UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01945540 1

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

LA VILLE DE QUÉBEC

Où s'est tenu le Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française en 1908.

LE CONGRÈS

DE LA

Jeunesse à Québec

EN 1908

Rapport officiel du Congrès tenu à Québec par *l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française les* 23, 24, 25 et 26 juin 1908, à l'occasion des fêtes du deuxième centenaire de Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France.

Compte rendu de la manifestation des Jeunes, au pied du monument Champlain, le 19 *juillet* 1908, *à l'ouverture des fêtes du troisième centenaire de Québec.*

PRÉFACE

PAR L'HON. THOMAS CHAPAIS

A. T. Simard
5.24.10

MONTRÉAL
EN VENTE AU "SEMEUR"
Casier postal, 2183
1909

BUREAU DE DIRECTION

— DE —

l'Association Catholique

DE LA

Jeunesse Canadienne-Française

Président: V. E. Beaupré,
Ingénieur civil et professeur à l'Ecole Polytechnique,
Résidence: 502, rue St-Hubert, Montréal.

1*er Vice-Président*: Georges-H. Baril,
Médecin, chef-interne à l'Hôtel-Dieu,
Résidence: 1654 Est, rue Ste-Catherine, Montréal.

2*ième Vice-Président*: Camille Tessier,
Etudiant en droit à l'Université Laval,
Résidence: 403 Est, rue DeMontigny, Montréal.

Secrétaire: Félix Desrochers,
Avocat au Barreau de Montréal,
Résidence: 7, rue Labelle, Montréal.

Secrétaires-Correspondants: Arthur Saint-Pierre, Journaliste,
Résidence: 71, rue Fabre, Montréal.

Joseph Marier, Etudiant en droit à l'Université Laval,
Résidence: 299, rue St-Denis, Montréal.

Trésorier: Elzéar Lavergne Courtier,
Résidence: 22, rue Dagenais, Montréal.

Administrateur du "Semeur": Emile Girard, Comptable,
Résidence: 160, rue St-Jacques, Montréal.

Aumônier-Directeur: R. P. Edgar Colclough, S. J.,
Résidence: Collège Sainte-Marie, 232, rue Bleury, Montréal.

PRÉFACE

Quelle semaine inoubliable que celle du 21 au 27 juin 1908. Les trois jours consacrés à commémorer le deux-centième anniversaire de la mort du grand évêque de Laval laissèrent à tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister un émouvant et durable souvenir. La procession solennelle du Saint-Sacrement à travers les rues en liesse du vieux Québec transfiguré fut la plus magnifique démonstration religieuse que notre pays ait probablement jamais vue. L'inauguration du monument à Mgr de Laval, le lendemain, fut une grandiose manifestation de piété nationale. La messe du troisième jour, au pied du monument, fut une cérémonie d'une merveilleuse splendeur.

Au sortir de ces fêtes où les âmes et les cœurs avaient ressenti de si fortes et si vivifiantes émotions, on pouvait croire qu'il n'y avait plus de place pour des impressions de même ordre et que les réserves d'enthousiasme religieux et national devaient être quelque peu épuisées chez tous ceux qui avaient vécu ces glorieux et heureux jours.

Le Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française vint démontrer le contraire. Ce fut un beau spectacle que celui de cette foule de jeunes gens, ardents, pieux, épris d'idéal, accourus de partout pour s'éclairer, pour s'encourager mutuellement, pour échanger des idées saines et de généreux projets, pour recueillir aussi les

enseignements et les conseils de leurs aînés, et pour faire, avec éclat, profession publique de leur foi religieuse et nationale !

Les séances solennelles et les réunions privées de ce congrès ont été vraiment réconfortantes pour ceux d'entre nous qui se préoccupent et s'inquiètent de l'avenir de leur race. La chaleur, le souffle, le rayonnement qui se dégageaient de ces jeunes cœurs et de ces jeunes intelligences étaient vraiment communicatifs et de nature à encourager même les plus pessimistes. Ces jeunes, qui proclamaient sans forfanterie comme sans respect humain leur allégeance au Christ et leur dévouement à son Église, qui venaient puiser force et lumière au banquet eucharistique et s'agenouillaient dans une prière et une adoration publiques, qui affirmaient leur détermination de servir avant toute autre cause celle de la religion et de la patrie, c'étaient les hommes de demain, ceux dont les talents, les énergies, les principes et les actes pèseront peut-être d'un poids décisif sur nos destinées. Comment ne pas se sentir heureux devant leurs nobles effusions, leurs engagements spontanés, leurs fières déclarations !

Des esprits chagrins ou défiants feront peut-être observer que les années refroidiront ces belles ardeurs, que le contact des affaires, le heurt des intérêts, les sollicitations du monde, les séductions de l'ambition modifieront ces mentalités et feront dévier plus d'une de ces résolutions. C'est possible, disons mieux, c'est même probable. Mais nous voulons croire et nous croyons qu'il y aura, et en grand nombre, des fidélités inébranlables, que l'âge mûr tiendra les promesses de la jeunesse et que les actes, les vertus civiques, les

sacrifices et les efforts de l'avenir seront la réalisation la sanction, le prolongement pratique et effectif des paroles et des discours du présent.

Non, non, nos jeunes amis de l'Association de la Jeunesse Catholique ne s'arrêteront pas aux effusions d'un patriotisme purement verbal et oratoire. Leur ferveur religieuse et nationale n'est pas une simple attitude, une pose adoptée pour se signaler à l'attention publique et faire imprimer leurs noms dans les journaux. Nous sommes fermement convaincu qu'elle est d'une autre trempe.

Le programme qu'ils se sont tracé dès le début est très beau. Ils veulent se préparer "à défendre les principes du catholicisme et les traditions du Canada français." Tout est là. Le catholicisme c'est la plus grande force morale et sociale qu'il y ait au monde. Les principes du catholicisme appliqués et suivis universellement dans la vie d'un peuple, ce serait infailliblement la sécurité, l'ordre, la fraternité des classes, l'harmonie, le respect des droits, le juste équilibre de l'autorité et de la liberté, assurés à ce peuple. Mais cette application des principes du catholicisme, en jouissons-nous avec plénitude ? Quel observateur consciencieux oserait l'affirmer ? Nous aimons à nous proclamer le peuple le plus catholique du monde. Hélas, c'est une formule démentie trop souvent par la réalité ! Dans nos classes dirigeantes surtout, le sens catholique subit bien des défaillances et des obscurcissements. Avoir le sens catholique, c'est penser, juger, sentir, aimer, souffrir comme pense, juge, aime et souffre l'Église. Or, faisant notre examen de conscience, est-ce bien là notre cas ? Que d'atténuations, que de fléchissements, que de défor-

mations, que de compromis affaiblissent notre sens catholique ! L'esprit de critique téméraire, de discussion sophistique, de récrimination ombrageuse est à l'œuvre parmi nous. Nous avons plutôt les habitudes que le sens catholique. Et notre société canadienne souffre déplorablement du défaut de fortes convictions religieuses. A ceux qui seraient tentés de se récrier, nous dirons : Allez un peu dans le monde et écoutez. Les principes les plus clairs, les plus inattaquables de la croyance catholique, les prescriptions et les directions les plus sages et les plus salutaires de la discipline catholique y sont, sinon attaqués de front, du moins battus en brèche insidieusement, ou méconnus, ignorés, éludés avec la plus gracieuse désinvolture. Et dans l'ordre social, comme elle se manifeste de plus en plus, la tendance à regimber contre l'influence, que l'on ose appeler souvent l'ingérence de l'Église ! Il y en aurait bien long à écrire sur ce sujet ; et, dans cette préface que nous voulons faire brève, cela nous entraînerait trop loin.

Et les traditions du Canada français ? Y sommes-nous toujours bien fidèles ? Que deviennent parmi nous l'esprit de famille, l'autorité des parents, la soumission des enfants ? Que devient le respect, ce puissant élément de force et de grandeur, qui donnait tant de solidité et de dignité à notre ancienne société canadienne-française ? Nous ne pouvons ici qu'indiquer les ombres qui assombrissent le tableau de notre vie sociale. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas les voir. Nous laissons de côté, à dessein, le champ particulier de la politique, où l'égoïsme, la faiblesse, la cupidité, l'oubli des principes sont de si fréquente occurrence.

Comme on le voit, elle est immense la tâche à accomplir. Nous avons besoin d'un mouvement de réforme énergique et persistant. Cette réforme il faut d'abord se convaincre qu'elle est nécessaire, puis en préciser le programme, puis en aborder courageusement et en poursuivre persévéramment l'exécution. Mais quels seront les ouvriers de cette grande œuvre de régénération nationale ? Sans doute, bien des hommes qui portent en ce moment le poids des responsabilités sociales, voient l'urgence de cette tâche, et lui dévouent leurs efforts dans les différentes sphères où ils peuvent exercer leur action. Mais ils disparaîtront bientôt et d'ailleurs, disons-le, nos générations mitoyennes sont plus difficiles à modifier dans leur mentalité acquise que celles dont les esprits et les cœurs jeunes sont naturellement aptes à recevoir les empreintes profondes.

Voilà donc la carrière qui s'ouvre devant l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. Ses membres nous ont dit quelles sont leurs armes : piété, étude, action. La piété, ils nous en ont donné d'édifiants et admirables exemples l'été dernier. L'action, ils ont déjà prouvé qu'ils y sont disposés et qu'ils savent agir pour une cause noble avec cette énergie qui commande l'attention.

Reste l'étude. Nous avons eu l'honneur de dire à nos jeunes amis, durant une des séances de leur mémorable Congrès, que c'est peut-être là l'article le plus difficile de leur programme. Une de nos grandes misères à nous, Canadiens-français, c'est la paresse, ou si le mot est trop dur, c'est l'indolence intellectuelle. Il y a beaucoup de talent en ce pays, mais il y a peu de travail. On répugne aux patients labeurs, aux

longues recherches, à la culture intensive de l'esprit. On se contente à bon marché. On se satisfait aisément avec des à-peu-près, des demi-résultats, des œuvres incomplètes. C'est pourquoi la véritable supériorité et la réelle maîtrise sont si rares. Que nos jeunes frères de l'Association nous permettent de les conjurer, encore une fois, d'être laborieux et persévérants dans l'étude. Qu'ils ne s'arrêtent pas aux surfaces, mais qu'ils s'imposent le devoir d'approfondir. Qu'ils étudient avec ardeur et constance les grandes questions religieuses et sociales. Qu'ils se pénètrent aussi de notre histoire véritable, de celle que l'on apprend aux sources sûres, et qu'ils se nourrissent de ses enseignements. Qu'ils arment leur intelligence contre le sophisme qui sature l'atmosphère contemporaine. Qu'ils acquièrent, à la fois, l'érudition qui éclaire et le jugement qui discerne.

Les divers travaux contenus dans le présent volume indiquent une surabondance de talent et de dispositions heureuses. Nous le saluons comme une radieuse promesse d'avenir. Non, tant de générosité, tant d'intelligence, tant d'élans vers le bien, le juste et le vrai ne resteront pas stériles. Les jeunes de l'Association qui a fait le Congrès de 1908 nous promettent des hommes de conviction robuste, d'intégrité inébranlable et d'action puissante. Daigne le Dieu de nos pères, qui a tant aimé et béni notre race, faire fructifier tous ces germes et mûrir tous ces fruits, pour le bonheur et la gloire du Canada français.

THOMAS CHAPAIS.

Québec, 3 février 1909.

Ce qu'est l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

ORIGINES ET DEVELOPPEMENTS.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française vit le jour à Montréal, à la suite d'un congrès dont un certain nombre de jeunes gens avaient pris la courageuse initiative, et qui fut tenu le 25 juin 1903, dans les salles de *l'Union Catholique*. Cette assemblée, la première du genre au Canada, réunit quatre-vingt-huit jeunes gens venus des diverses parties de la province de Québec.

Le 13 mars 1904, la nouvelle association était définitivement fondée.

Le bureau de direction convoqua un second congrès de la jeunesse pour les 25, 26 et 27 juin de la même année.

Des orateurs distingués apportèrent à cette nouvelle réunion, avec les sympathies du clergé et des laïques instruits, l'éclat de leur parole et la sagesse de leurs bienveillants conseils. Mentionnons S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, M. Chicoine, député de Wolfe, M. Bourassa, député de Labelle, etc. Les nombreuses lettres d'approbation envoyées aux organisateurs, portent les signatures des hommes les plus éminents dans le clergé, la magistrature, les professions libérales, le journalisme, etc.

Treize délégués, représentant autant de groupes déjà formés ou en bonne voie d'organisation, démontrèrent que la nouvelle société était accueillie avec faveur par la jeunesse et pouvait compter sur un avenir prospère.

L'année suivante, la réunion du conseil fédéral de l'Association, tenue le 25 juin 1905, fit voir l'importance qu'avait déjà prise la nouvelle société.

Dix-sept délégués, représentant quatorze cercles régulièrement constitués, présentèrent des rapports. Le chiffre des membres qui était de 275 en juin 1904, avait plus que doublé depuis ; il s'élevait à 580. LE SEMEUR, organe de l'Association, terminait sa première année d'existence avec 900 abonnés. Le trésorier, toutes dépenses payées, annonçait un surplus de $338.56.

En juin 1906, l'Association tenait, à Montréal, son troisième congrès. Le secrétaire annonçait avec plaisir que le nombre des cercles se chiffrait à 25 et celui des membres à 825. LE SEMEUR avait 950 abonnés et le trésorier $386.19 en caisse. Son Exc. Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada, avait bien voulu dire la messe pour les jeunes congressistes. Comme celle de l'année précédente, la réunion était d'un caractère plutôt intime que public. On lui a néanmoins conservé le nom de congrès.

En 1907, le secrétaire rappelait que les cercles étaient au nombre de 27 et qu'on avait à répondre à trois demandes d'affiliation. L'état financier était des plus satisfaisants, et le trésorier remerciait, au nom de ses camarades, l'aumônier-directeur qui avait recruté, à lui seul, plus de la moitié des 800 nouveaux abonnés du SEMEUR et recueilli la presque totalité des annonces.

Au mois de juin 1908, l'Association qui se composait alors de 34 cercles et de près de 1400 membres, tenait à Québec, à l'occasion des fêtes de Mgr de Laval, un congrès dont le succès a dépassé toutes les espérances. Solidement organisée, déjà très militante, l'A. C. J. C. venait dire au peuple canadien ce qu'elle avait été depuis sa fondation, ce qu'elle était à cette heure et ce qu'elle entendait faire à l'avenir. Son programme et les actes à son crédit furent une révélation pour plusieurs. L'extraordinaire enthousiasme avec lequel elle fut accueillie par de nombreux représentants de toutes les classes sociales, démontre que ses idées furent comprises et partagées et que le contact avec le public sera durable.

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE.

But.—"L'Association.... a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie." *Statuts,* p. 17.

Principes.—"L'Association a pour principes, la soumission à l'autorité de l'Eglise et l'attachement aux directions du Saint-Siège; elle se place sous la tutelle du Souverain Pontife et de NN. SS. les Evêques." *Statuts,* p. 25.

Moyens.—"L'Association est surtout une œuvre de formation personnelle. Elle invite ses membres à employer, pour opérer en eux-mêmes ce travail de préparation, un triple moyen: la *piété, l'étude* et *l'action. Statuts,* p. 21.

Administration.—L'Association est dirigée par un *Conseil fédéral* et par un *Comité* (p. 25). Le *conseil fédéral* se compose des délégués des groupes et des membres du *comité* (p. 29). Le *Comité* se compose de l'aumônier-directeur, du président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de deux secrétaires-correspondants (p. 30). Il tient son mandat du *conseil fédéral* dont il est chargé d'exécuter les décisions et à qui il doit rendre compte de son administration à la réunion annuelle des délégués (p. 29). Chaque *groupe* a ses statuts particuliers et *possède* une autonomie parfaite pour tout ce qui concerne sa vie intérieure.

RESULTATS OBTENUS.

L'Association a groupé la jeunesse du pays. Elle compte enrôlés dans ses rangs, 34 cercles et plus de 1400 membres. Dans ses divers congrès elle a éveillé des idées fécondes, semé dans les âmes des principes d'honnêteté et de justice, traité au point de vue catholique et canadien, la plupart des grandes questions qui passionnent les esprits sérieux en notre pays, proposé des solutions équitables aux divers problèmes sociaux et économiques; dans ses cercles d'études, elle a envisagé, sous leurs divers aspects, les questions religieuse, nationale, d'éduca-

tion, d'agriculture, d'industrie, de commerce, etc. Enfin, personne n'ignore ses manifestations publiques, les requêtes en faveur des écoles séparées du Nord-Ouest, la courageuse revendication des droits du français, le vaste pétitionnement de 460,000 signatures, l'appel aux ministres, sénateurs et députés, les polémiques dans la presse, etc. Ajoutons au chapitre de l'action: l'établissement des retraites fermées, la création de caisses d'épargne, la fondation de conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la participation à la campagne antialcoolique, et à la lutte antisémitique, etc. La mentalité nouvelle qui caractérise la jeunesse canadienne-française et fait augurer un avenir meilleur est en grande partie le résultat des travaux et des efforts de l'Association.

BUREAU DE DIRECTION.

Congrès de 1903. Président: Joseph Versailles; Vice-présidents: Henri Pontbriand, Joseph Desroches; Secrétaires: Arthur Joyal, Albert Benoit.

Comité Central 1904. (Avant le congrès). Président: Joseph Versailles; Vice-présidents: Henri Bernard, Henri Renaud; Secrétaire: Albert Benoit; Trésorier: Edmond Hurtubise; Secrétaires-correspondants: Armand Dugas, Ernest Roby.

Comité Central 1904. (Après le congrès). Président: Albert Benoit; Vice-présidents: Adélard Leduc, Omer Héroux; Secrétaire: Ernest Roby; Trésorier: Edmond Hurtubise; Secrétaires-correspondants: Armand Dugas, Henri Bernard. M. Antonio Perrault remplaça quelques semaines plus tard M. Héroux. M. Eugène Angers fut élu secrétaire et M. Arthur Robitaille, secrétaire-correspondant. M. L. Renaud LaVergne, succéda plus tard à ce dernier. Forcé de démissionner pour cause de maladie, Albert Benoit céda la présidence au camarade Antonio Perrault et Joseph Versailles devint vice-président.

Comité Central 1905.—Les élections n'ayant lieu que tous les deux ans, le comité reste tel que constitué, de juin 1905 à juin 1906.

Comité Central 1906.—Les délégués au conseil fédéral réélisent le même bureau. Quelques semaines plus tard, M. Henri Perdriau remplace M. Armand Dugas comme secrétaire-correspondant.

Comité Central 1907.—Les seuls changements à noter, sont les suivants: MM. Georges-Hermyle Baril et Félix Desrochers remplissent la charge de secrétaires-correspondants. M. Casimir Hébert est nommé au nouveau poste d'administrateur, sans droit de vote. Quelques semaines plus tard, M. Emile Girard succède à M. Hébert. M. LaVergne, remplacé temporairement par M. Baril, est de nouveau secrétaire-correspondant jusqu'à la nomination définitive de M. Baril. Le 25 mars 1908, M. Antonio Perrault quitte la présidence et le comité lui donne comme successeur, M. E.-V. Beaupré.

Comité Central 1908.—Voici le résultat des dernières élections: Président: V.-E. Beaupré, professeur à l'Ecole Polytechnique; Vice-présidents: Jos. Versailles, négociant; Georges-Hermyle Baril, médecin; Secrétaire: Félix Desrochers, avocat; Secrétaires-correspondants: Camille Tessier, étudiant en droit; Elzéar LaVergne, courtier; Trésorier: J.-A. Turcot, commis de banque; Administrateur du SEMEUR, Emile Girard, comptable.

AUMONIERS-DIRECTEURS.

Le R. P. S. Bellavance, S. J., fut le premier aumônier-directeur; le R. P. Charles Chaput, S. J., lui succède en septembre 1904; le R. P. Hermas Lalande, S. J., est nommé en août 1906 et le R. P. Edgar Colclough, S. J., en septembre 1908.

Ces rapides notes ont pour but de rappeler certains traits principaux de l'Association, de cataloguer divers noms et quelques dates; cet aperçu a le grand tort d'être très incomplet.

Pour se tenir au courant des idées et de l'action des jeunes, il faut lire la revue LE SEMEUR, organe mensuel de l'A. C. J. C. L'abonnement est de $1.00 par année. Adressez toutes communications:

LE SEMEUR, Casier postal, 2183,
Montréal.

Le Congrès de Québec

DECLARATION.

Certaines idées émises au Congrès de Québec, par les divers orateurs, pourront ne pas plaire à tout le monde ; certaines appréciations des hommes et des événements paraîtront peut-être discutables. A cela rien d'étonnant ; il serait même extraordinaire qu'il n'en fut pas ainsi.

On se demandera peut-être si l'Association fait siennes toutes les paroles prononcées en cette circonstance, si elle endosse l'entière responsabilité des opinions individuelles. Ce serait vraiment trop exiger d'elle et ne pas bien comprendre la nature et le but d'un congrès.

Dans les réunions de ce genre, chacun apporte sa part de travail personnel, et l'on met tout en commun pour que du choc des idées jaillisse la lumière. L'assemblée écoute les orateurs, les approuve ou les critique, discute les idées émises, les jugements énoncés, les moyens d'action proposés et fait enfin le choix des résolutions qu'elle croit devoir adopter.

Les résolutions votées par l'assemblée donnent l'exacte mesure de la part de responsabilités assumée par l'Association.

Inutile de remarquer qu'il y avait à Québec complète liberté de parole. Les discours n'avaient point été revus, corrigés, estampillés avant d'être prononcés. Chacun pouvait proposer ses idées à sa guise, émettre en parfaite indépendance ses opinions, laisser voir ses préférences personnelles, chercher par la force des arguments à faire partager sa manière de voir.

Les questions religieuse, nationale et sociale pouvaient être discutées, même dans leurs inévitables rapports avec les contingences politiques. Les questions purement électorales et les discussions sur les mérites et les démérites de tel homme ou

de telle coterie d'après les démarcations des partis et des factions politiques étaient tout naturellement exclues. L'Association n'a pas à servir les ambitions personnelles de qui que ce soit, non plus que les intérêts collectifs d'aucun groupe permanent ou transitoire. Elle étudie les questions au mérite, blâme les capitulations injustifiables et les lâches abandons, donne son appui sincère aux idées nobles et fécondes et aux bonnes volontés qui ne craignent pas de s'affirmer par des actes louables et courageux; mais elle garde intacte son indépendance et ne se met aveuglément à la remorque de personne.

Enregistrer les travaux tels qu'ils avaient été présentés, ajouter quelques notes pour préciser la nature des débats ou rendre la physionomie de l'assemblée: tel était le facile et agréable devoir des compilateurs du volume-souvenir.

Le Comité de Rédaction.

PROGRAMME DU CONGRÈS

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

CONGRÈS

Les 23, 24, 25 et 26 juin 1908

MARDI SOIR, à 8 HEURES.

À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

1. Discours du président, Elzéar Beaupré: *Union intime du catholicisme et de la race française en Amérique;*

2. Discours de l'aumônier-directeur, le R. P. Hermas Lalande, S. J.: *l'Association et l'union;*

3. Discours de M. Pierre Gerlier, délégué de M. le Comte de Mun et de *l'Association Catholique de la Jeunesse Française.*

4. Discours de Mgr Mathieu, recteur de l'Université;

5. NN. SS. les évêques adresseront aussi la parole.

LE MERCREDI, 24 JUIN.

Messe à 7 heures 30, dite par S. G. Mgr l'archevêque de Québec. Chant de cantiques et du *Credo.* Allocution de Mgr l'archevêque.

PREMIÈRE SÉANCE, À 9 HEURES 30, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

1. *L'Association depuis sa fondation,* par Joseph Versailles.

2. *Nos droits incontestables à la liberté religieuse au pays,* par M. Edouard Fabre-Surveyer.

3. *Quelle doit être la piété d'un membre de l'Association?* par C.-E. Lavergne.

4. *Il faut être apôtre,* par Gustave Monette.

5. *Quel doit être notre catholicisme,* par le R. P. Th.-Dom.-C. Gonthier, O. P.

DEUXIÈME SÉANCE, À 2 HEURES 30, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

1. *L'esprit franc-maçonnique,* par M. l'abbé Arthur Balthasard.

2. *Les infiltrations franc-maçonniques,* par M. Omer Héroux.

3. *Les sociétés neutres et leurs dangers,* par M. J.-L. K. Laflamme.

4. *La question juive,* par J.-L. Farly.

5. *Erreurs et demi-vérités,* par Guy Vanier.

TROISIÈME SÉANCE, À 8 HEURES DU SOIR, À LA SALLE LOYOLA.

1. *Les lectures des jeunes gens.*—Bons et mauvais livres, par M. l'abbé Camille Roy.

2. *L'instituteur catholique et les oeuvres post-scolaires,* par M. C.-J. Magnan.

3. *Combattons l'égoïsme et la vanité,* par P.-A. Turcot.

4. *L'Association veut des hommes de caractère et de conviction,* par Tho.-Louis Bergeron.

5. *Notre mentalité présente,* par M. l'abbé Auguste Marcoux.

6. *L'Etude, sauvegarde du jeune homme, sérieux de la vie,* par M. Thomas Chapais.

LE JEUDI, 25 JUIN.

PREMIÈRE SÉANCE, À 9 HEURES 30, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

1. *Rôle social des jeunes,* par M. l'abbé Emile Chartier.

2. *Allons à l'ouvrier,* par Elzéar Lavergne.

3. *Colonisation, salut du catholicisme et de la race française au Nord de l'Amérique,* par M. Amédée Denault.

4. *Les coopératives paroissiales et le rôle que doivent y jouer les groupes de l'Association à la campagne,* par le R. P. M. Martineau, S. J.

5. *Les caisses populaires,* par M. Alphonse Desjardins.

DEUXIÈME SÉANCE, À 2 HEURES 30, À L'ACADÉMIE COMMERCIALE

1. *Voix du Manitoba,* par le docteur Fortunat Lachance.

2. *Voix de la Louisiane,* par M. l'abbé Huot.

3. Comment l'Association doit entendre *l'action,* par Georges-Hermyle Baril.

4. *Les droits de la langue française,* par M. Armand Lavergne.

5. *Notre anglomanie,* par A.-E. Thériault.

6. *Sur quelle base doit reposer la paix au pays,* par Achille Verville.

TROISIÈME SÉANCE, À 8 HEURES DU SOIR, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

1. *La tempérance,* par l'honorable juge Langelier.

2. *La tempérance pour les jeunes,* par Amable Laprise.

3. *L'Action Sociale Catholique,* par S. G. Mgr Eugène Roy.

4. *La bonne et mauvaise presse,* par Maurice Dupré.

5. *Un de nos préjugés,*—à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le R. P. Louis Lalande.

6. Son Honneur le Maire G. Garneau.

LE VENDREDI, 26 JUIN.

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.

Messe à 7 heures 30 et allocution par Sa Grandeur Mgr Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communion générale des membres de l'Association. Chants, consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus. Déjeuner au Collège.

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL, À 9 HEURES 30, AU COLLÈGE DE LÉVIS.

(Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral.)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL, À 2 HEURES 30, AU COLLÈGE DE LÉVIS.

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Élections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

TROISIÈME SÉANCE, CLÔTURE SOLENNELLE DU CONGRÈS, À 8 HEURES DU SOIR, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

1. *Ce que doit être le patriotisme canadien-français,* par Henri Fortier.
3. *Vers l'Idéal, dialogue.*
4. *Le citoyen catholique,* par M. Henri Bourassa.
5. Résolutions du Congrès.

LE SAMEDI, 27 JUIN.

Projet d'excursion et de fête champêtre — *ad fovendam caritatem et alacritatem.*

LE CONGRÈS DE QUÉBEC

Les grandioses fêtes préparées en l'honneur de Mgr de Laval attiraient à Québec, en juin 1908, la population canadienne qui voulait, après deux siècles, témoigner son admiration et sa reconnaissance au premier et peut-être au plus grand de ses évêques.

Au soir du dernier jour consacré à ces brillantes démonstrations, quand les cœurs semblaient rassasiés d'enthousiasme patriotique, quand les mains tombaient lasses d'applaudir les grands spectacles et les éloquents orateurs, s'ouvrait, modeste, le Congrès de la Jeunesse canadienne-française.

L'heure était peut-être mal choisie pour attirer l'attention du public, mais l'Association était heureuse d'apporter son faible tribut d'hommages à la mémoire du grand évêque-pionnier et de fournir à ses membres éloignés de Montréal, où se sont tenues les réunions précédentes, l'occasion de se rencontrer, de prier en commun, d'échanger leurs vues, d'affirmer ensemble les principaux articles de leur programme religieux et patriotique, de fraterniser enfin, joyeusement, pendant quelques jours dans l'historique et si hospitalière cité de Champlain.

Le Comité régional de Québec, sous l'active présidence de M. Maurice Dupré, s'était chargé d'organiser la réception. L'Université Laval avait gracieusement mis à la disposition des congressistes la vaste salle des promotions. L'Académie Commerciale et le Collège de Lévis offraient, avec non moins de bienveillance, les belles salles que possèdent ces deux florissantes institutions. Enfin les membres du cercle Loyola ouvraient toute grande leur gentille salle de réunion.

SEANCE D'OUVERTURE.

LE MARDI, 23 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Les vœux des plus optimistes devaient être comblés dès le premier soir, en face du nombreux auditoire qui se pressait dans la salle de l'Université, pour témoigner sa sympathie à notre Association. Six archevêques et évêques daignaient honorer de leur présence cette réunion. C'étaient: Son Exc. Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada, et NN. SS. Bégin, archevêque de Québec, Bruchési, archevêque de Montréal, Duhamel, archevêque d'Ottawa, Labrecque, évêque de Chicoutimi, et Roy, évêque-auxiliaire de Québec. "Un nombreux clergé et l'élite de la société québecoise, dit *l'Action Sociale,* avaient peine à se loger dans la vaste salle." L'orchestre du Mont Saint-Louis, apportant un concours fort apprécié des oreilles musicales, fit entendre ses plus harmonieux accords.

Notre président général, M. V.-E. BEAUPRÉ, professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal, ouvrit la séance par un discours sur *l'union intime qui a toujours existé au Canada entre l'Eglise catholique et la race française.* C'est pour la maintenir intacte, cette union, et conjurer les dangers qui nous menacent, qu'a été fondée *l'Association de la Jeunesse canadienne.*

DISCOURS DU PRESIDENT, V.-E. BEAUPRE.

Union intime du Catholicisme et de la race française en Amérique.

Excellence,
Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

Le souvenir des hommes dont s'honorent la patrie et l'Eglise, est bien fait pour éveiller en nous les plus nobles sentiments, et le spectacle de leur vie rappelle à ceux qui bénéficient de leurs travaux, sur quels sacrifices, dans le passé, s'est édifiée la grandeur du présent.

Sous l'inspiration sans doute de cette pensée, en même temps que du désir de rendre un juste tribut d'hommages à la haute vertu, à la profonde sagesse de l'illustre Mgr de Laval, on nous conviait, en ces jours derniers, à venir célébrer, dans la ville de Québec, la glorieuse mémoire du premier évêque de l'Amérique du Nord.

Tirant des ombres du passé cette figure, on l'a fait apparaître à nos yeux dans un éclat nouveau, pour la proposer à notre admiration, à notre amour, à notre reconnaissance.

Combien vénérable elle est apparue aux regards des Canadiens-français, cette figure d'un père toujours vivant dans leur souvenir, mais dont le front semblait, en cette circonstance, auréolé d'une gloire rajeunie.

Des voix éloquentes ont redit devant vous les mérites de cette vie dépensée au service de Dieú et de la jeune colonie française ; à ces témoignages venus de si haut, qu'il soit permis de joindre celui de ma faible parole, et au nom de la jeunesse catholique et canadienne-française, de dire toute l'admiration, toute la gratitude qu'elle éprouve envers ce père de l'Eglise et de la patrie canadienne.

Sur cette terre de Québec, fécondée par les labeurs de Mgr de Laval, ont surgi, comme une moisson abondante, bien des œuvres et bien des institutions (*applaudissements*). Mais il est peu d'endroits, je crois, où le nom du grand évêque trouve un écho plus sympathique que dans cette enceinte qui en a retenti si souvent (*applaudissements*). L'Université Laval, qui porte avec tant d'honneur un nom si glorieux, est bien la réalisation d'un rêve qui dut être cher au cœur du prélat; et lorsqu'il jetait les bases du séminaire de Québec, peut-être osait-il espérer qu'un jour le modeste flambeau allumé par ses mains deviendrait le foyer étincelant de lumière que tous, maintenant, nous pouvons admirer (*applaudissements*). L'Université Laval qui, depuis plus de 50 ans poursuit son œuvre éducatrice, ne pouvait pas demeurer indifférente aux progrès d'une entreprise comme notre association qui prétend exercer une influence salutaire sur la pensée de la jeunesse canadienne-française. Aussi, ne nous a-t-elle jamais ménagé ses sympathies (*applaudissements*); en nous recevant ce soir sous son toit hospitalier, elle nous fournit une nouvelle preuve de son intérêt pour nous, et je suis heureux de lui en exprimer notre gratitude (*applaudissements*).

Si les glorieux anniversaires réchauffent notre patriotisme et raniment nos espérances, ils nous suggèrent aussi un retour sur nous-mêmes, afin de voir si toujours nous avons été fidèles à nous inspirer de la pensée de nos illustres prédécesseurs.

L'A. C. J. C. a donc pensé bien faire en réunissant en un congrès, au lendemain des fêtes de Mgr de Laval, une partie de ceux que préoccupe notre avenir national, afin d'examiner notre situation actuelle, de signaler les dangers qu'elle comporte, d'aviser, si possible, aux moyens de les conjurer.

Parmi les multiples leçons qui se dégagent de notre histoire et qu'ont rappelées les imposantes manifestations dont nous avons été les témoins, il en est une sur laquelle il ne me semble pas inutile d'insister au début de ce congrès.

Quand on revoit passer devant soi les principaux événements de la vie de Mgr de Laval, il est une réflexion que provoque le spectacle de ses luttes pour le maintien des principes

catholiques au sein de la jeune colonie, luttes dont les conséquences furent si heureuses pour l'avenir de la Nouvelle-France.

C'est que l'on remarque, alors, que l'on touche pour ainsi dire du doigt, la liaison étroite qui existe entre les intérêts nationaux et les intérêts religieux, entre la conservation comme race et la fidélité au catholicisme des Canadiens-français. Liaison si étroite, dépendance telle que sans le catholicisme et l'influence de son clergé, il n'y aurait plus, sur les rives du Saint-Laurent, qu'un peuple au sang français peut-être, mais à la langue, à l'esprit, à l'âme absolument étrangers à tout ce qui est maintenant le Canada français; dépendance telle que l'on peut dire assurément que les intérêts du catholicisme auraient beaucoup souffert, que l'avenir de celui-ci serait bien moins brillant, si l'élément français ne s'était pas maintenu sur ce continent (*applaudissements*). Oh! sans doute, pour tous les peuples, la loi du bonheur, de la prospérité véritable est dans l'acceptation des enseignements de l'Eglise, dans l'observation de ses préceptes. Mais il en est, cependant, chez qui la vérité de ce fait apparaît dans une lumière plus grande; il en est qui ont pour ainsi dire reçu une mission plus spéciale et qui, en s'y dérobant, compromettent leur existence et courent plus tôt vers la ruine.

Le peuple canadien-français est de ceux que la Providence a marqués pour son œuvre dans le monde (*applaudissements*). On a dit de lui qu'il était destiné à remplir, sur ce continent, la haute mission réservée dans la vieille Europe à notre mère-patrie, la France, celle d'être le bras droit de l'Eglise, le ministre des décrets de la Providence, le sergent de Dieu (*applaudissements prolongés*).

Les circonstances même de la naissance de notre peuple indiquent les vues de la Providence sur lui, et montrent que c'est à une pensée catholique que notre nationalité doit d'avoir vu le jour. Depuis 80 ans déjà, Cartier avait planté sur le sol d'Amérique la croix portant les armes de France; seuls des trafiquants, attirés par l'appât du lucre, avaient, après lui, tendu leurs voiles vers le Saint-Laurent; de tels hommes ne pouvaient être les fondateurs d'une race chrétienne et forte.

Mais le jour où Samuel de Champlain, sous une inspiration de Dieu, vint, au nom du Christ et de son Roi prendre possession des terres du Canada, afin d'étendre le règne de la croix, d'attirer à la lumière de l'Evangile les tribus plongées dans les ténèbres de la barbarie, de ce jour a daté la naissance de la patrie canadienne (*applaudissements*).

En plaçant près du berceau de notre race des hommes dont toute l'ambition fut de servir les intérêts de l'Eglise, qui surent former à notre peuple une âme profondément chrétienne, la Providence lui donna toutes les ressources de vie nécessaires pour se développer et se perpétuer (*applaudissements*).

L'abnégation que seul peut inspirer l'idéal chrétien, les dévouements sublimes et ignorés suffirent à assurer l'existence de la Nouvelle-France, à la sauver à bien des reprises contre les attaques des sauvages ou des colonies rivales. Il n'est guère permis de douter de ce qu'il serait advenu de cette colonie française, pauvre et délaissée, si le catholicisme ne lui avait formé des défenseurs et n'avait mis au cœur de ses paysans l'énergie et les sentiments qui font les héros.

Après avoir opposé une résistance des plus opiniâtres à la force des armes, la race canadienne-française eut à soutenir des combats moins sanglants mais tout aussi décisifs pour son avenir.

Dirai-je ici les dévouements, les luttes d'un Mgr Plessis pour préserver son peuple des atteintes de l'hérésie, pour lui procurer les bienfaits d'une éducation chrétienne. Qui saura calculer les conséquences heureuses pour notre peuple de son intervention énergique et efficace auprès des pouvoirs publics. Est-il enfin besoin de rappeler que c'est grâce aux sacrifices, au zèle de nos évêques et de nos prêtres que se sont fondées et maintenues toutes ces institutions d'éducation secondaire, d'où sont sortis nos hommes d'Etat, nos orateurs, les défenseurs de nos droits, tous ceux, en un mot, qui ont contribué à la conquête des libertés dont nous sommes si fiers (*applaudissements*).

Si maintenant nous portons nos regards en dehors de la province de Québec, et que nous considérons les différents groupes canadiens-français établis, soit sur le sol de la grande

république voisine, soit dans l'Ontario et l'Ouest du Canada, si nous parcourons leur histoire peu longue jusqu'à présent, mais toute remplie des luttes soutenues pour la conservation des traditions qui nous sont chères, est-ce que nous ne constaterons pas que c'est à son attachement à la foi catholique, au zèle éclairé et ardent de son clergé, que notre race doit d'avoir maintenu ses positions presque partout où elle s'est implantée.

Interrogez nos compatriotes des Etats-Unis et ils vous répondront que si le catholicisme ne leur avait formé un idéal supérieur, s'il ne leur avait appris à résister aux entraînements de l'intérêt, à la fascination de la richesse, à la recherche exclusive du bien-être matériel, s'il ne leur avait appris à mettre au-dessus de tout cela l'amour de la famille, de la langue maternelle, des traditions chrétiennes, du sol natal, en un mot de toutes les saintes choses qui généralement occupent bien peu de place dans un cœur sans convictions religieuses, ils vous répondront, dis-je, que depuis longtemps le verbe français aurait cessé de résonner dans les endroits où maintenant il règne presqu'en maître (*applaudissements*).

Si nous reportons nos regards vers l'Ouest canadien, nous verrons que là aussi grandit, au large souffle des plaines, un jeune rameau de l'arbre français. Et lorsque la persécution est venue fondre sur les nôtres, ceux qui les premiers ont protesté contre les spoliations injustes, qui ont organisé la résistance contre les ennemis du catholicisme, mais aussi de notre nationalité, sont, est-il besoin de le rappeler, les chefs vénérés de l'Eglise dans les immenses territoires de l'Ouest (*applaudissements*).

En inspirant à nos compatriotes le courage de s'imposer parfois des sacrifices nécessaires, en les groupant par paroisses, en faisant surgir du sol églises, écoles, couvents et collèges, ils ont donné aux Canadiens-français tous les moyens de se conserver au milieu des éléments dissolvants qui les entourent.

C'est grâce à eux surtout si maintenant, en dépit de toutes les attaques, le petit peuple canadien-français grandit à l'ombre de ses clochers sans subir de défections douloureuses.

De quelque côté que nous tournions nos regards, nous pouvons constater que toujours le catholicisme a été la meilleure et pour ainsi dire l'unique sauvegarde de notre nationalité.

Si la fidélité au catholicisme a été jusqu'à ce jour la loi de notre existence, il ne saurait en être autrement à l'avenir. Il suffit de considérer les conditions actuelles pour se convaincre que, plus que jamais, il est la seule force capable de résister victorieusement à toutes celles qui nous entraineraient vers l'effacement et l'abdication de notre dignité nationale.

Depuis plusieurs années, en effet, notre situation s'est modifiée considérablement. Par suite des progrès modernes en général, par suite du développement économique de la grande république voisine et de notre propre pays, il s'est établi entre nous et elle ainsi que la vieille Europe, des relations commerciales, des courants d'immigration, et parallèlement à ceux-ci, des courants d'idées. Chaque crise industrielle, chaque contrecoup économique fait déborder sur nous le trop plein de la population américaine qui nous apporte ses capitaux et son activité, mais aussi ses principes et ses mœurs. Son influence, déjà considérable sur nous et nos compatriotes d'au-delà la frontière, tendra, de la sorte, à s'accentuer davantage. La nationalité canadienne-française qui voyait autrefois sa faiblesse protégée contre l'hérésie par les déserts et les forêts, contre le matérialisme et la mollesse par les dangers, les privations, les persécutions, va se trouver, désormais, au sein de la prospérité exposée à bien des causes de dissolution. Va-t-elle laisser, petit à petit, effacer de son âme tous les traits qui la faisaient si chrétienne et si française? Va-t-elle résister victorieusement à toutes les influences, se conserver intacte au milieu d'éléments hostiles pour devenir, plus tard, l'un des plus puissants agents de la régénération du monde américain. Noyée, pour ainsi dire, au sein des populations américaines, notre race pourra difficilement se défendre complètement des malaises dont ces dernières souffriront. Or, ils sont nombreux et graves, les maux de notre société. Nos populations d'Amérique renferment une effroyable proportion d'athées pratiques; elles sont travaillées par les sociétés secrètes, minées par la plaie honteuse du divorce et par l'école neutre; on ne saurait s'empêcher de penser que de tels élé-

ments, laissés à eux-mêmes, descendront fatalement de plus en plus vers la corruption et l'esclavage. Y entraîneront-ils aussi notre peuple canadien-français? Nous voulons espérer que non; le catholicisme sera le sel qui préservera notre nationalité de toutes ces corruptions.

Parmi les multitudes que depuis des années l'océan a jetté sur les plages d'Amérique, la plupart appartiennent à des civilisations dites supérieures; mais il est permis de penser que bien peu sont imbus des principes d'une véritable civilisation chrétienne. Combien sont venus, décidés à se ruer à la poursuite de la fortune, cachant, sous des dehors policés, les appétits les plus violents, les passions les plus indomptées. Aussi longtemps que la prospérité a régné, aussi longtemps qu'il y a eu pour tous de l'or, du pain et des plaisirs, les appétits assouvis ont sommeillé en paix. Mais le jour où, pour des raisons diverses, il est devenu plus difficile de satisfaire tous les besoins réels ou factices que la prospérité avait exaltés, de ce jour ont surgi les conflits nombreux et violents. La lutte sociale ne pourra que devenir de plus en plus âpre, à mesure que se fera plus puissante et plus lourde la domination de l'or et de la force. Les combats déjà livrés peuvent nous faire entrevoir ce que seront les grandes batailles de demain. L'on peut, avec raison, regarder l'avenir avec quelque anxiété, et se demander si nos populations canadiennes-françaises se laisseront enrégimenter dans l'armée de la révolution sociale; si notre race devra épuiser ses forces dans des luttes fratricides et stériles.

Ici encore, le catholicisme apparaît comme le principe sauveur; il fait ressortir à tous les yeux l'inanité des doctrines subversives, et il offre, en même temps, une solution acceptable à tous, puisqu'elle est fondée sur la justice et la charité.

C'est bien du catholicisme que viendra le salut pour notre race, en même temps que la régénération de nos populations d'Amérique (*applaudissements*).

Parmi les agents de cette régénération, parmi ces détenteurs des vérités du christianisme, le peuple canadien-français est, il me semble, appelé à jouer un très grand rôle. C'est pour-

quoi j'ai cru devoir dire que l'avenir du catholicisme serait bien moins brillant si l'élément français ne s'était pas maintenu sur ce continent (*applaudissements*).

Les conditions particulières dans lesquelles il se trouve placé, font que de tous il peut, le plus facilement, conserver intact le dépôt des vérités libératrices.

Pendant longtemps, il a grandi dans l'isolement; maintenant, il lui reste encore sa langue comme une dernière protection contre les doctrines hérétiques ou matérialistes. Il est, de ce fait, dans des conditions plus avantageuses que nos coreligionnaires de langue anglaise, dont les oreilles ne sont pas fermées aux sophismes de l'erreur, et qui, forcément, respirent une atmosphère morale viciée. Par son groupement sur les rives du Saint-Laurent surtout, notre peuple forme une phalange compacte qu'il est plus difficile d'entamer. Cette circonstance lui permettra, en même temps, de réaliser, chez lui, tout ce que le catholicisme peut produire de plus achevé en fait d'organisation sociale, de devenir ainsi un foyer d'où rayonnera la civilisation chrétienne et de se sauver lui-même de l'anéantissement et de l'absorption. D'ici longtemps, en effet, le devoir le plus impérieux de l'élément canadien-français sera de se maintenir contre tous les assauts. Et s'il y réussit, ce sera encore grâce à la force morale que lui donne le catholicisme, grâce aussi à la vigilance, au dévouement, au patriotisme éclairé de ses pasteurs (*applaudissements*). Ne sont-ils pas toujours là, en effet, pour signaler les écueils, pour prendre l'initiative de toutes les entreprises propres à assurer le salut du peuple confié à leur garde.

N'est-ce pas à l'appel de nos évêques que commençait, il y a deux ans, une vigoureuse campagne contre l'alcoolisme qui menaçait de devenir un véritable danger national (*applaudissements*)? N'est-ce pas au zèle du clergé catholique, secondé par quelques laïques dévoués, que sont dus les consolants résultats déjà obtenus?

N'est-ce pas afin de réunir toutes les unités catholiques en un faisceau puissant, afin de donner à notre société des cadres

suffisamment robustes pour résister à toutes les pressions, que Mgr l'archevêque de Québec fondait, il y a plus d'un an, l'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE (*longs applaudissements*).

C'est le même zèle pour la cause catholique et nationale qui vous faisait accueillir Messeigneurs, avec tant de bienveillance, les fondateurs de l'A. C. J. C. Dans cette jeunesse qui déclarait croire à l'universelle efficacité du catholicisme pour le bien des individus et des sociétés, qui voulait s'employer à défendre nos intérêts religieux et nationaux, vous avez bien voulu voir une des espérances de l'avenir (*applaudissements*). Vous n'avez pas, depuis qu'elle existe, cessé de lui prodiguer vos encouragements et de veiller sur elle avec une paternelle sollicitude.

Votre présence au milieu de nous, Messeigneurs, témoigne assez hautement de votre constante bienveillance à notre égard. Pour répondre à cet honneur et aux marques réitérées de votre affection, qu'il nous soit permis de vous offrir l'assurance de notre dévouement de fils soumis, et l'expression de notre vive reconnaissance (*applaudissements*).

Parmi les causes diverses du réveil produit chez les jeunes, il y a quelques années, je me plais à signaler, ce soir, l'exemple qui, depuis longtemps, leur était donné par leurs aînés de France. C'est l'écho des vaillantes luttes soutenues contre un ennemi puissant et acharné par la jeunesse française, qui a éveillé, chez plusieurs d'entre nous, la pensée d'un semblable ralliement des jeunes catholiques en ce pays (*applaudissements*).

Bien que nous soyons séparés par 3,000 milles d'océan, le sang qui coule dans nos veines, la foi qui remplit notre cœur, les aspirations communes de nos âmes ne pouvaient nous laisser longtemps demeurer étrangers. Aussi, à notre invitation, l'A. C. J. de France a-t-elle bien voulu déléguer, vers nous, un de ses officiers les plus distingués, M. Pierre Gerlier, avocat au barreau de Paris, et membre du Comité Général de l'Association française (*applaudissements prolongés*).

A ce représentant de la jeunesse catholique de France, à cet envoyé du vieux soldat catholique qui a nom, M. le comte de Mun (*vifs applaudissements*), je suis heureux de souhaiter au milieu de nous la plus cordiale des bienvenues (*applaudisse-*

ments). Sa présence nous dit assez toute la sympathie qu'éprouve l'Association de France pour sa jeune sœur du Canada, et elle ne pourra que contribuer à resserrer les liens d'une amitié si désirable (*applaudissements*).

M. Gerlier peut être assuré de ne rencontrer ici que des amis et des frères qui conservent toujours vivace le souvenir de la vieille France catholique, qui s'attristent de ses deuils, mais partagent aussi ses espérances, persuadés qu'elle ne saurait périr puisque le cœur de la France vit toujours par le dévouement de ses meilleurs fils (*applaudissements*).

Si la langue que nous parlons rappelle à M. Gerlier notre origine, le spectacle de nos jeunes bataillons, moins nombreux et moins aguerris, il est vrai, que ceux de la mère-patrie, mais désireux comme eux de prendre part aux bons combats, ce spectacle, dis-je, le convaincra que sur la terre canadienne, l'âme française a survécu, puisqu'il s'y trouve encore des cœurs capables de s'enthousiasmer pour les plus nobles causes (*applaudissements*).

Il pourra constater que cette généreuse sève française a continué à circuler également dans les rameaux détachés du tronc canadien et transplantés sur le sol américain : le début de cette année, en effet, a vu éclore sous le ciel de la Nouvelle-Angleterre, une autre association destinée à jouer un rôle des plus salutaires parmi nos compatriotes de par delà la frontière (*applaudissements*).

J'augure les meilleurs résultats de nos relations commencées sous d'aussi heureux auspices ; j'espère qu'elles ne feront que se développer et s'affermir davantage, à l'avenir, pour la plus grande gloire de l'Eglise et du génie français (*longs applaudissements*).

Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, prend alors la parole pour souhaiter à ses hôtes, dont la plupart sont fils de l'Université, la plus cordiale des bienvenues.

DISCOURS DE MGR MATHIEU.

Ce qu'on attend de l'Association de la Jeunesse

Messeigneurs,
Messieurs,
Monsieur le président,

On m'a prié de vouloir venir assister à cette séance et souhaiter la bienvenue dans l'Université aux membres de l'Association catholique de la jeunesse canadienne.

Il m'a semblé, d'abord, que la chose n'était pas nécessaire. Le père ne se croit pas obligé de dire à ses enfants que la maison paternelle leur est toujours ouverte.

La plupart des membres de cette Association ont fait leurs études classiques dans l'un ou l'autre des collèges affiliés à l'Université; c'est là qu'ils ont puisé la vie intellectuelle dont ils sont fiers et qui leur permet de faire du bien (*applaudissements*).

Les quelques autres membres de l'Association ont étudié dans des maisons d'éducation où on leur a appris à apprécier l'œuvre que nous faisons, le dévouement que nous y mettons, et nous sommes sûrs de leur sympathie comme ils peuvent compter sur la nôtre (*applaudissements*).

C'est dire à tous ces jeunes gens que nous sommes heureux de leur offrir l'hospitalité dans notre maison.

Du reste, comment pourrions-nous ne pas nous intéresser à cette œuvre qui, bien conduite, peut jouer un rôle aussi important qu'utile (*applaudissements*).

D'abord, c'est une œuvre de jeunes gens.

On raconte qu'un roi de France, arrivé à l'âge d'homme, interrogeait un jour, affectueusement, sa vieille gouvernante sur les motifs qui l'avaient poussée à l'entourer d'une sollicitude admirable, durant son enfance qui avait été difficile. Il en reçut cette belle réponse: "Vous m'apparaissiez beau comme l'espérance."

Nous aussi, en regardant les jeunes gens, aux heures difficiles que nous traversons, nous pouvons dire à notre tour: "Nous vous trouvons beaux comme l'espérance, l'espérance de l'Eglise, l'espérance de la Patrie."

Le sang circule chaud et généreux dans vos veines; votre intelligence s'ouvre radieuse à la vérité; dans votre corps, dans votre âme, la vie monte abondante, joyeuse, comme au printemps monte dans les branches, la sève qui les gonfle et jaillissant en fleurs, en fruits, refait à la terre son éternelle parure.

Et cette vie si riche, vous avez confiance en elle; car elle ne vous a pas encore trahis; aucun nuage n'a encore obscurci vos lumineux horizons; aucun désenchantement n'a encore refroidi votre premier enthousiasme. Quand les mots sacrés d'Eglise et de Patrie résonnent à vos oreilles, votre âme frémit d'impatience et d'ardeur, et vous éprouvez le désir de vous dévouer aux grandes causes qu'elles vous présentent à servir.

En un mot, vous avez foi dans l'avenir; non seulement vous êtes notre espérance, mais vous avez l'espérance.

Voilà ce qui met à vos fronts un charme impérissable; voilà ce qui attire à vous nos regards, ce qui incline vers vous nos cœurs, ce qui inspire à l'Eglise, pour vous, des sollicitudes maternelles et des dévouements infatigables.

Voilà pourquoi nous vous disons avec le poète:

"Aimez votre jeunesse; aimez, gardez la toute;
Elle est de vos aînés l'espoir et le trésor;
Portez-la fièrement, sans en perdre une goutte;
Portez-la devant vous comme un calice d'or."

Portez-la, c'est-à-dire soyez-en les maîtres; portez-la devant vous pour la voir toujours et toujours penser aux devoirs qu'elle impose; portez-la comme un calice d'or, comme ce qu'il y a de plus précieux au monde.

Et pour que votre jeunesse puisse produire tous les fruits qu'on est en droit d'attendre d'elle, vous avez voulu vous unir; vous avez compris que l'homme isolé n'est qu'une faiblesse, une proie promise à la défaite; que les hommes unis sont une force (*applaudissements*). Si on ne les craint pas, au moins, on les respecte; si on ne marche pas avec eux, au moins on les laisse passer; si on n'acclame pas leur drapeau, au moins, on le laisse flotter librement (*applaudissements*).

Vous vous êtes unis sous la direction de prêtres éclairés qui sont choisis par NN. SS. les évêques. Ils ne vous imposent pas le sujet de vos études, ils vous aident à le choisir; ils vous mettent en face des documents que vous devez étudier; ils sont pour vous, non un bras qui pousse, mais une main qui guide avec discrétion et sagesse.

Ils ont l'expérience; mieux que vous, ils savent qu'il y a des milliers de questions sur lesquelles les honnêtes gens ont le droit d'avoir des opinions différentes et le devoir de se pardonner ces divisions; que s'il faut être intransigeant sur les questions de principes, il ne faut pas l'être sur les questions libres, que la mission des fidèles au sujet de celles-ci, est de suivre l'Eglise et non de la devancer, *magistram illam sequi non praeire.*

Ils ont l'expérience; mieux que vous ils savent que l'engin de séduction le plus irrésistible qu'on puisse employer pour faire le bien, c'est la bonté qui n'est rien autre chose que la charité. Que d'âmes pourraient dire de ceux qui les ont ramenées à Dieu, ce que S. Augustin disait de S. Ambroise:

"*Eum amare coepi non tanquam doctorem veri sed tanquam hominem in me.* "Ce que j'aimai d'abord en lui, ce n'était pas le docteur, c'était l'homme, ce n'était pas la vérité qu'il enseignait, mais la bonté qu'il me témoignait."

Ils ont l'expérience; mieux que vous ils savent qu'il faut au jeune homme des convictions; que pour avoir des convictions qu'il défende comme on défend un patrimoine, il faut les baser sur des raisons qui ne se jugent qu'après de sérieuses études. Et, par conséquent, ils cherchent à vous persuader que le premier devoir des jeunes est d'apprendre, non pas tant les sciences accessoires qui ne mènent qu'à la fortune et à l'hon-

neur, mais la science fondamentale qui conduit la vie individuelle et sociale; ils veulent vous convaincre que si la foi du charbonnier n'a jamais été un idéal, elle répond moins encore aux besoins de notre époque qu'à ceux du passé; qu'en des temps comme le nôtre, où tout est discuté, où n'importe qui écrit n'importe quoi sur les plus graves questions, il importe, plus que jamais, que les convictions du chrétien soient raisonnées, réfléchies, justifiées et solidement bâties.

Vous continuerez à travailler sous cette direction, aussi sage qu'utile; vous resterez convaincus que le christianisme n'est pas seulement une vérité qu'il faut croire, un culte qu'il faut pratiquer, que pour être catholique, il ne suffit pas de donner à Jésus une admiration stérile et d'ensevelir sa religion dans le secret de son cœur comme on enferme un parfum précieux dans une urne bien close, mais qu'il est nécessaire de mettre sa vie extérieure en harmonie avec ses convictions intimes, et de manifester, au dehors, une foi que l'inaction condamnerait à périr (*applaudissements*).

Vous travaillerez à faire la consolation de NN. SS. les évêques qui sont vos guides et qui veulent faire comme Gédéon, mettant dans les mains de ses trois cents braves, un flambeau et une épée. L'épée qu'ils désirent vous voir ceindre, c'est l'arme de la vertu, fortement trempée contre le mal, le flambeau qu'ils désirent voir entre vos mains et qui devra éclairer vos esprits durant votre vie entière, c'est celui d'une foi solide, inébranlable, raisonnée.

Vous allez commencer votre congrès; vous allez y discuter des questions importantes. Vous apporterez dans ces discusions, cette charité qui animait les fidèles de la primitive Eglise et qui faisait dire aux païens: "Voyez, comme ils s'aiment." Vos discussions seront des dialogues où les combattants alterneront, avec un égal talent, une grâce charmante et une verve digne du sujet.

En retour de l'hospitalité qu'elle vous donne, l'Université demande votre sympathie. Elle en est digne; car elle est faite de tout ce qui est capable de séduire une âme élevée, elle est faite de dévouement et de générosité, d'abnégation et de sacrifice (*longues salves d'applaudissements*).

A maintes reprises, les jeunes avaient interrompu Mgr le Recteur, pour lui témoigner combien sa noble parole était goûtée. Il eut fallu être aveugle et sourd pour ignorer, après la péroraison, que tous les cœurs étaient conquis.

Certains journalistes, peut-être bien intentionnés, mais à l'imagination un peu vive, ont fait au discours de Mgr Mathieu, l'aumône d'un commentaire. Les commentateurs sont-ils parents des traducteurs? Nous l'ignorons, mais il est certain que la glose ne vaut jamais le texte même. Passons une discrète éponge sur les notes moins exactes, pour ne tenir compte que du bon mouvement qui les a provoquées.

Le délégué apostolique au Canada, Son Excellence Mgr SBARRETTI, se lève alors, et monte sur l'estrade aux applaudissements de l'auditoire. Le représentant de Sa Sainteté Pie X, tient à dire à la jeunesse de l'Association ce qu'il pense d'elle et quels espoirs l'Eglise fonde sur sa généreuse ardeur, son dévouement et ses bonnes dispositions.

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MGR SBARRETTI.

Ce que doit être l'Association de la Jeunesse

C'est par une heureuse inspiration que vous avez convoqué le congrès de la jeunesse catholique, en même temps que nous célébrons des fêtes solennelles en l'honneur du grand évêque fondateur de l'Eglise canadienne. Je crois que le saint prélat doit se réjouir, au ciel, en constatant que l'esprit de foi et d'attachement à notre sainte mère l'Eglise, est si ardent en votre population, et surtout si agissant dans l'âme de la jeunesse canadienne.

Et je ne peux pas m'empêcher d'exprimer la consolation que j'éprouve, en voyant ici, un représentant de la jeunesse catholique de France. La présence de ce gentilhomme vient affirmer la communauté d'aspiration et d'idéal, qui est le triomphe du royaume du Christ en France, au Canada et dans le monde entier (*applaudissements*). J'espère que les nuages accumulés sur le beau ciel de la France seront bientôt dissipés (*applaudissements*), et qu'après le terrible orage apparaîtra, plus éclatante et plus aimable, la lumière du soleil de la foi (*applaudissements*).

En même temps, il faut étudier, prier et agir. Et la jeunesse catholique canadienne a pris comme devise ces trois mots, qui symbolisent tout ce qu'il y a à faire pour le bien de la religion et la patrie. Tout le monde doit travailler afin de promouvoir la gloire du bon Dieu ; mais de la jeunesse comme des soldats plus forts et plus agiles, nous attendons plus d'intensité dans l'étude, et plus de vigueur dans l'action.

Vous avez aimé vous grouper afin de donner à votre mouvement l'ordre, la discipline et la cohésion d'un bataillon bien organisé parmi les fils de l'Eglise canadienne. Mais il faut que vous n'oubliez jamais qu'il n'y a pas de disciples sans maître, de bataillons sans chef. Le chef suprême de l'Eglise, c'est le Pape; le chef de chaque diocèse, c'est l'évêque. A toute organisation qui veut facilement atteindre sa fin, l'union, la persévérance et l'esprit de sacrifice sont nécessaires. Je vous recommande donc une union intime entre tous les membres de votre société.

Le but premier de votre société, c'est de promouvoir le triomphe du royaume du Christ et le bien de la patrie par l'union des forces catholiques. Rappelez-vous toujours que la désunion est cause de faiblesse et de désagrégation, comme l'union est principe de force. Le chemin de l'étude et de l'action, la voie de la vertu est quelquefois semée de difficultés très graves et très sérieuses. Ne vous laissez pas abattre par les obstacles, sachant que la persévérance est la vertu des cœurs nobles et forts, et que la persévérance seulement vous conduira au triomphe (*applaudissements*).

Dans les œuvres naturelles, mais surtout dans les œuvres surnaturelles, il n'y a pas de succès sans l'esprit de sacrifice. Ceux qui ne reculent pas devant les obstacles, ceux qui sont prêts à se sacrifier tout entiers à une noble cause sont assurés du succès (*applaudissements*). J'ai confiance donc que vous ne permettrez à aucune puissance de briser votre union, que vous mettrez, dans l'œuvre commencée, toute la vigueur d'une jeunesse robuste et confiante, que vous serez toujours disposés à vous y donner entièrement, et que vous obtiendrez la récompense réservée à ceux qui persévèrent (*applaudissements prolongés*).

Le R. P. Hermas Lalande, S. J., aumônier-directeur, de l'A. C. J. C., traite ensuite de l'*Association et l'union*.

DISCOURS DU R. P. HERMAS LALANDE, S. J.

L'Association et l'union

Messeigneurs,
Messieurs,

Le programme de notre congrès, tel que premièrement conçu et publié, n'incluait pas la mise en scène de l'aumônier-directeur de l'Association. Il semblait à celui-ci que son rôle devait se borner à rester derrière la coulisse, à soutenir les pas hésitants et la parole timide des jeunes qui n'ont pas encore affronté les grandes rampes.

Mais, voici que des esprits mieux intentionnés que bien avisés en ont pensé autrement, que des langues obligeamment méchantes, se sont mises à chuchoter: "Pourquoi ne parle-t-il pas, lui? Pourquoi confie-t-il tous les travaux aux autres sans rien se réserver de la besogne pour lui-même? Pourquoi les charge-t-il de donner des conseils à la jeunesse, quand, de par état et fonction, il est mieux à même que tous de la connaître et de lui dire la vérité? Etc., etc.!" (*Hilarité et applaudissements*).

A ces propos, apparemment judicieux, se joignit la difficulté qu'un des sujets mentionnés au programme cherchait vainement, depuis plusieurs jours, un titulaire. Et je me trouvais un peu dans la position d'un brave curé qui, pour une grande fête où doit assister l'évêque, aurait annoncé un célèbre prédicateur de circonstance, puis, frustré dans son attente, devrait ensuite s'exécuter lui-même. (*Rires*).

Malgré toute leur estime pour le pasteur, les paroissiens eussent, tout de même, préféré entendre un verbe plus neuf. Il en est probablement ainsi de vous, mes chères *jeunes ouailles!* (*On rit*) Mais, pour nous montrer de bonne composition avec les sympathiques mauvaises langues, pour ne point paraître in-

traitable et ne pas laisser complètement intraité le sujet si important de l'association et de l'union infrangible des forces nationales et catholiques au pays ; malgré la solennité des circonstances et la présence de votre évêque — de vos évêques, — vous devrez vous résoudre à entendre tout bonnement votre curé! (*Rires et applaudissements*).

Brièvement, il vous parlera à vous ; mais il parlera aussi de vous..... Oh! ne craignez pas! Ce ne sera guère en mal et beaucoup en bien. Il profitera de la superbe occasion offerte pour dire à vos aînés qui, envisageant le bien qu'ils ont désiré sans pouvoir l'accomplir, descendent soucieux la seconde pente de la vie ; pour dire à vos chefs spirituels qui sont, en même temps, vos guides naturels ; pour dire à tous, enfin, quel espoir on est en droit de fonder sur vous, et combien ils peuvent sourire aux nombreux lendemains que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française prépare à notre patrie (*applaudissements prolongés*).

Afin de préparer ces lendemains glorieux, les jeunes, à une époque où l'individualisme plus que jamais est voué à la défaite, dans un siècle où les méchants se coalisent souvent sans autre lien d'unité que la haine du bien et des bons, les jeunes Canadiens français ont compris qu'il fallait s'associer.

Il vous souvient, peut-être, Mesdames et Messieurs, d'avoir lu dans la vie du chevalier sans peur et sans reproche, écrite par le loyal serviteur, ce trait: "Alors que Bayard était enfant, et que, cependant, l'âge était venu pour lui de diriger sa vie, son père le fit venir et lui posa cette question: "Que veux-tu être?" L'enfant lui répondit: "Mon père, je veux être soldat." Le lendemain, sur la route poudreuse de la montagne, l'enfant chevauchait sur un vieux cheval montagnard paternel. Où s'en allait-il ainsi? Il allait chez son oncle, l'évêque de Grenoble, qui, après l'avoir réconforté par tous les conseils qui devaient faire de lui le type idéal de la chevalerie française, le conduisit au duc de Savoie pour apprendre de lui le beau et noble métier des armes."

Il y a cinq ans environ, Messieurs, quelques jeunes gens, épanchant leur cœur dans une causerie pleine d'abandon, se virent poser, par un religieux, la même question qu'à Bayard:

"Que voulez-vous être?"

Mon Père, nous voulons être des soldats.... soldats de l'Eglise et de la patrie (*applaudissements*).—Oui, mais vous sentez-vous suffisamment armés?

—Nous nous équiperons!

—Très bien, mais où est l'armée, où est, du moins, le bataillon que vous voulez rejoindre? Nous ne sommes plus au temps des chevaliers isolés et errants!

—Le bataillon, mon Père, nous le formerons; l'armée, nous en tracerons les cadres et, — nous le pressentons, nous en avons l'intime conviction, — toute la jeunesse du pays accourra les remplir et se ranger sous notre drapeau (*longs applaudissements*).

Le lendemain, par les rues de Montréal, fort poudreuses elle aussi, (*on rit*), défilait et discourait avec animation, la petite troupe de braves. Où allaient-ils ainsi, joyeux et le front chargé d'espoir? Ils se rendaient auprès de leur archevêque. Celui-ci les encouragea, les réconforta, leur prodigua ses conseils, les exhorta — équivalemment — à faire revivre dans la Nouvelle-France, "ce type qui tend trop à disparaître, du chevalier sans peur et sans reproche,".... puis il les bénit.

Dès lors, on peut dire que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française était fondée. Je ne vais pas vous en retracer l'histoire. Un autre, celui-là même qui dirigeait la troupe d'élite, le vice-président Versailles (*acclamations*), le fera, demain, beaucoup mieux que je ne pourrais. Qu'il me suffise d'ajouter que ces quelques jeunes gens ont vu leur rêve se réaliser, le bataillon se former, les cadres de la petite armée s'élargir; si bien, Messeigneurs, que leur aumônier a, ce soir, l'indicible joie de vous offrir l'hommage, le respect et le dévouement de 35 cercles et de 1200 membres (*applaudissements prolongés*). Comme au premier jour de l'œuvre à Montréal, comme Bayard, enfant à Grenoble, leurs délégués sont venus se mettre à vos pieds pour vous demander conseil et direction, pour vous prier de leur apprendre à ranimer dans notre pays, par la fidélité aux traditions déjà trois fois séculai-

res, ce catholicisme et ce patriotisme sans mélange, qui nous ont faits ce que nous sommes et sans lesquels nous cesserions bientôt d'exister (*Bravo! Bravo!*).

Malgré le progrès et l'expansion rapide de l'Association catholique, malgré les ardeurs généreuses qu'elle a suscitées et la semence d'idées saines qu'elle a fait germer par tout le pays, il s'est trouvé certains esprits chagrins pour douter de son opportunité. D'aucuns, peu nombreux, ne nous ont pas épargné la critique. Mais l'Association ne s'en est pas émue. Elle sait, voyez-vous, — M. Georges Goyau à la suite d'un archevêque américain, le lui a appris, et je cite ici leurs paroles — "elle sait que la critique ne manque jamais" aux meilleures œuvres et que "cette critique, généralement, vient des hommes fainéants qui se réjouissent de voir l'insuccès suivre l'action, parce que de cette façon ils trouvent la justification de leur propre paresse." (*applaudissements*).

Heureusement, Dieu a voulu que l'A. C. J. C., de plus en plus prospère, ne leur donnât pas ce malin plaisir (*Rires et applaudissements*).

Inopportune! Messieurs, l'Association Catholique de la Jeunesse! Mais, sans être pessimistes et sans vouloir envisager tout en noir, regardez donc ce qui se passe autour de vous! N'est-il pas vrai que, depuis quelques années, apparaissent chez nous des symptômes évidents de faiblesse et de trop justes sujets d'alarme? Est-ce que notre bilan comme entité vraiment, intégralement religieuse et nationale, ne se chiffre pas plutôt par des pertes que par des gains? Est-ce que, malgré des apparences trompeuses et certains honneurs stériles accordés à quelques-uns des nôtres, notre influence ethnique ne va pas s'amoindrissant chaque jour, et cela à cause même de nos divisions injustifiables? (*Mouvement dans l'auditoire*) Bien plus, à force d'abandons de nos droits et de concessions réitérées, n'en sommes-nous pas venus à nous faire une fausse conception de ces droits eux-mêmes et à les considérer comme douteux et non avenus? (*applaudissements prolongés*). Ce qui est le comble de la déchéance. Direz-vous que j'exagère? Mais il y a à peine un mois, on est allé jusqu'à traiter d'écervelés et de perturbateurs les braves jeunes gens que voici, parce qu'au lieu de

"mendier" auprès des compagnies, la mise en pratique d'un droit que nous garantissent l'esprit de la constitution, la décence et le bon sens, ils osaient "l'exiger" et réclamaient une loi, les jeunes présomptueux! (*Bravos et applaudissements prolongés*).

Est-ce que, grâce à une presse mercantile, vulgaire et sans principe, qui mêle le sacré au grotesque, les cérémonies religieuses aux gestes des actrices de bas étage, les portraits de prêtres à ceux de la tourbe humaine (*mouvement dans l'auditoire et applaudissements*); qui prêche une demi-religion de surface, quand cela fait son affaire, quitte à recommander ce qui fait pièce à la vraie religion, quand c'est plus avantageux, est-ce qu'on n'est pas en train de désorienter un peuple insuffisamment préparé à de pareils assauts? (*Vifs applaudissements et bravos prolongés*).

Et la libre-pensée, ne fait-elle pas déjà son œuvre au milieu de nos cités? Les idées les plus subversives elles-mêmes n'y ont-elles pas cours? Est-ce qu'on n'en est pas venu à prêcher ouvertement et librement le socialisme et jusqu'à l'anarchie? (*Salve d'applaudissements*).

Inopportune, l'Association! Mais faut-il attendre que nous soyons complètement débordés pour nous compter et nous grouper? (*Bravo!*)

Outre les multiples sociétés franc-maçonniques d'origine anglaise, qu'on s'obstine en certains quartiers, à considérer comme anodines, n'en est-il pas surgi d'ouvertement agressives et sectaires? relevant du Grand-Orient qui a mis les catholiques de France au ban de la nation? (*Très bien! très bien!*). Or, leurs adhérents se multiplient au point que, sans grandes modifications, nous pouvons leur appliquer à rebours ces paroles de Tertulien: Ils ne sont que d'hier, et déjà ils remplissent tout ce qui est à nous, les villes, les assemblées, les municipalités, les parlements. Et nous n'avons pas même la consolation d'ajouter avec le grand apologiste: "Ils ne nous laissent que nos temples." Non, hélas! ils envahissent, hypocritement, jusqu'à nos églises; et, comme le répétait dernièrement un homme public très au courant, nous sommes réduits à ne plus savoir à qui nous parlons (*Longues salves d'applaudissements*).

Outre ces sociétés formellement et nommément défendues par l'Eglise, combien d'autres dites neutres qui en sont le vestibule, où de naïfs Canadiens français font, à leur insu, l'apprentissage des premières! où ils versent leur argent, que des chefs haut gradés emploieront bientôt à les étrangler comme race et comme croyants! (*Bravo! Bravo!*)

Je pourrais poursuivre indéfiniment l'énumération, qui n'est, somme toute, que le résumé d'un programme et de développements que, Messieurs, vous vous ferez un devoir d'honorer de votre présence pendant tout le congrès.

Mais je m'arrête et je conclus, bien logiquement, vous l'admettrez, — qu'en face d'un tel état de choses, on ne pouvait rester les bras croisés. Aux coalitions et aux menées des pervers et des inconscients, coûte que coûte il fallait opposer l'association, l'action des bons et des gens avertis (*applaudissements*).

Or, pouvait-on pour cela, s'adresser à l'âge mûr, aux hommes déjà vieillis dans l'intransigeance des partis dont ils s'étaient faits les très fidèles serviteurs? (*On rit*) Combien cela eût été désirable et plus immédiatement efficace! On l'a plus d'une fois tenté, mais en vain. Et l'on essaie encore (*Hilarité générale*). J'augure mieux de la dernière tentative, car elle dispose de ressources, de bonnes volontés, d'énergies et de bénédictions que n'ont pas eues les autres. Et permettez-moi, ici, Monseigneur, de vous remercier (*applaudissements*), vous et votre ferme auxiliaire, d'avoir déjà réussi à grouper une phalange d'hommes intrépides sur le fécond et solide terrain de l'Action Sociale catholique (*applaudissements prolongés*).

Donc, l'association des forces catholiques et nationales s'imposait et s'impose encore plus que jamais parmi nous. Les aînés ne pouvant réussir à effectuer un groupement compact, occupés qu'ils étaient à brandir de petits fanions de clans beaucoup plus qu'à arborer fièrement le drapeau national (*salve d'applaudissements*), les jeunes, eux, encore libres de toute attache, épris d'idéal et débordant d'une sève généreuse, ont saisi le drapeau et l'ont élevé bien haut. Une immense acclamation salua leur beau geste (*Bravos et acclamations prolongées*).

Beaucoup d'hommes, même déjà engagés dans un courant d'idées divergentes des nôtres, leur témoignèrent de la sympathie, de l'intérêt. Eux qui avaient vécu encerclés dans des cadres politiques étranglant toute liberté et toute indépendance; (*mouvement dans l'auditoire*) ; eux qui s'étaient fait une mentalité de partisans aveugles ou borgnes (*applaudissements*), eux-mêmes se réjouirent de voir enfin surgir une jeunesse moins esclave et plus fière, qui mettait en tête de son programme: "Etude", afin de pouvoir penser par elle-même, se faire des convictions personnelles et secouer ensuite tout joug avilissant (*Triple salve d'applaudissements*). Tout en constatant que cette jeunesse leur échappait, que le cri de "crois ou meurs" ne la faisait pas sourciller: qu'au contraire, elle tressautait de joie à la nouvelle du triomphe d'un principe et de l'affranchissement de la liberté; malgré tout, ils ne purent s'empêcher de l'admirer et de l'applaudir. Ils ne pouvaient faire mieux (*Bravos et applaudissements redoublés*).

Or, ces sentiments que je signalais, il y a deux ans, dans LE SEMEUR, sont encore plus vivaces aujourd'hui. Plus que jamais on s'éprend de sympathie et d'admiration pour les jeunes qui veulent, par l'association de la piété, de l'étude et de l'action, parer aux dangers, présents pour eux, et menaçants pour ce qui leur est encore plus cher qu'eux-mêmes: la foi et la nationalité (*Longues acclamations*).

Ici, messieurs, une question probablement surgit spontanément dans vos esprits comme dans le mien. Vous vous demandez jusqu'où et dans quelle mesure l'Association Catholique a réalisé son idéal et a été fidèle à son programme?

A cette question, d'autres répondront dans le cours des séances qui vont suivre et, comme elle me semble moins pressante que le temps que je m'étais assigné, je me bornerai simplement à vous assurer que l'Association garde l'orientation qu'elle s'est donnée à son origine.

Son idéal, elle ne l'a pas encore atteint; elle n'y arrivera probablement jamais. Il est si sublime! il dépasse tellement les faiblesses inhérentes aux hommes, mêmes les meilleurs! Mais elle y tend, elle y aspire de toute son âme (*applaudissements*).

Dans l'exécution du programme, il y a bien quelques points faibles; les membres de l'A. C. J. C. cèdent peut-être parfois aux courants qui entraînent le reste de la jeunesse. Une fois sortis du collège, les nouveaux universitaires accordent vraisemblablement trop de leur vie aux distractions et aux relations sociales, à ces mille riens qui leur dérobent des heures précieuses et qui créent chez eux, sinon des habitudes de paresse intellectuelle, du moins, autre chose que des habitudes de travail réglé et méthodique (*Rires suivis d'applaudissements*).

De la piété, ils en manifestent souvent et sans respect humain. Mais je voudrais qu'ils en pénètrent chacun de leurs actes, en les surnaturalisant davantage.

Et l'action?...—Oh! pour celle-là, ils sont toujours prêts (*On rit*). Les conditions de la plupart des cercles, l'enfance de notre œuvre, le peu de ressources dont elle dispose ne permettent pas encore de l'exercer sur un vaste champ. Tout de même, la valeur parfois devance les ans et le dévouement supplée aux autres ressources. Nous en avons eu la preuve il n'y a pas longtemps (*applaudissements*). Laissez-moi vous dire, mes chers jeunes amis, qu'en cette circonstance, vous vous êtes révélés à votre aumônier-directeur, sous votre plus séduisante physionomie. Il a touché du doigt le ferment de générosité et d'ardeur dont disposent nombre d'entre vous.

Mais le mouvement en faveur du français a laissé voir aussi une fissure.... une plaie — oh! si peu que rien — dont les jeunes, tout comme leurs aînés, pourraient avoir bientôt à souffrir; une plaie qui, si elle s'agrandissait, menacerait l'Association en son essence même, c'est-à-dire dans sa parfaite union en tout ce qui touche la cause nationale et religieuse. Cette plaie, mes jeunes amis, laissez-moi lâcher le mot, c'est... la "partisannerie." (*mouvement dans l'auditoire*).

Qu'un membre de l'Association appartienne, par ailleurs, à tel ou tel parti politique, peu m'importe! L'A. C. J. C. laisse une parfaite liberté à ce sujet. Mais avant d'être — je parle ici priorité et non chronologie — mais avant d'être membres de factions politiques, vous êtes membres de l'Association (*applaudissements*); tout comme avant d'être citoyens, vous êtes catholiques (*Bravos, suivis d'applaudissements prolongés*).

Et pourquoi? C'est que la fin de l'Association domine de toute sa supériorité, les sphères de la politique et les contingences des partis (*Très bien! très bien*).

Je vous supplie donc, mes chers amis, de ne vous laisser jamais aller à l'odieux travers de ceux qui, en présence d'une question vitale, comme la langue française par exemple, s'arrêtent hésitants pour constater d'abord si ses défenseurs et ses champions du jour portent des couleurs bleues ou rouges (*mouvement*), et qui, en définitive, préféreraient voir se mourir celle que nous chérissons comme une mère, qui consentiraient à ce qu'elle devienne languissante et muette plutôt que d'attribuer son salut et son triomphe à un adversaire politique (*Longs applaudissements*).

A ce propos, je veux vous citer une élégie touchante, empreinte d'un patriotisme austère, qu'un poète polonais, a composée pour son infortunée patrie:

"Une femme tomba en léthargie et son fils appela les médecins.

"L'un dit: "Je la traiterai selon la méthode de Brown et je la sauverai. Les autres répondirent: qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Brown.

"Je la traiterai suivant la méthode d'Hahnemann, dit un second; c'est le salut (*On rit*).

"Les autres s'écrièrent: qu'elle meure plutôt que d'être traitée d'après la méthode d'Hahnemann! (*Hilarité générale*). Et ainsi de chacun, tandis que la femme gisait toujours inanimée.

"Alors, le fils s'écrie violemment, dans son désespoir: O ma mère!

"Au cri de son fils, la femme s'éveilla et elle fut guérie (*Applaudissements*). Et le fils chassa les médecins." (*Hilarité et applaudissements*).

O douce langue française, ô ma mère! O toi qui as bercé notre enfance au murmure de tes accents! Léthargique, ta voix est presque universellement muette, en nos ports, en nos gares, sur des chemins de fer qui sillonnent une province conquise à la civilisation par Champlain! (*Salve d'applaudissements*) tellement muette qu'un étranger — j'en appelle ici à M. Gerlier

(*applaudissements*)—traversant nos villes, pénétrant dans nos hôtels, montant en convoi, serait en droit de se demander si vraiment il se trouve en pays français. Et pendant ce temps, des fils dégénérés se disputent entre eux pour savoir si l'on doit, ô ma langue maternelle, te donner regain de vie et te rendre au moins l'égale d'une étrangère en ta province (*acclamations prolongées*).

Veuillez, noble représentant de ce qui personnifie le mieux aujourd'hui la vraie France, — le vénérable comte de Mun et l'Association catholique française (*Longs applaudissements*),— veuillez ne pas nous juger par cette simple superficie des choses. A notre tour, nous vous ferons l'honneur de ne pas condamner votre chère patrie sur les actes de ceux qui président à votre gouvernement, sur le mal que nous voyons en elle, que nous entendons dire d'elle (*Très bien, très bien!*).

Suivant le conseil de M. René Bazin aux jeunes Belges, nous l'aimerons, votre patrie, pour le bien que nous savons d'elle, et aussi pour celui que nous ne connaissons pas; car, répéterai-je avec lui, "si elle avait jamais ressemblé au portrait que ses ennemis font d'elle, il y a longtemps qu'elle ne serait plus" (*applaudissements*). Mais comme la nôtre, grâce à la jeunesse, elle aura des lendemains nouveaux (*acclamations prolongées*).

Ici, notre langue, commercialement et officiellement parlant, souffre de léthargie; elle est systématiquement ostracisée de nos services publics, c'est vrai. Quelques-uns des nôtres, mûs par de vils intérêts se chicanent autour de son lit de douleur. Mais près de la malade, veillent des fils bien nés (*Bravo! bravo!*); c'est la Jeunesse Catholique (*acclamations*), c'est tout un peuple — 460,000 voix — qui viennent de pousser le cri sauveur, ô ma mère! (*Salve d'applaudissements*) Oui, ô ma mère, réveille-toi, parle, parle; résonne partout: aux échos des Laurentides comme aux brises de notre fleuve; sur nos palais flottants actuels, tout comme, trois siècles passés, sur les humbles barques qui de Stadacona portaient, avec le père de notre race, la civilisation jusqu'aux grands Lacs (*Bravos et acclamations prolongées*). Ceux qui te discutent ne t'aiment pas, ils ne s'aiment qu'eux-mêmes (*Longs applaudissements*). Mais

S. G. Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

S. G. Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal.

S. Exc. Mgr Sbarretti,
Délégué Apostolique au Canada.

S. G. Mgr Bégin, Archevêque de Québec,
Président d'honneur du Congrès.

S. G. Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi.

S. G. Mgr E. Roy, Evêque d'Eleuthéropolis.

nous, nous te vouons un culte filial. Rends-toi, à nos vœux! Eveille-toi, parle, ô mère! (*Véritable ovation*).

Messieurs, notre plainte sera entendue. On ne résiste pas aux vœux de tout un peuple, pourvu que celui-ci, dans ses revendications, reste fier, constant et uni.

Associons-nous donc, groupons-nous, serrons-nous, aimons-nous. Sur le merveilleux champ de bataille de l'Action Sociale catholique, choisi par le métropolitain de Québec et béni par l'Evêque des évêques, Pie X, ainsi que par son illustre représentant parmi nous, "tous ensemble, et d'un même cœur, faisons taire les préjugés et les querelles, négligeons les partis qui veulent lutter les uns contre les autres; unis dans la même charité chrétienne et fraternelle, travaillons pour Dieu" et notre race qui, plus que toute autre au Canada, personnifie son Eglise (*applaudissements et ovation prolongés*).

Ce discours sonnait, franche et claire, la note qui allait dominer au congrès, et les salves répétées d'applaudissements, témoignaient qu'il était bien au diapason de l'auditoire.

Le président invite alors à prendre la parole, M. Pierre GERLIER, avocat au barreau de Paris, représentant de M. le comte Albert de Mun et délégué officiel de *l'Association de la Jeunesse Française,* dont il est le vice-président. Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte même du discours de M. Gerlier.

Voici le compte rendu publié dans l'*Action Sociale,* le 24 juin:

"M. Gerlier, délégué de la Jeunesse Française, est invité à prendre la parole. Dès les premiers mots, son enthousiasme passe à l'auditoire, et son trop bref discours est interrompu à chaque instant par des acclamations frénétiques.

Des circonstances malheureuses ont empêché le comte de Mun d'assister en personne au congrès. Mais il a confié à son jeune ami et représentant, M. Gerlier, une lettre toute vibrante, où il exprime aux jeunes Canadiens l'estime qu'il a pour eux.

Le délégué français, d'une voix enflammée, fait à l'auditoire l'exposé des luttes qu'ont à soutenir et des victoires que commencent à remporter les jeunes catholiques de France.

Leur jeunesse serait un écueil s'ils ne marchaient à la lumière de trois principes sauveurs : la piété, l'étude et l'action. Notre sympathique ami termine son discours par une péroraison pleine d'espoir en la miséricorde divine et l'avenir de la France.

L'assemblée se lève frémissante et fait à M. Gerlier une longue ovation.'

La précieuse lettre de M. le comte de Mun, apportée par M. Gerlier, restera dans les archives de notre Association comme un trésor d'un prix inappréciable.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

Paris, le 20 mai 1908.

A Messieurs les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,

Messieurs,

J'aurais voulu pouvoir, cette année, participer aux fêtes préparées pour le troisième centenaire de la fondation de Québec, et reprendre ainsi le projet que j'avais dû, pour des raisons de famille, abandonner en 1880, lorsqu'une première fois déjà les Canadiens ont bien voulu m'inviter à leur rendre visite.

Puisque cette joie m'est refusée, je veux, du moins, m'associer de loin au généreux enthousiasme qui, le jour du centenaire, fera tressaillir vos âmes.

Quel Français ne serait saisi d'une noble et patriotique émotion, au souvenir de cette journée du 3 juillet 1608, où Samuel Champlain planta, sur le rocher de Québec, le drapeau de la France, qui, durant un siècle et demi, devait y flotter jusqu'au soir tragique où le grand Montcalm, encore chargé des lauriers de Carillon, périt dans la plaine d'Abraham !

Quel catholique de la Vieille-France pourrait oublier que, près du drapeau de son Roi, Champlain dressa la Croix de

Jésus-Christ, marquant ainsi la Nouvelle-France du symbole ineffaçable gravé dès lors au cœur des Canadiens!

Je n'offense pas leur "loyalisme" en célébrant cette "tradition sainte", chantée par Crémazie, qui sait:

> "En régnant sur leur coeur, garder de toute atteinte,
> Et leur langue et leur foi."

D'ailleurs, si comme Français et comme catholique, les fêtes du centenaire de Québec éveillent en mon âme une puissante émotion, d'autres raisons encore, et plus intimes, me rapprochent de vous.

Je conserve pieusement, avec le diplôme de membre honoraire du Cercle Catholique de Québec, la lettre où cette distinction m'était annoncée. "Vous travaillez, disait le Président du Cercle, ainsi que vos compagnons de lutte, au relèvement de votre pays, par l'éducation des classes laborieuses et la diffusion des vérités sociales et religieuses, au sein des populations ouvrières, vérité dans l'histoire, dans la philosophie, dans la doctrine: et c'est aussi le but de notre Cercle Catholique qui a pris pour devise ces paroles: "In manifestatione veritatis."

Cette belle lettre exprime les pensées qui, depuis trente ans, nous sont communes et que la lutte engagée partout contre la franc-maçonnerie rend plus actuelle que jamais. J'aime à m'autoriser de ce souvenir personnel, après tout ceux que la race évoque entre nous, pour revendiquer en pensée ma place au milieu de vous.

Un des membres les plus distingués de "l'Association Catholique de la Jeunesse française", M. Gerlier, a bien voulu consentir, en même temps qu'il vous portait le salut de ses camarades, à vous offrir celui d'un vieux frère d'armes qui sait, comme chantait il y a près d'un demi-siècle, quand, pour la première fois, le pavillon français reparut devant Québec, Banchemin, un autre de vos poètes, que le nœud par où tient à la France,

> "Ce cœur des fils du St-Laurent,
> C'est un bon nœud, franc, dur et fort."

Agréez, je vous prie, ce salut cordial, et croyez-moi,

Votre fidèlement dévoué,

A. de MUN.

Dans un article publié le 11 juillet, le *Courrier de Saint-Hyacinthe* a très bien rendu l'impression causée chez les jeunes par le discours de M. Gerlier. On nous permettra d'intercaler ici la citation comme un hommage de gratitude.

"A ces détails d'un concert qui a dilaté bien des cœurs, à ces nuances qui ont si magnifiquement varié les assemblées, un événement s'est ajouté qui a mis le comble à nos désirs, à notre joie: l'envoi et la présence parmi nous du distingué représentant de l'Association Catholique de la jeunesse de France, M. Gerlier. Au nom de l'aïeule, il est venu s'asseoir au foyer de la fille aînée et sceller avec elle une alliance indissoluble. Au souffle de sa parole, nous avons senti passer sur nous comme une brise de France; au battement de son cœur, nous avons senti palpiter, à l'unisson du nôtre, celui de la jeunesse française; dans le bleu ciel de ses yeux, nous avons lu l'immense espérance de la France, qui souffre. Alors, la franche poignée de mains qui s'en est suivie, a été la consécration sympathique de l'union la plus chère qui fut jamais à nos cœurs. Et il est doux de le dire en passant: il a parlé de l'Eglise, du Christ, de son Vicaire et de Jésus-Hostie, avec des accents du même ton que les nôtres, mais avec une force de conviction assez rare chez nous, pour qu'on puisse y applaudir sans réserve chez un habitant de Paris. Le contact de sa trempe nous a fait un bien inestimable. Il a réchauffé des sentiments endormis, rallumé des étoiles qui commençaient à s'éteindre peut-être, ou que nous n'avions jamais vu luire sous nos cieux."

L'émotion causée par la lettre du grand lutteur catholique de France, M. le comte de Mun, et par le discours de son digne représentant, était à peine apaisée quand Monseigneur l'archevêque de Montréal, se leva sur l'invitation du président.

DISCOURS DE S. G. MGR BRUCHESI.

Le passé et l'avenir de l'Association de la Jeunesse

Messieurs,

C'est demain, à Montréal, notre fête nationale, et je dois la présider. Je suis donc obligé de vous quitter ce soir et il ne me reste que peu d'instants avant le départ du train. Je me rends avec bonheur à l'aimable demande que me fait M. le président de vous adresser la parole; mais comment pourrai-je ainsi, en des phrases précipitées, exprimer tout ce que je voudrais vous dire, tout ce que je ressens là, au fond du cœur?

Jeunes gens, je vous félicite et je vous remercie. Ce congrès que vous venez d'inaugurer m'apparaît comme un digne prolongement des grandes fêtes de la religion et de la patrie auxquelles nous venons d'assister (*applaudissements*). Certes, il a brillamment commencé et il finirait ce soir, qu'il ne serait pas déjà sans de belles leçons pour notre jeunesse, sans un effet bienfaisant sur la mentalité publique (*applaudissements*).

En entendant les discours qui viennent d'être prononcés, je me suis rappelé, avec l'émotion la plus vive, le premier congrès catholique, tenu ici même, dans cette salle si hospitalière de l'Université Laval, il y a vingt-huit ans.

Vingt-huit ans emportent, hélas! bien des hommes et bien des choses, mais ces glorieuses séances de 1880, Messieurs, je m'en souviens, comme si elles étaient d'hier et j'aperçois, parmi vous, des amis qui n'y songent pas, à cette heure, avec moins d'émotion que moi-même.

Au fauteuil de la présidence d'honneur, était Mgr l'archevêque de Québec. Sur l'estrade, entre autres orateurs, avaient pris place M. le juge Routhier, Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, Claudio Janet et le comte de Foucault, les représentants de la France catholique d'alors, et plusieurs autres. Quelles heures douces et consolantes nous passâmes! Les cœurs vibraient à l'unisson, les plus belles professions de foi se succédaient; les mains battaient pour applaudir l'éloquence; à certains moments, il y avait des larmes dans tous les yeux.

Eh bien, ces moments bénis, grâce à vous, jeunes gens, je viens de les revivre (*applaudissements*), et plus que personne, il me semble, j'ai le droit d'être fier de vous, à raison des liens qui nous unissent. J'ai en effet l'honneur d'être votre archevêque d'origine comme je le suis des aimables artistes du Mont St-Louis, accourus ici pour vous sérénader avec leurs instruments, et mieux encore avec leur cœur (*applaudissements*).

Laissez-moi vous le dire, mes amis, lorsque, il y a quelques années, vous êtes venus me confier votre projet de la fondation d'une association de la jeunesse catholique, à l'instar de celle de France, je songeai à Ozanam et à ses vaillants compagnons. Vous parliez comme lui, me semblait-il, je retrouvais en vous leur courage et leurs nobles ambitions.

Je vous ai bénis, avec quelle effusion, vous le savez, et je vous ai salués comme l'espérance de l'avenir (*applaudissements*). Je vous ai dit que je comptais sur vous. Je ne me trompais pas, et je puis affirmer aujourd'hui que mon espoir a été dépassé (*applaudissements prolongés*). Déjà, plus d'une fois, vous vous êtes affirmés avec un courage qui vous honore et la petite poignée de braves est en train de devenir un bataillon puissant avec lequel il faudra compter (*applaudissements répétés*).

Ah! Monsieur Gerlier, vous qui êtes ici au nom de la Jeunesse Catholique Française, vous, le délégué de notre illustre ami, le comte de Mun, quelle joie vous venez de nous donner à tous (*applaudissements*). Votre discours restera le programme de vos camarades sur les bords du St-Laurent. Piété,

étude, action, il nous fait plaisir de constater que vous comprenez ces choses comme nous les comprenons, et comme nous les avons nous-mêmes définies plusieurs fois.

Soumission aux vrais chefs qui sont les évêques, union fraternelle entre tous les membres de l'Association, sacrifice d'opinions personnelles, quand il le faut, pour le bien général, voilà ce que vous prêchez, ce que vous pratiquez chez vous et ce que vous recommandez à vos frères d'armes; votre parole, j'en suis sûr, a trouvé de l'écho dans tous les cœurs (*applaudissements*). Vous êtes, dans votre patrie, aujourd'hui si tourmentée, de la race de ceux qui croient, qui prient et n'ont point peur, et qui espèrent aussi, comme doivent espérer toujours les enfants d'une Eglise qui a des promesses d'immortalité (*longs applaudissements*).

Permettez-moi de choisir entre plusieurs autres, un de ces vaillants, et de le proposer comme modèle à la jeunesse qui m'écoute:

Il y a quatre ans, à Paris, un homme que je vénérais et qui daignait m'honorer de son amitié, m'invitait à faire, avec lui, le pèlerinage de Montmartre. Le Sacré-Cœur, me disait-il, voilà toute ma confiance et tout mon espoir pour mon pays; allons, si vous le voulez bien, le prier ensemble. Nous partons. A la Basilique, les Pères Oblats nous attendaient. "A l'autel de l'armée, s'il vous plaît," dit mon compagnon. Vous voyez d'ici, Monsieur Gerlier, cet autel surmonté de la statue de S. Michel, l'archange protecteur des bons combats, et les nombreux ex-voto qui l'ornent: épaulettes dorées, médailles d'honneur, sabres et épées, souvenirs de généraux et d'humbles soldats, témoignages de piété et de foi. Tout est prêt et me voici au pied de l'autel pour commencer les prières. Mais le petit enfant de chœur a disparu, mon illustre ami l'a remplacé et il est là, à genoux, les mains jointes, heureux, à soixante-quinze ans, de remplir les fonctions de servant de messe. Que je vous dise tout de suite, que c'était un illustre général, qu'il avait été sur bien des champs de bataille et qu'il avait été un des plus ardents défenseurs de la papauté. A ce spectacle, l'émotion me gagna et les larmes me vinrent aux yeux. Le saint sacrifice se poursuivit. Au moment de l'élévation, point de signal de clo-

chette. Mais le général avait pris son drapeau du Sacré-Cœur. Trois fois il l'éleva dans les airs, redisant sans doute en lui-même, et semblant demander aux fidèles qui l'entouraient, de redire la prière qui y était inscrite: "Cœur de Jésus, sauvez la France." C'était quelque chose d'empoignant. Le général, vous l'avez deviné déjà, sans doute, c'était de Charette, le commandant, à Rome, de nos zouaves pontificaux (*longues salves d'applaudissements*).

Lorsque, la messe terminée, nous revîmnes à la sacristie, il me dit en me pressant les mains: "Que je vous suis reconnaissant de l'insigne faveur que vous m'avez accordée."

Tout commentaire serait inutile. Je livre simplement cet acte à votre admiration, et je conclus. Jeunes gens, que le courage, la foi, la piété du vieux soldat passent dans toute votre conduite privée et publique, et vous réaliserez pleinement la belle devise que je lis sur votre nouveau blason: "*Esto vir*", sois homme, c'est-à-dire sois fort (*ovation et salves d'applaudissements*).

M. l'abbé Camille Roy annonce le programme du lendemain, et par un délicat compliment, remercie les artistes du Mont Saint-Louis. L'assemblée se disperse. Tous les jeunes, est-il besoin de le dire, sont rayonnants.

"La première séance, disait le lendemain *l'Action Sociale*, fait bien augurer de celles qui vont suivre, car elle s'est terminée au milieu d'un enthousiasme délirant. On sentait que la jeunesse se réveillait enfin d'un trop long sommeil, et qu'en dehors des partis politiques, une chose pouvait encore provoquer ses dévouements et son enthousiasme: c'était l'idée de religion et de patrie."

LE MERCREDI, 24 JUIN, À LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE

A 7 heures 30, les congressistes réunis dans la chapelle du Séminaire entendaient la messe célébrée par S. G. Mgr BÉGIN, et à l'issue de laquelle le vénérable prélat voulut bien, avec une paternelle bienveillance, leur adresser la parole.

ALLOCUTION DE S. G. MGR BEGIN.

Mes chers jeunes gens,

Je suis heureux de vous voir réunis, ce matin, dans cette chapelle du Séminaire. Vous y êtes venus mettre votre congrès sous la protection divine et demander à Dieu de bénir vos travaux. Vous ne sauriez débuter plus sagement, car l'Eglise, aussi bien que la Patrie, attend beaucoup de *l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.* Quant à moi, je tiens à vous dire quel vif intérêt je vous porte, et à vous assurer que vous avez droit à toute mon affection.

Vous avez donné à votre Association une noble et grande devise contenue dans ces trois mots: "Piété, étude, action".— Soyez-y fidèles,

Soyez des jeunes gens studieux, laborieux, on vous l'a dit hier, je ne puis que le répéter: oui, étudiez et travaillez comme votre devise vous y engage. Et que devez-vous étudier? La doctrine chrétienne, notre histoire religieuse et politique; étudiez en particulier les questions sociales. Le problème social se pose au Canada comme dans les autres pays, et quiconque ne veut pas fermer les yeux à la lumière, doit voir déjà les infiltrations perverses exercer, en notre patrie, une pernicieuse influence. Vous connaissez certains journaux qui répandent l'indifférentisme religieux; l'esprit qui les anime tend à concilier la vérité avec l'erreur. Il faut combattre d'aussi funestes erreurs, et je compte beaucoup sur la jeunesse canadienne pour les réfuter et en enrayer les progrès. Mais pour vaincre dans pareille lutte, il faut se préparer par l'étude et se munir de con-

naissances sérieuses et approfondies. Il importe de ne pas suivre l'exemple de la jeunesse que le plaisir seul entraîne et séduit. Soyez de rudes et persévérants travailleurs; c'est ainsi que vous ferez honneur à l'Eglise catholique et à la patrie canadienne.

A la base de vos études, mettez l'enseignement de l'Eglise. La lumière dans l'ordre physique est un grand bienfait de Dieu; elle en est un bien plus précieux encore dans l'ordre moral. Or, l'Eglise seule possède la lumière, cette lumière salutaire que Jésus-Christ a apportée dans le monde et qu'il veut faire luire aux yeux de tous les hommes; elle seule pourra vous la donner. Si, avec la vérité pour guide, vous étudiez sérieusement les problèmes de la vie chrétienne et sociale, quelle influence pour le bien n'exercerez-vous pas? Ces années dernières, un homme politique très important me disait: "Monseigneur, un des grands écueils que nous rencontrons dans la vie politique, c'est le peu d'étude, le peu de travail, le peu de sérieux que nous constatons chez ceux qui doivent jouer un rôle dans la société et s'occuper des affaires du pays. Les uns n'ont fait aucune étude; d'autres n'en ont fait que de superficielles et n'en ont guère tiré profit: il n'y en a qu'un fort petit nombre qui cherchent à grossir le trésor de leurs connaissances."

Que vous dirai-je encore? Que votre conduite soit irréprochable. Soyez toujours des jeunes gens éminemment chrétiens, vraiment respectables; que jamais aucune de vos actions ne puisse blesser les regards de Dieu ou des hommes. Que votre vie soit faite de loyauté, de droiture, d'amour de la justice et de la vérité.

Soyez aussi des jeunes gens pieux: c'est le premier mot de votre devise, la clef de voûte de votre édifice spirituel. La prière, c'est la grande arme du soldat du Christ. Sans la prière, tous vos efforts seraient inutiles, parce que, sans l'aide de Dieu, vous ne pouvez rien faire.

Il vous faut, aussi bien, la soumission à vos chefs spirituels à tous les degrés de la hiérarchie. Ces chefs ont mission pour vous guider, pour enseigner la vérité, cette vérité doctrinale qui a pour foyer le Vatican, d'où elle rayonne de par le monde.

J'espère que partout où vous irez, vous serez les hérauts de l'Evangile, de la doctrine et de la discipline catholique.

Enfin, soyez des jeunes gens actifs: c'est l'article de votre programme qui s'accorde le mieux avec l'ardeur et la vitalité de votre âge. Travaillez, dans la mesure de votre influence, à l'action sociale catholique. Quand on voit tout le mal que se donnent les méchants pour propager leurs principes pernicieux, quand on les voit former un bloc pour répandre l'erreur, je me demande pourquoi les catholiques, pourquoi tous les bons chrétiens ne se grouperaient pas, eux aussi, pour former un bataillon compact, irrésistible. Ce bloc, solidement chrétien, c'est vous, jeunes gens de *l'Association Catholique Canadienne-française,* qui le formerez, j'en ai l'espoir. Vous serez toujours unis comme des frères et des camarades d'armes; vous serez des hommes d'action; vous vous dévouerez pour la cause de la vérité et de la vertu et vous exercerez un fécond apostolat. Il y a tant de bien à faire partout; vous en ferez d'autant plus que vous ne cesserez jamais d'être de vrais catholiques, non seulement en paroles, mais en action.

Vous ferez alors des œuvres de salut dont Dieu vous bénira et vous récompensera au centuple. Vous réaliserez l'espoir que l'Eglise et la Patrie reposent en vous. Vous serez, comme le veut l'apôtre — et ce qui doit être le rêve, l'ambition de tout jeune homme canadien français et catholique — de vaillants soldats de Jésus-Christ; *esto bonus miles Jesu-Christi. Amen.*

PREMIÈRE SÉANCE, À 9 HEURES 30, À L'UNIVERSITÉ LAVAL

La séance devait se tenir dans la salle des cours littéraires de l'Université. "Le nombre inattendu des congressistes, dit *l'Action Sociale,* et l'affluence de leurs amis, obligea de tenir la séance dans la grande salle des promotions. A droite du président Beaupré, Mgr Roy avait pris place en même temps que de nombreux ecclésiastiques étaient dispersés dans la salle."

M. Joseph VERSAILLES, le premier président de l'A. C. J. C., fit, avec pièces à l'appui, *l'historique de l'Association.*

DISCOURS DE M. JOSEPH VERSAILLES.

L'Association depuis sa fondation

Monseigneur,
M. le Président,
Messieurs,

Certaines choses qui ont précédé la venue de l'A. C. J. C., et qui l'ont amenée, doivent être révélées si l'on veut en connaître les vraies origines, le véritable esprit qui doit l'animer et le but réel qu'elle se propose.

L'étonnement pourra vous saisir, mais vous n'entendrez que la vérité.

Un homme avait paru, une question s'était agitée. La joie, la surprise et la rage accueillirent et l'homme et l'idée; mais il n'y eût pas d'indifférence. C'était le signe que l'homme surpassait déjà ses concitoyens et que l'Idée troublait le sommeil des fauves repus et des dormeurs de profession.

Ce n'était pourtant pas que l'Idée vînt de l'homme, ni que ce dernier eût subi l'influence de la première.

La Providence avait amené l'une et l'autre séparément, mais dans le même temps. L'homme devait éclairer les intelligences. L'Idée devait préparer les cœurs à recevoir les enseignements des intelligences; car comprendre n'est rien si l'on ne sait vouloir. L'Idée, messieurs, c'était le Drapeau national (*applaudissements*). Du Drapeau national est née l'Association, c'est-à-dire la diffusion par la jeunesse dans le pays tout entier de ses sentiments patriotiques si nouveaux où la religion, la langue et les droits des Canadiens français ont remplacé les émotions équivoques créées à dessein par des chauffeurs politiques aussi variés que les circonstances et les individus, les intérêts et les recettes. Grâce à l'Idée qui les avait groupés, les jeunes se mirent au travail de propagande. L'homme, dont ma mission n'est pas de faire l'histoire si belle et si suivie, se servant, sans le savoir, de la belle jeunesse que l'Idée avait réunie, a semé de mille mains le grain de la vérité à travers le pays, et, dans les champs que l'ivraie avait le plus envahis, a cueilli la récolte la plus précieuse et les lauriers les plus purs. La surprise a fait place à l'admiration, la rage au respect. Indépendamment, sans presque se connaître, mais providentiellement, l'homme vient de remporter une double victoire, l'Idée a fait son chemin (*applaudissements*).

L'emblème, le Carillon Sacré-Cœur qui abrite maintenant toute la province, ne flotte pas encore officiellement sur l'Association. Une majorité généreuse, composée des évêques, du clergé, des fondateurs et de membres de l'A. C. J. C., a courageusement sacrifié, pour un temps, cette question libre et pas du tout secondaire aux hésitations d'une minorité que nous aimons et que nous attendons. Mais la substance du drapeau, les grandes idées que renferment ses plis si chers, sont dans l'Association puisque ce sont les grands principes qui la dirigent et qui en ont fait des facteurs les plus puissants de la mentalité canadienne.

Le 10 mai 1903, *la Croix*, ce journal que sa vaillance fera respecter de ses adversaires eux-mêmes, et que les services qu'elle a rendus à l'Association, en se faisant son premier porte-

parole, fera toujours aimer des camarades, publiait ce qui suit à l'adresse des membres de la ligue intercollégiale du drapeau national:

"Maintenant que la plupart des collèges ont leur comité propre, formé, bien entendu, indépendamment de MM. les élèves finissants, qui nous envoient leur adhésion personnelle, au comité de Montréal, une petite suggestion.

"Vers le 24 juin, comme vous savez, auront lieu à Montréal, les grandes fêtes du dévoilement de la statue de Mgr Bourget. Presque tous, vous viendrez assister à ces réjouissances.... le drapeau national flottera partout! Eh bien! que penseriez-vous de l'idée d'un petit congrès qui réunirait les membres des comités collégiaux et les finissants de cette année?

"Le but serait, tout en serrant la main à de nouveaux amis, de développer les points du "programme" que nous avons l'honneur de vous soumettre aujourd'hui même."

Voici la définition que Jean Pays donnait de ce programme dans le même numéro du journal précité:

1. La diffusion de l'idée et de l'amour du susdit drapeau;

2. La formation d'une génération d'hommes capables de relever au niveau d'un tel étendard le peuple qu'il abritera.

Le 25 juin de la même année, à 10 heures du matin, s'ouvrait le premier congrès de la jeunesse catholique canadienne-française. Dès la première séance, soixante délégués s'inscrivirent, venus de toutes les parties de la province. Les travaux sérieux du matin, l'énergie des résolutions de l'après-midi, la consécration de la jeunesse au Sacré-Cœur, le soir, constituèrent ce que j'appellerai la journée d'armes de la chevalerie canadienne.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire; c'est ainsi que l'Association, durant 1904 et 1905, n'a cessé de prospérer. Aucun nuage n'est venu mettre en vedette et transformer en événements ses succès continuels. En juin 1904, le nombre des membres était de 275. Il avait doublé dans l'année et avait atteint 825 en juin 1906. Les cercles d'études se chiffraient à 25.

L'exercice financier laissait un surplus de $386.19. C'était superbe, si l'on considère le fait que 70 pour cent des membres

de l'A. C. J. C., et 35 pour cent des abonnés du SEMEUR n'avaient pas encore payé leur contribution annuelle.

Je dois à l'honneur de l'Association de dire que, grâce à l'organisation se perfectionnant chaque jour, et à notre trésorier, M. Hurtubise, ne cessant d'agir, les bonnes volontés ont considérablement augmenté en nombre, et ont, en partie, comblé les lacunes inévitables aux premiers temps de toute société, en ce qui regarde la partie financière.

Le rapport du Conseil fédéral, qui se réunira dans quelques jours, nous apprendra quels sont les progrès réalisés depuis.

Bien que naissante, notre Association ne s'est pas contentée d'exister; elle a agi.

Maintenant que nous nous sommes faits connaître par nos actes, souffrons qu'on nous accuse d'être ce que nous sommes.

J'ai entendu dire que l'Association avait eu tort de provoquer la rentrée dans la vie publique de M. Bourassa. Je comprends qu'on ait raison en certains quartiers de se plaindre de ce retour (*Hilarité*). Pour nous, si vraiment nous en avions été la cause (*rires*), notre geste en faveur du français a simplement rencontré, comme en plusieurs circonstances, l'appui du redresseur de la mentalité canadienne (*rires et applaudissements*), je dis que lors même que nous aurions été la cause du retour à la vie publique du grand tribun, qui me pardonnera de rendre hommage à son courage et à son succès, nous ne devrions pas craindre de le proclamer (*mouvements divers, rires, applaudissements*). Est-ce que les idées politiques et les principes d'ordre public que nous défendons aujourd'hui ne nous ont pas été inspirés, en grande partie, par la lecture des magnifiques discours de l'ancien député de Labelle, de même que nous fut tracé par des maîtres aimés, le programme religieux et moral dont nous nous sommes institués les champions (*applaudissements*).

Un des fondateurs de l'Association énonçait déjà dans le *Pionnier* du 27 avril 1902, sous le titre "Laurier devant l'histoire", les idées antiimpérialistes qui nous sont chères, et qu'un homme seul contre tous est parvenu à faire triompher.

On a semblé s'étonner en certains lieux que nous ayons suscité le pétitionnement en faveur de la motion Lavergne, re-

lativement au français. Les mêmes raisons militaient encore pour nous. Toujours sous la même influence qui a formé les Lavergne, les Laflamme et les trois quarts d'entre nous, Jean Pays écrivait, le 4 mai 1902, dans le *Pionnier*:

"Les Canadiens français qui vont en chemin de fer, se trouvent souvent dans l'embarras; tout est en anglais sur les gares, dans les stations, dans les compartiments, partout: Un brave habitant voyage-t-il en pleine province de Québec, qu'il ne lui est seulement pas permis de savoir ce qui est écrit sur le billet qu'il vient d'acheter pour de bon argent comptant! S'il a besoin d'un renseignement, s'il veut vérifier son itinéraire, force lui est, ne comprenant pas le baragouin dont son billet et les cartes de renseignements sont couverts, de s'exposer à la risée des autres passagers, en jargonnant de son mieux pour se faire comprendre du conducteur..... Et remarquez, s. v. p., que ces grandes compagnies dont les employés ne parlent pas notre langue, ont été aidées de boni, dont nous avons payé notre quote-part!

"Le public influent devrait entreprendre une campagne pour que justice nous soit rendue. N'est-ce pas une vraie honte pour nous, d'être obligés, si nous voulons expédier un paquet, de nous torturer la mâchoire pour nous faire comprendre du petit commis qui n'a jamais daigné étudier notre langue?.....

"Les personnes de langue française, à qui on s'adresse ainsi uniquement en anglais, devraient prendre la salutaire coutume de ne pas comprendre. Nous sommes Français, nous sommes chez nous, qu'on nous parle notre langue..... et, avant tout, parlons-la nous-mêmes!

"A l'égard des grandes compagnies, personne, pas même les dames, ne devraient se gêner ni se laisser gêner. C'est nous qui les faisons vivre; il n'est que juste qu'on y parle notre langue!"

Y a-t-il du mal à ce que les circonstances aient fait que nous nous trouvons unis d'idée aux hommes sincères que je viens de mentionner et devons-nous le cacher? Non, messieurs, l'histoire nous défend de lui rien sceller de ce qui est vrai. En ces jours où nous faisons revivre les grands morts, il n'est pas inconvenant de nommer les grands vivants.

D'ailleurs, dans toute question se trouvant être ni religieuse ni morale, nous devons agir selon les dictées de notre jugement, ne négligeant pas les bons conseils, mais avec toute la liberté que nous donne la loi naturelle.

Frédérick Barberousse, parcourant la Lombardie à la manière des conquérants, exigeait l'hommage de tous ceux que rencontrait son armée. Un de ses seigneurs, un jour, vint lui rapporter qu'un paysan refusait cet hommage. — Qui es-tu, dit le guerrier à ce campagnard, — que tu ne veuilles pas me prêter ta foi? — Un franc-homme, répondit l'autre, qui ne relève que de Dieu et de sa terre. — Passons, dit Frédérick, cet homme est plus grand que moi.

Messieurs, dans les questions libres, sachez exercer votre libre arbitre, ce grand directeur que le Ciel a mis en chacun de vous; vous ferez ainsi preuve de valeur personnelle et vous attirerez la confiance, ce stimulant, ce tonique des jeunes volontés.

C'était d'aillèurs, dans l'esprit des fondateurs, de laisser les membres de l'Association se mouvoir dans le bien, comme le veut la définition de la liberté (*applaudissements*).

Leur intention était aussi de former une classe de jeunes gens forts, dans leur profession respective.

Oh! mes chers amis, vous ne continuerez les jeunes traditions de l'Association que si vous travaillez à vous placer à la tête de l'état que vous avez embrassé. Atteignez rapidement les sommets. Soyez quelqu'un parmi vos confrères. Distinguez-vous de la masse, si vous voulez être remarqués.

Et vous avez besoin de vous mettre bien en évidence, non seulement par le travail et le dévouement, mais par une valeur personnelle, si vous voulez obtenir votre part de ce patronage qu'on distribue à des anglais, des protestants, voire même des francs-maçons et des juifs, ou au moins, trop souvent à des hommes arrivés, canadiens peut-être, bons catholiques probablement, mais qui n'en savent tirer bénéfice que pour eux-mêmes.

L'argent est le nerf de la guerre; vous êtes les guerriers; faites qu'on vous réserve le nerf!

Le reconnaissance est de tradition dans l'Association. Dans nos cœurs, en premier lieu, viennent NN. SS. les évêques qui

ont si puissamment aidé nos premiers jours de leurs conseils, de leur influence et même de leur argent (*applaudissements*). Les bons Jésuites à qui nous devons tant (*applaudissements*). Le R. Père Turgeon, ce grand seigneur du monastère qui nous ouvrait toutes grandes les portes de son collège; son savant successeur, le R. Père Joseph Lalande; notre premier inspirateur, le Père Bellavance, l'idéal personnifié; le bon Père Chaput; l'actif Directeur actuel, dont l'œuvre nous révèle trop de qualités chez son auteur pour qu'il nous soit permis d'en parler en sa présence; tout le clergé, si sympathique; nos hommes publics; je courrais le risque d'en oublier trop, messieurs, si je ne disais que tout ce qui pense dans le pays a droit à notre reconnaissance, à commencer par les Messieurs du collège de Lévis, de l'Université Laval et du Séminaire de Québec (*applaudissements prolongés*).

Une autre tradition chez la jeunesse, et c'est par là que je termine, c'est le dévouement à toute épreuve envers ceux qui savent compter sur elle.

O, vous, qui possédez aujourd'hui l'influence intellectuelle et morale, mettez votre confiance en l'A. C. J. C., semez-y ce que vous avez et je vous promets une récolte contre laquelle les vents ennemis ne pourront rien. Je vous promets une génération telle que si le pays l'avait complète aujourd'hui, la province de Québec n'aurait plus qu'un parti: celui de la jeunesse catholique (*applaudissements répétés*).

M. Edouard Fabre-Surveyer, avocat au barreau de Montréal et professeur à l'Université McGill, traite ensuite de *la liberté religieuse au Canada.* "Il examine, dit *l'Action Sociale,* la question au point de vue du droit naturel, du droit constitutionnel anglais et des textes: capitulations de Québec et de Montréal, traité de Paris, acte de Québec (1774), acte constitutionnel de 1791, acte d'union de 1840, acte de 1851, etc. Il compare la situation antérieure à 1763 et celle d'aujourd'hui,

et déclare que l'Eglise catholique jouit aujourd'hui de droit, d'une liberté plus grande que sous le régime français." L'important travail de M. Fabre-Surveyer a vivement intéressé l'assistance; il mérite une mention spéciale.

M. Gustave MONETTE, du Cercle Routhier, de Sainte-Thérèse, suivait au programme avec le sujet: *Il faut être apôtre.*

Vu l'heure avancée, le Très Révérend Père GONTHIER, des Frères Prêcheurs, est invité à prendre immédiatement la parole. Avec la clarté d'un maître en saint Thomas, l'éminent dominicain répond à la question: *Quel catholicisme doit être le nôtre?*

DISCOURS DU T. R. P. GONTHIER, O. P.

Quel doit être notre catholicisme ?

Monseigneur,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Vous ne vous expliquez peut-être pas comment il se fait que je prenne la parole à votre congrès. J'y viens évidemment pour répondre à l'invitation trop bienveillante qui m'a été faite, je ne puis dire à quel titre. Pour l'avoir acceptée, j'ai deux excuses. La première, qu'il me semblait difficile de refuser une adhésion publique à une œuvre excellente et nécessaire. La deuxième, que l'apôtre n'a pas le droit de refuser sa parole à qui la lui demande, parce qu'il ne l'a pas reçue pour lui et qu'elle ne lui appartient pas. Je me suis cru tenu à vous la donner dans sa simplicité et sa sincérité.

Vous vous demanderez à quel titre cette invitation bienveillante. Je me le demande moi-même. Encore qu'il n'ait jamais été défini officiellement à quel moment de la vie on cesse d'être jeune (*on rit*), ou à quel âge on ne peut plus le redevenir, mon front quelque peu dépouillé ne me donne aucun titre apparent à siéger parmi les jeunes. Cependant, messieurs, s'il suffit pour être jeune d'ouvrir son âme aux grandes pensées et son cœur aux nobles sentiments qui remplissent les vôtres, il me semble bien que je vous appartiens encore et j'espère ne jamais trop vieillir (*applaudissements*).

On m'a demandé de répondre à cette question: Quel catholicisme doit être le nôtre?

Je voudrais y répondre simplement et familièrement, pour aller plus vite droit au but. Et la réponse, je vous la donne en trois mots. Le catholicisme est essentiellement une doctrine, un fait et une force. Une doctrine que nous devons posséder par la conviction. Un fait qui doit transformer le monde. Une force qui ne demande qu'à exercer son action et son influence.

I

UNE DOCTRINE

Le catholicisme est avant tout une doctrine. Comme tel, il s'adresse d'abord aux esprits et leur demande la conviction.

La conviction! ne me suis-je pas trompé? N'est-ce pas la foi, c'est-à-dire un assentiment libre et volontaire de l'esprit, mais où la raison obéit plutôt qu'elle ne raisonne, reçoit et accepte plutôt qu'elle ne découvre et qu'elle ne voit, où elle se persuade par la piété et la religion plutôt qu'elle ne s'appuie sur des arguments rationnels, les seuls qui fassent la conviction?

Vous avez raison: le premier acte du catholique, c'est un acte de foi. Mais je ne me suis pas trompé; la seule foi digne d'un catholique raisonnable, c'est une conviction. Et c'est pourquoi, jeunes gens, si vous voulez être des catholiques comme les veut l'Eglise, des catholiques de foi robuste autant qu'ardente, il vous faut non une foi de routine et de sentiment, mais une foi qui sait ce qu'elle croit, et pourquoi elle le veut croire, une foi qui soit devenue par l'étude, par la réflexion, par la méditation, par la pratique de la vie, une conviction de votre esprit.

Parce que le catholicisme est avant tout une doctrine, il doit entrer dans notre esprit profondément, le pénétrer tout entier, ne faire qu'un avec lui; il doit être non seulement un sentiment, une inclination, une habitude, mais une conviction.

La conviction vient de la lumière parfaite dans la raison. Pour que notre catholicisme soit une conviction, il faut qu'il

ne connaisse plus ni les doutes, ni les ignorances, au moins dans les matières essentielles à la croyance et à la pratique, ni les obscurités, si ce n'est celles qui enveloppent nécessairement la majesté des mystères, ou qui bornent non moins inévitablement la courte vue de l'esprit humain.

On vous disait hier soir que "la foi du charbonnier", qui a pu sauver d'autres générations, ne suffit pas à la nôtre, et qu'il faut à notre temps et à notre pays, comme à tous les autres, une foi qui ait conscience d'elle-même et soit prête à en rendre compte. En vérité, à personne plus qu'à vous, jeunes Canadiens du vingtième siècle, n'est nécessaire cette foi parfaitement avertie et réfléchie, toujours prête à rendre compte à Dieu et aux hommes de ses inébranlables convictions et de ses irrépressibles espérances (*applaudissements*). Votre catholicisme doit être, non une habitude gardée de l'enfance, non une routine qu'entretiennent de pieux exemples, non un sentiment, une espèce d'atmosphère religieuse qui a pénétré l'âme par une salutaire influence quelconque et résiste, tant bien que mal, dans quelque coin de l'esprit et du cœur, aux assauts des erreurs et des passions régnantes dans le monde, mais une conviction, une conviction personnelle, car il n'y en a pas d'autre (*applaudissements*).

La conviction religieuse, rien n'est plus nécessaire aux jeunes gens, à ceux des classes dirigeantes surtout, et parmi eux, disent les mauvaises langues, rien n'est plus rare (*rires et applaudissements*).

La conviction religieuse, disent tous ceux que préoccupe l'état d'âme de notre société canadienne, de cette société où se forment les courants qui mènent et entraînent les esprits, rien n'est plus nécessaire et rien ne manque davantage dans notre pays, non-seulement à ceux qui ont besoin d'être dirigés, mais à ceux qui aspirent à enseigner et à gouverner les autres. Or, nous avons beau être et nous dire volontiers avec assez de vraisemblance, le peuple le plus catholique du monde, pour un peuple catholique comme pour un individu, dans un temps comme le nôtre, c'est un très grave danger d'être surtout catholique parce qu'il l'a toujours été (*mouvements dans l'auditoire*).

Quoi qu'il en soit, messieurs, incontestablement pour vous, les jeunes, de fortes convictions religieuses sont un de vos premiers besoins. Vous ne le sentez pas encore peut-être, du moins vous ne le sentez pas toujours. Dans la poussée des vingt ans, quand l'âme est emportée comme spontanément vers les grandes et saintes causes par la noble passion d'admirer et de se dévouer, on peut n'avoir pas besoin de faire appel à des convictions : l'enthousiasme y supplée presque toujours, quelques fois heureusement. Mais vous ne serez pas toujours jeunes. Un jour viendra, et il se rapproche tous les jours, où ce ne sera ni l'imagination, ni le sentiment qui vous conduira, mais la raison ; la raison éclairée par la foi, si vous avez eu le soin de vous faire des convictions religieuses, la raison guidée à l'aveugle par des opinions qui changent avec les intérêts et les passions, si vous n'avez pas su à temps vous faire une conviction.

La conviction religieuse, ce sera le grand besoin et la grande force de votre âge mûr (*applaudissements*). Elle est l'enthousiasme de la maturité et fait la poussée irrésistible d'une conscience et d'une volonté viriles. La conviction une fois faite ne vieillit pas, ni ne change pas, et entraîne la vie entière, d'un pas toujours alerte et toujours vigoureux, sur des chemins toujours droits et toujours éclairés de la lumière qui ne trompe pas.

Pour avoir des convictions religieuses à l'heure où rien n'en peut tenir lieu, il faut vous en faire dès maintenant ; il y faut travailler tous les jours de votre vie (*applaudissements*). Pour diriger et gouverner une vie d'homme, il vous faut une conviction virile, acquise dans la plénitude de votre raison, par votre conquête personnelle de la vérité religieuse.

Ne vous croyez donc pas suffisamment armés pour la vie avec la science religieuse, que vous avez puisée dans les maisons d'éducation catholique (*mouvement dans l'auditoire*). Vous aurez pris là, comme dans vos familles, ce sens catholique que rien ne supplée ni ne remplace ; mais vous n'avez pu en emporter que des convictions imparfaites, à peine commencées. On n'emprunte pas ses convictions, ni on ne les reçoit ; on les acquiert par son travail personnel (*vifs applaudissements*).

Si vous voulez avoir des convictions catholiques, il faut que vous fassiez vous-mêmes la conquête des vérités catholiques. Or l'enfance est incapable de cette conquête. Il y faut, si non la vigueur et la ténacité de l'âge mûr, au moins l'élan de la jeunesse et la virilité commencée de l'esprit.

Puis, fussiez-vous capables de faire cette conquête personnelle de la vérité chrétienne avant l'âge viril, vous l'aurez bien vite perdue si vous ne la refaites pas chaque jour.

Les biologistes ne nous disent-ils pas que nous changeons de corps au moins tous les sept ans par le seul travail naturel de la vie? Nos esprits et nos cœurs changent comme nos corps; hélas! plût au ciel que ce ne fut que tous les sept ans (*hilarité*).

Les vérités religieuses ne changent pas, mais notre esprit change avec lâge. Il perd sans cesse des vérités acquises, ou il ne les reconnaît plus parce qu'il ne les voit plus sous le même angle. C'est pourquoi la connaissance des vérités religieuses, comme de toutes les autres du reste, mais plus encore, parce qu'elles sont plus hautes et plus difficiles, s'efface vite de notre esprit si l'on n'a le soin de les y réimprimer tous les jours.

Donc, si jeunes que vous soyez, ayant toutes fraîches encore dans votre mémoire les dernières leçons d'enseignement religieux qui vous ont été données, ne croyez pas en avoir pour votre vie de science de la vérité religieuse. Vous êtes à point pour commencer à l'apprendre, et vous y arriverez avec l'âge et la maturité si vous ne cessez d'en faire votre première préoccupation. Précisément parce que vous êtes jeunes et que votre esprit travaille à se faire, il vous faut aussi travailler chaque jour à faire, à entretenir et à renouveller sa connaissance plus exacte, plus approfondie de la vérité catholique.

Vous me dites que ce besoin particulier des jeunes pourrait bien être dans notre pays celui de tout le monde, surtout dans la classe dirigeante; je suis ravi de n'avoir pas à vous signaler cette lacune, que vous constatez avec la perspicacité des jeunes dans vos aînés. Vous avez raison: un trop grand nombre parmi nous ont appris à se laisser croire comme ils ont appris à se laisser vivre. Nous nous rassurons trop facilement sur nos convictions religieuses, parce que nous n'avons pas douté que nous n'entendons guère d'objections, que jus-

qu'ici nos opinions religieuses n'ont pas eu à lutter pour se maintenir dans notre esprit. Mais y sont-elles enracinées? Y sont-elles vivantes? Vienne le souffle du doute, passe un courant d'incrédulité, vienne une bourrasque de libre-pensée, qu'en resterait-il? Ce ne sont pas des opinions ni des sentiments qu'il nous faut; c'est une conviction, cette conviction si profonde, si ferme, qui tient tant et si bien à l'esprit qu'ils sont inséparables (*applaudissements*).

Un vieux maître, que vous ne connaissez guère que de nom, et que nous relisons volontiers, nous qui sommes des gens du temps passé, Aristote, enseigne que nous connaissons bien une chose quand elle est entrée si avant dans notre esprit qu'elle fait une seule chose avec lui, comme notre corps et notre âme par exemple.

Il faut que la vérité religieuse fasse ainsi une seule chose avec nous.

Comment arriver là? Par l'étude, la méditation et la réflexion.

L'étude d'abord. Il en est de la vérité catholique comme de toute autre, on cesse de la savoir dès qu'on cesse de l'étudier. Mais il y a bien des manières de l'étudier.

La première et la plus indispensable, c'est d'écouter avec respect l'enseignement religieux où qu'il se donne.

Il serait peut-être désirable qu'en certains milieux, il se donne un enseignement religieux suivi, simple, sobre et sérieux à la jeunesse et à tous les hommes de la classe dirigeante, là où il est possible de les grouper. Il en faut profiter où il existe. Où il n'existe pas et où il deviendrait nécessaire, pourquoi ne pas le demander? Aucune demande ne répondrait mieux aux désirs de ceux qui ne vivent que pour donner à tous la vérité et la parole de vie. C'est Ozanam et un groupe de jeunes gens qui ont demandé à l'archevêque de Paris de créer pour eux ce ministère spécial, et c'est de ce désir de la jeunesse de s'instruire plus à fond de sa religion qu'est né le grand enseignement de Notre-Dame de Paris.

Du reste, la prédication ne chôme guère dans nos églises, il suffit de ne vouloir pas l'éviter. Plus elle est simple et familière, d'ordinaire plus elle profite à ceux qui l'écoutent. Le

meilleur maître de la doctrine catholique pour nous, et pour de plus instruits que nous et de plus prétentieux, ce n'est pas un parleur de grand renom, importé à grands frais et de fort loin, ce n'est pas un professeur éminent de quelque grande université, ce n'est même pas le conférencier de Notre-Dame de Paris; c'est un bon curé de campagne, ou quelque jeune vicaire qui met à la portée des enfants, des ignorants et des bonnes femmes, l'enseignement contenu dans le cathéchisme.

Messieurs, voilà bientôt quarante ans que je donne surtout à la théologie et à l'étude de la doctrine catholique, trente ans que je prêche et l'enseigne de toute façon, et presque cinquante ans que je l'entends prêcher; et encore aujourd'hui, il arrive rarement que j'écoute une instruction simple et familière, ou que je me prépare à instruire l'auditoire le plus simple et le moins exigeant, sans apprendre à nouveau quelque vérité, si non inconnue ou oubliée, du moins quelque peu effacée, ou sans la voir dans une lumière plus vive et plus frappante que je ne l'avais vue jusque là. Que d'autres occupés au même ministère vous feraient sans rougir le même aveu! N'y auraient-ils que ceux qui ont donné seulement quelques heures de leur enfance et de leur adolescence plus ou moins réfléchie à l'étude de la doctrine catholique, qui ne trouveraient plus de leur vie rien à apprendre dans la prédication ordinaire qui se donne tous les dimanches, sous forme de sermon ou de catéchisme? D'ordinaire, il n'y a que les ignorants qui n'y trouvent rien à apprendre (*applaudissements*).

Mais peut-être n'avez-vous pas à votre portée une prédication régulière et suivie? Vous avez les bons livres. On vous en parlera, on vous dira sans doute qu'il y a tant de bons livres, où se trouve supérieurement exposée et défendue la vérité catholique, que votre vie serait trop courte pour les lire sérieusement, même les meilleurs. Je ne veux rien vous en dire, si ce n'est que je vous en recommande un seul, non à l'exclusion des autres, mais de préférence à tous les autres, parce qu'il est le meilleur de tous, le plus complet, que lui seul suffit sans les autres, et que tous les autres ne suffisent pas sans lui: le catéchisme.

Lequel catéchisme? Celui que vous avez appris, que vous avez cru savoir depuis que vous pratiquez votre religion; celui qu'on vous a enseigné peut-être dans un cours d'études classiques sur les bancs d'un collège, ou celui qu'on a tâché de vous faire comprendre avant votre première communion. Tout catéchisme approuvé par l'Eglise est excellent; mais le meilleur pour vous est celui dont les formules sont imprimées déjà dans votre mémoire depuis longtemps, dont tant de paroles réveillent en vous toutes les pensées et tous les sentiments qui ont été la première floraison surnaturelle de votre âme sous le souffle de la foi, et jusqu'au son de ces voix à jamais chères et vénérées qui, les premières, vous ont révélé l'amour du Père qui est au ciel. Si vous relisiez habituellement, attentivement, de cœur et d'esprit, votre catéchisme!

Un jour, il y a quelque vingt ans, dans une paroisse où je faisais le ministère, j'eus affaire à entrer chez un homme de profession pour demander un avis. C'était un dimanche après-midi. Il vint lui-même me recevoir à la porte, tenant un livre à la main. C'était le *Catéchisme de Persévérance* de Mgr Gaume, qu'il avait appris autrefois au collège, qu'il avait conservé précieusement depuis, et qu'il n'avait pas cessé de relire. "Tous les dimanches, me dit-il, j'en lis un chapitre ou deux; et vous ne sauriez croire ce que j'y trouve de charme et d'intérêt. Je croyais l'avoir bien appris, et que de choses cependant je crois lire et comprendre pour la première fois!"

Relisez, comme ce médecin intelligent et catholique, le catéchisme que vous avez appris, au moins tous les dimanches. Tout s'y trouve: il suffit de le comprendre. Mais pour le comprendre, il faut une lecture suivie, attentive, réfléchie et méditée. Ramenez à cette lecture toutes les autres que vous pourrez faire. Vérifiez par cet enseignement tous les autres qui vous seront donnés. Après la docilité parfaite aux enseignements, aux directions de l'Eglise, rien ne fortifiera et ne développera davantage en vous la conviction religieuse et le sens catholique.

Sainte Thérèse disait que celui qui saurait bien dire son *Pater,* saurait prier parfaitement. Celui qui saurait bien son

catéchisme et le comprendrait bien, saurait toute la religion, non-seulement pour la bien pratiquer, mais pour la servir et la défendre (*applaudissements*).

II

UN FAIT

Le catholicisme n'est pas seulement une doctrine, il est un fait, une réalité vivante, une règle de vie et un principe de vie. Il n'éclaire pas l'homme seulement pour l'éclairer, mais pour le refaire, le transformer et donner à toutes ses actions volontaires une portée surnaturelle. S'il était une doctrine seulement, il suffirait de la connaître et d'y donner son asquiescement: la conviction serait envers lui votre premier et votre dernier devoir. Mais le catholicisme n'a pas seulement la prétention d'enseigner et d'être cru, il veut vivre, il veut être la vie de l'homme et la vie du monde. Il ne suffit donc pas de le connaître, d'en posséder toute la doctrine, il faut en vivre.

Je voudrais pouvoir insister sur cette pensée qui est de souveraine importance. C'est en effet la grande erreur pratique qui a cours dans tous les pays aujourd'hui, et particulièrement dans le nôtre, que le catholicisme est une doctrine qui prend une part de notre esprit et nous commande l'adhésion à un certain nombre de vérités, une loi qui régit certaines de nos actions, et en dehors de là n'impose aucun devoir et n'a droit à aucune influence sur notre pensée et sur notre vie. Erreur aussi sotte qu'elle est désastreuse, et qui ne tend à rien moins qu'à faire, avec des catholiques et des chrétiens, des peuples pratiquement athées ou païens.

Au premier siècle de l'Eglise, on amena, un jour, à l'empereur Trajan, à Antioche, un chrétien, un vieillard nommé Ignace. L'empereur l'interrogea sur son nom et sa profession. "Je m'appelle Ignace, répondit le vieillard, et je suis Christophore, porte-Christ". Et Trajan rendit l'arrêt: "Qu'Ignace, appelé Christophore, soit conduit à Rome pour être livré aux bêtes dans l'amphithéâtre".

Voilà ce que nous sommes, nous chrétiens et catholiques, des porte-Christ. Nous le portons dans toutes nos pensées, dans tous nos sentiments et toute notre vie. Le christianisme, ou le catholicisme, ce qui est tout un, doit être l'âme de notre âme et la vie de notre vie (*applaudissements*).

C'est ce que l'on ne veut plus.

S'il faut en croire certains apôtres, la religion ne doit pas prendre tout l'homme ni toute la vie, mais une part seulement. On la loge tout en haut de l'édifice humain, dans un étage supérieur, où on l'entoure de respect, à condition qu'elle n'en sorte pas. A cet étage, l'homme est catholique; à tous les autres il est homme, citoyen, tout ce que l'on veut, tout, excepté catholique.

Vous avez entendu parler des modernistes d'Europe, gens très savants et très avisés, fort supérieurs, disait-on là-bas, aux théologiens attardés dans les vieux principes traditionnels, qui faisaient deux parts de leur esprit, l'une où ils vénéraient, au nom de la foi, tous les dogmes enseignés avant eux, l'autre où ils démolissaient impitoyablement, au nom de la science, toutes les vérités qu'ils avaient adorées par la foi.

On a dit que nous n'avons pas de modernistes; des modernistes intellectuels, je le crois sans peine; c'est un fléau dont nous ont préservé, sans doute, la vigilance de nos guides, la formation donnée dans nos institutions, et beaucoup notre paresse et notre apathie pour les choses purement intellectuelles. Mais nous avons le modernisme en pleine activité sur le terrain de la vie pratique. Il fait dans la vie pratique, ce que le modernisme intellectuel a fait là-bas dans les pensées et dans les écrits.

De là vient que nous avons dans les classes supérieures de notre société, en trop grand nombre, non seulement des hommes brouillés depuis longtemps avec le catéchisme et la pratique religieuse, mais des gens qui ont à cœur de pratiquer avec ferveur et ostensiblement le catholicisme, et qui travaillent parfois à paralyser son action et à combattre ses principes de toute l'influence qu'ils ont sur leurs concitoyens. De là vient que dans toutes les classes de la société, nous avons tant de catholiques, qui le sont pour leur vie intime, et ne le sont pas pour les devoirs de leur profession, de leur vie civile et de leur vie publi-

que. De là vient que, dans ce pays de pratique religieuse, où moralement tous les catholiques se confessent, les hommes d'affaires, les hommes de profession, les citoyens et les politiciens ne se confessent pas.

C'est là, il me semble, l'erreur que nous devons le plus redouter. Le jour où l'on aura persuadé à la masse de nos catholiques qu'il suffit à leur religion de bien faire leurs prières, de fréquenter les églises et de recevoir les sacrements, mais que, cela fait, le catholicisme n'a plus rien à leur dire ni à leur commander, qu'en affaires civiles ou politiques notamment, ils ne sont ni catholiques, ni protestants, mais des citoyens comme tous les autres, qui n'ont à comprendre autrement ni leurs devoirs ni leurs droits, on les aura mûris pour tous les reniements et toutes les apostasies (*applaudissements*). L'expérience des cent dernières années montre suffisamment que les votes neutres et indifférents sont presque toujours acquis dans tous les pays aux pires ennemis de l'idée chrétienne et des intérêts catholiques. Mais ne le fussent-ils pas chez nous comme ils le sont partout, ce serait encore apostasier partiellement le catholicisme que de soustraire à son action et à ses principes, une part si petite soit-elle, de sa vie.

Les théologiens, quand ils veulent expliquer si tous les actes humains ont une moralité bonne ou mauvaise, distinguent ce qu'ils appellent des actes proprement humains, — ce sont ceux qui sont raisonnables, — et ceux qu'ils appellent, non pas des actes humains mais des "actes de l'homme", parce que, s'ils peuvent être raisonnables, au moins, en fait, ils ne sont nullement raisonnés. Les actes humains seuls comptent dans la vie morale, qui est la vie proprement humaine ; les autres ne comptent pas, parce qu'ils ne procèdent pas de ce qu'il y a proprement d'humain dans l'homme.

Appliquez à la vie catholique, qui n'est qu'une vie humaine et une vie morale supérieures, et vous toucherez du doigt ce que j'ai appelé le modernisme pratique, l'erreur de la double moralité et de la double conscience superposée dans le catholique, qui fait deux parts dans la vie, l'une pour le catholicisme et l'autre pour la conscience émancipée de toute direction surnaturelle.

La foi catholique est dans notre vie à nous, catholiques, tout ce qu'est la raison dans une vie humaine, le principe et la règle de toutes nos actions volontaires et délibérées. Il n'y a jamais deux hommes en nous, il n'y en a qu'un, lequel doit être catholique comme il doit être raisonnable en toutes ses pensées, en toutes ses paroles et ses actions, et doit toujours faire des actes de catholique, encore qu'il ne fasse pas que des actes de religion. Dans la mesure où nous soustrayons au catholicisme notre conscience et nos actes, dans cette mesure, nous cessons d'être catholiques, comme dans la mesure où nous les soustrayons à l'influence de la raison nous cessons d'être pratiquement raisonnables (*applaudissements*). C'est une déchéance, une dégradation, comme celle de l'être humain qui renoncerait à faire des actes raisonnés pour s'accorder la dignité et la liberté de ceux qui ne raisonnent pas (*applaudissements*).

C'est là, messieurs, une dignité et une liberté dont vous ne voulez pas. Vous comprenez que ce serait peu d'être convaincus de la vérité du catholicisme, si vous n'en viviez pas uniquement et tout entiers dans votre vie publique comme dans votre vie privée. Vous ambitionnez comme la dignité suprême et l'honneur de votre vie d'être comme le catholicisme fait hommes, et que le peuple vous entendant et vous voyant à l'œuvre dise de vous : Voilà des catholiques ! (*applaudissements*).

Le P. Lacordaire, passant dans les rues de Dijon, marchait avec une gravité qui ressemblait à de la solennité. Un de ses frères lui en fit la remarque : "Vous marchez dans les rues avec une telle gravité qu'on croirait que vous portez le S. Sacrement". — "Mon ami, répondit le Père, avec son accent oratoire, quand je passe dans les rues de Dijon, je pense toujours que je porte mon Ordre entier sous mon scapulaire" (*applaudissements*).

Messieurs, nous, catholiques, nous portons dans notre vie et dans notre personne le catholicisme tout entier. De lui et par lui nous vivrons (*applaudissements*).

III

UNE FORCE

Et par lui nous agirons ou plutôt par nous il agira, car il est une force.

J'abrège, puisque l'heure presse.

Le catholicisme, ai-je dit, est une force et toute force veut agir.

Sans doute, il faut agir sur soi avant d'agir sur les autres, être parfait catholique pour soi-même afin de rayonner plus loin et plus efficacement l'influence du catholicisme. Mais nous sommes catholiques pour les autres comme pour nous-mêmes. Nous sommes le ferment divin jeté au milieu des hommes pour les travailler comme le ferment travaille la pâte. Nous sommes le menu grain qui porte en lui-même le germe d'un grand arbre.

Notre catholicisme doit être agissant.

Par l'exemple. On vous en parlait hier et magnifiquement (1). Inutile d'insister.

Vous donnerez donc l'exemple. Et quel exemple? Celui du catholicisme vrai, du catholicisme complet, du catholicisme sans compromis et sans défaillance, du catholicisme qui éclaire tout et juge tout, dans la vie publique comme dans la vie privée, par les principes de la foi, qui fait passer avant tous les autres les intérêts de Dieu et de la société chrétienne. Ah! que cet exemple est nécessaire! Et si vous restez groupés, unis dans la charité, qu'il sera efficace et entraînant!

Sans doute, tous ne vous suivront pas, ni parmi les jeunes, ni surtout parmi vos aînés. Une élite n'est jamais tout le monde. Mais combien qui vous redoutent et qui, peut-être, voudraient vous dérouter et vous barrer le passage, voyant vos rangs serrés, votre ordre parfait, ce bel élan que rien n'arrête, vous admireront et vous porteront envie, et se diront: "Vraiment, ils sont beaux, ces jeunes, ils sont grands, ils seront l'honneur de leur race et seront, un jour, la force de la patrie!" C'est un succès, déjà, et plus qu'une demi-victoire d'avoir imposé le respect de son drapeau (*applaudissements*).

(1) **Discours de M. Gerlier, représentant de M. le Comte de Mun et de l'Association de la Jeunesse Catholique Française.**

Rayonnons encore par la parole écrite ou parlée. Non que nous devions tous être toujours à faire des discours. Plût à Dieu qu'il y eut moins de discours et de parleurs publics! Ni la religion n'y perdrait, ni le bon sens du peuple. Mais enfin la parole est encore, pour le bien comme pour le mal, l'instrument premier de la conquête des âmes. Ayons le zèle de communiquer la vérité et la vertu du catholicisme aussi loin que portera notre influence. Quand, au prix d'un grand nombre d'écrits et de discours, nous aurions fait entrer une seule vérité dans un esprit, une seule vertu dans une âme, notre vie n'aurait pas été perdue.

Rayonnons enfin par l'action sociale proprement dite, individuelle et collective.

Ici, je voudrais vous dire ce qu'est l'action catholique et ce qu'elle n'est pas. Il y a parfois des manières de la définir, qui concluent très adroitement ou insinuent qu'elle n'existe pas ou qu'elle est impossible, ou que tout acte que l'on fait pour l'accomplissement d'un devoir individuel quelconque est la véritable action catholique et la véritable action sociale. Je n'y puis songer, puisque l'heure est venue de conclure cette causerie déjà trop prolongée.

Un seul mot.

Rappelons-nous que nous sommes les fils et les serviteurs de l'Eglise, non ses maîtres et ses guides. C'est à nous de la couvrir de notre corps, non, à nous couvrir d'elle. C'est à nous de servir ses intérêts, non, à elle de servir les nôtres.

Demandons-nous si une des causes de l'amoindrissement de l'influence de l'Eglise ne serait pas, dans le passé, que quelques-uns de ses fils auraient mieux aimé s'en servir que de la servir.

Dans un pays comme le nôtre, nous ne serons jamais trop catholiques, mais nous ne le serons jamais avec trop de désintéressement (*applaudissements*).

Dans la vie publique, inspirons-nous de la pensée de l'Eglise, formons nos plans d'action sur sa direction, allons au-devant de ses désirs, mais menons le combat comme si nous

combattions de nous-mêmes, sans découvrir inutilement nos chefs et les exposer au feu de l'ennemi, et faisons en sorte que, si les catholiques sont atteints, le catholicisme ne le soit pas.

Faisons plus encore, et faisons mieux. Si parfois les temps étaient si périlleux qu'il fut plus sage que l'Eglise ne dise rien, mais que ses fils ne pussent ignorer ni ses vrais intérêts, ni ses désirs, allons comme de nous-mêmes aux avant-postes, sans nous inquiéter si nous serons laissés seuls pour sauver la retraite de l'armée. Peu importe au soldat d'une noble cause de quel côté vient la balle qui le couche et quelle main lui donne le martyre. Pourvu qu'il souffre pour la gloire de Dieu et le service de son Eglise, cela suffit (*applaudissements*).

S. Paul, arrêté par les Juifs, comparut devant Festus, le procurateur romain de la Judée, et le roi Agrippa. Il rendit compte de sa foi avec tant d'assurance que le monarque lui dit: "Peu s'en faut que tu ne me persuades d'être chrétien!" —"O roi Agrippa, reprit Paul, plût à Dieu que vous et tous ceux qui m'écoutent vous fussiez tous comme moi, à l'exception de ces chaînes!"

Messieurs, tous ceux qui veulent être apôtres doivent se vouer d'abord à la contemplation de la vérité chrétienne, en pénétrer, s'il se peut, leur vie entière, pour la prêcher ensuite plus efficacement par la parole et les œuvres. C'est ce que j'ai voulu faire, et ce que vous rappelle cet habit auquel vous avez fait un si bienveillant accueil. A vous donc, qui voulez aussi vous vouer à un apostolat catholique, je dis le mot de S. Paul: Plût à Dieu que vous fussiez tous comme moi! Je n'ajoute pas: à l'exception de ces liens, car ils me sont aussi chers que la vie. Je dirai plutôt: "Sans excepter ces liens", que je vous souhaite de porter autant que vous le pourrez dans votre condition, parce qu'ils feront la joie et la fécondité surnaturelle de votre vie (*applaudissements prolongés*).

DEUXIÈME SÉANCE, À 2 HEURES 30, À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Sa G. Mgr Roy, occupe un siège à la droite du président, M. Beaupré. Malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis la dernière séance, la salle est pleine d'auditeurs.

Le camarade C.-E. LAVERGNE, du cercle Bourget, Rigaud, ouvre la série des discours. Il explique *quelle doit être la piété d'un membre de l'Association.*

DISCOURS DE M. CHS-ED. LAVERGNE.

Quelle doit être la piété d'un membre de l'Association

Monseigneur,
M. le Président,
Messieurs,

Certains orateurs politiques trouvent moyen d'en dire long en dix minutes de réplique. Mais, quand on n'est guère politique et pas orateur du tout, vous le reconnaîtrez, il est bien difficile, en si peu de temps de traiter, même d'effleurer seulement cet important sujet: "Quelle doit être la piété d'un membre de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française." Il s'agit, en effet, de parler de l'âme de notre association, du phare lumineux qui doit éclairer l'étude et diriger l'action de chacun de nous, de la piété; en effet, elle est tout cela, elle sera même le dynamomètre de notre vitalité. Car, en nous donnant puissance sur la toute-puissance de Dieu, la piété met en jeu l'action souveraine de l'infini, et force Dieu à intervenir. Or, si Dieu est pour nous, qui arrêtera notre marche en avant?

Il nous faut donc, ainsi que le demande d'ailleurs notre titre d'Association *catholique,* donner en tout la première place à la religion. Or, "la piété, dit l'abbé Guibert, contient la pratique de toute la religion en y ajoutant cet empressement que sait donner l'amour."

Et, s'il fallait préciser davantage, le sens du mot *piété,* comme tous, ici, nous savons très bien qu'avoir de la piété filiale c'est manifester à ses parents des sentiments tendres, délicats, généreux jusqu'au sacrifice, il suffirait de dire qu'un membre de l'A. C. J. doit avoir pour Dieu une piété filiale, mais une piété filiale solide et pratique. A cette condition seulement, l'étude et l'action seront favorisées.

I

Une piété solide doit avoir sa racine dans le cœur, centre de l'amour: de là elle illuminera l'intelligence et dirigera la volonté.

Un membre de l'A. C. J. doit alors, avant tout, aimer sa religion; l'aimer comme une reine, comme une mère. Et, l'amour de sa mère, à moins d'être un mensonge, non seulement dirige les actions extérieures, mais commande les actes intérieurs.

Et, quand notre piété sera la directrice de nos pensées et de nos affections, alors il ne nous en coûtera pas de la traduire par des actes qui n'auront rien de *bigot* ni de *peureux.*

La bigoterie est un défaut vertement censuré par l'Eglise; c'est une religion étroite et superstitieuse. Le bigot ferait consister la piété dans certaines pratiques extérieures, dans le nombre de médailles, l'agrégation à beaucoup de confréries ou dans un titre de membre de l'A. C. J.; mais, il aurait une conduite privée détestable, une langue venimeuse, un mauvais esprit. Le bigot tue la piété chez lui et chez les autres.

Mais, gardons-nous de prendre pour de la bigoterie ce qui est seulement l'affirmation loyale et nécessaire de nos convictions religieuses (*applaudissements*). La bigoterie n'est qu'une grimace de la piété. La vraie piété se trouve dans la pratique

franche et persévérante de tous les devoirs du chrétien; et cela comme le demande l'Eglise; sans forfanterie mais sans peur (*applaudissements*).

Oh! la peur! Voilà l'ennemi! Et la peur de quoi? D'un danger? Mais on dit la jeunesse téméraire tellement elle aime à le braver. La peur d'un sacrifice? Mais la générosité dévore une âme de vingt ans.

Aussi, n'est-ce pas cette peur qui est dangereuse, mais une peur toute puérile, une peur sotte: la peur du ridicule; on a peur d'un regard, d'un sourire, d'un mot. On l'a dit, c'est un des péchés mignons de la race française: elle aime à manier la plaisanterie et craint beaucoup le ridicule. Voltaire, ce "singe de génie", le savait bien, lui qui ne se préoccupait guère d'avoir raison pourvu qu'il fit rire.

Et Napoléon Ier ne fut-il pas sur le point de renoncer au concordat pour avoir entendu quelques-uns de ses officiers murmurer dans les corridors des Tuileries: "Qui nous eût dit que Bonaparte fut sitôt devenu capucin?" Le premier consul n'avait pas peur de la mitraille, mais il avait peur du sourire de son entourage.

Qu'y a-t-il alors d'exagéré à dire que, trop souvent, le collégien, parfois membre de l'Association, dérobe soigneusement sa sagesse honteuse d'elle-même au sourire moqueur d'un camarade; et que l'étudiant, pas du tout impie, a peur de ne le paraître pas, et affecte de lire les livres les plus scabreux?

Il n'est pas du tout nécessaire d'être bien observateur pour avoir constaté trop souvent ces défaillances. Eh! bien, un membre de l'A. C. J. C. doit avoir une piété assez solide pour qu'il puisse résister au ridicule et savoir s'affirmer chrétien fervent (je dirais volontiers modèle), au collège d'abord, surtout durant le temps de la cléricature et ensuite dans le monde (*applaudissements*).

Partout ayons le culte d'une belle et noble franchise.

Vous avez peut-être lu que l'amiral Dupetit-Thomas, commandant l'escadre de la Méditerranée, conduisit en Corse le président Carnot. Or, il arriva que pendant une conversation animée un roulement de tambour retentit tout à coup: c'était l'heure de la prière du soir. L'amiral, qui causait avec sa fougue

ordinaire, s'arrête et se découvre. Et le président, l'état-major, les ministres, saisis par l'expression de piété profonde qui se lit sur son visage, suivent son exemple et écoutent, silencieux et recueillis, la voix grave de l'aumônier qui s'élève du gaillard d'avant.

Voilà une piété qui ne craint pas le ridicule. Et pourquoi le chrétien rougirait-il de la piété? N'est-ce pas elle qui illumine l'esprit? n'est-ce pas elle qui échauffe dans l'âme le sentiment, et fournit ainsi à la volonté une certaine chaleur nécessaire pour agir? La piété est pour la volonté la meilleure source de ses énergies. Et, puisque c'est par la volonté qu'avant tout l'homme vaut, la piété est donc pour lui d'un prix inestimable.

Mais la piété fait partie intégrante des plus beaux génies. Otez-la aux Paul, aux Augustin, aux Thomas, aux Pascal, et que leur reste-t-il? C'est la piété qui fait la plus belle auréole à Mgr de Laval. C'est la piété qui soutint et dirigea Champlain dans ses entreprises; c'est elle qui assura le succès de son œuvre. "C'est la piété qui a fait tous les saints les plus grands parmi les grands hommes". Nous sommes en bonne compagnie, pourquoi avoir honte? Pourquoi rougir d'appartenir à Dieu?

D'ailleurs, le ridicule, comme l'idole du pauvre sauvage, n'a de puissance que celle qu'on veut bien lui donner. Mais, comme il suffit d'éclairer le sauvage pour enlever tout prestige à son manitou de bois, de même il suffit d'éclairer notre piété pour ruiner cette autre divinité grimaçante du ridicule. Et c'est par l'étude qu'un membre de l'A. C. J. éclairera sa piété. Voilà une première façon de la rendre pratique.

II

D'ailleurs, c'est nécessaire puisque notre Association a pour but de former des lutteurs. Et l'art de la guerre est aujourd'hui trop compliqué pour ne pas exiger de profondes études. Etudions alors beaucoup, chers camarades; notre piété sera d'autant plus forte qu'elle sera mieux éclairée par l'étude, et nos études seront d'autant plus sérieuses qu'elles seront dirigées par la piété, cette lumière de l'intelligence.

Et que devons-nous étudier? D'abord ce que réclame notre position, mais ensuite faisons une très large place à l'apologétique, car elle nous permet de manifester notre piété à l'Eglise en prenant sa défense. Chacun de nous devrait pouvoir démasquer les tactiques de nos adversaires et répondre à leurs mensonges avec toute la force que donne une vérité bien comprise. Mais, si tous nous ne pouvons pas donner une réponse péremptoire, chacun du moins peut faire sienne cette pensée de Louis Veuillot: "Lorsqu'on attaque l'Eglise, disait-il, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère: j'essaie d'arrêter la main parricide, j'essaie de la meurtrir". Volontiers, j'ajouterai: armons nous afin de pouvoir même, au besoin, couper cette main criminelle.

Il faut que chacun des membres de l'Association soit un soldat de l'Eglise et du Pape (*applaudissements*).

Oh! ne permettons jamais que l'on parle mal du Pape en notre présence. Sans doute, il n'est ni le prince de la force ni le prince de l'or, mais il est mieux que cela: c'est le prince de la foi (*applaudissements*). C'est le docteur, le législateur, le juge suprême. Et Lamoricière a pu dire: la cause du Pape, c'est la cause de la liberté dans le monde. Nos zouaves le comprirent jadis. Pour nous, laissons voir une piété pratique; défendons le Pape contre les sots qui ne le connaissent pas, contre les méchants qui le connaissent, mais qui ne le respectent pas. Mieux que cela: obéissons-lui comme à un chef, mais surtout aimons-le comme notre père (*applaudissements*).

Vous le voyez, la piété d'une membre de l'A. C. J., doit surtout se manifester par des actes. C'est essentiel à notre but, car, inutile de nous le dissimuler, nos croyances sont aujourd'hui terriblement attaquées. Et si prier est très beau et constitue même une nécessité primordiale de la piété, il ne suffit pas de prier dans le sanctuaire quand la hache s'abat sur les portes du temple. Prier sans bouger serait une abdication. La religion est attaquée; défendons-la, faudrait-il pour cela innover sur la conduite tenue jusqu'ici. Les saints nous ont donné l'exemple.

S. Ignace de Loyola fut un novateur, lui qui enleva la plupart des vieilles règles monastiques à ses religieux dont il fit des lutteurs, des soldats, et non des moines. S. Vincent de Paul

fut un novateur, lui qui, le premier, fit sortir du cloître ses Filles de la Charité pour les lancer en plein dans le monde.

La routine tue. Les innovations salutaires sont les manifestations légitimes de la vie pratiquement pieuse.

Mais, cette piété..... extériorisée, si j'ose dire, n'offre-t-elle pas à des jeunes trop de dangers d'errer? Et, pour nous diriger, n'avons-nous pas nos évêques? Puisqu'ils nous approuvent, en avant! Ils sont certains, au reste, de toujours trouver en nous des soldats absolument soumis au moindre de leurs ordres (*applaudissements*).

C'est bien là une autre façon très-importante, pour un membre de l'Association, de rendre pratique sa piété. Aussi, nous le reconnaissons tous, sous peine de ne pas être des hommes de piété, il nous faut être des hommes soumis et soumis ostensiblement à toutes les lois de l'Eglise.

Mais, parmi celles-ci, il en est une qui doit être bien présente à l'esprit de tous les camarades: c'est la loi de l'*Index.* Apportons beaucoup de fidélité à respecter et à faire observer autant que nous le pourrons, cette loi de l'Eglise. On le sait, par les livres défendus, l'ennemi fait de larges trouées dans les rangs des catholiques. Encore ici, soyons hommes de piété pratique; sachons dire à celui qui nous présente un livre mauvais: "Je ne lis jamais de livres à l'*Index*". Et, un jour, bien des timides nous diront au ciel: "Si je suis ici, je te le dois."

Pensez-vous d'ailleurs que cette piété qui s'affirme franchement, sans peur, ne gagnera pas l'estime même de ceux qui ne se respectent pas? Les hommes de convictions sont trop rares et trop beaux pour n'être pas admirés.

Laissez-moi, en terminant, ajouter encore un trait auquel on doit reconnaître la piété d'un membre de l'Association; c'est l'amour de nos camarades, un amour que nous devrions nous engager à leur manifester même après leur mort, ne serait-ce que par une messe entendue. Oui, aimons-nous les uns les autres. Que ce soit là le signe auquel on puisse reconnaître que nous sommes de l'A. C. J. C. Rappelons-nous "qu'il n'y a point de vraie piété en ceux dont l'air maussade et les paroles sèches respirent l'égoïsme et jettent le froid dans les âmes."

Quand nous aurons constaté que beaucoup d'hommes n'ont pas de religion, que beaucoup de catholiques sont à peine chrétiens de nom, si nous voulons être pieux il ne faudra ni les mépriser ni nous résigner à leur perte. Mais nous prierons pour eux et nous prêcherons d'exemple en affirmant par notre conduite tout notre *credo* sans l'amoindrir ni l'atténuer.

Ainsi nous pratiquerons fidèlement tous nos devoirs religieux, franchement, sans bigoterie mais sans fausse honte. On nous verra, selon notre conscience, nous confesser et communier, car c'est là que la piété prend sa source et se fortifie. Non seulement nous observerons les lois de l'Eglise, mais nous la défendrons si on l'attaque. Et (notre insigne, l'écusson du Sacré-Cœur, nous le rappellera), dans l'Association Catholique de la Jeunesse, le Sacré-Cœur doit être particulièrement honoré; et la piété doit être considérée comme l'âme de notre œuvre, elle doit en assurer le succès. Car, s'il est bon de dire: "Soyez apôtres!" il est meilleur de dire: "Soyez pieux!" L'apostolat, en effet, ne naîtra pas sans la piété, tandis que la piété produira infailliblement l'apostolat.

Que notre piété soit donc solide et pratique, et, chers camarades, "n'ayons jamais l'air de demander pardon aux hommes d'appartenir à Dieu"! (*applaudissements*).

M. l'abbé J.-A. BALTHASARD, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, donne lecture d'une étude très documentée sur *le maçonnisme*.

DISCOURS DE M. L'ABBE A. BALTHASARD.

Le Maçonnisme

Monseigneur,

M. le Président,

Messieurs,

En me présentant aujourd'hui devant cet auditoire distingué, je ne suis pas sans appréhension. Le rôle que j'ai assumé et le sujet que j'ai entrepris de traiter, il faut bien l'avouer, sont rien moins que sympathiques.

En effet, depuis trois jours, dans cette bonne et à jamais glorieuse ville de Québec, nous célébrons à l'envi nos plus pures gloires nationales, nous chantons les victoires communes de la Religion et de la Patrie, victoires qui jettent une véritable splendeur même sur nos défaites. Et voici que je me lève au milieu de ce concert de louanges et de joies pour faire entendre une note qui pourra paraître désagréable, sinon discordante: *Caveant Consules!*

Puis, me tournant vers le digne successeur de l'illustre et saint pontife, objet de ces fêtes magnifiques, au nom de cette jeunesse, réunie en congrès, de cette jeunesse frémissante de zèle, remplie d'amour pour le Christ et l'Eglise, je lui adresse le cri du prophète: "*Custos, quid de nocte?*"

Je vous le demande, messieurs, est-ce là un rôle propre à m'attirer les sympathies?

Maintenant, si je considère mon sujet au moment de l'énoncer, je sens mes craintes redoubler. J'ai encore présent

a la mémoire le *tolle* général prononcé contre les vaillants adversaires de la franc-maçonnerie. Je vois encore les sourires de pitié, les haussements d'épaules; j'entends les railleries, les remarques moins que bienveillantes à l'adresse de ceux qui ont le courage de lutter par la plume, par la parole, contre l'abominable secte. Ce sont des intransigeants, dit-on, des exagérés, des maniaques qui voient des francs-maçons partout. Telles sont les aménités et d'autres pires encore prodiguées même par des hommes qui se piquent d'être bons catholiques, à ceux qui ont le courage d'exposer au grand jour les haines et les turpitudes de la secte hypocrite (*signes approbatifs*).

Oh la secte! Qui ne connait sa suprême habileté à se cacher, voire même à se faire défendre par ceux-là qui devraient la combattre. Elle a su s'entourer d'un triple mur de préjugés qu'elle a semés dans le monde contre quiconque lui déclare la guerre. Quand elle ne peut pas réduire ses adversaires au silence par le ridicule, elle menace, et trop souvent hélas! elle exécute ses menaces.

Cependant, loin de moi la pensée qu'il faille céder et se taire (*applaudissements*). La voix du Vicaire du Christ se fait entendre forte et pressante. Qu'il s'appelle Clément, Benoit, Grégoire, Pie, Léon, — peu importe. Depuis Clément XII jusqu'au glorieux pontife régnant, tous ont proclamé l'existence de la secte. Ils ont dévoilé ses desseins pervers, ses entreprises criminelles contre la sainte Eglise de Dieu, contre les Etats chrétiens, contre la famille chrétienne. Tous exposent, condamnent ses doctrines monstrueuses. Ils supplient les fidèles de combattre, par tous les moyens légitimes, cet ennemi de Dieu et des hommes. "Arrachez, nous crie Léon XIII, arrachez à la maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."(1) Voilà ce qui impose silence à mes craintes (*applaudissements*).

Maintenant, on *dira peut-être* que la secte exerce son influence dans les pays étrangers au nôtre, que ces documents pontificaux s'adressent surtout aux nations européennes. Erreur que tout cela.

Dans la vie des peuples comme des individus, il y a des

(1) Encyc. *Humanum genus*

époques qui constituent comme un arrêt dont on profite pour revivre le passé et interroger l'avenir. Il me semble que la nation canadienne-française en ce moment, touche et vit une de ces époques. Hier, nous ressuscitions notre passé glorieux; aujourd'hui, penchons-nous sur l'avenir et demandons-lui ce qu'il tient en réserve pour notre chère patrie. Ne s'élève-t-il pas à l'horizon quelques points noirs, présages de quelque tourmente? (*signes approbatifs*). Naguère, j'assistais à une conférence remarquable, donnée à Montréal, en présence de Mgr l'archevêque et d'une élite de la société. Le sympathique conférencier était celui qui est devenu depuis, Mgr d'Eleuthéropolis. Après nous avoir expliqué la nature et le but de *l'Action Sociale,* il en vint à nous parler du futur, et commença par ces mots: "Je ne suis pas *optimiste.* Pour moi, l'avenir est sombre. Avant quinze ans, nous aurons une lutte terrible à soutenir."

En ce moment, je m'empare de cette parole et je dis: Je ne suis pas *optimiste* en ce qui regarde l'avenir de notre pays. Et bien qu'on le proclame "le plus catholique du monde", je ne laisse pas d'entrevoir des combats acharnés. Ne nous faisons pas illusion. Il se produit, depuis quelque temps, un travail souterrain. Quelques grondements sourds, des capitulations frisant la trahison; "des coulées de pus" sortant d'une presse, rien moins que catholique, quelques tentatives criminelles contre nos plus chères institutions. Tels sont mes motifs de craindre et de crier bien haut: *Le Maçonnisme, voilà l'ennemi*" (*applaudissements*).

Le maçonnisme est une société et une idée.

Comme société, c'est l'ensemble des sectes maçonniques.

Comme idée, c'est l'ensemble des institutions, des observances et des pratiques maçonniques.

Comme société, il s'oppose à l'Eglise — comme idée ou doctrine, il s'oppose au catholicisme — et peut se définir: La substitution du *naturalisme* au *surnaturel.*

Pour justifier cette définition, il importe de savoir deux choses: l'origine de la maçonnerie et son but. C'est pourquoi je demande: D'où vient-elle? Où va-t-elle? Et je réponds immédiatement: Elle vient de Satan et elle retourne à Satan.

Messieurs, la divine Providence m'a mis entre les mains un ouvrage précieux, ayant pour titre: *"History of the Ancient and Honorable Fraternity of the Free and Accepted Masons and concordant Orders"*. Cet ouvrage est dû à la plume d'une centaine de Frères; des mieux en Loges. L'éditeur en chef est Henry-Léonard Stillson, P. M.; l'éditeur européen est William James Hughan, P. S. G. D.

Ce dernier, dans l'Introduction qui précède l'ouvrage, parle de l'origine de la secte. Il la définit d'abord: *"Union of unions,"* et ajoute que cette ancienne et honorable société se perd dans la nuit des temps.

Cependant, quand il en vient à considérer la question d'une manière critique, il assigne 1717 comme époque où commencent sûrement pour la franc-maçonnerie, les temps historiques. Néanmoins, en formulant cette conclusion, il ne manque pas d'appeler cette date: "The *revival* or *reorganisation of A. D.* 1717.

Ainsi, ce qui s'est passé dans cette réunion historique, tenue à Kilkenny, Irlande, en cette année, non moins historique, 1717, ce ne serait qu'une reviviscence, une réorganisation de la secte. Il faut donc remonter plus haut pour trouver ses origines. Aussi, le même auteur ajoute-t-il, que dans les 20 ou 30 années qui ont précédé son travail, — *Introduction à l'Histoire de l'Ancienne et Honorable Société..... des Maçons Libres et Acceptés et des Ordres frères,* ses recherches, à ce sujet, lui ont fourni une masse de documents qui lui permettent de démontrer la permanence de la Société durant les dix-septième et seizième siècles. "Grâce aux manuscrits contenant les *charges* ou discours prononcés à l'occasion des initiations, aux actes authentiques, règlements, lois régissant la société et portant la date du quatorzième siècle, nous sommes autorisés, dit-il, à faire remonter son origine jusqu'en 1599."

Une distinction que le frère Hughan fait en réponse à une objection contre l'antiquité de la secte, vient jeter une grande lumière sur la question. Il distingue deux éléments comme composant la franc-maçonnerie actuelle: Franc-maçonnerie *Opérative* ou pratique, et franc-maçonnerie *Spéculative*. Par la première, on doit entendre toutes ces corporations de métiers qui

florissaient au Moyen-Age, et à qui nous devons les magnifiques monuments d'architecture chrétienne qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous. L'histoire nous dit l'admirable organisation de ces corporations ouvrières. L'apprenti, le compagnon, le maître unis par les liens de la plus étroite charité, vivaient dans une fraternité admirable sous l'égide de l'Eglise. Mais vinrent les tristes jours de la Réforme, et partout où le protestantisme sévit, les corporations ouvrières perdirent l'esprit catholique. Voilà l'un des éléments de la franc-maçonnerie.

Quant à l'autre, il est plus mystérieux. Il est comme la vie, l'âme, la pensée qui informe la franc-maçonnerie opérative. Celle-ci joue le rôle de matière, tandis que l'autre en est comme la forme; de l'union des deux est sortie la franc-maçonnerie moderne. (Intr. Hist. Free-M. p. XVI).

Or, d'où vient cet élément vivificateur, cette franc-maçonnerie spéculative? Il importe de le savoir, car c'est là toute la vraie franc-maçonnerie?

Quelques détails donnés sur une conférence secrète, tenue à Vicence, en 1547, par une douzaine d'incrédules, bien connus pour leur matérialisme, plus ou moins déguisé sous le panthéisme d'Averroës, peut nous en fournir l'explication. Lelius Socin était du nombre de ces sectaires; son neveu, Faust Socin, génie audacieux et opiniâtre, propagea dans toute l'Europe septentrionale avec la haine du Christ, la société connue sous les titres de *Frères-Unis, Frères-Polonais, Frères-Moraves, Free-Masons.* Au dix-huitième siècle, le Bavarois Weishaupt aurait introduit le panthéisme officiel dans la secte (*Etudes,* vol. 59, p. 490).

Ne serait-ce pas là la franc-maçonnerie *spéculative* du frère Hughan? Ne serait-ce pas l'hérésie de Socin qui se serait introduite dans les corporations ouvrières *émancipées,* les aurait disciplinées, enrégimentées? Ne serait-ce pas de cette alliance que serait sortie la secte telle qu'elle apparaît aujourd'hui? C'est ce qui me semble ressortir des assertions du frère Hughan, expliquées par les faits rapportés plus haut.

La franc-maçonnerie spéculative se rattache aussi à l'Ordre déchu des Templiers. A l'appui de cette assertion, j'ap-

porte le témoignage d'un maçon haut gradé, le fr. William Stevens Perry, 32, D.D., d'Oxford, L. L. D., D. C. L., évêque de Iowa.

Dans son travail sur les Templiers, (*Hist. of Free-Masonery, etc., p.* 119), — bien entendu, qu'il fait l'histoire des Templiers et de leur condamnation *massonico modo* — le frère Perry, après avoir apprécié la condamnation de l'Ordre par Clément V, créature de Philippe IV, résume les accusations portées contre les chevaliers, nie qu'elles soient fondées relativement aux Templiers habitant hors France, concède qu'elles peuvent avoir un certain fondement de vérité relativement aux chevaliers français, puisque Jacques Molay, à son avènement à la Grande Maîtrise, s'était proposé des réformes importantes au sujet de certaines *pratiques* admises dans l'Ordre. Puis après avoir proclamé le malheureux Molay martyr et l'avoir canonisé, il en vient à se demander quel lien existe entre les anciens et modernes Chevaliers du Temple?

En réponse, il constate d'abord que la théorie enseignant que l'Ordre des Templiers, après leur dispersion et leur suppression par la puissance unie de l'Eglise et de l'État, s'est réfugié dans la franc-maçonnerie, était sans preuves historiques. Mais il ajoute aussitôt: "L'histoire ne rapporte pas tout ce qui se passe; elle garde le silence sur bien des évènements que les siècles futurs désireraient connaître."

Puis, il remarque que ce silence ne constitue qu'une preuve négative. Il admet donc le sentiment contraire, se basant:

1) Sur les rapports intimes et nécessaires qui ont existé de tout temps entre les Chevaliers et la franc-maçonnerie ouvrière (*Hist. F. M.*, p. 143).

2) Sur la soif de vengeance dont brûlaient les Templiers contre leurs cruels oppresseurs, soif qui ne pouvait être satisfaite sans un effort puissant de leur part, pour perpétuer l'Ordre calomnié et proscrit, auquel ils étaient liés par les vœux les plus solennels (*Hist. F. M.*, p. 143).

Il conclut en trouvant tout naturel qu'après leur dispersion, les Templiers se soient refugiés dans le sein de la franc-maçonnerie opérative.

Pour le frère Perry, la Chevalerie Moderne des Templiers maçons est la reviviscence de l'Ancien Ordre, sa réorganisation. C'est la chevalerie du passé, moins son *credo*.

Cependant. il s'est écoulé cinq siècles entre la dispersion des Anciens Templiers en 1209 et la première manifestation des Templiers en 1745.

Voici comment le même frère Perry s'appuyant sur le cardinal Manning, rallie cette dernière date à la première.

La tradition veut qu'il se soit établi un prieuré à Kilwinning. La tradition veut encore que les Templiers écossais modernes aient pour origine le prieuré de Torpichen in Midlothian. Or, le Grand Maître de ce prieuré étant passé à la Réforme, aurait en retour, avec les terres et les biens du prieuré, reçu le titre de Lord Torpichen, fondateur de la famille de ce nom. Tandis que les chevaliers ses frères, abandonnés à eux-mêmes, se seraient refugiés dans le sein d'une loge maçonnique, à Stirling. De cette alliance, serait né l'Ordre Moderne des Chevaliers du Temple écossais.

Maintenant, peut-on faire remonter la secte encore plus haut, se rattache-t-elle directement aux sociétés secrètes des Manichéens et des Gnostiques dont nous parlent S. Augustin et S. Irénée? Et pour ces dernières, ne remonterait-elle pas jusqu'aux mystères païens?

Sur les relations entre la franc-maçonnerie et les mystères païens, l'éditeur en chef de l'ouvrage déjà cité nous renvoie à *l'Encyclopédie* du Dr Mackey, célèbre dans la secte. Il nous donne cinq opinions, y compris la sienne. Toutes ces opinions admettent un lien plus ou moins direct entre eux. La première donne une même origine aux deux et les fait remonter jusqu'à l'époque patriarcale.

La seconde veut que la franc-maçonnerie dont faisait partie Hiram de Tyr, ait été unie aux mystères païens lors de la construction du temple de Salomon, par Hiram lui-même, initié des mystères de Bacchus.

La troisième est de l'abbé Robin, qui considère les croisés comme les vrais initiateurs de la franc-maçonnerie aux mystères.

LE COMITÉ CENTRAL DE L'A. C. J. C.

M. Jos. Versailles, Vice-Président. M. A. Leduc, Vice-Président. M. G.-H. Baril, Secrétaire.
R. P. Hermas Lalande, S.J., Aumônier-Directeur. M. V.-E. Beaupré, Président.
M. F. Desrochers, Sec.-Cor. M. E. Lavergne, Sec.-Cor. M. E. Girard, Adm. du "Semeur".

La quatrième est du Rév. M. King, qui, dans son traité sur les Gnostiques, constate que les sociétés secrètes de cette époque acceptèrent les mystères païens et s'organisèrent sur leur modèle.

Vient enfin le Dr Mackey, lui-même, qui admet la parfaite identité d'objet entre la légende lue au troisième degré de la franc-maçonnerie et les légendes connues dans tous les mystères païens. Mais il ne voit là qu'une pure coïncidence fondée sur la tendance du cœur humain vers une vie future, et une autre tendance à cacher cette croyance sous une forme symbolique.

Cependant, il n'ose pas nier un certain rapport direct entre la secte et les mystères, mais il l'attribue aux collèges des Artisans de Rome, contemporains de ces derniers, qui ont dû, par conséquent, en être imbus.

Ce qui frappe dans tout cet exposé, c'est qu'il vient confirmer les données des auteurs catholiques sur la même matière.

Confirmée l'opinion de l'abbé Auclair, qui fait remonter la première apparition de la secte à l'année 1717, à Kilkenny (*La franc-maçonnerie contemporaine, p.* 20, 1885).

Confirmée l'assertion de Mgr Fava, qui, à la suite de l'abbé Lefranc et du P. Barruel, assignée à la franc-maçonnerie, le seizième siècle pour origine et Vicence pour berceau (*Le Secret de la franc-maçonnerie, p.* 19).

Confirmée aussi la doctrine de Schlegel, suivie par les PP. Barruel, Gautrelet, Patchler, enseignant que l'Ordre déchu des Templiers a été le pont sur lequel tout l'ensemble des mystères manichéens et orientaux a passé en Occident (*Philosophie de l'histoire,* 18ème leçon.).

Confirmée Dom Benoit, qui aperçoit au delà du gnosticisme les mystères païens avec leur hideux naturalisme (*La Franc-Maçonnerie,* t. II, p. 87, 1886).

Je crois, messieurs, avoir établi la filiation directe, qui rattache la franc-maçonnerie aux mystères du paganisme (*applaudissements*).

"Ici une question s'impose: qui donc a propagé l'erreur parmi les peuples renouvelés dans le Christ? D'où sont venus, à diverses époques de l'ère chrétienne, ces bouffées de naturalisme, avec Manès, au troisième siècle, avec les Albigeois, au

onzième siècle, avec les Templiers, au treizième siècle, avec les Sociniens, au seizième, de nos jours, avec les franc-maçons?"

Il est un peuple qui fut choisi de Dieu pour être le gardien de la vérité et des promesses divines. Il ne sut pas être fidèle à son Dieu et quand apparut le Rédempteur promis et longtemps attendu, ce peuple ne l'a pas accueilli. Après l'avoir poursuivi de sa haine et de son envie, il l'a renié, puis crucifié.

Sans doute, ce n'est pas là le fait de tout le peuple. Un grand nombre, tout en participant à la mort de Jésus, n'ont pas cessé de soupirer après la venue du messie. Ceux-là verront un jour le voile de leur ignorance se déchirer.

Mais les chefs de ce peuple, les scribes, les docteurs de la loi, les pontifes, gardiens et interprètes des oracles divins, ne pouvaient avoir d'excuse. C'est pourquoi, en reniant le Christ, ils ont été rejetés par Dieu. Révoltés contre le Christ, rejetés de Dieu, ils sont devenus les esclaves et les instruments de Satan, le suprême révolté, le suprême réprouvé. Ils ont épousé ses haines et le servent contre le Christ-Jésus.

Monseigneur Meurin a raison de nous montrer le Juif comme l'agent de transmission des erreurs antiques au monde moderne. Après un examen sérieux des documents, il ne craint pas de conclure que le Juif est le véritable fondateur de la franc-maçonnerie, son inspirateur secret. "Sa doctrine, dit-"il, c'est la Kabbale, véritable pandémonium où sont venus se "fusionner en un syncrétisme aussi hideux que bizarre, les rêve-"ries panthéistiques de l'Inde, de la Perse, de Babylone et de "l'Egypte, mêlées aux souvenirs défigurés de la Bible.

"Cherchons, dit-il encore, et nous trouverons dans l'his-"toire, la franc-maçonnerie; dans la franc-maçonnerie, l'Ordre "déchu des Templiers; dans les deux ensemble, la synagogue "kabbalistique; dans les trois ensemble, les anciens mystères "païens, et, enfin dans le tout, Satan lui-même. L'ange déchu "à séduit les anciens peuples par ses doctrines mensongères; le "paganisme a séduit le Juif hypocrite et obstiné; le Juif a sé-"duit et corrompu l'Ordre religieux des Templiers et trompe "encore aujourd'hui, la grande masse crédule des francs-"maçons."....

Après ce long emprunt à Mgr Meurin, cité par *les Etudes* (t. 59, p. 492), et qui résume si bien toute cette première partie de mon travail, il me semble que je puis conclure sans crainte que le frère Stillson, citant le frère Rudolph Seydel, avait raison de définir la secte "Union of Unions", c'est-à-dire la mobilisation de toutes les erreurs, de toutes les hérésies, de toutes les haines, de toutes les turpitudes dirigées par le Juif, par Satan. Donc, elle vient de Satan. C'est la synagogue de Satan se dressant en face de l'Eglise du Christ (*applaudissements*).

La franc-maçonnerie vient de Satan. Où va-t-elle?

Toute société, soit pour le bien, soit pour le mal, ne saurait exister si elle n'est fondée sur une idée. Nous pouvons donc conclure que la franc-maçonnerie repose sur une idée dont la réalisation est le but, la fin qu'elle poursuit avec ardeur.

En effet, qui serait assez naïf de croire que tous ceux qui font partie de la secte n'y sont entrés que pour le plaisir de prononcer quelques mots de passe plus ou moins baroques, faire certaines simagrées, certaines grimaces plus ou moins mystiques, exécuter certains pas par nombres mystérieux (*hilarité et applaudissements*). Je veux croire qu'un très grand nombre de maçons ignorent complètement le but véritable de la société, qu'ils ignorent même le sens vrai de tous les discours qu'ils entendent, de toutes les cérémonies, rites et symboles qu'ils ont sous les yeux; car selon l'expression consacrée chez les vrais maçons, — les intelligents, ceux-là, — tous ne sont pas aptes à recevoir la *lumière* dans toute sa perfection, elle est réservée au maçon parfait. Voilà pourquoi dans les initiations, la secte sait la doser d'une manière très savante.

Quelle est donc cette lumière qu'elle travaille à répandre dans le monde? Quelle est cette vraie source de véritable progrès devant conduire l'homme à son parfait bonheur? Que veut-on détruire? et pour quoi mettre à la place? Le naturalisme.

Parmi les hommes, il se manifeste sous deux formes différentes: le rationalisme et le sensualisme; la fausse science et la volupté.

Le naturalisme nie Dieu, combat le Christ et son Eglise, en un mot, nie l'ordre surnaturel.

Satan en est le père. C'est contre le Christ, prédestiné de toute éternité pour être le salut de tous, que Lucifer s'est élevé et qu'il a poussé son cri de révolte: *Non serviam,* je ne m'abaisserai pas devant un homme, cet homme fut-il en même temps Dieu. Je saurai moi-même, par mes propres forces naturelles, gravir la montagne sainte et sur son sommet, je placerai mon trône; je serai semblable au Très Haut.

C'est ce même naturalisme que le suprême révolté propose aux hommes, à qui Dieu avait révélé son Christ Rédempteur: "Vous serez comme des dieux", dit-il à nos premiers parents. Et ainsi après avoir perdu un nombre considérable d'anges, il ruine le genre humain.

Quel torrent d'iniquités! quel déluge d'un sensualisme voluptueux n'a-t-il pas déchaîné sur la terre! Son temple est bâti: c'est l'"humanité" déchue.

Deux fois, Satan verra son temple ruiné, deux fois, il fera tous ses efforts pour le relever.

Maintenant il appelle à son service, non seulement le sensualisme grossier, mais il réunit toutes les erreurs, toutes les hérésies dans une seule armée qu'il lance à l'assaut de l'Eglise du Christ. Cette armée, c'est la franc-maçonnerie. Détruire le règne du Christ, établir le règne de Satan, tel est son bût.

Dans l'accomplissement de leur tâche, les maçons emploient un art, une habileté vraiment satanique. Dissimulation, mensonge, hypocrisie haineuse, telle est leur manière de procéder.

Ainsi, pour ne pas effrayer un grand nombre d'adeptes qui conservent encore un certain culte pour Notre-Seigneur, la secte s'inspirera de la Bible, affectera de parler de Jésus-Christ. Mais quel Christ elle présente à ces naïfs! quelle interprétation elle donne à ses divins enseignements! Elle insinue que le vrai Christ n'est pas celui que l'Eglise présente aux adorations des hommes. — Non, le Christ est cet intelligence incomparable, lumière du monde; la plus forte raison qui fut jamais le premier rationaliste; le premier Grand Maître de la maçonnerie. Il enseigna de deux manières: par paraboles, aux profanes; dans l'intimité, à ses disciples choisis, il donna sa vraie doctrine. Mais la plupart de ses disciples, poussés par une ambition mons-

trueuse, comprirent sa doctrine et remplirent le monde de superstitions. Seuls quelques fidèles amis de Jésus la gardèrent jalousement dans un secret inviolable, se la passant successivement jusqu'à ce qu'elle soit devenue l'héritage de la maçonnerie.

Se peut-il plus de mensonges et plus grande hypocrisie?

Mais là ne s'arrête pas l'impiété de la secte, elle va jusqu'à nier l'existence de Dieu.

Cependant, ici encore, il lui faut doser son enseignement. C'est pourquoi elle propose d'abord le déisme: un Dieu grand, puissant, majestueux même, créateur; mais qui ne s'occupe en rien de sa créature.

Puis elle fait un pas de plus. Elle enseigne que tout est Dieu. Toutes les créatures réunies, vous, moi, voilà Dieu! c'est le panthéisme.

Déjà c'est la négation d'un Dieu personnel et distinct, et c'est bien le dogme fondamental de la secte de Satan.

Ne soyons pas étonnés, maintenant, de voir rejter les droits de Dieu et d'entendre proclamer les droits de l'homme, résumés dans cette formule sinistre que l'on voit écrite ou gravée partout cù domine la franc-maçonnerie: "Liberté, égalité, fraternité."

Liberté: C'est l'indépendance absolue, le rejet de toute autorité, de toute loi; c'est l'insubordination ou la révolte universelle. Celui qui est soumis à une volonté étrangère, fut-ce la volonté divine, n'est pas *libre;* celui qui est obligé à une loi quelconque, fut-ce la loi naturelle, n'est pas libre; le sujet n'est pas libre; l'époux, l'épouse ne sont pas libres; l'enfant, vivant sous l'autorité de ses parents, n'est pas libre (1).

Vous serez libre, dit la franc-maçonnerie, à son adepte, si vous êtes souverain, prêtre, roi, dieu. C'est l'antique promesse de la fausse science: "Vous serez comme des dieux".

Egalité: Dieu rayé de l'univers, que deviennent les droits et les devoirs dont il est la source? Les maçons ne s'embarrassent pas pour si peu. Chez eux, il n'est pas question de devoirs. Quant aux droits, voici: la nature, disent-ils, est la même dans tous les hommes; or les droits sont fondés sur la nature; donc les droits doivent être les mêmes chez tous les hommes.

(1) Dom Benoit, t. I. p. 16.

Ainsi, "plus de riches et plus de pauvres, plus de parents et plus d'enfants, plus d'époux et plus d'épouses, plus de rois et plus de sujets, plus de prêtres et plus de laïques, plus de catholiques, protestants, de Juifs, de musulmans, de bouddhistes. A l'avenir, par la grâce de la maçonnerie et de Satan, il n'y aura plus que des hommes (1). Voilà!

Le temple maçonnique c'est l'univers peuplé d'hommes libres et égaux. Parmi les maçons, il n'y a ni premiers, ni derniers; il n'y a ni forts ni faibles, ni grands ni petits; il n'y a que des frères, tous égaux, tous voulant l'être. N'est-ce pas là donner à l'homme les caractères de la divinité: savoir, l'indépendance et la souveraineté? Le maçon dans sa loge dit: Je suis semblable au Très Haut (2).

Fraternité: Cette expression depuis Notre-Seigneur, avait reçu une signification céleste. Fils d'un même Père qui est aux cieux par la grâce du Christ Rédempteur, notre frère, les hommes ne formaient plus qu'une vaste communauté de frères dans la charité et l'amour; au point que leurs persécuteurs étonnés étaient forcés de leur rendre témoignage, disant: Voyez comme ils s'aiment entre eux.

Fraternité signifie l'union de toutes les haines, de toutes les vengeances, de tous les vices.

En maçonnerie, cette communauté absorbe et fait disparaître toutes les différences; une seule famille: *l'humanité;* une seule Eglise: l'humanité; mais l'humanité déchue et révoltée contre Dieu.

En maçonnerie, *fraternité* signifie encore l'assistance que tous les maçons se doivent les uns aux autres, dans toutes les affaires de la vie, surtout dans ce qui concerne la grande œuvre commune la destruction du règne de Jésus-Christ. Quand l'œuvre commune est menacée, tout frère maçon doit faire taire ses sentiments les plus intimes, briser les liens les plus chers. Pour lui, parents, amis, patrie, tout cède devant un mot d'ordre dont il ne connaît pas ordinairement la provenance.

(1) **Dom Benoit,** *id.*

(2) *id.*

En maçonnerie, *fraternité* veut dire état de nature que la secte veut substituer au christianisme. C'est le retour aux anciens mystères du paganisme, aux mœurs des Templiers; c'est-à-dire le règne de la débauche la plus effrénée.

Rien d'étonnant, car les maçons n'admettent pas la chute originelle. Pour eux, l'homme naît bon; par conséquent, tous ses désirs, toutes ses inclinations sont bons et constituent des vertus. Empêcher leur gratification, c'est un mal, c'est violer la liberté, c'est une tyrannie.

Ainsi pour les initiés, l'amour impur c'est la charité; la "bienfaisance" consiste à procurer aux hommes la satisfaction des attraits les plus universels et les plus puissants de la nature; l'"humanité" veut que les maçons se prêtent à tous les désirs de la chair; la *fraternité* devient l'association de secours mutuel pour la jouissance voluptueuse.

Tout ce qui est fait à l'encontre de cette doctrine constitue une violation des droits les plus sacrés; c'est une tyrannie.

Vous comprendrez maintenant ce que les frères maçons entendent quand ils lancent les expressions suivantes: "affranchissement de la raison"; "illumination des hommes"; le "triomphe de la justice et de la vertu"; l'"établissement de la pure morale". C'est là tout le programme de l'*enseignement pratique dont on veut forcément gratifier la province de Québec* (*mouvements dans l'auditoire*).

Ainsi "*Liberté,* destruction de la religion, de la société civile, de la famille, de la propriété."

"*Egalité,* destruction encore de la religion, de la société civile, de la famille, de la propriété."

"*Fraternité,* destruction toujours de la religion, de la société civile, de la famille, de la propriété" (1)

Et pourquoi? Pour rétablir l'humanité dans les bienheureux états dont elle jouissait avant le déluge et après, jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ. Pourquoi encore? Pour restaurer le règne de Satan sur la terre.

Il est hélas! bien trop certain que le diable a, de nos jours, après vingt siècles de christianisme, ses temples, ses autels, ses rites, ses prêtres, ses grands pontifes. Il fait administrer ses

(1) Dom Benoit, *Franc-Maçonnerie.*

sacrements; ses adorateurs sont les maçons parfaits qui ont reçu toute la lumière. Le loges luciférienne dont ils font partie sont vraiment les temples de Satan et servent au satanisme.

Je n'insisterai pas davantage. A ceux qui seraient tentés de douter ou de sourire, je dirai ce qui ce passa en 1889. C'était à Rome, le jour de la Pentecôte. Le ban et l'arrière-ban de la franc-maçonnerie de tous les pays et de toutes nuances, avaient été convoqués dans la Ville Eternelle. Vingt-cinq mille frères, dès sept heures du matin, se formaient en procession sur la place des Thermes, en face de la gare. Le défilé commença lent et solennel, parcourant la *via nasionale* jusqu'à la petite place *campo dei fiori* où devait se faire, au grand jour, l'apothéose d'un moine apostat, traître à ses vœux, traître à sa religion, traître à sa patrie, traître à son Dieu. C'était Giordano Bruno, le premier martyr de la libre-pensée que la franc-maçonnerie canonisait publiquement.

Six mille sociétés étaient représentées. Le Canada, Montréal entre autres villes, avait ses délégués. Quatre-vingt-dix-sept corps de musique avaient été distribués dans les rangs de la procession; mille neuf cent soixante-dix bannières, les plus diverses marquaient les différents groupes du défilé. Sur le parcours, à l'angle des rues transversales, on avait dressé des espèces d'autels, sur lesquels se trouvaient les bustes ou portraits des maçons défunts qui avaient le plus mérité de la secte. Près de la rue des Quatre Fontaines, se trouvait le buste de Garibaldi. Au passage, chaque groupe venait abaisser sa bannière, chantait ou déclamait en l'honneur du héros. Tout à coup, on vit apparaître un groupe plus bruyant que les autres, portant une immense bannière fond de flamme, sur lequel ressortait, grandeur naturelle, un diable classique, aux yeux lançant du feu, au-dessus duquel on avait écrit en caractères très grands. *"Enviva il Satano, il re nostro."* Puis Carducci fit entendre l'hymne à Satan. Le même jour, parut un petit journal dont le titre était: *Le Satan.* Le premier article était pour dire qu'enfin l'Eglise de Satan était sortie de ses catacombes où la superstition et la tyrannie la tenaient depuis dix-neuf siècles. "Nous aussi, criaient-ils, nous avons notre Pentecôte". C'était la première manifestation publique du Satanisme.

Quelle gradation, messieurs, dans l'œuvre de Satan pour détruire le règne de Jésus.

La secte le défigure d'abord : Ce n'est plus le prédestiné de Dieu pour être le centre du plan divin ; elle le détache de la Croix. La croix, voyez-vous, c'est l'opprobre du monde. Trop longtemps on a laissé le Christ attaché à ce gibet, signe sensible de toutes les tyrannies, allons donc, la secte va délivrer le Christ, et par là délivrer l'humanité de son esclavage. Ce n'est pas un crucifié qu'il faut au monde, mais un homme libre et tel est le vrai Christ — le premier des rationalistes.

Enfin, quand parmi les frères, il s'est formé une élite capable de toute la lumière, Satan a bientôt fait de ce substituer au Christ défiguré.

Oh la secte ! nous pouvons bien lui appliquer ces vers du Dante :

"*Ecco la fiera!* Voici la bête, la bête à la queue aiguë, qui franchit les monts, renverse les murailles et brise les armures ; voici la bête qui infecte le monde entier. Elle a la force d'un honnête homme, bénigne à fleur de peau ; mais le reste du corps est d'un serpent".

Donc la franc-maçonnerie vient de Satan ; et elle retourne à Satan.

Maintenant, pour accomplir son œuvre, il lui faut détruire l'édifice grandiose élevé par le Christ et son Eglise sur la terre.

Oh oui, par cette épouse féconde et immaculée, le Christ a continué sa marche victorieuse à travers le monde. L'Eglise a vaincu Satan dans la personne des cruels et orgueilleux Césars ; elle a vaincu le voluptueux et abominable paganisme ; elle a vaincu la fausse science en poursuivant les hérésies et l'a forcée à se refugier au sein ténébreux des sociétés secrètes. Elle a dompté les barbares, réduit les despotes qui voulaient mettre la main à l'encensoir ; elle a imprégné les rois et les peuples, les institutions publiques et les lois de l'esprit du Christ.

Oh Moyen-Age, époque heureuse et glorieuse à la fois, aujourd'hui si vilipendée et si calomniée. Alors le roi et les princes se faisaient gloire d'être appelés les sergents de Dieu ; alors les pouvoirs étaient forts et justes, car ils avaient le Christ pour

chef ; alors les peuples jouissaient du vrai bonheur dans la soumission, car ils étaient profondément chrétiens.

Ce fut l'époque des grandes intelligences et des grands cœurs, des grands docteurs et des grands saints. Alors la science, la vraie, les arts atteignirent à des hauteurs qui ne seront jamais égalées. Témoins, ces œuvres de l'esprit, qui font encore de nos jours, la règle de ceux qui aspirent au vrai titre de savants ; témoins encore, ces monuments admirables semés par toute l'Europe chrétienne et que les artistes modernes, avec toutes les ressources de savantes découvertes, n'ont pas encore réussi à imiter. Oh c'est qu'en ces temps bénis, le Christ régnait, le Christ commandait (*applaudissements*).

Pour détruire le magnifique édifice de la civilisation chrétienne, le mot d'ordre est donné. Corrompez les peuples, empoisonnez les intelligences. Frères à l'assaut. Que les tyrans se soumettent ou disparaissent ; que la grande superstition de Rome soit abolie. Envahissez tout : gouvernements, lois, tribunaux, universités, établissements secondaires, établissements primaires surtout ; laïcisez à outrance : *Emparons-nous principalement de l'enfance* (*mouvements dans l'auditoire, signes d'approbation à l'orateur*).

Hélas ! ce mot d'ordre a été exécuté avec une habileté et une persévérance dignes d'une meilleure cause.

C'est sur les pays catholiques surtout que la secte s'est ruée. Elle sait bien que le protestantisme, cette branche qui ne tient plus que par quelques fibres au vieil arbre de l'Eglise, tombera d'elle-même, si elle réussit à déraciner l'arbre. C'est contre la France, la fille aînée de l'Eglise, avant tout, qu'elle à livré ses assauts les plus meurtriers. Et l'histoire des quarante dernières années est remplie des exécutions faites directement contre le Christ. Impossible de nous tromper sur l'identité de ceux qui commandent, nous les reconnaissons à leur cri : *Tolle, crucifige eum.*

Les persécuteurs du jour ne veulent pas répandre le sang ; ils ont appris que le sang des martyrs est une semence de chrétiens. Mais s'ils ne font pas mourir les hommes, ils s'efforcent de tuer le Christ dans les âmes.

Aussi quelle série graduée de lois habilement injustes, trop habiles pour ne pas avoir été inspirées par le diable lui-même! C'est ce que les maçons appellent ironiquement: *"la guillotine sèche"*.

Mais comment se fait-il qu'une poignée de sectaires puissent ainsi tenir sous leurs bottes, des millions et des millions de catholiques? Comment un gouvernement peut-il édicter impunément des lois si contraires aux lois naturelles et divines?

C'est parce que la secte a accrédité depuis longtemps l'erreur monstrueuse de l'*Etat-Dieu, pontife, roi, père de famille, maître d'école, propriétaire universel.* Ce n'est plus l'évangile qui est la base des constitutions, c'est le *contrat social.*

D'où vient ce contrat? Quand a-t-il été signé? La critique historique se montre d'une grande sévérité de nos jours pour l'acceptation des moindres faits. Pourquoi n'exigerait-elle pas les pièces authentiques d'un fait qui a été la cause d'une si grande révolution?

Quoiqu'il en soit, voici le dogme maçonnique sur la constitution des États.

Les hommes dans le principe vivaient libres et heureux. Un jour, et ce fut le péché originel de l'humanité, les hommes résolurent de se constituer en société. Ils firent le contrat social. Du coup ils perdirent avec la liberté tout ce qui faisait leur bonheur.

Par ce contrat l'individu aliène sa personne, ses biens, s'il en a, son travail, qui devient avec sa personne, bien social; il aliène ses enfants, qui appartiennent à la république avant d'appartenir aux parents. En un mot, il aliène tout ce qu'il peut produire. Il cède jusqu'à sa propre volonté. Chacun de nous, dit Rousseau, met en commun sa personne et toute sa puissance sous la direction suprême de la volonté générale, c'est-à-dire, de la majorité (1).

Voici comment l'Etat se trouve nanti de l'autorité souveraine. Il apparaît à la fois pontife, roi, père de famille, maître d'école, propriétaire universel; c'est l'Etat-Dieu! C'est de lui que les lois empruntent toute leur force. Quoi d'étonnant

(1) Dom Benoit, *La Fr-Maç*, t. I., p. 20.

maintenant, de voir publier tant de lois si injustement hostiles à l'Eglise de Jésus-Christ, quand l'Etat est entre les mains de la maçonnerie?

Mais vous voyez que tout repose sur un immense mensonge. Mensonge le contrat social. Que l'autorité vienne du peuple et du peuple seulement, mensonge; que l'homme puisse aliéner tous ses droits, mensonge; que l'Etat puisse exercer les droits des pères de famille, mensonge; qu'il soit maître d'école, mensonge encore; qu'il soit propriétaire universel, mensonge toujours!

Peuple-Roi, suffrage universel, mensonge universel!

Ce qui étonne davantage, c'est qu'une immense majorité d'hommes de bien se laissent imposer tous ces mensonges et subissent les lois injustes qui en découlent (*applaudissements*).

Messieurs, à part les maçons actifs qui appartiennent à l'âme comme au corps de la maçonnerie, il y a aussi ceux qui tiennent à l'âme de la secte. Ceux-ci ne sont pas inscrits au nombre des frères; mais ils leur sont d'un secours efficace (*applaudissements*).

Ce sont les viveurs, et ils sont légion, à qui la Maçonnerie jette les plaisirs en pâture; ce sont les lâches qui tremblent au moindre signe de mécontentement venu de la secte; ce sont les paresseux qui ne veulent pas se déranger; ce sont les ambitieux, les arrivistes de tous genres qui sont prêts à tous les compromis, à toutes les bassesses, aux trahisons même, pour gratifier leurs désirs; ce sont surtout les *conciliateurs* qui rêvent depuis longtemps de marier l'Eglise avec la société moderne. Je ne sais rien de plus débilitant pour l'avenir du Christ que ce bataillon toujours prêt aux concessions.

Messieurs, une triste expérience nous a donné la valeur du régime de concessions. Durant trente années et plus, l'Eglise de France nous a fourni le spectacle d'un conciliatorisme poussé jusqu'aux dernières limites. Quel en a été le résultat? La maçonnerie a-t-elle désarmé? Non, messieurs. Elle a vu mettre un terme à ses progrès seulement, quand Pie X, relevant l'épiscopat français de sa posture suppliante, l'a fait parler haut et ferme. Ce maçonnisme explique comment une nation catholique peut devenir le jouet de la secte.

Maintenant, je me le demande, souffrons-nous dans notre pays du mal maçonnique?

Je n'hésite pas à répondre: oui, messieurs, et plus qu'il ne sied!

Depuis nombre d'années, des publicistes distingués, aimant l'Église de tout leur cœur, ont, dans des articles bien appuyés, des brochures très documentées, jeté le cri d'alarme. Je vous prie, messieurs, d'étudier avec soin *La Franc-Maçonnerie dans la province de Québec, en* 1883, par Jean D'Erbrée. L'auteur a puisé aux sources.

Il y a quelques jours à peine, le *Star* de Montréal, parlant du futur Parc des Batailles, nous faisait savoir que la franc-maçonnerie avait pour berceau, sur notre sol, les Plaines d'Abraham; pour parrains, les régiments de Wolfe, qu'elle avait eu pendant quelque temps comme temple, l'église des Dames Ursulines.

Tous ces détails sont confirmés par le Très Vénérable John Hamilton Graham, L. L. D., premier T. V. G. M.: de la Grande Loge de Québec pendant 10 ans; T. E. G. Principal, L.: (G. H. P.) du Grand Chapitre du *Royal Arch* de Québec, etc., etc. (1).

D'après lui, c'est le 46me Régiment d'infanterie légère qui a donné naissance à la loge *Antiquité,* en 1760, dans la cité de Montréal. La loge *Albion* aurait été fondée dans la même année, par le 4e Bataillon Royal du Régt. d'Artillerie. Cette loge serait devenue la Grande Loge de Québec, en 1869. Vingt ans après sa fondation, le nombre de ses membres avait triplé et était de 3,000. Le Grand Maître se félicitait du progrès, écrivant: "Eu égard aux influences locales et étrangères auxquelles les deux tiers de la population est soumise dans cette province, ses progrès en nombre et en œuvres tiennent du prodige" (*mouvements dans l'auditoire*).

Le même frère nous donne encore les statistiques suivantes pour l'année 1889. Province de Québec: 61 loges, 59 en activité, 3,050 membres. Dans tout le Dominion, 863 loges, 574 en activité, 27,486 membres.

(1) *Hist F. M.*

Ajoutez maintenant à ce nombre de loges anglaises, la loge française l'*Emancipation,* succursale du Grand Orient de France, à Montréal, et dites-moi si nous n'avons pas lieu de nous alarmer.

Vous voyez que l'Eglise canadienne a en face toute l'armée de Satan. Et n'allons pas croire, comme un écrivain canadien-français, que le bon Dieu, il y a quelques mois, a cité devant son tribunal, voulait l'inculquer à ses compatriotes, n'allons pas croire, dis-je, que la franc-maçonnerie anglaise soit plus bénigne que la franc-maçonnerie française. Ils sont nombreux ceux qui sont convaincus, et avec raison, que Londres commande à Paris.

Maintenant, si dans l'espace de vingt ans, les grands chefs des maçons canadiens pouvaient se glorifier du progrès prodigieux de la secte, au milieu de nous, ne nous est-il pas permis de croire que les vingt dernières années ont été marquées par une marche ascendante vers le but qu'elle se propose? Ce but, il ne nous est pas permis de l'ignorer. La province catholique et française de Québec fait tache parmi les autres provinces qui composent la Puissance du Canada. Et bien des fois, et de diverses sources, nous sont arrivées des voix qui disaient: *"Il faut émanciper les Canadiens français!"*

Pour ce faire, un programme (1) a été tracé dans les loges canadiennes. Il y a 25 ans qu'il est devenu public; le voici. Nous pourrons voir jusqu'à quel point il a été appliqué.

Art. 1. "Les francs-maçons canadiens français auront un soin extrême de cacher leur affiliation aux loges....."

Art. 2. "Le prosélytisme se fera parmi la jeunesse surtout, dans les conversations, les clubs, les assemblées politiques et littéraires."

Jeunes gens, vous savez avec quel ardeur cet article du programme est mis en pratique. Plus d'un parmi vous, qui m'entendez en ce moment, pourraient nous faire des révélations intéressantes à ce sujet.

Art. 3. "Affaiblissez, le plus possible, l'autorité ecclésiastique en la critiquant librement."

(1) **Jean d'Erbrée, p. 262.**

Art. 4. "Favorisez tout ce qui s'annonce avec des principes flottants, indécis, faciles, des vues libérales, des tendances plus prononcées du côté des idées modérées.

Soutenez ces hommes, vantez leurs lumières, exaltez leur science..... S'il y a des distinctions honorifiques à obtenir, qu'elles soient accordées, autant que possible, à ceux qui se font plus volontiers les champions du progrès moderne."

Art. 5. "Par contre, ne cessez de combattre tous ceux qui se donnent comme les défenseurs avoués des doctrines catholiques et qui les soutiennent par la parole et par la plume."

Art. 6. "L'éducation est aujourd'hui, plus que jamais, le grand levier pour le bien et le mal. La maçonnerie continentale fait des efforts suprêmes pour s'emparer de l'école, et par l'école devenir maîtresse de la société."

Art. 7. "Encouragez, de toute manière, les journaux les plus hardis à défendre et à propager les idées modernes.

Je vous le demande, ce programme ne s'exécute-t-il pas sous nos yeux depuis vingt-cinq ans? Qui niera qu'il se soit opéré un changement au milieu de notre peuple. "L'autorité a beaucoup perdu de son prestige. La vigueur des principes chrétiens s'affaiblit et baisse. Les idées modernes vont vite leur chemin parmi bon nombre de citoyens appartenant aux professions libérales."

"Les catholiques sont devenus hésitants, timides; ils craignent d'être taxés d'exagération, de fanatisme." Volontiers, ils fréquentent ceux d'une croyance étrangère, cause de liaisons qui se terminent généralement par des mariages réprouvés par l'Eglise.

Une soif ardente de jouissances et d'amusements développée par une presse sans scrupule, annihile les courages et rend impropre à la résistance.

Les entreprises criminelles contre nos droits les plus sacrés ne soulèvent plus cette indignation, cette énergie qui nous valut nos victoires passées.

Bien plus, dans les circonstances les plus solennelles, quand il fallait le courage que donnent les convictions catholiques, n'avons-nous pas été les douloureux témoins de tergiversations,

de concessions et de capitulations honteuses de la part de ceux qui avaient reçu mission de nous défendre?

J'entends encore le cri de douleur poussé par les vaillants Taché et Langevin.....

Et qu'on ne dise pas qu'il a fallu céder à une triste nécessité, amenée par notre situation dans l'assemblée de la nation. Car il s'est trouvé parmi nos frères séparés, un nombre suffisant d'entre eux, aimant la justice avant tout, pour se rallier aux catholiques et faire triompher le droit. J'ai encore en mémoire les paroles cinglantes prononcées par un membre d'une autre croyance (1) et d'une autre nationalité, à l'adresse de celui qui devait nous défendre: "Je suis né protestant, disait-il, comme l'honorable leader de la Chambre est né catholique, et j'aurais honte, si pour des raisons politiques, *ou par suite des liens qui m'attacheraient à une association quelconque,* je me trouvais dans la position qu'occupe l'honorable leader de la Chambre. Je le regrette comme Canadien, quelque soit ma manière de voir comme homme de parti..... Je croyais, sur la présente question d'équité — lorsqu'il s'agit de rendre justice aux catholiques de Manitoba — qu'il se montrerait comme un homme, un catholique, un Canadien doit le faire."

Que ces paroles sont accusatrices! Avec celles qu'avait prononcées l'honorable leader de la Chambre, elles resteront dans l'histoire comme un éternel opprobre à l'adresse de celui-ci.

Ainsi la question vitale des écoles du Manitoba a été abandonnée, trahie, selon la volonté exprimée bruyamment par une poignée d'Orangistes. Non seulement on a agi lâchement, mais on a voulu tromper la population, après avoir trompé Léon XIII. Ce grand pontife n'a-t-il pas manifesté ses sentiments intimes à cet égard à Monseigneur de Montréal, lors de son dernier voyage *ad limina?* Et ce dernier n'a-t-il pas déclaré publiquement et hautement à son retour au pays, que cette question vitale des écoles du Manitoba n'était pas réglée? (2)

On ne s'est pas conduit autrement lorsqu'il s'est agi des nouvelles provinces dans le Nord-Ouest. La chose s'explique:

(1) Disc. Sir C. Tupper. Campagne politico-religieuse 1996–97.
(2) *Semaine Religieuse de Montréal,* 26 janvier 1903.

sous un régime de concessions à outrance, une lâcheté en appelle une autre, comme l'abîme appelle l'abîme.

N'importe, le but est atteint. Par des moyens obliques, par un règlement inique, on a livré l'âme des enfants catholiques à *l'école neutre*. Terrible responsabilité devant Dieu!

Ce n'est pas tout. Voici que l'on prépare le même sort aux enfants de notre chère province. Un journal, organe d'un grand parti, suivi timidement par quelques autres, s'efforce de discréditer notre système d'instruction publique par les calomnies les plus odieuses. On voudrait soustraire l'enseignement à l'influence religieuse. C'est pourquoi on prône les systèmes étrangers et protestants: on demande un ministère de l'Instruction Publique.

Déjà depuis vingt-cinq ans, il s'est fait plusieurs tentatives en ce sens. Durant ces dernières années en particulier, nous avons vu surgir *certain projet de loi* heureusement aussitôt retiré.

Enfin, *l'homme qui ne dit que la moitié de sa pensée,* n'est pas seul dans la campagne qu'il mène contre nos institutions catholiques. Dame rumeur veut qu'un personnage important ait fait une démarche solennelle auprès de l'épiscopat, pour l'amener à ne pas s'opposer à un projet de loi, établissant un Ministère de l'Instruction Publique.

Tous ces faits, examinés froidement, ne nous donnent-ils pas raison de conclure qu'il se fait un travail sérieux dans l'ombre, que le programme des maçons canadiens est exécuté avec zèle et prudence?

En outre, depuis quelque temps, une atmosphère étrange enveloppe la Province de Québec. On s'y sent moins gai, moins libre, moins à l'aise. C'est comme si nous n'étions pas *chez nous*. Il semble qu'il y a quelque chose de changé. Autrefois il y avait union intime entre l'élément religieux et civil lorsqu'il s'agissait de célébrer nos grands anniversaires. Il est vrai que cette fois, on donne un jour à l'Eglise. Même la Jeunesse catholique est invitée à manifester au pied de la statue de Champlain..... Jadis, la croix était de la fête et pendant tout le temps que durait la fête.

Devant ce fait surgit une pensée dans nombre d'esprits. Est-ce bien le troisième centenaire de Champlain que l'on veut célébrer.....? le berceau de la Nouvelle-France....? la victoire de Wolfe....? Cette fête ne serait-elle pas aussi la célébration d'un autre berceau: celui de la franc-maçonnerie au Canada?

L'histoire nous le dira.....

Je termine, messieurs, ce long travail par une interrogation que se posait naguère M. René Bazin, devant la jeunesse de son doux pays de France:

Que dit l'heure qui sonne? Et comme lui, je réponds: "Il me semble que l'heure parle ainsi: Il se fait un tumulte autour du navire de l'Eglise. Depuis longtemps le métier de mousse ou de matelot, même celui d'amiral, sur ce navire-là, n'était pas profitable..... Il va devenir dangereux."

"L'heure qui sonne dit: Voici pour ceux auxquels répugne la lâcheté le temps d'être fidèles."

L'heure qui sonne dit: Il y a des droits conquis par nos pères; ils sont menacés..... il faut, à tout prix, les garder intacts.

L'heure qui sonne dit: Il y a des nôtres qui font une œuvre de destruction, qui cherchent à nous endormir. Il faudra une énergie calme du caractère que vous puiserez dans l'étude et la prière.

L'heure qui sonne dit: Il ne faut pas vous en laisser imposer par le cri d'une certaine presse, qui voit dans vos justes et dignes réclamations une malsaine agitation, propre à soulever les préjugés de race et de religion.

L'heure qui sonne vous dit: L'Anglais, digne de ce nom, est noble et loyal; il respecte et admire ceux qui savent *se tenir debout* devant lui.

L'heure qui sonne vous dit: N'attendez pas de faveurs de ceux qui président aux destinées du pays. Vous aurez beaucoup à souffrir.

L'heure qui sonne vous dit enfin: Ayez respect, soumission, obéissance au Pape et aux évêques. Groupez-vous autour de l'Eglise notre mère.

Oh l'Eglise! Si on la connaissait telle qu'elle est réellement, qui, parmi les hommes, voudrait la persécuter? qui oserait vivre hors de son sein? Non, il n'y aurait plus ces milliers de sectes; il n'y aurait plus d'hésitation. Il n'y aurait dans le monde qu'un seul troupeau, qu'un seul bercail, comme il n'y a, en toute vérité, qu'un seul Pasteur: le Christ Jésus (*applaudissements prolongés*).

C'est que la sainte Eglise de Jésus-Christ n'est pas une société ordinaire. C'est le prolongement de la société divine ici-bas; c'est la Très Sainte Trinité s'abaissant sur la terre pour attirer les hommes en elle-même. L'Eglise, c'est encore la continuation de l'Incarnation; c'est la Rédemption prolongée jusqu'au renouvellement de toutes choses, consommée dans le dernier avènement du Christ Jésus. Que dis-je? C'est le Christ lui-même; car le mystère de l'Eglise, c'est le mystère du Christ.

C'est la plénitude du Christ, son corps et son développement réel et mystique; c'est le Christ total et accompli.

Or, messieurs, grâce aux eaux régénératrices du saint Baptême qui coulèrent sur nos fronts, nous avons été faits membres du corps mystique de Jésus-Christ, enfants de cette sainte Eglise, fils adoptifs de Dieu, frères de Jésus-Christ.

Quel honneur insigne! quelle faveur incomparable!

C'en est assez, n'est-ce pas? Nous le jurons: oui, pour toujours, respect, amour à notre sainte Mère, l'Eglise du Christ. Guerre à l'ignoble synagogue de Satan! (*applaudissements répétés*).

DISCOURS DE M. J.-L. K. LAFLAMME.

Les sociétés neutres et leurs dangers

L'orateur suivant est M. J.-L. K.-Laflamme, directeur de la *Revue Franco-Américaine* et rédacteur à *l'Action Sociale.* Il fait une très agréable et désopilante causerie sur les *sociétés neutres et leurs dangers.* Les catholiques n'ont rien à gagner en s'enrôlant dans ces associations. Ils risquent même d'y perdre ce qu'ils y placent dans l'espérance de le voir fructifier... leur argent. Ce qui attire un bon nombre de personnes dans ces sociétés c'est le mystère dont elles s'enveloppent. Soulevez le voile, vous découvrez des cérémonies et des pratiques ridicules. M. Laflamme ne veut point parler des *Forestiers Indépendants;* on pourrait l'accuser de parti pris s'il rééditait les vérités qu'il leur a dites dans la *Tribune* de Woonsocket. Il produit le rituel des *Woodmen of the World,* société américaine qui s'est fait reconnaître civilement au Canada. Pour mettre les jeunes en garde contre les séductions de l'occultisme il les fait assister aux simagrées burlesques et aux niaises pratiques d'une initiation. L'auditoire passe un agréable quart d'heure dans la plus franche gaîté; comment ne pas rire un peu de gens qui se mettent dans des postures aussi délicieusement ridicules? M. Laflamme déplore le fait que 60,000 Canadiens-français sont actuellement membres de ces sociétés. Comment s'explique un tel emballement? L'irréflexion et de fausses représentations sont les causes principales de ce malheur. Les sociétés neutres envahissent le Canada parce que leur crédit baisse aux États-Unis, à cause de scandales financiers encore tout récents. Pourquoi porter notre argent à l'étranger, mettre notre influence aux mains de l'enne-

mi? Encourageons nos sociétés nationales. Au point de vue financier la plupart offrent toutes les garanties désirables; aux points de vue de l'intérêt véritable de notre nationalité, du prestige à soutenir, de l'influence à exercer elles ne souffrent point de comparaison. Demain sera ce que notre intelligente prévoyance d'aujourd'hui aura su le faire.

Le camarade L.-C. Farly, du cercle *Saint-Michel* de Joliette, succède à M. Laflamme et traite *la question juive*. L'état de santé de M. Farly ne lui permet de lire qu'une partie de son travail.

DISCOURS DE M. L.-C. FARLY.

La question juive

Monseigneur,

Messieurs,

Il y a quelque vingt ans, l'ambitieuse Allemagne poussait un cri de guerre qui retentissait jusque sur les côtes de l'Atlantique. Le ministre Stoecker engageait la lutte avec le Juif Straussman et l'alarme était jetée : le Juif, voilà l'ennemi ! Traqué depuis la Vistule jusqu'au Rhin, Israël gagna la France. Mais à peine avait-il montré le bout des cornes, qu'Edouard Drumont dans sa *France juive* criait de toute la force de ses poumons :"Guerre à Israël ! mort aux Juifs !" Et suivant la pente, ou plutôt se redressant pour remonter le courant, la Russie ouvrait enfin une persécution sanglante contre les disciples du Talmud.

Nous voilà donc de prime abord en face d'un de ces faits curieux, très curieux à constater : la chasse aux Juifs.

Il faut donc qu'Israël s'y résigne, la France, l'Allemagne et la Russie ne veulent plus supporter son joug et l'Amérique n'en voudra plus avant longtemps. Ici se pose tout d'abord la question du pourquoi. Pourquoi le Juif a-t-il été traité en ennemi par la France, l'Allemagne et la Russie ; et pourquoi l'Amérique, sans le persécuter, le forcera-t-elle bientôt de se retirer ? C'est ce que nous allons étudier le plus brièvement possible.

***

Lorsque nous suivons le peuple juif à travers les diverses phases de son histoire, nous constatons bientôt un fait qu'on pourrait taxer de prodigieux : l'isolement de la race juive.

Depuis plus de deux mille ans, les peuples se fusionnent ; et il suffit de jeter un coup d'œil sur l'Europe moderne et sur

l'Amérique en train de se moderniser pour constater que les peuples en se croisant ont changé de caractère et d'aspirations.

Les Assyriens n'existent plus depuis la ruine de Ninive et de Babylone, et qui pourrait discerner dans l'Europe moderne qui descend des Goths, qui des Gaulois, qui des Burgondes, qui des Vandales, qui des Tartares, qui des Slaves, qui des Germains?

Et plus près de nous, dans cette république américaine où depuis quatre cents ans les races se confondent et s'oublient, il serait bien difficile de distinguer nettement les Français des Anglais. D'après Villefranche, dans l'espace d'un demi-siècle, d'un siècle tout au plus, les millions d'émigrés partis de Marseille, de Londres, de Dublin ou d'Amsterdam, se seront croisés et si bien fusionnés qu'ils se considèreront tous comme citoyens nord-américains: tous, hormis les Israëlites!

Quel est donc le pourquoi, la raison de ce fait? Elle est toute trouvée si nous étudions rapidement le Talmud ou la religion du Juif et si nous voulons le suivre pas à pas à travers les âges.

***

Les Juifs, dans le délire, avaient demandé à grands cris que le sang de l'Homme-Dieu retombât sur eux et sur leurs enfants. Mais cette dernière imprécation lancée à la face du Christ par un haineux Sanhédrin s'est repercutée à travers les siècles: le sang du fou crucifié a coulé et depuis dix-neuf cents ans le Juif déicide porte au front le signe de Caïn, signe que Judas lui a imprégné en traits ineffaçables.

Voilà la cause première de ce miracle ethnographique.

(1) Ce jugement porté par Villefranche dans *La Patrie* (p. 63) peut sembler quelque peu injuste à l'égard de certains contingents de Français et de Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis. Néanmoins, il est pleinement justifiable si l'on considère que ces Franco-Américains, tout en ayant gardé un profond attachement pour leur foi et leur langue, manifestent pour leur pays d'adoption une solidarité voisine du véritable patriotisme. S'ils travaillent en vue d'avantages personnels, ils ne s'intéressent pas moins aux questions nationales, bref, ils ont à coeur le progrès universel des Etats-Unis.

Note de l'auteur.

Mais lorsque nous voulons pénétrer dans la vie intime du Juif, ou étudier les mystères de sa religion, nous sommes à nous demander pourquoi la Bible a-t-elle été reléguée au dernier plan par certains fils de Moïse, pour faire place à ce ramassis de toutes les sottises humaines auquel on a donné le nom de Talmud.

Ce pourquoi, il est encore bien simple; c'est que la loi de Moïse réglait les mœurs du Juif, refrénait ses passions, lui imposait des devoirs et limitait ses droits, c'est que la loi de Moïse était une loi, et comme le Juif voulait régler ses mœurs à sa guise, n'avoir aucun devoir et posséder tous les droits, comme enfin il ne voulait pas avoir une loi qui fût une véritable loi, il a rejeté la Bible et adopté le Talmud qui fait l'apologie de tous les crimes, lui donne tous les droits en le dispensant de tout ce qui pourrait entraver son caprice; voilà pourquoi la presque totalité des Juifs est aujourd'hui talmudiste; voilà pourquoi le juif Singer a dit "Ceux qui se flattent au moyen de la Bible de connaître notre religion sont dans une complète erreur."

Et ce Talmud qu'ordonne-t-il? il n'ordonne rien, il laisse faire, et subordonne tout au culte du moi et de l'égoïsme. Il dit bien quelque part que la "crainte du rabbin est la crainte de Dieu" (1) et que "celui qui dispute avec lui ou murmure contre lui, dispute et murmure contre Dieu même" (2), mais je vous le demande, où l'obéissance vraie peut-elle prendre rang dans une servilité absolue envers des fous divinisés?

Et qu'est-ce donc que ce Talmud qui imagine un "Dieu menteur et parjure," un Dieu "contraint, pour s'instruire, de consulter les rabbins qui tiennent école au ciel, pour instruire les élus?" (3) La sottise personnifiée.

Mais que sommes-nous donc alors, si Dieu n'est plus qu'un ignorant, qu'un écolier bien docile qui a besoin de six heures de classe par jour? Non, ce n'est rien moins qu'étonnant si nous avons encore la "nature de l'animal," et ça devient tout naturel que "nos propriétés et notre vie même soient entre les mains du

(1) *Talmud*—Niamonide.

(2) R. Menachem.

(3) *Le Talmud et la Synagogue moderne* par A. R. Saubin.

Juif," qui "doit tuer le plus honnête parmi nous" (1) et "faire couler notre sang pour offrir un sacrifice agréable à Dieu" (2).

Et, Messieurs, ajoutez à ces turpitudes "qu'il suffit de trois juifs des plus ignares, pour délier leurs coréligionnaires de leurs serments, pour annuler leurs promesses et leurs engagements les plus sacrés tant pour le présent que pour l'avenir" (3).

Ajoutez qu'avec le Talmud, "la femme n'est plus qu'un vil bétail, qu'un homme peut en user de telle manière qu'il lui plaît et que ce cas n'est nullement différent de celui qui, achetant du boucher un morceau de viande, le mange ou rôti, ou bouilli, ou cuit sur la braise selon qu'il lui plait" (4).

Et maintenant, laissez parler le Juif. Il vous dira sans rire: "Dieu nous a ordonné de pratiquer l'usure envers un goï et de ne lui prêter que dans le cas qu'il veuille bien nous donner des intérêts; en sorte qu'au lieu de lui accorder du secours, nous lui avions fait du tort même quand il nous est utile" (5).

Voilà Messieurs, les devoirs sociaux et religieux du Juif à l'égard de Dieu, du chrétien, de la femme, du parjure et de l'usure. Voilà pourquoi le Juif sent toujours le Juif.

Ce n'est pas tout, il nous reste à voir la doctrine du Talmud concernant le futur roi d'Israël. "Le Messie, d'après le Talmud, recevra les dons de tous les peuples et ne refusera que ceux des chrétiens"; (6) "il rendra aux Juifs le sceptre royal du monde; tous les peuples le serviront et tous les royaumes lui seront soumis" (7).

Quelle doctrine prétentieuse, matérielle et haineuse, et comme elle explique bien l'aversion invétérée du Juif pour le Goï.

***

Mais pourquoi donc parlementer si longtemps sur ce Talmud absurde autant que criminel, car enfin croyez-vous que les

(1) Traité Abboda-Zara.
(2) Jalgût.
(3) Drach.
(4) *Talmud*, traité annexe Colta.
(5) Maimonide.
(6) *Talmud*, traité Pesselinn.
(7) *Talmud*, traité Saubedrin.

Juifs s'occupent de ces doctrines dégradantes jusqu'à l'abrutissement?

A cette observation qui éclot sans doute sur les lèvres de plusieurs d'entre vous, permettez-moi de répondre par une distinction nécessaire ici.

Il y a trois classes de Juifs. La première comprend les juifs orthodoxes, c'est-à-dire ceux qui suivent encore la Bible. Dans la seconde se rangent les juifs libéraux ou libre-penseurs qui, rejetant toute doctrine ne vivent que pour acquérir des richesses et de l'influence. Enfin la troisième classe comprend les juifs talmudistes qui sont les plus nombreux et qui professent la doctrine du Talmud.

Mais j'ajoute que si les Juifs ne sont pas tous talmudistes et que si certains pratiquent encore la religion mosaïque ou même ne professent aucune religion, il reste cependant toujours vrai que tous les Juifs, sans exception, ne peuvent effacer de leur esprit l'idée de l'état judaïque, idée que nous voyons ressortir forte et vivace de toutes leurs sanctions, et que les doctrines subversives du Talmud favorisent amplement.

Et c'est pour atteindre ce but préposé à son ambition haineuse que, talmudiste ou non, le juif pratique les doctrines enseignées par le Talmud, lorsqu'elles favoriseront ses prétentions et qu'il trouvera en elles une liberté motivée d'assouvir sa fureur contre le goï.

Vous voyez donc, Messieurs, que le Juif n'aurait-il dans le cœur que cette seule pensée, constituerait déjà pour tous les peuples un danger réel.

Mais par quels moyens le Juif s'évertue d'arriver à ce but? Les voici catalogués.

1. *La richesse* par laquelle il règle la situation financière de chaque nation.

2. *Les conversions.* Le rabbin sir John Readclif, dans son "programme des Juifs," ouvre cette parenthèse: "On a dit que nombre de nos frères en Israël se convertissent et acceptent le baptême chrétien... Qu'importe!... Les baptisés peuvent nous servir parfaitement et devenir pour nous des auxiliaires; car les néophytes tiennent toujours à nous, et malgré le baptême de leur corps, leur esprit et leur âme restent toujours fidèles à Israël".

3. *La spéculation et le commerce,* le commerce de l'alcool, vins, hardes, grains, etc., enfin toutes les matières premières et indispensables à la vie.

4. *Les emplois publics* auxquels se rattachent les honneurs, les privilèges et le pouvoir. Ainsi, d'après le programme du même rabbin, "les Juifs doivent envahir le barreau, la magistrature, et même le ministère de l'Instruction Publique et devenir des législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les goïm contre les enfants d'Israël. Ils devront aussi accaparer toutes les sciences, philosophie, droit, histoire, mais surtout la médecine, car elle initie aux secrets d'une famille, et ainsi, le Juif tient entre ses mains, la vie et la santé de ses mortels ennemis: les chrétiens.

5. *Les alliances matrimoniales* entre Israëlites et chrétiens, car la parenté avec ces derniers n'importe pas une déviation de la voie qu'ils se sont tracée; au contraire, avec un peu d'adresse, elle les rendra arbitres de nos destinées.

6. *La presse,* selon encore le même programme, "les Juifs doivent présider à la direction de tous les journaux dans chaque pays. En maîtres absolus, ils pourront changer les idées sur l'homme, sur la vertu et porter le premier coup à cette institution sacrée, sainte jusqu'à présent: la famille."

7. *Les guerres et les révolutions,* les ébranlements politiques ou religieux qui approchent le moment où ils atteindront leur but suprême.

8. *La destruction de l'Eglise catholique.* Voici le texte même du programme: "L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence. Il faut greffer, autant que possible dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, les idées de libre-pensée, de sceptisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme. Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion; déclarons leur une guerre ouverte; provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit."

Voilà donc assez brièvement exposée, je crois, la tactique juive pour saper et détruire l'Eglise chrétienne et ainsi arriver au règne universel d'Israël.

Maintenant, le Juif prend-il vraiment ces moyens? C'est ce qu'il nous reste à étudier.

***

Quant à la richesse, la concentration de tous les capitaux entre les mains des Rotschild de France et d'Angleterre, des Ephrussi du Portugal, des Bleichroeder, des Eirlanger, des Goldschmidt, des Oppenheim et des Ould, le prouve abondamment.

Quant au chapitre des conversions, il y a d'heureuses exceptions. Il s'est trouvé en Israël, de vrais convertis qui furent les plus brillants coryphées de l'Eglise, mais on compte aussi par milliers, les conversions essentiellement intéressées, et dans le seul but d'avoir de l'or ou de l'influence, et il se trouve encore des Juifs qui, semblables à ceux qui amenèrent jadis l'Inquisition, se font chrétiens pour parvenir plus rapidement à tous les hauts emplois tant dans l'Eglise que dans l'Etat, et ainsi semer l'anarchie d'accord avec l'indifférence religieuse.

Pour le commerce et les spéculations, il suffirait de citer les Juifs d'Allemagne et de Pologne, qui ont totalement ruiné trois à quatre cents familles de petits industriels et de petits capitalistes. En 1880, ils avaient accaparé le commerce à un tel point que tout passait par leurs mains: ventes et achats de merceries, d'épiceries, de boissons, etc. Tout le monde était leur débiteur, et dans l'espace de quatre ans, ils avaient infligé à l'Allemagne des pertes de trois à quatre milliards, d'après les statistiques (1).

Passons aux emplois publics, c'est encore la même tactique. En 1878, sur 600 étudiants en droit de Berlin, 200 étaient Juifs et sur 81,000 élèves des gymnases, on comptait 9,000 Juifs, quoiqu'ils ne fussent que 1 sur 80 de population. Après Austerlitz, les Juifs enlevèrent d'assaut, en France, les candidatures

(1) Voir *Revue du Monde Catholique*, 1881, La question juive en Allemagne.

officielles, les consulats et les concessions qui aboutirent à une banqueroute de Rotschild lorsqu'il devait encore 170 millions à la France.

Qu'il suffise de citer les ministres Crémieux et Goudchaux, Gambetta et Dreyfus qui ont joué, en France, le même rôle que les Rotschild en Allemagne, les Bleichroeder en Prusse, les Ephrussi en Portugal, et les Disraëli en Angleterre, en plus du nombre considérable de Juifs dont ils ont ménagé l'entrée aux divers ministères, et qui ont occupé les positions choisies, tenant par bien des fils aux positions qu'ils n'occupaient pas.

Quant aux alliances matrimoniales, il faut s'en tenir à des témoignages qui n'en sont pas moins très convaincants.

Un protestant de Prusse écrivait dans la "Gazette de l'Eglise", de Vienne, le 8 septembre 1867: "Il est remarquable que le Juif baptisé n'épouse guère une juive baptisée (il avait dit précédemment que vu l'existence de préjugés qui fermaient l'entrée des hauts emplois aux Juifs, ceux-ci se faisaient baptiser). Il est remarquable que les parents restés Juifs restent en relations intimes avec les apostats. Il est remarquable que les chrétiens qui se trouvent en rapports fréquents avec ces couples de Juifs baptisés et leur parenté juive, finissent promptement par n'avoir presque plus de sentiments chrétiens. C'est ce qu'on a eu l'occasion d'observer dans les dernières agitations électorales..... Depuis vingt-cinq ans, quantité d'officiers, gentilshommes pauvres, ont épousé de riches filles juives, qui se sont fait baptiser pour avoir un titre nobiliaire.... On commence même a ne plus compter les demoiselles nobles qui se sont faites juives, afin d'épouser des Juifs riches. O, noblesse de Prusse!!"

Cette déclaration venant d'un protestant qui se dit "sujet loyal et fidèle de l'empereur Guillaume, et animé de l'unique désir de préserver le trône et de dévoiler les titres nobiliaires de la noblesse de Prusse" doit suffire à la démonstration de notre thèse.

Voyons l'action du Juif dans la presse:

En Prusse, en 1880, tous les journaux libéraux — soit dit sans blesser aucune nuance politique — appartenaient ou étaient dirigés par des Juifs qui propageaient l'athéisme et le

matérialisme, calomniaient l'Eglise et publiaient des feuilletons remplis de blasphèmes et d'accusations horribles contre les dogmes et les saints, surtout à la veille des fêtes de Pâques, de Noël et de la Pentecôte.

Pendant qu'Israël ruinait des centaines de familles, ces journaux le grisaient de gloire et excitaient sa haine contre l'Eglise et les Jésuites.

En France, le "Siècle" s'est distingué surtout dans l'affaire Mortara, qui lui a fourni l'occasion de clamer et de rugir contre l'Eglise et son chef. Il y eut aussi une centaine de feuilles jaunes, dont les noms m'échappent, qui firent de la triste besogne avant et après Waterloo, avant et après Sédan, divinisant les Bonaparte dans l'éclat de leur gloire et les anéantissant après leur défaite.

Mais nous voilà arrivés aux pages les plus noires de l'histoire d'Israël, à ces annales souillées du sang des rois et des peuples engouffrés dans un même abîme, sous la poussée du Juif.

'Que le Juif ait le droit d'être riche, personne ne pourra le contester; que le Juif se convertisse pour gagner de l'or, c'est un commerce criminel sans doute, mais auquel on peut chercher quelque explication tout comme à la vente du Christ pour les trente deniers du traître; que le Juif commerce et spécule, rien de plus naturel, criminellement, peu importe, s'il est assez fin pour le faire sans être pris; que le Juif se marie à des chrétiennes, c'est son affaire, il n'a pas à demander l'avis de son voisin; que le Juif soit ministre, sénateur, consul, ou que sais-je, nous n'avons qu'à dire qu'il est chanceux ou bien que nous en sommes jaloux; qu'il ait enfin accaparé la presse, rien de moins étonnant en un siècle où chacun veut écrire, où sont légion ceux qui parlent avant de penser.'

Sur l'exposé précédent des moyens que le Juif emploie pour arriver à son but, certains opportunistes penseront peut-être ainsi. Je les défie de démontrer qu'un homme ou qu'un peuple peut avoir la mission de prêcher la guerre et la révolte au sein des nations, et d'en être la cause; or nous avons vu que

le Juif doit prendre ce moyen pour arriver à son but, il reste donc à savoir s'il le prend réellement. Je réponds affirmativement et je prouve.

D'abord qui a préparé la révolution française, ou mieux la révolution de l'Europe et du monde entier? Le Juif.

La Révolution de 1789 n'est pas d'un jour. Elle a été l'ouvrage de près de trois siècles. La Réforme a été sa première cause, mais le Juif est reconnu pour avoir été un des moteurs les plus puissants de la Réforme et l'adulateur de Luther. L'histoire l'établit très nettement. La conclusion s'impose.

Une seconde cause de la Révolution, d'après certains, c'est le Voltairianisme; mais le voltairianisme enfanté par le F.: Voltaire se confond avec la F.: M.: et la F.: M.: est bel et bien dirigée par les Juifs; nous le prouverons dans un instant. Donc.....

On sait que les injures et les calomnies faites à la couronne de France ont hâté, sinon engendré la Révolution, et que l'affaire du Collier a été pour beaucoup dans cette haine, quoique l'état des finances et la faiblesse du roi n'y soient point étrangers. Mais c'est un Juif, Cagliostro qui a mené l'affaire du Collier. Donc.....

Il est de plus reconnu que le "Journal du peuple" qui a miné Paris avant le 4 août, n'a pas été sans influence dans l'ardeur révolutionnaire du peuple. Or, ce journal était dirigé et rédigé par Marat, un Juif pur sang. De plus, l'histoire dit que ceux qui profitèrent des assignats étaient des Juifs qui émigrèrent en France, par milliers et s'emparèrent des biens de la noblesse et du clergé. Si nous ajoutons aux conclusions que je vous laisse le soin de tirer, le fait que le tyran de Louis XVII, Simon, le bourreau du dernier rejeton de cette vieille monarchie, cette incarnation la plus pure de l'âme française pendant dix siècles, était encore un Juif, il me semble que nous pourrons conclure sans hésiter que la révolution de la France, de l'Europe et du monde entier a été conçue par des Juifs, menée par des Juifs et profitable aux seuls Juifs.

Ajoutez que les nihilistes de Russie, auxquels on ne peut pas refuser le titre de révolutionnaires, sont dirigés par des

chefs à la solde des grands banquiers Juifs de Russie, d'Angleterre ou d'Allemagne.

Ajoutez que la persécution en Irlande a été inspirée et attisée par les Juifs qui ont eu l'audace d'écrire dans un journal Juif, de Londres, "que les Irlandais ne sont bons qu'à être tués et que c'est une faiblesse coupable chez les Juifs de ne pas les avoir exterminé tous."

***

Et, messieurs, qu'est-il besoin d'insister sur la fureur du Juif contre l'Eglise? Depuis le Golgotha, ils ont voué une haine implacable au Christ et à ses disciples et pendant dix-neuf siècles cette haine n'a fait que s'envenimer.

Il est certain que la franc-maçonnerie est l'ennemi acharné de l'Eglise. Donc si nous prouvons que le Juif dirige la franc-maçonnerie, nous aurons demontré que son but est de détruire le catholicisme et même le christianisme.

***

La franc-maçonnerie est dirigée par neuf chefs principaux, les illustres inconnus, gouvernés eux-mêmes par un seul patriarche. Ceci appartient à l'histoire. Eh bien, sur ces neuf chefs principaux, cinq doivent être Juifs.

En plus, l'universalité de la persécution, la simultanéité des actes, la similarité des moyens nous forcent à conclure à l'existence d'une direction donnée par les Juifs; car, les intérêts et les convoitises, les passions et les idées de ces centaines de peuples ne sont pas identiques; ces nations sont gouvernées par des dynasties différentes qui n'ont pas les mêmes ambitions ni les mêmes tendances. Il n'y aurait donc pas entente aussi universelle si la direction de la franc-maçonnerie était laissée à ces divers pays. Il faut donc admettre une direction sortie d'un peuple répandu partout et ce peuple ne peut être autre que le Juif errant sur tout le globe et qui se constitue l'instrument de la synagogue de Satan depuis son second péché originel.

La conclusion est évidente. Le Juif est essentiellement l'ennemi de l'Eglise catholique.

Mais, messieurs, ce n'est pas tout. Le Juif ne s'est pas contenté de fonder une société essentiellement satanique, il a tenté d'assouvir sa haine contre le Christ, et de toute sa frénésie, il a craché à la face du Pontife Suprême. Rome a retenti des clameurs et des blasphèmes de Nathan et de sa secte.

Messieurs, Luther avait écrit de sa main mourante:

"Pestis eram vivus, moriens tua mors ero, papa;

Vivant, je serai ta peste, mourant je serai ta mort, ô pape; trois cents ans ont passé sur la tombe du moine apostat et la papauté ne cessant de cueillir des lauriers malgré les ordures entassées par les descendants du renégat, rayonne de son plus pur éclat, illuminant toujours le monde des feux du Christ-Roi.

Dix-neuf siècles durant, messieurs, Israël a jeté ses yeux cupides et haineux sur la cité des Papes; après avoir été de toutes les conspirations, il a enfin envahi Rome, et aujourd'hui, le petit-fils de Mazzini est maire de la Ville Eternelle!!

Eh bien, messieurs, catholiques que nous sommes, nous savons bien que, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, qu'on blasphème et qu'on séduise, qu'on maudisse et qu'on détruise, jamais on ne pourra ruiner l'Eglise du Christ, mais, si nous savons qu'en dépit de tous les sarcasmes et de toutes les persécutions, toujours l'Eglise vivra, sachons donc aussi agir en sorte que, si le flot de l'impiété moderne submergeant le monde, l'Eglise du Christ revenait aux Catacombes et ne pouvait plus régner sur l'univers aujourd'hui catholique, nous portions alors si haut le Christ dans nos cœurs, qu'on puisse toujours répéter le chant qui acclamait le 21 août dernier, le Jésus de l'Eucharistie: "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat; que le Christ triomphe, que le Christ règne, que le Christ commande."

Messieurs, à cette expression de notre foi catholique, permettez-moi d'unir l'affirmation du patriotisme sincère et éclairé qui nous anime.

Et ce patriotisme ardent autant que vigilant, a-t-il raison de s'alarmer des faits et gestes de la juiverie en notre pays? Le Juif a-t-il changé d'écorce en traversant les mers?

Non, messieurs, le Juif fait en Canada ce qu'il a fait à son arrivée en Europe. Lorsqu'Israël a pénétré en France et en Allemagne, il empruntait un nom français ou allemand, pour dissimuler son origine. En France, aussi longtemps que le Juif a été l'infime majorité et qu'il n'a pu exercer d'influence réelle, il s'enrichit sans dire mot en épuisant ceux qui l'entouraient et ne songea pas à la gouverne du pays.

Mais dès que les circonstances lui révélèrent l'or qu'il y avait à gagner en s'immisçant dans le gouvernement, il sortit de sa retraite pour aller ramper au pied des Français impies, achetant les emplois pour les trente deniers de Judas.

Emigré au Canada vers 1875, les Juifs s'établirent à Toronto, où ils sont aujourd'hui plusieurs milliers, à Winnipeg, à Vancouver, Edmonton, Brandon, Calgary, Moosejaw, et enfin et surtout à Montréal, où leur nombre s'est accru de 1875 à 1908, de 500 à 30 mille. Jusqu'ici, le Juif du Canada s'était contenté d'amasser quelques milliers de dollars par son "bedit gommerce". Mais voici que des gens en quête d'électeurs à bon marché, vont lui dire qu'il peut avoir du crédit au Canada, que vu son esprit d'entreprise et ses richesses, il peut aspirer à plus d'influence et à plus d'honneurs. Le rabbin de Sola a donné le branle-bas, les Juifs se réunissent et s'organisent, les clubs d'Israëli et Laurier naissent comme par enchantement, les deux partis qui se disputent le pouvoir vont tour à tour faire leurs courbettes en face d'Israël; Auerbach et Bloomfield posent leurs candidatures et la "Bessarabia Hebrew Sick Association of Montreal" reçoit son existence civile le 30 novembre 1907.

A Toronto, ils mettent en pratique, du moins en partie, le mot d'ordre d'une manufacture juive de Montréal, et forts de cette devise: "No Christians", ils font enlever les crucifix de l'école Saine-Elizabeth et proposent, par l'intermédiaire du commissaire juif Lévy, "que les instituteurs catholiques romains enseignant dans les écoles publiques de cette ville, soient requis de démissionner et qu'à l'avenir, aucun professeur appartenant à cette religion ne soit employé dans les écoles publiques." Enfin, pour faire écho à cet acte de témérité, ils ouvrent une souscription destinée à développer le mouvement sioniste, ré-

pondant à la demande du président de la fédération sioniste universelle, qui sollicite le concours pécuniaire des Israëlites de Toronto.

Voilà, brièvement exposés, les faits et gestes de la juiverie en Canada.

Lorsque les Juifs ont voulu conquérir une certaine influence en Russie et en France, ils ont commencé par prendre les mêmes moyens que ceux dont se servent nos Juifs du Canada. Voyant des hommes influents au pouvoir, ils se sont cramponnés à eux, les louangeant lorsque ces chrétiens baptisés servaient leurs intérêts, les pressurant lorsqu'ils regimbaient sous le joug.

Ils ont gagné des partisans au prix de l'or. Leur richesse a effrayé plusieurs petits personnages qui, mis entre le choix de s'attirer leur haine par leur fermeté ou de s'acquérir leur bienveillance par leur lâcheté, ont opté, hélas! pour le dernier, et sont devenus leurs plus bruyants complices. Plus tard, ces apostats se sont aperçus que ces prétendus bienfaiteurs ne les avaient favorisés que pour se servir de leur influence, afin de s'enrichir de plus en plus. Mais aux premiers, qui ont été leurrés, d'autres ont succédé et c'est ainsi que par la séduction, ces Juifs ont presque gravi les marches de l'Elysée.

***

Messieurs, cette séduction que le Juif a exercée en France, il tentera bientôt de l'exercer ici. Nous n'avons point raison, néanmoins de nous écrier: "dans dix ans nous serons submergés par l'émigration juive". Non, messieurs, ne voyons pas de mal où il n'y en a pas, et lorsqu'il est quelque part, ne l'exagérons pas.

Mais si nous ne devons pas être des aveugles agitateurs, nous ne devons pas être des endormis ni des lâches.

Comme membres de l'A. C. J. C., nous devons prier, étudier et agir. Nous avons prié, nous venons d'étudier, maintenant, il faut agir. Mais comment agir? Agir avec efficacité.

Il y a trois mois, vous preniez connaissance, du moins pour la plupart, de la constitution projetée pour la formation d'une ligue antisémitique. Isoler le Juif en nous abstenant d'entrete-

nir avec lui toute relation commerciale, sociale et politique, nous avait semblé le meilleur moyen de la "bouter hors" du Canada.

Nous vous avons soumis nos prétentions que nous croyons légitimes. Eh bien, êtes-vous venus ici avec l'idée bien arrêtée de jeter les bases d'une association dont le but serait de grouper les forces du peuple Canadien-français, afin d'opposer une barrière efficace aux envahissements de la juiverie cosmopolite en Canada? Nous osons l'espérer.

Ah! camarades, nous ne vous demandons pas d'approuver sans restriction aucune, le projet de constitution soumis à votre étude; ce serait mal comprendre le but que nous poursuivons et que nous atteindrons grâce à votre généreux concours. Ce que nous voulons, c'est éloigner le Juif très poliment du Canada et en particulier de la Province de Québec.

Pourquoi très poliment? C'est que nous ne voulons point faire de guerre aux Juifs. Nous sommes catholiques, et comme catholiques, nous agirons en pratiquant la tolérance chrétienne, mais nous sommes aussi Canadiens-français et comme Canadiens-français, nous entendons agir lorsque nous dirons à nos compatriotes: n'achetez pas chez le Juif; car cet argent que vous mettez entre ses mains, servira un jour, et avant longtemps, à la fabrication des bombes qui saperont les fondements de notre nationalité.

Eh bien! messieurs, pour que ses paroles ne soient pas vaines, la fondation d'une ligue qui unirait ses membres par des obligations propres au but à atteindre, nous a semblé le moyen le plus favorable et le plus directement pratique.

Nous nous sommes peut-être mépris sur la portée par trop générale de certaines clauses de la constitution projetée; mais, messieurs, ce dont nous sommes certains, c'est que, pour assurer à notre nationalité la conservation de ses caractères essentiels, il faut nous débarrasser de ce peuple. D'ailleurs, si nous voulons lancer un mouvement qui puisse être l'écho fidèle de cette campagne française, qui a soulevé tant de clameurs, mais qui nous a, en revanche, attiré tant de sympathie et d'admiration, la fondation de cette ligue paraît presque s'imposer, car elle prouvera que nous avons le cœur assez large et l'âme assez

grande pour donner de nos énergies et risquer même le sacrifice d'un peu de gloriole, afin de conserver à la Nouvelle-France ses institutions, sa langue et ses lois, qu'un peuple décidé anéantirait bientôt, lui enlevant ainsi sa mission d'accomplir, sur cette terre d'Amérique, les gestes divins de la France catholique.

M. Omer Héroux, secrétaire de la rédaction à *l'Action Sociale,* prend la place de M. Farly, et parle des *infiltrations maçonniques.*

DISCOURS DE M. OMER HEROUX.

Les infiltrations francs-maçonniques

"L'action maçonnique, dit-il, s'exerce surtout par infiltration et par rayonnement. Beaucoup de gens qui, soit par dégoût, soit par scrupules religieux, ne voudraient pas mettre les pieds dans une loge, subissent docilement l'influence maçonnique qui leur arrive par voie détournée. Pour assurer et développer son influence, la maçonnerie s'est efforcée de saturer en quelque sorte la grande presse, de s'emparer des sociétés existantes et d'en créer de nouvelles au besoin. Mais tout cela à la sourdine et d'une façon indirecte."

M. Héroux qui est parfaitement renseigné sur les agissements de la franc-maçonnerie canadienne, accumule les preuves les plus convaincantes et les plus inattaquables. C'est l'affaire de *l'Emancipation* et autres loges de Montréal affiliées au Grand-Orient de France; c'est la fameuse *Ligue de l'Enseignement,* et l'officieux entremetteur parisien, M. Herbette; c'est le rappel du consul Klecskowski, etc. M. Héroux cite des dates, des chiffres, des lettres, des documents et des photographies de documents. Il rappelle la fausse posture d'un certain nombre encore sous le coup d'accusations directes et publiques; il récapitule les manœuvres louches, les hésitations, l'embarras manifeste des inculpés, puis enfin, le sacrifice du trop encombrant M. Herbette, jeté par dessus bord par ses ingrats amis au moment psychologique.

L'oncle de Paris sera au Canada pour les fêtes du troisième centenaire de Québec. On verra si la rupture était sincère ou simulée, si le désaveu partait du bout des lèvres ou venait du cœur. A tout le moins, M. Herbette pourra répondre à cer-

taines questions fort intéressantes qu'on ne manquera pas de lui poser. Le conférencier est très goûté et non moins applaudi.

M. Guy VANIER, président du Cercle Sainte-Marie, de Montréal, termine brillamment la séance par une étude sur les différentes formes de libéralisme mises en regard de la thèse catholique sur la constitution chrétienne des états. Son travail a pour titre: *Erreurs et demi-vérités.*

DISCOURS DE M. GUY VANIER.

Erreurs et demi-vérités

Monseigneur,
M. le Président,
Messieurs.

L'Eglise, depuis sa fondation, a subi maints assauts. Persécutée d'abord par le fer et le feu, elle a vu se dresser ensuite contre elle, dans son propre sein, des novateurs plus dangereux pour son existence que les païens des premiers siècles.

Jadis elle a subi des persécutions sanglantes de la part des empereurs, ou même des peuples levés en masse pour combattre ouvertement les chrétiens. C'était la haine souvent inconsciente de despotes et d'esclaves croupissant dans l'ignorance, envers les adeptes d'une religion nouvelle qu'ils croyaient funeste à leur liberté ou qu'ils croyaient contraire à leurs passions et à leurs instincts.

Les temps modernes président à d'autres persécutions plus perfides et plus lâches — parce que leurs fauteurs souvent n'osent pas faire volte-face à la lumière, mais travaillent dans l'ombre; plus dangereuses et plus fatales, parce qu'au lieu de chercher à imposer brutalement leurs doctrines, les ennemis de l'Eglise commencent par fausser les esprits et corrompre les cœurs (*signes approbatifs*).

Chaque siècle a vu naître sa doctrine, doctrine mal définie qui prête à toute sorte de faux-fuyants, mélange d'erreur et de vérité qui laisse la porte ouverte aux plus captieux sophismes; pour le grand malheur des gens simples et bornés qui se laissent prendre au piège et pour la grande joie de ceux qui ont quelque velléité de se ranger parmi les ennemis du Saint-Siège par esprit de scepticisme ou d'insubordination.

Tous ces systèmes qui partent, d'habitude, d'un fond de vérité, pèchent par l'excès, de même que bien d'autres systèmes en littérature comme en philosophie. Ainsi le réalisme est faux parce que les arts et la littérature doivent élever l'esprit vers les beautés suprêmes et que ce n'est pas faire œuvre d'art que de copier simplement la nature, surtout s'il s'agit de nature dégradée ; l'autre extrême, l'idéalisme, n'est pas plus enviable, car il ne suffit pas de chercher un idéal de pure imagination sans rapport avec la réalité. En philosophie, l'idéalisme a encore tort de nier partout la matière, et le matérialisme, l'extrême opposé cherchera en vain à expliquer par la matière seule les manifestations de la pensée. Sur le terrain de la foi, la question devient plus brûlante.

Parmi ces systèmes qui se répandent et se défendent sous le couvert de la demi-vérité mais que l'Église condamne comme erreur, il y a le *libéralisme* qui, comme les exemples précités, pèche par l'excès, il exagère la liberté au détriment de l'autorité, la liberté humaine au détriment de l'autorité divine, la liberté du peuple au détriment de l'autorité souveraine. Erreur qu'il importe de bien connaître, parce qu'elle est plus insinuante que beaucoup d'autres et qu'à toutes les époques elle a relevé la tête.

* * *

Puisque je dois, Messieurs, vous entretenir de ce sujet, permettez-moi de vous dire, aussitôt et une fois pour toutes, qu'il s'agit ici du libéralisme religieux qui n'est pas le libéralisme politique. Quels que soient leurs noms, nos partis politiques peuvent, l'un et l'autre, être entachés de cette erreur religieuse, comme d'ailleurs ils peuvent en être l'un et l'autre complètement exempts.

Le libéralisme vient en ligne directe de la philosophie du XVIIIe siècle, mais il tire son origine bien avant cela. Luther, en proclamant le libre examen au XVe siècle, abandonnait aux individus l'interprétation des Livres Saints et donnait naissance au libéralisme religieux. C'était un premier pas vers l'affranchissement individuel. Au XVIIe siècle, le cartésianisme trouvant les esprits tout disposés par la Réforme vers un nouvel ordre de choses, introduisit le libéralisme intellectuel en mettant

le doute méthodique à la base de la recherche scientifique et en prenant l'évidence subjective comme critérium de vérité; en d'autres termes, "en repoussant toute ingérence du principe d'autorité pour lui substituer uniquement le critérium de l'évidence intrinsèque, qui résulte de l'intuition de la vérité, soit immédiatement perçue, soit scientifiquement démontrée."

Les rationalistes tirant parti de la doctrine cartésienne ne souffrirent aucune exception pour les choses de la foi. Rousseau donne une nouvelle impulsion à la cause rationaliste en la faisant évoluer sur un terrain plus pratique, lorsqu'il révèle dans son *Contrat social* l'indépendance primitive de l'homme et la suprématie du peuple. La Révolution consacre ces principes et en imprègne toute sa législation. Enfin la double déclaration des *droits de l'homme* préconise à un tel point la liberté individuelle que les Constituants et les Conventionnels nièrent l'existence du droit de l'Etat. Ce fut Kant qui, tirant les conséquences extrêmes de la doctrine enseignée par Rousseau, proclama hautainement l'indépendance absolue de la raison humaine. Le libéralisme avait fait son entrée triomphale dans l'ordre moral et par un odieux mépris de la loi éternelle reléguait bien loin en arrière du caprice de l'homme la volonté du divin législateur qui nous défend de troubler l'ordre essentiel des choses.

***

Nous avons vu d'où vient le libéralisme, examinons quelque peu la doctrine qu'il enseigne par le monde.

Au point de vue théorique, les deux principes qu'il proclame sont connus: l'autonomie de la raison, c'est l'erreur rationaliste, erreur à la fois naturaliste, puisque cette indépendance exclut toute religion révélée; et la bonté native de l'homme, qui est l'illusion optimiste.

Au point de vue pratique, le libéralisme est le père et le fauteur des libertés modernes. Aussi l'a-t-on défini quoique incomplètement: le système qui prône et favorise les libertés modernes. Voyons brièvement ce qu'il faut penser de ces libertés.

D'abord qu'entend-on par libertés modernes? On entend généralement la liberté de conscience et des cultes, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement et la liberté d'association.

La liberté de conscience affirme le *droit* de professer et de répandre n'importe quelle religion ou de n'en professer aucune.

La liberté de la presse assure à chacun le *droit* d'exprimer et de propager par la plume la doctrine la plus contraire à l'ordre et aux bonnes mœurs.

La liberté d'enseignement autorise, de par la *loi naturelle,* l'enseignement des mauvaises doctrines à l'école.

La liberté d'association enfin donne le *droit* aux hommes de constituer les sociétés qui leur plaisent, même secrètes et contraires à la religion catholique.

Ces libertés sont fausses en principes, car l'Eglise catholique est la seule vraie Eglise; et puisque les hommes ont l'impérieux devoir d'opérer leur salut, seule l'Eglise catholique a le droit de se maintenir et de se développer, car l'erreur religieuse et le mal moral ne peuvent avoir de droit.

Léon XIII, un des plus grands philosophes et économistes du XIXe siècle n'hésite pas à dire que ces libertés entraînent les conséquences les plus funestes pour les individus et les sociétés: l'affaiblissement graduel et l'extinction de la foi et de la religion, puis la perversion du cœur comme suite naturelle de la perversion de l'esprit et du mépris de la religion. De là les périls qui menacent la société moderne, les difficultés entre les diverses classes qui ne croyant plus en l'autre monde réclament légitimement l'égalité en celui-ci. "Vous m'enlevez la crainte gênante de l'enfer, leur fait dire Mgr Mermillod. Vous m'arrachez l'espérance gracieuse du paradis. Eh bien! crainte et espérance ôtées, il ne nous reste plus que la terre. Nous la voulons et nous l'aurons."

Voilà en définitive où conduit la doctrine du libéralisme religieux. Les anarchistes de tous pays le savent bien, ils ne font que pousser les principes libéraux jusqu'à leurs dernières conséquences.

Si l'Eglise condamne nécessairement en principe les libertés fausses et nuisibles, elle reconnaît qu'il est des circonstances où

ces libertés peuvent être licitement tolérées (Encycl. *Libertas praestantissimum*). Dans l'hypothèse par exemple que cette liberté abusive deviendrait un moindre mal que le privilège exclusif accordé à l'Eglise catholique, il est évident que le pouvoir devra user de tolérance envers ces libertés comme envers tant d'autres mauvaises choses qu'il ne peut endiguer et qu'il doit nécessairement souffrir.

Mais quelle application donne-t-on ou prétend-on donner à ces libertés modernes? Si le système est d'une unité impeccable et d'une logique rigoureuse il n'en est pas de même des adeptes qui, tenants du système à divers degrés, diffèrent entre eux pour la plupart sur l'application pratique qu'il faut en faire.

On les groupe tout de même en trois catégories principales connues sous les noms de libéraux *radicaux*, libéraux *modérés* et libéraux *catholiques*.

Les radicaux nient la plupart des prérogatives de l'Eglise et concentrent leur doctrine dans cette formule: L'Eglise est dans l'Etat. C'est-à-dire qu'ils proclament la souveraineté essentielle de la nation, source nécessaire de toute autorité, et comme conséquence ils ne reconnaissent qu'une seule puissance publique, une seule autorité qui domine l'individu: celle que la volonté des citoyens constitue, c'est-à-dire l'Etat. La volonté sociale est le dernier mot de la conduite de l'Etat. "Le libéralisme une fois établi sur ce terrain, dénie à l'Eglise toute espèce de prééminence et fait ressentir que si la vie publique de l'Eglise dépend exclusivement du bon plaisir de l'Etat, il appartient à l'Etat seul de déterminer la nature et l'extension des droits de la dite Eglise et de prononcer dans l'espèce un jugement sans appel."

Le libéralisme modéré a aussi sa formule: L'Eglise libre dans l'Etat libre. Les libéraux modérés, contrairement à leurs frères ainés en doctrine, ne préconisent pas la subordination de l'Eglise à l'Etat, mais soutiennent la parfaite autonomie et l'absolue indépendance de l'une et de l'autre. Il suit de là que l'Etat n'est pas obligé de tenir compte des intérêts ecclésiastiques de ses sujets, mais dans son domaine, porte et impose les lois

qu'il juge convenables quand bien même cette législation et ces obligations viendraient en conflit avec le droit canonique, de telle sorte que l'intérêt politique et la prospérité temporelle doivent seuls le guider dans ses décisions. Et la conséquence en est que le pouvoir civil fidèle à son rôle d'élargir les cadres de la liberté au peuple qui le conjure et qui le menace, autorise la liberté de la presse, de l'enseignement et d'association tant que l'ordre social et la tranquillité publique le permettent.

La troisième et dernière catégorie est celle des libéraux-catholiques ou catholiques-libéraux. Plus inconséquents que les autres avec les principes qu'ils admettent ils sont les tenants de la tolérance excessive dans le domaine des faits où ils exercent presque exclusivement leur influence. Ils admettent, en principe, que l'Eglise, supérieure par sa fin à toute autre autorité publique, a le droit incontestable de légiférer sur tout ce qui concerne la foi et les mœurs, mais ils oublient, d'une manière coupable, de faire l'application de ces principes, pour la raison qu'ils soutiennent deux conduites différentes pour un même homme, dans sa vie privée ou dans sa vie publique. Encore ici y a-t-il souvent désaccord. Avouons cependant que dans la vie privée ils reconnaissent presque tous la religion surnaturelle. Mais dans la vie publique, unis par le cri de guerre qui résume leur conduite: "l'Eglise doit céder au temps et aux circonstances," ils en font une application plus ou moins rigoureuse suivant qu'ils affectionnent plus ou moins les libertés modernes qui constituent à vrai dire le seul champ d'action des catholiques-libéraux, suivant que l'on fait preuve d'un penchant plus ou moins marqué pour l'autorité civile, dont on approuve, ou du moins dont on excuse les excès, suivant que l'on témoigne plus ou moins d'indifférence à l'égard du Saint-Siège dont on critique les mesures et dont on déclare les décisions inopportunes, suivant enfin que l'on a plus ou moins de vague dans ses idées et plus ou moins d'élasticité dans ses principes. Les uns, par exemple, acceptent franchement et sans arrière-pensée les libertés modernes, les proclament partout et toujours, sans prendre la peine de s'enquérir de la valeur intrinsèque de ces libertés au point de vue théorique, car ils sacrifient la thèse dont

l'application, prétendent-ils, ne sera jamais pratique. D'autres leur reprocheront de faire trop bon marché des principes, ceux-ci reconnaissant d'abord la fausseté des libertés modernes refusent aux premiers le droit d'en faire partout et toujours l'application; cependant, et c'est là leur erreur, ils avouent que dans certains cas les circonstances sont telles que non seulement elles permettent mais qu'elles obligent les catholiques d'accepter le régime moderne: malheureuse inconséquence qui fait que la tolérance de l'erreur est érigée en dogme. D'autres enfin, par lâche timidité et fausse honte, croient toujours inopportun d'afficher leurs croyances, de faire valoir leurs prétentions légitimes et de revendiquer, quand le temps est venu, la liberté qui est due au bien et à la vérité et que possèdent sous aucun titre le mal et l'erreur.

***

Le libéralisme religieux est mauvais à tous ses degrés et nous devons le combattre sous toutes ses formes parce qu'il a été à maintes reprises formellement condamné par l'Eglise, nommément dans l'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, et dans la non moins célèbre Encyclique *Quanta cura* de Pie IX qui fut accompagnée du *Syllabus*. Défions-nous particulièrement du libéralisme-catholique qui est de toutes les formes du libéralisme religieux le plus funeste, car "le piège le plus perfide qu'on puisse tendre à un homme dans les voies morales, disaient les évêques d'Espagne dans une lettre collective, consiste à accréditer systématiquement l'erreur et à patronner le crime, en se servant pour obtenir ce résultat, de tout ce qu'une religion divine dans son Fondateur, dans son origine, dans sa constitution, dans ses moyens, dans son histoire et dans ses fins, offre au monde de plus saint, de plus moralisateur et de plus vrai."

Vaine est cette distinction entre la vie publique et la vie privée, l'homme n'a qu'une seule conscience: il est responsable devant Dieu des fautes qu'il commet seul avec lui-même dans son for intérieur, il est responsable devant Dieu des crimes qu'il commet dans l'ombre contre son Dieu, contre son prochain et contre lui-même, il est coupable de toutes les omissions comme

de toutes les actions de sa vie privée qui le détournent de la fin vers laquelle il doit tendre, mais c'est au même Dieu qu'il devra rendre compte de sa vie publique, des torts qu'il aura causés à l'Eglise, de la protection qu'il aura donnée au mal et à l'erreur, c'est au même Dieu qu'il devra rendre compte des souffrances et des sacrifices qu'il aura imposés volontairement à son coréligionnaire et à ses pasteurs légitimes, des malheurs qu'il aura attirés sur sa patrie et des bienfaits dont il l'aura privée, car la vraie civilisation, c'est-à-dire la plus grande perfection que peut acquérir la société consiste dans la tendance fidèle de cette société vers sa fin propre, tendance qui dépend à la fois de la bonne direction que lui imprime l'autorité et de la fidèle soumission des sujets qui la composent.

La fausseté du libéralisme ressort de la fausseté même des principes qu'il veut faire valoir. L'homme n'est pas né indépendant, comme la prétendu Rousseau, et la preuve en est que dès le premier moment de son existence il a des relations avec d'autres créatures dont il dépend, son existence au sein de la société domestique le met forcément dans un état de subordination qui, avouons-le, n'est nullement contraire à sa dignité ; bien plus, ne pouvant acquérir dans la famille la perfection relative vers laquelle il doit tendre, il se voit dépendant d'une autre société formée elle-même de familles, la société civile, qui lui facilite les moyens d'existence. Ce n'est pas tout, l'homme, créature raisonnable, doit rendre à son Dieu le culte qui lui est dû, il doit l'adorer, l'aimer et le servir dans la plus profonde humilié, sans jamais oublier l'absolue dépendance qu'il doit reconnaître et professer à l'égard de son premier principe. L'homme sans naître méchant et pervers n'est pas plus naturellement bon que Rousseau a prétendu qu'il était indépendant. Il vient en ce monde avec le péché originel et en conserve les suites quand il est purifié de la souillure. Il est tout plein de mauvais penchants et de tendances malsaines, ses passions dont il ne connaît pas toujours la force, l'entraîneront vers l'abîme, à moins qu'il ne les combatte et qu'il ne les maîtrise. Erreur donc cette supposée double conscience de l'homme dans sa vie privée et dans sa vie publique. Erreur encore ces principes d'indépen-

dance et de bonté naturelle. Erreur toujours cette plus funeste prétention des libéraux-catholiques qui donnent à l'erreur droit de cité sous prétexte que le bien, que la vérité, que l'Eglise triomphera par ses seules forces dans ses luttes avec l'erreur. Gardant l'optimisme libéral ils croient pouvoir défendre, au nom même des intérêts de l'Eglise, une certaine indifférence à l'égard du mal. A leurs yeux, le divorce de l'Eglise et de l'Etat est préférable à l'union soit en tout temps, soit du moins à notre époque; laissez faire, crient-ils sur tous les toits, donnez à chaque parti le moyen de se faire valoir et ne craignez rien, la vérité n'a besoin que de la liberté pour triompher du mensonge. Grave erreur contre laquelle j'attire spécialement votre attention. "Nous n'avons pas le droit, dit Mgr de Ségur, de défendre la vérité avec les armes de l'erreur et la charité est une bien faible excuse pour excuser l'inconséquence d'un homme qui trahit l'enseignement de l'Eglise dans l'espérance de la faire triompher." La doctrine que l'Eglise exalte par le monde est divinement simple et simplement divine, elle n'admet ni refus, ni altération, parce que les Souverains Pontifes ont seuls reçu le dépôt de la vérité une et immuable.

Nous éviterons toutes ces erreurs perniceuses qui ont perdu la France, si plus sages et plus dociles que les catholiques d'outre-mer nous savons ne jamais perdre de vue la Chaire de Pierre et ne jamais être sourds à la voix de l'Eglise, notre Mère. Les erreurs que sème par le monde le libéralisme religieux ont été formellement condamnées par le Saint-Siège. Appuyons-notre conduite sur des principes nets et précis et nous aurons alors l'incomparable satisfaction de travailler effectivement pour l'Eglise et la patrie canadienne dont les intérêts sont encore si infiniment liés, grâce à Dieu (*applaudissements*). Ces principes, seul guide dans nos croyances et dans notre action, puisons-les dans l'enseignement toujours semblable, toujours infaillible des pontifes (*applaudissements*). Alors forts de nos croyances, forts de la bonté de notre cause, nous marcherons pleins de fierté et d'espérance, escomptant d'avance la victoire qui couronnera nos courageux efforts, car ce fut l'enseignement

M. le Comte ALBERT DE MUN
de l'Académie Française, député du Finistère.

M. PIERRE GERLIER,
Avocat au Barreau de Paris, Vice-Président de l'A. C. J. F.

et la force des illustres défenseurs des droits de l'Eglise en face du libéralisme religieux en Espagne. "Dans le christianisme, disaient-ils, la véritable histoire de l'erreur et de la vérité n'est autre que l'histoire des triomphes de l'Eglise et des défaites de l'hérésie. Heureux les peuples et les hommes qui acceptent les divins enseignements de l'Eglise dans leur intrégrité, parce qu'ils sont les fils de la lumière auxquels une éternelle victoire est réservée" (*applaudissements*).

TROISIÈME SÉANCE, À 8 HEURES DU SOIR, À LA SALLE LOYOLA

S. G. Mgr Bégin présidait, ayant à sa droite M. Légaré, président du cercle Loyola, et à sa gauche Mgr P.-E. Roy. Le distingué pianiste Kowalski devait exécuter quelques-uns des plus brillants morceaux de son répertoire artistique.

M. l'abbé Camille Roy, professeur au Séminaire de Québec, l'un de nos critiques littéraires les plus appréciés et membre de la Société Royale du Canada, fait une éloquente conférence sur *les lectures des jeunes gens.*

DISCOURS DE M. L'ABBE CAMILLE ROY.

Les lectures des jeunes gens

Mes chers amis,

On me demande de vous parler de vos lectures, à vous qui êtes ici réunis pour réfléchir sur votre devoir social. Je ne crois pas cependant qu'un tel discours qui porte sur une telle action individuelle, soit un hors-d'œuvre dans le programme de votre congrès. Le devoir social est ce que l'esprit le conçoit, il est ce que la conscience l'affirme. Or, l'esprit et la conscience sont eux-mêmes ce que les font à votre âge toutes ces influences qui par l'enseignement, quel qu'il soit, arrivent à vous, pénètrent en vous, et mêlent à votre substance, à votre vie, les idées, les impressions, les désirs, les aspirations, et tous ces germes du bien et du mal que porte toute leçon qui est donnée à la jeunesse.

Je ne sais rien qui, même à l'école, au collège ou au Petit Séminaire, puisse avec autant d'efficacité contrebalancer, ou entamer, ou détruire l'influence du maître que le livre. Le livre, c'est votre ami, à vous qui travaillez tout le jour au

bureau, ou au comptoir, et qui lui demandez, le soir, quelque délassement pour votre esprit; c'est votre ami, à vous surtout qui orientez du côté des carrières intellectuelles votre vie; il est votre compagnon préféré, il est votre conseil. Si le livre est bon, vous sentez à son contact, en feuilletant ses pages, s'étendre et grandir votre âme, y entrer tous les souffles généreux qui l'élèvent et l'emportent vers les hauts sommets; si le livre est mauvais, vous éprouvez à le lire une curiosité malsaine et troublante, et comme une dépression intellectuelle ou morale qui abaisse votre esprit et affaiblit votre volonté.

Il faut donc choisir entre le bon et le mauvais livre; il faut surtout régler vos lectures, les approprier et les ajuster à l'idéal de vie que votre jeunesse entrevoit, que l'Association catholique où vous êtes entrés dessine en lignes si nettes et si précises à vos regards de vingt ans (*applaudissements*).

Et parce que cet idéal que vous propose l'Association, que vous ambitionnez vous-mêmes de réaliser est à la fois d'ordre intellectuel et d'ordre moral, parce qu'il se compose à la fois de convictions et de vertus, vous ne devez rien lire qui puisse fausser votre esprit, ou amollir votre cœur, rien qui puisse briser vos convictions ou détruire vos vertus.

I

Votre idéal est d'abord fait de convictions et de principes. Il est fait de convictions religieuses, puisque vous appartenez à une association catholique; il est fait de convictions politiques et historiques, puisque votre Association est une Association canadienne-française. Or, il y a des livres, et vous pourriez donc facilement faire des lectures qui pourraient bien vite amoindrir vos convictions religieuses et désorienter votre patriotisme.

Il y a toute une littérature dont nous ne savons pas toujours assez nous garder, qui s'introduit dans nos librairies et nos bibliothèques canadiennes-françaises, que l'esprit humain a répandue par le monde et qui ne tend à rien moins qu'à détruire la foi dans les âmes. L'esprit humain blessé au vif par la faute originelle, diminué, obscurci par toutes les ténèbres qui montent

des sens vers lui, mais orgueilleux encore de ce qui lui reste de lumière et d'activité, supporte mal, aujourd'hui peut-être plus que jamais, l'autorité mystérieuse et inéluctable du Dieu qui s'impose à lui; il cherche des raisons ou des prétextes de s'émanciper tout à fait; le joug de Dieu lui pèse, surtout quand il s'honore de porter celui de la science; et alors il échafaude les ingénieuses théories dont la fragilité et les ruines successives jonchent le sol de l'histoire; il fait des livres qu'il remplit de ses pensées, et de ses erreurs, livres de doctrine ou livres d'imagination, philosophie, histoire ou romans, collections d'articles, de thèses, de dissertations, où il reprend sous différentes formes ses attaques contre Dieu, contre l'Eglise, contre la foi catholique.

Il y a longtemps, mes amis, que l'on travaille à la bibliothèque du doute, de l'indifférence ou même de l'hostilité en matière religieuse. Il n'est pas bien sûr qu'en France, ce soit Montaigne qui l'ait commencée, mais il est certain que ce ne sont pas les histoires de M. Aulard, ni les insinuations d'Anatole France, ni les discours choisis de Clémenceau qui vont la finir. Entre ces deux extréminés de la longue chaîne des écrivains railleurs ou démolisseurs de la foi catholique, d'autres ont passé, Voltaire et les encyclopédistes, et Michelet et Renan, et Taine, Berthelot et leurs disciples plus ou moins grands et plus ou moins petits, qui ont usé leurs forces et leurs talents à violenter notre nature avide de croyance religieuse, à nier l'évidence de notre besoin de Dieu. Vous savez quel mal ils ont fait, Voltaire surtout et les encyclopédistes, à notre société canadienne au commencement et jusqu'au milieu de l'autre siècle, alors que l'on vit s'adonner à la lecture assidue de ces philosophes les meilleurs esprits de notre monde politique et littéraire. Ivresses passagères, il est vrai, égarements d'une heure ardente de la vie, et qui furent suivis de francs retours à la foi première, mais ivresses, égarements qui éloignèrent pour un temps, des saines traditions de l'esprit national, ceux-là même qui avaient le plus rigoureux devoir de ne pas s'en écarter.

Et l'on ne peut nier que parmi les hommes de la génération qui vous a immédiatement précédés, et que parmi ceux-là même qui à vos côtés grandissent et montent vers la vie sociale, il n'y

ait eu, à Québec, ou à Montréal, ou ailleurs, de troublantes incertitudes, il n'y ait encore de douloureuses défections. Je ne veux pas exagérer le mal d'indifférence dont nous pouvons souffrir. Grâce à Dieu, il est encore bien circonscrit; il n'apparaît guère qu'aux regards aiguisés et observateurs. Mais je m'inquiète trop de toutes les tendances d'une jeunesse avec laquelle j'ai mêlé quatorze années de vie sacerdotale, pour ignorer certains états d'esprits, et pour n'être pas persuadé que quelques-uns parmi nos jeunes gens, anciens élèves des académies ou des collèges, ont un catholicisme bien peu vivace, de convention ou de parade, que ne vivifient plus les souffles surnaturels de la foi.

D'où vient ce mal? Non pas, certes, des milieux où ces jeunes gens ont été élevés, instruits et formés; mais plutôt, pour ne pas parler maintenant des influences morales qui sont les plus puissantes et les plus funestes, des fréquentations intellectuelles, je veux dire des lectures auxquelles on s'est trop facilement ou trop imprudemment abandonné. Des livres et des revues qui nous arrivent de l'étranger sont subtilement imprégnés d'un esprit irréligieux qui s'insinue facilement dans l'âme des lecteurs. Cet esprit, ces thèses tendancieuses se recouvrent d'une forme qui enchante et qui fascine; ils se recommandent de noms qui jouissent d'une incontestable autorité dans certaines sphères intellectuelles; et ils subjuguent de tout le poids de cette autorité, et ils entraînent de tout l'attrait irrésistible de cette littérature académique ceux-là qui lisent sans pouvoir contrôler, sans pouvoir vérifier eux-mêmes les affirmations de l'écrivain. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, des lecteurs canadiens de la *Revue des Deux-Mondes*, des lecteurs qui ne sont ni des philosophes ni des théologiens, décider entre Francis Charmes et Pie X, estimer victorieuse la réponse que faisait à l'Encyclique sur le *Modernisme*, le nouveau directeur de cette revue, qui n'est lui-même qu'un philosophe d'occasion, et un théologien sans compétence.

Et c'est là précisément que gît le danger de ces lectures hasardeuses, auxquelles votre instruction personnelle ne vous a pas préparés, et qui peuvent si facilement surprendre, déconcerter l'ignorance des uns et désorienter la légèreté des autres. Et c'est donc là aussi tout le secret de l'influence dangereuse que

peuvent exercer, qu'exercent vraiment des tout contemporains qui règnent aujourd'hui dans la philosophie, dans l'histoire, dans la critique littéraire.

Leurs livres, quand ils ne sont pas hostiles à notre foi, sont imprégnés d'un doux sceptisme, d'un dilettantisme élégant qui habitue l'esprit à se moquer de tout, avant qu'il le conduise insensiblement à nier les vérités du culte catholique.

Il faut, mes amis, se garder de ces auteurs, de ces livres, de ces revues, dont l'effet certain serait de provoquer ou d'accentuer chez vous cette sorte de crise intellectuelle qui éclate un jour ou l'autre, vers les vingt-cinq ans surtout, dans le cerveau du jeune homme. Crise redoutable, où la pensée s'imprègne de passions, s'enflamme de désirs mal réprimés et cherche à légitimer, par raisons démonstratives, l'orgueil des sens plus encore que l'indépendance de l'esprit.

Voulez-vous prévenir cette crise, ou en corriger la violence, et supprimer le danger, nourrissez votre intelligence de saines lectures qui s'accordent avec votre foi et la fortifient. Suivez le conseil très avisé que vous donnait, il y a à peine un an, dans les pages du *Semeur,* un professeur de notre Université qui fut parmi nous un apôtre. Pendant ces "dix minutes" du matin dont M. Louis Arnould vous traçait si judicieusement le programme, que de pensées nouvelles et fortes vous pouvez exciter ou semer dans votre esprit, et de combien d'appuis solides vous pouvez étayer vos convictions. Je ne veux pas ici revenir sur les livres essentiels que cet ami des jeunes voulait voir dans votre bibliothèque, depuis les ouvrages du Père Gratry, d'Ollé-Laprune, de Paul Allard, jusqu'aux conférences apologétiques de Mgr d'Hulst, de Ferdinand Brunetière, du très regretté Lapparent et jusqu'aux admirables discours de M. le comte de Mun. Permettez-moi de vous recommander seulement pour l'admirable variété et la richesse doctrinale qui la distinguent, la collection des petites brochures *Science et religion* que publie la maison Bloud, à Paris. Ces brochures qui se vendent quelques sous, et qui sont signées des noms les plus considérables dans les lettres, les sciences et la théologie, sont l'arsenal indispensable de tout jeune homme qui veut s'aguerrir et se défendre contre les infiltrations dangereuses de la libre-pensée. Au

reste, messieurs, et quoique des esprits assez ignorants des mouvements si divers de la vie intellectuelle en France, ne semblent apercevoir là-bas qu'une littérature vaine ou dangereuse, il est incontestable qu'à aucune époque peut-être de sa longue histoire, l'esprit français n'a produit, pour la défense des principes chrétiens, des œuvres plus nombreuses, plus attrayantes, plus solides, plus scrupuleusement documentées (*applaudissements*). Et c'est donc encore l'honneur tout particulier de l'esprit français de chercher toujours, et malgré tout, à répandre sur le monde la lumière bienfaisante de la vérité catholique (*applaudissements*).

Et il ne s'agit donc pour vous que de connaître ces livres, de vous informer de la bibliographie catholique aussi et plus attentivement que de la bibliographie des revues, des livres anti-religieux, indifférents, neutres ou hostiles à la foi.

Mes amis, s'il importe tant que vous conserviez intactes vos convictions religieuses, c'est que sur elles se fondent les meilleures et les plus nobles de vos convictions patriotiques (*applaudissements*). Et il me semble qu'en vous gardant des lectures qui entament votre foi, qui amoindrissent votre vie religieuse, vous vous protégez en même temps contre tout ce qui peut abattre cet idéal de justice, de générosité, de désintéressement, de fidélité aux traditions nationales qui doit être l'idéal de tout jeune homme catholique et canadien-français.

Votre foi patriotique, elle est liée à votre foi religieuse; celle-ci en est l'âme et la vie. Porter atteinte à notre foi, c'est donc du même coup blesser notre patriotisme (*applaudissements*). Mais aussi et par un jeu inévitable d'actions et de réactions, l'on ne peut trahir l'idéal patriotique de notre race sans violenter et briser le fier élan de notre foi catholique.

Vous devez donc, mes amis, par vos études, entretenir et fortifier en vous tout ce qui compose la doctrine du patriotisme canadien-français; vous devez alimenter par vos lectures les convictions qui orientent vers le bien commun l'activité sociale. Vous devez vous persuader tous les jours que vous ne serez des gardiens intègres de l'héritage que vous recevez des anciens qu'à la condition de laisser s'imprimer en lettres profondes dans vos consciences d'adolescents, la devise que vous chérissez, pour

laquelle vous avez livré votre premier et magnifique combat: notre langue, nos institutions, nos lois! (*applaudissements*).

Or, vous pouvez faire des lectures qui altèrent dans vos âmes tant et de si vaillantes aspirations; vous pouvez faire des lectures qui conseillent à votre prudence humaine de laisser bercer mollement votre jeunesse aux sons de refrains qui apaisent et qui endorment; vous pouvez faire des lectures qui vous exhortent à ne pas trop remuer ce foyer de votre race où meurent parfois sous la cendre des ambitions satisfaites le feu sacré de nos plus légitimes aspirations; vous pouvez faire des lectures où l'on vous persuade parfois de sacrifier à la quiétude des partis ce qui est notre bien inaliénable, des droits qui ne sont si imprescriptibles que parce qu'ils ont été conquis dans la souffrance et dans le sang des aïeux. Ces lectures antipatriotiques, vous les pourriez faire dans quelques brochures, dans quelques livres rares; vous les pourriez faire surtout dans certains quotidiens qui emportent et charrient le flot lourd et mêlé de notre prose politique. Dans toute cette littérature parlementaire et journalistique sachez reconnaître ce qui est l'expression de votre idéal; sachez aussi discerner ce qu'on appelait tout à l'heure les infiltrations franc-maçonniques; et sachez enfin dédaigner ce qui n'est que l'appel des voix intéressées de l'égoïsme. Relisez plutôt pour combattre les influences ennemies, dommageables à vos convictions politiques, nos grands historiens et nos grands publicistes: Ferland, Garneau, Etienne Parent, Gérin-Lajoie, Casgrain, Chauveau, pour ne nommer que ceux qui ont fini leur tâche laborieuse; et relisez aussi les œuvres et les discours de ceux qui travaillent sous vos yeux, et qui sont les modèles de votre jeunesse ardente et catholique (*applaudissements*).

II

Messieurs, l'idéal que l'on vous propose, celui que vous avez formé vous-mêmes et vers lequel vous élevez vos vingt ans, n'est pas seulement fait de convictions solides, de principes droits, de science éclairée; il se compose aussi, et nécessairement, de vertus généreuses qui sont dans votre vie comme l'épanouissement d'une âme qui se livre et qui se donne. La

vertu, elle naît des convictions, comme la fleur de la tige qui la supporte; et des convictions sans vertu sont comme des plantes stériles. Mais la vertu suppose plus qu'une intelligence qui étudie et s'éclaire à la lumière du vrai, elle suppose une volonté qui est capable de soumettre la vie à l'idéal rêvé, une volonté qui est capable d'action et de sacrifices, qui est capable d'arrêter l'homme sur les pentes rapides où l'entraînent nos inévitables passions. Et c'est pour cela que la volonté, non moins que l'intelligence, a besoin qu'on l'enveloppe d'influences saines, et que l'on écarte d'elle tous les dissolvants de la vertu.

Et je ne vous étonnerai pas, mes jeunes amis, si, avant de conclure cette causerie, je signale, pour vos vertus elles-mêmes, le danger des mauvaises lectures. Et je ne vous étonnerai pas non plus si je vous déclare que parmi les jeunes qui lisent, ils sont le plus grand nombre ceux qui vont chercher dans les livres des sensations plutôt que des convictions. C'est l'imagination beaucoup plus que la raison qui aiguillonne la curiosité, et qui s'en va recueillir aux pages fiévreusement parcourues du roman, les impressions désirées et les suggestions fatales.

Ici encore, je ne veux rien exagérer, et je sais bien que si tant de nos jeunes gens ne gardent pas leur volonté à la hauteur des vertus d'une jeunesse catholique, cela tient plus encore à la mollesse de nos tempéraments, au laisser-aller de notre éducation domestique, qu'à l'influence immédiate, directe du mauvais livre. Mais je sais aussi que les romans malsains de certaines écoles psychologiques et naturalistes ont fait parmi les jeunes imprudents des victimes, et que plus d'un, qui s'imagine n'y prendre aucun mal, en rapporte une sensibilité plus inquiète, un cœur moins ardent pour le bien, une volonté moins prête à tous les sacrifices que supposent vos vertus. L'on va parfois allumer au contact de la flamme brûlante qui circule à travers les pages du roman, des ardeurs qui n'attendaient que cet éveil pour tout consumer.

Prenez garde, mes amis; vous êtes l'élite de la jeunesse canadienne-française; il faut que vous le soyez non seulement par votre esprit et par vos convictions, mais aussi par votre volonté et pas vos vertus! Au reste, réfléchissez que les convictions elles-mêmes ne résistent pas au flot qui emporte les vertus.

L'âme s'abaisse tout entière, quand elle se ravale aux malsaines convoitises; et il arrive souvent que l'esprit fléchisse, que la foi défaille, que les principes se brisent, parce qu'on ne sent plus au cœur assez de noblesse, assez de courage pour accorder sa vie avec sa foi, et pour l'édifier sur la base rigide des principes chrétiens.

Laissez donc à d'autres, ou plutôt ne laissez à personne, les livres qui énervent, les romans qui souillent. Je ne veux pas nommer ici ceux qu'il faut fuir et qu'ont signé des écrivains qui sont d'incontestables artistes; je ne veux pas nommer tous ces romanciers qui ont mis au service des plus dangereuses curiosités la plus rare pénétration d'esprit, mais qui pourraient avouer, de leur roman, ce que Rousseau disait de ses livres: "Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir. Au lieu d'instruire, je corromps; au lieu de nourrir, j'empoisonne. Mais la passion m'égare, et avec tous mes beaux discours je ne suis qu'un scélérat."

Lisez plutôt les romans où l'on ne respire qu'une atmosphère d'héroïsme ou de pureté; ceux-là qu'écrivent des artistes qui se soucient de la morale autant que du succès, et qui, sans recourir aux procédés d'un Zola ou d'un Marcel Prévost, ont conquis dans le roman la plus haute notoriété; lisez, par exemple, l'écrivain qu'un moment nous avons espéré voir mêler à notre jeunesse sa belle flamme d'apostolat, le très distingué et très sympathique René Bazin (*applaudissements prolongés*).

Lisez aussi, pour qu'ils puissent à la fois charmer votre imagination et agrandir votre amour des traditions et du sol natal, ces deux romans canadiens qu'ici l'on n'a pu encore surpasser et qui sont les "Anciens Canadiens" et "Jean Rivard" (*applaudissements*).

Enfin, mes amis, et c'est par là que je veux finir, et je ne parle plus ici de roman ou d'histoire, de philosophie ou d'apologétique, mais je parle d'un livre qui est à la fois le plus beau roman et la plus vivante histoire, d'un livre qui est la plus sûre philosophie et la meilleure apologétique: mes amis, lisez l'Evangile! (*vifs applaudissements*). Ce petit livre est à la portée de tous les esprits et de toutes les bourses; ayez-le sur votre table de travail, ou dans votre chambre de repos. Chaque

jour lisez une page de l'Evangile, et bientôt vous sentirez s'en dégager le meilleur parfum de votre vie; et bientôt vous verrez se dessiner à travers ces chapitres tout remplis des pensées et des gestes de Dieu, la figure même du Christ que vous cherchez et que vous aimez. Vous vous formerez sur ce modèle divin; retrouvant en vous toutes les énergies et toutes les générosités des âmes neuves, vous vivrez tous les jours votre idéal, vous serez de ces jeunes gens qui portent sur leur front toutes les grâces et toutes les vertus, de ces jeunes dont l'Evangile nous assure que Jésus ne pouvait les regarder sans les aimer (*ovation et applaudissements prolongés*).

M. C.-J. MAGNAN, directeur de *l'Enseignement Primaire*, lit ensuite un intéressant travail sur *l'instituteur catholique et les oeuvres post-scolaires*. M. Magnan déplore la rareté des œuvres post-scolaires et propose les moyens pratiques de remédier à ce fâcheux état de choses. Il regrette de voir l'Association ne recruter ses membres que dans les maisons d'éducation secondaire ou supérieure. "Nous voudrions que le vaste champ de l'enseignement primaire lui fût désormais ouvert." Et bientôt, emporté par l'enthousiasme du sujet qu'il traite, M. Magnan abandonne son manuscrit, et dans une chaleureuse improvisation qui fait frissonner l'assistance, il fait un appel à toutes les bonnes volontés et montre les jeunes bataillons de catholiques se réunissant à Québec comme une nombreuse et invincible armée. "Cette fois, dit-il, aux acclamations de ses jeunes auditeurs, nous irons en corps au manège militaire et la vaste salle sera peut-être trop petite."

Invité à joindre ce mouvement oratoire à son discours écrit, M. Magnan nous a répondu: "Il m'est impossible de reconstituer mon improvisation du 24 juin dernier. Je ne sais plus ce que j'ai dit: il me reste bien l'agréable souvenir d'avoir senti vibrer la salle, d'avoir senti mon cœur battre plus vite et plus fort au contact d'un auditoire sympathique.... et c'est tout."

DISCOURS DE M. C.-J. MAGNAN.

L'instituteur catholique et les oeuvres post-scolaires

La tâche de l'éducateur chrétien doit-elle se prolonger au-delà de l'école où cesse-t-elle le jour où le maître dit adieu à ses élèves?

En d'autres termes, est-il du devoir de l'instituteur catholique de suivre ses élèves après leur entrée dans le monde?

La réponse à cette question est évidemment affirmative. En effet, il ne suffit pas de développer l'esprit de l'enfant, de cultiver son cœur et de former sa volonté pendant son séjour à l'école, il faut aussi le guider sur la route de la vie, au moins au départ, afin de préserver et d'affermir les principes chrétiens qu'il a puisés en classe.

Sa journée terminée, le véritable éducateur chrétien ne saurait se croiser les bras et se désintéresser du sort de ceux qu'il a aimés tel que le divin Maître le commande. L'instituteur catholique n'a pas charge d'âmes seulement pendant les heures de classe; son apostolat doit franchir les murs de l'école et s'étendre à tous ceux qui furent un jour *ses élèves* (*applaudissements*).

Le gardien de musée vit sans souci après ses heures de garde. La porte étant bien close, il est sûr que ses antiquailles sont à l'abri des injures du temps et des voleurs.

Il n'en est pas de même de l'instituteur catholique. Il continue à veiller sur le dépôt sacré dont il fut un jour le gardien vigilant. Il redoute pour ces jeunes âmes qu'il a façonnées avec tant de soin, le souffle empoisonné de l'erreur. Il est inquiet à la façon de la bonne mère de famille, qui ne s'endort jamais, le soir, sans savoir où est son fils.

Le *lendemain de l'école* offre donc à l'instituteur catholique et patriote un sujet sérieux de réflexion, et les œuvres post-scolaires qu'appelle ce lendemain, ouvrent au maître chrétien des horizons assez vastes pour satisfaire son zèle d'apôtre.

Mais, tout d'abord, dans notre catholique province, est-il bien vrai qu'il soit nécessaire, même utile, de se préoccuper du "lendemain de l'école"?

Il y a des optimistes, gens heureux à la vérité, qui vous diront que notre milieu social n'offre pas à la jeunesse les dangers des vieilles sociétés européennes ou du matérialiste milieu américain.

De prime abord, cette assertion semble juste.

Mais la réalité lui donne le démenti. En effet, nous n'avons qu'à regarder autour de nous, soit dans les villes, soit dans les villages, pour constater que chez nous les jeunes gens sont abandonnés trop tôt à eux-mêmes. Après leur sortie de l'école, à part de rares exceptions — le Patronage des Frères de Saint-Vincent de Paul de Québec, par exemple — personne ne s'est occupé d'eux d'une façon méthodique. Ces jeunes enfants sont abandonnés à eux-mêmes, juste au moment où les dangers du monde, de nouvelles difficultés et des écueils de toutes sortes peuvent troubler leur cœur, fausser leur esprit chrétien et peut-être finalement les conduire au désastre.

Dans les villes, à peine dix pour cent des jeunes gens sont enrôlés dans des associations de persévérance. La masse est livrée au hasard des rues, à l'influence délétère du théâtre interlope ou du cabaret.

Certes, je rends hommage ici aux congrégations de la Sainte-Vierge, aux conférences de Saint-Vincent de Paul, aux ligues du Sacré-Cœur et aux rares Patronages vraiment catholiques établis dans notre province. Le bien opéré par ces différentes associations est considérable. Mais il n'en est pas moins vrai que ces divers groupements ne comptent dans leurs rangs que l'infime minorité des jeunes gens de 15 à 25 ans.

A part les catéchismes du dimanche, les œuvres post-scolaires sont inconnues dans nos campagnes. Les petits garçons quittent l'école peu de temps après la première communion; désormais, en dehors du travail manuel que les parents impose-

ront, aucun but sérieux ne leur est proposé; une seule chose les préoccupe; s'amuser sans frein, très souvent grossièrement, courir les chemins, en dehors de toute surveillance, en un mot vivre à la façon des petits sauvages du temps de Champlain.

Qu'arrive-t-il, dans les villages surtout? Presque tous les garçons de treize à vingt ans emploient leurs loisirs à des riens; la flânerie règne en maîtresse chez nous. On perd son temps, on croupit dans l'ignorance, et très souvent le cœur se corrompt, l'âme se déflore, le jugement se fausse et la droite raison sombre au sein des réunions où la liberté du langage ne connaît pas de limite.

Il est une habitude qui existe dans nos villages, que nous croyons devoir signaler à ceux qui ne veulent pas fermer absolument les yeux sur les dangers qui menacent présentement la jeunesse catholique dans notre pays.

Il s'agit, ici, des villages principalement.

Tous les soirs, après le souper, le jeune gars, la pipe au bec (*rires*), quitte la famille et se dirige crânement vers la station du chemin de fer, le *magasin* de son choix ou tout autre lieu de réunion nocturne. L'auditoire qui compose ces clubs d'un nouveau genre, comprend des personnes de tout âge et de toute condition. Les éclats de voix, les grosses farces, les histoires immorales, les dissertations politiques dangereuses, etc., voilà ce qui constitue d'habitude une séance de bavards. Les jeunes gens, encore bons à l'époque de leur première communion, ne tardent pas à se gâter en fréquentant de semblables milieux.

Devenu homme fait, après avoir reçu une *telle éducation* de flâneur, ignorant ses vrais devoirs de catholique, le jeune Canadien s'établit, et le voilà citoyen. Dorénavant, c'est à ce juge si mal éclairé que les questions politiques et sociales les plus délicates, les plus importantes et les plus difficiles seront soumises! Rien de surprenant si, parfois, nombre des nôtres sacrifient à l'intérêt ou aux passions les plus sacrés de nos droits religieux ou nationaux.

Mais que faire, me dira-t-on, pour enrayer un pareil mal? Que faire? Mais se remuer, s'occuper de la jeunesse, ne pas l'abandonner à l'époque où elle a le plus besoin de protection (*applaudissements*).

Les jeunes gens aiment à se réunir; c'est naturel, c'est légitime. Eh! bien, réunissons-les de temps en temps, *dans un bon but,* procurons-leur des amusements honnêtes, des distractions intellectuelles, en un mot, dirigeons l'activité du jeune homme vers le bien, au lieu de la laisser se dépenser inutilement, ce qui est toujours funeste.

C'est ici que l'œuvre des Patronages, Unions, Cercles d'études s'offre à nous comme le grand remède aux maux qui affligent actuellement notre chère patrie canadienne-française.

Que dans chacun des mille villages de notre province se forme un cercle catholique: voilà autant de foyers d'où rayonnerait la chaleur nécessaire aux œuvres de la paroisse, telles que la visite des pauvres par les conférences de charité, les conférences populaires, l'œuvre des bonnes lectures et de la bonne presse, etc. Que chacun de ces cercles compte seulement une dizaine de membres; voilà déjà un bataillon de 10,000 catholiques militants pour qui la foi ne saurait exister, sans les œuvres. Que de merveilles une telle armée ne pourrait-elle pas accomplir sous le souffle puissant du catholicisme! (*applaudissements*).

Gédéon sauva son peuple grâce à trois cents braves. Que ne ferions-nous pas avec dix mille? (*longs applaudissements*).

Déjà l'Association de la jeunesse catholique a accompli de grandes choses, chez nous: son influence s'est fait sentir dans plus d'une occasion.

Mais cette belle association, jusqu'à ce jour, ne recrute ses membres que dans les maisons d'éducation secondaire ou supérieure.

Nous voudrions que le vaste champs de l'enseignement primaire lui fût désormais ouvert (*vifs applaudissements*). Nous sommes convaincus que les instituteurs primaires, religieux et laïques se feraient un devoir, sous la direction des autorités paroissiales, de grouper leurs anciens élèves en cercles d'études,

Patronages ou Unions affiliés à l'A. C. J. C., qui, de ce chef, multiplierait prodigieusement ses moyens d'action et son influence (*applaudissements*).

Dans ces cercles, qui auraient leurs réunions fréquentes et régulières, on parlerait sérieusement à la jeunesse de la nécessité de se dévouer à tout âge pour conjurer les dangers qui menacent le peuple canadien-français, au double point de vue religieux et national. On les convaincrait que, si chaque Canadien-français, chaque catholique remplissait bien ses devoirs de chrétien et de citoyen, et travaillait avec zèle, sur le terrain qu'il habite, nous aurions bientôt fait d'assurer le triomphe des idées catholiques et canadiennes-françaises dans la province de Québec (*applaudissements*).

Hâtons-nous de grouper la jeunesse dans un but religieux et patriotique. C'est au moyen de l'Association seulement, du groupement — Patronages, Unions, Cercles, peu importe — que nous réussirons à faire de nos jeunes gens de solides chrétiens qui résisteront à toutes les mauvaises influences, qui deviendront des apôtres et, plus tard, inoculeront à notre société canadienne le levain sans lequel elle périra infailliblement (*applaudissements*).

Ici, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse, afin de rappeler aux éducateurs "qu'ils ne peuvent espérer faire du bien aux élèves après leur sortie, qu'autant qu'on leur a fait aimer l'école, qu'on a conquis leur estime, leur cœur et leur confiance (1)."

Comment peut-on espérer que nos élèves nous reviennent, avec joie, si leur séjour à l'école a été plutôt désagréable, s'ils ne se sont pas sentis véritablement aimés de leurs maîtres?

Non seulement l'instituteur rendra le séjour de l'école agréable à ses élèves, mais donnera un enseignement tel que chaque leçon soit une préparation à la vie. Et pour ne parler que de l'histoire du Canada, chacune de ses pages doit laisser dans l'âme de l'enfant, en plus du vivant souvenir de nos gloires nationales, la forte trace de leurs vertus religieuses et civiques (*applaudissements*).

(1) Chanoine Barès.

Et quels modèles plus dignes d'imitation que Cartier, Champlain, Maisonneuve, Dollard, Brébeuf, Laval, Lévis et dans un temps plus rapproché, Briand et Plessis, Lafontaine et Morin (*applaudissements prolongés*).

Dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens, l'instituteur catholique doit préparer l'avenir. Pour lui la jeunesse étudiante, c'est le blé qui lève, c'est l'espoir de l'Eglise et de la Patrie. Un tel instituteur prépare l'élève au "lendemain de l'école", de telle sorte, que grâce à lui, les œuvres post-scolaires naissent naturellement dans le milieu où il vit comme la fleur sort de son bouton.

Et lorsque dans tous les centres de notre province, il y aura un groupe de jeunes gens intégralement catholiques, pratiquant leur religion avec zèle et intelligence, le problème de notre avenir national sera en grande partie résolu (*applaudissements répétés*).

Les œuvres de jeunesse sont réclamées par les personnes les plus autorisées en la matière. Sans sortir de notre province, permettez-moi de citer l'opinion du R. P. Nunesvais, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul de Québec:

"Au souci de l'enfance joignons la préoccupation de la jeunesse. Elle aussi est l'enjeu de la lutte. Cette jeunesse a besoin, aujourd'hui, d'une formation spéciale, proportionnée aux luttes que lui réserve l'avenir. Cette formation spéciale nous la donnerons dans ces œuvres de persévérance, Cercles, Unions, etc., qui dans d'autres pays sont devenues les seuls moyens de défense contre l'envahissement du mal. Ne nous laissons pas porter à embrasser par simple engouement ce qui se fait ailleurs, mais quand nous voyons que des hommes clairvoyants et vraiment chrétiens, répondant en cela aux recommandations de l'Eglise, mettent tout leur espoir dans ce nouveau mode d'apostolat, nous serions coupables de ne pas opposer l'unité de résistance à l'unité diabolique de l'attaque (1)."

Parlant du même sujet, le *Messager Canadien du Sacré-Coeur de Jésus*, livraison d'octobre 1903, disait:

(1) *Les Fleurs de la Charité*, 1905.

"Il en est aussi qui se demandent si le temps n'est pas arrivé de créer, à l'exemple de ce qui se fait ailleurs, des patronages et des cercles d'études où les jeunes gens travaillent sous la direction de guides sûrs dans un but commun d'apostolat ou de préparation à la vie professionnelle."

C'est donc avec raison que l'A. C. J. C. a inscrit au programme de ce congrès: les *Oeuvres Post-Scolaires.* Ce sujet s'impose à l'attention sérieuse de ceux qui se préoccupent de l'avenir du Canada français.

Les jeunes gens ont besoin d'amusements: et si les jeux ne sont pas organisés et surveillés par des personnes d'expérience, ils deviendront pour ces enfants des occasions de corruption. Comme à un certain âge la famille ne suffit pas à l'activité et à la curiosité du jeune homme, c'est donc un devoir pour ceux qui s'intéressent aux bien des âmes de créer des patronages et des cercles pour instruire, amuser, fortifier et préserver la jeunesse (*applaudissements*).

N'attendons pas qu'il soit trop tard. Les conditions sociales de notre pays ne sont plus les mêmes qu'il y a 20 ou 30 ans. Le développement extraordinaire des moyens de communication a fait naître avec lui celui de l'imprimerie et du théâtre; les milliers d'étrangers qui sont jetés chaque année sur nos rives traînent à leur suite un bagage d'idées subversives; la franc-maçonnerie française a désormais ses quartiers en plein cœur du Canada français.

C'est donc dire que notre nationalité est entourée de mille dangers, et que si nous nous n'y prenons garde, notre jeunesse sera bientôt passée à l'ennemie.

Que dans chaque paroisse donc, les instituteurs, avec la permission et l'aide du curé, organisent sans plus tarder des œuvres post-scolaires où les anciens élèves, de 15 à 25 ans, seront groupés pour jouer, s'amuser, étudier et surtout prier (*applaudissements*).

Je voudrais avoir le temps de vous décrire dans tous ses détails une journée du dimanche au Patronage de Québec. Permettez-moi de vous en donner au moins le sommaire (1): Il

(1) Lire à ce sujet un très intéressant article du R. P. Nunesvais dans *Les Fleurs de la Charité*, mars 1904.

est 7 heures du matin. Dans la grande salle de l'Union Notre-Dame, le Directeur attend déjà les jeunes gens. Dès 7 1-4 heures, quelques-uns arrivent frais et joyeux. Vers 7 1-2 heures, la salle est déjà très animée. A ce moment, les Congréganistes vont se réunir aux pieds de la Sainte-Vierge. A 8 heures, messe des jeunes gens et des enfants de l'école du Patronage: en tout 500. Aux jours de fêtes il y a grand'messe, et tous les dimanches instruction spéciale, chant des pieux cantiques d'autrefois, communions nombreuses.

On a bien prié, c'est maintenant le temps de s'amuser. Aussi de 10 heures à midi, les jeux les plus variés se succèdent avec entrain. Une heure de calme et de repos pour refaire les forces, puis notre brave jeunesse de revenir en toute hâte au Patronage. De 1 heure à 3, les confrères des pieuses conférences de Saint-Vincent de Paul, deux à deux, vont visiter les pauvres; les autres camarades sont à la salle de lecture, à la bibliothèque, à la répétition d'un drame ou d'une comédie qui sera bientôt joué au Patronage au profit d'une bonne œuvre, ou aux billards.

A 3 heures 1-2 tout le monde est réuni à la chapelle pour l'instruction et le salut. Immédiatement après le salut, les jeux et les amusements du matin reprennent avec une nouvelle ardeur. Et cela dure jusqu'à 6 heures. Nouvelle trève d'une heure pour le souper, puis jusqu'à la prière du soir (9 1-2 heures), l'entrain règne dans tous les groupes. On retourne le soir à la maison un peu fatigué, mais l'âme satisfaite. Tous les soirs de la semaine, les salles redeviennent bruyantes.

C'est dans ce milieu que les membres de l'Union trouvent le délassement après la journée de travail, les conseils paternels du chapelain et du directeur, l'amitié de camarades franchement pieux.

Eh bien! ce que les Frères de Saint-Vincent de Paul réalisent en faveur de la jeunesse ouvrière sortie de leurs écoles, pourquoi les instituteurs catholiques de toutes les paroisses des villes et des campagnes, ne le tenteraient-ils pas au profit de la jeunesse en général? (*applaudissements*). Avec le concours des autorités paroissiales et le bon vouloir du personnel enseignant, religieux et laïque, dans cinq ans d'ici, la province de Québec

serait couverte de Cercles d'études, de Patronages ou d'Unions, tous affiliés à l'A. C. J. C. (*vifs applaudissements*). Le centre de toutes ces œuvres, multiples dans leur forme mais une dans leur but, est fixé d'avance, il me semble, c'est cette œuvre admirable, bénie spécialement par Sa Sainteté Pie X, c'est l'*Action Sociale catholique* de Québec (*applaudissements prolongés*).

Qu'il serait consolant de voir dans chaque paroisse de la province un groupe de jeunes gens intelligents, actifs, disciplinés, préparant leur avenir, sous des guides éclairés, dans l'étude, la prière et des exercices physiques modérés et réconfortants!

Avec quel bonheur les directeurs de ces œuvres de jeunesse verseraient dans l'âme de ces vaillants soldats de la Patrie, cet enseignement du poète:

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie:
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin,
Et qui ne garde au fond de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'espoir de demain;

Elle est bonne à tous ceux qui courent à leur tâche,
Comme le laboureur qui se lève au matin,
Et retourne son bien sans plainte et sans relâche,
Malgré la terre dure et le ciel incertain.

Votre aube vient de naître à l'orient tranquille,
Vos boeufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile;
Déjà l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail, au travail! Faites votre journée;
Vous êtes au matin, laissez venir le soir;
Vous êtes en avril, laissez finir l'année;
L'herbe d'ennui se fane où fleurit le devoir. (1)

Avec quel soin jaloux, ces mêmes directeurs feraient passer dans le cœur et dans l'esprit de leurs jeunes disciples leur ardent amour pour la patrie canadienne! Penchés sur les pages incomparables de notre histoire nationale, cette ardente jeunesse frémirait d'orgueil au souvenir des hauts faits du passé et jurerait fidélité à la cause canadienne-française et catholique (*applaudissements*).

(1) H. Chantavoine, *Travail et Devoir*.

Cette année 1908 nous semble propice à la réalisation des rêves féconds; Laval et Champlain nous invitent à l'action énergique et réfléchie:

Laval, ce missionnaire intrépide, cet évêque doux et ferme, ce semeur de clochers qui nous a laissé cette incomparable organisation paroissiale à qui nous sommes redevables d'avoir survécu à toutes les défaites et à toutes les attaques (*applaudissements*);

Champlain, "ce chrétien comme Charlemagne et saint Louis qui voulut que la religion occupât dans sa nouvelle patrie la première place, parce que seule, par son influence salutaire, elle peut donner à un peuple naissant des assises durables;" (1) Champlain, ce patriote éclairé qui veilla sur notre nationalité avec une vigilance incomparable et sut l'arracher des griffes des Kertk de peur que son œuvre ne s'anglifiât.

Ces deux héros nous supplient en ces fêtes commémoratives de ne pas forfaire au devoir. Par leur bouche, c'est la grande voix de l'histoire qui parle (*applaudissements*). Que nous dit-elle cette voix?

"Préparez l'avenir en formant la jeunesse; c'est par elle que vous assurerez le triomphe définitif de votre nationalité (*applaudissements*).

Et cette jeunesse nous la formerons en l'organisant, en la groupant méthodiquement, en la ralliant autour d'un drapeau commun sur lequel s'unissent harmonieusement les emblèmes de la Religion et de la Patrie, en l'instruisant de ses devoirs et en lui proposant un idéal digne de son ardeur et de sa générosité (*salves répétées d'applaudissements. L'auditoire fait une ovation à l'orateur*).

M. Paul TURCOT, du Cercle Loyola, de Québec, traite sous un titre belliqueux, une question d'une grande portée morale: *Combattons l'égoïsme et la vanité.*

(1) D'après Mgr. Racine, ancien évêque de Sherbrooke.

DISCOURS DE M. PAUL-A. TURCOT.

Combattons l'égoisme et la vanité

Messeigneurs,

Mes chers camarades,

Vous inviter au combat contre l'égoïsme et la vanité, n'est-ce pas prétention et témérité, quand, au nom du dévouement et du patriotisme se trouve réunie ce soir l'élite de la jeunesse canadienne-française? Oui, sans doute, ce serait prétention et témérité, si nous ne devions jamais plus nous séparer! s'il nous était toujours donné de vivre dans cette atmosphère d'enthousiasme et d'union. Mais, bientôt, nous serons dispersés et chacun devra reprendre l'obscur travail du bureau ou de l'atelier. Seuls au combat de la vie, le devoir nous paraîtra peut-être moins facile et moins attrayant. Nous aurons besoin, alors, de nous rappeler l'élan de ces beaux jours du congrès, nous aurons besoin de nous remémorer quelques maximes qui nous auront été laissées comme des mots d'ordre. C'est un de ces mots d'ordre que je vous offre: Combattons l'égoïsme et la vanité.

En notre qualité de membres de l'A. C. J. C. nous serons appelés à lutter contre des adversaires extérieurs. Nous ne triompherons pas d'eux si nous n'avons d'abord triomphé de nous-mêmes. Et en nous-mêmes, les premiers ennemis à immoler sont l'égoïsme et la vanité.

Nous combattrons l'égoïsme d'abord parce qu'il est le mal de l'individu, et ensuite parce qu'il est le mal de la société. Nous le combattrons parce que l'Eglise et la Patrie nous y invitent.

"Il n'y a point de vice, écrit l'abbé Guibert, plus enraciné dans le cœur ni plus détestable aux yeux des hommes que l'amour exagéré du moi. L'amour propre est une excellente res-

source, quand il se contient dans de justes limites; il nous stimule au bien, il nous garde de toute bassesse; mais il devient excessif, s'il veut tout absorber, il est aussi pernicieux qu'insupportable."

"Il n'y a rien au-dessus de moi; tout doit se passer comme si j'étais seul au monde; tous les autres sont faits pour me servir, et moi je ne servirai personne." Telle est la formule brutale de l'égoïsme. On conçoit aisément que si tous aspirent à cette suprématie, la guerre soit partout allumée entre les hommes: ils se disputent tous les biens, honneurs, richesses et plaisirs.

L'égoïsme a aussi pour effet d'isoler. Celui qui en est atteint, verra ses semblables se séparer de lui, comme pour le confondre dans son propre péché.

"Ne dis pas, écrit l'abbé Barbier, s'adressant au jeune homme, ne dis pas :—Qui suis-je? et que suis-je? Tu n'es rien par toi-même, c'est vrai; mais, uni aux autres, tu es une force; le torrent irrésistible n'est-il pas composé que de gouttes d'eau?"

Ne voyons-nous pas ceux qui sont au service de l'erreur, forcés eux-mêmes de combattre leur égoïsme; mais pour ne retirer finalement que déception et ignominie.

Quant à nous, nous n'avons pas à craindre pareil résultat, s'il faudra souvent nous sacrifier dans la lutte, notre dévouement ne restera jamais sans récompense. Il sera toujours vrai de dire: "qu'on se servira pour nous de la mesure dont nous nous serons servi pour autrui." C'est le Tout-Puissant qui tiendra la balance.

Combattons donc l'égoïsme, car, écrit l'auteur déjà cité: "Le mal est si grand à notre époque, qu'au spectacle répugnant de tant de misères, les âmes faibles perdent l'espérance. Elles se replient vers elles-mêmes, se renferment dans un inaction gémissante et égoïste, et se contentent de se lamenter sur le malheur des temps."

On ne fait rien avec des gémissements que s'affaiblir soi-même et décourager les autres. Agis; c'est l'action qui fonde les choses durables (*applaudissements*).

Ce que Dieu réclame de toi, c'est de travailler au progrès de la justice dans la société par la réforme des iniquités régnantes.

Ce que Dieu réclame de toi, c'est d'aider de toutes tes forces au rétablissement de la paix dans les âmes et dans le monde.

Ce que Dieu réclame de toi, c'est de révéler, suivant ton pouvoir, Jésus-Christ et son Evangile à ceux qui les ignorent ou qui les méconnaissent (*applaudissements*).

Tu trouveras dans l'Eglise tes guides naturels: il y a les catholiques éminents, les prêtres et les évêques qui marchent en avant; il y a surtout, pour t'indiquer la route à suivre, le Pape infaillible lui-même, gardien autorisé de la civilisation et promoteur du bonheur des peuples (*applaudissements*).

Entre dans ce mouvement sauveur qui entraîne les hommes généreux dans une action commune, et tu feras plus pour la société que bien des savants et des politiques illustres.

Va! fais ta part dans cette grande œuvre! Que tous les catholiques soient des hommes de cœur et de volonté résolue, que tous ils agissent, et, avec la grâce de Dieu, ils changeront la face du monde (*applaudissements*).

L'Eglise persécutée reprendra sa place; l'honnêteté perdue reparaîtra; l'ordre se rétablira partout et en tout, et si le bien ne peut régner sans conteste, du moins finira-t-il par prévaloir!" Mais rappelle-toi, ô jeune homme, que ces avantages ne s'obtiendront que par la lutte contre ton égoïsme.

Tout combat a des obstacles. Ici, les premiers obstacles sont la vanité et le luxe. Ils se rencontrent partout et font partout des victimes.

"Celui, dit LaRochefoucauld, qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde, se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui, se trompe encore davantage."

"Il y a bien des espèces de vanités, a écrit M. Hubert LaRue, la mieux connue est la plus sotte, c'est celle qui s'affiche, qui s'impose; cette vanité court les rues. Une autre espèce, moins apparente parce qu'elle est pleine de ruses et de fourberies, est la vanité qui se cache, qui se dissimule; on pourrait donner à cette dernière le nom de vanité modeste."

"L'amour du luxe et des vaines parures, continue M. La-Rue, la recherche dans les habits, le désir de paraître, sont des traits qui nous distinguent. Qu'on n'aille pas croire que c'est un mal acquis, qui ne date que d'hier : oh non ! c'est un mal dont l'origine est très éloignée, un mal héréditaire."

Le P. de Charlevoix, en 1720, et M. de Montreuil, en 1756, en faisaient eux-mêmes mention. Voici ce qu'écrivait le dernier à un de ses amis : "Il est incomparable combien le luxe règne dans ce pays-ci."

"Que le luxe, que la vanité soit une des grandes plaies de ce pays, cela ne fait doute pour personne. Partout nos prédicateurs tonnent contre cet abus ; et de temps à autre, il paraît à ce sujet dans nos journaux les articles les plus sensés."

"Mais il est, à mon avis, fait encore remarquer l'auteur des *Mélanges,* un côté de la question, qu'on paraît rejeter dans l'ombre, ou qu'on feint d'ignorer. Du moment qu'il s'agit du luxe, de la vanité, vite on s'attaque aux femmes ; c'est elles que l'on accuse, sur elles retombe tout le blâme. Je ne nie pas qu'on ait raison quelquefois. Mais la vanité des hommes, le luxe des hommes, c'est quelque chose aussi."

"Toutefois, il est d'autres genres de luxe, qui non seulement sont tolérables et permis, mais même commandés par la bienséance et qui sont de rigueur absolue ; je veux parler du luxe que déploie la Patrie aux jours de ses grandes fêtes, du faste et de l'éclat dont s'entoure la religion lorsqu'elle célèbre ses grandes solennités."

Que ces quelques mots suffisent pour vous prouver que l'égoïsme, la vanité et le luxe sont nos pires ennemis ; le temps me manque d'ailleurs pour vous en dire davantage.

Les paroles invitent, mais l'exemple entraîne. Il n'est pas besoin d'aller bien loin pour chercher des modèles de vaillance. Les deux grandes figures que Québec célèbre cette année, sont bien propres à nous servir de modèles et à stimuler notre courage et notre énergie dans la lutte qui s'impose à nous. Déjà, par des fêtes inoubliables, dont nous garderons longtemps l'écho sonore, on a salué la mémoire du Vénérable de Laval, et bientôt, Champlain sera aussi acclamé ! Sachons tirer de la vie de ces illustres aïeux, des leçons de dévouement et d'héroïsme ; à leur

exemple que notre ambition soit de dépenser jusqu'à notre dernier jour nos forces et nos talents à la cause de la Religion et de la Patrie (*applaudissements*).

M. Ths-Louis BERGERON, du Cercle Saint-Yves, de Québec, expose ensuite que l'*Association veut des hommes de caractère et de conviction.*

DISCOURS DE M. THS-LOUIS BERGERON.

L'Association veut des hommes de caractère et de conviction

Messeigneurs,

Monsieur le président,

Camarades,

Toute œuvre, toute organisation humaine, étant essentiellement périssable, pèche nécessairement par quelque côté. Et il fallait s'attendre, à moins de se bercer d'étranges illusions, à ce que le présent Congrès eut au moins une imperfection. Cette imperfection, je le dis avec franchise, c'est moi qui l'apporte, en répondant à l'appel de M. le président.

Chers amis, nous sommes réunis dans la ville de Champlain pour étudier, avec l'aide des hommes plus âgés qui s'intéressent à notre œuvre, les grands problèmes sociaux et religieux dont la solution va bientôt s'imposer impérieusement à l'attention de nos hommes publics; pour nous communiquer nos réflexions, nos craintes et nos espérances; pour faire de la flamme de tous un foyer où chacun pourra puiser une conviction plus profonde, un enthousiasme plus pur, un courage plus invincible.

Personne n'ignore la pensée maîtresse qui a présidé à la fondation de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. A l'heure où de toutes parts on bat en brèche notre édifice religieux et national, où l'on cherche à détruire l'état de choses qui nous a conservés dans la foi; à l'heure où des ennemis sournois et hypocrites mettent en jeu toutes les ressources que peut suggérer un esprit mauvais pour établir dans notre pays un système qui a fait ailleurs d'un foyer de religion un triste champ de deuil où gémissent, travaillent et pleurent les catholiques qui n'ont pas été exilés, à cette heure diffi-

cile, dis-je, l'Association a surgi comme un rayon d'espérance au milieu de l'apathie des uns et de la défiance des autres. Elle a juré de prendre en mains la défense des droits imprescriptibles de la religion et de la race, et de vivre pour leur triomphe malgré tout.

Certes, la tâche n'est pas facile, et l'Association sait bien qu'elle ne peut compter pour l'aider dans son travail que sur des hommes exceptionnellement préparés. Elle sait qu'elle n'a rien à attendre des catholiques par intérêt, des catholiques après tout, et que sa mission est trop noble pour la confier à des mains débiles. C'est pourquoi, elle veut vous dire, ce soir, ce qu'elle attend, ce qu'elle exige de chacun de vous.

Et d'abord,—est-il besoin de le dire?—elle veut que nous soyons des hommes d'action (*applaudissements*). Elle a besoin d'ouvriers et de soldats pour édifier et défendre son œuvre, et c'est sur nous, les jeunes, et sur nous seuls qu'elle fonde ses espérances. Pour ne point fruster ce légitime espoir ; pour répondre convenablement au pressant appel que nous fait l'Association, au nom de Dieu, il nous faut au moins d'abord, évidemment, la volonté d'agir, de nous dévouer constamment à la cause du bien.

Or, cette volonté constante suppose deux choses qui sont à la base de toute vie féconde, et dont on devrait retrouver l'empreinte dans tous les actes de notre vie publique ou privée, religieuse ou civile: elle suppose des convictions et du caractère. En effet, n'espérez pas réaliser rien de grand, rien de beau sur la terre, si vous n'y mettez une volonté inflexible. Mais la volonté suit l'intelligence, c'est un principe de philosophie ; d'où il résulte qu'un homme sans convictions ne peut avoir une forte volonté ; ce n'est, par conséquent qu'une épave abandonnée aux caprices des flots.

La conviction est la mesure de l'action de tout homme libre. Peut-on, en effet se sacrifier pour une idée, pour un principe, si l'on n'en connait pas la valeur? Peut-on se dévouer à une cause noble et sainte, si l'on ne conçoit pas l'opportunité de sa défense et la nécessité qu'il y a pour soi de la défendre? Peut-on renoncer à une position honorable et lucrative, peut-on sacrifier un avenir brillant pour donner sa vie à l'Eglise menacée, si

l'on n'est pas profondément pénétré de cette conviction que l'Eglise a germé dans le sang d'un Dieu, qu'elle est la seule cause digne de nos travaux et de nos efforts? Ouvrez l'histoire, évoquez le souvenir de tous les hommes dont s'honore la race humaine, et vous verrez que tous étaient des hommes de convictions. Les convictions! mais ce sont elles qui font les martyrs et les héros; ce sont elles qui inspirent les dévouements obscurs et les sacrifices ignorés; ce sont elles qui triomphent du lâche respect-humain, qui placent le courage au-dessus des humiliations d'une défaite, et qui font qu'on marche quand même sous les traits acérés de la haine, de l'ironie et du sarcasme (*applaudissements*).

Mais, pour que les convictions restent toujours profondes et ne produisent pas seulement un effet passager, il faut qu'elles soient imprimées dans un caractère. Un caractère, quel est donc le sens que l'on attache à ce mot? "C'est, a dit un éducateur de la jeunesse, la propriété qu'ont certaines âmes fortement trempées de garder vives et profondes les impressions qui leur sont propres." Ce qui distingue l'homme de caractère, c'est qu'il agit toujours par conviction personnelle, sans jamais abandonner le contrôle de sa volonté aux événements ou aux passions, tandis que les autres n'agissent que par leurs voisins. En vérité, les hommes sans caractère sont irrévocablement condamnés à se traîner à la queue de la société, à se mouvoir sous le coup des seules impulsions provoquées par les autres. Car, en somme, l'humanité se partagera toujours deux camps parfaitement limités; ceux qui commandent et ceux qui servent, ceux qui ne savent être qu'à la roue du char et ceux qui dirigent l'attelage, en un mot, ceux qui veulent et ceux qui ne savent pas dire: je veux.

Mais qu'est-ce qu'il faut pour être un homme de caractère? Il faut d'abord avoir un idéal élevé. "Pour assurer les puissants vouloirs, disait Lacordaire, il n'y a rien autre ni de tel qu'un idéal élevé. Au fait, les grandes passions seules sont capables de mettre en mouvement les grandes énergies. Les passions de l'âme sont toujours plus profondes que les passions charnelles, et seules, les sublimes idées de Dieu, de Patrie, d'Humanité, de Science et de Charité peuvent embraser ce mysté-

rieux foyer de l'âme que les biens sensibles ne peuvent atteindre." Un homme de caractère doit ensuite vouloir, vouloir toujours, vouloir sans faiblesse.

Ah! sans doute, c'est un travail long et difficile que de tremper une âme pour la rendre apte à conserver l'empreinte d'un caractère.

Mais au fond, il n'y a pour nous qu'une question de volonté; Dieu ne nous fera pas défaut: il ne peut pas nous refuser sa grâce. Oh! je le sais bien, le monde est méchant, la chair est faible et satan est pervers. Mais si nous sommes parfois criblés comme le froment, il ne faut pas nous désespérer, ce serait dès lors la perte complète, irréparable de nous-mêmes. Sait-on combien de superbes talents se sont atrophiés dans l'inaction pour s'être trop désolés sur le passé et le présent, et n'avoir pas assez espéré en l'avenir. Hommes de peu de foi, qui s'engloutissent dans l'abîme sans tenter un effort, sans même pousser un cri, quand Jésus est là pour apaiser la tempête et calmer les flots!

C'est donc à la seule condition de tremper nos âmes à la manière de celles des héros que nous serons vraiment de l'Association Catholique, et que nous serons en mesure de lui donner le secours qu'elle attend de nous. Si nous ne nous sentons pas le courage d'entreprendre une pareille tâche, sortons de ces généreuses phalanges pour n'avoir point à jeter sur ces vaillants défenseurs de la cause catholique le discrédit de notre insignifiance. En effet, dites-moi, messieurs, que peuvent servir à la cause sacrée dont l'Association a pris en mains la défense ces désespérés qui ne savent que pleurer sur des ruines et gémir sur des tombeaux? Que peuvent ces âmes vénales, que vous trouverez toujours prêtes à sacrifier les choses les plus saintes, à prostituer leur parole et leur plume pour un gain déshonorant? Que peuvent encore ces hommes faibles, ces cerveaux pâteux, incapables de résister à une séduction, instruments dociles des besognes les plus honteuses, victimes malheureuses et souvent inconscientes des malfaiteurs de toute catégorie? Que peuvent ces esprits étroits, ces hommes à courtes vues, profondément imbus de préjugés, enlisés dans le matérialisme, rivés au terre-a-terre de la partisanerie politique et des questions de clo-

cher? Arrière donc, les médiocrités intellectuelles et morales! Arrière, les cerveaux malades et les volontés flexibles! Arrière, les êtres dégradés et corrompus! Arrière, les égoïstes et les lâches! L'Association n'en veut pas; elle n'en sait que faire. Ces hommes, qu'elle devra traîner à son pied comme un boulet, ne peuvent que ralentir sa marche et compromettre sa mission. Ce qu'il lui faut, ce qu'elle veut, ce sont des hommes de caractère et de convictions, des hommes à l'âme droite et à l'esprit sain, des hommes pénétrés de principes solides et capables de renoncer à tout pour les faire triompher, des hommes de sacrifice et de dévouement (*applaudissements*).

Ah! le dévouement, si l'on comprenait bien tout ce qu'il y a de sublime dans ce mot, cette fleur des cieux serait peut-être plus cultivée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Pourtant, Dieu sait, si cette vertu ne manque pas de matière à s'exercer.

Car, pour que le dévouement s'épanouisse à son aise, il faut des misères à soulager, des maux à guérir, des blessures à panser; il faut du mal à combattre, des opprimés à protéger, des ignorants à instruire, des ténèbres à dissiper.

Et n'est-ce pas, messieurs, que l'atmosphère au sein de laquelle se meut la société contemporaine est saturée de tout cela?

N'est-ce pas, que le mal est partout, hideux, rongeant l'humanité, et faisant passer sur la terre, avec un frisson de terreur, un souffle d'égoïsme et de haine?

Quel champ d'action est ouvert aux cœurs généreux! Peut-on avoir vingt ans, peut-on se prétendre un peu d'intelligence et de cœur sans se sentir la volonté de s'armer pour courir à la lutte, pour prendre rang parmi ceux qui s'efforcent de restaurer dans le Christ, l'humanité qui se traîne, sanglante et râlant sous la griffe du mal? (*applaudissements*).

Pourtant, que d'hommes ne sortent jamais des étroites limites du moi égoïste; que de jeunes gens passent indifférents envers tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, et laissent sans défenseurs les plus nobles causes, quand ils donnent sans compter au plaisir leurs énergies juvéniles. Et cela, pourquoi? Parce qu'ils manquent de convictions, ou parce qu'ils manquent de caractère. Ils ne sont pas assez convaincus que la vie doit être

un combat pour le bien, qu'elle est stérile et méprisable si on la donne au plaisir ; ou s'ils en sont convaincus, ils n'ont pas assez de force d'âme et de grandeur de caractère pour dominer les passions et les révoltes qui grondent en eux ; et alors, ils se désespèrent.

Il n'en est pas ainsi des catholiques convaincus qui possèdent une volonté ferme. Ceux-ci sont plus grands que le malheur et renaissent constamment à l'espérance. Car, ils savent que la cause de Dieu n'est jamais perdue (*applaudissements*). Aujourd'hui, pas plus qu'hier, et demain, pas plus qu'aujourd'hui, on ne parlera de défaite. L'Eglise est immortelle. Elle demeure et demeurera éternellement, en dépit du douloureux calvaire qu'on lui fait gravir depuis dix-neuf siècles. Mais elle a à soutenir un combat qui se poursuit avec l'acharnement des premiers jours, et ce serait pour nous une insigne lâcheté que de refuser le secours de notre bras à cette mère, la calomniée, la persécutée de tous les temps et de tous les peuples. Aussi bien, nous avons mis au premier article de notre programme, l'obligation de la défendre, de la réhabiliter aux yeux des foules que la spéculation et la mauvaise foi des sophistes ont plongées dans l'ignorance.

A l'œuvre, donc, et travaillons courageusement. Pénétrons-nous d'abord de saines convictions, imprimées profondément dans un caractère bien trempé, et marchons sans crainte à l'assaut. Vous possédez en vous, chers amis, tous les éléments de la victoire : vous êtes jeunes, c'est-à-dire, vous avez une âme ardente et généreuse ; vous êtes libres de toute entrave, qui paralyse les beaux élans de l'âme ; vos cœurs n'ont pas encore senti les atteintes des passions qui dépriment le caractère, et vous avez devant vous un avenir qui ne vous trompera pas, si vous ne trompez pas les desseins de Dieu sur vous. De plus, vous êtes intelligents ; vous êtes doués d'une haute culture intellectuelle, et, ce qui est mieux, vous êtes pénétrés de la foi qui fait les forts ; vous avez reçu au baptême et, plus tard, avec l'onction sainte, un caractère qui vous rend invincibles. Eh bien, vous, qui possédez l'intelligence, la religion, la jeunesse, dites-vous que vous allez sacrifier votre vie au secours de la vérité et de la vertu.

Puisqu'il est permis de recevoir une leçon, même d'un ennemi: *fas est et ab hoste doceri,* voyez avec quelle énergie et quelle constance les soldats du mal marchent. Rien ne peut les détourner du but qu'ils ont assigné à leur vie. Toutes leurs énergies sont concentrées sur l'œuvre qu'ils veulent accomplir, et ils savent faire converger toutes leurs actions vers l'objet de leurs rêves.

Est-ce que leur ardeur ne constitue pas un sanglant reproche pour nous, qui prétendons être les soldats de la vérité et de la vertu? Nous avons dans nos mains la lumière, la force, la grâce. Ce qui nous manque, ce sont des convictions qui nous inspirent une volonté sans limite d'agir, de mettre en œuvre toutes nos forces.

Quelle belle mission, pourtant, que d'éclairer les esprits enténébrés, de répandre sur le monde la lumière de la vérité, de chasser loin de nous le péché et la misère. Ah! oui, messieurs, si jamais mission fut digne des plus nobles et des plus saintes aspirations, c'est bien celle qui échoit aujourd'hui à la jeunesse catholique, et particulièrement à la jeunesse canadienne-française. Ayons donc l'ambition de l'accomplir, cette mission, et de la parfaitement accomplir, si nous voulons avoir le courage de la poursuivre d'une manière qui soit digne d'elle et digne de notre titre d'enfants de l'Eglise de Dieu et du Canada français (*applaudissements*).

M. l'abbé A. Marcoux, préfet des études au collège de Lévis, et aumônier-directeur du Cercle Saint-Augustin, traite avec une remarquable vigueur: *Notre mentalité.*

DISCOURS DE M. L'ABBÉ AUG. MARCOUX.

Notre mentalité présente

Messieurs,

Mon dessein n'est pas de faire une étude psychologique. J'ai voulu exposer à vos yeux, ce soir, deux faces de notre mentalité, et si elles ne sont pas conformes à ce qu'elles devraient être, vous supplie d'y porter remède au nom de ce que nous avons de plus cher comme Canadiens-français.

Après la cession du pays à l'Angleterre, nos pères comprirent qu'ils n'avaient plus à compter que sur Dieu et sur eux-mêmes. Se rappelant la parole de l'Ecriture: *Tout royaume divisé sera détruit;* ils serrèrent leurs rangs, se groupèrent autour de leurs pasteurs, qui seuls avaient voulu partager leur infortune, et résolurent de rester étroitement unis, convaincus que c'est dans l'union de toutes les énergies d'un peuple, que se trouve sa force véritable (*applaudissements*). Le ciel bénit leur union.

Si l'histoire des luttes de nos aïeux, pour la conquête de la liberté est belle, messieurs, c'est qu'ils ne formaient alors qu'un cœur et qu'une âme. Hélas! pourquoi faut-il qu'avec de grands bienfaits, le régime parlementaire soit venu jeter chez nous la discorde? Pourquoi ce qui devait nous rendre comme peuple la plénitude de la vie, a-t-il répandu parmi nous des germes de mort? Notre idéal, car un peuple qui n'a pas d'idéal, ne vit pas, notre idéal, dis-je, était de faire la conquête pacifique du sol, d'asseoir solidement notre race sur ce territoire; puis, de former à côté des provinces anglaises, un peuple distinct, soumis aux lois de l'Angleterre, mais jaloux de ses droits et des traditions de ses aïeux, de défendre partout nos privilèges, en prêtant notre concours pour accroître les ressources du pays, et faire sa prospérité (*applaudissements*). Pourquoi faut-il que nous

soyons sur le point de modifier ce beau programme en renonçant à la légitime influence que nous pourrions prendre dans la Confédération, influence doublement imposée à notre patriotisme, par les aspirations et la noble conduite de nos pères?

Les passions politiques et l'esprit de parti en sont causes. Ces passions, messieurs, nous ont profondément divisés. Oh! sans doute, les partis politiques sont nécessaires; ils stimulent les énergies, excitent à l'amélioration des programmes, et poussent au véritable progrès. Mais ces partis ne peuvent-ils exister sans remuer si profondément l'âme nationale? Que les Canadiens français diffèrent entre eux d'opinion, au point de vue administratif, sur les meilleurs modes à employer dans le développement de nos ressources économiques, c'est assez naturel; c'est même un besoin de la race. Mais en quoi sont si différentes les méthodes administratives en vigueur, jusqu'ici, pour qu'elles engendrent des divisions si profondes? Messieurs, vous ne l'ignorez pas, la politique s'est infiltrée partout. La conséquence en est, que partout nous transportons nos passions de partisans; les élections municipales ne sont plus à l'abri de nos fureurs; elles sont devenues aussi ardentes que celles que semble exiger notre politique provinciale ou fédérale; bientôt, dans chaque paroisse, aucun marguillier ne sera élu sans que d'abord, on ait interrogé sa conscience; on discute, on bataille, soit pour un homme dont les facultés intellectuelles ou morales ne valent guère la peine qu'on se remue, soit pour un autre dont l'unique ambition est de jouir des faveurs gouvernementales, et qui oubliera vite son serment de défendre les intérêts de ses électeurs, quand ses intérêts personnels l'exigeront, ou qu'il sera superbement casé dans une non moins superbe sinécure! On dénonce un programme comme funeste au pays, et l'on suit la même politique au pouvoir; les journaux de partis se vantent de cacher la vérité à leurs lecteurs; et puis, quel contraste surtout, entre les déclarations patriotiques de quelques uns d'entre eux, aux jours de disette et le langage satisfait du personnage repu quand la caisse publique leur distribue ses faveurs (*applaudissements*).

Messieurs, il semble que tant de faiblesse ne mérite pas qu'on se fasse une guerre si acharnée. Or, cette guerre entre

partis politiques est telle qu'il ne paraît pas qu'il puisse y avoir de cause nationale capable de nous unir, quelque grande qu'elle soit (*mouvement dans l'auditoire*). N'est-ce pas un phénomène alarmant? Mon intention n'est pas de juger au mérite les grands événements qui nous ont divisés pendant ces dernières années. Il ne s'agit pas en ce moment de savoir si dans la fameuse *Question des Ecoles,* le mode de solution imposée par ceux-ci était de meilleure conséquence nationale que celui de ceux-là. Ce n'est pas le lieu de trancher ce différend. Mais un fait brutal s'impose: C'est que, grâce aux passions politiques soulevées chez le peuple, nous avons fait d'une cause nationale, un moyen de conserver ou d'obtenir le pouvoir, un moyen de rester à la tête des affaires ou d'y parvenir. Les rivalités ambitieuses sont entrées sur ce terrain sacré pour nous, Canadiens français, et en ont fait leur champ de bataille; voilà le crime! Les événements depuis 1890 ont prouvé, que pour un certain nombre des nôtres, il n'y a pas de question nationale qui puisse unir les esprits et les cœurs. Et c'est là un navrant spectacle pour le patriote véritable. S'il faut combattre un adversaire politique, quelque soit son désintéressement ou la grandeur de la cause dont il est le défenseur, sous l'unique et ridicule prétexte qu'il appartient au parti opposé auquel il faut faire la guerre, c'est en vain que nos pères ont tant combattu pour la conquête de nos libertés; notre mission, telle que comprise à l'origine, est finie sur ce continent, parce que, pour l'accomplir, il faut les forces entières de la nation. Mais, au moins, si nous ne pouvons plus réaliser ces espérances, ayons la générosité de ne pas uniquement accuser le fanatisme, réel ou supposé, des provinces anglaises, nos voisines; accusons-nous nous mêmes dans nos divisions et nos lâchetés! (*mouvements divers*).

Avouons-le, messieurs, notre patriotisme depuis 1840, a fait une chute profonde. Ils sont rares présentement, chez nous, ceux qui, à l'exemple d'un Lafontaine, ne consentiraient à faire parti d'un ministère qu'à la condition de garder toute leur liberté pour défendre les droits de leurs compatriotes! Mis en regard des ambitions et des intérêts, les sacrifices nationaux sont comptés pour peu. Or, quand l'esprit public est entaché de telles misères, quand de pareilles faiblesses s'étalent au grand jour avec

une complaisance et un succès si manifestes, il est permis de croire à une dégénérescence nationale, et qu'une caducité précoce est sur le point de nous frapper!

Nous savons, messieurs, quel rôle patriotique ont joué, dans notre histoire, nos évêques et le clergé. Ce sont eux qui ont le plus contribué à édifier la nation. Le célèbre historien, L. Madelin, le reconnaissait à son tour il y a quelques mois: "Si les paysans du Canada, sont restés fidèles au véritable esprit français, ils le doivent à la communauté de leur foi et au rôle que joua le clergé catholique." En effet, nos évêques n'ont jamais cessé d'être à la fois de grands apôtres et de grands patriotes. Aux époques critiques de notre existence nationale, ils ont pris en main notre défense et le peuple intimement uni avec eux, put enfin voir un terme à ses maux. C'est qu'alors, nos pères trouvaient dans l'épiscopat, des défenseurs naturels, que, ni l'intérêt, ni la passion ne faisait agir; ou plutôt ces grandes âmes avaient au cœur un intérêt et une passion: c'était d'accroître le bien spirituel et temporel de ceux que la Providence avait commis à leur garde, et de veiller à la défense des droits de la nationalité (*applaudissements prolongés*). Les passions politiques sont venu affaiblir cette union. Un jour, que nos droits étaient menacés, nos évêques durent élever la voix pour recommander l'union dans la bataille. Des Canadiens français se sont rencontrés pour mettre en doute la sincérité de leur patriotisme et dénaturer leurs intentions! Une question politico-religieuse était en cause, et un catholique ne pouvait leur nier *le devoir,* et par contre *le droit* de se faire entendre. Nous savons ce qui en a été. L'odieux esprit de parti avait, non seulement divisé le peuple, il s'efforçait encore de desserrer les liens qui l'unissaient aux évêques. C'était là, non seulement un outrage à l'épiscopat, c'était un crime national (*mouvements et signes approbatifs*). On ne jette pas en vain la défiance dans le peuple envers ceux qui ont édifié la patrie, on prépare alors les ruines futures! (*nouveaux signes d'approbation*).

Léon XIII, écrivant au cardinal Langénieux, à l'occasion du XIVe centenaire du Baptême de Clovis et de la France, à Reims, recommandait aux catholiques de s'affirmer comme des fils de lumière et de s'imposer au respect de tous par la force

invincible de l'*unité*. Il voulait qu'ils prissent l'initiative de tous les vrais progrès sociaux; qu'ils se montrassent les défenseurs patients et les conseillers éclairés des faibles et des déshérités; qu'ils se tinssent au premier rang parmi ceux qui ont l'intention droite, et qu'ils concourussent à faire règner partout les éternels principes de la civilisation chrétienne.

Afin de produire cette unité, et de prendre toutes ces nobles initiatives, Pie X, recommanda à son tour, la fondation de la presse catholique. Notre presse, malheureusement, n'est pas ce qu'elle devrait être; pleine des passions de la politique peu scrupuleuse de la vérité et souvent de l'orthodoxie, elle était en train de communiquer au peuple, sa propre neutralité, et de le former à sa ressemblance. Un journal catholique avant tout, et indépendant des partis politiques, était ici nécessaire. Se rappelant les enseignements de Léon XIII et de Pie X, et les plaintes de ce dernier pontife, au chanoine Ardant, de la *Croix* de Paris: "On n'en comprend pas assez l'importance, disait-il; ni le clergé, ni les fidèles, ne s'y dévouent comme il le faudrait", le vénérable archevêque de Québec comprit que l'heure était venue de l'établir (*applaudissements*).

Les catholiques de tous les partis auraient dû, semble-t-il, saluer avec bonheur, l'apparition d'une œuvre aussi nécessaire; ils auraient dû se rappeler que c'est au défaut d'une pareille organisation, que l'Eglise attribue la plus grande partie des maux qui l'ont si cruellement affligée en France, en Belgique, et en Italie; ils devraient avoir présent à la mémoire, comme le disait le vaillant évêque français, Mgr Delamaire, qu'un journal quand il entre quelque part, arrive vite à régir toutes les intelligences; que l'homme, si cultivé qu'il soit, ne résiste pas à la lecture d'une feuille quotidienne, déterminée, qu'il s'en imprègne malgré lui, que sa mentalité s'en ressent beaucoup plus qu'il s'en doute; que des hommes très cultivés ont beau dire qu'à la lecture de ces journaux, ils en prennent et ils en laissent, il n'en est pas moins vrai qu'ils en prennent beaucoup et en laissent très peu. Il s'en faut, hélas! qu'on ait fait ces salutaires réflexions!.

Cette œuvre magnifique a rencontré, sans doute, des adhésions, franches et chaleureuses, mais aussi de la méfiance et de

la colère, et le dirais-je? de l'indifférence là ou on aurait dû être des premiers à applaudir. N'était-ce pas une preuve évidente qu'il était temps qu'elle se montrât? Que penser de la neutralité de ces prétendus catholiques, que le seul nom d'*Action Sociale* mettait hors d'eux-mêmes, qui, en secret, ont souhaité sa mort, s'ils n'ont pas tenté de la lui donner dès le début. Il y avait là d'alarmants symptômes, et pour ceux qui réfléchissent de tristes présages! Quand les passions politiques chez un peuple comme le nôtre entreprennent de ruiner, dès le principe, dès œuvres de cette nature, si hautement recommandées par les souverains pontifes et d'une nécessité si manifeste pour la sauvegarde des plus chers intérêts, ce peuple est malade et il faut entreprendre sa guérison avant que son mal ne le conduise au tombeau! (*mouvements et signes approbatifs*).

En parlant de l'esprit de parti, messieurs, je n'ai fait que signaler une maladie sérieuse chez nous; je me suis interdit les détails plus significatifs. Il y a ici une mentalité à refaire, et c'est à vous, messieurs, que nous nous adressons, pour atteindre cette fin; il y a peu d'espoir de conversion chez ceux qu'a atteints l'âge mûr: la passion a creusé un sillon trop profond. Oh! sans doute, il y a de nobles exceptions, et ceux qui, jusqu'ici, ont pu s'arracher a de si puissantes étreintes, ont droit à notre reconnaissance. Mais c'est à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française que revient cet apostolat, et elle eut mal compris son rôle social et la pensée de ses fondateurs, si elle eût exclu cet article de son programme. Aussi, elle y tient et préfèrerait ne plus exister, que de permettre à ses membres de porter le drapeau de leur parti politique au-dessus de l'étendard qu'elle s'est fait à elle-même, que l'Eglise a bénit, et à la suite duquel elle entend lutter pour la sauvegarde des vrais principes (*applaudissements prolongés*). Un travail pénible s'impose à son zèle; pour atteindre son but, elle doit s'attendre aux injures, aux avanies de toutes espèces; déjà, elle les a connues! Mais que ne doit-on pas espérer de junes gens valeureux? C'est un moyen de donner à la patrie canadienne-française, des hommes véritables, et c'est la fin suprême de sa création! (*applaudissements*).

Il est grave, messieurs, le mal que nous venons de signaler; il peut entraver fortement le rôle social de notre race, si déjà il ne l'a pas compromis. Un autre affecte encore notre mentalité qui peut, non moins nuire à la tâche intellectuelle et morale que nous avons la mission d'entreprendre sur ce continent.

Notre siècle est celui du rationalisme, dont le virus a imprégné l'Europe tout entière. Or, malgré l'immensité de l'océan qui nous sépare de l'Ancien Monde, nous sommes en communication constante avec lui. Ses journaux, ses revues et ses livres nous envahissent de plus en plus. Les idées françaises, surtout par une cause bien naturelle, rencontrent sur notre sol, de profondes sympathies. Oh! si ces idées n'étaient que celles pour lesquelles se passionnent ceux qui savent ce qui a fait dans le passé, la grandeur de la France, qui gémissent sur l'état actuel des choses et qui voudraient voir notre ancienne Mère-Patrie reprendre aux yeux du monde catholique, la place que pour sa gloire elle n'aurait jamais dû quitter, combien nous nous réjouirions et avec quelle ardeur nous favoriserions leur succès! Hélas! on sait que ce ne sont pas celles-là qui circulent le plus librement et qui trouvent de plus zélés propagateurs! L'esprit mauvais qui s'acharne contre l'Eglise, en Europe, s'est précipité sur nous. Constatant qu'il y avait en Amérique, un petit peuple issu de la vieille monarchie de Clovis, fidèle à ses traditions et à son culte, la révolution a juré de le soustraire à l'influence qui lui a donné et conservé la vie; — puis, elle s'est mise à l'œuvre!

Certes, ce n'est pas à son de trompe qu'elle nous déclare la guerre. Habituée aux ténèbres, c'est dans les caves qu'elle prépare ses assauts contre la Croix. Les moyens sont cauteleux et fourbes. Usant de la presse où elle a pris pied, elle remplit l'air de ses idées de réforme: "Notre peuple est arriéré, insinue-t-elle, il faut que le gouvernement s'empare de l'enseignement populaire; le clergé n'est plus de son siècle, et il a trop d'empire sur les masses, il importe de soustraire celles-ci, à une influence ennemie du progrès moderne; les communautés religieuses sont en trop grand nombre et leurs sacrifices de chaque jour font trop de bien; le prêtre voit de beaucoup trop clair dans nos embûches, crions à l'influence indue, circonscri-

vons à l'autel et à la sacristie le pouvoir salutaire dont il dispose nous pourrons ensuite réaliser notre programme."

—Et, les agences télégraphiques prêtent leur concours: c'est le Pape qui, par entêtement, cause la ruine de l'Eglise de France, en refusant "les cultuelles bien-aimées"; les vrais héros, les véritables sauveurs, c'est Briand et Clémenceau! l'astre qui doit seul éclairer désormais le monde, c'est Viviani, l'éteigneur d'étoiles; le modernisme, que Pie X vient de frapper à mort devait être le testament nouveau de la régénération!

Par malheur, un trop grand nombre des nôtres, les uns par malice notoire, les autres par légèreté ou ignorance, éblouis de ces nouveautés pleines d'éclat s'en font les zélateurs. Le Grand Orient de France ne nous a pas en vain fait l'offre de ses bons services; nous avons l'honneur insigne de posséder une école selon son cœur. Celle-ci ne se montre pas encore au soleil; sa qualité essentielle est de fleurir à l'ombre; mais le parfum qu'elle exhale trahit sa nature et laisse pressentir sa destinée. C'est elle qui est l'habile colporteur de tous ces mensonges et de ces préjugés. Toutefois, en dehors de ces coryphées du mal, ils sont nombreux ceux qui, par naïveté ou ignorance, prêtent leur concours au succès de l'erreur, et contribuent, sans qu'ils s'en doutent, à la perversion du sens catholique et du sens moral chez les nôtres (*signes d'approbation*).

Or, pour résister à l'assaut de tant de sophismes, d'erreurs et de préjugés, la classe instruite ici, a-t-elle la préparation religieuse suffisante? N'est-il pas à craindre qu'elle en subisse l'influence et que par là elle en favorise le succès? La science des choses de l'Eglise et de la foi lui serait absolument nécessaire. La possède-t-elle? On proclame depuis longtemps que nous sommes le peuple le plus catholique du monde. C'est peut-être vrai, si l'on ne tient compte que du petit nombre de ceux qui ne pratiquent pas leur religion. Est-ce également vrai si l'on veut dire que notre peuple est le plus instruit des choses de la foi? Il y a lieu d'en douter.

Que la masse du peuple ne puisse se livrer aux études nécessaires au chrétien, c'est dans l'ordre. Il est impossible que le peuple vérifie, d'une manière personnelle, les choses de la religion. La foi des simples est bonne, mais pour les simples et

les ignorants seuls. Il serait irrationnel d'exiger d'eux qu'ils éclairassent leurs foi par des études personnelles. En est-il ainsi de la classe instruite? Peut-elle se résigner à ne posséder que les notions religieuses élémentaires puisées dans l'enfance sur les bancs du collège? Nous savons par expérience, que des élèves, même bons et pieux, n'apportent pas toujours à cet âge de la vie, l'ardeur dont ils seraient capables pour l'acquisition d'une science si nécessaire. Or, que reste-il, dix ans plus tard, de ce petit trésor de connaissances, si l'on n'a pris soin de l'alimenter? Que devient dès lors leur intelligence de croyants catholiques? Comment peuvent-ils répondre aux objections souvent puériles qui circulent partout, et qu'une science élémentaire suffirait à renverser, ou à celles que la raison se fait parfois à elle-même et dont elle ne trouve pas toujours *à priori* la solution?

Nos jeunes se lancent dans les professions libérales; ils ont la légitime ambition d'acquérir la science de leur art, et Dieu merci! ils y parviennent. Mais pourquoi faut-il qu'un des plateaux de la balance soit si lourdement chargé de la connaissance de toutes les sciences expérimentales, qu'on y entasse les sciences humaines de toutes espèces, et que l'autre plateau destiné à bon droit à recevoir un supplément de science religieuse, reste à peu près vide, montrant à tous, le douloureux spectacle d'un manque d'équilibre notoire? Pourquoi notre esprit s'est-il crû obligé de scruter à fond les secrets de la science humaine, sans avoir conscience qu'il est pour tous un devoir impérieux de pénétrer plus avant dans la connaissance des sciences divines? C'est là une étrange anomalie. Sans parler de ces chrétiens dont Mgr Mignot dit quelque part "qu'ils ne sont plus guère catholiques que par habitude, tradition de famille, et à doses homéopathiques," ceux qui se déclarent sincèrement chrétiens et qui, d'une manière non moins sincère, pratiquent leur religion, n'auraient-ils pas en la matière rien à se reprocher? Quand ces jeunes gens entrent dans la vie si périlleuse du monde, qu'ils y rencontrent à chaque pas la passion qui aveugle et le sophisme qui tue, comment s'étonner

alors des naufrages dont nous sommes les témoins affligés? Le cœur ne se retrempe guère quand l'esprit est en pleines ténèbres.

Que d'âmes religieuses et croyantes, dit l'abbé Gayraud, dans son ouvrage, *La Foi devant la Raison,* sont troublées par l'atmosphère d'incrédulité philosophique et scientifique qu'elles respirent, par l'ambiance d'athéisme et d'anti-christianisme de savante allure qui les environne par les spectacles de scepticisme religieux qui leur sont donnés sur tous les théâtres de la vie moderne, par, je ne sais quel courant d'impiété qui paraît descendre des hauteurs de la pensée et entraîne le monde!..... Mais cette foi étiolée ne tenant plus qu'au fil de la routine, n'ayant d'autre vie que certaines pratiques extérieures..... n'en trouve-t-on pas la cause dans l'ignorance honteuse de la plupart des catholiques? Combien de jeunes gens, qui passent pour avoir reçu une éducation chrétienne, ignorent leur catéchisme, et n'ont une foi timide et chancelante que parce qu'ils ne savent rien ou presque rien de la doctrine, des institutions et de l'histoire de l'Eglise." (*signes approbatifs*).

—Nous pouvons faire notre profit de cette constatation: le succès de l'erreur et des préjugés, l'affaiblissement de la foi, et souvent sa perte totale, ici combien en Europe, trouvent leur cause dans le manque d'étude des choses de la religion. Dans le cours des études profanes, une multitude de réflexions étrangères ou hostiles à la foi, surgissent, qui fortifient des doutes naissants. Que faut-il pour les dissiper, si on ne peut les prévenir? Quelques instants consacrés chaque jour aux études religieuses rendent prêts à subir les assauts de l'incrédulité. C'est ce qu'a compris et veut mettre en pratique l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française; c'est à prémunir les jeunes des maux de l'intelligence et du cœur qu'elle consacre ses efforts. Car elle veut la formation d'une élite chrétienne, capable d'en imposer, par son savoir et sa vertu. Et ce savoir, elle le veut puiser à la plus pure source du christianisme; ce qu'elle redoute par dessus tout, c'est l'infiltration du rationalisme dans la doctrine. Les leçons de l'histoire lui seront profitables. Le dix-neuvième siècle a été témoin de groupements catholiques; les programmes étaient grands et

beaux, le courage à la hauteur de la mission. Mais, pour avoir voulu conduire leurs barques sur la mer en tournant le dos à l'Etoile, seule capable de régler leur course, ils se sont perdus dans la tempête. Le salut est avec Rome et nos évêques! (*longs applaudissements*).

Dans un compte rendu d'un congrès diocésain, publié dans *la Croix,* de Paris, on lit cet important aveu: "Nous périssons de cette ignorance religieuse qui sévit partout, dans les salons, dans le parlement, dans le journalisme; nous sommes en décadence, parce que du christianisme, on ne garde que certaines formules, certaines pratiques, certaines règles morales, et on se refuse à proclamer, à pratiquer et à défendre le *christianisme intégral.* La vérité est ma passion, s'écriait Mgr Janvier, elle devrait être celle de tous les catholiques." A ce même congrès, on entendit dans une circonstance, proclamer le système contraire: celui du *louvoiement.* Les œuvres qui louvoient, ne sont pas des œuvres catholiques! (*applaudissements*).

L'A. C. J. C. n'entend pas louvoyer dans l'œuvre de régénération qu'elle a entreprise. Les siècles les plus glorieux de notre ancienne mère-patrie, ne sont pas ceux dans lesquels, pour faire triompher la cause du Christ, elle a dévié de la ligne droite; c'est alors qu'elle a le mieux joué son rôle social, où elle a le mieux rempli sa tâche intellectuelle et sa tache morale. La race canadienne-française a aussi sa mission sur ce continent. Que notre idéal soit donc celui de nos pères (*applaudissements prolongés*). Soyons des hommes de conscience et d'honneur! Comme eux, soyons unis dans les questions qui peuvent surtout décider de notre avenir. Ornons notre cœur des plus belles vertus, mais sachons aussi rendre notre esprit capable de résister aux erreurs et aux préjugés à la mode. Nous ferons alors œuvre de bons chrétiens et de bons patriotes! (*applaudissements*).

Le présent Congrès, messieurs, remplit d'espoir notre cœur; les résultats en seront durables. Quand vous voyez, le soir, un ciel empourpré, disait un jour, aux Juifs, Notre Seigneur, vous vous dites: "Il fera beau demain." Que le Congrès de 1908, illumine les intelligences que les rayons réchauffent les

cœurs, et nous pourrons dire alors de la race canadienne-française: "Il fera beau demain! (*ovation et salves redoublées d'applaudissements*).

M. Gerlier, le délégué français, remplace M. Chapais, qui n'a pu se rendre à l'assemblée. Toujours heureux dans ses improvisations, M. Gerlier fait applaudir la France catholique et demande aux orateurs de ne pas uniquement considérer l'autre France plus tapageuse et dont les tristes exploits sont mieux connus que les actes d'obscur dévouement. "Vous m'appelez toujours *monsieur* Gerlier, dit-il dans sa finale; mais comme nous avons appris à nous connaître, appelez-moi donc désormais comme l'un des vôtres: *camarade* Gerlier!"

LE JEUDI, 25 JUIN

PREMIÈRE SÉANCE, À 9 HEURES 30, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Mgr Roy est présent à la réunion. Tous les camarades, comme de vaillants soldats, sont au poste du devoir. Les auditeurs, très nombreux toujours, démontrent la constante faveur du public et l'intérêt qu'on attache aux questions débattues.

Le camarade Gustave MONETTE, du Cercle Routhier, de Sainte-Thérèse, attaque le sujet: *"Il faut être apôtre.*

DISCOURS DE M. GUSTAVE MONETTE.

Il faut être apôtre

Monseigneur,
Monsieur le Président,
Messieurs et chers camarades.

Je ne serai pas long et je ne serai pas éloquent. En effet, devant tous ces orateurs distingués, qui nous prodiguent depuis deux jours les trésors de leur riche intelligence, je serais bien osé de prétendre vous intéresser avec le décousu d'un surmenage intellectuel et l'inexpérience de mes vingt ans. J'espérais, et je ne me suis pas trompé, que ces mêmes autorités, au cours de ce

congrès, ne sauraient manquer de jeter une vive lumière sur ce sujet si grand de l'apostolat, comme mission de la jeunesse canadienne-française. De sorte que mon rôle se résumait à vous donner un essai superficiel pour faire preuve, au moins, de bonne volonté. Néanmoins, je n'aurais pas voulu manquer à l'appel qu'on nous a fait, et c'est encore avec une certaine confiance que je me présente devant cet auditoire imposant, puisque ce sujet qui m'est échu, porte en lui-même son éloquence toute faite et n'aura pas besoin d'être illustré par intelligence pour rayonner dans les vôtres. Il semble bien, en effet, en ces jours où vous fêtons la naissance de notre peuple, en ces jours où notre race veut affirmer dans son patriotisme et dans sa foi, qu'elle est restée identique à elle-même, il est tout juste, dis-je, que l'apostolat soit le premier mot d'ordre de notre élan vers l'avenir, ayant été depuis trois cents ans la première raison d'être du Canada français sur la terre du Nouveau-Monde. Aussi m'appuie-je fortement sur les circonstances mêmes de ce troisième centenaire de la fondation de Québec, pour affirmer, à l'unisson de vos voix, que nous, les jeunes Canadiens-français d'aujourd'hui, nous devons, à l'exemple de nos ancêtres et à l'esprit de notre religion, d'être dans le monde, des apôtres de la vérité et de la vertu.

Certes, je n'ignore pas certain argument que l'on a soufflé contre nous. "Vous êtes trop jeunes a-t-on dit, vous pouvez vous occuper de littérature et d'éloquence ; mais laissez les questions sociales à ceux qui ont acquis par l'âge, le sens pratique et l'autorité." Fort bien. Et j'espère, pour ma part, que le discours sur l'action, au cours de ce congrès, saura prouver que l'Association entend respecter l'expérience acquise et garder dans son apostolat la prudence de celui qui attendit l'âge de trente ans pour se révéler au monde qu'il devait sauver (*applaudissements*). Mais ce n'est pas ce que veulent dire nos détracteurs. Pour eux, la sagesse en cette matière, ce devrait être l'insouciance, et la jeunesse ne serait vraiment prudente qu'en limitant son rôle à l'admiration naïve de nos faiblesses nationales. Eh bien! cela ne doit pas être, car si l'Association ne savait, au besoin, trouver en elle la vertu qui crée les grands mouvements populaires, et les triomphes de notre langue comme

de notre religion, je le répète, elle manquerait à la vertu même de nos ancêtres et à l'esprit de notre foi (*vifs applaudissements*)

Qu'il me soit permis, en ces jours historiques, de remonter avec vous, aux âges glorieux de notre histoire, et d'y chercher cette leçon de l'exemple qui doive déterminer notre jeunesse à se dévouer pour les grandes causes. On l'a répété plus d'une fois en nos fêtes nationales, et je ne vous ferai pas l'injure de le démontrer, le noyau de France qui est venu, il y a trois siècles, au sein de cette terre, donner vie à l'arbre canadien-français, était avant tout, une semence d'apostolat (*applaudissements*). Aussi bien, n'aurai-je qu'à rappeler au souvenir ces heros qui furent nos premiers pères, et la noble assemblée qui m'écoute aura compris qu'il est du devoir des jeunes de ne pas être indifférents aux graves questions qui s'agitent dans leur pays. Tout d'abord, qu'il nous souvienne de ces deux hommes dont le grand dévouement a crée la nation canadienne-française, et donné lieu à l'immense enthousiasme de ces jours. Je veux dire Champlain et Laval (*applaudissements*). Le premier nous dira, pour l'avoir servie avec tant de persévérance, ce que vaut la cause d'un Dieu et d'une race, et ce qu'il y faut dévouer de sa jeunesse, de ses affections et de ses espérances, pour voir enfin s'épanouir la moisson de ses labeurs apostoliques (*applaudissements*). Quant à l'autre, je vous renvoie à ce qu'on a dit de lui au pied de son monument, persuadé qu'on ne saurait trouver un témoignage plus vivant d'un apostolat plus efficace (*applaudissements*). Nous y apprendrons surtout, et notre jeunesse en sera édifiée, ce que peut l'énergie disciplinée des ministres de Jésus-Christ, contre les maux du siècle et les raideurs du pouvoir (*applaudissements*).

Mais notre race n'a pas connu l'apostolat qu'à l'instant de sa naissance. Elle en a été nourrie au berceau et durant toute la période de sa croissance: c'est dans le dévouement qu'elle a fait ses premiers pas, pas de géants qui auraient pu faire pressentir à l'Angleterre qu'il fallait cent années de ses efforts tout puissants pour changer le gouvernement, mais non le caractère national des quelques familles de la Nouvelle-France. Ame de Maisonneuve, qui avez dévoué vos plus belles années pour sauver le Canada des dangers Iroquois, que votre souvenir nous

R. P. Hermas Lalande, S. J. — R. P. Louis Lalande, S. J. — R. P. M. Martineau, S. J.

M. l'abbé Camille Roy — Mgr O.-E. Mathieu, P. A., Recteur de l'Université Laval — M. l'abbé A. Marcoux

M. l'abbé E. Chartier — M l'abbé Ant. Huot — M. l'abbé Arthur Balthasard

enseigne à protéger notre sol contre ces Iroquois d'un nouveau genre, ce ramassis de Pieds-Noirs et de meurtriers, d'Italiens, de Juifs et de Londonnais dévoyés, qui sont le socialisme en germe et l'anarchie en menace. Ames de Dollard et des seize braves qui l'accompagnèrent au sacrifice, dites-nous quel prix l'on doit faire de sa jeunesse et de sa position, quand la cause du pays réclame nos vertus. Vous toutes, âmes de nos martyrs et de nos vierges, de nos pionniers et de nos soldats, faites-nous sentir comment l'on se dévoue pour Dieu et la patrie. Vous enfin, héros de nos luttes suprêmes, vous dont on va rappeler le souvenir en ces fêtes historiques, venez redire à vos jeunes fils qu'ils doivent servir avec fidélité la couronne britannique tout comme vous l'avez combattue avec loyauté, mais surtout qu'ils doivent à votre gloire d'être fiers de leur race et de lui conserver la plénitude de ses droits (*applaudissements prolongés*).

Voilà l'exemple des aïeux, exemple fécond qui a infusé dans les veines de notre nation le sang des amours sacrées et des dévouements héroïques. Aussi quand vinrent, en 1870, des tribulations au Pape "de nos monts éloignés, à travers l'océan", notre petit peuple eut ses zouaves qui défendirent les droits pontificaux (*applaudissements*). Aujourd'hui, les choses ont changé, le glaive et le feu des combats ne comptent plus guère pour la défense de nos intérêts. Mais notre race a trouvé dans sa jeunesse d'autres armes et d'autres feux, et le dernier pétitionnement en faveur de la langue française a prouvé ce que peut et doit faire l'Association des jeunes Canadiens-français pour le triomphe et l'honneur nationaux (*vifs applaudissements*) Que la jeunesse donc, n'oublie pas cette leçon de notre histoire, leçon de dévouement et de sacrifice, leçon d'apostolat. Qu'elle se souvienne du passé et qu'elle garde toujours pour l'avenir ce noble rôle de renouveler d'âge en âge, par sa généreuse ardeur, les élans patriotiques et les dévouements religieux.

Ce sera d'ailleurs, une conduite conforme à sa foi catholique. C'est en effet un des grands enseignements de notre sainte religion que, outre le ministère obligé et direct du prêtre, tout individu a, dans sa position sociale, un rôle apostolique à remplir (*applaudissements*). On vous l'a répété assez

souvent pour je ne n'aie pas besoin d'y insister. Je me permettrai seulement de rappeler ici ce que disait, en 1886, à ce sujet, monsieur de Roquefeuil, le premier président de l'Association de la Jeunesse Française, que vous représentez ici, monsieur Gerlier(1): "Chacun ici-bas, a un devoir social à remplir. "Dieu qui a créé les hommes pour qu'ils vivent en société, les a "placés dans des conditions inégales, afin d'établir entre eux des "rapports qui les rapprochent. Il a créé des grands et des fai-"bles, des forts et des petits, pour que les grands et les forts "fassent participer les faibles et les petits aux avantages dont "Dieu a privé ces derniers. C'est là pour eux un devoir rigou-"reux de tutelle et de défense auquel ils doivent se consacrer, "et tout ce devoir social consiste dans le dévouement, c'est-à-"dire dans le don de soi." (*applaudissements*).

C'est là le mot même de l'Evangile: "Il faut aimer son prochain comme soi-même," y est-il dit. Or ce précepte est toute une loi d'apostolat. Car aimer son prochain comme soi-même, ce n'est pas seulement s'abstenir de lui faire tort. Non, la charité de l'Ecriture doit s'interpréter plus haut encore, et cette interprétation elle est fixée par celui-là meme qui a posé le précepte, qui a dépensé sa vie pour le salut des hommes, et leur a offert, en outre, le prix de son sang (*applaudissements*).

Il faut comprendre par là que le jeune chrétien doit être dans le monde, plus qu'un individu à part, plus qu'un faiseur d'argent. Le jeune homme de l'Association doit avoir une réserve de ses lumières et de son énergie à mettre au service de ses compatriotes. Il doit savoir donner dans la mesure de ce qu'il a reçu, répandre au dehors ce qu'il a acquis en lui-même, et se faire, dans le rôle social où la Providence l'aura placé, l'apôtre de la vérité et de la vertu. En un mot, il doit, selon l'expression de Maurice Barrès, "faire de sa vie passagère, un moment d'une chose éternelle", c'est-à-dire, laisser des œuvres qui durent encore après lui, et aient un prolongement efficace sur les destinées humaines (*applaudissements*).

J'ai dit *apôtres de la vérité et de la vertu.* J'aurais voulu

(1) M. Pierre Gerlier, présent à cette séance, est le vice-président de l'A. C. J. F., M. Jean Gerolle, le président, est le quatrième successeur de M. le vicomte de Roquefeuil.

dire ici de quelle manière, à mon point de vue, doit s'exercer cet apostolat, quelle sagacité et quelle discrétion doivent y mettre des jeunes gens pour qui l'œuvre de bien ne consiste pas seulement en des tournois intempestifs, et, selon l'expression d'un mien directeur, "des hors-d'œuvre de dévouement." Mais on a eu le bon esprit de faire préparer un travail spécial sur ce sujet et je suis heureux de vous y renvoyer. Je me contenterai de déterminer à grands traits les points de repère de votre apostolat.

Soyons apôtres de la vérité, c'est-à-dire travaillons à étudier pour nous-mêmes et à répandre autour de nous les vérités religieuses et sociales qui sont la seule voie de progrès véritable pour une nation. Que d'erreurs déjà s'infiltrent chez nous à ce double point de vue. Nous avons l'occasion, au cours de ce congrès, de recueillir des détails très importants sur ces questions. Faisons en sorte de n'en rien perdre. Soyons convaincus qu'il nous faut être apôtres du dogme catholique de la divinité de Jésus-Christ, de l'infaillibilité de son Eglise et de ses droits dans le gouvernement des nations. C'est le point attaqué de nos jours. La vieille Europe veut faire table rase de ces croyances. Après avoir reçu de l'Eglise de quoi faire sa grandeur et son orgueil, l'ingrate tourne ses armes contre sa mère et veut revenir à la raison pure, qui n'est en somme que le matérialisme. De nos rives éloignées, nous avons pu voir, par les catastrophes que nous savons, où peuvent aboutir ces efforts misérables de l'homme révolté. Que la leçon nous serve et nous engage a donner pour base à notre apostolat social le respect absolu de l'enseignement de l'Eglise et de l'autorité de ses chefs (*applaudissements*).

Soyons apôtres de la vérité sociale. Car on ne saurait trop le répéter, la grande maladie de la société "prend à chaque terme, un caractère plus aigu."(1) Le vieux monde a détruit en grande partie les systèmes sociaux d'autrefois, pour leur substituer les régimes populaires. Le principe était bon en soi, puisqu'il voulait donner égale justice au riche et au prolétaire. Mais "quand une fois la multitude a été prise à cet appât de la

(1) Louis de Grammont

liberté", selon l'expression de Bossuet, chacun a voulu être à lui-même son unique maître et son propre curateur, et depuis, invariablement, la force des choses nous prépare en guise d'économie sociale la guerre civile universelle au profit des égoïsmes individuels. A ce propos que d'instruction dans ce congrès. On nous parle de franc-maçonisme, des sociétés neutres, de la race juive, de la mauvaise presse. On va étudier devant nous toutes ces fausses libertés qui tendent à faire des caprices individuels la seule règle des devoirs sociaux. Il restera encore à étudier le socialisme et l'anarchie, avec tous les aspects de la question ouvrière, et cette dernière n'est pas la moins importante, puisqu'on (1) a pu dire: "Le premier des peuples du siècle " prochain ne sera pas celui qui aura la meilleure poudre, le plus " de vaisseaux cuirassés et de canons, mais celui qui résoudra le " mieux la *question sociale,* ce grand problème économique et " moral."

Il est un autre point particulier où nous devons porter notre apostolat au point de vue de la vérité, puisqu'il est d'une actualité importante: c'est la menace des systèmes d'éducation purement pratique, d'éducation fausse qui, en France surtout et déjà même chez nous voudrait substituer à la véritable culture intellectuelle et morale le seul idéal anglais du *Make Money.* Il est heureux encore que cette question reçoive l'honneur d'une attention spéciale au cours de ces séances (2). Nous avons grand intérêt à ne rien perdre de ce qui en sera dit.

Et puis, chers camarades, soyons donc apôtres aussi de la vérité nationale. Il existe aujourd'hui plusieurs courants d'idées au sujet des destinées possibles de notre race et partant au sujet de notre patriotisme. D'aucuns prêchent l'impérialisme et la fusion des divers éléments du Dominion; d'autres ne veulent voir que du français et se croient le devoir de porter une haine éternelle aux fils d'Albion. Je n'ai ni la compétence, ni l'autorité pour indiquer le juste milieu. Mais je me permettrai de recommander l'étude et la réflexion. Si nous sommes un

(1) Elie Blanc, *Cours de Philosophie Scolastique.*

(2) Le Père Louis Lalande qui s'était chargé de cette question de l'éducation, se trouva indisposé quand vint son tour, et nous n'avons pu bénéficier de ses lumières.

peu jeunes pour trancher ces graves questions qui exercent l'esprit des doctes expérimentés, nous avons du moins la ressource et le droit d'étudier pendant nos jeunes années, afin que plus tard, parvenus dans les positions sociales, nous puissions être apôtres de la vérité (*applaudissements*).

Enfin j'ajouterai: Soyons apôtres de la vertu. Vertus privées de tempérance et de charité, vertus publiques de désintéressement et de sacrifice, d'honneur et de distinction; vertus de patriotisme sincère et de foi ardente. Nous sommes facilement disposés à haranguer les autres, souvent même à les reprendre et leur jeter la pierre. Certes il fait bon nous entendre dans nos discours développer des thèses d'une foi et d'une conviction profonde. C'est bien beau de magnifiques périodes sur le droit, le devoir, le sacrifice pour la grande cause de Dieu et de la Patrie. Mais encore faut-il que nous mettions tout cela en acte et que notre conduite soit l'écho fidèle de toutes ces convictions. Oh! je sais bien qu'il faut avoir ses défaillances: mais quand elles sont rachetées par une volonté fermement décidée à agir, cela n'a rien que de bon. Ce qu'il faut éviter et bannir de chez nous, ce sont ces beaux phraseurs qui jouent la conviction et qui nous viennent servir des boniments hypocrites à seule fin de faire comme les autres et d'avoir leur certificat de bon garçon (*rires et applaudissements*). Il faut qu'il n'y ait pas de distinction entre la parade extérieure de notre foi et de notre patriotisme, et l'élan intérieur, l'élan vrai, le véritable don de soi qui seul fait les hommes utiles et grands. Travaillons donc surtout à prêcher par l'exemple, à mettre entre nos théories et nos actes, cette logique dont parlait Garcia Moréno, et qui a fait de ce dernier un des plus grands apôtres de notre âge, le champion de la religion et le sauveur de son pays (*applaudissements*).

Louis Veuillot dit quelque part que pour faire du bien dans le monde "*il faut avoir la foi, l'espérance et la charité.*" C'est un conseil que nous retiendrons.

La Foi, nous l'avons, la foi aux destinées providentielles de *notre race,* la foi en l'efficacité de notre religion catholique. Cette foi, nous l'avons reçue dès notre enfance; nous l'avons éclairée par une éducation solide, nous l'allons raffermir en ces

jours de lumière, et elle aura, espérons-le, un rayonnement sur toute notre vie.

L'Espérance, nous l'avons et la conserverons, car la foi nous a appris, pour nous soutenir dans tous les sacrifices de la vie présente, à compter sur les grâces de ce monde et sur les éternelles compensations de l'autre.

La Charité enfin nous l'aurons aussi, car elle est l'esprit même de notre religion, et cet esprit l'Association de la Jeunesse Canadienne-Française l'a compris. Elle en a fait sa vie jusqu'à ce jour, et elle veut encore y puiser pour toujours la force et les lumières de son apostolat.

Allons donc, soyons de véritables Fils de l'Esprit et servons l'Esprit (*applaudissements prolongés*).

M. l'abbé Emile CHARTIER, du séminaire de Saint-Hyacinthe, un ami de la première heure, à qui l'Association est grandement redevable, présente une étude documentaire sur *le rôle social des jeunes.*

DISCOURS DE M. L'ABBÉ EMILE CHARTIER

Rôle social des jeunes

Monseigneur,

Monsieur le président,

Messieurs,

Bien peu sans doute parmi nous ignorent l'ingénieux tableau de l'Eglise que Mr. Godefroid Kurth, le grand historien belge, faisait récemment passer sous les yeux de son auditoire populaire (*a*). Il dessinerait une toile non moins curieuse l'observateur qui entreprendrait de peindre les tournants de notre race et les influences qui ont agi sur son évolution. Au début le souffle religieux presque seul pousse notre nacelle et la guide sûrement à travers les écueils que sème devant sa marche une mesquine oligarchie. Plus tard on entendit gronder le vent de la politique: la brise nouvelle, jointe au souffle de la foi, conduisit notre barque, parmi les dangers du gouvernement militaire et de l'Union législative, jusqu'au port au moins temporaire de la Confédération. Depuis lors le courant a changé; les préoccupations sociales ont apparu à l'ordre du jour et les grèves récentes en ont montré suffisamment la douloureuse acuité. Des esprits pondérés se demandent même si cet élément nouveau, animé par l'haleine fiévreuse de la démagogie montante, n'est pas le germe de la tempête révolutionnaire sous l'effort de laquelle la question sociale finit trop souvent par sombrer dans le socialisme.

(a) Kurth (G): *L'Eglise aux tournants de l'histoire* In-12 de 207 pp. Paris, Retaux, 3ème. édit., 1907, 2 f. 50c.

Puisque cet angoissant problème est né chez nous comme ailleurs, puisque déjà il menace les bases mêmes de la société canadienne l'heure n'est plus de se demander, comme jadis (*a*), si la jeunesse doit se préparer à jouer un rôle dans le grand conflit qui s'annonce à l'horizon. Nous oserons même le prétendre, sans étayer notre thèse autrement que d'une simple affirmation: dans cette arène, où entrent en lutte les classes populaires, nul corps plus que la jeunesse n'a le devoir et le droit de descendre.

Est-ce à dire qu'il lui faut croiser le fer avec ceux qui déjà disputent dans la lice un triomphe sanglant et éphémère? Doit-elle plutôt, comme le lutteur craintif, se tenir aux abords et, les bras croisés, attendre, pour panser leurs plaies, que les athlètes soient réduits à des débris d'êtres vivants? Ou enfin peut-elle se contenter, comme on le lui a conseillé (*b*), de prêcher la paix aux combattants en leur proposant pour motifs sa bonne conduite et ses nobles exemples?

Nos ambitions ne sauraient se borner pour elle à ce rôle tout passif. Alors que les fauteurs du mal se ruent à l'action dans les ténèbres, nous pensons que les jeunes de l'Association doivent s'y jeter aussi, mais pour combattre dans la lumière. Et ce ne sera pas la part la moins rude de leur tâche que de *former d'abord et de développer en eux-mêmes le sens social* (*c*).

M. Brunetière se faisait seulement l'écho d'antiques dolé-

(a) Groulx, (l'abbé): La préparation au rôle social. *Le Semeur*, 1ère année; pp. 211-219; 2ème année, pp. 52-59, 109-114.

(b) Perrault (Ant.): La formation personnelle. *Le Semeur*, 1ère année, pp. 144-145.

(c) Goyau: *Autour du catholicisme social*, 1ère série, p. 264; 2ème série, p. 300. Act. popul.: *Jeunes gens de France*, p. 90. Vuillermet (f): *Mission de la jeunesse contemporaine*, pp. 98-100. Fouillée: *Revue des DeuxMondes*, 1er octobre 1898. Terrasse: *Revue pratique d'apologétique*, 1er février 1908. Gratry: *La morale et la loi de l'histoire*, T. I. De Gibergues: *Nos responsabilités*.. Vignot: *La vie pour les autres*. Naudet: *Le devoir social*. Drillon: *Le rôle social de la charité*. Gaffre: *La loi d'amour*, T. I. Planus: *Pages d'Evangile*. Brunetière: Le *sens social* consiste à ne plus voir dans la liberté un vulgaire instrument de profit personnel, mais un principe de responsabilité dans les affaires nationales, une obligation de collaborer pour sa part au bien public''.

ances quand il gémissait, dans une conférence célèbre (*b*), sur les maux que cause dans le monde l'individualisme, autrement dit l'égoïsme ou égotisme. Si tant de malheureux se lamentent ici-bas, quelle en est la vraie raison? C'est que chacun s'occupe trop de son MOI qu'il considère comme le centre du monde. On marche dans la vie sans songer qu'on écrase souvent, dans sa course aveugle, des êtres qui ont droit sinon à son assistance, du moins à sa bienveillance. Ouvrir donc les yeux de chacun, attirer son attention sur les êtres qu'il bouscule chaque jour sans les voir, lui faire comprendre les devoirs qui lui incombent à leur égard et les droits dont ils peuvent se réclamer contre lui, le pousser enfin à respecter ces devoirs comme ces droits: qui ne voit là le moyen direct de prévenir les ravages de l'individualisme?

Or tout cet ensemble constitue la définition du sens social. Le posséder et agir d'après ses inspirations, c'est donc faire œuvre à la fois d'intelligence et de volonté. Qui détient cette boussole merveilleuse a la perception nette qu'il n'est pas seul en ce monde, que sa vie est liée à une foule d'autrs vies par des anneaux qui se contractent tous les jours davantage, qu'il ne saurait en rompre la chaîne sans briser en même temps l'équilibre établi dans la nature par son Auteur. Bien plus: au lieu de chercher à se soustraire aux liens qui l'emprisonnent, il veut les resserrer lui-même. Et les charges que lui imposent les divers groupements dont il fait partie, au lieu d'en rejeter le poids sur autrui, il les garde sur ses épaules, trop heureux qu'il est d'en alléger celles du prochain.

Encore, pour vouloir de cette sorte, faut-il avoir bien compris les motifs qui obligent à développer en soi le sens social. Ce sera l'honneur d'une doctrine fragile par tant d'autres côtés que d'avoir repris à son compte la thèse trop oubliée de la responsabilité universelle. La morale solidariste des Bourgeois et des Guyot (*) nous aura rendu ce service d'avoir assis sur des bases purement naturelles il est vrai, mais encore solides, l'obli-

(b) *Discours de combat*, 1ère série: **Les ennemis de l'âme française.**

(*) Bourgeois (L.): *La Solidarité* (Colin), Guyot (Y): *La morale de la concurrence* (Colin) et *L'économie de l'effort* (ibid). Gide (Chs): *Solidarité et charité* (éd. Foi et vie, Paris 1904). Bouglé: *Solidarisme et*

gation pour l'homme de n'être pas un loup pour l'homme. Et il faut que la démonstration soit assez probante, puisque Ménénius Agrippa, dans son ingénieux apologue (*a*), n'a pas appuyé sur un autre fondement le devoir pour la plèbe de s'unir aux patriciens, puisqu'aussi Sully-Prudhomme en a fait la matière d'un de ses plus délicats sonnets (*b*).

De leurs dires il ressort que nous devons nous entr'aider parce que, fils du même père ici-bas, nous avons part au même héritage de bonheur et de malheur ; parce que, dans le domaine économique comme sur l'arène politique, nous avons besoin des autres comme les autres ont besoin de nous. Nous aurions beau nous croire des *surhommes* et, sous prétexte de je ne sais quelle chimérique supériorité, nous voudrions en vain "faire du génie avec les sacrifices d'autrui": les autres seront toujours portés à "faire le sacrifice de notre génie (*c*)".

Que si ces motifs, empruntés aux seules lumières de la raison, ne suffisaient pas à nous convaincre et de notre devoir social et de la nécessité de nous faire une âme qui le comprenne, d'autres arguments d'un ordre plus élevé nous démontreraient sans ombre de doute la vérité. Fils d'Adam, nous sommes aussi frères en Jésus-Christ ; et dès lors s'ajoute au fait de notre solidarité naturelle cet autre fait de notre solidarité surnaturelle. Comment, quand on se rappelle la doctrine du *Pater noster*, quand on voit le chef même de la société humaine et chrétienne s'immoler pour ceux qu'il avait faits ses semblables, quand on a senti la valeur impérative du *Misereor super turbam* et du Discours sur la Montagne, comment hésiter encore à se sacrifier pour ses frères au risque de n'en retirer aucune rétribution en ce monde? (*applaudissements*).

A la lumière de ces considérations spéculatives, on se sera initié déjà à la pratique des œuvres qui est la conséquence du

libéralisme (Paris, Cornély). Fouillée (A): *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1901. Brunetière: *Discours de combat*, 2ème série, pp. 51-83 (Perrin). D'Eichtal et Brunot: *La solidarité sociale* (Picard, 1903). Desers: *Les morales d'aujourd'hui.*

(a) Tite-Live: *Histoires* (ann. 261).

(b) Un songe.

(c) Brunetière (F): *Discours de combat*, 1ère série, p. 203.

sens social possédé ou simplement perçu. C'est là que tend par sa nature même toute conquête de l'ordre intellectuel : on comprend pour agir, on comprend mieux pour mieux agir. Il restera donc au jeune homme, qui aura envisagé dans toute sa netteté son devoir envers autrui, de conformer sa conduite aux inspirations de ce sens impérieux. Si la Providence lui a départi la richesse, il voudra en déverser le superflu sur ceux-là que l'indigence étreint à la gorge. En leur partageant ses deniers et son pain, il aura satisfait au premier de ses devoirs, le devoir économique, le devoir de l'aumône. Exerce-t-il dans le monde politique une action quelconque ? Il voudra en profiter, non pas pour faire mousser ses intérêts personnels, mais pour augmenter la bonne entente, détruire l'esprit de parti qui nous ruine, hisser au timon des affaires des hommes que lui recommande leur valeur vraie plutôt que ses sympathies intéressées. Mais c'est par l'influence religieuse surtout qu'il voudra soulager les maux de ses semblables. S'il confond sa vie avec celle de son maître, il ne se peut que l'exemple de sa morale élevée ne ramène aux convictions et aux pratiques chrétiennes ceux qui s'en seraient écartés, n'aiguillonne les tièdes et ne confirme les fervents.

Et même, vu la lutte des classes qui s'aigrit davantage chaque jour, il voudra posséder assez d'influence non seulement pour empêcher les parties d'en venir aux mains, mais encore pour les amener à signer entre elles le traité de paix et de réconciliation. Mais ici nous en sommes arrivés à la deuxième partie de notre étude. Pour prévenir la guerre des classes ou y mettre fin, le sens social et la volonté de suivre sa dictée ne suffisent pas ; il y faut en plus la connaissance, *la science* même, étendue et profonde *des questions et des oeuvres sociales.*

***

C'est bien de science qu'il s'agit. Il n'est pas vrai, et certains économistes cherchent à tort à le faire croire, il n'est pas vrai que les faits sociaux sont régis par le hasard et que la question sociale ne saurait être résolue par le recours à des principes fixes. Les faits sociaux obéissent à une série de lois

parfaitement constatées et établies. Et celui-là courrait grand risque de s'égarer, dans ce labyrinthe de problèmes complexes, qui n'y prendrait pas pour fils conducteurs les données de la philosophie naturelle et chrétienne.

Le jeune homme n'oubliera jamais qu'il existe parmi les hommes des inégalités nécessaires, qu'elles sont voulues de Dieu et que la seule égalité est celle de l'origine, de la rédemption et du jugement conforme à nos mérites. Il tiendra de plus à cette grande vérité que l'homme ne possède pas le simple usage des biens de ce monde, mais qu'il en peut acquérir, comme un droit imprescriptible, la stable propriété. Si ces différences de conditions et ces inégalités de fortunes provoquent des conflits, la charité sans doute doit les tempérer ; mais c'est à la justice qu'il appartient d'abord d'en fournir la solution (*a*). Or ces conflits, ils se produisent surtout dans l'ordre du travail; et la question des rapports entre patrons et ouvriers fut longtemps le problème le plus angoissant de l'économie sociale. Mais, dès 1891, Léon XIII a circonscrit dans de justes bornes la légitimité des revendications ouvrières, et marqué les obligations que la justice et la charité imposent aux chefs d'usine à l'égard de leurs employés (*b*).

Lorsque, dans ce document fondamental, le jeune homme se sera instruit des principes essentiels, il lui restera peut-être à préciser certains points de détail tels que la nature du contrat de travail (*c*), la notion du juste salaire (*d*), le rôle du capital et la quotité légitime de l'intérêt (*a*), la doctrine sur l'usage des biens (*b*).

Pour corriger les inconvénients qu'entraîne l'oubli des principes, on a imaginé des procédés nombreux. Le jeune homme

(a) Pie X: *Motu proprio* (18 septembre 1903). Verret (S): *Précis de morale sociale,* No 140. Pie X: Encycl. *Pieni l'animo* (28 juillet 1906). Congr. des Affaires Ecclésiastiques: *Instruction* (27 janvier 1902).

(b) Léon XIII: Encycl. *Rerum Novarum* (15 mai 1891). Blanc (l'abbé): *Etudes sociales* (Lyon, Vitte).

(c) Antoine (Chs.): *Cours d'économie sociale.*

(d) Périn (Chs.): *Principes d'économie politique* (2ème éd.). Blanc

(a) S. Thomas, (voir l'Encyclique).

(b) Ibid. Grégoire (Goyau): *Le Pape, les catholiques et la question sociale* (Perrin, Paris, 2ème édit., 1895).

ne saurait ignorer ces solutions anciennes ou nouvelles : la mutualité (*c*), la coopération (*d*), la participation aux bénéfices (*e*), la collectivité du contrat de travail (*f*). Au moyen de ces formes variées on espère même prévenir les conséquences presque toujours désastreuses des grèves (*g*) et les maux plus affreux encore que traîne à sa suite le socialisme (*h*).

Mais, dans la lutte contre ce dernier, outre ces armes de circonstance, rien n'égale une connaissance parfaite de ce qu'ont appelé avec tant de raison les uns la morale sociale (*i*), les autres l'économie politique chrétienne (*j*), d'autres le collectivisme surnaturel ou catholicisme social (*k*), d'autres, mais à tort ceux-là (*l*), le socialisme chrétien.

Ces vues d'ensemble nous paraissent indispensables pour aborder l'infinie floraison des œuvres sociales. Quand l'heure sera venue pour le jeune homme de s'y appliquer il n'aura alors que l'embarras du choix. Il devra consulter ses aptitudes pour se porter de préférence vers les associations religieuses, les œuvres d'hygiène morale, les sociétés de bienfaisance, les syndicats ouvriers et professionnels ou encore les organisations d'ordre purement économique (*a*). Rien n'est divers comme les formes de toutes ces œuvres : rien non plus ne varie comme l'angle sous lequel on peut les considérer.

Si le jeune homme éprouve des propensions pour l'histoire, il partira pour un long voyage à travers l'Angleterre. Il s'étonnera de voir la race flegmatique par excellence se soulever comme un seul homme aux cris plaintifs de la *Chanson de la che-*

(c) Dedé (E) : *Les sociétés de secours mutuel* (Paris, *Bonne Presse*).

(d) Hubert-Valleroux : *La coopération* (Lecoffre).

(e) Souchon (*Réforme sociale*, 16 novembre 1907, pp. 621 et suiv.).

(f) Isaac (Ibid).

(g) Seilhac : *Les grèves* (Lecoffre).

(h) Preuss : *The fundamental Fallacy of Socialism* (St. Louis, M. Herder).

(i) Verret (S) : *Précis de morale sociale* (Poussielgue).

(j) Blanc (E) : *Etudes sociales* (Vitte).

(k) Goyau (G) : *Autour du catholicisme social* (3 vols., Perrin).

(l) Joly (H) : *Le socialisme chrétien* (Hachette).

(a) Plaquette : *L'Action Sociale Catholique* (Québec, Marcotte).

mise (*b*), entreprendre une lutte acharnée contre le paupérisme, l'esclavage des noirs (*c*) et cette traite des blancs qui a nom le *sweating* et le *truck-system* (*d*). Par de-là la Manche on constate mieux encore avec quelle vigueur l'esprit social a soufflé. En Espagne (*e*), en France (*f*), en Belgique (*g*), en Italie (*h*), ne cessent d'éclore des remèdes efficaces qui cicatrisent bien des plaies, soulagent bien des misères et apaisent bien des aigreurs. Et voici que le mouvement se propage jusque de ce côté-ci de l'Atlantique: aux Etats-Unis l'on crée des ligues d'acheteurs et l'on organise des tribunaux pour enfants (*a*), au Canada, l'on empêche les conflits ouvriers (*b*) et l'on fonde les œuvres de presse (*c*).

Pendant que le jeune homme assemble ainsi les feuillets épars de l'histoire sociale, une suite de noms glorieux défile sous son regard. Et ce n'est pas le moindre charme de l'excursion que d'entendre vibrer des âmes de toutes les conditions. Sœurs de Charité (*d*), Sœurs des Pauvres (*e*) et Sœurs aveugles (*f*) donnent la main aux dames de France qui appartiennent les unes

(b) Th. Hood (Dehon: *Manuel social*, p. 51. *Ami des livres*, sept. 1905. D'Haussonville: *Misères et remèdes*, p. 264).

(c) Hemmer: *Vie de Manning*.

(d) Turmann: *Activités sociales*, (L. III. c. 5-6, Lecoffre). *Réforme sociale*, (16 nov. 1907, p. 665 et seq.). Fouillée: *Revue des Deux-Mondes* (1er oct. 1898).

(e) Cepeda (*Action Sociale*, 30-31 déc. 1907).

(f) Goyau (G): *Autour du catholicisme social* (3 vols. Perrin). Turmann: *Education populaire. Au sortir de l'école. Initiatives féminines. Activités sociales* (4 vols. Lecoffre). *La Croix*, de Paris: Enquête (juillet-sept. 1906). De Mun: ensemble de ses ouvrages.

(g) Vermeesch: *Manuel social. Législation et oeuvres en Belgique.* (Louvain).

(h) *Nouvelle-France*s Pages romaines (juin 1906). Turmann: *Activités sociales*, L. III, c. 4.

(a) Turmann: Ibid, L. IV, c. 5.

(b) Turmann: Ibid, L. IV, c. I. *Semaine Relig.* de Montréal, 24ième année, V. 47, No 12, 19 mars 1906, pp. 185-195.

(c) Bégin (Mgr): Mandement (31 mars 1907).

(d) D'Haussonville: *Salaires et misères de femmes*, p. 116. Ducrozet: *La Soeur de Charité*.

(e) Baunard (Mgr): *L'abbé Lelièvre et les Petites Soeurs des Pauvres*.

(f) Talmeyr: Soeurs aveugles (*Correspondant*, 25 août 1907).

à la noblesse la plus authentique, les autres à la roture la moins blasonnée (*g*). Parmi les laïques, des théoriciens profonds énoncent des principes et tracent des règles que mettent en œuvre des hommes d'action non moins qualifiés: d'une part l'école de Le Play et ce Le Play lui-même qui a dit de nous tant de bien (*h*), Brunetière dont l'équation sociale est demeurée célèbre (*i*), Goyau (*j*), de Gailhard-Bancel (*k*), Harmel (*l*); de l'autre ce même Harmel et son usine du Val des Bois, de Melun (*b*), Ozanam (*c*), Rivière (*d*), Vrau (*e*), le comte de Mun et ses cercles ouvriers (*f*), Windthorst (*g*) et tant d'autres. A leur suite se presse la longue série des membres du clergé. Des uns on a dit qu'ils étaient les grands docteurs du catholicisme social. C'est Léon XIII qui tend au monde du travail ses deux encycliques *Rerum novarum* (15 mai 1891) et *Graves de communi* (18 janvier 1901), ses lettres aux évêques de Belgique (10 juillet 1895) et de France (8 sept. 1899); puis vient cet homme d'œuvres (*h*), mais aussi de pensée, qu'est le Pontife actuellement régnant, avec sa lettre à

(g) Act. popul.: *Françaises* (1905). Mme Gérin-Lajoie, (*Pionnier*, 14 janvier 1908), Acker (P): *Action sociale de la femme*, (Paris, 1908),

(h) *La Vérité*, Québec, (17 nov. 1906).

(i) Goyau: *Autour du cathol. social*, 3ième série, pp. 279, 287. *Revue latine*, déc. 1906 ou janvier 1907.

(j) Ouvrages cités.

(k) De Gailhard-Bancel: *Retraites ouvrières*, (Paris, Chevalier et Riv., 1906).

(l) Harmel: *Manuel d'une corporation ouvrière* (Tours, Mame, 1879).

(a) Turmann: *Activ. soc.*, L. I, c. 2.

(b) Baunard (Mgr): *Le vicomte de Melun.*

(c) Goyau: *Autour du cathol. social*, 2ème série, pp. 260-2. Chauveau: *Ozanam* (Beauchemin, Montréal). Ozanam: *Fréd. Ozanam.* Lacordaire: *Notice funèbre.*

(d) Turmann: *Act. soc.*, L. I, c. I.

(e) Baunard (Mgr): *Philibert Vrau et les oeuvres de Lille* (Retaux).

(f) De Grandmaison (G): édit. des *Discours et Oeuvres*, surtout Discours à S. Etienne (14 déc. 1892).

(g) Kappengieser: ensemble de ses ouvrages. Bazin (G): *Windthorst et les origines du centre allemand.*

(h) Goyau: *Autour du cathol. social*, 1ère série, p. 271.

l'Union italienne (*i*) et les actes déjà mentionnés; l'abbé Blanc (*j*) qui groupa en un corps de doctrine les principes de l'action populaire chrétienne pendant que le Père Antoine condensait les grandes lois de l'économie sociale (*k*). Le défilé se poursuit et voici qu'apparaissent les grands apôtres de ce même catholicisme social, les évêques Ketteler (*l*), Manning (*a*), Mercier, Radini-Tedeschi, Gibbons, Delamaire, Touchet, Du Vauroux (*b*), le prélat journaliste Brynych (*c*), les curés de campagne sous l'ancien régime en France (*d*), les prêtres de notre mère-patrie qui ont nom Solange-Bodin (*e*), Bordron et Lemire (*f*), enfiin les deux curés sociaux par excellence, l'abbé Gibier d'Orléans, devenu depuis évêque de Versailles (*g*), et l'abbé Cetty de Mulhouse (*h*), auxquels est en train de se joindre M. le chanoine Lepailleur de la Ville Saint-Louis.

Ces vues d'historien, il faudra les compléter en étudiant de près le fonctionnement des organisations crées par ces apôtres. C'est aux œuvres d'hygiène intellectuelle que le jeune homme doit appliquer d'abord son attention: organisation du journalisme catholique en Allemagne sous l'influence du Centre; en France la Maison de la Bonne Presse; l'Action populaire (*i*) avec ses "tracts", ses monographies, son Guide annuel, ses Actes sociaux; l'œuvre des journaux pour les malades à l'hôpi-

(i) 20 janvier 1907 (*Questions act.* T. 92 ,No 6, p. 162). *Guide social*, 5ème année, 1908, p. 274.

(j) Blanc (E): *Etudes sociales* (Vitte).

(k) Antoine (C): *Cours d'économie sociale*, (Paris, Guill.-Alcan.).

(l) Ouvrages de Kannengieser, Bessières, Goyau, Lionnet.

(a) Ouvrages de Hemmer, de Pressensé, Lemire. Goyau: *Autour du cathol. social*, 3ème série, p. 193.

(b) Terrasse (*Univers* 18 oct. 1907).

(c) *Pionnier*, 5 mai 1908.

(d) Ageorges, apud Goyau: Ibid, p. 149.

(e) Veuillot: *Apostolat social. Les oeuvres du Rosaire à Plaisance*, (Lecoffre).

(f) Act. popul.: *Prêtres de France* (1906). Turmann: *Act. soc.*, L. II, c. 4-6.

(g) *Pionnier*, 8 mai 1908,—! ! Un curé social (1907).

(h) *Vie catholique*, 7 nov. 1906. Act. popul.: *Prêtres de France*, p. 47. *Guide social*, 5ème année, 1908, p. 60.

(i) Leroy (*Etudes*, 20 avril 1903). Chérot (*Etudes*, 20 déc. 1905). Goyau: *Autour du cathol. social*, 3ème série, p. 84.

tal; les Universités populaires (*j*) ou cours du soir; les bibliothèques populaires (*a*); les organisations junéviles comme la Chronique du Sud-Est (*b*), les cercles d'études et les conférences sociales de l'A. C. J. F. et du Sillon (*c*); les conférences religieuses de Woonsocket (*d*); les Semaines Sociales de Dijon, Amiens, Orléans, (*e*), celles de Mulhouse en Alsace (*f*) et de Valence en Espagne (déc. 1907); les Journées Sociales de Bar-le-Duc en Hollande (*g*); enfin les congrès sociaux, comme ceux de Mayence (*h*), de Wurzbourg (*i*), de Nottingham (*j*), de (k) Padoue et de Lyon (*l*).

Ce qu'elle a fait pour ouvrir les esprits, l'action sociale l'a tenté aussi pour la préservation du cœur. De là les entreprises d'hygiène morale: les Ligues antialcooliques (*m*), les jardins ouvriers (*n*), les colonies de vacances (*o*), les patronages (*p*)

(j) Turmann: *Education populaire,* L. I, c. 3; L. II, c. 2; L. III, passim.

(a) Goyau: *Autour du cathol. social,* 3ème série, pp. 117-121.

(b) Goyau: Ibid, p. 122. Turmann: *Activ. sociales,* L. III, c. 3. *Act. popul.* 3ème série, No 66. *Guide social,* 5ème année, 1908, pp. 244-245.

(c) Turmann: *Education populaire,* L. II, c. 6; L. III, c. 2, 8. Klein: *Quelques motifs d'espérer.* Rouzic (abbé): *La jeunesse catholique française* (Beauchesne).

(d) *La Tribune* (Woonsocket, 18 nov. 1907).

(e) Goyau: Ibid, p. 122. Turmann: *Act. soc.,* L. III, c. I.

(f) *Vie catholique,* 7 nov. 1906.

(g) *Univers,* 18 oct. 1907.

(h) Bessières: *Le congrès de Mayence* (Bloud). Goyau: *Autour du cathol. social,* 3ème série, p. 232.

(i) Goyau: 3ème série, p. 238.

(j) Goyau: 2ème série, p. 220.

(k) Goyau: 1ère série, p. 271.

(l) Goyau: Ibid, p. 288.

(m) Bertillon: *L'alcoolisme et les moyens de le combattre,* (Lecoffre).

(n) Goyau: 3ème série, p. 135. Turmann: Act. soc., L. II, c. 4. Piolet: *Correspondant,* 10 et 25 juillet 1898. *Mois litt. et pittor.,* avril 1904. Act popul.: *Prêtres de France,* p. 105. Brunetière: *Correspondant* (10 nov. 1903). Rivière: *Jardins ouvriers* (Lecoffre).

(o) *Quest.* act., T. 77, No 6, pp. 177-191. Turmann: *Educ. popul.,* L. II, c. 4; L. III, c. 3. Act. popul.: *Prêtres de France,* p. 295. *Quinzaine,* (1er août 1906). Turmann: *Initiat. fémin.* L. V, c. 2. *Corr.,* 10 sept. 1904. Act. pop. 2ème série, No 39.

(p) Turmann: *Au sortir de l'école. Les Patronages* (Lecoffre).

comme ceux qui fonctionnent en Belgique (*a*) et à Paris dans les quartiers du Marais (*b*), de Plaisance (*c*) ou de Montrouge (*d*) ; les Ligues sociales d'acheteurs (*e*) ; les maisons sociales (*f*) ; le théâtre social inauguré par Daniel Robert ; les restaurants coopératifs comme ceux du Sillon à Paris ; les œuvres d'enseignement ménager (*g*) où la demoiselle, tout en préservant sa vertu, apprend à tenir convenablement la maison ; l'œuvre de protection de la jeune fille qui fonctionne à Québec même (*h*) ; l'œuvre enfin des Fenêtres fleuries qui n'est ni la moins ingénieuse ni la moins féconde en consolants résultats

Nous mentionnons pour mémoire les associations de bienfaisance et de mutualité, entre autres les admirables Conférences de Saint-Vincent de Paul (*i*) et les nombreuses Sociétés de secours mutuels (*j*) dont l'importance s'en va croissante chez nous aussi.

Quant aux agglomérations ouvrières et professionnelles, s'il convient de bien connaître le fonctionnement des bureaux de conciliation (*a*), les diverses formes de l'organisation professionnelle (*b*), quelques-uns même de ces groupements (*c*), ces

(a) Robert (abbé) : *La Vérité*, Québec (20 avril 1907).

(b) Goyau : 3ème série, p. 95.

(c) Veuillot : *Les Oeuvres du Rosaire à Plaisance*, (Lecoffre).

(d) Act. popul. : *Jeunes gens de France* (art. Duval).

(e) Turmann : *Initiatives fém.*, L. IV, c. 3 ; L. VI, c. 4. Act. soc., L. III, c. 2. Goyau : 3ème série, pp. 59, 63, 129 et notes. Bulletin de la Ligue. *Guide social*, 5ème année, 1908, p. 231.

(f) Goyau : 3ème série, p. 65. *Act. popul.*, 1ère série, No 75.

(g) Act. popul. : *Françaises* (art. Ctesse de Diesbach). Mme Gérin-Lajoie : articles divers dans nos journaux. Turmann : *Initiat. fémin.*. L. II, c. 3, 4. *Act. popul.* : 2ème série, No 32.

(h) Act. popul. : *Françaises* (art. Déglin).

(i) Baunard (Mgr) : *Le vicomte de Melun.* Les diverses Vies d'Ozanam.

(j) Chicoyne (*Pionnier*, 9 déc. 1898). Dedé (E) : *Sociétés de secours mutuel*, (*Bonne Presse*, Paris). *Guide social*, 5ème année, 1908, p. 73 et seq.

(a) Turmann : *Act. sociales*, L. IV, c. I.

(b) Act. popul. : *Guide social*, 5ème année, 1908, p. 121 et seq.

(c) Syndicat des employés de commerce et de l'industrie, (*Guide social*, 5ème année, 1908, p. 179). Syndicats de l'aiguille, (Goyau : 3ème série, p. 108. D'Haussonville : *Salaires et misères*).

sociétés appelleraient plutôt une étude théorique. On peut et on doit se demander si les tendances internationalistes qui s'y infiltrent sans cesse ne les conduisent pas directement au socialisme et s'il ne conviendrait pas dès lors de leur conserver à tout prix leur caractère national et même régional. On peut et on doit se demander encore s'il vaut mieux organiser les travailleurs et chefs d'usine en syndicats fermés ou en syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers (*d*).

Devant celui que rebuteraient ces questions épineuses, le champ des associations économiques s'ouvre des plus vastes. Toutes les formes en sont intéressantes: caisses populaires de chômage, d'épargne (*e*), de décès ou de retraites (*f*) ; caisses dotales (*g*) et rurales (*h*), celles du type Raffeisen en particulier ; Unions maternelles (*a*), Maisons de famille, œuvres de la goutte de lait; habitations ouvrières ou à bon marché (*b*) ; coopératives d'achat, de construction, de crédit (*c*) ; syndicats agricoles; sociétés de colonisation (*f*).

En parcourant ce cycle d'œuvres de tous genres, on se rend compte que leur force provient sans doute de l'association qui unit étroitement leurs membres; mais l'on constate surtout qu'elles ne vivent guère si elles ne sont pas animées de l'esprit de foi ou au moins inspirées par le sentiment religieux (*applaudissements*). Dès lors quelle puissance exercent les associa-

(d) Turmann: *Activ. sociales,* L. II, c. I.

(e) Desjardins: *La Vérité,* Québec, 2, 8, 15 déc. 1906. *La Presse,* Montréal, 3 janvier 1908. *Action sociale,* 4 janvier 1908.

(f) De Gailhard-Bancel: ouvr. cité.

(g) Turmann: *Initiat. fémin.,* L. V ,c. 3.

(h) Durand (Ls.): *Manuel des Caisses rurales,* (*Bonne Presse,* Paris). Lettres à *La Croix* de Paris, 12-13 août 1906.

(a) Turmann: *Initiatives féminines,* L. V, c. I.

(b) *Réforme sociale,* 1er oct. 1907.

(c) Hubert-Valleroux: *La coopération* (Lecoffre). *Guide social,* 5ème année, 1908, p. 46 et seq.

(d) *Revue des Deux-Mondes,* 1er mai 1906. *La Croix,* (Paris), 12 sept. 1906. Turmann: *Act. soc.,* L. II, c. I.

(e) Turmann: *Act. soc.,* L. I, c. I, 2. *Guide social,* 5ème année, 1908, p. 173 et seq.

(f) Martineau: *Projet de colonisation,* (Montréal, 1908). *Pionnier,* 16 fév. 1908. *Act. sociale,* 15 janvier 1908.

tions religieuses proprement dites, même si on les considère seulement au point de vue social! M. Bazin a eu raison d'attribuer aux retraites que les Jésuites ont organisées pour les ouvriers de la Belgique (*g*) la quiétude des classes laborieuses en ce pays. Chez nous, où ces sociétés abondent, leur plus grave défaut est peut-être l'absence de cohésion. Il n'entre pas dans le rôle des jeunes de former la coalition des œuvres pies, mais d'en connaître le fonctionnement. Et sans doute le meilleur moyen d'y réussir, c'est encore de s'y inscrire, d'y attirer ses amis pour activer leur esprit de foi et développer par contrecoup, en soi et dans les autres, l'acuité du sens social.

L'histoire des œuvres nous fournit le modèle d'une coalition pareille. L'initiative en est due à deux hommes dont la réputation égale le mérite. *L'Office central des institutions charitables,* fondé par Mr. Lefébure, constitue un véritable réservoir où aboutissent les produits de toutes les initiatives individuelles et publiques (*a*). De son côté, le Père Rutten a créé en Belgique les *Secrétariats d'oeuvres sociales* (*b*), dont le nom même les distingue assez de l'Office central. A lire les comptes-rendus de ces deux organisations on embrasse presque d'un coup d'œil tous les efforts que ne cesse de renouveler l'esprit social pour projeter, à travers le monde des indigents, un peu plus de bonheur et de paix. Et ainsi leur étude conclut la longue excursion que nous venons de suggérer à nos jeunes amis.

Pourquoi faut-il que cette excursion n'ait été qu'une "promenade autour de leur chambre", une course de cabinet à travers livres, "tracts" et brochures? Qu'on veuille bien nous épargner les reproches. On nous a trop dit la nécessité d'"aller au peuple" pour que nous songions à enfermer les jeunes dans cette cangue livresque. Il nous a semblé bon de les munir d'armes pour descendre dans l'arène et n'en pas revenir trop balafrés, avant de leur prêcher la *participation aux oeuvres so-*

(g) Bazin, (R): *Le blé qui lève,* c. XIII, (Calmann-Lévy).

(a) D'Haussonville: *Salaires et misères de femmes,* pp. 74, 283 et seq. Goyau. *Autour du cathol. social.* 1ère série, p.248. *Quest. act.*: T. 92, No 10, p. 303. *Act. popul.*: tract No 151, (Rivière).

(b) Bettencourt: *Correspondant,* 10 fév. 1907. *Quest. act.*: T. 92, No 5, p. 132.

ciales et de nous demander avec eux si même il est opportun pour eux d'y prendre part.

Convient-il donc, mes jeunes amis, que nous aspirions au titre d'hommes d'œuvres? Irons-nous, frais émoulus du collège, nous lancer tête basse au milieu des misères, fût-ce pour les soulager, au sein des défaillances, fût-ce pour les relever? A nous, jeunes, qui brûlons toujours trop vite les étapes, on serait plutôt tenté de redire le mot de Jésus: "*Nondum venit hora*" D'aucuns même, nous l'avons constaté déjà, n'imaginent guère pour nous d'autre action que celle qui ressort de "l'exemple de la vie (*a*)", d'autre influence religieuse que celle de l'"apologétique vivante (*b*)".

Et pourtant c'est à force d'agir qu'on apprend à agir! Si nous avons cru nos-même jadis que l'action juvénile devait se restreindre à je ne sais quelle passivité, l'heureuse pression que les jeunes ont exercée sur les derniers évènements nous engage à corriger cette opinion de jadis. L'Association d'ailleurs nous a dit qu'elle n'entend pas se composer de chiens muets, lorsque, en deux occasions mémorables, elle se lançait dans l'action réelle avec une ardeur qui lui attira les sympathies de tous les cœurs désintéressés (*a*) (*vifs applaudissements*).

Etant donnés ces faits, nous oserons donc aller plus avant. Nous ne nous bornerons pas même à dire à la jeunesse que c'est une part de son rôle de multiplier les pétitionnements quand les causes majeures sont en jeu. Lorsqu'elle se sera éclairée elle-même par l'étude approfondie des lois et des œuvres sociales, nous lui demanderons de porter dans l'esprit des autres la lumière ainsi conquise (*applaudissements*).

Le jour est arrivé où la jeunesse, écrivions-nous naguère (*b*), "doit s'appliquer aux *conférences populaires* (*c*). Pour-

(a) Perrault (Ant.): *Le Semeur*, 1ère année, No 7, pp. 144-145.

(b) Guibert (J.): *Revue pratique d'apologétique*, avril 1906. Chartier (E): *Le Semeur*, 3ème année, No 4, pp. 85-90.

(a) Pétitionnement de 1905 (*Le Semeur*, 1ère année, No 8, p. 176); de 1908, (*Ibid*, 4ème année, mars-juillet 1908).

(b) Chartier (E): Apostolat social, (*Le Semeur*, 3ème année, No 5, p. 133).

(c) Cf. l'heureuse initiative de l'abbé Beaudoin à Sainte-Cunégonde, (*Ibid.* 1ère année, No 6, p. 126).

quoi ne les mettrait-elle pas à profit pour expliquer aux jeunes gens, aux ouvriers, aux paysans les moyens d'améliorer leur situation présente et de prévenir les éventualités de la vieillesse? Aux premiers il est salutaire d'apprendre à se tirer avec honneur de la crise morale qui les attend ou les tourmente déjà (*d*). Aux autres l'on peut enseigner, avec les principes généraux qui régissent le capital et le travail, les remèdes pour obvier à la pénurie que causent les grèves et le chômage. Et les paysans ont besoin qu'on les pousse à se syndiquer en sociétés d'assurance paroissiales ou cantonales pour protéger leurs moissons et leur bétail contre les accidents naturels". Pourquoi même, ajouterons-nous à cette heure, ces conférences ne seraient-elles pas précédées d'un cours régulier d'enseignement social? Ces leçons (*a*) seraient pour les jeunes un arsenal: ils y puiseraient les éléments d'entretiens populaires qui exerceraient une heureuse influence.

Cet enseignement oral n'acquerra tout son prix que s'il trouve sa confirmation dans les commentaires du journal. On sait trop l'importance des œuvres de presse (*b*) pour que nous pensions à y insister. Ce qui nous intéresse pour l'instant, c'est la part de collaboration que doivent les jeunes à nos journalistes. Ils ne peuvent plus s'en tenir à ce que nous leur écrivions en 1907 (*c*): "Qu'ils y contribuent indirectement en refusant leur obole à toute feuille qui se fourvoie loin de la vérité et de la vertu". Puisqu'ils ont vu, comme ce fut le cas tout dernièrement, une certaine "Presse"—nous ne la distinguerons pas autrement que par la différence d'une majuscule à une

(d) Ponsard: *Revue pratique d'apologétique*, T. II, No 14, 15 avril 1906.

(a) Le plan d'en enseignement de ce genre et les outils de travail existent depuis longtemps. Consulter: Joly (*Correspondant*, 25 mai 1897). Fouillée: *Les études classiques et la démocratie*, pp. 127 et seq. (Paris, Colin, 1898). Verret (S): *Précis de morale sociale* (Poussielgue). Poey (abbé): *Cours supérieur d'instruction religieuse*, derniers chapitres (Desclées). Goyau: *Autour du cathol. social*, 2ème série, pp. 289-292. Plans de conférences fournis chaque mois par *les Annales* de l'A. C. J. F.

(b) Recommandations des Souverains Pontifes rassemblées dans une note de Raphaël Gervais, (*Nouvelle-France*, T. VI, No 8, août 1907, pp. 381-383).

(c) *Le Semeur*, 3ème année, No 5, p. 133.

minuscule—puisqu'ils ont vu une certaine "Presse" contrecarrer les efforts de la piété patriotique, vilipender les honnêtes gens par des comptes-rendus qui suaient le mensonge à chaque ligne, transgresser des promesses faites en public et dans une circonstance solennelle, leur devoir nous semble plus impérieux encore. La Jeunesse Catholique nous dira s'il n'est pas temps de mettre un terme à cette honte nationale en frappant les malotrus de la seule arme qui les blesse, parce que seule elle les atteint aux entrailles, je veux dire à la caisse: d'un désabonnement général! (*rires et applaudissements*). Ce serait un pétitionnement nouveau genre au profit de la morale publique et de notre esprit traditionnel (*applaudissements*).

Non contents de refuser toute coopération, même indirecte, au rôle néfaste du mauvais journal, que les jeunes n'épargnent pas "leurs deniers et les versent avec joie dans les coffres de la presse respectueuse d'elle-même et de ses lecteurs. Puis, ils doivent lui prêter l'appui de leur propagande morale en communiquant à leurs amis, aux pauvres, aux malades, les feuilles saines qu'ils reçoivent. Ainsi, les membres d'un groupe pourraient s'entendre, afin de recueillir, à tour de rôle, dans leurs familles et celles de leurs amis, le bon journal du matin ou du soir et le glisser sous bande pour qu'il éclaire des quartiers où ce porte-lumière ne pénètrerait pas autrement (a)."

La contribution la plus active, bien qu'elle soit plus coûteuse, consisterait à fournir des articles. "En présence", disions-nous encore (b)," d'une question nationale, religieuse ou sociale, récemment soulevée, le comité central se réunirait pour tracer d'abord la ligne à suivre. La solution rédigée serait communiquée aux divers groupes et ceux-ci, après s'être concertés dans les réunions de cercles, chargeraient un de leurs membres d'adresser à la feuille locale une étude sur ce sujet. Cette unanimité de sentiments, manifestée presque simultanément sur les divers points de la province et jointe à la variété dans l'expression, finirait bien par influer sur l'opinion publique. Et, comme

(a) Il existe à Paris une oeuvre de ce genre en faveur des malades de l'Hôpital S. Joseph.—Cf. *Le Semeur*, (Ibid).

(b) *Le Semeur*, Ibid, p. 134.

on sait que la Jeunesse Catholique s'inspire aux sources les plus pures, nos populations ne pourraient que voir dans un pareil accord, la traduction même de la vérité. Ce serait notre manière à nous de contrebalancer l'influence du journalisme *jaune* qui menace, par ses erreurs doctrinales, de corrompre chez nous l'esprit public."

Les conditions de cette action juvénile par la plume, nous les avons assez longuement développées ailleurs (b) pour n'avoir pas à nous y arrêter aujourd'hui. Qu'on nous permette cependant de reprendre le vœu par lequel nous terminions alors nos considérations sur ce sujet: "Si toutefois (ces réflexions) n'ont pas la même valeur pratique, l'idée fondamentale (formation d'une école de jeunes journalistes) vaut d'être examinée. Qui sait si le Congrès ou la réunion du Comité fédéral, en juin prochain, ne se chargeront pas de lui procurer une sanction en essayant d'établir, au centre même de l'œuvre, une première école de jeunes journalistes?" (*applaudissements*). En juin dernier, on n'eut guère le temps de s'occuper du projet; aujourd'hui peut-être l'heure est propice pour le reprendre et lui donner même un commencement d'exécution (*applaudissements*).

Or, pour qu'un article attire l'attention du public, il faut qu'on y rencontre une documentation solide autant que des pensées graves et un style alléchant. Notre positivisme actuel ne trouve plus de charme aux variations éternellement les mêmes qu'un artiste en paroles exécute autour d'une idée générale. Il réclame des faits, des faits encore et des faits toujours. Par malheur, en ce qui concerne le domaine social dans notre pays, nous ne sommes guère en mesure de lui en procurer. Les cartes géographiques et géologiques abondent; bientôt même l'énergique initiative de la Société du Parler français nous fournira la carte linguistique, au moins de notre province (*applaudissements*). A quand la carte sociale? Et ne serait-ce pas un vrai titre de gloire pour l'Association de la Jeunesse d'en avoir lancé l'idée? (*applaudissements*).

(b) Chartier (E): Une école de jeunes journalistes, (*Le Semeur*, 4ème année, Nos 3-4, pp. 44-45, 73-78).

C'est à l'établissement de ce tableau que contribueraient deux procédés communément employés en Europe; les enquêtes et les visites dans les ateliers, usines et résidences particulières. Nous n'avons guère, jusqu'ici, secondé les ordres religieux dans leurs œuvres; comment y serions-nous portés, puisque nous ne soupçonnons pas combien d'occasions s'offrent à nous de pratiquer la charité? Les inquisitions sur notre état social, sur la situation souvent lamentable de nos classes pauvres et ouvrières, nous procureraient cet énorme avantage de connaître qu'il existe, chez nous comme ailleurs, des misères secrètes. Nous en retirerions cet autre profit encore de savoir où porter l'aumône de notre parole et de notre argent. Elles nous fourniraient en même temps le moyen d'étayer, sur des faits dûment constatés et des chiffres authentiques, les réclamations que nous sommes en droit de faire entendre contre certain ordre de choses absolument déplorable. Connaître le mal, c'est un peu le guérir; et ce serait peut-être enrayer l'invasion chez nous de l'hydre socialiste qu'on a déjà vu hélas! dresser sa crête sanglante par-dessus la tête de nos populations urbaines(a).

Il en est de ces enquêtes comme du recensement. Rien n'est plus difficile à établir, parce que l'on s'y heurte soit à sa propre paresse, soit à la mauvaise volonté des gens. Ce ne sont pas des transes chimériques, celles par lesquelles dut passer M. Espinasse, pour mener à bien son étude sur l'ouvrière de l'aiguille à Toulouse (b). La tâche deviendrait plus facile si chaque groupe ou cercle était pourvu d'un bureau de renseignements (c), d'un comité de la Ligue antialcoolique, d'un cercle du Parler français et d'une conférence de S. Vincent de Paul (a). L'installation des bureaux n'est possible, sans doute, que dans les villes; mais les trois autres groupements ont par-

(a) Maroussem (P. du): *Les enquêtes* (Alcan, 1900). *Act. popul.*: No 68 (Cordier). *Guide social*, 3ème année, 1906, p. 191; 4ème année, 1907, p. 152; 5ème année, 1908, p. 9. Espinasse: *L'ouvrière de l'aiguille à Toulouse*, (Paris, Picard, 1907). Turmann: *Initiatives féminines*, L. IV, c. 4. Act. popul.: *Françaises* (Baronne Brincart).

(b) Reproduit dans *Guide social*, 5ème année, 1908, p. 9.

(c) Un des cercles de Québec en possède un depuis longtemps.

(a) Une de ces dernières fonctionne déjà au cercle S. François de Salles, à Québec, (*Le Semeur*, 4ème année, Nos 1-2, pp. 34-36).

tout leur place. Les visites reçues dans les premiers, les courses faites par les membres de la Ligne ou des Conférences, rendraient, on ne peut plus aisé, l'établissement de la carte sociale que nous demandons; elles voileraient aussi le procédé d'enquête dont nous avons parlé. Et si enfin quelque groupe s'avisait d'ajouter à ses œuvres un *secrétariat du peuple,* cette fois, le contact direct serait assuré. Nos futurs journalistes n'auraient qu'à puiser dans les souvenirs de leurs entretiens pour présenter au public des articles fortement documentés (*applaudissements*).

En somme, et ce sera notre dernier mot, ce que nous ambitionnons pour notre jeunesse dans le drame social, c'est que de bonne heure, elle prenne contact avec les classes populaires. La tâche nous semble modeste et facile; il suffit aux jeunes de se donner, même de se montrer, pour se faire aimer. Et les derniers évènements nous ont assez prouvé que le peuple, même celui dont la droiture naturelle est faussée par des manœuvres louches, sait leur prêtrer son estime et son appui quand il a senti en eux le désir de lui faire du bien (*applaudissements prolongés*). Des succès comme ceux qu'ils ont obtenus dans un domaine intéressé, pourquoi n'en remporteraient-ils pas sur le terrain désintéressé des œuvres sociales?

Affirmons-le sans crainte: pour cette lutte d'un nouveau genre, dont l'enjeu est la conquête de l'âme populaire, l'Association rencontrera, au sein même de notre politique, l'appui de mainte bonne volonté, de cœurs vaillants, d'intelligences éprises de l'idéal national, de mains peu ouvertes aux pots-de-vin, de bouches à l'éloquence aussi souple que l'est peu l'échine de leurs propriétaires. Si elle obtient cet appui, comme elle y compte, c'est peut-être qu'elle l'aura un peu mérité! Elle promet de continuer à le mériter toujours (*ovation et salves d'applaudissements*).

M. Amédée DENAULT, directeur du *Pionnier* de Nomininguе et secrétaire de la *Coopérative des Colons du Nord,* fait un superbe exposé de la vitale question de *la colonisation,* moyen de salut pour la survivance de la race française et le triomphe de la civilisation catholique dans l'Amérique du Nord.

DISCOURS DE M. AMEDEE DENAULT.

Colonisation, salut du catholicisme et de la race française au Nord de l'Amérique

---

Monseigneur,

M. le Président,

Messieurs et chers Camarades.

Emparons-nous du sol!

C'est le mot d'ordre patriotique, légué, comme un programme net et concis d'action nationale, à la race canadienne-française par l'un des plus illustres et clairvoyants politiques qu'elle ait produits. C'est bien aussi, je pense, l'unique motif de justification que je puisse invoquer pour expliquer comment je me retrouve en face de cette docte assemblée, improvisé rapporteur, alors que je ne m'y sentirais bien à ma place qu'à titre de modeste auditeur, pardu dans les rangs profonds.

Emparons-nous du sol! se sont dit nos jeunes camarades de l'A. C. J. C., emportés, sur les ailes légères des rêves généreux de leur vingt ans, vers l'idéal qui les attire irrésistiblement, l'idéal de l'Action, pour leur Foi et leur Patrie. *Pro aris et focis!* Orientons nos énergies, toutes neuves et sincères, vers le même pôle que ce grand mouvement d'opinion publique se dessinant en faveur de la colonisation intensive dans la province de Québec. Et pour nous donner, sinon le signal du départ, au moins quelques renseignements utiles sur la campagne à entreprendre, mandons auprès de nous, au nom de la solidarité en

A. C. J. C. — ce qui ne se discute pas! — l'un des nôtres, "défricheur" au fond des Laurentides, et qui vienne nous apporter le bénéfice, si faible soit-il, de son humble bagage d'expérience acquise et d'enquêtes poursuivies en plein territoire colonial. Voilà comment, sans plus d'avis préalable, j'éprouvais la flatteuse mais angoissante surprise de trouver, à mon adresse, dans le *Semeur* de mai dernier, cette mise en demeure:—"Le camarade Denault ne nous refusera point de venir au congrès de Québec, parler colonisation: cela lui revient de droit, et de devoir!"

Tenter de battre en retraite, de s'excuser, de décliner la tâche, pour un membre de l'A. C. J. C., quand on en appelle à sa bonne volonté, en vertu du droit et du devoir, ce serait une forfaiture.... Dieu nous garde à jamais du premier camarade qui risquerait, un jour, d'infliger cette tare aux annales, si pures et glorieuses de notre jeune association! Pas un seul instant je n'ai voulu accueillir l'idée d'obérer d'une aussi lourde défaillance ma conscience de publiciste, pourtant chargée déjà de maintes peccadilles. J'ai obéi à la consigne, de la meilleure grâce possible. Je "me suis exécuté", *motu proprio,* au lieu de laisser faire, passivement, que l'on m'exécutât, pour fait d'indiscipline.... Un fidèle adhérent de l'A. C. J. C., ne doit-il pas *agir,* autant que faire se peut, et *endurer*..... le moins possible?.... (*hilarité et applaudissements*).

Emparons-nous du sol! me suis-je dit, à mon tour, pour me donner du courage dans une corvée que, invinciblement, je sentais supérieure à mes moyens, et en pensant à quel terroir propice ce serait que le milieu offert par l'A. C. J. C. et les éléments d'élite qui se groupent autour d'elle, pour y jeter la bonne semence de la croisade nationale qui s'impose, aujourd'hui, en faveur de l'œuvre vitale, urgente, de la colonisation dans notre Canada français. Si peu auguste que puisse être le geste du semeur, quand la Providence, comme dans mon cas, ne lui a pas accordé de s'élever à la hauteur de sa mission, noble par excellence, de collaborateur à l'œuvre créatrice, si le sol est fécond, où il lui fut donné de laisser tomber ses semailles, et que vivaces soient les germes qui s'échappent de sa main, Dieu permet, d'ordinaire, que la moisson, sous les baisers ca-

ressants du soleil de sa grâce, lève, abondante et généreuse, quand même! (*applaudissements*). C'est en contemplant d'avance, par la pensée, les riches gerbes de réalisations colonisatrices qui pourraient résulter de mon pauvre labeur, s'il plaît au ciel de le bénir, que j'ai retrouvé l'énergie nécessaire pour vaincre mes répugnances et accepter d'être quelqu'un, dans la tenue de cet important congrès, alors que j'eusse aimé beaucoup mieux me contenter d'y être "quelque chose", égaré dans la foule attentive qui est venue chercher ici de fortes et précieuses leçons.

Comment, en effet, m'expliquer autrement à moi-même, sinon à votre bienveillance si tolérante, l'audace à laquelle je cédai — pour la cause! — quand je sens secouée et ébranlée dans toute sa membrure la frêle nacelle qui porte ma fortune, rien qu'en s'engageant dans le sillage de ces vaisseaux de haut bord que montent des marins de carrière, des "conquistadores" de l'action sociale et patriotique comme ceux dont nous avons déjà applaudi ou admirerons bientôt la persuasive et entraînante éloquence?.

Accoutumé à faire le coup de feu en tirailleur, aux avant-postes, à battre l'estrade en fruste "pionnier", je ne me trouve aucune des qualités philosophiques ou littéraires qui conviendraient, pour espérer d'intéresser, et, surtout, de gagner à l'idée chère un auditoire intellectuel comme celui-ci. Pour la deuxième fois seulement que je me laisse entraîner jusqu'à une chaire de conférencier—et toujours pour l'amour de la colonisation! — je sais bien jusqu'à quel point il me manque la préparation nécessaire pour remplir dignement le rôle que j'assumai.

Après m'en être excusé, trop longuement, sans doute, mais avec toute la conviction que j'éprouvais le besoin d'y manifester, j'essaierai loyalement de suppléer à cette insuffisance par un surcroît de bon vouloir, espérant de votre obligeance parfaite la même faveur, pour me pardonner, dans toute la mesure où je ne saurai pas réussir à me faire pardonner moi-même, la contrainte que je vous impose.

Lorsqu'il m'arrive, satisfaction toujours nouvelle, de relire ou d'entendre répéter les sublimes enseignements du Sermon sur

la Montagne, parmi toutes les révélations salutaires de cette divine synthèse où le Maître bien-aimé a exposé les conditions essentielles du bonheur, ma pensée se complaît à méditer davantage la deuxième des Béatitudes, et instinctivement j'en fais une application patriotique — sinon théologique ni exégétique au même degré! — à notre nationalité canadienne-française.

"Bienheureux les doux, *parce qu'ils possèderont la terre,*" a proclamé notre Sauveur. Or, il me semble qu'entre les nations pastorales de tous les temps, entre les peuples agriculteurs qui se rencontrent sous les climats divers, c'est tout particulièrement de la race française en Amérique, que le Seigneur miséricordieux a, par cette parole de vie, prononcée la sentence et esquissé les destins (*applaudissements*).

Les conditions toutes spéciales dans lesquelles Dieu a permis que prît racine, aux rives du Saint-Laurent, le rameau détaché de l'arbre vigoureux de France et qui devait, en trois siècles, s'épanouir en un peuple nouveau, de plus de trois millions et demi d'âmes catholiques et françaises, dans tout le nord de ce continent d'Amérique; la façon dont il a protégé et assuré nos développements, en nous réservant l'honorable mission de nous constituer, à peu près partout où nous nous sommes implantés, les conquérants pacifiques du sol, ses détenteurs et gardiens obstinés; les circonstances où nous vivons aujourd'hui et celles qui s'annoncent comme devant, demain, continuer notre survivance et nos progrès futurs: tout nous révèle que nous avons été prédestinés, dans le plan providentiel à être des terriens par essence, ceux qui "possèderont la terre." (*applaudissements*).

Sommes-nous bien les "doux" à qui a été promise cette béatitude?—Nous le sommes au moins en ce sens que, d'après les grandes traditions de nos aïeux, traditions qui ont fait notre gloire et notre force, et dont certains esprits mal inspirés ont vainement tenté, jusqu'ici, merci Dieu! de nous distraire et de nous éloigner, nous avons su repousser les inspirations violentes des ambitions d'enrichissement rapide, de vie trop facile, de jouissances effrénées. La Providence permet, pour notre salut et notre bien-être, qu'il soit dans le génie de notre race de s'attacher davantage aux aspirations, plus modestes

mais plus sûres, de la vie calme des champs, de l'accaparement de la terre, pour la mettre en valeur et pour en vivre, avec aisance mais sans faste ni éclat, de l'occupation d'un sol défriché par nos bras, arrosé de nos sueurs, afin d'y plonger, dans ses couches profondes, les racines vigoureuses d'un peuple qui doit durer, d'une nation apostolique, s'appliquant à servir et à faire aimer le Dieu qu'elle aime et qui la garde, à faire apprécier les douceurs de son joug, les faveurs de son règne social et religieux!

Tel fut bien, dès l'origine, le caractère marqué de la colonisation française au Canada. Pendant que d'autres peuples plus avides abordaient au Nouveau-Monde pour y ramasser l'or et les autres richesses, faciles et brillantes, dans le sang des tribus aborigènes, immolées sans pitié ou décimées avec rage par leur cupidité sans frein, ce fut pour enseigner aux indigènes de la vallée du Saint-Laurent, dont il se fit, sur le champ, des amis et des obligés, à tirer du sol généreux qu'ils occupaient sans le savoir appécier les ressources agricoles qu'il recélait; ce fut surtout pour leur prodiguer les bienfaits de la civilisation catholique, que notre immortel Samuel de Champlain se fit héroïquement le "premier défricheur de la Nouvelle France," en portant la cognée à la racine des arbres qu'il fit abattre, sur le fier promontoire de Stadacona, pour y ériger "l'Habitation de Québec." (*applaudissements*). Il ne faisait ainsi qu'indiquer la voie au vaillant Hébert, le pionnier de nos colons, l'illustre précurseur de cette forte race de défricheurs qu'ont fondée nos aïeux et que nous avons tout intérêt à maintenir (*applaudissements*).

Plantée de la sorte dans le terroir américain, c'est dans des conditions analogues que notre nationalité s'y est développée, qu'elle a grandi, sous l'œil d'un Dieu protecteur, et a pris, par ses propres ressources ou à peu près, ces étonnantes proportions de valeur et de vitalité, que certains jalousent mais que tous admirent, de l'océan Atlantique jusques aux montagnes Rocheuses, depuis le golfe Saint-Laurent presque jusqu'à celui du [illegible]

[illegible] que quelques-uns seulement des immigrés de France [illegible] aient, occasionnellement, à suivre l'exemple de ceux

d'Angleterre ou d'Ecosse et à prendre rang dans la catégorie des nomades, *traitants ou hivernants,* la grande masse des colons qui étaient venus de la Normandie, de la Bretagne, du Perche, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Picardie, voire même de l'île de France, se faisaient honneur et trouvaient meilleur profit à se fixer à la terre, à se ranger dans la noble classe des *habitants!*

Et quand vinrent pour nous les jours sombres, notre grand "dérangement" de 1760, ce furent ces 60,000 "habitants", guidés par leur clergé, magnanime et clairvoyant, qui résistèrent à toutes les entreprises du vainqueur pour effacer leur personnalité nationale et leurs traditions religieuses; qui sauvèrent, une première fois, du naufrage, la nationalité française, et la religion catholique au Canada. On put molester cette élite, ce bataillon carré qu'avaient formé nos pères pour la défense de ces biens suprêmes des âmes bien nées: leur langue et leur foi; on put les inquiéter, les tenir en alerte, jusqu'au jour où il fallut se résoudre à reconnaître et à respecter leurs droits: jamais il ne fut possible de leur faire lâcher pied, ancrés qu'ils étaient dans le sein de la terre canadienne, par les cendres des ancêtres, par leurs intérêts temporels, moins encore que par les fibres les plus puissantes de leur cœur (*applaudissements*).

N'eussent-ils été que de simples traiteurs, coureurs de mines, négociants ou hommes d'armes, c'en était fait de la nationalité française, de la foi catholique au Nouveau-Monde, comme aux Indes, comme à l'Ile Maurice. Et voilà comment la colonisation, la prise de possession de la terre nous a déjà sauvés.

Elle n'a pas cessé, depuis, d'être l'instrument, et de notre préservation et de nos conquêtes nationales les plus véritables, les plus permanentes. Faut-il en citer quelques exemples?

Tournons les yeux, d'abord, vers les Cantons de l'Est. Il y a là toute une fertile région dont "l'homme ennemi" avait prémédité de nous fermer l'accès, en s'en réservant l'exclusive possession. Ce plan stratégique ne manquait point d'habileté. En la bloquant de ce côté, on resserrait la nationalité française dans l'étroite vallée du Saint-Laurent, entre ce qu'on se flattait de convertir en une citadelle anglaise et protestante, d'un côté, et de l'autre, la chaîne des Laurentides, à l'assaut de laquelle on

espérait que la vaillance des colons français hésiterait à monter. Ce devait être, sinon l'écrasement sans merci, du moins, l'étouffement et l'étiolement, à longue échéance. Mais ces calculs perfides se virent déjoués par les dispositions et l'entraînement particuliers à notre race, et par la grâce de Dieu (*applaudissements*).

Les colons qu'il fallait aux maîtres anglais pour utiliser le territoire qu'ils s'étaient réservé, leur élément national fut inhabile à les leur fournir en proportions suffisantes. Encouragée à cette entreprise patriotique et religieuse, en même temps que de saine économie, et soutenue par ses prêtres, ainsi que ses autres dirigeants, la race canadienne-française, essentiellement productrice de défricheurs sans égaux et de colons tenaces, se mit à envahir, petit à petit, la forteresse anglo-protestante des Bois-Francs. En un demi-siècle à peine, elle y a si bien pris pied qu'elle domine aujourd'hui, sans conteste, dans ce château-fort dont on avait pensé l'exclure, et qu'avant dix ans elle y aura établi son entière et parfaite hégémonie (*applaudissements prolongés*).

L'épreuve eut d'autres résultats bienfaisants. Averti, par cette tentative, des desseins de l'adversaire, le flot montant de la colonisation canadienne-française, se porta presqu'en même temps du côté des Laurentides, et en vingt-cinq ans, il en a si bien conquis la clef que nul ne l'en saurait déposséder aujourd'hui, et qu'au nord comme à l'est, au midi comme au couchant, l'expansion de la race française, dans la province de Québec, ne peut plus être gênée. Il serait possible qu'on réussît encore à nous noyer, partiellement du moins, en inondant d'éléments étrangers notre patrimoine provincial par delà la ligne de faîte des Laurentides, où va se dérouler le Transcontinental National, si nous n'avions l'œil bien ouvert, et le cœur énergique; mais quant au procédé de l'étouffement, l'on a dû forcément y renoncer.

La conquête des cantons de l'Est, l'investissement des Laurentides n'ont pas été les seuls fruits de notre activité conquérante, par l'expansion coloniale, une fois qu'elle eût été mise en éveil. De petits groupes, sans cesse grossissants, de nos valeu-

reux pionniers se formèrent, qui entreprirent de rendre à nos amis les Anglais la monnaie de leur pièce, pour le coup de Jarnac esquissé dans les Cantons de l'Est. Au nord-ouest de la province, comme dans l'est, les Anglais avaient cru pouvoir se réserver aussi, tel un douaire intangible, trois ou quatre comtés où ils grouperaient leurs gens, afin d'y cerner les Canadiens français et de les empêcher d'avancer vers l'ouest. Là encore nos défricheurs pénétrèrent et se multiplièrent à vue d'œil, contrecarrant, détruisant les desseins des conspirateurs.

Ce furent ceux-ci qui reculèrent, et reculent chaque jour davantage, devant la marche envahissante des nôtres (*applaudissements*). De ces trois comtés, Ottawa, Argenteuil et Pontiac, immenses et qui se subdiviseront en cinq ou six, avant longtemps, deux sont représentés, depuis le 8 juin dernier, par des Canadiens-français à la Législature de Québec, et le troisième ne tardera pas beaucoup à l'être de même. Ce n'est pas autrement que des dix autres collèges complétant la série de treize, de ce qu'on appelait "les comtés anglais réservés;" il n'en reste plus que quatre: Huntingdon, Brôme, Richmond et Mégantic, dont les députés à Québec soient encore des Anglais: en tout, cinq sur treize. Et la proportion en notre faveur va, sans aucun doute, s'améliorer encore, dès le prochain Parlement, en dépit de la légendaire générosité de nos compatriotes qui, le plus souvent, continuent d'élire des députés de langue anglaise dans des comtés où ils forment déjà depuis longtemps la très grande majorité (*applaudissements*).

Après avoir assuré ses positions dans la province de Québec, notre avant-garde colonisatrice ne se tint pas pour satisfaite. A son tour, elle envahit la province anglaise d'Ontario, et dans la seule péninsule de l'est, en un quart de siècle, elle y a conquis définitivement deux comtés: Prescott et Russell, ou plutôt trois, avec la nouvelle division est de la ville d'Ottawa; elle achève d'y établir une majorité contrôlable dans un quatrième, Glengarry, et elle en a sérieusement entamé un cinquième, formant double collège électoral, Renfrew. Tout cela, sauf en ce qui concerne la ville d'Ottawa, c'est en vertu de nos aptitudes colonisatrices que nous l'avons pu accomplir; de par l'incontestable [illegible] sur tous autres, dans l'œu-

vre du défrichement et de la mise en rapport du sol vierge, sur quelque point que les circonstances leur permettent de concentrer leurs efforts.

Tout en s'emparant ainsi de l'extrême-est d'Ontario, les colons Canadiens-français n'ont pas négligé de maintenir et d'affermir les établissements dont nos pères avaient jadis jeté les germes dans la péninsule ouest de la même province, aux environs de la colonie de Détroit. Dans le comté d'Essex, ils commandent aujourd'hui, et dans plusieurs comtés avoisinants ils forment aussi des groupes importants. L'une des divisions d'Essex, celle du nord, élit pour son représentant à la Législature ontarienne notre distingué compatriote, l'honorable Dr Rhéaume, ministre de l'agriculture dans le cabinet Whitney!

En même temps, dès que la construction du *Pacifique Canadien,* eût ouvert à leur ambition coloniale la partie nord de la province d'Ontario, cette région fertile qu'on a appelée le Nouvel Ontario, les pionniers du Canada français, s'y sont portés bien vite, en force, ils y ont établi leur demeure en permanence. Déjà deux comtés, Nipissing et Sturgeon Falls, y élisent de nos compatriotes comme leurs députés à Toronto, et dans trois autres au moins, Témiskaming, Sudbury et Algoma, nous y comptons d'importantes minorités, qui seront devenues, si nous nous en donnons la peine, la majorité, avant bien des années (*applaudissements*).

Par ces groupes de nos gens, en pleine vigueur, au Nouvel Ontario, et par ceux des comtés de Port Arthur, de Fort William et de Kenora, qui se développent aussi normalement, nous arriverons à donner la main, selon les prévisions du clairvoyant curé Labelle, aux colonies canadiennes-françaises du Manitoba et de l'Ouest canadien. Et si la Confédération du Canada doit résister aux assauts de ses conflits économiques et de ses incongruités géographiques, elle le devra en grande partie à la force cohésive des colonies canadiennes-françaises disséminées sur son territoire, et formant une chaîne puissante qui reliera entre elles les fractions éparses de ce corps trop étendu. Une fois de plus, ce sera la colonisation canadienne-française qui aura fait le salut de la Patrie canadienne! (*applaudissements*).

La colonisation canadienne-française dans l'Ouest du Canada, il convient de s'y arrêter ici un instant ; non pas pour l'encourager, encore moins pour la déconseiller,—ce point délicat relève d'une autre étude ;—mais simplement pour y signaler de nouveau le caractère essentiellement colonisateur de notre race. Dès les origines du Canada, nos voyageurs et trappeurs canadiens de race française parcoururent en tous sens ces vastes plaines, sur les traces du vaillant découvreur, l'intrépide Gauthier de la Vérendrye. Sur tous les points de ces immenses territoires ils ont multiplié les souvenirs de leurs inlassables randonnées, et un religieux zélé, doublé d'un chercheur émérite et d'un historien éminemment averti, nous en fournissait naguère toute une mine des plus intéressants témoignages. Et, cependant, si la civilisation française et catholique s'est implantée, si elle s'épanouit, à cette heure, irrésistiblement, nous l'espérons, dans l'ouest canadien, malgré toutes les intrigues des ennemis acharnés à sa ruine, ce n'est pas à nos "voyageurs", aux premiers émissaires de notre race en ces parages, que nous en sommes redevables ; c'est aux "habitants", aux humbles colons qui sont venus, deux siècles après, s'enraciner au sol, sur les rivages de la Rivière Rouge, sous la houlette protectrice et dirigeante des Provancher et des Taché. De quelques centaines de héros obscurs mais persévérants qu'ils étaient au début, renforcés par quelques recrues de la province-mère, mais dans une proportion bien inférieure à ce qu'elle aurait pu être, ils sont devenus plusieurs milliers de lutteurs courageux, à qui des envieux font en vain la vie dure, mais qui savent résister, sous l'énergique commandement de leur digne chef contemporain, l'irréductible archevêque de St-Boniface et métropolitain de l'Ouest catholique, S. G. Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin ; qui sont bien résolus à défendre, pied à pied, le sol qu'ils ont conquis, sur lequel ils continuent d'agrandir leurs conquêtes, et dont on ne réussira pas mieux, c'est notre intime confiance, à les "exterritorialiser" que ne réussit autrefois la même opération tentée, dans la province de Québec, contre les soixante mille "abandonnés" de 1760 !

C'est qu'ils tiennent à la terre, et que la terre les soutient !

Nous pourrions encore citer en exemples les hauts faits de nos frères de sang français, les fils de l'admirable Acadie. Contre ceux-là aussi la persécution s'est acharnée, violente et rageuse. Un instant, elle avait même réussi à les disperser aux quatre vents du ciel, et à convertir en désert leur plantureux pays. Mais l'attachement au sol fut également leur salut: ils y revinrent peu à peu; s'y affermirent et s'y développèrent si bien que, de nos jours, les exilés d'il y a un siècle et demi achèvent de reconquérir leur prépondérance originaire, et qu'on peut entrevoir et bénir d'avance l'heure providentielle où de nouveau, l'élément acadien sera redevenu souverain en Acadie! (*applaudissements*).

N'avons-nous pas raison d'apercevoir, dans ces diverses manifestations historiques autant de preuves que notre nationalité française en Amérique est bien appelée de Dieu à être "le peuple de la terre", une race d'agriculteurs?

Tout cela soit dit sans vouloir nier que notre race possède bien également quelques autres aptitudes (*rires et applaudissements*), dont elle a maintes fois fourni d'indéniables preuves, dans différentes sphères de l'activité sociale (*applaudissements*). Mais les exceptions, si brillantes soient-elles, ne font que confirmer la règle générale. Il n'en reste pas moins, dans l'ensemble, que nous pouvons assez justement nous appliquer le décret plein de promesses de la deuxième Béatitude et borner nos plus chères aspirations nationales à la satisfaction d'être les possesseurs du sol, les collaborateurs du Divin Maître, dans l'une des plus merveilleuses manifestations de sa toute-puissance bienfaisante, les surveillants du Blé qui lève! (*applaudissements*).

Si le génie colonisateur de notre race, si la mission de colonisation active, agressive même, oserais-je dire, puis de persévérance agricole, à laquelle, en son ensemble, elle s'est fidèlement vouée, ont accompli, dans le passé, pour son salut, pour sa prospérité et pour sa gloire, les grandes œuvres que, rapidement nous venons d'esquisser; si les mêmes éléments nous ont préparé la situation que nous avons atteinte, à l'époque présente, et qui nous permet d'envisager l'avenir non-seulement sans frayeur, mais avec une confiance justifiée, pour peu que nous sachions ne point mentir aux traditions, il n'en est pas moins in-

déniable que, pour préparer cet avenir et lui faire rendre tout ce qu'il promet, il nous faut songer sérieusement à un renouveau *d'action* colonisatrice, coordonnée, disciplinée, systématisée, mais surtout déterminée à ne rien perdre du terrain acquis, sans aucun doute, mais plus encore : à ne pas manquer de nous rendre maîtres de tout ce qui s'en offre de nouveau à notre portée. Il nous faut organiser, à présent, une croisade active et permanente de colonisation, qui rappelle, mais sur un pied plus vaste encore, les temps héroïques des débuts de la colonie française en Amérique ; l'époque glorieuse où nous entreprîmes la conquête des Bois-Francs (les Cantons de l'Est), et les jours, non moins mémorables, où le curé Labelle, l'inoubliable Roi du Nord, s'imagina, malgré les sceptiques, jeter, sur une ligne de cent milles de long, à travers la chaîne des Laurentides, les noyaux de colonies nouvelles qui, à peu près toutes, aujourd'hui, sont florissantes. Les sceptiques ont souri devant pareille audace ; des hommes à la foi patriotique plutôt pusillanime ont osé blâmer et qualifier de témémaire la "géniale folie" du vaillant apôtre-colonisateur de nos montagnes du Nord". Les événements les ont confondus, et ils ont donné raison, contre ces philosophes en pantoufles, à l'intrépide curé de campagne qui avait lui-même visité, vingt fois plutôt qu'une, ces vallons et ces collines, où il plantait bravement des colons, au sein des grandes futaies, sur la rive de lacs enchanteurs ou les bords de rivières magnifiques (*applaudissements*) ; ils ont, les événements, justifié les prévisions et prouvé la justesse du coup d'œil de cet explorateur inlassable, aussi consciencieux que résolu, et qui, du haut des mamelons laurentiens, choisissait lui-même le site, encore tout recouvert par la forêt, où il dresserait un clocher d'église, où il ferait surgir un village, le centre et le cœur d'une paroisse canadienne-française, assurée de grandir et de prospérer. La Région Labelle, avec sa trentaine de paroisses et de missions, dont le nombre sera doublé demain, est devenue l'inexpugnable redoute, où la nationalité canadienne-française et le culte catholique trouveraient un refuge suprême et certain, s'ils étaient jamais bannis du reste du Canada !.... (*applaudissements*).

C'est ce qu'il avait prédit et c'est ce qu'il a voulu, le modeste mais volontaire curé de Saint-Jérôme, lui dont la foi ardente et la piété si franche avaient pris pour devise cette souveraine consécration de l'art agricole par le Semeur Evangélique *Pater mens agricola!* C'est par la colonisation, expliquait-il, et par l'agriculture, que nous, Canadiens-français, nous demeurerons dignes, et des faveurs insignes de notre Père Céleste, et des belles traditions que nous ont léguées nos ancêtres dans le temps. Noblesse oblige! Faisons-nous colons; conservons jalousement à notre race sa caractéristique agricole, et l'avenir est à nous, sur cette terre d'Amérique (*applaudissements*). Autrement, ce serait la déchéance, l'abdication de notre fierté nationale, notre asservissement sans ressource sous le joug des peuples étrangers. Nous n'avons pas droit de prévariquer de la sorte, contre le ciel et contre nous-mêmes!

Depuis bientôt dix-huit années, sa voix dominatrice des mesquins intérêts, ses conseils si salutaires pour son peuple ont cessé de se faire entendre. Mais, au sein des splendeurs de l'éternelle Patrie, où son "Père Agriculteur" a dû l'accueillir avec prédilection, il doit être parfaitement heureux, le cher curé Labelle, car sa prédiction s'accomplit, sa volonté s'exécute: son "royaume du Nord" est en passe de réaliser de mieux en mieux, ses desseins (*applaudissements*).

Est-ce à dire que le dernier mot soit prononcé, sur cette vitale question, que le programme, éminemment national et religieux, naguère ébauché par l'Apôtre des Laurentides, soit entièrement exécuté, et qu'il ne nous reste plus qu'à dormir..... sous nos lauriers? Non, et loin de là! L'œuvre a été bien lancée, mais la grosse somme de travail reste encore à faire, pour en garantir le succès.

Après les périodes de colonisation active et conquérante que nous rappellions tantôt: les origines d'abord; il y a soixante ans, la campagne des Cantons de l'Est, mais enfin, au début du dernier tiers de siècle, la marche sur les Laurentides, nous avons, il semble, trop aisément cédé à une tentation bien humaine, celle d'un besoin factice de repos, et nous avons bivouaqué, un peu trop longtemps peut-être, sur nos positions. La colonisation, pourtant, n'en a pas été complètement paralysée:

elle a persisté à faire, malgré tout, quelques progrès. Elle avance encore, et tout doucettement — quoi qu'on prétende — en vertu de l'impulsion reçue, de la vitesse acquise. Mais ses progrès, depuis vingt ans, sont loin d'être adéquats aux besoins nouveaux avec lesquels, chaque jour davantage, notre nationalité se trouve confrontée. Nous en signalions un, tout à l'heure. Il en est d'autres, multiples, bien que moins urgents peut-être, et leur seule exposition comporterait tout un traité sur la matière. Bornons-nous donc à celui-là. Il est, d'ailleurs, assez grave pour commander, à lui seul, pour imposer à tous les patriotes conscients une action prompte et génératrice de résultats. Il s'agit du danger sérieux qui nous menace de voir, à la fin, réussir, sous une forme renouvelée, l'assaut meurtrier des forces qui sont jalouses de l'ascendant grandissant pris par la nationalité canadienne-française en ce pays du Canada. Ces groupes français et catholiques, que l'on n'a pas réussi à "étouffer", on va tenter de les "noyer", sous les flots démolisseurs d'une immigration outrancière, faite d'éléments hétérogènes, hostiles au génie latin et au sens catholique... Le procédé n'est-il pas déjà mis en application dans l'Ouest? N'a-t-il pas été essayé, au détriment des groupes français, dans l'Ontario et nos Cantons de l'Est? Si cet état de choses se perpétue, sans que, d'un côté, nous le dénoncions sans faiblesse, et que, par ailleurs, nous nous préparions à réagir efficacement là contre, la prochaine charge sera conduite contre notre propre forteresse, la province de Québec d'outre-Laurentides, en y garnissant d'étrangers toute cette nouvelle zône que va bientôt ouvrir le Transcontinental National (*mouvement dans l'auditoire*).

Si nous voulons parer à ce danger — et nous le voulons, certes, car nous ne sommes point des renégats aux traditions de notre race ni aux desseins de Dieu sur nous! — l'heure est décisive. Il nous faut, et sans retard, l'idée m'impose l'expression, "mettre la main à la charrue, sans regarder en arrière", et organiser solidement nos forces pour repousser, une fois encore, l'assaut qui se prépare. Il faut une campagne vigoureuse, immédiate, hardie, intransigeante, infatigable, de colonisation à outrance, selon le mot heureux de l'un de nos penseurs les mieux inspirés. Il nous faut une organisation définitive et

permanente, dont l'efficacité soit absolue et qui nous mette bien vite en état de remplir les cadres, dans l'armée en campagne de notre mouvement colonisateur ; de renforcer et d'assurer nos positions actuelles, chez nous, dans l'Ontario, au Manitoba, voire même dans l'Ouest, au choix de nos recrues, et d'opérer au plus tôt toutes les nouvelles conquêtes nécessaires pour empêcher que l'étranger ne vienne nous ravir les meilleurs morceaux d'un patrimoine réservé, de par sa nature même, aux fils de la famille (*applaudissements*).

Une autre raison primordiale nous presse d'entreprendre, sur l'heure, cette croisade de colonisation intensive, qui s'impose avec la même urgence, je le dirai sans hésiter, que naguère celle de la tempérance. C'est que notre population rurale, celle de nos terriens, fidèles, à venir jusqu'à ces derniers cinquante ans, se laisse aller, de plus en plus, à déserter les champs, vers nos agglomérations urbaines ou, ce qui est encore plus funeste, vers celles de l'étranger. Le R. P. Martineau, S. J., dans la passionnante étude-statistique sur laquelle il a basé son vibrant *Appel aux Patriotes,* en faveur d'une croisade énergique de colonisation, nous révèle que, dans la décade de 1891 à 1901, notre population des campagnes, draînée par la migration vers les villes, n'a gagné en nombre que quelques centaines d'unités. C'est là un symptôme réellement alarmant, quand on réfléchit à la puissante natalité de notre race, et qu'on établit le bilan des pertes douloureuses que fait et continuera de faire l'élément le plus vital de notre nationalité, sa classe agricole, pour peu que la réaction salvatrice ne s'organise instantanément, afin de remettre en honneur la culture des champs et le défrichement du sol, de fournir de faciles exutoires au trop plein de nos vieilles paroisses, d'ouvrir de nouvelles avenues aux fils nombreux de nos familles rurales, qui s'exilent dans les villes, faute de pouvoir trouver aisément le moyen de rester attachés à la profession maternelle.

Laisserons-nous durer et s'accentuer un si désolant état de choses? Notre nonchalance, notre lâcheté, tranchons le mot, nous fera-t-elle reculer devant le devoir social qui s'impose à nous de ne permettre point que puisse s'appliquer déjà à notre

jeune nationalité terrienne la dolente poésie qu'inspire au barde champêtre des *Voix de la glèbe* la pénible désertion des campagnes de France?

Aux anciens, il fallait la plaine et la charrue,
Le grand air dont le souffle ondoie au front des blés;
Les nouveaux ont quitté le sillon pour la rue,
Et, jeunes, des désirs malsains les ont troublés.

Les pères étaient beaux, tout brunis par le hâle;
Leurs artères battaient, pleines d'un sang vermeil.
Les fils étiolés ont le visage pâle;
L'ombre a pris ces enfants, nés pour le grand soleil.

Leur bras n'étaient pas faits pour les besognes viles,
Et le joug paternel pesait à leur fierté.
Les voyez-vous, épars sur le chemin des villes,
Tous ces riches d'espoir qu'attend la pauvreté.

Ils ont fui le village et vidé la chaumière,
Abandonné leur ciel, leurs parents, leurs travaux;
Le siècle devant eux agitant ses lumières,
Quelque rêve imbécile agite leurs cerveaux.

Les terres autour d'eux étaient pourtant fertiles.
N'importe! Ils ont cherché l'impossible bonheur,
Dépensant follement en des jours inutiles,
Des trésors de santé, de jeunesse et d'honneur.

Pauvres gens, au démon qui vous soufflait l'envie,
A l'esprit tentateur, il fallait dire: "Non!"
L'homme n'a pas le droit de gaspiller sa vie,
D'abdiquer sa grandeur, de renier son nom.

A Dieu ne plaise, camarades de l'A. C. J. C., que nous laissions, par notre faute, faute à la fois de lèse-religion et de lèse-patriotisme, entonner, sur nos champs désertés et nos forêts veuves de défricheurs, un tel refrain de tristesse impuissante. Nous "prendrons la croix"... de la colonisation, et nous irons, à travers les champs et les villes redisant, avec Paul Harel, encore, ce rappel aux énergies rurales et aux félicités du paysan:

La campagne toujours a des gloires superbes,
Mais quels féconds labeurs, mais quels joyeux hymens,
Si tous les bras oisifs allaient s'offrir aux gerbes,
Si le flot des absents remontait nos chemins!

O Terriens échappés, la Terre vous réclame!
Quand de ses habitants la chaumière est en deuil,
Celui dont le foyer n'a pas perdu sa flamme
Voit un rayon de paix illuminer son seuil.

Le vieux sol remué lui garde des largesses
Dans le divin trésor de sa fécondité,
Sa famille augmentée augmente ses richesses,
La fortune sourit à sa paternité.

Armé de sa charrue, il brave la famine;
Le légitime orgueil du sillon bien tracé
Mêle un éclair de joie aux splendeurs de sa mine,
Et Dieu bénit la terre où cet homme a passé.

Ah! que le déserteur s'arrête et qu'il revienne
Vers la ferme, à l'endroit où ses pères sont morts!
Du métier désappris que l'absent se souvienne!
C'est le travail des champs qui nous rendra les forts!

(*applaudissements*).

Qu'il y ait péril en la demeure; que le double motif que je viens d'exposer nous fasse à tous, mais spécialement à nous de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, un devoir, et un devoir pressant, d'aviser bien vite à la meilleure solution d'un problème national et religieux au premier chef, j'oserais moins y insister, si mon humble sentiment ne trouvait à s'étayer sur l'opinion indiscutable de personnages éminents, dont les avis, à bon droit, font loi au milieu de nous. Et d'abord, nos évêques. Disciples et successeurs bien dignes du grand prélat patriote que nous célébrons, le vénérable Montmorency-Laval, dont l'influence colonisatrice fut si féconde, à l'aurore des jours de notre Histoire (*applaudissements*), les membres vénérés de notre épiscopat canadien ne se désintéressent nullement de ce problème, ardu, mais essentiel pour notre avenir catholique et national, que présente la question de colonisation chez nous. Ecoutons-les, et puis, suivons leurs directions, secondons leur zèle apostolique; soyons les exécuteurs fidèles et convaincus des généreux desseins qui les animent (*applaudissements*).

Il y a à peine trois mois, S. G. Monseigneur l'archevêque de Québec, étant de passage à Rome, faisait les déclarations suivantes à un rédacteur de la *Croix*, de Paris:

"Le Canada est une des premières terres de colonisation du monde. Et c'est là un autre problème qui se pose devant nous d'une façon continuelle, et dont nous ne nous désintéressons point. Quand un pays reçoit chaque année des colons par centaine de mille, sa physionomie morale risque de s'altérer profondément, rapidement. La Russie nous a envoyé des Doukhobors, peuplades nomades et superstitieuses, qui errent à la recherche de l'"esprit" et nous ne lui en sommes pas reconnaissants. Il nous faut souhaiter de bons catholiques et de vigoureux travailleurs, comme les paysans de Bergame ou de Brescia, en Italie, comme "nos" Bretons en France, comme les agriculteurs belges. Il ne s'agit pas, évidemment, de nous arriver tumultuairement, sans organisation ni informations préalables. Les renseignements, on les trouve auprès de nos agents d'émigration, et les évêques canadiens sont les premiers à s'y intéresser. Comme les familles de nos bons catholiques sont, d'une façon générale, très nombreuses, il est manifeste que la période historique que nous vivons porte dans ses flancs l'avenir du Canada catholique."

Voici maintenant en quels termes, le 20 avril dernier, S. G. Monseigneur l'archevêque de Montréal, accueillait et bénissait le si utile et intéressant opuscule du R. P. Martineau, sur l'œuvre colonisatrice:

"Cet opuscule nous apparaît comme une œuvre patriotique. C'est le caractère que lui reconnaît le rapport du censeur diocésain à qui il a été soumis. Nous en permettons donc bien volontiers l'impression, et en recommandons la diffusion dans les familles canadiennes et parmi tous ceux que préoccupe la question si *importante* de la colonisation."

Et le judicieux évêque de Saint-Hyacinthe, S. G. Monseigneur Bernard, écrit, de son côté, à l'auteur de l'*Appel aux Patriotes*:

"Vous établissez d'une manière parfaite quel mal nous a fait et continue de nous faire l'émigration des nôtres qui, en nous affaiblissant ici, se trouve nécessairement à fortifier d'autant les autres nationalités contre lesquelles nous avons à lutter, au Canada. Un peuple dispersé aux quatre coins du monde, c'est un royaume divisé, et par conséquent un royaume condam-

né à périr. Le remède au mal, c'est la cessation de l'émigration, c'est la colonisation de notre propre province : nous emparer du sol, c'est nous enrichir, c'est offrir aux jeunes bras des nôtres un champ plus fertile que celui des Etats-Unis et des autres provinces, et, en même temps, c'est créer entre nous l'union qui fait la force."

Les Semaines Religieuses, échos fidèles des deux archevêques de la province de Québec, entrent, à leur tour, dans le concert de louanges qu'a soulevé l'apparition de ce "Plan de Colonisation" du R. P. Martineau. Celle de Montréal, s'exprime comme suit :

"Il vient de paraître une petite brochure qui revêt à nos yeux, une très grande importance, et cela pour deux raisons.

La première, c'est qu'elle attire l'attention publique sur la nécessité plus grande que jamais de promouvoir la *colonisation surtout dans la province de Québec, question vitale et pour le salut de notre race et pour l'extension du royaume* de Jésus-Christ.

La deuxième, c'est qu'elle préconise un nouveau mouvement de colonisation qui nous paraît puissant, une croisade fortement organisée, dont tous nos compatriotes animés de l'amour de la patrie sont appelés à faire partie.

Elle prêche à tous le patriotisme en action."

Et la *Semaine* de Québec, dit ceci :

"C'est une démonstration, limpide et concluante, de l'importance et de l'urgence de l'Œuvre de la colonisation, pour l'extension de l'influence catholique et française au Canada, ainsi qu'un exposé fort intéressant des moyens les plus efficaces à adopter pour lancer, soutenir, développer et faire réussir une *croisade permanente,* qui assure le succès de la propagande colonisatrice franco-catholique en notre pays."

Faut-il ajouter à toutes ces opinions ecclésiastiques, si démonstratives et concluantes, celle d'un laïque, que nous estimons tous ici comme un oracle respecté, en ces matières économiques et sociales. Voici de quelle façon M. Alphonse Desjardins, président-fondateur de la Caisse Populaire de Lévis et de l'Action Populaire Economique, exprime son approbation au R. P. Martineau :

"C'est avec une éloquence entraînante que vous en appelez au patriotisme et à l'esprit de dévouement des populations franco-canadiennes, pour assurer la colonisation du vaste domaine national que la Providence a mis à notre disposition, et, du même coup, accroître nos forces et notre influence, en gardant le surplus de notre population et en mettant fin au courant d'immigration qui a tant décimé nos rangs depuis 70 ans."

Il resterait, maintenant, à indiquer le moyen pratique de répondre à la nécessité que, tous ensemble, nous venons de nous faire démontrer inéluctable, par des faits probants et par des témoignages sans réplique. J'ai déjà pris ma trop large part du temps précieux dont dispose cette honorable assemblée pour me permettre d'entrer encore ici dans des détails. Je répondrai donc en deux mots: la situation qui vient d'être exposée paraît requérir, de la part de l'A. C. J. C., et de tous les autres patriotes, une seule forme de concours, mais la plus efficace: l'*Action!*

Action directe: par l'organisation et la propagande d'une vaste et vivante croisade colonisatrice, dans tout le Canada français. De cette campagne nouvelle, la formule la plus complète et la plus satisfaisante est toute entière contenue dans le "Projet de Colonisation" du R. P. Martineau, dont un camarade plus autorisé devra nous entretenir.

Action reflexe: par une pression vigoureuse et tenace sur l'opinion publique, telle que l'A. C. J. C., s'est montrée capable de l'opérer, dans l'affaire du pétionnement pour le français, et qui soit de nature à donner du couragre et du crédit à ceux de nos hommes publics qui s'appliquent à bien servir la cause colonisatrice; à inspirer aussi de légitimes anxiétés aux autres qui, pour des raisons non toujours avouées, et moins souvent avouables, ne marchandent que trop à l'œuvre coloniale, qu'ils ne comprennent pas où qu'ils méconnaissent, les réformes légitimes dont elle a besoin pour prospérer. De cet autre genre d'action, presqu'aussi importante que la première, le *Projet* du R. P. Martineau, fournira également la recette et le *modus operandi.*

Aussi bien, s'il me reste un vœu à formuler, avant de clore cet entretien, n'en chercherai-je pas ailleurs la teneur que dans la finale de l'une des "Lettres au *Pionnier*", par lesquelles le R. P. Martineau, exposa d'abord au public son "Projet de Coloni-

sation", et aussi dans la réflexion, fort suggestive, dont notre estimé président faisait suivre le souhait du R. Père Jésuite, en le citant, au *Semeur* de mars. Ce vœu combiné se lirait donc comme suit:

"Puisse la divine Providence, dans ses desseins de misé-"ricorde sur la nation canadienne-française, nous procurer l'u-"nion féconde de toutes les volontés dans une action commune, "pour le bien de la religion et de la patrie. C'est le vœu bien "sincère que je forme en terminant cette trop longue lettre."

"A ce vœu nous en joignons un autre plus particulier, soulignait notre président. C'est que pour concourir à cette œuvre éminemment patriotique, MM. les Curés et les Vicaires fassent appel aux jeunes gens et les groupent pour une étude sérieuse de la question, qui sera bientôt suivie de l'action."

Quant à l'auteur du présent travail, non sans rendre grâce à l'auditoire de l'avoir si patiemment écouté, il resume toute son étude en souhaitant, de son côté, que le vœu du R. Père et du président de l'A. C. J. C. se trouve bientôt réalisé; que l'on puisse jouir de ce réconfortant spectacle: la nationalité canadienne-française, dans ses groupes dirigeants, se levant en masse pour renouveler les hauts faits de gloire terrienne qui constituèrent à nos nobles ancêtres leurs meilleures lettres de noblesse, afin de continuer ainsi les traditions civilisatrices de la France, sergent de Dieu, à travers le monde — les *Gesta Dei per Francos;* pour perpétuer, enraciner, affermir et multiplier, dans le Monde Nouveau, la race des adorateurs du vrai Dieu et des champions du génie chrétien, en faisant de l'ACTION, *pieuse et étudiée,* non moins que généreuse et soutenue, *Cruce et Aratro,* par la Croix et la Charrue! (*ovation et applaudissements*).

Le camarade Elzéar LAVERGNE, du Cercle La Mennais, de Montréal, insiste sur l'importance de l'association dans un travail qui porte le titre: *Allons à l'ouvrier.*

DISCOURS DE M. ELZEAR LAVERGNE .

Allons à l'ouvrier

Monseigneur,

Monsieur le Président,

Messieurs.

Allons à l'ouvrier! Quelle belle, noble et sainte cause ces quelques mots renferment. Aller à l'ouvrier! N'est-ce pas répondre au désir ardent du glorieux pape Léon XIII, d'heureuse mémoire, lorsque dans son admirable encyclique: "De la condition des ouvriers", il nous invite chaleureusement à travailler de toutes nos forces à l'amélioration des conditions sociales de nos frères qui n'ayant à leur disposition que leurs forces physiques gagnent péniblement le pain quotidien de leurs familles. Ecoutons les paroles pressantes du grand pontife. Après avoir parlé des difficultés à surmonter pour résoudre le problème de la condition faite aux ouvriers, il ajoute: "Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé, et tout le monde en convient qu'il faut par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont, pour la plupart, dans une situation d'infortune et de misères imméritée."

Nous ne sommes plus, hélas! au temps, où patrons et ouvriers étaient guidés par l'idéal chrétien; la charité, alors, répandait partout ses bienfaits à profusion. L'artisan avait cons-

M. Alphonse Desjardins. M. C.-J. Magnan. M. Armand Lavergne. M. J.-L. K.-Laflamme.
L'Hon. Sir F. Langelier. L'Hon. Thomas Chapais.
M. Omer Héroux. M. Amédée Denault. M. Adjutor Rivard. M. Ed. Fabre-Surveyer.

cience de sa véritable position dans le monde ; des théories pernicieuses n'avaient point encore faussé son jugement. L'ouvrier était heureux ; il était content de son sort. Louis Blanc, un célèbre socialiste, le reconnaît lui-même. "La fraternité, a-t-il écrit, fut le sentiment qui présida dans l'origine à la formation des communautés de marchands et d'artisans constituées sous le règne de S. Louis. Si en pénétrant au sein des Jurandes, on y reconnaît l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit dans les cérémonies publiques promener solennellement leurs dévotes bannières. Une passion rapprochait les conditions et les hommes, la Charité." Le patron, aux temps de foi, était donc rempli de compassion pour les pauvres, de sollicitude pour les déshérités. Louis Blanc nous fait aussi remarquer qu'une union touchante existait entre les artisans d'une même industrie. Loin de se fuir ils se rapprochaient les uns des autres pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services.

Qui donc entretenait ainsi la bonne harmonie ? La religion bien comprise, bien pratiquée. L'Eglise était le centre de tout ; elle était l'âme de la fraternité au sein des ouvriers, l'âme de l'esprit de charité qui animait le maître à l'égard de son subordonné. Autour du clocher, à son ombre, venait s'asseoir l'industrie naissante. La cloche marquait l'heure du travail comme elle donnait le signal du repos. Au son de *l'Angelus*, les métiers cessaient de battre, l'ouvrage était suspendu, et la cité, de bonne heure endormie, attendait, le lendemain, que le timbre de l'Abbaye voisine annonçât le commencement des travaux du jour. Le souffle du christianisme animait tout. Moeurs, coutumes, institutions, tout, absolument tout, était pénétré, imprégné de catholicisme. Le pape, l'évêque, le prêtre étaient écoutés ; on ne reconnaissait à nul autre le droit, la mission de diriger les âmes ; personne d'ailleurs ne songeait à supplanter l'Eglise et ceux qui s'occupaient des œuvres sociales étaient parfaitement soumis à la ligne de conduite tracée par l'autorité. La condition des humbles a malheureusement bien changé. Des hommes imbus de principes opposés à ceux de l'Evangile ont prétendu et prétendent encore que la société pouvait et devait même se passer des lumières de la foi. Nos pères on[illegible] depuis [illegible] ving-

taine d'années particulièrement une doctrine subversive se répandre dans tous les pays, au Canada, comme ailleurs. Cette doctrine prêchée par le socialisme prétend relever la conduite des ouvriers. Ces funestes utopies n'ont réussi qu'à bouleverser la classe ouvrière. Le siècle dernier a tout détruit mais il n'a rien remplacé, c'est pourquoi le devoir des catholiques est de réparer le mal qu'ont fait les idées révolutionnaires (*applaudissements*). Tout est-il à faire? Non, messieurs; l'Eglise toujours vigilante, toujours aimante s'est attristée à la vue des malheurs qui fondaient sur une portion chérie de ses enfants; en bonne mère, elle essaye de ramener vers le bercail les âmes qui se sont éloignées d'Elle. Elle a reconstitué sous une autre forme les associations détruites. L'Eglise est féconde en moyens, surtout lorsqu'il s'agit du bien des petits et des humbles. Toutes les fois que des gouvernements impies détruisent ce qu'elle érige, elle relève, sans se lasser, ses institutions de bienfaisance (*applaudissements*).

La destruction des corporations n'a pas seulement amené le mal matériel, les mœurs ont aussi beaucoup souffert; les nôtres en particulier quoique bonnes encore, du moins relativement, sont bien tristes dans certains milieux; dans nos villes et villages par exemple. L'industrie actuelle, par le groupement des personnes de différents sexes, peut être rendue responsable de l'affaiblissement des mœurs. Ces agglomérations sont un péril pour le corps, mais le danger est encore plus grand pour l'âme. Il faut avoir vécu soi-même la vie des ouvriers, la vie de ceux qui travaillent dans les ateliers, pour avoir une idée bien nette des dangers auxquels sont exposés nos jeunes gens.

L'air des manufactures, dit le Dr Alkins, est vicié par la poussière, par l'huile des lampes et des machines, le bruit y est assourdissant; la prolongation du travail pendant la nuit produit la lassitude et l'épuisement; le changement fréquent de température auquel on est exposé en sortant et en rentrant devient la cause d'une foule de maladies et surtout de fièvre nerveuse. Ce surmenage enlève tout appétit et trop souvent les ouvriers, ne pouvant manger, vont boire. Ils boivent des liqueurs enivrantes; c'est le premier pas vers l'ivrognerie, dit Léon Faucher, et vers d'autres passions plus funestes les unes

que les autres. Bientôt ils finissent pas s'adonner aux vices qui ruinent et leur santé et leur intelligence. Inutile de faire observer que ce que les ouvriers dépensent de cette manière ne sert pas à l'entretien de la famille. D'où la misère noire. Ajoutez à tout ce tableau la promiscuité continuelle d'hommes, de femmes, d'enfants, de jeunes filles, les propos cyniques tenus dans ces milieux souvent corrompus, les attaques contre les prêtres, les frères, les sœurs, contre la foi et la morale et vous vous rendrez compte du mal infini fait à l'innocence et aux âmes.

A la vue d'un spectacle aussi lamentable, pourrions-nous, jeunes gens de l'A. C. J. C., rester insensibles ; nous croiser les bras lorsque, pour remplir l'un de nos buts, l'action, nous avons tous les jours l'occasion de faire du bien à l'ouvrier. L'Eglise, nous l'avons vu dès les premières lignes de cet humble travail, veut que partout où se trouve un ouvrier, cet homme sente qu'il est aimé par un autre homme qui ne cherche qu'une chose : faire du bien au corps et à l'âme de l'artisan. Mais comment atteindre ce but ? Comment sauvegarder les intérêts matériels de la classe ouvrière ? Quels moyens prendre pour empêcher l'exploitation de l'homme par l'homme ? Pourquoi ne pas agir par nos députés et demander des lois sages pour réglementer la condition des ouvriers ?

Si nos lois actuelles ne donnent pas satisfaction, pourquoi n'en réclamerions-nous pas de plus justes ? de plus charitables ? de plus remplies de l'esprit chrétien ? Nous en avons déjà d'excellentes pour réglementer le travail des enfants, par exemple. Demandons en l'application entière. Qu'il est pénible de constater que des gérants de compagnies, malgré les défenses formelles, emploient toujours des enfants trop jeunes pour travailler ! Dans certaines manufactures, que je connais, il y a des enfants qui n'ont guère plus de dix ans et qui sont obligés de peiner pendant 12 ou 13 heures par jour. Engageons l'ouvrier à faire partie de quelque mutualité catholique qui le forcera en quelque sorte à économiser et où sa foi ne sera pas en danger ; pour cette dernière raison efforçons-nous de l'éloigner des sociétés douteuses, à plus forte raison de celles qui sont franchement mauvaises (*applaudissements*).

Allons à l'ouvrier, n'attendons pas qu'il vienne à nous. Les sociétés de secours mutuel, les cercles de jeunes gens composés d'apprentis plus particulièrement, les congrégations, les sociétés de tempérance nous offrent des occasions exceptionnellement favorables pour aller au peuple. Dieu merci, dans notre cher pays, catholique encore, il est relativement facile de faire du bien aux jeunes. Je crois sincèrement qu'il serait grandement désirable que toutes nos paroisses canadiennes françaises possédassent un cercle de jeunes gens, un groupement de l'A. C. J. C. poursuivant sans défaillance notre triple but de prière, d'étude, d'action (*applaudissements*). Je sais parfaitement que beaucoup d'employés de commerce, de jeunes ouvriers, n'ont pas toujours ce qu'il faut pour étudier seuls, mais tous peuvent prier et agir. Ils répandront la bonne parole qu'ils auront entendue dans une conférence, dans un entretien familier du directeur du cercle. On les éclairera et ils agiront d'après les lumières reçues. Je dis: Allons à l'ouvrier, ne pensez-vous pas que le moyen que je suggère serait immédiatement efficace pour ceux qui, plus favorisés, ont eu le grand avantage de faire des études sérieuses. Je m'adresse ici aux camarades des professions libérales et je me permets de leur demander de se trouver souvent, très souvent, au sein d'un cercle ouvrier comme celui que je représente à cette convention. Chers camarades, je ne crois pas que vous puissiez former un milieu plus favorable à l'application du zèle qui vous anime pour le bien des âmes. Ce serait de plus un excellent moyen de se connaître, d'entretenir comme conséquence, la bonne entente, l'amitié, la fraternité qui doit exister entre les divers groupements (*applaudissements*).

Travaillons énergiquement à conserver la religion chez l'ouvrier. L'ouvrier sans religion est l'être le plus malheureux qui vit en ce monde, si surtout il a pour patron un de ces hommes que nous pourrions qualifier de païen moderne. Homme sans cœur qui n'a qu'un but; accumuler de l'or en se servant de ses semblables comme on se sert d'une bête de somme.

L'ouvrier sans religion se laisse entraîner à tous les inconvénients que produit la grande industrie du maître athée. Il ignore l'économie, consume ses forces et ses revenus dans les débauches, les dévergondages de toute nature. Le mal n'a pas

atteint le degré d'intensité qu'on trouve en Europe, mais prenons garde. Qu'il est triste de constater la misère des habitants de quelque villes d'Angleterre. Visitez Londres, Manchester, Liverpool, etc., nous dit un prêtre français qui s'occupe activement de la question que je traite, et vous verrez des troupes d'enfants à demi-vêtus, sales, grossiers ; regardez dans le cabaret, vous y trouverez des foules enivrées de whisky, etc. Partout, c'est la misère affreuse, la hideuse maladie appelée le paupérisme. Tel est le fruit de l'industrie exercée en dehors des principes religieux. Que nos associations soient donc avant tout basées sur l'Evangile (*applaudissements*). Que la piété y soit en honneur ; que l'esprit chrétien y domine. Les œuvres de jeunesse dans lesquelles on ne fait qu'organiser des salles de jeux, des soirées dramatiques, ne produiront jamais qu'un résultat médiocre. Une association ne procure à ses membres le bien-être moral et matériel qu'en autant que ses membres sont consciencieusement vertueux. Or, qui en dehors de la religion peut donner la vertu ? Ni la philosophie païenne, ni encore moins les doctrines socialistes ne donneront même l'ombre, l'apparence de la vertu.

Quelle œuvre féconde en bon résultats nous aurons accomplie si nous parvenons à faire comprendre à l'ouvrier, que ses véritables intérêts ne peuvent être sauvegardés sans la religion. Si le catholicisme régnait partout en maître, bientôt cesseraient les troubles, les grèves, la guerre entre les classes sociales. Que l'ouvrier comprenne donc bien sa position dans la société. Aidons nos frères et faisons-leur comprendre ce qu'ils sont aux yeux de Dieu. Que l'ouvrier se souvienne que le fondateur de l'Eglise a été ouvrier. Qu'il se rappelle encore, comme le dit Bossuet : "Que ceux qui travaillent de leurs mains doivent s'en réjouir car Jésus-Christ est de leur corps."

O toi donc, prêche l'abbé Lachaud, le plus rapproché par ton travail et ta pauvreté du divin Ouvrier de Nazareth, ne dis plus que ta condition est obscure. Quand tu es penché sur ton enclume ou courbé sur ton sillon, je vois briller sur toi les célestes rayons du divin charpentier. Quand tu relèves ton front ruisselant et ta poitrine haletante, je crois voir le Christ que j'adore, Dieu de Dieu, lumière de lumière, la splendeur du Père

et la gloire des Saints. Je te vois tout étincelant des reflets dont il te couvre et en te voyant si majestueux, si grand, si divin je suis tenté de me mettre à genoux pour baiser la trace de tes pas."

Pour terminer par où j'ai commencé, je dis encore une fois: Allons à l'ouvrier et nous ferons une œuvre bonne (*longs applaudissements*).

Le R. P. Marcel MARTINEAU, S. J., fils de colon et curé fondateur de Nominingue, venait de publier une brochure dont on a beaucoup parlé: *Projet de colonisation. Un appel aux patriotes.* A notre demande il voulut bien préparer pour notre congrès, un travail dont voici le titre: *Les coopératives paroissiales de colonisation et le rôle que doivent y jouer les groupes de l'A. C. J. C., à la campagne.*

DISCOURS DU R. P. MARTINEAU, S. J.

Les coopératives paroissiales de colonisation et le rôle que doivent y jouer les groupes de l'A. C. J. C. à la campagne

---

Messieurs,

Le sujet qu'on m'a demandé de traiter est, tout le monde en convient, des plus important pour l'avenir de la nation canadienne-française. On m'a prié, en effet, de vous entretenir d'un projet de coopératives paroissiales de colonisation et du rôle que peuvent et doivent y jouer les groupes de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française à la campagne.

Quoique le sujet semblerait, de prime abord, plutôt profane et étranger à la mission du prêtre, cependant j'ai cru devoir me rendre à cette bienveillante invitation.

Personne n'ignore, en effet, que le clergé a, de tout temps, pris une large part à la colonisation de ce pays. Toujours il s'y est consacré avec un dévouement qui a été couronné de succès. Et ce n'est pas sans raison; la religion, en effet, n'est-elle pas grandement intéressée à voir se développer le plus possible le peuple canadien-français? Dans toute l'Amérique du Nord, jusqu'au Mexique, notre province de Québec seule forme un groupe compact de catholiques jouissant de son autonomie, de ses lois et d'une forte organisation religieuse. Pourvu que le peuple demeure fidèle à la mission que la Providence divine paraît bien lui avoir confiée de travailler à l'extension du royaume de Dieu, la religion ne pourra que gagner à l'agrandissement de la province de Québec, à la formation d'une nation forte et puis-

sante, avant tout catholique et française. "Une œuvre aussi religieuse que patriotique, écrivaient en 1863, les Pères de notre troisième Concile provincial, réclame encore votre concours, c'est celle de la colonisation, destinée à faire un bien immense au pays, en y augmentant de plus en plus l'influence catholique. N'oublions pas, N. T. Ch. F., que le vrai patriotisme est inséparable de la vraie foi; il a ses inspirations dans le cœur du Dieu des miséricordes qui, dans sa Providence, veut que toute la terre soit couverte d'habitants appelés à bénir son saint nom et à l'adorer en esprit et en vérité." (1)

Il serait superflu, je crois, d'insister beaucoup, devant un auditoire convaincu d'avance, sur la suprême importance du sujet. Depuis un an ou deux surtout, la question de la colonisation de notre immense domaine national encore inoccupé, s'impose aux réflexions sérieuses de tous les hommes que préoccupe l'avenir de notre race dans cette puissance du Canada, comme une question qui doit être résolue promptement et d'une manière efficace.

I

Depuis soixante-dix ans environ, un mal étrange sévit dans notre province. Nos jeunes gens, des familles entières, abandonnent la terre que leur ont léguée leurs ancêtres, quittent le sol qui les a vus naître pour aller s'établir dans un pays étranger. Selon des calculs que je crois modérés, un millier et demi (1,500,000) des nôtres vivent aujourd'hui loin des rives aimées de notre beau Saint-Laurent. Or, comme la province de Québec compte également environ un million cinq cent mille Canadiens-français; c'est donc la moitié de la race canadienne-française qui a émigré. Pourtant, ce n'est pas l'espace, ni les ressources naturelles qui nous manquent.

A ce mal, vient s'en ajouter un autre qui nous afflige depuis une trentaine d'années, et qui, du reste, nous est commun avec la plupart des autres pays, je veux dire le dépeuplement des campagnes au profit des villes. C'est là aussi une sorte

(1) *Mandements et Circulaires du Diocèse de Montréal*, t. IV. p. 394.

d'émigration que j'appellerai l'émigration à l'intérieur. Les statistiques officielles nous renseignent sur cette question. Qu'il me soit permis d'en dire un mot. Ces statistiques nous apprennent que de 1871 à 1901—et le mouvement se continue—la population urbaine est toujours allée en augmentant, tandis que la population rurale a diminué sans cesse relativement au chiffre de la population totale. Voici quelques chiffres éloquents, mais d'une éloquence attristante: en 1871, la population des villes était de 19.5 pour cent de la population totale, en 1881, elle passe à 22.8 pour cent, en 1891, elle monte à 29.2 pour cent, et enfin, en 1901, elle saute à 39.8 pour cent. Ainsi, c'est une marche ascendante ininterrompue. La population des campagnes au contraire, dans le même laps de temps, suit une décroissance proportionnelle constante: de 80½ pour cent de la population totale qu'elle était en 1871, elle descend à 77.2 pour cent en 1881, à 70.8 pour cent en 1891, enfin à 60.2 pour cent seulement en 1901. Pour la dernière décade, c'est-à-dire de 1891 à 1901, l'augmentation totale de 160,363, se divise ainsi: population urbaine, augmentation: *156,516;* population rurale, augmentation seulement *3,847*. Vous avez bien entendu, messieurs? *3,847*, voilà le chiffre de l'accroissement de la population de nos campagnes en 10 ans! Et pourtant, vous le savez, c'est surtout dans les campagnes que se rencontrent les familles nombreuses: il n'est pas rare de voir dans certaines paroisses rurales un excédent de 3 pour cent, et même de 3.50 pour cent des naissances sur les décès.

Voilà donc autant de bras vigoureux perdus pour l'agriculture. Or, messieurs, tous les économistes sérieux, et le bon sens lui-même, nous enseignent que l'agriculture est la vraie source des richesses et de la puissance d'un pays, que c'est la garantie de son indépendance. "Si la terre et les agents naturels, dit Hervé-Bazin, ne sont pas l'unique source des richesses, il n'en est pas moins vrai de dire qu'ils sont la condition *sine quà non* de toute production. Aucune industrie ne pourrait vivre dans un pays, même avec les ressources de l'échange international, si l'agriculture n'y florissait." (1)

(1) *Traité élémentaire d'Economie politique*, p. 118.

On connaît le mot célèbre du sage Sully, le grand ministre de Henri IV: "Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines et trésors du Pérou." Aujourd'hui, on dirait du Klondyke!

J'ajouterai que l'agriculture exerce une heureuse influence sur les mœurs. Le travail attache à la terre que nos sueurs fécondent; la propriété fait aimer l'ordre, elle intéresse à la stabilité des institutions politiques, et fait apprécier les avantages de la paix. L'agriculture favorise d'ailleurs le libre développement des forces corporelles, elle exerce sur le caractère une heureuse influence, et elle adoucit les mœurs publiques. Que d'autres observations il y aurait encore à faire sur ce sujet, mais cela m'entraînerait trop loin.

II

Tels sont, messieurs, quelques-uns des grands maux qui nous affligent et auxquels il est urgent de porter remède. Et le vrai remède, tout le monde l'admet, c'est la colonisation de nos immenses étendues de terre encore incultes. Mais pour obtenir le succès et arriver à des résultats sérieux, il faut agir avec méthode, avec ensemble, selon un plan défini et dans toute la province. Il nous faut secouer notre inertie native, et coaliser toutes les énergies nationales dans une action collective, forte, persévérante. En un mot, le concours généreux, désintéressé de tous, clercs et laïques, dans une puissante organisation, est de souveraine importance.

Dans le passé, des sociétés de colonisation ont existé, qui ont fait un travail couronné de succès, mais il semble qu'elles ne sont plus suffisantes pour parer aux graves dangers de la situation actuelle. "Des changements sociaux et économiques d'une importance considérable s'opèrent au milieu de nous, et nous devons être hommes de notre temps si nous tenons à porter un remède efficace, aux difficultés nouvelles qui surgissent."

C'est pourquoi, après mûres réflexions, et pour remplir ce que je considère un devoir de conscience, je me suis déterminé

à présenter à mes compatriotes un *projet nouveau de colonisation* que j'appelle *Fédération nationale des coopératives de colonisation.* Ce projet ayant reçu l'adhésion cordiale de plusieurs journaux et de personnages considérables, j'ai cru devoir élaborer les Statuts généraux de cette fédération, en vue de le mettre à exécution. Vous en trouverez les détails dans une brochure intitulée: *Projet de Colonisation—Appel aux patriotes.* Je veux seulement vous en donner ici une esquisse succincte.

L'organisme de cette fédération me paraît des plus simple, et c'est l'avis de personnages compétents qui l'ont examiné. J'ai essayé de concilier la centralisation, nécessaire à tout organisme vital, avec la participation efficace de chacune des sociétés fédérées, laissant à celles-ci une autonomie suffisante pour agir par elles-mêmes et concourir ainsi au but général.

1.—A la base apparaît d'abord la *Société coopérative de colonisation* établie dans chaque paroisse, et régie par un *Comité d'action.* Peuvent faire partie de la *coopérative* paroissiale, tous les adultes, de l'un et de l'autre sexe, Canadiens-français et catholiques, n'appartenant à aucune société prohibée par l'Eglise.(1) *Le Comité d'Action* a pour président, *ex-officio,* le curé de la paroisse; MM. les vicaires en sont de droit, directeurs; les autres membres sont élus chaque année par les sociétaires en règle avec la *coopérative.* Ses attributions principales sont de recruter les colons dans la paroisse; de s'enquérir de leurs qualités religieuses et morales et de leurs besoins; enfin, de recueillir les fonds nécessaires pour procurer des secours aux colons. (A. art. 5 et 9, p. 30).

2.—En second lieu, "dès que dans un comté de la province de Québec, il y aura au moins cinq *coopératives* de paroisse, elles pourront s'unir par un lien qui donnera naissance à *l'Union des coopératives du comté de.....* Cette *Union* sera régie par un *"Conseil de Comté",* composé de deux délégués de chaque coopérative de paroisse, faisant partie de cette *Union.* MM. les curés, présidents des coopératives de paroisse, sont, de droit, membres du Conseil de Comté. (B. art. 1-2-3, p. 32).

(1) Brochure. *Projet de Colonisation. Appel aux Patriotes.* p. 29, art. 1er.

L'art. 9, (p. 33), énumère les attributions de ce Conseil. En voici les principales: Centraliser les recettes des coopératives faisant partie de l'*Union du comté,* en faire la répartition équitable entre les colons du comté, et, c'est à ce Conseil qu'il appartient de choisir..... après entente avec les autorités compétentes, le canton où il désirera entreprendre de fonder une colonie nouvelle." (Art. 14, p. 34).

3.—Après avoir divisé les comtés en deux catégories: a) les comtés situés dans les régions de colonisation, et b) les comtés situés en dehors de ces régions, c'est-à-dire où il n'y a plus de terres à coloniser, et après avoir groupé ces derniers en trois régions dites de Québec, de Montréal et d'Ottawa, les statuts pourvoient à la constitution d'un "Comité régional" dans chacune de ces trois régions, (C. art. 1-2-3-4, p. 36).

Les "Comités régionaux" représentent et dirigent la Fédération dans leur région respective. Ils tiennent leur mandat du *Conseil fédéral* dont il sera question plus loin. Ils s'emploient à activer la propagande de l'idée colonisatrice par les livres, les brochures, les conférences et, à promouvoir la fondation de coopératives dans les paroisses de leur région qui n'en possèdent pas encore. (art. 7, p. 37). Le Comité de la région où doivent se tenir les assemblées annuelles du Conseil fédéral, ou les Congrès, est chargé de les préparer, (art. 12, p. 38).

4.—Enfin, pour compléter l'organisation, lui donner toute sa force en constituant ces divers organismes en fédération vraiment nationale, vient le "Conseil fédéral" composé des délégués des Comités régionaux, des Conseils de comté et des présidents des coopératives paroissiales qui n'auraient pu être constituées en *Union de Comté,* faute d'être en nombre suffisant dans un comté, (D. art. 1, p. 40). Le *Conseil* fédéral a pour attribution principale d'appuyer et de défendre au besoin, l'œuvre commune et de s'occuper des intérêts généraux de la colonisation. Il sera le centre vers lequel convergeront toutes les énergies paroissiales, les énergies de comté et les énergies régionales: Ce sera comme le principe unificateur de tous ces groupements, qui aura pour effet de diriger efficacement vers un but commun l'action de toutes ces énergies.

Jusqu'ici, vous avez pu le remarquer, messieurs, il ne s'agit que de *Coopératives* et *d'Unions* de coopératives à établir dans les vieilles paroisses et les anciens comtés de la province où il n'y a plus de colonisation à faire, où cependant il y a un trop plein de population qu'il est important d'empêcher d'émigrer en le dirigeant vers les régions colonisables et en leur venant en aide aussi efficacement que possible. Quant aux régions de colonisation, l'auteur du projet en question, n'a pas cru devoir les laisser de côté; il a pensé, au contraire, qu'il était important de les faire entrer dans cette fédération nationale. Plus que toutes les autres parties de la province, elles sont intéressées au progrès de cette œuvre de colonisation. Mais comme leur situation et leurs besoins ne sont pas les mêmes que ceux des anciennes paroisses, il a jugé qu'il fallait leur laisser leur pleine initiative propre pour se constituer comme elles l'entendront selon les besoins particuliers de chaque région. Elles pourront toutefois, entrer dans la fédération en demandant leur affiliation au "Conseil fédéral" qui devra les admettre à la condition qu'ils n'y aient, dans leurs Statuts particuliers, rien de contraire à la fin et aux Statuts de la fédération.

Déjà plusieurs de ces sociétés sont constituées dans ces régions: la *"Coopérative des Colons du Nord"*, dont le siège est à Nominingue, la première en date et en importance, qui vient d'avoir son 3ème Congrès annuel; les *"Cercles de Colonisation du Comté de Témiscouata"*, déjà au nombre de 7 ou 8, et dus à l'intelligente initiative de M. l'abbé E. P. Chouinard, curé de S. Paul-de-la-Croix; enfin, la belle région du Témiscamingue, vient de voir se constituer quelques sociétés S. Jean-Baptiste de colonisation; d'autres projets encore sont en voie de se réaliser dans d'autres régions. Cependant, à la demande de la Coopérative des Colons du Nord, qui vient d'adopter, à l'unanimité des congressistes, une résolution à cet effet, les paroisses des régions de colonisation qui préféreraient se constituer en coopératives et en unions de coopératives de comté, à l'instar des anciennes paroisses, seront les bienvenues. Il serait même à désirer qu'il en fût ainsi partout; de la sorte, il y aurait plus d'homogénéité dans la F. N. C. C.

On le voit donc, messieurs, le mouvement se généralise au moins dans les régions de colonisation. Que les anciennes paroisses se mettent elles-mêmes en branle pour former des coopératives paroissiales et des unions de comté, alors on pourra dire avec vérité, que le mouvement est national, et il sera permis de concevoir les plus magnifiques espérances pour l'avenir de notre race et son influence légitime dans la puissance du Canada.

III

Mais, messieurs, j'en entends déjà quelques-uns me dire avec un certain sceptisme: C'est bel et bien, vous nous avez montré un beau projet, avec une excellente organisation; nous vous en félicitons. Sur le papier cela fait un bel effet; tout de même cela ne suffit pas, il faut en venir à la pratique, autrement, *à quoi bon?* Dites-nous donc quels moyens vous avez pour mettre à exécution votre beau projet? Où prendrez-vous les fonds pour venir en aide aux colons? Comptez-vous sur le gouvernement? Où sont les hommes qui vont se mettre à la tête de vos sociétés et se dévouer à cette œuvre?

A cela je réponds d'abord que si on le *veut* on le *peut*: *impossible!* dans une question qui intéresse à un si haut degré notre avenir national, n'est pas un mot français, encore moins canadien-français. Mais il faut *vouloir,* et vouloir d'une volonté ferme, qui ne se laisse pas rebuter par les obstacles, les oppositions, que sais-je encore? Les *fonds?* nous en trouverons je vous dirai tout-à-l'heure comment. Les hommes? Mais il n'en manque pas, j'en suis sûr, le tout est de les réunir et de les former, si c'est nécessaire; je vous en dirai aussi un mot.

En suggérant la fondation de coopératives paroissiales de colonisation, le but que j'ai en vue n'est pas seulement de recruter des colons, mais encore de leur porter secours d'une manière efficace. Notre colon Canadien-français, en général.—les exceptions sont très rares—, mérite en effet qu'on lui vienne en aide de toutes manières, afin de lui rendre moins pénible et moins dure sa vie de labeur, de privations et d'isolement. Ses charges sont très lourdes. Il s'agit pour lui de fonder un nouvel établissement au milieu de la forêt, où tout est à faire; et le

plus souvent, il n'a pas d'autre capital que son courage et ses bras vigoureux.

De plus, n'est-ce pas une œuvre vraiment nationale qu'il accomplit en défrichant nos forêts? Il ne travaille pas seulement pour lui-même et sa famille, lorsqu'il s'enfonce dans les bois, souvent à de grandes distances, et s'expose pour des années à toutes sortes de privations matérielles et morales. Par son dur labeur, il contribue pour une large part à l'agrandissement de la patrie, à l'accroissement de sa richesse et de son influence. Il prépare une race d'hommes forts, courageux et intelligents sur lesquels la patrie sera heureuse de pouvoir compter pour les luttes de l'avenir. On peut donc soutenir qu'il a un certain droit de s'attendre que ses concitoyens, mieux partagés que lui sous le rapport des biens de la fortune, ne l'abandonneront pas à ses seules ressources. Ce sera l'œuvre des coopératives de paroisses coalisées en unions de comté.

Mais il leur faudra des fonds, à ces coopératives, pour accomplir leur œuvre, où les prendront-elles? Je dirai d'abord qu'il n'est pas défendu au gouvernement de venir en aide aux colons, loin de là, il s'en trouve même qui pensent que c'est son devoir rigoureux! Et il peut procurer cette aide de bien des façons qu'il n'est pas nécessaire de signaler ici. Mais, vous l'avouerai-je? Ce n'est pas là que je voudrais voir les coopératives aller puiser les ressources dont elles auront besoin. Non, car mon avis est qu'elles doivent rester absolument indépendantes des partis politiques.

Il ne leur sera pas difficile, avec un peu de bonne volonté et de patriotisme, de trouver chez elles les sommes qui leur seront nécessaires. Avec une cotisation seulement de 10 sous par année, payée par chaque adulte d'une paroisse, on fera des merveilles. Prenons, par exemple, une paroisse de 1,000 communiants, que chacun donne 10 sous par année, vous voilà avec $100.00; supposez, en moyenne, 10 paroisses par comté, vous avez aussitôt une somme de $1,000.00 par année, en 5 ans, $5,000.00, en voilà assez, si je ne me trompe, pour aider à la fondation d'une paroisse nouvelle. Ajoutez à cela d'autres ressources que l'on peut se procurer par des concerts, des séances dramatiques, etc., des dons en nature, vous y trouverez le moyen

de combler les déficits à craindre dans la perception des cotisations annuelles. Du reste, il ne faut pas croire que tous les colons auront besoin de recourir aux coopératives pour avoir des secours en argent. Dans les anciennes paroisses où je propose d'établir ces coopératives, il y a certainement bon nombre de pères de familles qui, sans être assez riches pour établir leurs nombreux enfants autour d'eux, le sont cependant assez pour pouvoir les établir sur de nouvelles terres, sans être obligés de compter sur les secours des coopératives. Ceux-ci, tout de même, profiteront de l'établissement de ces sociétés par l'influence qu'elles pourront exercer sur les autorités pour faire disparaître les obstacles, et par la facilité plus grande qu'elles auront de grouper les colons. Les secours qu'elles pourront fournir seront pour les plus pauvres, ceux qui seront reconnus en avoir un réel besoin.

Ah! messieurs, si, comme il y a lieu de l'espérer, l'on vient à réussir dans la campagne en faveur de la tempérance inaugurée depuis peu, et qui déjà, donne de si belles et si réconfortantes espérances! Que d'argent gaspillé dans l'ivrognerie sera alors épargné!

Un apôtre de la tempérance, que vous connaissez bien, le R. P. Hugolin, a publié un petit tract: *Alcool, Faits et Chiffres*, où il affirme que, dans la seule province de Québec, environ 25 millions de piastres sont dépensées chaque année pour les boissons enivrantes! Maintenant, messieurs, si vous voulez bien, nous ferons ensemble un petit calcul qui va nous faire toucher du doigt, l'importance de cette croisade de tempérance pour l'avenir de notre race, à ce seul point de vue qui nous occupe en ce moment; la Colonisation et les ressources à trouver pour la promouvoir.

De cette somme énorme de $25,000,000.00, retranchons $5,000,000.00 que l'on peut supposer dépensées pour des fins utiles et honnêtes. Il reste $20,000,000.00 dépensées chaque année absolument sans profit. Or, savez-vous ce que l'on pourrait établir 300 paroisses nouvelles de 200 familles chacune, en donnant à chaque paroisse $5,000.00 pour bâtir une chapelle, un presbytère et plusieurs écoles: soit $1,500,000.00.

De plus, on pourrait donner $300.00 à chaque famille de ces 300 paroisses de 200 familles, c'est-à-dire 60,000 familles, soit $18,000,000.00. Il resterait encore $500,000.00, qui permettraient de donner $600.00 à chacun des curés ou missionnaires de ces 300 paroisses et $200.00 à chacune des 600 institutrices de ces paroisses, en en comptant deux par paroisse. Enfin, après toute cette distribution, nous aurions encore en caisse, $200,000 qui seraient d'une grande utilité pour ouvrir ou réparer les chemins, ou pour autres besoins imprévus. Ainsi donc, avec la somme dépensée chaque année pour la boisson, dans la seule province de Québec, nous pourrions établir 60,000 familles, c'est-à-dire 300,000 personnes, en comptant en moyenne 5 personnes par famille.

Utopies, rêveries que tout cela, me dira-t-on encore! Croyez-vous donc, même si la campagne de tempérance réussissait parfaitement, que l'on mettra à la disposition de vos coopératives les $20,000,000.00 que l'on aura épargnées? Non, évidemment, je n'ai pas cette illusion. Mais n'admettrez-vous pas que, si l'on parvient à habituer notre peuple à faire des épargnes en menant une vie plus sobre, il lui sera bien facile de consacrer 10 sous, et même 25 sous par année en faveur de l'œuvre capitale de la colonisation? Ajoutez à cela les caisses populaires d'épargne et de crédit dont notre ami distingué, M. Alphonse Desjardins, est en train de doter notre province. N'avez-vous pas encore un appoint précieux pour fournir des ressources aux colons et aux colonies nouvelles?

Voilà, messieurs, trois croisades: la tempérance, les caisses populaires et les coopératives de colonisation, qui s'inaugurent presque simultanément et qui sont d'une suprême importance pour l'avenir de notre chère province de Québec. N'est-il pas permis d'y voir une coïncidence providentielle et une preuve manifeste des desseins de miséricorde de Dieu sur notre petit peuple canadien-français?

Il ne me reste plus, messieurs, qu'à vous parler du rôle que les groupes de l'A. C. J. C. peuvent et doivent exercer en faveur des coopératives de Colonisation. Je le ferai brièvement.

Tout-à-l'heure, on me demandait s'il serait possible de trouver les hommes prêts à se dévouer pour cette œuvre. A

mon tour, je demanderai si l'on croit réellement qu'il sera bien difficile de trouver, dans chaque paroisse, outre le curé, quatre ou cinq hommes de cœur, de dévouement et d'expérience, disposés à consacrer une petite partie de leur temps pour la direction des coopératives, en faisant partie des "Comités d'Action et des Conseils de Comté". En douter, ne serait-ce pas faire injure à nos compatriotes de la campagne, leur prêter une apathie, un manque de patriotisme que je ne suis pas prêt à admettre? ce serait supposer encore que nos paroisses rurales sont complètement dépourvues d'hommes assez intelligents pour diriger une œuvre qui, après tout, n'offre pas plus de difficultés que le maniement des affaires municipales.

"Les œuvres sociales, sans doute, réclament des hommes pour se faire, mais à mesure qu'elles se font, elles deviennent aussi des pépinières d'hommes. On commence modestement, et peu à peu, les bonnes volontés se forment. Et quand il y a un groupe d'hommes d'élite bien formés, il est facile ensuite de combler les vides, en y adjoignant, de temps à autre, d'autres hommes bien choisis, qui se forment avec les anciens."

C'est ici que commence à se dessiner le rôle que les jeunes sont appelés à exercer en faveur des coopératives.—Le but de l'A. C. J. C. est de former des *hommes d'action* par l'étude et la piété. Elle a pour but, disent encore ses Statuts, d'opérer le groupement des jeunes Canadiens francais et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la *religion* et de la *patrie*..... Ils doivent marcher en rangs serrés dans une *action commune* mise au service de la cause menacée de la foi et de la patrie."—En outre, dans le programme d'études proposé aux groupes de l'Association, immédiatement après les *questions religieuses* est indiquée la *question nationale,* et parmi les *questions sociales,* celle de la colonisation est proposée comme un vaste champ à l'étude des Cercles. Les jeunes ont donc, d'après leurs constitutions, un beau rôle à remplir, un rôle tout-à-fait digne de leur ardeur généreuse et de leur patriotisme désintéressé. Ils s'y préparent par leurs études, mais cela ne suffit pas, il faut qu'ils en viennent à *l'action.* Quel sera donc le champ de cette action?

Les Comités régionaux, nous l'avons vu plus haut, ont pour devoir de propager l'idée colonisatrice par des conférences et des écrits. Pourquoi les jeunes des Cercles, soit de la ville, soit de la campagne, ne seraient-ils pas chargés de ces conférences, de faire l'article pour le journal de la région?— Les Comités régionaux doivent encore promouvoir la fondation de sociétés coopératives de colonisation dans les paroisses de leur région. Ici encore, les jeunes pourront utilement exercer leur zèle d'apôtre de la colonisation, soit dans leurs propres paroisses, soit partout ailleurs où une occasion favorable se présenterait à leur activité. Les coopératives sont fondées, mais il leur faut des secrétaires, des trésoriers, des correspondants, que les jeunes ne craignent pas d'offrir leurs services, et si on les leur demande, qu'ils s'empressent de les rendre. Il faudra des zélateurs pour recueillir des fonds. Les jeunes trouveront encore ici un aliment à leur zèle, tout-à-fait conforme à leur tempérament, en organisant des concerts ou des séances dramatiques qui leur permettront de mêler l'utile à l'agréable. Ce qui précède peut convenir surtout aux jeunes gens instruits. Mais les jeunes de la campagne n'auront-ils pas aussi leur rôle à remplir? Oui, certes! et un rôle qui leur convient de tout point. Récemment un jeune cultivateur de Berthier, comté de Montmagny, suggérait "d'ouvrir, si possible, plus larges, aux jeunes des districts ruraux, les cadres de l'A. C. J. C., afin, par leur enrôlement et leur formation, de préparer des soldats d'arrière-garde qui pourraient être d'un appoint considérable." Et le "*Semeur*" (juin) lui répondait: "Nous sommes de cœur et d'esprit avec notre jeune et sympathique correspondant. Depuis longtemps nous voulons fonder et multiplier les cercles ruraux. Puisse l'Association étendre son influence chez la jeunesse des campagnes, l'agriculture et la colonisation comme la religion et la patrie auront tout à y gagner."

Qu'ils forment donc eux aussi des cercles, et que, sous la direction du curé de la paroisse, ou d'un jeune vicaire, ou même d'un laïque instruit, un notaire, un instituteur, ou autre personne sage et éclairée, ils se livrent ensemble à l'étude des questions qui peuvent les intéresser et leur être utiles: l'agriculture, l'industrie laitière, l'élevage des bestiaux, la colonisation et tout

ce qui s'y rattache, le reboisement des campagnes. Qu'ils entremêlent ces études purement profanes, mais importantes pour eux, de l'étude plus importante encore de certaines questions religieuses dont ils sentiraient plus particulièrement le besoin, et de l'étude de notre histoire nationale, si intéressante et si propre à relever l'idée que tout jeune Canadien doit toujours avoir en vue.

Qu'ils s'occupent activement aussi des coopératives de colonisation établies dans leurs paroisses, et, s'il n'y en a pas encore, qu'ils remuent ciel et terre jusqu'à ce qu'ils aient réussi à en fonder.

Tel est, messieurs, le vaste champ ouvert à l'*action* des jeunes. Ce que peuvent faire des jeunes remplis d'ardeur et brûlant du plus pur zèle patriotique, ils nous en ont donné tout récemment une preuve éclatante, en organisant, avec un succès tel qu'on n'en a jamais eu de semblable en ce genre dans notre province, ce vaste pétionnement en faveur de la langue française.

Messieurs, je viens de vous exposer bien simplement, sans phrase, le projet des coopératives paroissiales de colonisation tel que je le conçois et le rôle effectif que doivent y jouer les jeunes de l'A. C. J. C., ceux des villes comme ceux des campagnes. Dans une question aussi vitale que celle de la colonisation, je me suis abstenu d'en appeler au sentiment, je me suis adressé à votre froide raison. En terminant, permettez-moi de faire appel à votre patriotisme. Vous aimez votre patrie; quel est le vrai Canadien qui ne l'aime pas de l'amour le plus pur? Mais l'amour ne consiste pas seulement dans de belles paroles, dans les discours enflammés de la Saint-Jean-Baptiste. Non, messieurs, l'amour vrai, se manifeste par des actes. Or, la patrie est en danger; Ce ne sont plus, comme autrefois, l'Iroquois ou l'Anglais qui l'attaquent, et ce n'est pas les armes à la main que vous êtes appelés à la défendre. Le mal dont elle souffre, c'est l'émigration des nôtres, le danger qui la menace, c'est l'immigration des flots d'étrangers à notre race, à notre foi, souvent même hostiles et d'une mentalité tout-à-fait différente de la nôtre. Le remède à ce mal, le moyen de parer à ce danger, c'est un système de colonisation intensive et expansive de nos

terres incultes. Si nous voulons rester les maîtres chez nous, hâtons-nous de nous emparer du sol. Je vous propose un projet de colonisation qui me semble de nature à produire ce résultat désiré. Si vous l'approuvez, qu'on se mette donc à l'œuvre promptement pour établir dans toutes les paroisses, des coopératives de colonisation. Que tous les hommes de cœur, que tous les vrais patriotes n'hésitent pas à se dévouer pour cette œuvre, à s'imposer même des sacrifices pour la faire réussir. Si nous sommes les dignes descendants de ces hommes valeureux qui quittèrent parents, amis, patrie, pour venir sur ces plages lointaines fonder une Nouvelle France, efforçons-nous de marcher sur leurs traces. Travaillons tous ensemble, la main dans la main, à faire notre patrie commune, grande, puissante et glorieuse. Alors il nous sera doux de chanter, avec notre poète national, Crémazie, ces strophes patriotiques:

Salut, ô ma belle patrie!
Salut, ô bords du Saint-Laurent!
Terre que l'étranger envie,
Et qu'il regrette en la quittant.
Heureux qui peut passer sa vie
Toujours fidèle à te servir;
Et dans tes bras, Mère chérie,
Peut rendre son dernier soupir.

J'ai vu le ciel de l'Italie,
Rome et ses palais enchantés;
J'ai vu notre mère-patrie,
La noble France et ses beautés.
En parcourant chaque contrée,
Je me disais au fond du coeur:
Chez nous, la vie est moins dorée.
Mais on y trouve le bonheur.

O Canada! quand sur ta rive,
Ton heureux fils est de retour,
Rempli d'une ivresse plus vive,
Son coeur redit avec amour:
Heureux qui peut passer sa vie,
Toujours fidèle à te servir;
Et dans tes bras, Mère chérie,
Peut rendre son dernier soupir!

M. Alphonse DESJARDINS, le fondateur de la *Caisse Populaire* de Lévis, et autres institutions du même genre, ce philanthrope chrétien, à qui la coopération est si redevable, en notre pays, avait accepté notre invitation et présenté une étude sur *les caisses populaires.*

DISCOURS DE M. ALPHONSE DESJARDINS.

Les caisses populaires

M. le Président,

Messieurs,

La puissance de l'Association s'est révélée plus que jamais peut-être, au cours du siècle dernier. Elle s'est révélée surtout sur le terrain économique. On l'a vue grouper les capitaux et accomplir des prodiges presque innombrables. C'est grâce à cette association des capitaux, que les mers sont sillonnées sans cesse de ces puissants vapeurs qui rapprochent les continents et les rendent presque voisins. C'est encore elle qui multiplie ces voies ferrées qui transportent journellement des millions et des millions de voyageurs avec une rapidité vertigineuse dont nos ancêtres n'ont jamais eu la moindre conception. C'est encore elle qui développe les industries, crée ces immenses usines, mobilise ces gigantesques armées de travailleurs, fouille le sous-sol et extrait des mines ces richesses quasi inépuisables et engendre ce mouvement, cette activité fiévreuse par la puissance des moyens qu'elle met à la disposition du génie humain.

Mais ce développement inouï des activités économiques ne pouvait manquer de produire, à côté de bienfaits incontestables, des résultats regrettables et souvent fort pénibles. En effet, ces armées d'ouvriers mobilisés par la puissante compagnie à fonds social, disposant d'inépuisables capitaux, ne pouvaient exister sans les maux inhérents aux grandes agglomérations humaines, sans avoir à souffrir de l'activité même qui les avait créées, des mécomptes des chefs d'industrie plus occupés à édifier leur fortune qu'à surveiller le bien-être de leurs auxiliaires les plus modestes mais aussi les plus dignes de sollicitude.

A ces maux, il fallait un remède, et c'est des rangs des masses ouvrières, les premières victimes de ces souffrances, que surgirent les premières tentatives d'association destinées à soulager leur misère et à améliorer leur sort économique. On courut au plus pressé. On crut qu'il importait tout d'abord, de réunir le nombre afin de lutter contre le capital. De là, ces multiples créations de sociétés faisant irruption dans le domaine du travail et présentant ces cohortes, formidables par le nombre, prêtes à engager la bataille avec le capital. Sous la poussée de souffrances réelles, quelques fois imaginaires, mais stimulées toujours par des meneurs, combien de conflits ne se sont-ils pas produits qui auraient dû ou pu être évités? A notre sens, les mesures d'amélioration et de relèvement auraient dû être orientées dans une autre direction. On aurait dû, par l'épargne, se créer le capital au lieu de le combattre.

C'est ce que comprirent, vers 1849, un certain nombre d'ouvriers, à peine la douzaine dans chaque cas, qui se groupèrent dans divers pays et cherchèrent une autre solution au problème si attachant de leur faiblesse économique. Il est très singulier d'observer qu'ici comme dans d'autres cas, d'ailleurs, les mêmes causes amenèrent sur des points bien lointains, les uns des autres, à peu près les mêmes effets. Les humbles pionniers de Rochdale, du nord de l'Angleterre, affamés par la grève, les ouvriers de Delitzsh, réduits à la dernière misère par la famine en Allemagne, conçurent, les premiers, le véritable remède et réussirent avec une habileté sans égale à appliquer les principes vrais qui devaient amener une amélioration graduelle, mais certaine dans leur situation. Instruits par les succès de l'association capitaliste, ils virent dans ce mode d'action le moyen de soulager leur misère et, par des efforts persévérants, s'assurer un bien-être dont ils n'auraient jamais rêvé auparavant la réalisation. En Angleterre, c'est l'association coopérative de Consommation qui absorba l'attention, tandis que ce fut la coopération d'Epargne et de Crédit qui conquit d'emblée les ouvriers et les cultivateurs allemands. L'éloquence chaude et communicative de l'humble bourgmestre Schultze, et les avis pleins de paternelle sollicitude du modeste instituteur Raiffeisen, entraînèrent les populations du centre de l'Europe

et les groupèrent en des milliers d'associations ayant pour but la mise en commun des petites épargnes imperceptibles et leur utilisation au bénéfice des déshérités, victimes de l'industrialisme délaissant le petit patron et de plus en plus asservis par les capitaux énormes de l'association.

Nous n'avons pas l'intention d'examiner ici ces diverses activités coopératives. Le champ serait trop vaste à explorer et le temps qui nous est accordé, trop court, pour le bien faire connaître. Aussi, nous attacherons-nous simplement à décrire d'une façon très sommaire du reste, les modestes organismes d'Epargne et de Crédit dont l'origine remonte au milieu du siècle dernier et qui, depuis, se sont multipliés avec une incroyable rapidité dans tous les pays civilisés, surtout en Europe, à l'exception, toutefois, du Canada, quelque pénible que soit cette constatation pour notre fierté nationale.

Un jour, quelques ouvriers de la petite ville de Delitzch,—c'était en 1849,—se réunissaient pour parler de ce qu'ils n'avaient pas, le capital, et des moyens de le conquérir, moyen qu'ils ignoraient. Avec un aussi maigre bagage, qui aurait cru que de leurs délibérations naîtrait un jour, une forme d'association des plus fécondes pour le monde des humbles! Et pourtant, tel fut le résultat de leur action. Guidés par Schultze, ils formèrent la première association du genre et versèrent leur première contribution de quelques sous seulement. De ce jour, la banque populaire était née.

Raiffeisen, plus modeste encore, créa, avec ses paysans affamés, n'ayant rien, pas même la terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs, la première caisse rurale en mobilisant l'honnêteté de ses adhérents et en l'offrant comme garantie à ceux qui possédaient le capital. Impossible d'imaginer des débuts plus humbles; aussi combien grandioses nous paraissent aujourd'hui les résultats lorsque l'on se reporte à ces débuts plus que modestes. En effet, on compte aujourd'hui, dans l'Europe centrale surtout, plus de 45,000 de ces organismes populaires où le capitaliste est inconnu, où l'élément prépondérant, presque unique, est l'ouvrier et le petit cultivateur. Le mouvement de fonds de ces caisses tient du prodige. La statistique de 1904 nous donne des chiffres presque fantastiques. Ce mouvement de

fonds dans une seule année aurait atteint et même dépassé 16 milliards de francs pour les seules sociétés allemandes et autrichiennes! N'est-ce pas prodigieux! Ce résultat ne l'est-il pas encore bien davantage lorsqu'on songe qu'il est fait du sou du pauvre. C'est là que l'on voit combien Jules Simon avait raison d'écrire que "le plus riche banquier du monde est celui qui recueille l'obole du propriétaire."

Sans vouloir donner une description technique et longue de ces organismes, qu'on nous permette d'en faire connaître les traits distinctifs.

La Caisse Populaire est, avant tout, une association de personnes et non de capitaux. C'est dire que l'individualité du sociétaire domine, et non pas le montant de sa mise, comme dans la compagnie à fonds social.

Pour fonder une telle société, faut-il être nombreux? Non, puisque sept ou huit individus suffisent pour constituer la société. Faut-il être riche, ou seulement posséder quelques piastres qui serviront aux premières mises? Il suffit d'avoir de la bonne volonté et de la persévérance. Le sou, rien autre chose que le sou, servira à créer le capital qui ira grossissant sans cesse.

Qui administrera ces fonds? Ceux-là mêmes que les sociétaires choisiront. Mais combien coûtera cette administration? Rien ou presque rien. Les fonctions des officiers sont gratuites. L'idée de lucre doit être bannie de ces associations. Voici apparaître le dévouement social pour les coeurs généreux, que l'égoïsme hideux n'a pas atteints et avilis. Celui qui n'a pas assez de charité pour son semblable pour lui consacrer quelques heures de son temps, heures dont il est si prodigue quand il s'agit de futilité ou d'amusement, celui-là ne comprendra jamais le rôle social et ne sera jamais digne de le remplir en acceptant des fonctions comme celles dont nous parlons.

Quel sera le champ d'action de ces Caisses? La paroisse ou le petit groupement municipal, suivant le cas. Ce champ restreint des activités est la base même de la parfaite sécurité des fonds. Chacun dans la paroisse se connaît, là il est facile de se renseigner, et quand il s'agit de prêts, cette connaissance

exacte du caractère, de l'honnêteté absolue du sociétaire emprunteur est essentielle. On dit: "sociétaire-emprunteur", car il faut être de l'association pour emprunter, puisque le principe même sur lequel repose ce genre de collectivité est la coopération.

La mise exigée devra-t-elle être importante? Non, puisque le pauvre ne pourrait pas en faire partie, effrayé à tort, sans doute, des sacrifices qu'on exigerait de lui, et que c'est précisément pour lui que la Caisse est organisée. La part sociale, tout en étant fort modeste, devra cependant représenter au moins quelques piastres, disons cinq. Pourquoi? Ah! la raison en est bien simple, c'est que la Caisse est aussi et avant tout une école d'Epargne, c'est qu'elle doit enseigner le respect du sou, dont on fait, hélas! si peu de cas, que l'on gaspille avec une insouciance parfois criminelle, toujours coupable à coup sûr. Il faut former des épargnistes, c'est-à-dire des gens qui réfléchissent, qui prévoient, qui calculent, et pourquoi? Pour leur propre bien d'abord, et pour avoir de solides emprunteurs ensuite. Celui qui sait comment se forme le capital, quelque minime qu'il soit, celui qui a fait des sacrifices journaliers pour s'amasser quelques piastres d'épargne, s'il a le moindre sens d'honneur, une parcelle d'honnêteté, ne voudra pas faire perdre un sou à la société qui aura eu confiance en sa probité, sachant que ces fonds dont il a eu l'usage proviennent d'une source sacrée, sont le fruit de mille petites privations d'autant plus pénibles et plus méritoires qu'elles se renouvellent tous les jours. Donc, il y a des parts sociales dont l'acquittement graduel par de minimes versements de cinq ou dix sous par semaine ou par mois—la grande Banque Populaire de Milan s'est formée de parts de $4.00, payables deux sous par semaine, et aujourd'hui son mouvement général de fonds atteint le milliard de francs—poussières d'épargne lentement et patiemment accumulées, mais ces parts ne sont pas immobilisées, c'est-à-dire que l'argent qu'elles représentent pour chacun est toujours disponible pour celui-là même qui les a acquittées. Il peut donc les retirer quand bon lui semble, mais il cesse alors d'être sociétaire. Ces parts reçoivent une récompense directe en parta-

geant, à l'expiration de l'année sociale, les bénéfices réalisés sous forme d'intérêt prélevé sur les prêts, tous frais administratifs étant soldés.

Nous disons: "frais administratifs", car il y en a, quelques minimes qu'ils soient. Il convient, en effet, d'avoir certains imprimés peu coûteux, d'indemniser au moins la personne qui a la responsabilité du maniement des fonds et qui tient les écritures. Il y a aussi l'intérêt à payer sur les dépôts d'épargne simple, dont le taux est celui des banques, car il y a de tels dépôts à recueillir, consistant en de petites sommes dont l'emploi est prochain et qu'il ne convient pas de transformer en parts pour une courte durée.

Sur quelle garantie les prêts sont-ils consentis? Sur l'honneur. Oui, sur l'honorabilité, l'intégrité, la bonne réputation, la loyauté, l'amour du travail, l'esprit d'épargne de l'emprunteur, renforcis au besoin par une ou deux cautions suivant l'importance du prêts. La garantie réelle ou matérielle de l'hypothèque ou du nantissement de valeurs est aussi admise, cela va de soi, mais elle n'entre en scène que dans des opérations de longue haleine ou présentant des risques exceptionnels.

Pourquoi peut-on prêter? La question a l'air bizarre, mais elle a sa raison d'être. Jamais, au grand jamais, on ne prêtera pour des fins qui ne se recommandent pas au bon jugement des commissaires de crédit représentant la Caisse. Il ne faut donc prêter que pour des emplois productifs d'un gain ou d'une économie. Voilà le principe fondamental du crédit. Quant au montant qu'un sociétaire peut emprunter à la fois ou devoir par suite de prêts consécutifs, il est toujours fixé chaque année, par l'Assemblée générale de la Caisse, et les officiers de crédit n'ont pas le droit de dépasser ce maximum pour les opérations ordinaires prévues par les Statuts. C'est là une nouvelle sécurité pour les fonds, puisqu'on ne court pas le risque de dangereuses immobilisations de fortes sommes entre quelques mains seulement.

Ces prêts peuvent être remboursés par versements minimes suivant les moyens d'un chacun, l'intérêt cessant sur les sommes ainsi remises successivement. Cette facilité de remboursement a un double avantage: elle rend l'acquittement

très aisé en fractionnant les paiements, puis elle sollicite vivement l'emprunter à ne jamais oublier sa dette et à la liquider au moyen d'épargnes minimes réalisées sur ses gains journaliers, sans succomber à la tentation de les dissiper au fur et à mesure qu'elles se forment. Ces facilités sont créées afin de mieux atteindre le but primordial de ces organismes qui est de rappeler sans cesse la nécessité de l'épargne, sous quelque forme que ce soit, et d'aider les ouvriers et les cultivateurs à améliorer leur situation.

Le crédit de consommation et encore bien davantage le crédit de luxe, de folles dépenses, d'extravagance est inexorablement banni, et celui qui tromperait la Caisse sur l'utilisation des fonds empruntés serait sévèrement puni par l'expulsion. Comme la société n'opère que dans les limites d'une circonscription très restreinte, la paroisse ou la municipalité, il devient facile de contrôler toutes ces choses sans, pour ainsi dire le moindre travail.

La Caisse étant une réunion de personnes, non de capitaux, comme la compagnie par actions, il s'en suit que tous les sociétaires sont sur un pied de parfaite égalité quant à l'influence que chacun peut exercer sur les décisions et le choix des officiers, puisque chaque sociétaire n'a qu'un vote, peu importe le nombre de ses parts acquittées. Cette parfaite égalité d'influence sociale donne de suite une idée exacte de ce qu'est l'organisme que nous décrivons. C'est en réalité le prolongement de la famille paroissiale, c'est le groupement économique à côté du groupement municipal. Rien donc qui tienne de la société purement financière, aux grandes, mais aussi périlleuses allures, dont la façade couvre souvent des choses scabreuses et peu faites pour inspirer confiance. Ici tout est familial pour ainsi dire, tout est humble, modeste, mais sûr, et l'expérience de plus d'un demi siècle en Europe, nous prouve combien ces cellules économiques offrent une merveilleuse sécurité fondée sur les vertus chrétiennes du bon citoyen. C'est ainsi que les banques populaires italiennes seules surent résister à l'ouragan de la panique financière de 1893. Pendant que les grandes banques culbutaient, entraînant dans leur chute, des milliers et des milliers de victimes, les déposants, pas une seule de ces modes-

es Caisses organisées par le peuple et administrées par lui, ne pronchèrent sous les coups formidables qui bouleversaient tout. Elles éprouvèrent toutefois, un très grand embarras, mais bien nattendu, celui d'une énorme affluence de fonds leur venant de toutes parts, à tel point qu'elles dûrent les refuser ou ne les prendre qu'à la condition de ne pas payer d'intérêt, tant la surabondance était grande. Les gens insistèrent malgré cela et consentirent à ne pas toucher d'intérêt, se contentant de la sécurité qu'ils éprouvaient en sachant leurs épargnes en aussi bonnes mains.

Mais nous avons encore mieux que l'expérience d'Europe pour nous rassurer sur l'avenir de ces organismes au Canada. En effet, une semblable création existe parmi nous, et son existence est aujourd'hui assez longue pour nous offrir d'utiles enseignements.

Fondée le 6 décembre 1900, La Caisse Populaire de Lévis commença ses premières opérations le 23 janvier 1901. Les versements du début s'élevèrent à $19.15. Le 31 janvier, l'actif s'élevait à $242. Au 15 juin courant, l'avoir total de cette Caisse atteignait $73,937. Dans le cours de ces sept années et quelques mois, elle a consenti plus de deux milles prêts, représentant une somme globale de $315,026.73. Le montant remboursé s'élevait à $253,264.21, laissant un portefeuille actif de $61,762.52. L'encaisse s'élevait à $11,931.46. Les frais généraux se montaient à $1,135.59. Enfin, le patrimoine appartenant en propre à cette Caisse s'élevait à $4,468.39, bien qu'elle ait payé, sous forme de boni, à ses sociétaires, la jolie somme de $5,174.62, et pour intérêt sur ses modestes dépôts d'épargne, $905,34. Son mouvement général de fonds se chiffrait à $409,-631.65 au 15 juin courant. Tout cela sans un seul sou de perte, ce qui prouve la valeur de l'honnêteté et de l'honneur sur le terrain purement économique. On voit aussi par là combien le sou est fécond quand on sait l'accumuler avec persévérance.

Dix autres caisses semblables fondées dans le cours des derniers mois, promettent également une belle carrière, si on en juge par les débuts, très brillants pour quelques unes d'entre elles, rassurants pour toutes.

Mais, objectera-t-on : Pourquoi ces Caisses d'épargne, n'avons-nous pas des banques qui, grâce à leurs succursales, vont partout recueillir l'épargne.

D'abord, les banques ne sont pas des créations ayant pour objet de faire du bien aux masses populaires ou de solutionner la question sociale sur le terrain économique. Elles n'y ont jamais songé et par bonheur, car elles ne sont nullement outillées pour une pareille mission. Elles failliraient donc sûrement à la tâche, tout en ne réussissant pas aussi bien à enrichir leurs actionnaires, but unique de leur fondation. Laissons à chaque organe la fin qui lui est propre et pour laquelle il est fait, et les choses n'en iront que mieux.

En second lieu, est-on bien fondé à prétendre que nos banques vont partout. Sans nous arrêter au péril économique qui réside dans ce drainage perpétuel de l'épargne locale au seul profit des grands centres, et là, au seul avantage d'une certaine clientèle—n'est-il pas vrai que, malgré la multiplicité inquiétante, surtout depuis quelques années, de ces succursales—la grande, la très grande majorité de nos paroisses sont privées de ces réservoirs d'épargne. Et la raison en est bien simple, c'est que la banque est une compagnie inventée pour l'unique avantage de ses actionnaires, non une création sociale cherchant d'abord à faire du bien sans compter, ni sans espoir de bénéfices fort plantureux. Ce qu'elle veut, ce sont des profits pour grossir le dividende de fin d'année. Voilà la vérité toute nue. Or, il y a une foule de paroisses où l'entretien d'une agence ou succursale, serait une source de perte, non de gain. On s'abstient donc. Faut-il s'en étonner ou le déplorer. Loin de le regretter, on a plutôt raison de s'en réjouir ; si cette abstention doit avoir pour effet de réveiller les initiatives locales et les amener à créer le réservoir beaucoup plus bienfaisant, beaucoup plus conforme aux besoins de nos paroisses sous forme de Caisses Populaires.

Enfin, les banques ne font pas le crédit aux pauvres. Elles prêtent à une clientèle qui se recrute principalement dans les grandes industries et le commerce. L'humble ouvrier ou cultivateur qui dépose chez elle, n'a que son argent ; d'emprunt,

jamais. Il n'a que l'usurier pour tout réconfort, et Dieu sait ce qu'il coûte!

Sans nous préoccuper outre mesure du sort des banques, sachant fort bien qu'elles sont d'humeur et en état de se protéger elles-mêmes, nous pouvons affirmer que la multiplication des Caisses Populaires leur serait très avantageuse en ce qu'elles grossiraient le flot des épargnes, et par là même, la richesse globale du pays, ce qui accroîtrait l'activité économique, d'où il résulterait un profit incontestable pour les grandes banques. C'est le phénomène qui s'est produit ailleurs. Pourquoi n'en serait-il pas de même ici? Depuis quand les écoles élémentaires ont-elles fait du tort aux Universités! Ne faut-il pas savoir lire et écrire pour fréquenter ces maisons d'enseignement supérieur? Or, la Caisse populaire est l'école élémentaire économique. Quoique l'on fasse, la grande banque ne recueillera jamais le sou, cela coûte trop, grâce à son organisation luxueuse et à son personnel largement payé—tandis que la Caisse locale le fera aisément, par devoir d'abord, et par suite de son mode même de fonctionnement basé sur le dévouement social.

D'ailleurs, qu'on nous permette d'en appeler ici à un témoignage infiniment supérieur au nôtre, à celui d'un personnage infaillible et auguste entre tous, Léon XIII, n'a-t-il pas recommandé la création de ces organismes pour provoquer et recueillir l'épargne du peuple? Le 20 octobre 1889, parlant aux ouvriers français, ce grand Pape de la démocratie chrétienne, exprimait le désir de voir revivre ces associations d'autrefois qui, entre autres choses, "prenaient soin de leurs épargnes et de leurs économies." Est-ce à dire que Léon XIII ignorait l'existence des banques, ou qu'il n'y a pas de telles institutions en France et ailleurs, en nombre suffisant, puisque dans notre ancienne mère-patrie seule, on compte plus de 5,000 bureaux de banques répandus sur un territoire d'une étendue moindre que le quart de la province de Québec.

Voilà l'organisme créé et en plein fonctionnement. Son personnel se recrute principalement parmi les classes laborieuses, son capital est formé des sous péniblement mis de côté, son personnel administratif choisi par ceux-là mêmes qui ont le plus intérêt à ce qu'il soit honnête et dévoué.

Est-ce à dire que les classes dirigeantes, les autorités sociales, comme les appelle Le Play, doivent voir avec indifférence ces organismes et ne pas contribuer à leur création ainsi qu'à leur fonctionnement? Loin de là, car elles méconnaîtraient leur devoir et resteraient sourdes aux appels si touchants et si pressants de deux immortels pontifes, Léon XIII et Pie X. Dans leur sollicitude pour les masses ouvrières, ces deux papes illustres, n'ont-ils pas multiplié leurs exhortations aux classes dirigeantes, et ne les ont-ils pas conviées à prendre la direction et à stimuler ce mouvement de régénération économique destiné à faire tant de bien et à corriger les erreurs des doctrines égoïstes de l'école libérale économiste. S'il nous fallait faire des citations, nous n'éprouverions que l'embarras du choix.

Léon XIII disait aux ouvriers français, le 20 octobre 1889: "Aux classes dirigeantes, il faut un cœur et des entrailles pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front." Ailleurs, il proclame qu'il faut refréner cette faction qui "maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers elles toutes les ressources, faction, d'ailleurs, qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. Ailleurs, encore, l'immortel pontife ne proclamait-il pas: "l'Eglise veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question sociale, la meilleure solution possible."

Plus d'un écrivain éminent, plus d'un profond penseur, proclament, avec raison, que "la société de demain appartiendra toute entière, à l'association. Elle règnera. Aucun doute ne s'élève sur son prochain avènement, non plus que sur sa puissance. "Or, l'association par elle-même, est bonne; elle répond au vœu de la nature humaine. Et le grand Pape Léon XIII proclame son "droit à l'existence", droit qui lui a été octroyé par la nature même, ajoute-t-il.

Et Pie X a confirmé par des actes, au temps de son patriarcat, à Venise, et a pratiqué les doctrines si lumineusement exposées par son infaillible prédécesseur. Il a créé et contribué à la création d'œuvres populaires à Venise et ailleurs, et aujourd'hui même, bien qu'arrivé au suprême pontificat, il n'a pas

cessé de faire partie d'une de ces humbles caisses d'ouvriers, celle de S. Joseph de Venise, témoignant par là combien sa sollicitude est grande pour les classes laborieuses. Ces exhortations et ces exemples partis de si haut, ne sont-ils pas propres à dissiper notre indifférence, à enflammer nos courages, à éclairer nos décisions et à nous engager à prendre résolument notre part de travail dans le mouvement qui commence à se dessiner parmi nous.

Membres de la Jeunesse catholique, vous ne faites pas encore partie de la classe dirigeante, mais demain vous en serez. Permettez-moi de faire un pressant appel à vos généreuses ardeurs, à votre dévouement qui ne compte jamais—vous en avez donné déjà des exemples—à votre désir de faire du bien, de contribuer au bonheur matériel des travailleurs, et de vous convier à l'action sur le terrain économique. L'œuvre est grande, les efforts d'un seul ne sauraient suffire. Votre concours serait précieux.

Je vais ici, au-devant d'une question que vos lèvres me murmurent déjà : Jeunes comme nous le sommes, que pourrions-nous faire pour activer ou seconder ce mouvement? Ah! vous pouvez être d'un grand secours, et je le dis sans exagération. Dans le cadre de l'armée économique qui tend à se former, il y a des rôles pour tous. Créer ces groupements sur un terrain nouveau, avec une idée nouvelle pour objectif, assurer leur activité, exige des dévouements nombreux et variés. Ici comme ailleurs, il faut des missionnaires, des propagateurs de la nouvelle forme d'association. La propagande intime exigera de nombreux ouvriers, ouvriers éclairés et renseignés. Quelque soit plus tard, le poste que vous occuperez dans notre société, qu'il soit professionnel ou autre, combien votre énergique intervention ne contribuera-t-elle pas à organiser ces cellules économiques où le peuple ouvrier, isolé aujourd'hui dans un individualisme désastreux, connaîtra ses forces, mesurera mieux ses ressources et s'éclairera sur les meilleurs moyens de les utiliser à son avantage. Voilà un champ d'action bien vaste déjà.

Oh! je m'empresse de répondre à une objection qui naît irrésistiblement dans vos jeunes esprits. Cet utilitarisme, ces

préoccupations purement économiques, ce terre-à-terre, en un mot, ne saurait en appeler à de jeunes imaginations, ne pourrait satisfaire vos aspirations et votre idéal. N'ayez crainte; l'idéal que je vous offre est beau, élevé, noble puisqu'il se rattache à la grandeur et à la prospérité futures de la patrie. Sans doute, l'idéal ici doit franchir les bornes d'une simple accumulation de richesses, et ce serait bien mal comprendre ma pensée que de lui donner une telle interprétation. Le but suprême ne serait pas de grossir la somme de richesses en rendant plus fécond le travail de nos populations, en multipliant les organismes destinés à combattre l'imprévoyance et à créer des richesses par l'épargne, mais bien de s'appuyer sur cette même richesse accumulée pour accroître le prestige de notre race, la force et l'influence de notre patrie. Si par la pensée l'homme a la tête dans les cieux, but de ses suprêmes aspirations, ses pieds n'en reposent pas moins sur la terre. L'œuvre sociale économique que je viens de vous signaler, sans avoir le temps de vous la décrire minutieusement, sans parler de toutes celles qui, plus tard, viendront se greffer sur elle, servant d'organes à une foule d'activités fécondes, et formant un tout complet, peut, par ses progrès, amener une profonde et bienfaisante évolution dans notre pays. Multiplier les ressources de chacun, centupler les moyens d'action dont nous disposons déjà et permettre une exploitation plus intense du riche patrimoine dont la Providence nous a gratifié, n'est-ce pas là un programme digne de vos énergies? Le jour où cette pensée serait réalisée, votre idéal serait bien près, lui aussi, d'être atteint, car l'influence et le prestige que vous rêvez pour notre commune patrie, seraient presque assurés. La richesse est si fascinatrice!

N'allez pas croire que ces associations, apparemment toutes utilitaires, ne soient pas éducatives de leur nature. Bien au contraire, et c'est une expérience séculaire qui le proclame, l'association par elle-même appelle et impose la pratique de bien des vertus que l'individualisme ou l'isolement méconnaît ou ignore. A cet égard, en vous invitant à l'action sur le terrain économique, je ne crois pas vous orienter dans une direction opposée au but qu'une association comme la vôtre doit poursuivre. Vous voulez faire le bien autour de vous. Je ne sau-

rais que vous en louer. Eh bien, croyez-vous qu'en faisant connaître davantage la vertu d'épargne, en provoquant son expansion, en multipliant les organismes destinées à la recueillir et à la faire fructifier et, du même coup, en combattant l'imprévoyance, l'esprit d'extravagance, le luxe et peut-être l'intempérance ainsi que bien des habitudes coûteuses qui absorbent une effroyable proportion des gains de chaque jour, l'usure enfin, vous n'aurez pas par là même fait un bien immense, à vos semblables, et qui sait, à vous mêmes! Tout cela peut vous paraître exagéré, un rêve irréalisable de rénovation économique au moyen de si petits organismes. Cependant, songez quelle serait la force collective de ces cellules économiques que je voudrais voir organisées dans chaque paroisse de notre province, et dites-moi si, prises ensemble, leur action ne serait pas irrésistible au double point de vue moral et matériel!

Vous tenez cette année, vos assises solennelles dans la modeste ville de Lévis que j'aime, parce que j'y suis né il y a cinquante-quatre ans, parce que j'y ai passé toute ma vie, et parce que, grâce au généreux concours qui m'a été donné, j'ai pû y fonder et que j'y ai vu prospérer une association comme celle dont je viens de vous entretenir. Qui sait si le mouvement qui naît à peine et qui promet déjà une belle carrière, qui sait s'il ne se développera pas, si vous voulez bien le propager, au point d'atteindre, sinon toutes, du moins une grande partie des groupes paroissiaux de la province de Québec. Si jamais un tel développement se réalisait, qui sait encore si la Providence me prêtant vie, je n'aurai pas la joie profonde de voir ces institutions populaires tenir dans cette même ville, leurs assises solennelles, représentées par des délégués aussi nombreux que vous l'êtes ici!

C'est là, sans doute, une chimère, un rêve, mais ne me l'enlevez pas ce rêve, il est si beau, il soutient mon courage à travers les luttes et les déceptions qui m'assiègent si souvent.

Dans les lointains de ce rêve, soulevant un coin du voile qui nous dérobe l'avenir, je vois nos classes laborieuses mieux outillées, mieux protégées, parce qu'elles seront les gardiennes de leurs propres intérêts, émancipées de la tutelle des égoïsmes, perfectionnées dans leur bien-être moral et matériel, conscientes

de leur forces et de leurs ressources, pourvues d'associations économiques de tous genres, remplaçant l'antique et repoussante formule de "la lutte pour la vie" par "l'union pour la vie", plus consolante, plus chrétienne, plus humaine, plus rassurante pour les faibles qui sont la masse, marchant à la conquête de l'aisance par le travail régénéré et l'Epargne mieux comprise, plus éclairées sur les bienfaits de l'association, s'avançant vers des destinées nouvelles et s'ouvrant une ère de paix dans le présent, de paisible confiance dans des lendemains remplis de travail, plus féconds et plus assurés, où règnera une répartition plus équitable des richesses, fruit de ce même travail et de l'Epargne. Le contentement et le bien-être devenus général, grandiront l'amour de la patrie franco-canadienne toute rayonnante de prospérité, de prestige agrandi, d'influence sûre d'elle-même.

N'est-ce pas là un idéal digne de nos efforts? En ces jours où nous aimons à rappeler les gloires de nos aïeux, sachons imiter leur vaillance par de viriles résolutions, par l'abnégation et le dévouement à améliorer le sort des travailleurs, en leur mettant entre les mains l'arme puissante de l'association qui les fera triompher sur le terrain économique comme nos pères l'ont fait dans des combats où se jouaient nos destinées.

Il y aura bien des sacrifices à accomplir, sacrifices d'autant plus pénibles peut-être, qu'ils seront plus obscurs. N'importe. Le soldat qui expire au fond du ravin, la poitrine trouée par le fer de l'ennemi vaincu, n'en est pas moins un héros, bien que son nom reste inconnu de l'histoire. Comme lui, contribuons par un zèle enflammé, par nos dévouements aux œuvres sociales économiques à préparer l'avenir et la grandeur morale et matérielle de la patrie.

Invité à prendre la parole vers la fin de la séance, M. Gerlier fait une instructive causerie sur l'organisation de l'A. C. J. F. et ses congrès. Tous les ans il y a un congrès national, chaque dimanche un congrès régional; la région peut compren-

dre, soit un canton, soit un département. On y traite alors un ou deux sujets désignés par la rumeur publique. Une couple de camarades au plus traitent la question dans un travail approfondi. Après le rapport, il y a discussion et c'est alors que se forment les opinions. Les jeunes apprennent aussi par ce moyen à se rompre à la parole publique et peuvent ensuite, sans difficulté, répondre aux adversaires qui sèment des idées fausses ou démoralisatrices. M. Gerlier signale aussi deux moyens d'action fort efficaces en France: 1. les *oeuvres de presse,* en particulier la propagande des bons journaux qui est l'un des objectifs de l'Association; 2. *l'apostolat dans les cabarets;* c'est un moyen facile de prendre contact avec le peuple et dans une causerie familière, de redresser les idées et de faire tomber les préjugés. M. Gerlier rappelle aussi la part prise par l'A. C. J. F. à la campagne pour le repos hebdomadaire.

DEUXIÈME SÉANCE, À 2 HEURES 30, À L'ACADÉMIE COMMERCIALE

"La séance de l'après-midi, à l'Académie Commerciale, raconte *l'Action Sociale,* a été tout aussi intéressante que les autres, et l'auditoire plus nombreux et plus enthousiaste. Les applaudissements frénétiques qui accueillent toutes les fières revendications, les courageuses affirmations, indiquent que l'heure est venue ou ceux qui veulent pouvoir quelque chose d'efficace doivent n'avoir point peur.

M. le docteur Fortunat LACHANCE, président du Cercle La Vérendrye, de Saint-Boniface, fait entendre les *voix du Manitoba.*

DISCOURS DE M. FORTUNAT LACHANCE.

Voix du Manitoba

Monseigneur,
Messieurs,
Chers camarades,

L'invitation que vous avez envoyée au président du cercle La Vérandrye, de venir adresser la parole dans ce congrès, prouve que vous comprenez l'importance de la solidarité qui doit exister entre les divers groupes canadiens-français du Dominion.

Vous vous êtes souvenus que ceux de vos compatriotes qui habitent au-delà des grands lacs, gardent comme vous, avec un

soin jaloux, leurs traditions et leur langue, et font encore partie de la grande famille.

Leurs aspirations sont les vôtres, leurs intérêts sont vos intérêts, et leurs luttes, quand elles se font sur un terrain religieux ou national, devraient aussi toujours être les vôtres.

Aussi, nous avons applaudi de grand cœur à ce mouvement généreux de patriotisme et de foi qui groupe l'élite des jeunes énergies de la province-mère. Nous avons admiré le beau spectacle que vous nous avez donné. Et, au nom de mes jeunes camarades de l'ouest, au nom des catholiques canadiens-français du Manitoba, dont j'ai l'honneur d'être au milieu de vous l'humble représentant, je vous offre les plus sincères félicitations.

Le magnifique exemple que vous nous avez donné, nous le suivrons avec enthousiasme, persuadés qu'en agissant ainsi, nous ferons ce que doivent faire les vrais enfants de l'Eglise et de la patrie canadienne.

Qu'il me soit aussi permis de saluer ici les représentants de la jeunesse catholique française des Etats-Unis. Lorsque ces camarades retourneront dans leurs foyers, qu'ils disent à nos compatriotes de la grande république, que si Québec leur tend gracieusement la main en disant "Je me souviens", ils peuvent être assurés que là-bas aussi, nous ne les avons pas oubliés. Et c'est avec une joie toujours plus grande que nous voyons, chaque année, arriver de chez eux des contigents qui viennent grossir nos rangs et raffermir nos espérances (*applaudissements*).

Je suis heureux d'avoir pu serrer la main au sympathique délégué de la jeunesse catholique française. Je n'ai pas eu le plaisir d'entendre son éloquent discours d'inauguration, mais l'écho de son succès me dit assez qu'il s'est montré le digne représentant de cette belle jeunesse française, qui a conservé au fond de son cœur, malgré la persécution, des sentiments si fiers et si généreux (*applaudissements*).

Dans la vieille mère-patrie, l'association fait des prodiges. Et je suis de ceux qui espèrent que, grâce à l'union intime de ses jeunes enfants, grâce à leur influence, de jour en jour plus grande, la France reprendra, glorieuse, la place qu'elle mérite par son génie et par son cœur (*longs applaudissements*).

Mon intention, messieurs, n'est pas de vous faire un long discours.

Il y a quelques années, quand j'étais élève au collège des Révérends Pères Jésuites, à St-Boniface, il m'arrivait parfois de faire de la littérature, et de tenter la culture de l'art oratoire. Mais, malheureusement, depuis lors, les conditions de la vie ont changé pour moi. L'étude de l'anatomie et de la chirurgie favorise médiocrement celle des lettres. Et vous me plaindrez, vous plaindrez surtout mes amis, si je vous avoue que maintenant, je suis réduit à marquer, le plus souvent ma sympathie à la pointe du scalpel (*on rit*).

Heureusement, ce matin, M. l'abbé Camille Roy nous a demandé de couper court. Je vous assure, que pour ma part, moi qui n'ai jamais refusé de couper (*hilarité*), je me rends, avec le plus grand plaisir à la demande de ce grand ami de l'A. C. J. C.

Cependant, il est de mon devoir de parler, et je vous prie de bien vouloir excuser la forme de cette petite causerie pour ne considérer que l'idée et le sentiment qui l'inspirent.

Si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous voyons que la foi, le courage et l'union ont sauvé d'abord notre nationalité de la destruction, puis ensuite, l'ont fait grandir: la foi qui a montré à nos pères le vrai chemin à suivre, le courage qui les faisait se moquer de tous les obstacles et l'union qui dirigea leurs efforts vers un même but.

Partout où les canadiens-français ont mis en avant ces trois grandes forces, ils ont marché de succès en succès (*applaudissements*).

Malheureusement, il semble qu'un trop grand nombre d'entre nous oublie maintenant ces principes fondamentaux de notre vie nationale.

Le Canadien français ne semble pas assez conscient de sa valeur, il subit l'influence de son compatriote anglais, comme s'il lui était inférieur, et il se rend aussi trop facilement l'esclave de l'esprit de parti.

Loin de moi le désir de vouloir réveiller des antipathies de race et d'allumer le feu du fanatisme. Dès mon jeune âge, j'ai appris à aimer les cœurs larges et généreux. L'étroitesse d'es-

prit ne s'accommoderait pas avec ma conception de la liberté. Mais sans être anglophobes, nous devons être français, sans être fanatiques, nous devons travailler au triomphe de notre nationalité (*applaudissements*). Il faut respecter et aimer ceux que la Providence a conduits auprès de nous. Il faut être justes, il faut être généreux. Mais devant eux, quand ils veulent nous faire sentir qu'ils sont les plus forts, il faut se tenir debout et non pas s'incliner (*vifs applaudissements*).

L'esprit de parti qui divise, est désastreux, surtout pour les minorités.

L'exemple le plus frappant de cette vérité, est bien la passation et le maintien de cette loi inique qui nous a privés de notre langue française et de nos écoles catholiques au Manitoba.

Il faut bien se l'avouer, messieurs. C'est parce qu'il a constaté notre désunion que l'ennemi n'a pas craint de violer nos droits les plus chers et nos privilèges les plus sacrés. En vain, nos généreux amis ont-ils élevé la voix, l'esprit de parti était trop fort, nous avons été sacrifiés.

Il me vient à la pensée, ces vers de Crémazie:

> Mes compagnons d'une vaine espérance,
> Berçant encore leur coeur toujours français.
> Les yeux tournés du côté de la France,
> Diront souvent: "Reviendront-ils jamais?"

Comme les compagnons du soldat de Carillon, nous avons tourné les yeux vers la province de Québec. Nous avons espéré qu'elle serait notre salut, elle qui, dans l'acte de la Confédération, avait sauvegardé nos droits religieux et nationaux. Nous avons espéré que dans un élan de son cœur maternel, elle viendrait faire flotter de nouveau dans notre vaste ciel, l'étendard de nos libertés. Mais, hélas, vaine espérance, elle n'est pas venue (*mouvement dans l'auditoire*). Et nous, les jeunes persécutés qui avions fait nos délices de la lecture de la belle histoire du Canada, qui admirions avec amour cette suite de héros dont les Canadiens sont si fiers, le cœur brisé, nous nous sommes demandés ce qu'ils étaient devenus ces chevaliers des anciens jours, ces soldats de Châteauguay.

Les hommes de cœur ne manquent pas heureusement dans la province de Québec, mais les considérations politiques et les tergiversations, comme le disait si bien un conférencier d'hier, avaient tout fait manquer.

Ah, je vous remercie cordialement, M. l'abbé Balthasard, d'avoir eu un souvenir pour vos compatriotes du Manitoba. Vos paroles m'ont fait du bien au cœur, et soyez assuré que je ne les oublierai pas (*applaudissements*).

Vous aviez raison, plusieurs de ceux qui auraient dû nous tendre la main n'ont pas été assez braves pour le faire. Ce ne sont pas des jeunes fous ceux-là (1) (*on rit*), mais ce sont des prudents bien lâches.

Mais le mal est fait et il y a dans notre histoire politique une page noire qu'il faut effacer. Cette tâche appartient à tous les Canadiens-français, et tout spécialement à vous, camarades de l'A. C. J. C. (*applaudissements*).

Notre espérance est grande car nous constatons que la mentalité de la province de Québec commence à se modifier, grâce au courage indomptable des chefs religieux, grâce aux efforts d'hommes publics qui ont consacré leur vie au triomphe des grandes idées; grâce aussi à des jeunes gens d'élite, dont nous sommes fiers à juste titre.

Ici, une chose s'impose. Vous me demandez naturellement quelle est notre vraie situation? La voici, aussi brève et aussi vraie que possible: Nos écoles sont des écoles *publiques* et *neutres* (art. 214, de l'Acte des Ecoles du Manitoba), où l'on permet une demi-heure d'enseignement religieux à la fin de la classe:

a) Si tel enseignement religieux est autorisé par une résolution de la majorité des commissaires d'école de l'arrondissement dans lequel se trouve cette école; ou bien,

b) Si les commissaires d'école reçoivent une pétition, demandant tel enseignement religieux et signée par les parents ou les tuteurs d'au moins dix enfants fréquentant l'école dans un *arrondissement scolaire rural,* ou par les parents ou les tuteurs

(1) **Allusion à un article de *La Presse* qualifiant M. Armand Lavergne de "jeune fou."**

d'au moins vingt-cinq enfants fréquentant l'école dans le cas d'une école de cité, ville ou village (1).

En dehors de cette demi-heure, il est défendu expressément de parler de religion, même involontairement, sous peine de se voir enlever l'octroi législatif et municipal (Art. 168). Pas de prière en commençant la classe. Il nous est permis de réciter le *pater* dans le moment qui précède immédiatement l'heure de la fermeture des classes dans l'après-midi. Et encore faut-il des formalités (Art. 212 et 213). Aucun emblème religieux n'est permis dans nos écoles.

La loi ne nous accorde de français qu'à peu près ce qu'il en faut pour faciliter aux enfants canadiens-français l'étude de la langue anglaise.

Voilà la loi, messieurs. Voilà ce qu'elle nous donne cette loi qui a réglé la question des écoles. C'est en parlant de cette loi qu'on vient vous dire que l'avenir n'est pas aussi sombre qu'on le pense. Vous sentez, n'est-ce pas, toute la perfidie qu'elle renferme, et vous comprenez qu'elle est bien prête de la suppression totale et définitive de tous nos droits.

Après nous avoir ainsi tout laissé enlever, ceux qui n'ont pas eu le courage de nous défendre ont donné comme prétexte qu'il était impossible d'empêcher la chose parce que la loi des écoles formulée lors de notre entrée dans la Confédération, n'était pas assez précise. Vous, messieurs, qui voulez faire sanctionner par une loi l'usage obligatoire du français dans la province de Québec, ne laissez rien au hasard (*applaudissements*). Ces mêmes grands Canadiens, amis de la paix et de la concorde qui ont désapprouvé notre pétitionnement, sont précisément ceux-là qui trouvent que notre première loi des écoles manquait de clarté (*applaudissements*).

Pardonnez-moi de m'être laissé entraîner dans cette digression.

Je vous ai donc donné un aperçu de ce que la loi nous donnait. Voici maintenant ce que nous prenons : Sur les rives de la Rivière Rouge, nous apprenons encore et tant que nous voulons, notre belle langue française. Dans nos écoles, nous

(1) 60 V. c. 26, s. I.

prions Dieu et le crucifix préside encore à la formation intellectuelle et morale de nos enfants. On ne veut plus que nous soyons français ni catholiques, et bien, messieurs, nous le sommes tout de même, et grâce à Dieu, nous le serons toujours (*applaudissements prolongés*).

Je dois rendre ici justice à certains de nos amis de langue anglaise qui paraissent bien disposés en notre faveur. Mais ce qui nous attire surtout les bonnes grâces de ces amis politiques, c'est que nous avons, dans le Manitoba, quatre comtés canadiens-français et que nous en contrôlons cinq autres (*hilarité*). Nous avons à notre tête un homme dont le zèle et l'énergie font l'admiration, même de ses ennemis, un homme dont le courage n'a jamais faibli, c'est un apôtre et un grand patriote, j'ai nommé Monseigneur Langevin (*applaudissements*).

La tenacité à laquelle ils viennent se heurter, et les besoins qu'ils ont de nous, forcent les politiciens à fermer les yeux sur un grand nombre de nos actions. Je vous dis toutes ces choses pour vous faire bien comprendre que si nous sommes les plus faibles, nous avons cependant une force qui ne demande qu'à grandir, et que si nous sommes vaincus aujourd'hui, nous ne désespérons pas d'avoir, plus tard, la victoire.

Dans le pays si fertile et si prospère qu'est le Manitoba, les groupes canadiens-français qui se sont établis depuis quelques années, se sont développés merveilleusement et je pourrais dire que partout l'aisance, sinon la fortune, leur sourit. Que serait-ce donc si on n'avait pas empêché le trop plein de la province de Québec, d'aller coloniser ces vastes prairies?

Messieurs, je ne veux pas insulter à la mémoire d'hommes dignes de respect, mais qui ont certainement manqué de clairvoyance. Aujourd'hui, au lieu d'une seule province de langue française dans le Canada, nous en aurions deux, et la province de Québec ne s'en porterait pas plus mal. J'irai même plus loin: La province de Québec a besoin de l'influence française dans l'Ouest. Elle doit se rappeler qu'elle n'est qu'une des neuf provinces. Et à moins que cette influence augmente, elle perdra nécessairement de son prestige.

C'est avec douleur que je lisais, dans le *Semeur*, le compte rendu de séances d'un des cercles de l'A. C. J. C., où un confé-

rencier combattait l'émigration vers l'Ouest et faisait résider le salut de la race canadienne-française dans sa concentration, dans la province de Québec (*mouvements divers*).

Gardez ici le plus grand nombre de colons possible. Soyez persuadés que je verrais avec peine la vieille province se dépeupler. Mais ceux qui ne peuvent rester, envoyez-les donc chez nous. Vous les retrouverez plus tard. Dans l'Ouest, nous sommes environ soixante mille et, vous le savez, avec la religion, le patriotisme et soixante mille Canadiens-français, messieurs, ont fait une nation (*applaudissements prolongés*).

La Providence qui nous a placés là-bas, nous a donné notre mission, c'est pour cela qu'il faut avoir foi dans notre avenir.

Ce n'est pas le provincialisme qui sauvera notre nationalité, mais le patriotisme. Et notre patrie, une des plus belles qui soient au monde, n'est pas confinée dans les limites d'une province, mais elle s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

Si vous me le permettez, camarades, je vous demanderai deux choses: La première sera d'embrasser notre cause et d'établir, en notre faveur, un courant d'idées dont nous avons absolument besoin pour recouvrer nos droits.

La deuxième, ce sera de favoriser, dans les occasions opportunes, la colonisation du Manitoba et de tout l'ouest, par des Canadiens-français. Je suis heureux de rencontrer en cela les vues de notre brillant camarade Denault.

Il y a, chez nous, des étendues immenses d'un terrain fertile et facile à cultiver, qui n'attend que le laboureur pour produire d'abondantes moissons.

Dans les prairies, pas de querelle possible avec le marchand de bois (*on rit*). La question des forêts ne vient troubler le sommeil de personne, et le travail a sa récompense immédiatement.

Inutile d'ajouter, camarade Gerlier, que les amis de France sont aussi toujours les bienvenus. Nous en avons déjà un bon nombre au milieu de nous, qui forment des paroisses entières, et avec lesquels nous sympathisons cordialement (*applaudissements*).

Mes bien chers camarades, j'apporterai, en retournant chez moi, un souvenir précieux de votre aimable hospitalité et beau-

coup d'espérance. Quand viendra le jour de la lutte, quand nous marcherons à la conquête de nos droits, je sais que vous serez avec nous (*applaudissements*). Nos cœurs libres des entraves de parti ont embrassé notre cause, et j'espère que le jour n'est pas éloigné, où un autre délégué de la Jeunesse Catholique du Manitoba, viendra chez vous, vous remercier du secours que vous aurez porté, et chanter avec vous l'hymne de la victoire (*ovation et applaudissements*).

M. l'abbé Antonio HUOT, de Pass Christian, Mississippi, se fait l'écho des *voix de la Louisiane,* "cette terre française d'Amérique, qui mérite d'être appelée, dans l'histoire, la fille du Canada". Son travail a pour titre: *Coup d'oeil sur l'histoire de la Louisiane et sur les conditions actuelles du français en Louisiane.*

DISCOURS DE M. L'ABBÉ ANTONIO HUOT.

Voix de la Louisiane

Messieurs,

Vous êtes, par vocation, pourrait-on dire, défenseurs de nos traditions nationales. La foi, la terre, les morts, voilà la trilogie sacrée qui semble inspirer les actes de votre belle association.

Au-dessus de tout, dominant toutes vos pensées, à la place d'honneur qui lui revient de droit dans vos cœurs, la foi: la foi de S. Louis, la foi de Jeanne d'Arc, la foi de Champlain, la foi de Laval.

Vos constitutions, et—ce qui mieux est—vos âmes sont pénétrées de cette idée capitale, de cette idée maîtresse de toute vraie civilisation: Jésus-Christ est le roi du Canada; il faut qu'il règne toujours sur nous par son Sacré-Cœur (*applaudissements*).

La terre: ce sol qui a nourri nos pères; qui a reçu le premier coup de charrue des mains de l'immortel Hébert; la terre qui a toujours ouvert si généreusement son sein à tous ses enfants, quand ils ont voulu en tirer les richesses inépuisables qu'il contient; qui reçut aussi la semence qui fait germer les saints, le sang de nos martyrs; qui eut, enfin, l'honneur suprême d'être consacrée au Christ, le jour où elle reçut la Croix des mains de Jacques-Cartier.

Les morts: à aucun pays le Canada n'envie la génération de ses morts, quelqu'illustres qu'ils aient été. Ils furent parfois obscurs, nos ancêtres, toujours grands; souvent pauvres, jamais méprisés; deux fois vaincus, toujours debout; souffrant

la détresse et l'isolement jusqu'à se croire parfois abandonnés de tout, toujours inébranlablement attachés à la foi catholique et à la langue maternelle. Oui, morts héroïques, vous êtes maitres, et vos descendants s'honorent en honorant votre mémoire.

Messieurs, le principe de votre piété, c'est votre foi; vos études s'alimentent à la source inépuisable de notre histoire, et vos actes sont là pour nous prouver qu'ils n'auront toujours qu'un but: les intérêts de la religion et de la patrie. Rien donc, de ce qui touche à notre foi, à notre pays ou à notre langue ne peut vous être indifférent.

C'est pour cela, je vous l'avoue sincèrement, que j'ose, aujourd'hui, attirer votre attention sur cette terre française d'Amérique qui mérita d'être appelée dans l'histoire "la fille du Canada." (*applaudissements*).

L'acte de naissance de la Louisiane fut signé par "Jacques de la Métairie, notaire du fort Frontenac, à la Nouvelle-France."

La Salle, parti de Québec en 1678, avait pris possession du pays au nom de Louis XIV, le 9 avril 1682. L'immortel découvreur déclara, de suite, que "Sa Majesté, comme fils aîné de l'Eglise, n'acquérant pas de pays pour sa couronne où son principal soin ne tendît à établir la religion chrétienne, il fallait en planter les marques en celui-ci." Et la Croix fut érigée pour marquer que, comme sa mère la Nouvelle-France, la Louisiane naissait chrétienne.

C'était, en quelque sorte, à Marquette et à Joliet que La Salle devait la découverte de l'embouchure du Mississippi. Ces deux glorieux pionniers de la civilisation de l'Ouest, lui avaient ouvert la voie. Avec quel insurmontable courage, avec quelle patience inlassable, avec quel héroïsme, enfin, Robert Cavelier de La Salle suivit cette voie vous le savez, messieurs. Il périt, hélas! lâchement assassiné sur les plages du Texas, près de l'endroit où s'élève, aujourd'hui, la ville de Washington. Marquette, Joliet, La Salle, ces trois noms sont inséparables dans l'histoire de la vallée du Mississipi, et tant que le Père des Eaux arrosera ce magnifique pays, le plus riche de toute l'Amérique du Nord, la mémoire de ces trois héros, fils de la France et fils de la Nouvelle-France, rappellera aux peuples

M. le Dr F. Lachance. M. Guy Vanier. M. J.-E. Légaré.
M. Victor Béïque. M. Maurice Dupré. M. Henri Fortier.
M. Gustave Monette. M. Joseph Bélanger. M. Eugène Dussault.

anglo-saxons qui habitent aujourd'hui, ces territoires que, si nous pouvons leur envier la force des armes et l'étendue du commerce, il y a une chose, messieurs, que nous gardons avec fierté et dont ils pourraient être jaloux, c'est le trésor de gloire que nous ont laissé nos pères (*applaudissements prolongés*).

Après La Salle, c'est à d'Iberville et à Bienville que la Louisiane est la plus redevable. D'Iberville, dont les exploits ne se comptent pas et qu'on pourrait appeler, à bon droit, le Jean Bart du Canada (*applaudissements*). Bienville, son frère —quelle glorieuse famille canadienne-française, messieurs,— Bienville, dont le génie et le courage ont marqué d'un sceau que n'ont pu effacer encore ni la domination espagnole ni la domination américaine, les vingt-sept premières années du pays dont il fut appelé le père : vingt-sept années des plus rudes sacrifices ; vingt-sept années d'un long et pénible labeur de civilisation dans un pays rempli de tribus audacieuses et toujours à l'affût ; vingt-sept années d'une administration étonnamment intelligente et féconde ; deux villes fondées : Mobile et la Nouvelle-Orléans ; toutes les jalousies vaincues par un dévouement sans bornes et toujours inaltérable ; enfin, le pays pacifié après des luttes héroïques et grâce à cette perspicacité de génie qui lui faisait découvrir sûrement l'endroit où il fallait frapper.

Il est impossible, messieurs, qu'en relisant ces pages si brillantes de l'histoire de la Louisiane, on ne soit pas tenté de rapprocher ces deux grandes figures du Canada français, ces deux bâtisseurs d'empire qui s'appelèrent Champlain et Bienville, à l'entrée de la vallée du Mississipi ; le fondateur de Québec et le fondateur de la Nouvelle-Orléans ; les deux invincibles pionniers de la civilisation chrétienne et française de ce continent ; l'un jetant les bases de la ville au sommet d'un rocher imprenable, comme un aigle fait son nid ; l'autre la plaçant hardiment en sentinelle avancée, à la porte de cet empire français qu'il rêvait, comme le soldat qui ne veut laisser à personne autre qu'à lui l'honneur de recevoir les premiers coups. On ne peut pas, il me semble, séparer ces deux noms glorieux, et il est juste, ne le croyez-vous pas, messieurs, que dans ce magnifique Congrès national, nous adressions, du fond

de nos cœurs canadiens-français, l'hommage reconnaissant qui est dû à ces deux ancêtres grands par la foi, immortels par le génie (*applaudissements*).

Vous ne vous étonnerez pas, messieurs, que je mette au-dessus de ces noms, si glorieux qu'ils soient, ceux des Athanase, des Montigny, des Davion et des St-Côme, qui furent les pionniers de l'Evangile dans ce beau pays de la Louisiane. L'admirable héroïsme de ces missionnaires a excité la profonde admiration de protestants comme Parkman et comme Roosevelt: "Leur zèle pieux, a dit Charles Gayacré, dans son *Histoire de la Louisiane,* ne leur permettait pas un instant de repos, tant qu'il y avait des hommes qui ignoraient les bienfaits de la religion du vrai Dieu." M. de St-Côme, parti du Canada pour aller prêcher l'Evangile aux Natchez, périt victime de son zèle apostolique, massacré par les sauvages de la tribu des Tchoumachas. Que de monuments, messieurs, n'y aurait-il pas à élever à la mémoire de tous ces obscurs héros de la foi. Sachons leur garder fidèle, au moins, l'hommage du souvenir. Honneur à ces hommes qui ne craignirent pas de marcher au-devant de la mort pour assurer la vie éternelle aux habitants du Nouveau-Monde! Honneur à la France qui nous les donna! (*applaudissements*).

N'en voilà-t-il pas assez, messieurs, pour nous rappeler qu'il nous est impossible, à nous Canadiens-français, gardiens attitrés des traditions franco-américaines, de nous désintéresser de la Louisiane? Et quand on se souvient de la bonté, de la sollicitude affectueuse avec lesquelles ce noble pays sut accueillir, en 1765, nos malheureux frères d'Acadie, il semble que, par là, les Louisianais aient mérité, une fois pour toutes, la reconnaissance de la grande famille française d'Amérique (*applaudissements*).

On ne peut lire sans émotion, ce qu'écrivait au ministre de France, le 28 février 1765, M. Foucault, Commissaire de la Louisiane: "J'ai l'honneur de vous informer, écrivait-il, qu'il est arrivé ici, il y a peu de jours, plusieurs familles acadiennes, faisant nombre de cent quatre-vingt-treize personnes. Elles sont passées de l'Acadie à St-Domingue, où elles se sont embarquées sur un bâtiment marchand pour se rendre ici. Il m'a

paru que la religion est le seul motif qui les aient déterminées à laisser leur pays. Elles sont pauvres et dignes de pitié. En effet, je n'ai pu me refuser à leur accorder la subsistance, jusqu'à ce qu'elles aient choisi des terres aux Opeloussas et qu'elles soient en état de se passer de secours."

Il en vint ainsi jusqu'à dix-huit cents, et toujours la charité fraternelle des Louisianais s'ingénia à faire oublier aux réfugiés acadiens leur détresse et leur profonde douleur. Voilà qui suffit, messieurs, pour rendre la Louisiane chère à tous les Canadiens-français (*applaudissements*).

Ici, il me semble que je vous entends me dire: vous qui nous parlez avec tant de sympathie de la Louisiane d'hier, ne nous direz-vous pas aussi un mot de la Louisiane d'aujourd'hui? Messieurs, le cadre de ce discours est beaucoup trop restreint pour que je puisse attaquer devant vous un aussi vaste sujet. Ce que je veux faire plutôt,—et je le ferai avec plaisir devant cet auditoire composé de vaillants champions de notre langue maternelle,—ce sera de vous dire, en quelques mots, ce que nous ont paru être, de nos jours, les faiblesses et les forces de la langue française en Louisiane. Malgré le désir sincère que nous avons de voir notre langue maternelle marcher toujours de progrès en progrès, au pays de Bienville, il nous faut reconnaître que le français y est, aujourd'hui, plutôt en baisse. Quelles sont les causes, messieurs, de cet affaiblissement?

On peut faire dater, je crois, de la guerre de Sécession, les origines de ce mouvement descendant. Il est regrettable qu'il n'existe pas une histoire complète des conséquences désastreuses qu'entraîna pour la Louisiane, cette guerre terrible: la fleur de la jeunesse française moissonnée pendant ces quatre années de deuil et de souffrance; l'industrie et le commerce ruinés; les grandes librairies françaises de la Nouvelle-Orléans forcées de fermer leurs portes pour toujours; la désolation dans toutes ces brillantes familles, foyers ardents de civilisation française; en un mot, tout perdu, fors l'honneur. Après la guerre, la période d'atroces souffrances et de sacrifices inouïs qu'on a appelée "les vingt-cinq années de reconstruction": les écoles françaises d'avant la guerre remplacées partout par les écoles publiques américaines; l'affluence énorme des Yankees, des com-

merçants juifs, qui sont aujourd'hui, bien près d'être les maîtres incontestés de la finance, à la Nouvelle-Orléans; le nombre croissant des mariages mixtes; l'effort surhumain d'un peuple voulant, à tout prix, regagner chez lui, la suprématie politique; la lutte terrible de tous les jours contre une partie des noirs émancipés qui, fous de liberté, en étaient venus à ne respecter ni les lois ni les foyers; la vie toute de sacrifices d'un très grand nombre de Louisianais qui, après avoir connu l'aisance et la richesse, furent obligés de se remettre à gagner péniblement le pain de leurs femmes et de ce qui leur restait d'enfants, pendant que les mères de famille, après quatre longues années d'angoisse, en étaient réduites à porter courageusement, sans aide aucune, tout le poids du ménage, elles qui hier encore, avaient à leur disposition un si grand nombre de serviteurs. Voilà en raccourci, le tableau, bien infidèle, je dois le reconnaître, des soucis immenses qui absorbèrent presque complètement l'âme louisianaise pendant les années qui suivirent la guerre sanglante. J'ai entendu bien des fois, un vétéran de la guerre de Sécession, me dire que les souffrances des quatre années de la guerre ne furent rien, comparées à ce que l'on eut à endurer de tortures morales aux foyers de la Louisiane et dans tout le Sud, pendant la période de reconstruction.

Il y a aussi contre le français, en Louisiane, le manque d'unité historique du pays; français depuis sa fondation jusqu'en 1764; cédé alors à l'Espagne, par Louis XV; remis en 1801 entre les mains de la France; et enfin, définitivement transféré aux Etats-Unis, en 1803, ses traditions ont subi, à travers toutes ces variations politiques des chocs et des heurts qui, en même temps que l'arrivée de nouveaux habitants à mentalité et à langues différentes, ont pu contribuer à rendre moins nette et moins précise ce qu'on pourrait appeler son orientation nationale.

Et puis, le drapeau étoilé est entouré, là-bas, non seulement de respect, mais encore de vénération, d'amour, je dirais. On y est heureux de se dire citoyen américain. On regarde comme un très grand honneur de pouvoir jouir de ce qu'on appelle la grande liberté américaine. Et il faut l'avouer, le spectacle de la tyrannie que subissent depuis trop longtemps, les consciences

françaises n'est pas précisément de nature à faire regretter aux Louisianais de n'être plus citoyens français. "Nous ne comprenons pas, me disait, encore tout récemment, un Louisianais très distingué de la Nouvelle-Orléans, nous ne pouvons pas comprendre que le gouvernement d'un pays qu'on dit être à la tête de la civilisation, puisse se laisser aller à de pareils abus de pouvoir, à la violation de ce que tout le monde regarde comme les règles les plus élémentaires du droit et de la justice."

Est-ce à cette espèce d'amoindrissement du prestige français qu'on doit attribuer une certaine apathie de la jeunesse louisianaise pour l'étude de notre langue maternelle? Elle parle bien le français encore au sein de la famille, sans doute; seulement, elle n'a pas tout le feu sacré qu'on lui voudrait pour en approfondir les beautés. Au collège des Jésuites de la Nouvelle-Orléans, par exemple on s'est vu réduit à rendre la classe de français purement facultative d'obligatoire qu'elle était, à cause du petit nombre des élèves qui veulent la suivre, aujourd'hui; chez les Ursulines, pour la même raison, on craint, maintenant, de voir avant peu le cours français complètement délaissé par les jeunes Louisianaises qui choisissent presque toutes, de préférence, le cours anglais.

Il ne faut pas se montrer trop sévère pour les jeunes gens de la Louisiane: la lutte pour la vie y est intense comme dans toutes les provinces américaines; le commerce s'y fait à peu près exclusivement en anglais, et l'on est bien obligé souvent de courir au plus pressé.

Messieurs, gardons-nous bien de laisser aux Anglais, le monopole du commerce chez nous (*applaudissements*).

Il me tarde de vous signaler les motifs d'espérer. A toutes les vicissitudes politiques, à l'évolution formidable qui s'est produite depuis la guerre, à la transformation sociale qui s'est opérée par l'apport d'éléments nouveaux depuis cette date néfaste, il y a une chose qui a superbement résisté en Louisiane, et cette chose, messieurs, c'est l'âme française. L'âme française vit encore au sein de ces anciennes familles créoles, qui s'efforcent si noblement de garder intactes les brillantes traditions de la vieille France; elle vit dans ces prêtres qui, tous les dimanches encore donnent à leurs ouailles l'instruction chré-

tienne dans la langue de nos pères ; elle vit dans cette magnifique charité chrétienne, le plus beau titre d'honneur de la Nouvelle-Orléans, ville remarquable, messieurs, par le grand nombre d'institutions religieuses qu'elle soutient royalement ; elle vit dans cet *Athénée Louisianais,* société littéraire très brillante qui, depuis 1879, a su garder, avec une vigilance et un éclat dignes de nos plus belles sociétés canadiennes, le trésor du verbe français ; elle vit dans cette *Abeille* de la Nouvelle-Orléans qui vaillamment, tous les matins, depuis 1823, va porter aux quatre coins de la Louisiane le pain de la pensée française ; elle vit enfin, messieurs, dans ces grandes paroisses acadiennes de Saint-Martinville, de Thibodaux, de Napoléonville, de Lafayette et d'autres encore, où les enfants du pays d'Evangéline, s'attachant, comme le lierre, à la terre qui sut remplacer si généreusement la patrie absente, lui ont rendu, au centuple, les bienfaits d'une hospitalité digne des Louisianais en travaillant, de tout leur cœur, à la garder française.

Remarquables instruments de la conservation de notre langue nationale en Louisiane, sont encore ces belles sociétés de secours mutuels qui s'appellent *l'Union Française* et la *Société du* 14 *juillet.* Groupant autour d'un comité directeur composé d'hommes énergiques et distingués, tous les citoyens de langue française, elles leur accordent les secours dont ils ont besoin dans la détresse ou dans la maladie, tout en gardant leurs cœurs français. N'allons pas négliger de pareils exemples.

Messieurs, le Canada est menacé d'une évolution profonde par l'arrivée constante d'éléments nouveaux, complètement étrangers à notre foi et à notre langue. Ne nous laissons pas aller à grossir par des exagérations inutiles, la gravité des dangers qui s'annoncent ; gardons-nous bien, surtout de diminuer les responsabilités qui nous incombent. La Nouvelle-France a besoin de toutes ses forces ; elle fait appel à toutes les bonnes volontés. Les admirables mères canadiennes-françaises auraient-elles conservé intacte, pendant trois-cents ans, la langue des aïeux pour la voir disparaître un jour sur les rives du Saint-Laurent, faute d'être parlée? (*applaudissements*).

Silencieusement, quelquefois bien obscurément, toujours sans jamais se lasser, nos incomparables mères ont semé dans

l'âme des enfants de la Nouvelle-France, l'amour du français avec l'amour de Dieu (*applaudissements*). La langue maternelle, messieurs, quel mot délicieux autant que profond. Il rappelle les larmes, les veilles, les souffrances, les sacrifices de celles qui nous donnèrent la vie; il nous chante à l'oreille je ne sais quoi de touchant, quelque chose comme le refrain qui endort les petits au foyer, quelque chose encore comme le murmure de la brise quand descendant des Laurentides baignées de soleil, elle vient légèrement rider la face du grand fleuve, aux beaux jours de l'été. La langue maternelle! c'est la tradition, cette grande voix des morts; ce sont les gloires des ancêtres; c'est la patrie; c'est Dieu prié sur les genoux d'une mère aimée (*applaudissements*).

Messieurs, le Canada français compte sur vous pour que toujours, toujours la douce langue des mères soit la langue des fils (*ovation et salves répétées de chaleureux applaudissements*).

M. le docteur Georges Hermile BARIL, président du cercle Saint-Louis, de Montréal, et secrétaire de l'A. C. J. C., expose *comment on doit entendre l'action dans l'Association.*

DISCOURS DE M. GEORGES-H. BARIL.

Comment l'Association doit entendre l'Action

Messieurs,

Esto vir! Aux premières pages de nos statuts, nous pouvons lire que l'A. C. J. C. veut préparer les jeunes à une vie "*efficacement militante.*" Elle veut donc faire de ses membres des soldats, des hommes généreux, des hommes dévoués, des hommes *d'action.*

Pour arriver à cette fin, elle recommande l'emploi de trois moyens: *la piété, l'étude et l'action,* et, je ne crains pas d'affirmer avec les fondateurs de l'Association, que ce dernier moyen n'est pas moins important et nécessaire que les premiers. Et cela se comprend facilement.

Vous entendrez dire de tous côtés: "La jeunesse est ardente." C'est vrai ! Elle désire l'action, elle aime la lutte, elle se passionne pour les nobles causes, il est très facile de faire naître chez elle de l'enthousiasme et j'ajouterai, ouvrant l'histoire des peuples, que peut-être jamais, la patrie n'a eu de plus vaillants et de plus courageux défenseurs que les jeunes (*applaudissements*). Mais il faut aussi l'avouer, la jeunesse est par trop souvent inconstante et se lasse facilement si on ne la tient en continuelle activité. Aussi, je crois que s'il est d'importance capitale de bien diriger ses efforts afin d'empêcher une action intempestive et nuisible, il serait par contre de la plus grande imprudence de ralentir une ardeur qui, d'elle-même, ne tend qu'à diminuer par l'inaction (*applaudissements*). D'ailleurs, il

n'y a pas à redouter de notre part une action intempestive puisqu'elle est sous la direction la plus immédiate de Nos Seigneurs les Evêques (*applaudissements*).

Il est un autre motif de notre action. *Fabricando fit faber,* dit le proverbe. Et si j'ouvre ce petit livre remarquable qui a nom *le Catholique d'action,* j'y lis: "Fais tout le bien que tu peux, non celui que tu rêves et tu pourras un jour, le bien que tu rêvais."

C'est en agissant que l'on devient homme d'action tout comme on devient médecin par l'expérience acquise au lit des malades et soldat en combattant (*applaudissements*).

Nos statuts, d'ailleurs, le disent à la page 22: "Action dans "laquelle les jeunes gens acquerront l'expérience des hommes "et feront comme l'apprentissage de la vie militante à laquelle "l'Association veut les préparer."

Sans doute, nous devons accorder une large place à la piété et à l'étude, car elles sont la base de l'action sociale catholique; la piété fortifie cependant que l'étude apporte les connaissances si nécessaires à celui qui veut défendre la religion avec efficacité.

Mais la foi qui n'agit pas est-ce une foi sincère? A notre époque, où l'erreur s'étend si rapidement parce qu'elle sait utiliser tous les progrès matériels, quelle victoire peut nous ménager une foi toute et seulement de théorie, et qui ne se traduit pas par des actes d'un catholicisme intégral. Non, camarades, la piété et l'étude sont vaines si elles ne mènent à l'action, si elles n'ont en vue *l'action,* si elles existent sans *l'action* (*applaudissements prolongés*).

"Lève-toi et marche. Cherche, étudie, imite, répands, or-"ganise, transforme, établis, et séduis—pour ma cause."

Voilà notre programme tout tracé, camarades! Nous avons là la définition de l'action "préparée, prudente, avertie, stratégique, écrasant l'erreur, relevant les âmes."

Etudie et imite, car pour bien défendre la religion il faut la bien connaître et s'appliquer à imiter son fondateur.

Répands autour de toi les connaissances que tu possèdes, sème partout la semence de vérité par tes paroles et tes écrits,

donne partout l'exemple d'un catholicisme non seulement parlé mais pratiqué, d'une vie tout entière consacrée au service de la foi et de la patrie et relève aussi le courage de ceux qui seraient prêts à défaillir.

Organise, forme des bataillons de jeunes et vieux, sois-en l'âme et la vie et faites ensemble courageusement la lutte contre l'erreur.

Par l'honnêteté de ta vie, par ton mépris du respect humain, par ton courage, par ta liberté de l'esprit de parti, par la correction de tes opinions *transforme* la mentalité de ceux qui t'environnent et rends leur familière et facile la mise en pratique de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils croient. De timides, de faibles, de partisans aveugles, d'esclaves du respect humain qu'ils étaient fais-en des hommes forts, des hommes libres qui ne reculeront devant aucun obstacle lorsqu'ils entendront le cri de "Dieu le veut," ou qu'il s'agira de revendiquer les droits les plus sacrés de leur nationalité (*applaudissements*).

Enfin par ta sincérité, ton humilité, ta charité débordante, *réduis* et *établis* victorieusement autour de toi le règne de celui que tu as juré un jour de faire régner.

Voilà l'homme *d'action!* c'est un travailleur, un ambitieux, un infatigable! Toute son âme il la met dans une noble cause, tout son temps il le donne, toute sa vie il se dévoue.

Ce sont de tels hommes que nous désirons former Aux jeunes qui veulent être de ces vaillants, l'A. C. J. C. ouvre ses rangs. Elle veut les grouper pour décupler leur force d'action.

A nous ces jeunes, elle enjoint de prêcher tout d'abord par l'exemple de notre vie, c'est-à-dire de mettre, dès maintenant en pratique un catholicisme intégral. Nous nous assurerons aussi, pour l'avenir, et la force nécessaire pour agir suivant nos principes et l'influence indispensable pour faire triompher ces principes. En effet si nous voulons que plus tard, quand les obstacles se multiplieront sur la route, la pratique de nos croyances religieuses nous soit plus facile, nous devons nous mettre à l'œuvre dès maintenant, convaincus que notre persévérance sera proportionnée à nos habitudes de jeunesse. Si nous voulons triompher demain de l'esprit de parti, vaincre le respect humain et

pouvoir exprimer fermement en toute occasion notre catholicisme ; en un mot, si nous voulons devenir des hommes de conviction, soyons dès aujourd'hui des jeunes gens de conviction.

Songeons, d'autre part, à la transformation que peut faire subir à la mentalité des jeunes, surtout des ouvriers, un homme jeune qui sait leur donner l'exemple d'une conduite en tout point conforme à l'honneur et aux enseignements de l'Eglise.

Ajouterai-je, qu'ayant à jouer un rôle dans la société, ayant à faire large notre part dans la marche de la nation vers le progrès matériel et moral, nous ne pourrons exercer l'influence nécessaire qu'en autant que notre passé ne nous contredira pas. C'est donc à nous de poser aujourd'hui des actes qui ne seront pas un démenti des principes que nous voulons faire triompher demain (*applaudissements*). Comment puis-je mieux illustrer cette pensée, si ce n'est en vous rappelant une phrase que l'on entend dire souvent. Ne nous semble-t-il pas en effet que lorsque l'on a dit d'un homme : "Il a un passé : on ait tout dit de lui et le plus souvent détruit complètement le prestige, l'influence qu'il veut sincèrement exercer au profit de la plus noble des causes.

Mais notre action ne se borne pas à l'exemple de la vie, quoique ce soit déjà beaucoup agir : elle s'étend plus loin : elle doit être, disent nos statuts : "aussi variée que les circonstances, "les caractères, et surtout capable, à l'occasion, de concourir di-"rectement par la parole, la plume ou autrement à la défense "de nos intérêts religieux et nationaux." Cette phrase nous ouvre un large horizon et répond assez explicitement à ceux qui voudraient voir dans notre Association une société littéraire et qui désirent nous confiner dans le domaine de l'étude et de la piété. Je ne puis vous indiquer les mille et une variétés de notre action Quelques exemples vous feront comprendre quelle peut être son étendue.

L'année dernière, et je ne doute pas qu'ils aient continué leur œuvre cette année, les jeunes du Cercle St-François de Sales, mettant de côté leurs petites économies, consacraient leur loisirs à les distribuer à quelques familles pauvres de la ville de Québec, accompagnant le tout de paroles d'encouragement, ils

apportaient aussi à ces foyers, en même temps que des secours matériels, beaucoup de consolations, montraient à ces déshérités de la vie ce que peut engendrer de dévouement la religion chrétienne pratiquée avec conviction et nous offraient à tous un admirable exemple de la manière dont on doit entendre l'action dans l'Association (*applaudissements*).

Conforme encore à notre programme fut l'action des jeunes allant aux ouvriers leur enseigner quels sont les droits garantis aux Canadiens-français par la constitution de 1867 en matière d'éducation et les invitant à signer une pétition pour obtenir le maintien de la clause 10 dans la loi de 1904, concernant les nouveaux territoires de l'Ouest (*applaudissements*).

Toujours conforme à nos statuts, l'action des jeunes de l'A. C. J. C., allant encore à l'ouvrier lui parler, cette fois, des ravages que fait l'alcoolisme dans notre pays, lui demandant de combattre ce fléau, l'invitant à réagir contre l'habitude dangereuse de payer la traite à tout propos, soit au sortir de l'usine ou en d'autres circonstances. Dans le même temps, pour appuyer ces paroles par l'exemple, plusieurs cercles s'affiliaient à la Société anti-alcoolique de Québec, et le Conseil fédéral tenu à Montréal en 1907 donnait officiellement son appui à la campagne entreprise en faveur de la tempérance (*applaudissements*).

Parlerai-je de notre pétitionnement en faveur du français? Sur cette question il me semble que *le Semeur* ait tout dit. Je me bornerai à rappeler qu'aucune réplique n'a pu être faite aux écrits que nous avons publiés sur la question et qu'un personnage éminent à qui nous devons soumission et respect nous a écrit: "Ce mouvement on l'a appelé en certains lieux: nationaliste; moi, je le trouve simplement patriotique, c'est, il me semble, sa vraie définition."

Si j'ajoute que plus de 460,000 Canadiens-français et anglais ont approuvé notre attitude, que des centaines de lettres de félicitations nous sont parvenues, j'aurai surabondamment prouvé que l'action que nous avons accomplie était bien de celle qui s'imposait conformément à nos statuts. Formerai-je un

vœu? Recommençons, à l'occasion, avec encore plus d'ardeur si c'est possible (*applaudisements*).

Et *le Semeur?* Qui lui niera une action bienfaisante sur la jeunesse? Depuis quatre ans n'a-t-il pas grandement transformé la mentalité chez les jeunes, peut-être même... chez les vieux? Qui osera nier que *le Semeur* n'ait fait sa large part pour détruire chez les jeunes l'esprit de parti et les ait habitués à apprécier à leur juste mérite les questions nationales et religieuses ? Par l'appréciation qu'il lui arrive quelquefois de faire des événements du jour, et il le fait encore trop peu souvent, n'a t-il pas pris place parmi les revues que l'on relit avec plaisir et profit? C'est encore de l'action. Espérons que les jeunes se serviront davantage de leur revue pour s'exercer à l'art si difficile d'écrire et surtout de répondre péremptoirement aux erreurs qui se glissent de plus en plus dans les livres et dans un grand nombre de journaux. Ce sera l'apprentissage de la polémique. N'oublions pas surtout que *le Semeur* n'est pas une revue littéraire pas plus que l'Association une académie. S'il sert surtout à relier les cercles entre eux, il a l'obligation et l'occasion d'exprimer son opinion sur les évènements vraiment importants du jour et d'indiquer aux jeunes une ligne de conduite lorsqu'il se présente quelques questions nationale et religieuse à résoudre et cela, quelle que soit la part qu'il pourrait prendre aussi à la lutte des partis. Il n'a pas le droit d'être paisible spectateur (*applaudissements*).

Ceci m'amène à une autre question. En certains milieux, on se préoccupe beaucoup de connaître notre couleur politique. A ceux-là, je réponds: "Nous ne sommes ni bleus, ni rouges, ni nationalistes, nous sommes catholiques et Canadiens-français (*applaudissements*). Certes, nous n'avons pas l'intention de nous lancer dans les luttes politiques et nous déplorons la conduite de jeunes gens de vingt ans qui s'inféodant aveuglément avant l'âge aux partis politiques, s'habituent à ne voir que les hommes et les couleurs qu'ils représentent. Non, l'Association ne fait pas de politique (*applaudissements*), mais elle s'y intéresse (*applaudissements*), car elle a pour mission de préparer pour demain des hommes publics intègres. Pour cela elle en-

joint à ses membres d'étudier les questions à leur mérite et si alors les jeunes constatent que la politique vient en conflit avec les intérêts religieux et nationaux, eh bien! alors tant pis pour la politique et les partis, les jeunes passent outre sans crier gare! (*Applaudissements prolongés et enthousiastes*).

Il ne me reste que peu de mots à ajouter pour vous convaincre davantage de la nécessité d'agir. Il n'y a pas à nous le dissimuler, l'erreur nous envahit; les idées malsaines s'infiltrent dans les esprits grâce au concours de livres immoraux et de journaux oublieux de leurs devoirs Pour vous en convaincre, ouvrez le programme de notre congrès. Presque tous les articles vous indiquent des dangers à combattre. Il faudrait être aveugles pour ne pas voir ces dangers. Il faudrait aussi être sourds pour ne pas entendre l'appel qui vous est fait de résister. Cet appel à l'action, il est des plus pressants, il vient de celui que nous avons placé à notre tête, il vient du Christ: Adolescens, surge.—Jeune homme, lève-toi! "Mes fidèles au premier temps de l'Eglise, envahissaient tout, et voici qu'aujourd'hui on ne les voit nulle part." "Lève-toi et marche. Cherche, étudie, imite, répands, organise, transforme, établis et séduis pour ma cause."

C'est aussi la voix du Pontife romain: "Jeunes gens, il faut tout restaurer dans le Christ."

C'est aussi la voix de Sa Grandeur Monseigneur Sbarretti qui nous dit l'autre soir à l'Université Laval: "Nous attendons des jeunes plus de vigueur dans l'action" (*applaudissements*).

A ces voix se sont ajoutées, durant ce congrès, des voix autorisées de prêtres et de laïques. Resterons-nous sourds à ces appels? Debout! puisque le devoir nous appelle; tenons ferme notre épée, ayons de la vaillance dans l'âme, de la sincérité, du dévouement, de la charité plein le cœur. Marchons la main dans la main. En un mot, soyons des jeunes gens d'action, nous rappelant la parole du poète.

Rêver n'est que folie,
Et penser n'est que beau, mais agir est sublime !

(*ovation et applaudissements prolongés*).

M. Armand LAVERGNE, député de Montmagny à la Législature de Québec, devait parler sur *les droits de la langue française.* M. Lavergne venait de quitter l'arène féderale où il avait réussi à faire adopter à l'unanimité le principe d'un projet de loi sur l'usage égal du français et de l'anglais dans les services publics. Pour aider cette législation opportune, l'A C. J. C. avait organisé un petitionnement dans la province de Québec et recueilli en quelques semaines plus de 460,000 signatures. M. Lavergne, qui souffrait d'une extinction de voix, ne put prononcer le discours impatiemment attendu et demanda à M. Héroux de prendre la parole.

M. OMER HEROUX.

M. Omer Héroux, rapporte *l'Action Sociale,* parlant à la place de M. Armand Lavergne, à qui son état de santé n'a permis de prononcer qu'une très brève allocution, traite du français et relève en passant les principales objections opposées au pétitionnement. Il affirme qu'il faut une loi pour assurer la permanence de nos conquêtes et l'obéissance de tous les intéressés. Les applaudissements de l'auditoire prouvent que les jeunes ne sont pas disposés à dormir sur leurs lauriers et qu'ils poursuivent leur campagne en faveur du français et particulièrement de son usage dans les services publics et semi-publics.

M. Héroux a aussi brièvement traité du retard apporté à la publication de la version française des documents officiels.

A la fin du discours de M. Héroux, l'auditoire clame avec tant de force: Lavergne! que celui-ci doit céder, et malgré son indisposition ajouter quelques mots aux paroles de M. Héroux, redire avec lui combien nous avons raison de réclamer les droits de notre langue, et combien il importe de le faire."

Comme l'importante question des droits de la langue française, à laquelle l'A C. J. C. prend un intérêt tont particulier, ne se trouvait pas traiter au long dans ce volume, M. Lavergne a bien voulu nous permettre de reproduire les principaux arguments développés dans une série de conférences sur le sujet faites en divers parties de la province. Le texte est emprunté au compte-rendu publié par *l'Action Sociale,* le 12 avril 1908. On y trouve l'exposé des *droits de la langue française.*

DISCOURS DE M. ARMAND LAVERGNE.

Les droits de la langue française

La Providence a voulu que je fusse l'un de ceux à qui il incombe de défendre la langue française comme langue officielle. D'autres y mettraient plus de brillant et un talent plus convaincant, mais si la sincérité et l'amour persévérant peuvent compter pour quelque chose dans la revendication d'une idée, soyez sûrs qu'à la défense de cette idée je donnerai toute ma vie.

Et comme le disait si éloquemment Montalembert: "La vie d'un homme est bien peu de chose, mais ce peu de chose consacré à une noble et grande cause peut grandir avec elle."

Mais qu'ai-je besoin de m'occuper de la petitesse de la voix qui parle devant la grandeur du but à atteindre? Le sillon est maintenant ouvert, la semence y est tombée et rien ne peut l'empêcher de germer.

L'Association catholique de la Jeunesse a pris le mouvement sur ses fortes épaules, vous voulez bien vous-mêmes y aider, je ne fais plus qu'espérer seulement. Je crois maintenant au succès, je suis certain du triomphe final!

Lorsqu'avec la jeunesse de Montréal nous avons commencé notre campagne, alors plus que modeste, mais qui grandit tous les jours,—je rappelais à ces braves et dévoués jeunes gens les paroles qu'Edouard Drumont donne comme préface à sa "France juive", que vous me permettrez bien de vous dire de nouveau et qui ce soir, comme alors, offrent un exorde naturel à ces modestes remarques: "En réunissant dans cette étude des raisons et des causes tout l'effort de notre travail et de notre bonne volonté, nous mériterons que ceux qui vien-

dront après nous disent de nous: "Ils n'ont rien pu empêcher, sans doute, mais ils ont bien discerné les sources du mal, et ils les ont signalées avec intelligence et courage, ils n'ont été traîtres ni envers Dieu, ni envers la Patrie, ils n'ont été ni imbéciles, ni lâches."

Plus heureux que le prophète anti-sémite, nous pouvons encore tout empêcher si nous le voulons, à deux conditions cependant: commencer aujourd'hui, demain il sera peut-être trop tard, et ensuite et surtout oublier des divisions et des querelles, qui ont plus d'apparence que de fortes et profondes racines parmi nous, pour nous unir et travailler en commun au maintien intégral des droits les plus sacrés de la race canadienne-française.

De tous ces droits, qui nous appartiennent par la loi naturelle ou qui nous sont garantis par la constitution écrite, le premier, le plus important et celui qui les résume tous, c'est bien celui qui se rattache à l'emploi du français dans notre fédération.

Il est bien évident que tant que notre langue sera l'une des langues officielles du pays, qu'elle sera l'organe de la chose publique, notre maintien comme entité nationale, comme peuple distinct sera assuré; et que chaque fois que diminuera l'importance de cette situation officielle, diminuera la nôtre en proportion, et que si jamais elle disparaît le peuple canadien-français ne tardera pas à la suivre dans sa disparition.

Je dirais mieux, suivant la vieille expression de Mistral, si un peuple garde sa langue, il tient la clef qui de ses chaînes le délivre.

Les âmes timorées ou celles qui ne regardent pas plus avant diront qu'au Canada, de ce côté, nous n'avons rien à craindre; que les Canadiens français ont donné à leur langue la place à laquelle elle avait droit; qu'elle s'y maintient; que nous ne pouvons rien demander de plus;—même qu'il serait dangereux de le faire,—et que d'ailleurs son avenir est assuré.

Si vous le voulez bien nous allons étudier ensemble, ce soir, premièrement quels sont "les droits" du français au Canada et l'origine de ces droits; deuxièmement, si ces droits ont toujours été respectés ou de quels "griefs" le français pourrait se

plaindre au Canada; et enfin, si nous avons des griefs, quels remèdes nous devrions apporter pour les faire disparaître.

Le premier argument qu'on pourrait invoquer en faveur du français au Canada se trouve dans le droit naturel. Il est évident que l'on ne peut forcer un individu, encore moins un peuple à se servir d'une langue étrangère. Ce principe se trouve facilement dans les différents traités qui ont assuré le changement d'allégeance au Canada.

S'il est vrai que les capitulations de Québec en 1759, de Montréal en 1760, ou le traité de Paris de 1763 ne mentionnent pas expressément l'usage du français, on y trouve néanmoins une garantie de "leurs droits et coutumes"

Mais je dirai plus. Même si tous ces documents contenaient des stipulations prohibant l'usage du français, ils n'auraient aucune valeur, car ces traités au Canada n'auraient plus force de loi.

Il en est un qui prime tous les autres, c'est le pacte fédéral fait en 1867 et qui contient la constitution qui nous régit actuellement, abrogeant toutes les constitutions ou tous traités antérieurs qui y seraient contraires.

Et je ne saurais le prouver mieux qu'en citant les belles paroles du père même de la Confédération, d'un grand Canadien, Sir John MacDonald qui répondait comme premier ministre à M. Dalton McCarthy.

Le 17 février 1890, M. McCarthy avait fait aux Communes une motion demandant l'abolition du français comme langue officielle au Nord-Ouest, et Sir John lui répondit en ce magnifique langage:

"Je ne partage aucunement le désir exprimé dans certains quartiers qu'il faudrait par un moyen quelconque opprimer une langue ou la "remettre sur un pied d'infériorité" vis-à-vis d'une autre. Je crois qu'on n'y parviendrait pas si la chose était essayée, et ce serait une folie ou une malice si la chose était possible. La déclaration souvent faite que le Canada est un pays conquis est une déclaration faite sans à propos,—que le Canada ait été conquis ou cédé nous "avons une constitution" en vertu de laquelle "tous les sujets" britanniques sont sur un

"pied d'égalité", ayant des droits égaux en "matière de langue", de religion, de propriété et relativement à la personne.

"Il n'y a pas de race supérieure, il n'y a pas de race conquise ici, nous sommes tous sujets britanniques, et ceux qui ne sont pas d'origine anglaise ne sont pas moins sujets britanniques."

Ces fières paroles indiquent l'esprit que voulait donner à la Confédération ceux-là même qui l'avaient faite, et qu'on a justement nommés "les pères de la Confédération."

Comment l'article de 1867 a-t-il été respecté?

Ici l'orateur rappelle en peu de mots, comme il l'avait fait à Ste-Catherine, Ont., de quelle façon les minorités protestante ou catholique, anglaise ou française, ont été traitées dans Québec et dans les provinces anglaises. Puis il continue.

Comment cet esprit a-t-il été respecté par le pouvoir fédéral à Ottawa? Permettez-moi de vous citer un fait entre plusieurs qui vous indiquera que si les successeurs des pères de la Confédération ont hérité de leur position, ils n'ont pas toujours hélas! hérité de leur largeur de vues.

Le 31 mai 1905, le Dr Paquet, député de l'Islet, faisait au gouvernement l'interpellation suivante:

"1. Existe-t-il de graves raisons d'Etat de nature à empêcher le ministère des finances de faire imprimer les billets fédéraux de un et de deux dollars ou tout autres billets fiduciaires en anglais ou en français?

2. Ignore-t-on au ministère des finances que les deux langues sont officielles au Canada?

3. Est-ce l'intention du ministère des finances de remédier à cet état de choses à l'avenir en ordonnant l'impression de ces billets dans les deux langues, l'anglais et le français."

Ce à quoi le ministre M. Fielding, répondait: "Il n'y a rien dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, ni dans aucun acte du Parlement canadien qui exige ou présuppose l'impression des billets du gouvernement fédéral dans les deux langues. Le ministère des finances n'a jamais considéré s'il était opportun ou non de se départir de la pratique suivie par tous les gouvernements depuis l'établissement de la Confédération jusqu'à nos jours."

N'en déplaise à M. Fielding et à tous les ministres des finances depuis la Confédération et à ceux qui viendront, il y a quelque chose dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (en français la constitution), il y a quelque chose "qui exige ou présuppose" l'impression dans les deux langues, et beaucoup d'autres choses.

Ce quelque chose, c'est l'article 133, mais avant de lire la constitution il serait bon de noter que l'esprit de notre constitution, même s'il n'y avait rien de plus, contredirait et contrecarrait l'affirmation de M. Fielding, mais il y a plus que cela, voyons en la lettre:

L'article 133 dit ceci:

"Dans les chambres du Parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise dans les débats sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté de l'une ou de l'autre de ces langues."

"Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans deux langues."

Cet article, qui porte pour titre "usage facultatif et obligatoire", est impératif et nous devons dire que "les actes du parlement" ne comprennent pas que les lois; pour ma part, je ne le crois pas.

Tout ce qui est fait au parlement, tout ce dont l'existence dépend du vote du parlement, est un acte du parlement.

Les monnaies, timbres-poste et le reste qui ne peuvent exister que par un acte du parlement doivent par l'article impératif de la constitution être imprimées et publiées dans les deux langues."

Du reste, le texte anglais porte "acts" et non pas "laws", ce qui serait le cas s'il ne s'agissait que des lois.

Cela s'est-il toujours fait? C'est ce que nous allons examiner maintenant.

Les griefs dont le français, comme langue officielle du pays, peut se plaindre sont de deux espèces: ceux qui causent à la population canadienne-française des préjudices sérieux, et ceux qui sans lui causer de préjudices absolument sérieux, sont humiliants et contraires à l'esprit de la constitution.

Certes, je n'irai pas jusqu'à dire que le fait que les billets de la Puissance ne sont imprimés qu'en anglais empêchera un Canadien-français de vivre, de les prendre ou de payer avec eux: ni que les timbres ou les monnaies, exclusivement émis en langue anglaise, nous causent des dommages considérables. Mais je dis que c'est là un fait humiliant et qui ne devrait pas exister dans une confédération bilingue.

Lorsqu'en Chambre je proposai, le 15 février 1904, la résolution suivante: "La Chambre déclare qu'il est dans l'intérêt bien entendu du Dominion et conforme à l'esprit du pacte d'union de 1867 que la langue française, dont l'emploi est officiel en vertu de la constitution, soit mise sur un pied d'égalité dans toutes les matières d'intérêt public notamment la frappe des monnaies et l'administration du service postal" Sir Wilfrid proposa en amendement, "Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants: la langue française est, de fait, aussi bien qu'aux termes de la constitution sur un pied d'égalité avec la langue anglaise."

Je dis qu'ici encore le premier ministre reconnaît le principe de l'absolue égalité des deux langues. Comment se fait-il alors que les faits que j'ai signalés existent et de quel droit?

Si nous allons dans les autres pays bilingues, en Belgique, par exemple, où la constitution n'est pas aussi impérieuse que la nôtre, en Suisse, on verra que l'on a respecté le sentiment des différents groupes des populations françaises, flamandes, allemandes, et que leurs monnaies et leurs timbres portent ensemble les langues officielles de ces pays.

Mais il y a plus, si vous remontez à l'Union, alors que le francais était proscrit du parlement canadien, vous verrez que les monnaies, et les timbres, je crois, étaient émis en français comme en anglais.

Avons-nous dégénéré? Il me semble que le seul droit qu'on ne nous conteste plus maintenant, c'est le droit de payer. Car il est bon de remarquer que ces billets, ces pièces d'argent, ces timbres de poste ou d'accise sont le produit des impôts payés par le peuple et que le tiers de ces impôts vient de la population de langue française. Et il est un principe bien anglais celui-là qui trouve ici son application. Celui qui paie a le droit de savoir comment on dépense son argent et d'en changer le mode s'il ne lui plaît pas.

Les griefs plus sérieux et qui causent un tort réel à la population canadienne-française sont de deux classes.

Ceux qui sont officiels, c'est-à-dire le fait de notre administration gouvernementale; et deuxièmement ceux qui, sans être officiels, relèvent plus ou moins directement de la chose publique."

L'orateur repasse ensuite l'un après l'autre les différents ministères à Ottawa, démontrant comme le français est négligé, relégué à l'arrière-plan et souvent complètement ignoré.

Il cite en particulier l'Intercolonial, un chemin de fer du gouvernement, ayant la moitié de son parcours dans Québec, et y prenant les deux tiers de ses revenus. Sur ce chemin de fer votre billet est en anglais, les employés souvent ne comprennent pas le français. Si vous signez un envoi de fret, le connaissement est en anglais.

A l'Imprimerie nationale, qui relève du secrétariat d'État, le français est au sixième plan. Les débats français subissent des retards de cinq à six semaines, les traductions n'y sont faites que par surcroît. Et de plus le ministre a donné ordre de ne pas changer les formules de traductions, de sorte que les mêmes barbarismes se répètent dans nos lois et que les mêmes erreurs ridicules compromettent et la grammaire et la langue canadienne-française.

Les statuts refondus français qui devraient, d'après la constitution, être publiés dans les deux langues en même temps ne sont pas encore prêts après plus d'une année de retard sur le texte anglais.

Aux postes le conférencier rappelle la difficulté qu'il y a à faire mettre dans les villes, villages et hameaux canadiens-

français les mots "bureaux de poste" au lieu de "post-office", et naturellement tous les facteurs sont des "postmen". Mais ici, depuis un an, il y a quelque progrès

Aux douanes, aux Travaux publics, et surtout à l'Intérieur tout est anglais et se fait en anglais.

"Quelques fois on se sert du français, dit M. Lavergne, et quel français! Une langue barbare et qui n'a de nom dans aucun pays. Et il cite quelques exemples de français officiel, qui n'ont rien qui soit de nature à enorgueillir la population gallophone du pays.

Il dit aussi que s'il faut parler français aux Communes, ce n'est pas là le plus pressant; car si on veut revendiquer nos droits, c'est aux anglais qu'il faut s'adresser et d'eux qu'il faut être compris. "Je suppose, dit M. Lavergne, que les Canadiens-français sont convertis d'avance.

"Les autres griefs, continue le conférencier, sont ceux qui, sans relever du contrôle exclusif du parlement ou des ministres, en découlent par la nature des choses. Ce sont ceux qui nous viennent des compagnies de chemins de fer, de transport, des compagnies de téléphone, de télégraphe, en un mot de tous les services d'utilité publique. Ces compagnies, qui reçoivent du parlement des subsides dont nous payons notre part, ignorent absolument le français. Elles prennent volontiers l'argent du Canadien-français, mais elles ont pour sa langue le plus profond mépris."

L'orateur cite des cas de connaissements, viritables contrats qui lient une personne ne comprenant pas l'anglais, de blancs de message ou d'engagement et dit qu'il y a plus ici qu'une raison de sentiment, mais qu'il y a un besoin et une nécessité absolus, et c'est pourquoi il a présenté le projet de loi suivant:

"10. Dans la province de Québec, les compagnies de chemins de fer, de tramways, de télégraphie, de téléphone et services publics soient tenues d'employer les langues française et anglaise dans toutes leurs communications avec le public, telles que l'annonce de l'arrivée ou du départ des trains, les horaires, les billets de voyageurs, les connaissements, les bulletins de bagage, les médailles ou les autres insignes des employés, la désignation de la classe des voitures, les imprimés pour dé-

pêches, les feuilles formules de contrat, les livrets d'abonnement, les avis ou règlements affichés dans les gares, voitures, bureaux, ateliers ou usines de ces compagnies ou services publics."

M. Lavergne signale ensuite les résultats déjà obtenus depuis que la campagne est commencée; ils sont un encouragement pour l'avenir. Et il indique, en passant, les gares de chemins de fer avec des horaires français, l'Intercolonial qui a publié des indicateurs en notre langue, les tramways de Québec, le ministère des Postes qui s'est amélioré, etc.

Mais il reste encore beaucoup à faire, et suivant le mot d'O'Connell: Il faut parler toujours, écrire toujours, pétitionner toujours, jusqu'à ce que la vérité soit triomphante.

—Ne croyez pas non plus, dit-il, ces âmes timides ou ces cœurs intéressés qui disent qu'en réclamant nos droits, nous froisserons les Anglais.

La race anglaise est une race juste et généreuse, qui vous respectera si vous vous respectez vous-mêmes. Mais n'allez pas croire que les Anglais seront plus Canadiens-français que nous et qu'ils défendront notre langue pour vous, si vous laissez s'appesantir sur votre vie politique, sociale ou individuelle, une épaisse croûte anglo-saxonne, ni qu'ils essaieront de réveiller votre patriotisme endormi. Mais si nous savons vivre et agir en citoyens libres, ils nous respecteront de toute leur âme. Ils sont trop fiers eux-mêmes pour ne pas respecter la fierté quand ils la rencontrent."

M. Lavergne cite alors, l'opinion de la presse anglaise, sur cette question. Il dit encore que l'heure est arrivée des revendications énergiques. Avec la population étrangère qui envahit l'Ouest canadien, demain, il sera trop tard si nous n'avons pas pu obtenir de gens qui ont des traditions communes avec nous depuis 150 ans, le maintien de nos droits, nous ne pourrons l'obtenir de cette population étrangère, cosmopolite, et peut-être hostile, à laquelle nous aurons à faire face dans 15 ou 25 ans. Et ce sera de notre faute, à cause de notre apathie et de notre indifférence.

Il signale ce besoin que nous avons de tout angliciser. Complices tacites de l'anglomanie officielle, nous persuadons le peuple que l'anglais est la langue supérieure, et que le français est bon pour la maison ou entre nous.

"Parlons français partout, réclamons nos droits courtoisement, mais avec fermeté, nos droits naturels et nos droits constitutionnels, exigeons sans jactance, mais avec énergie l'égalité de fait des deux langues dans tous les réunions publiques, officielles ou non.

Et n'allons pas laisser nos revendications être étouffées par l'esprit de parti. Ah! l'esprit de parti, c'est lui qui a tué tous les bons mouvements chez nous, qui a empêché toutes nos revendications nationales, et qui a été la cause de tous nos compromis. C'est en son nom qu'on nous a arraché des concessions honteuses, des compromis dangereux et des droits sacrés.

Certes, je reconnais la nécessité des partis, mais à leur temps et à leur heure; mais pas au point de tout leur sacrifier, l'honneur et le respect de soi-même, l'avenir de la race ou de notre foi. Pas au point de croire qu'un homme qui place au-dessus de l'esprit de parti le respect de la constitution, et qui lui préfère sa patrie, soit nécessairement un cerveau brûlé ou que, parce qu'il appartient à tel ou tel parti, on ne doive pas se ranger derrière lui pour la défense de l'intégrité nationale.

Rappelez-vous bien que si, au nom du parti, vous vous laissez arracher aujourd'hui, lambeau par lambeau, vos droits les plus sacrés, dans vingt-cinq ou dans dix ans, quand vous voudrez les reprendre, on ne vous les rendra pas.

Mais si vous les défendez aujourd'hui, si vous affirmez vos droits, suivant le mot de Lafontaine, les Anglais vous respecteront et vous aideront à défendre ces droits comme ils vous ont aidé à les conquérir dans le passé.

Il vous faut aujourd'hui les convaincre que la dualité de notre pays est une source de force et de prospérité, car si vous passez votre vie à excuser cette dualité, à l'effacer lentement, quand vous voudrez la graver au fronton de l'édifice national, vous serez oubliés. On ne vous connaîtra plus.

Et rappelez-vous aussi que le patrimoine national que vous avez reçu intact est un dépôt sacré. Vous devez le transmettre intact à ceux qui viendront après vous.

Quant à moi, je veux consacrer ma vie et ma carrière à la défense de son intégrité, et briser ma carrière et ma vie plutôt que de porter sur l'héritage des aïeux une main sacrilège.

Le camarade A.-E. Thériault, du cercle Duhamel, d'Ottawa, donne ensuite, sur *notre Anglomanie,* un travail illustré d'exemples fort typiques.

DISCOURS DE M. A.-E. THERIAULT.

Notre anglomanie

Messieurs,

Le but de ce Congrès n'est pas seulement d'exalter nos mérites ; il nous faut voir nos points faibles et les fortifier. Or, l'observateur le moins minutieux s'apercevra que plusieurs d'entre nous sont portés à faire comme les Anglais, ou, en d'autres termes, ont des tendances à l'anglomanie. Sans doute, je ne prétends pas que ce défaut soit une preuve de l'absence de tout sentiment de patriotisme. On aurait assurément tort de prétendre cela, à la vue du spectacle encore très vivace en nos cœur de ces fêtes religieuses et nationales. Nous voyons ces cérémonies religieuses suivies avec tant de dévotion et de respect ; nous avons sous les yeux ces décors riches et artistement déployés qui donnaient un si bel aspect à la ville ; ce spectacle, dis-je, est le témoignage le plus éloquent des sentiments qui nous animent. Mais on saura gré à l'Association d'avoir inclus dans son programme, ce sujet très important : "notre anglomanie". C'est un de nos travers qui causent beaucoup de ravages, qu'il importe d'éviter, contre lequel il faut lutter sans cesse. Ceux donc qui aiment leur langue, loueront le Comité central de cette pensée ; j'espère, toutefois, qu'ils ne lui ménageront pas leurs reproches pour le choix de l'orateur.

L'anglomanie, cette habitude bizarre et ridicule d'imiter les Anglais, règne un peu partout. Nous n'avons qu'à jeter un regard dans le cercle de nos connaissances pour nous en convaincre. Il y a beaucoup de gens, dans Québec comme dans Ontario, qui agissent à l'anglaise, qui parlent à l'anglaise et qui voudraient penser à l'anglaise.

L'anglomanie suppose l'idée fixe de la supériorité de la race anglaise. Il semble que les anglomanes croient se rehausser en agissant comme les Anglais et en parlant comme eux.

Nous n'avons pas à discuter si réellement le peuple français est supérieur au peuple anglais; nous avons la légitime prétention d'être les descendants d'une race du moins l'égale des autres nations civilisées; nous avons la prétention d'avoir conservé les bienfaits de la civilisation que nous ont léguée nos pères, et d'avoir marché, depuis, de progrès en progrès.

Personne ne peut le contester, Paris est aujourd'hui le centre de la civilisation. Les arts et les sciences y ont reçu leur épanouissement le plus remarquable; les lettres y sont cultivées à un degré que nul autre pays n'a pu égaler. Aussi Paris est-il la ville la plus visitée; n'est-ce pas là une preuve que le peuple français peut rivaliser honorablement avec les autres nations? Nous aurions donc tort, sous prétexte de nous donner du ton et de l'importance, d'imiter les Anglais. Nous sommes les frères des Français du XXème siècle; à maints égards nous pouvons nous en glorifier.

La France qui nous a donné nos ancêtres était comme aujourd'hui la règle des autres nations; nous n'avons qu'à feuilleter l'histoire pour nous en convaincre. Les fils qu'elle a envoyés à la Nouvelle-France, étaient dignes d'elle. Ne pouvons-nous pas, en effet, comparer la noble figure de Samuel de Champlain, au héros anglais le plus illustre? Et ce grand apôtre, Mgr de Montmorency-Laval, était-ce un homme de race inférieure? Chez quel peuple, dans quel pays, dans quel siècle trouverons-nous un homme dont les qualités de cœur et d'esprit surpassent celles de l'illustre évêque? Avec quelle phalange de colons nobles, instruits et dévoués la Nouvelle-France fut-elle colonisée! Nous sommes les fils de ces héros, glorifions-nous-en et ne cherchons pas ailleurs nos modèles (*applaudissements*).

Issus d'une race illustre, frères d'un peuple très civilisé, les Canadiens-français n'ont pas été rétrogrades. Dès les débuts, leur éducation pouvait rivaliser avec celle des vieux pays. Depuis combien d'années les Séminaires de Québec et de Montréal, les Ursulines, les Dames de la Congrégation, les Jésuites,

nous donnent-ils les fruits d'une éducation supérieure la plus soignée? Les élèves formés par nos collèges illustrent les rangs du clergé, occupent les premières places à l'arène parlementaire et se distinguent dans toutes les professions libérales (*applaudissements*).

Quelle est aujourd'hui la carrière où les nôtres ne peuvent obtenir le premier rang? De quel talent le Canadien-français est-il dépourvu? Nous ne cédons en rien, même au point de vue de la valeur militaire. Les exploits de Châteauguay et de Carillon valent certes la victoire anglo-saxonne en Acadie, ou la prise de Québec (*applaudissements*).

Peut-être voudrait-on concéder que les Anglais possèdent plus le génie des affaires que nous. Nous n'avons pas raison. Les Anglais se livrent peut-être plus au commerce que nous ; ils ont peut-être été plus favorisés que nous; ils sont peut-être plus essentiellement commerçants que nous; mais les Canadiens-français ont fait leurs preuves et nous pouvons constater, aujourd'hui, l'existence de maisons commerciales canadiennes-françaises très florissantes.

L'anglomanie n'est donc pas logique. Les Anglais ne sont pas plus que nous; nous avons les mêmes droits qu'eux. Pourquoi alors les imiter et nous dépouiller de notre personnalité?

N'est-ce pas de l'anglomanie cette habitude de toujours parler l'anglais? Notre langue a ses droits; elle devrait avoir autant de charme que l'anglais. Combien de fois parlons-nous anglais inutilement? Nous parlons anglais au magasin, sur la rue, dans les tramways; on correspond en anglais, tous les papiers commerciaux sont en anglais; au téléphone et dans les messages télégraphiques, l'anglais semble la langue favorite.

Nous oublions qu'en agissant ainsi, nous travaillons contre les nôtres. Si nous parlions français, combien de Canadiens-français occuperaient des positions très avantageuses! Les Anglais sont trop intéressés pour se dispenser d'employés français, lorsqu'ils voient qu'ils bénéficient en les employant.

Pourquoi tant de compagnies exclusivement canadiennes-françaises, prennent-elles des noms anglo-saxons? N'allons pas croire que nous attirerons la clientèle anglaise par un nom

d'emprunt. Si cela suffit pour charmer les Anglais, ils sont plus pratiques que nous, car combien de fois notre anglomanie nous pousse-t-elle à donner notre encouragement, de préférence aux Anglais ; nous ne regardons même pas si la maison de commerce porte un nom français. On s'étonne parfois à la vue du succès éclatant des entreprises anglaises. On loue ces entreprises, on leur donne son appui et on dédaigne souvent les entreprises canadiennes-françaises. Prenons, par exemple, nos sociétés de mutualité canadiennes-françaises. Elles sont très florissantes, mais combien de Canadiens-français préfèrent donner leur argent à des compagnies anglaises qui cachent souvent un but infâme. N'est-ce pas coupable d'aider ces compagnies à accomplir leur œuvre? N'est-ce pas faire preuve d'indifférence, lorsque nous rejetons nos sociétés qui ont pour but de nous protéger dans les heures de calamité, tout en conservant et ravivant notre langue et notre foi. Ne croyons pas que c'est en montrant de l'insouciance et du mépris pour notre langue et les nôtres, que nous conquerrons l'estime des Anglais. Un de nos plus vaillants députés Canadiens-français, l'a souvent répété: "Les Anglais n'aiment pas les bassesses." Il n'a jamais craint d'exposer devant des publics anglais, les droits que nous réclamons, et jamais Canadien-français n'a été plus applaudi que lui.

L'anglomanie s'introduit chez nous, non seulement dans la langue, dans le commerce, mais encore dans les mœurs. Combien y a-t-il de familles de la haute société qui croient manquer de politesse en n'offrant pas un "Five O'clock Tea" ou un "At Home!" Combien de fois n'avons-nous pas entendu des Canadiens français dire: "Il ne faut plus faire sonner les cloches à la cérémonie du baptême, les Anglais font comme cela"; il ne faut plus de porteurs aux funérailles, les Anglais n'en veulent plus". Gardons nos vieilles traditions françaises, elles valent celles de nos frères les Anglais.

L'anglomanie atteint ses bornes, cependant, chez ces personnes qui ont un tel engouement pour la langue, les mœurs et les usages anglais, qu'ils préfèrent unir leur destinée aux Anglais. L'expérience nous l'a souvent démontré, les fêtes et les

mariages mixtes ne réussissent pas. Il y a toujours quelque chose qui blesse une catégorie des intéressés. Nous sommes d'origine différente, nous avons d'autres aspirations, une autre langue, des mœurs et des usages qui ne sont pas les leurs, par conséquent, à moins d'abandonner tout ce qui nous est cher, c'est-à-dire notre caractère national, nous ne pouvons pas être heureux dans ces unions. Combien de Français ignorent les résultats inévitables de la plupart de ces mariages. Dans trois paroisses de langue anglaise, à Ottawa, nous avons pu compter quatre-vingt-seize familles dont le père est Canadien-français; la moitié des enfants de ces familles ne comprennent pas le français. Plusieurs d'entre eux, quand ils ne changent pas leur nom, savent leur donner une tournure qui leur enlève le cachet français. Ce qui est plus lamentable, c'est que la plupart de ces Canadiens-français, indifférents pour leur nationalité, le sont aussi pour leur religion.

Combattons donc l'anglomanie. Sachons que le peuple français est, et a toujours été le modèle de la civilisation, que sa langue renferme les charmes que n'a pas l'anglais, que nous, Canadiens-français, nous avons suivi le progrès de la civilisation. Parlons donc toujours français, aimons les mœurs et les coutumes françaises, sachons donner notre préférence à la Canadienne. En garde donc, car, en agissant ainsi, nous aurons fait beaucoup pour notre bonheur et pour la gloire de la nation canadienne-française (*applaudisesments*).

Le camarade Achille VERVILLE, vice-président du cercle S. Alphonse, de Nicolet, explique *sur quelles bases doit reposer la paix au Canada.*

DISCOURS DE M. ACHILLE VERVILLE.

Sur quelle base doit reposer la paix religieuse au pays

La Pologne, abandonnée depuis près d'un siècle, à la voracité des puissances voisines, venait de tenter un effort suprême pour échapper à l'impitoyable lion du Nord, et elle réclamait sa place au soleil des nations.

La lutte fut ardente, mais inévitablement, l'issue en devait être le triomphe de la force brutale. L'année 1831, voyait la Russie s'incorporer la Pologne et combler ses iniquités en peuplant la Sibérie d'exilés.

La chute de ce grand pays, retentit douloureusement dans le cœur de la patrie française, qui s'en était constituée la protectrice: aussi, lorsque le général Sébastiani se présenta à la Chambre des députés pour leur annoncer cet écrasement, ce fut au milieu d'un silence funèbre qu'il prononça ces paroles restées célèbres: "L'ordre règne à Varsovie."

Messieurs, sans vouloir chercher de rapprochement outré, il me semble que tout véritable Canadien songe, malgré lui, à ce mot historique, en entendant certaines voix, d'un optimisme qui fait mal, exalter sans réserve la paix où nous sommes dans notre cher Canada.

S'il fallait s'en rapporter à leur témoignage, on se croirait dans une espèce de paradis enchanté par Thémis, où tous les cœurs battent pour une seule fin, faire grande l'Eglise et la Patrie canadienne. Mais quiconque observe, ne tarde pas à voir le départ qui existe entre la banalité des phrases et la réalité des faits. Par ignorance ou mauvaise foi, on vante trop la paix où nous vivons.

Ainsi, l'on nous dit que nos relations avec les diverses nationalités de la Confédération sont basées sur la pure justice et la conciliation et que chacune de ces nationalités travaille à éliminer tous les obstacles capables d'entraver l'exercice de cette vertu — la justice — sans laquelle la paix n'est qu'un mot. Hé bien, nous croyons qu'il faut accepter avec réserve ces déclarations.

Pour nous qui comptons pour quelque chose, la grandeur morale de notre chère patrie canadienne, nous soutenons que la paix doit reposer en ce pays sur l'entente parfaite entre l'Eglise et l'Etat, harmonie qui ferait que les institutions et les lois de la première fussent respectées et protégées par le second et que notre foi et notre belle langue française fussent en honneur partout où bat un cœur canadien (*applaudissements*). Or, les vexations et les ennuis par lesquels ont dû passer, au matin même de la Confédération, ceux des nôtres qui sont disséminés dans les provinces maritimes : le même sort, en matière scolaire, infligé à nos frères de l'Ouest par une majorité peu scrupuleuse ; et, après ces violences de la part d'étrangers, la déchéance des nôtres, qui ont été jusqu'à flétrir le courage de ceux qui réclamaient justice et dont le seul tort était de dire publiquement tout leur amour pour la patrie ; tout cela ne nous dit-il pas assez à l'ombre de quelle paix nous vivons ?

Non, messieurs, ce n'est pas quand on rêve en certains milieux de voir disparaître l'élément français, l'idée française, et qu'on renie la justice — sauvegarde des peuples — pour mieux nous absorber ; ce n'est pas quand l'Etat oublieux de son rôle, laisse fouler aux pieds les droits de la famille et de l'Eglise en réclamant, pour ainsi dire, l'appui que doivent les lois civiles aux lois naturelles ; ce n'est pas quand un tel état de choses se fait sentir dans un pays comme le nôtre, que tout marche sans secousse. Et il me semble que si l'on voulait être sincère, on s'écrierait : "prenez garde, Canadiens, vous êtes sur la pente glissante, et l'abîme est profond.

Pour nous, du moins, qui n'avons pas d'opinions commandées par les petits besoins de la politique, quelle qu'elle soit, nous ne voulons pas nous laisser tromper (*applaudissements*).

A quelle sorte d'ennemis notre état social a-t-il affaire ? Les uns nous sont étrangers, tout-à-fait; ce sont ceux, qui, n'ayant ni notre langue ni notre religion, ont violé dans d'autres provinces des droits sacrés que nous étions chargés de défendre, mais que les misères de nos deux grands partis politiques nous ont empêchés de défendre, les autres ont notre langue, passent parfois pour avoir notre religion, se disent des nôtres en tout cas, vantent leur patriotisme, mais sont hostiles à ce qui fait notre caractère traditionnel; se sont des Canadiens français qui favorisent chez nous l'infiltration d'idées dangereuses, propres à saper les bases de notre édifice national.

Pour avoir le caractère des premiers, nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur l'œuvre qu'ils ont accomplie dans les provinces où avec le droit du plus fort pour guide, ils ont, à l'encontre du bel exemple que leur prêchaient les catholiques de Québec, violé les lois les plus élémentaires du droit et de l'équité. Les principes battus en brèche dans d'autres provinces, on se mit avec ardeur à l'attaque dans la plus catholique, comme la plus française des provinces, celle de Québec.

Leurs premières tentatives provoquèrent de vives ripostes de la part des véritables patriotes, mais l'ennemi du dehors avait compté avec des alliances et bientôt on n'entendit plus, par tout le pays, qu'un cri au scandale et à l'intolérance contre ceux qui, disait-on, voulaient empêcher tout rapprochement entre les deux races et par conséquent paralysaient par leur pessimisme le progrès matériel du pays.

C'est que nous avions dans nos rangs des ennemis tout préparés à servir d'instruments aux assaillants du dehors. La propagande, au grand jour et jusque dans les journaux de l'idée française dans ce qu'elle a de mauvais, la semence de doctrines à base d'athéisme jusque dans nos parlements même, le développement encouragé des sociétés neutres ou secrètes, marquées du signe radical ou sentant le Talmud, tout cela est d'une actualité trop significative hélas! et je ne m'y arrête pas plus longtemps. A présent, si nous joignons à ces deux camps, celui des indifférents, des tièdes qui entretiennent pour leur part chez nous le malaise moral et religieux, nous aurons l'ensemble de nos enne-

mis. Voulant une fausse paix, ils s'élèvent sans cesse contre ceux qui troublent leur quiétude. Ne voyant pas, ou ne voulant pas voir eux-mêmes le mal, ils prétendent que le mal n'existe pas. Ils ne secouent un peu leur torpeur que pour crier contre les pessimistes, les pourfendeurs de moulins à vents et les utopistes.

Voilà, messieurs, ce que nous appelons des ennemis. Aux honnêtes gens donc, le devoir de se tenir en garde et de parer selon la nature des ennemis à toutes les exigences d'une paix réelle. Que vis-à-vis des premiers l'exemple du passé nous serve de guide et ne nous tienne que dans une trève armée (*applaudissements*).

Sans doute, il ne faut pas pour cela perdre de vue la grandeur matérielle de notre pays—et personne plus que le Canadien ne désire le progrès rapide de la terre où il vit—car plus on est catholique, plus on est patriote et dévoué au vrai progrès (*applaudissements*). Mais, arrière toute idée de grand tout canadien, si pour en arriver à la réalisation de cette utopie il nous faut nous traîner aux pieds du plus fort en lui apportant l'holocauste de notre dignité morale comme peuple (*applaudissements*).

Sans arrière-pensée, convainquons-nous bien que nous tenons encore en nos mains les garanties de notre liberté. L'avenir est à nous, mais cet avenir il sera tel que nous l'aurons fait. Alors, en face d'un ennemi puissant, formons-nous en bataillons serrés pour contrebalancer l'œuvre des sociétés secrètes; franc-maçonnerie, ligue de l'Emancipation ou autres, d'où part cet ensemble de doctrines séduisantes qui commence par vouloir limiter le rôle du sacerdoce pour pouvoir ensuite, chez nous, rejeter le Canadien à l'arrière plan.

Je n'ai pas à suggérer les moyens d'enrayer les maux réels qui nous menacent; d'autres l'ont fait ou le feront. Je veux me borner à soutenir que nous devons lutter jusqu'à ne laisser d'autre alternative à nos ennemis, tant extérieurs qu'intérieurs, que celle de braver ouvertement la colère d'une race fière ou de se taire devant la loyale victoire de la vérité (*applaudissements*).

Jusque là, toute déclaration de paix devra s'appeler trahison, et fût-elle décorée d'un symbolisme attendrissant comme celui d'un ange (*rires*), cette prétention aura toujours pour des cœurs patriotes, une signification funèbre comme la parole de Sébastiani: "L'ordre règne à Varsovie."

Et, si nous allions déposer les armes avant le triomphe des saines idées, l'histoire aurait une irréparable défaite morale à enregistrer. A nous donc les jeunes, toujours le même devoir. *Si vis pacem, para bellum.* Si nous voulons la paix préparons nous à la guerre. Est-il besoin de dire qu'il s'agit d'une lutte par la parole, par la plume et l'action catholique bien entendue? Si nous voulons épargner à notre pays les maux qui désolent le vieux monde, il faut signaler et repousser les premières attaques de l'ennemi. Nous n'avons point la paix sociale parce qu'on cherche à nous détourner de la voie que Dieu nous a tracée, nous n'avons point la paix parce qu'on corrompt le peuple et qu'on l'endort dans une fausse sécurité. En jetant un coup d'œil sur notre histoire si merveilleuse, où le doigt de Dieu paraît si visiblement, personne ne peut douter de notre mission providentielle.

Dieu veut que nous soyons un peuple apôtre (*applaudissements*). Eh bien, on cherche à nous détourner du catholicisme, et l'on prétexte l'amour exagéré du progrès matériel, le désir de faire en tout comme les autres peuples.

C'est pourquoi on souffle sur nous les erreurs pestilentielles qui ont ruiné la France, notre ancienne mère-patrie.

A l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne de se dire à elle-même et de dire au peuple, si nous avons le droit de nous endormir sans défiance quand l'ennemi est à nos portes et qu'il a déjà des mercenaires dans nos murs (*vigoureux applaudissements*).

TROISIÈME SÉANCE, À 8 HEURES DU SOIR, À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Les séances de la soirée attiraient un concours extraordinaire. "Hier soir, dit le rapport de *l'Action Sociale,* à la séance de l'Université, la salle était remplie. Il y avait là des hommes de toutes les conditions, de tous les âges: aux premiers rangs Mgr l'Archevêque, accompagné de son auxiliaire, Mgr Roy, Mgr Mérel, évêque de Canton, l'honorable sir François Langelier, l'honorable Thomas Chapais. Et dans la galerie, dames et demoiselles se pressaient avides d'éloquence et de fortes paroles. Rien de cela n'a manqué." La musique de Mastaï prêtait son artistique concours.

L'hon. sir François LANGELIER, juge-en-chef de la Cour Supérieure, et l'un des apôtres de la *tempérance,* donne, au sujet de l'alcool, des conseils pratiques qui sont le fruit de sa longue expérience des hommes.

DISCOURS DE L'HON. JUGE LANGELIER.

La tempérance

M. le Président,
Monseigneur,
Mesdames et Messieurs.

Lorsque j'ai reçu de votre président l'aimable invitation de vous adresser la parole ce soir, je me suis demandé ce qui me valait cet honneur. Mais, en voyant que j'étais invité à parler sur la tempérance, j'ai pensé que l'on avait songé à moi à cause des conférences sur ce sujet auxquelles j'ai pris part, et qui ont eu un certain succès, paraît-il. Vous ignoriez, sans doute, que ce succès était dû à l'éloquence de ceux auxquels je me trouvais associé pour ces conférences, l'hon. L.-P. Pelletier à la Malbaie, et les honorables Lemieux et Chapais, à Saint-Roch et à Saint-Sauveur de Québec, à Lévis, à la Rivière-du-Loup, à Saint-François de la Beauce et à Sainte-Anne de Beaupré. J'ai bénéficié de l'éloquence bien connue de ces messieurs, et dans le public on a cru peut-être que le succès m'était dû, alors qu'il leur appartenait presqu'exclusivement. Ils pourraient alors dire avec le poète: *Sic vos non vobis mellificatis apes.*

Les journaux ont annoncé que j'allais faire une conférence sur la tempérance. Le mot de *conférence,* implique beaucoup plus que ce que je vais vous donner. Je vois sur votre programme que plusieurs orateurs éloquents doivent vous adresser la parole. Pour ne point trop allonger votre séance, je vais me

contenter de causer avec vous pendant quelques instants sur un point très pratique, à mon avis, de la question de la tempérance. Car il ne peut être question dans un si court entretien de traiter de la tempérance au point de vue économique, social et moral: cela demanderait beaucoup trop de temps.

On l'a dit bien des fois, et l'on ne saurait trop le répéter: c'est dans la jeunesse que réside l'avenir d'un pays. Il sera ce que cette jeunesse arrivée à la maturité le fera. Nous, gens d'un certain âge, sommes le présent, peut-être même le passé; vous êtes l'avenir. Tels vous les ferez, tels seront dans quelques années notre race et notre pays. Si vous êtes sobres, laborieux, instruits, notre pays et notre race inspireront l'estime et le respect aux autres pays et aux autres races (*applaudissements*).

Or, permettez-moi de vous dire ce qu'une longue expérience m'a enseigné: c'est que la conduite de l'homme parvenue à la maturité dépend des habitudes, bonnes ou mauvaises qu'il a prises pendant sa jeunesse. L'habitude, vous le savez, devient une seconde nature. Si vous prenez de mauvaises habitudes maintenant, non seulement vous ne vous en corrigerez pas en vieillissant, mais elles deviendront plus mauvaises à mesure que vous avancerez en âge. Car il est bien plus difficile de se débarrasser d'une mauvaise habitude que d'en prendre une bonne.

Or, il y a une habitude malheureusement trop répandue chez les jeunes gens de ce pays: c'est celle de la fréquentation des buvettes. On s'en défie d'autant moins qu'elle a son origine dans une disposition louable en elle-même: la disposition à la politesse et à l'hospitalité. Trois ou quatre jeunes gens se rencontrent; l'un d'eux offre aux autres de *leur payer la traite*. C'est l'expression consacrée. Ils entrent dans une buvette, et prennent une consommation. Ceux qui ont accepté cette politesse de leur camarade, ne veulent point être en reste avec lui; ils craindraient de passer pour mesquins; ils offrent à leur tour une traite. Et l'on prend ainsi trois, quatre consommations.

Le mal ne serait pas si grand si l'on ne prenait que de l'eau sucrée, de la limonade, ou même du vin de Bordeaux. Mais on se moquerait du jeune homme qui demanderait de ces liqueurs inoffensives. Il faut que l'on prenne des liqueurs fortement alcooliques, du *Scotch Whiskey,* du *Rye,* du *Gin.* Lorsqu'un jeune homme a pris trois ou quatre verres de ces liqueurs, il est *lancé,* et alors nos jeunes gens continuent la noce jusqu'à ce qu'ils aient de la peine à se tenir debout. La chose se répète le lendemain ou le surlendemain; elle devient une habitude. A force d'ingurgiter verre sur verre d'alcool, le jeune homme y prend goût et il ne peut plus s'en passer. Il n'est peut-être pas encore ivrogne, mais il est alcoolisé, et il est tout préparé à faire un ivrogne. Le respect humain le retient pendant un certain temps, mais bientôt la tentation de boire l'emporte sur le respect de lui-même, et c'en est fait de lui. De simple alcoolisé il devient un ivrogne, et au bout de quelques années, il roule au ruisseau.

Sans avoir mon expérience, vous en savez assez pour comprendre que le tableau que je viens de vous faire n'est pas un tableau de fantaisie; c'en est un que l'on voit malheureusement tous les jours. J'ai connu un grand nombre de jeunes gens que la nature avait doués des plus beaux talents. Leurs familles s'étaient saignées à blanc pour leur faire donner une éducation propre à développer ces talents. Pendant quelques années, ils donnaient les plus belles promesses; on avait hâte de les voir arriver à l'âge de la maturité pour qu'il fissent l'honneur de leur pays. Mais ils se sont mis à fréquenter les buvettes, ils se sont alcoolisés, ils ont perdu peu à peu le goût du travail, ils ont glissé sur la pente fatale, et au bout de quelques années, ces parents, dont ils avaient été l'orgueil, en étaient presque rendus à désirer les voir aller dans la tombe, parcequ'ils craignaient d'en être déshonorés. C'était la fréquentation des buvettes qui les avait ainsi fait tomber dans la dégradation et le mépris.

Fuyez donc ces établissements comme vous fuiriez un établissement où règnerait la peste. On se guérit de la peste, mais on ne se guérit presque jamais de l'ivrognerie. Certaines

passions diminuent ou disparaissent chez l'homme qui vieillit, mais celle de l'alcool ne fait qu'augmenter avec l'âge. Celui-ci diminue les forces pour y résister. La volonté, qui est la première de ces forces, est la première faculté qu'atteint l'alcoolisme.

Evitez donc de prendre l'habitude de la *traite,* surtout de la traite dans les buvettes, et vous n'aurez point à craindre de tomber dans l'ivrognerie et l'alcoolisme. Amusez-vous : il n'y a rien de plus utile pour celui qui a bien travaillé, mais amusez-vous d'une manière respectable. Il y a tant d'autres amusements que la fréquentation des buvettes et l'ingurgitation de plus ou moins de verres de whiskey ou de gin.

En terminant, je ne puis que répéter ce que je vous ai déjà dit : non seulement soyez sobres, mais prenez dès maintenant, des habitudes qui ne vous exposeront pas à cesser de l'être. Vous serez alors dignes de diriger vos compatriotes qui n'ont pas eu comme vous l'avantage d'une bonne éducation, et vous ferez l'honneur de votre pays et de votre nationalité (*applaudissements prolongés*).

Le camarade Amable LAPRISE, président du cercle Crémazie de Québec, dit ce que doit être *la tempérance pour les jeunes.*

DISCOURS DE M. AMABLE LAPRISE.

La tempérance pour les jeunes

Messeigneurs,

M. le Président,

Messieurs.

Au sein de notre Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, que de voix plus autorisées que la mienne auraient été en mesure de traiter le sujet si important sur lequel je suis tenu de vous entretenir quelques instants; mais le Comité central a sans doute voulu rendre hommage au Cercle Crémazie qui, depuis quelques années, s'est surtout appliqué à promouvoir la cause sacrée de la tempérance. C'est la raison qui me vaut l'insigne et redoutable honneur d'adresser la parole en présence d'un second Albert de Mun et d'un auditoire d'élite où se rencontrent quelques-uns des plus renommés orateurs de la chaire ou de la tribune canadiennes. J'ose donc, en ce moment, solliciter toute votre indulgence en faveur d'un novice dans l'art oratoire.

Une première question se pose naturellement : nous, les jeunes, faisons-nous usage de liqueurs alcooliques? Il ne s'agit point ici de taire la vérité et nous n'avons pas le tympan tellement sensible qu'il faille emprunter une sourdine pour l'exprimer. Avouons-le franchement: si la majorité se tient sur la réserve vis-à-vis des boissons enivrantes, si même elle se montre un modèle de sobriété, par contre, sur une trop large échelle, le petit verre est en honneur parmi nous ; un trop grand nombre semblent même s'ingénier à multiplier les occasions d'ingurgiter la liqueur qui entraîne fatalement après elle, si on ne s'arrête à temps, les plus funestes conséquences.

Comme le temps dont je dispose ne me permet guère d'appuyer sur certains points mais uniquement de les effleurer, je me contenterai de rappeler fort brièvement quelques-unes des circonstances ou occasions auxquelles je viens de faire allusion. S'agit-il d'un pique-nique, d'une excursion de chasse ou de pêche: la boisson fait partie essentielle du viatique. "N'oublions pas l'ammoniaque, s'écriait un jour, l'un des piqueniqueurs; pour le retour il faut que tous soient bien dégrisés."

Un jeune homme enterre-t-il sa vie de garçon, quelle belle occasion pour les amis de faire de copieuses libations.

Peut-on flétrir assez énergiquement les misérables qui se font un infâme amusement d'enivrer de plus jeunes qu'eux, pour s'en servir comme de jouet et qui ainsi leur inspirent le goût des boissons enivrantes. J'aurais à ce sujet des choses navrantes à raconter.

Au grand jour de notre fête nationale, quoi de plus disgracieux et de plus pénible au cœur de tout patriote sincère que de voir des jeunes gens se grouper pour chanter et boire une bonne partie de la journée, jusqu'à ne pouvoir ensuite que fort difficilement réintégrer leur logis sans le secours d'un hôte charitable.

Un jeune campagnard vient-il à la ville pour affaire ou autre motif, assez souvent vous le verrez se diriger vers une buvette, y prendre quelques verres pour se rafraîchir ou se réchauffer, selon la température; il sortira muni d'un flacon ou d'une bouteille.

Des groupes nombreux de jeunes gens étrangers à la ville nous font parfois l'honneur d'une visite. Quelques-uns, l'exception va sans dire, s'appliquent à rendre leur gaîté plus vive, leur joie plus bruyante par de nombreuses rasades. Je ne vous rappellerai pas ce dont, en pareille circonstance, je fus témoin, vers les trois heures de l'après-midi. Il me suffira de dire que nous rougissons de l'état de dégradation de quelques-uns de nos hôtes.

Nous sommes au samedi soir; dans les localités qui ne bénéficient pas comme Québec d'un règlement municipal ordonnant la fermeture à sept heures des débits de boissons, vous

voyez souvent le jeune ouvrier qui vient de recevoir sa paie céder aux instances de ses camarades, se rendre chez l'aubergiste pour y dépenser, sinon la totalité, du moins une bonne partie de son argent.

Au joyeux anniversaire de sa naissance ou dans les réunions intimes d'amis, d'ordinaire l'on croit ne pouvoir s'amuser décemment, sans l'accompagnement réitéré du petit coup.

En résumé, ne puis-je, sans trop exagérer, appliquer à mes compatriotes, jeunes ou âgés, une spirituelle ironie d'un conférencier belge? "Au Canada, on boit lorsqu'on est joyeux comme lorsqu'on est triste, lorsqu'on a chaud comme lorsqu'on a froid, lorsqu'on travaille comme lorsqu'on est au repos; le matin pour se donner du courage, à midi pour se donner de l'appétit, le soir pour avoir un bon sommeil. Il arrive même quelquefois que le Canadien boit parce qu'il a soif." (*Hilarité et applaudissements*).

Quand un jeune homme commence à boire, qu'est-ce qui le pousse à prendre de la liqueur alcoolique, laquelle n'offre absolument rien d'agréable au goût, si pure soit-elle? Le jeune homme boit par crainte de déplaire, de désobliger des camarades ou amis; parce que c'est la mode, la coutume; parce que c'est bien porté. Malheureusement, il faut ajouter que plusieurs, hélas! boivent à cause des effets immédiats de la liqueur enivrante, car ils ont été habitués à l'alcool dès leur plus bas âge. Je signalerai bientôt la leçon pratique à retirer de cette dernière constatation.

Une personne qui daigne m'honorer de son amitié me disait l'autre jour: "Savez-vous que les Canadiens-français ont tout lieu d'être fiers de l'élite de la jeunesse catholique groupée en association. Là du moins, les questions politiques sont mises de côté et le vaste pétitionnement que vous avez si bien su organiser et mener à bonne fin, vous a mérité des sympathies universelles. Ce n'est pas également le premier venu qui saurait au besoin, remettre les choses au point comme l'a fait votre nouveau Président de l'A. C. J. C." Je ne complète pas la

citation, car il ne sied guère de porter gravement et publiquement atteinte à la modestie de qui que ce soit. (*Applaudissements*).

Si nos énergiques protestations relatives au français obligatoire dans les services d'utilité publique nous ont valu un concert unanime d'éloges, il est une autre cause qui requiert une preuve encore plus tangible, si possible, du véritable patriotisme qui doit nous animer tous, car elle suppose chez chacun de ses adhérents un sacrifice parfois héroïque à s'imposer, cette cause, nul ne l'ignore, c'est celle de la sainte tempérance. (*Applaudissements*).

Quelle sera donc notre attitude vis-à-vis du grand mouvement anti-alcoolique de ces dernières années? Des missionnaires zélés ont sillonné le pays en tous sens pour y semer partout des croix de tempérance; afin d'aider à conjurer plus efficacement le péril national qui nous menace, les citoyens les plus éminents parmi les laïques se sont empressés de prêter main-forte au clergé par leur généreux et patriotique concours. Aussi des sociétés de tempérance se sont établies dans la plupart, sinon dans toutes les paroisses, et plusieurs ligues anti-alcooliques ont été fondées. (*Applaudissements prolongés*).

Je crois qu'il importe à toute la jeunesse du pays de s'enrôler sous l'étendard de la croix de tempérance. Les sobres, afin de travailler efficacement à détruire, par leur bel exemple, l'intempérance autour d'eux et de se protéger contre les charmes séducteurs du "roi du jour", et les autres, afin de remonter le courant qui les entraîne insensiblement peut-être, mais fatalement vers l'abîme. "Heureux le jeune homme assez sage pour mettre sa sobriété sous la tutelle d'une société de tempérance," ai-je lu quelque part.

Mais nous, surtout les membres de l'A. C. J. C., ne devrions-nous pas nous faire les chevaliers de la tempérance? Les ravages incalculables que le redoutable fléau de l'alcool exerce dans toutes les classes de la société, au dire des connaisseurs; les tortures physiques et morales de l'épouse ou de la mère de famille; et l'état pitoyable, lamentable de l'enfant au foyer de l'ivrogne, toutes ces misères devraient avoir un

profond écho dans nos cœurs et nous déterminer à faire partie des ligues anti-alcooliques, associations avant tout combatives.

Permettez-moi, camarades, de rappeler ici le touchant appel fait à la jeunesse de la province, par M. Ed. Rousseau, secrétaire-correspondant de notre Ligue anti-alcoolique québecoise. Le passage que je cite est extrait d'un intéressant article paru en octobre dernier dans l'excellente publication mensuelle intitulée: "La Tempérance." "Les barbes grises, écrit donc M. Rousseau, n'ont pas seules droit de cité à la Ligue de Québec, et la jeunesse y est cordialement invitée. Quand la neige des ans vient couvrir notre tête, regardant le passé lointain on voit bien tout ce qu'il y a de beau, de bon, de poétique dans une jeunesse comme la nôtre. Qu'elle vienne à nous avec l'enthousiasme, la générosité qu'elle met en toute chose, elle sera la sève qui fécondera notre œuvre." Comment résister à un appel à la fois aussi pressant et confiant? Les Ligues similaires de Montréal et d'ailleurs entretiennent sans doute à notre égard des dispositions analogues et tiennent leurs portes largement ouvertes aux jeunes qui témoignent le désir d'y entrer. (*Applaudissements*).

Mais il y a mieux que de faire simplement partie d'une Ligue anti-alcoolique, outre que ces Ligues n'existent pas partout. La nécessité de prêcher d'exemple nous impose la quasi-obligation de nous enrôler dans les sociétés de tempérance. N'oublions pas que c'est pour les jeunes surtout que ces associations ont été établies. Elles ne se proposent guère la conversion des ivrognes: "Autant vaudrait, dit un auteur, tenter de prendre la lune avec ses dents, ou encore: ce serait vouloir blanchir un nègre, on y perd généralement et son temps et son savon." Les écrivains catholiques, en effet, s'accordent à dire que la conversion d'un ivrogne est un effet extraordinaire de la grâce qui se voit rarement. Les sociétés de tempérance se proposent naturellement de combattre l'alcoolisme partout où il se rencontre, de répandre la lumière sur le rôle néfaste de l'alcool; mais leur but, écrit l'abbé J. Lemmens, "est surtout de prémunir l'enfance et la jeunesse contre les errements anciens et de les préserver, coûte que coûte, de l'alcoolisme."

Aussi j'exprime publiquement le vœu que, dorénavant, quiconque voudra être des nôtres, s'enrôler sous la bannière de l'A. C. J. C., fasse partie au préalable d'une association de tempérance ou s'il n'en existe pas dans la localité qu'il habite, il devra prendre l'engagement de ne pas faire usage de boisson enivrante. (*Applaudissements*).

Une forme excellente d'apostolat au point de vue de la tempérance serait peut-être de faire la guerre aux chants bachiques, aux chansons à boire et de leur substituer des chants anti-alcooliques. " Contraria contrariis curantur," s'écrient les allopathes. Alors soyons allopathes pour la circonstance; apprenons par cœur les meilleurs couplets, avec refrain, de quelques chansons anti-alcooliques, et si dans une réunion quelqu'un s'avise d'entonner par exemple :

Bacchus assis sur un tonneau
M'a défendu de boire de l'eau,

ou encore :

Les Canadiens ne sont pas des fous,
Ne partiront pas sans prendre un coup;

empressons-nous à notre tour de faire résonner le premier couplet du Diable en bouteille, de Yann-la-Goutte, ou de tout autre chant analogue. On s'amusera aussi bien; peut-être mieux, tout en se tenant en garde contre les caresses du flacon ou du petit verre. (*Applaudissements*).

"Un sot quelquefois ouvre un avis important." C'est précisément ce mot de Boileau qui me donne la hardiesse de jeter des idées sans me préoccuper outre mesure du sort qui leur est réservé.

Les cercles de notre association ne pourraient-ils pas, du moins dans les villes importantes, organiser au cours de l'année, quelques conférences au sujet de l'alcoolisme ou de la tempérance, conférences à donner dans les centres ouvriers, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre. D'ailleurs, cette idée de conférences publiques anti-alcooliques n'est pas neuve; si j'ai bonne souvenance, quelques membres du cercle Saint-

M. Amable Laprise. M. C.-E Lavergne. M. L.-C. Farly. M. A.-E. Thériault
M. C. Bergeron. M. P.-A. Turcot
M. A. Verville. M. F.-X. Biron. M. Paul Prendergast. M. Léon Paradis.

Louis remportèrent de brillants succès à Montréal, voilà deux ou trois ans. Ce serait grandement faciliter l'exécution de ce projet que de faire partie d'une Ligue anti-alcoolique où chaque année des orateurs compétents ne sauraient refuser de seconder notre zèle pour la tempérance. Je suis persuadé que le plus efficace moyen d'assurer le succès de ces conférences serait de déterminer un ouvrier à les faire lui-même, fallût-il pour cela lui venir en aide, pousser à la roue.

Voulons-nous nous mettre en mesure d'exercer l'apostolat par la parole, par l'enseignement; il va de soi que nous devons nous rendre familière la littérature anti-alcoolique, surtout celle du pays. Pour ma part, à l'occasion du petit travail dont je donne actuellement lecture, c'est avec beaucoup d'intérêt et de profit que j'ai parcouru les brochures de propagande du R. P. Hugolin, O. F. M.; quelques-unes de M. l'abbé Lemmens que j'ai pu me procurer à Québec, et les beaux volumes de M. Edm. Rousseau et du R. P. Hamon, S. J. Souffrez que je vous invite, — c'est-à-dire ceux qui ne l'ont pas déjà fait, — à encourager l'intéressant bulletin mensuel "La Tempérance," publié par les RR. PP. Franciscains: vous n'aurez certainement pas lieu de regretter vos trente ou quarante sous d'abonnement. (*Applaudissements*).

Indirectement, j'ai donné à entendre, il y a un instant, que l'alcoolisme ou l'ivrognerie prenaient parfois leur source au berceau même de l'enfant. Or, il s'agit ici d'un fléau dont il faut aider à restreindre de plus en plus l'action et qu'il faut supprimer, si possible. Alors nous n'aurons jamais à redouter la formidable extension qu'il a prise en certains pays et notamment en France. L'an dernier, un conférencier français racontait à son nombreux auditoire un bout de dialogue entendu quelques jours auparavant et qui se terminait ainsi: une demoiselle exhorte sa toute jeune sœur à aller faire dodo. Celle-ci de répondre aussitôt: "Non, maman boit ce soir avec des amis et moi je *liche* les verres." Bénissons le ciel de ce qu'ils sont extrêmement rares dans notre pays les bambins et les bambines qui *lichent* les verres après que d'autres y ont bu. Ne manquons donc jamais, chaque fois que l'occasion se présentera,

de protester, poliment sans doute, mais énergiquement, contre la déplorable habitude de donner au bébé des substances imbibées d'alcoòl ou d'autres calmants qui en renferment une forte proportion; ou encore, de faire boire au mioche des vins ou de la bière sous prétexte que ce sont des toniques, des fortifiants, et que ça donne des couleurs. Les succès remportés par quelques-uns de mes amis du cercle me font espérer que d'ordinaire vos protestations n'auront pas été vaines.

Nous pourrions signaler plusieurs autres circonstances ou occasions de faire d'excellente action sociale au service de la patrie ou de la religion, mais le temps qui m'a été assigné est déjà écoulé; je dois donc me hâter de mettre fin à votre impatience d'ouïr la voix éloquente qui va remplacer immédiatement celle du pauvre orateur actuel.

Demain, c'est la fête patronale de notre belle Association. Tous nous aurons le bonheur de nous approcher de la Table sainte, de recevoir le Dieu de l'Eucharistie et de renouveler notre consécration au Sacré-Cœur. Après avoir demandé à ce divin Cœur de régner entièrement sur nos personnes, sur notre Association et sur la race canadienne-française, quel moment propice pour le prier d'inspirer à chacun de nous l'amour de la sobriété; de donner à tous le courage de surmonter les obstacles qui tendraient à nous écarter des pratiques de la tempérance: de toujours maintenir notre Association dans l'esprit qui l'anime actuellement et qu'elle se montre constamment digne de l'estime universelle dont elle jouit. (*Vifs applaudissements*).

S. G. Mgr P.-E. Roy, dans un bijou de discours, fait alors l'histoire de *l'Action Sociale Catholique,* dont il est le directeur, et souligne la participation des jeunes. " C'est un document," disait le lendemain, avec un laconisme significatif, *l'Action Sociale,* en reproduisant cette pièce d'éloquence.

DISCOURS DE S. G. MGR P.-E. ROY.

L'Action sociale catholique

Mes chers jeunes gens,

Voulez-vous que je vous fasse un aveu?

Il me tardait de faire monter tout mon cœur à mes lèvres pour vous saluer, vous remercier, vous bénir.

Je te salue, vaillante jeunesse qui porte dans ton cœur tant d'espoirs, et qui vient ici pour les éclairer, les affermir et les sanctifier. Salut à vous, camarades, qui apportez ici, au berceau et au centre de la patrie canadienne-française, la belle fleur de votre jeunesse, pour la faire s'épanouir sous les saines et chaudes ardeurs de l'amitié, du travail et de la prière.

Salut à vous, compatriotes, qui portez avec vous, dans le sang, dans le cœur, dans l'esprit. dans les yeux, sur les lèvres, les ambitions, les élans, l'idéal de mon pays, et qui formez ici, dans cette salle, sous mon regard, l'image la plus douce, la plus séduisante, la plus réconfortante qu'on puisse se faire de la patrie!

Salut à vous, délégués des groupes divers et lointains, qui venez mêler dans le libre échange d'une chrétienne fraternité les aspirations semblables de vos âmes et les notes variées mais harmonieuses de vos talents naturels et de nos cultures particulières; et qui faites un concert si beau où chantent, avec de merveilleux accords, Ottawa et Lévis, Chicoutimi et Sherbrooke, St-Hyacinthe et Joliette, Ste-Thérèse et Trois-Rivières, Québec et Montréal, et où les voix si chères du Manitoba font écho aux voix chaudes et vibrantes de la Louisiane.

Salut à toi, camarade Gerlier, qui nous apporte ici la si douce France!

Ah! tu nous demandais hier, avec ce charme exquis qui s'échappe de ton cœur et de tes lèvres, de ne pas faire nos voix trop pleureuses en parlant de notre commune mère-patrie, et de nous souvenir qu'il y a sur le sol de France autre chose que des ruines à déplorer, autre chose que des crocheteurs de couvents, d'églises et de presbytères, autre chose que des blasphémateurs et des éteigneurs d'étoiles à flétrir.

Tu nous suppliais d'entendre dans le murmure du flot qui nous vient des côtes normandes et bretonnes, autre chose que le blasphème des impies. Eh bien! laisse-moi te le dire, au nom de ces camarades de la France d'ici, après avoir entendu le beau son que rend ta belle âme, nos espérances montent au niveau des tiennes, et, au pied du même Christ vainqueur, nous poursuivrons l'hymne de vie et de résurrection dont les premières notes ont vibré dans cette enceinte avec tant d'éloquence sur tes lèvres de Français catholique (*applaudissements.*)

Maintenant, messieurs, que j'ai laissé parler mon cœur, je dois me souvenir que mon nom apparaît au numéro 3 du programme d'aujourd'hui, avec indication d'un sujet à traiter. Et vous pensez bien que prenant un ton grave, et un manuscrit plus grave encore, je vais vous faire une dissertation longue sur un sujet sans fin.

Eh bien! non. Je ne suis pas d'humeur à disserter. Je viens ici pour réchauffer mon cœur sur le vôtre, pour jouir du spectacle de votre joyeuse et pétillante jeunesse. Je viens ici pour m'instruire à l'école si bonne, si persuasive de vos vingt ans, que vous donnez au travail, à la patrie, à l'Eglise, à Dieu!

Vous me dispenserez donc de tenir ici le rôle de Docteur, et vous me permettrez de causer avec tout l'abandon d'un camarade.

Assez d'autres maîtres dévoués, instruits, éloquents, distribuent à vos âmes le pain fortifiant de la doctrine, pain pétri d'une pâte si fine, et cuit sur une sole si chaude.

Donc, au lieu de philosopher autour de *l'Action Sociale Catholique*, je me contenterai de vous la présenter. Et la présentation sera très simple, puisqu'il s'agit d'un enfant qui a fait juste une fois le tour du soleil, il achève, ces jours-ci, ses dou-

ze premiers mois d'existence, et que ses père et mère le bercent encore de leurs caressants espoirs! (*applaudissements*).

Et que voulez-vous qu'un père vous dise de son enfant au berceau, sinon qu'il est beau, que c'est un ange, un séraphin! (*hilarité et applaudissements*).

Voulez-vous que je vous raconte sa courte histoire? Il a été conçu dans un grand cœur d'Evêque, sur qui reposait la vertu du Très Haut, et en qui était survenu l'Esprit Saint. Sous la forme qui le montre aujourd'hui à vos yeux, il est né dans une étable, l'avant-veille de Noël, sous les premières neiges de notre hiver canadien. Sur les fonts baptismaux, il eut pour parrain, un personnage ecclésiastique d'une certaine valeur, qui s'appelle Pie X et qui, d'avance, avait envoyé sa procuration sous forme d'un Bref Pontifical adressé à S. G. Mgr l'Archevêque de Québec (*applaudissements*).

Il y eut autour de son berceau des acclamations joyeuses et sympathiques. Il y eut aussi des clameurs où perçait un peu de défiance, beaucoup de crainte et un brin de jalousie. Les vrais chrétiens, les bons bergers et les vaillants pasteurs accoururent à son berceau pour le saluer d'un cœur ému (*applaudissements*).

La synagogue maugréa et grinça des dents (*applaudissements*).

On en entendit d'autres qui disaient: Gloire à Dieu... et sur terre paix aux hommes de bonne volonté.

On entendit d'autres qui disaient: c'est un perturbateur de l'ordre public, qui refuse de payer tribut à César (*rires et applaudissements*). Et comme l'enfant n'avait rien troublé du tout et qu'il n'avait rien refusé à César..... qui ne lui avait rien demandé.... et rien offert, ces paroles parurent étranges (*hilarité*).

Si l'on ne fit pas le massacre des innocents pour le détruire, c'est que le nombre de ces derniers se trouvait trop limité (*applaudissements*), mais on a parlé dernièrement de porter jusqu'à Rome une supplique respectueuse par laquelle son illustre parrain serait humblement prié d'étouffer au berceau ce monstre réchauffé sur son sein! (*mouvement dans l'auditoire*)

On attend, avec anxiété, le résultat de cette filiale, courageuse et charitable démarche! (*mouvement et cris de "Honte! Honte!"*).

Et les Mages sont-ils venus le combler de leurs présents?

Oui. Il en est venu de partout, de vrais princes, héritiers de la royauté de Jésus-Christ, qui suivaient l'étoile allumée au-dessus de notre étable, par celui qui est la lumière venant en ce monde. Ils ont déposé sur le berceau de l'enfant les ressources dont il avait besoin pour entrer dans la vie. Et ce fut très beau le geste de ce millier de prêtres se dépouillant de leurs modestes économies, parfois prenant sur le nécessaire pour assurer le lendemain à cet enfant qui voulait vivre (*applaudissements*).

Le premier sourire qui s'épanouit sur la figure de l'enfant fut provoqué par le spectacle de ce sacrifice où se montrait tant de désintéressement et une si admirable intelligence des besoins de l'Eglise et des âmes (*longs applaudissements*).

Je suis au terme, mes chers amis, de cette histoire d'une œuvre qui naît pour vivre, qui entre dans la vie pour y rester, et qui y restera pour faire du bien (*salves redoublées d'applaudissements*).

Vous me permettrez d'ajouter, en guise d'épilogue, un court chapitre que j'intitulerai: jeunesse et espérance.

L'*Action Sociale Catholique* est faite plus particulièrement pour les jeunes catholiques canadiens-français d'aujourd'hui. C'est à susciter, à diriger, à concentrer les merveilleuses énergies que la nature et la grâce ont mises en eux qu'elle prétend surtout s'occuper. Elle veut vous aider à mettre en vos âmes ces convictions, et en vos vies ces vertus dont on vous parlait si bien mercredi matin. Et la jeunesse, qui a l'admirable perspicacité du cœur, a tout de suite deviné cette intention et répondu à l'amour sincère qui nous emportait vers elle. Elle est venue à nous, la jeunesse catholique, avec cette belle confiance dont les mesquins calculs et les viles passions n'ont pas encore troublé la sérénité; elle est venue à nous, l'esprit ouvert, franc, droit, curieux de la vérité, avide de la lumière, et le cœur plein d'ardentes et nobles ambitions. Elle n'a pas peur, elle, notre fière et catholique jeunesse, de mettre sa main dans la main du

prêtre, pour marcher avec plus de sécurité sur la route difficile par où elle s'en va vers le ciel ; elle n'hésite pas à s'approcher du clergé dont elle se sent aimée, et à lui demander, pour le gouvernement de sa vie, des conseils et directions qu'elle sait être désintéressés et éclairés ; elle sent qu'il lui faut avoir avec le prêtre d'autres relations que celles d'une aimable mais stérile courtoisie, d'autres commerces que les commerces d'ordre spirituel (*vifs applaudissements*).

Formée à la vraie vie chrétienne dans nos collèges et nos écoles, par la main du prêtre ou du religieux, elle garde, avec le souvenir reconnaissant des bienfaits reçus, le besoin de ne pas arracher trop tôt son âme à des influences qui lui ont été si salutaires.

Et voilà pourquoi la jeunesse canadienne-française a marqué si vite et de façon si pratique, sa sympathie pour l'*Action Sociale Catholique*. Et vous me permettrez bien ici, mes jeunes amis, de signaler le zèle et le dévouement de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Ce sont vos mains, vos lèvres et vos cœurs qui ont applaudi les premiers la création de l'*Action Sociale Catholique* de Québec. C'est vous qui avez été les premiers et les plus intrépides apôtres de l'œuvre. Vous le savez, nous le savons aussi, je suis bien aise de trouver cette occasion de vous en remercier.

Au reste, si je ne m'abuse, vous avez dû constater, depuis que vous êtes ici, que nos cœurs ne vous sont pas précisément fermés ; que vous vous y êtes fait une place assez large, et que nous prenons quelqu'intérêt à ce qui vous intéresse (*vigoureux applaudissements*).

Vous êtes beaux comme l'espérance, vous disait si gracieusement, mardi soir, Mgr le Recteur de l'Université Laval. Oui, et j'ajoute : vous êtes l'espérance de l'*Action Sociale Catholique*. Après vous avoir vus à l'œuvre, vous avoir entendus, après avoir constaté combien vos âmes vibrent quand passe sur elle le souffle d'une parole ardente et fière ; après avoir touché du doigt la sincérité et la force de votre piété, je comprends qu'une œuvre est sûre du succès, quand elle a pour la soutenir des mains aussi vaillantes que les vôtres. C'est donc, chers

amis, avec ce beau mot d'espérance sur les lèvres et dans le cœur, que je termine cette petite causerie: "espérer". C'est la vertu des jeunes; et quand on n'est plus jeune et qu'on veut espérer toujours, il y a une recette que je connais bien, et dont je livre le secret à mes vieux amis: c'est d'aimer les jeunes! (*Ovation et longues salves d'applaudissements*).

M. Maurice DUPRÉ, secrétaire du Cercle Saint-Augustin, de Lévis et président du Comité régional de Québec, donne ensuite lecture d'un travail intéressant, instructif et pratique *sur la bonne et la mauvaise presse.*

DISCOURS DE M. MAURICE DUPRE

La bonne et la mauvaise presse

Monseigneur,

M. le Président,

Messieurs.

Parmi les différentes appellations dont on a qualifié le XXe siècle, il en est une qui lui convient d'une manière toute particulière: c'est le siècle de la presse—l'influence de celle-ci est prépondérante; elle répond à un besoin universel qui est de suivre par la lecture le mouvement intellectuel dans le monde. Autrefois on développait son intelligence par le travail de la pensée ou par les voyages; aujourd'hui on se contente de penser avec le journal qui répond le mieux à nos goûts et à nos opinions. "Les Français," dit Drumont, et cette phrase s'applique à tous les autres peuples, "les Français ne pensent plus, ils n'ont plus le temps de penser, ils ne pensent que par leur journal."

De même que dans l'ordre physiologique l'homme s'assimile les aliments propres à sa substance, ainsi le lecteur assidu d'une feuille quelconque s'assimile, dans l'ordre intellectuel, les idées de son journal. Il s'en imprègne d'autant plus fortement que cette pénétration des idées est plus lente, plus continue.—Et voilà pourquoi on peut dire que le peuple parle la langue de ses journaux, et que ceux-ci sont, en quelque sorte, le reflet de sa pensée.

Ce sont les idées qui mènent le monde. Or, le journal est le grand semeur d'idées; c'est le prêcheur de doctrine, le diseur facond de médisances ou de calomnies, le fabricant sans vergogne des réputations, c'est un train rapide ou chaque jour s'entassent, à la hâte, les faits de toute nature pour voyager de par le monde.—Aujourd'hui cause de la paix, il engendre demain la guerre. Il édifie ou il démolit.

Une phrase prononcée, il y a un an, au Reichstag, par M. de Bulow, est tout-à-fait caractéristique et dira beaucoup plus que bien des discours, l'influence prépondérante du journaliste: "Je connais", s'écria-t-il, en plein parlement "le moyen d'assurer la paix du monde. Qu'on me donne l'autorisation de pendre dix journalistes." (*Rires et applaudissements.*)

I.

Nature de son influence.—Le journal est donc un puissant facteur dans la société. Son rôle est tel qu'il peut exercer sur toute une vie une influence décisive, salutaire ou néfaste. Or, si le journal a tant de puissance pour le bien et pour le mal, de quel côté incline-t-il de préférence ?

Depuis deux siècles, il est incontestable que la guerre à Dieu et à son Eglise n'a fait que croître en intensité. Partout les droits sacrés du devoir et de l'honneur sont méconnus; les pouvoirs publics semblent avoir pris pour idéal la déchristianisation de leur pays; presque partout Dieu est traqué par d'infatigables ennemis. On n'a qu'un but: détruire la morale ou du moins la rendre de plus en plus facile.

"Voltaire, parlant au roi de Danemark de l'irréligion qui de son temps avait envahi les classes élevées, disait: "Ce sont les livres qui ont tout fait". Aujourd'hui on peut dire avec plus de vérité peut-être: "C'est la presse qui a tout fait."

"C'est ce que reconnaissaient en particulier les évêques de la paisible Suisse dans un mandement collectif à leurs ouailles. "Le responsabilité de tous nos maux", disaient-ils, "c'est sur la presse anti-chrétienne qu'elle retombe de tout son poids."

"Et Léon XIII qui, mieux que personne, pouvait juger de l'étendue et des causes des malheurs de la société, disait: "Il ne se tromperait guère celui qui attribuerait à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état de choses où nous sommes arrivés présentement."

Parlant des journaux, le P. Cornut disait: "La plupart combattent l'ordre, l'union et l'honneur domestiques avec une obstination acharnée. Les faits divers, les comptes rendus des théâtres, les échos judiciaires, les feuilletons et les chroniques semblent n'avoir d'autre but que de troubler les cœurs, de ridiculiser l'innocence, d'éteindre tout instinct de pudeur et d'honnêteté, de glorifier le luxe et la jouissance, d'excuser et même d'embellir la passion."

Ce qui faisait dire à Joseph de Maîstre sur la presse de son temps: "Si les journaux pouvaient parler, ils révèleraient des choses épouvantables sur l'apostolat de perversion qu'ils ont exercé sur les âmes."

II.

Conséquences sociales.—Aussi quelles ont été les suites de cette licence? De toutes parts les liens essentiels de la société: l'autorité, l'obéissance, le respect de soi-même et d'autrui se relâchent et se brisent; la famille, si nécessaire à l'ordre social se disloque, battue en brèche qu'elle est par les assauts réitérés d'une presse corrompue, et le divorce, le plus manifeste symptôme de la décadence d'un peuple se répand de plus en plus.

Je vous fais grâce, messieurs, des arides mais probantes statistiques qui prouvent que depuis la diffusion générale de la presse, la criminalité, les suicides, les vols ont triplé et quadruplé en nombre.

Sans doute la presse n'est pas seule responsable de tous ces délits, mais elle en est une des causes premières, par la publicité qu'elle donne au vice, par sa vulgarisation des moyens à prendre pour mal faire, par l'accoutumance dans laquelle elle

tient ses lecteurs qui en arrivent à regarder comme entrant dans l'ordre ordinaire des attentats à la morale qui, jadis, auraient bouleversé les classes de la société.

III.

La presse canadienne.—Il faut le reconnaître, la presse dans notre pays, n'a pas atteint le degré de perversité qu'elle affiche en Europe. Elle a encore une certaine retenue. Mais déjà des symptômes graves se manifestent et,parmi nos journaux à grand tirage on remarque un dévergondage d'idées et une absence d'esprit chrétien qui déjà portent des fruits amers. Dans certaines feuilles on remarque particulièrement un fanatisme et une veulerie dignes de toutes les protestations, et dans certaines autres, une manière à soi de comprendre les principes chrétiens qui est non pas le résultat de la sincérité, mais l'effet des convenances et de l'intérêt, si ce n'est celui de l'hypocrisie. (*Mouvement dans l'auditoire, signes approbatifs.*)

Ce qu'il y a à blâmer dans nos journaux ce ne sont pas précisément les reproductions abjectes, les articles mortels pour les jeunes intelligences et pour le cœur. Non, la presse pornographique et protectrice du vice n'ose se montrer au grand jour en ce pays. Le mal vient plutôt des journaux exotiques importés et lus ici et dont j'ai tout-à-l'heure indiqué le danger. Ce qu'il faut surtout blâmer dans nos journaux c'est, quand il n'y a pas absence de principes, un manque de conclusion ou de conformité des actes avec les principes qu'on proclame. (*Signes d'approbation.*)

De plus, s'il est en notre pays des facteurs puissants de l'esprit de parti ce sont bien nos journaux qui, quelques-uns du moins, semblent s'être fait les avocats de ce défaut national, lequel nous tuera, Canadiens-français, si nous ne consacrons toutes nos énergies à le combattre coûte que coûte et à l'enrayer. L'esprit de parti n'a point sauvé et ne sauvera pas le pays. (*Applaudissements.*)

Notre sauvegarde réside dans l'union, dans le désintéresement personnel, dans un sentiment plus fort de fierté na-

tive, dans la bonne compréhension des quelques principes évidents au point de vue religieux et politique et qui dans toutes les questions, doivent diriger nos intelligences. (*Longs applaudissements.*)

Comme celle de tous les autres pays, notre presse, sauf de rares exceptions, est vénale. On achète sa louange, son blâme et son silence. Au besoin, et sous le prétexte de défendre une cause, on dénature audacieusement les faits eux-mêmes.

Je n'insiste pas sur la manière de discuter que mettent en œuvre bon nombre de nos journaux et de toutes les nuances. Les évènements sont travestis selon la circonstance et pour d'aucuns le fait de faire partie du clan politique opposé est une faute impardonnable. Le contradicteur, ou l'adversaire, devient un démagogue, un insensé et, pour que la gracieuseté soit complète, un illuminé. (*Rires et applaudissements.*)

Ce n'est pas une excuse de dire qu'il en est ainsi partout. Chez certaines feuilles, même sérieuses, on n'a qu'une ligne de conduite : ridiculiser celui qui ne partage pas et qui bien souvent a le devoir de ne pas partager leurs vues.

Je passe rapidement sur la langue que parle nos journaux, particulièrement ceux qui, se donnant comme les privilégiés du peuple, lui servent tous les jours, pour le récompenser sans doute de cette condescendance, des idées sangrenues et une prose fruste contre lesquelles on ne saurait trop protester. (*Applaudissements.*)

Messieurs, surveillons notre presse et la langue qu'elle parle. Surveillons surtout les idées qu'elle émet. (*Applaudissements.*) Les mêmes causes qui ont engendré les maux de l'Europe produiront ici leurs mêmes effets funestes. L'affaiblissement de la foi, le manque de connaissance et de convictions religieuses, la partisannerie et, ceci est à remarquer surtout, les rapports constants de nos journalistes avec certains livres et certains journaux européens, font qu'ils s'imprègnent facilement d'idées subversives et qu'ils les sèment au milieu de nos populations, quelquefois d'une manière insconsciente, d'autres fois avec un dessein véritable de perversion. Est-ce

possible de croire que notre mentalité ne serait pas d'un ordre plus élevé si depuis dix ans nous avions eu une presse vraiment éducatrice. (*Applaudissements.*) Aussi bien les journaux ont-ils créé chez nous un état d'âme inconnu autrefois, et pour peu que dure le système actuellement à la mode, les maux que nous voyons poindre à l'horizon ne feront que grandir progressivement pour devenir irrémédiables. Pendant qu'il en est temps encore portons le fer sur la plaie de peur que la gangrène ne se mette dans l'organisme et n'engendre la mort. (*Applaudissements.*)

IV.

Remèdes aux maux.—De ces quelques considérations forcément incomplètes, il ressort, messieurs, qu'il importe au plus tôt, de combattre le mal qui nous a atteint et qui a fait ailleurs tant de victimes. Et pour cette fin, rappelons-nous les enseignements du Souverain Pontife: "Que les journaux", dit Léon XIII au peuple italien; "que les journaux qui distillent le venin de l'impiété et attisent dans les cœurs le feu des convoitises et des passions soient en horreur à tous les catholiques." S'il s'en trouve de ceux-là parmi nous, messieurs, quelque soit le degré de leur malice et l'épaisseur du voile dont ils se couvrent, pratiquons largement l'ostracisme à leur égard. Ce sera justice. (*Applaudissements.*)

N'attendons pas que leur licence ait fait de nos populations encore bonnes un peuple léger, sans souci de sa fierté et de son avenir national.

D'un autre côté portons nos encouragements aux journaux franchement catholiques. (*Applaudissements.*) Luttons contre le mal avec les instruments même qu'il emploie. La lutte se fera alors à armes égales et les bons principes triompheront. "De même que la mitrailleuse et la torpille", disait le cardinal Pie, "peuvent servir à la défense d'une cause sainte de même le journal peut être un instrument de bien s'il est employé à défendre la vérité contre le mensonge et l'erreur."

"Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion", disait "Léon XIII à l'archevêque de Vienne", il n'en est pas de plus approprié à l'époque actuelle et de plus efficace que la presse."

Considérons, camarades, comme un devoir de conscience d'encourager les journaux vraiment catholiques et patriotes; travaillons activement à leur diffusion. Imitons la conduite des catholiques français. Jamais découragés, luttant toujours et espérant malgré tout, ils ont fait de la presse un instrument si puissant qu'ils ont pu arracher à Jules Ferry l'aveu que le parti catholique était en train de faire de ce modeste instrument qu'est le journal un engin formidable de réaction. (*Applaudissements.*)

Chez nous, la presse, plus que partout ailleurs est nécessaire; parce que chez un peuple comme le nôtre, en voie de formation, préoccupé de son existence matérielle et y travaillant à toutes les heures, le journal devient en quelque sorte le seul moyen d'instruction et d'éducation; parce que sous un régime constitutionnel comme le nôtre, le journal est le meilleur instrument pour obvier aux inconvénients du régime, pour sauvegarder les intérêts du peuple et en assurer la conservation durable.

Soyons reconnaissants au vénérable Métropolitain de cette ville d'avoir si bien compris que ce n'est pas tout de combattre le mal, mais qu'il faut surtout le prévenir. (*Applaudissements.*) Aussi la grande œuvre qu'il a fondée, et mise sous une direction si distinguée et si ferme, produira-t-elle chez nous de salutaires effets. (*Applaudissements.*) Les jeunes catholiques s'en feront les zélés propagateurs et, grâce à leurs efforts persistants, notre peuple, espérons-le, sera préservé des erreurs et des préjugés funestes qui sévissent dans le monde aujourd'hui, et il pourra jouer efficacement le rôle civilisateur qui lui incombe, sur cette terre bénie, découverte par les fils de la vieille France, fécondée par le sang de nos soldats et de nos

martyrs, et conquise, par la vaillance et la sainte [illegible]reté de nos pères, à la civilisation et à la liberté. (*Applaudissements répétés.*)

Le R. P. Louis LALANDE, S. J., devait faire [illegible]erie sur l'un de nos préjugés en matière d'éducation. [illegible] au rendez-vous, il arrivait à la dernière heure des Etats-[illegible], où il avait fait une série de conférences et de longs voyages. Une extinction de voix devait nous priver du plaisir de [illegible]re exposer ses vues sur cette intéressante question. [illegible] orateur voulut bien nous dire en quelque paroles tr[illegible]t qu'il porte à l'A. C. J. C. et se contenta de la courte [illegible] qui suit.

DISCOURS DU R. P. LOUIS LALANDE, S. J.

---

hers jeunes camarades,

aurais pu peut-être traiter le sujet qui m'est assigné, et e encore plus mal que vous ne vous y attendiez. J'ai le ne dire qu'un mot pour dire que je ne parlerai pas.

ous saurez tout à l'heure, en écoutant celui qui a bien rendre ma place, ce que vous avez gagné à mon choix me remercierez de vous avoir, même involontairement, rocré tant de jouissance.

tait trop présumer de mes forces que de m'engager à ne conférence chaque soir et à voyager des centaines de chaque jour pendant une semaine. Je viens d'arriver, na voix éteinte vous prouve assez que je n'y suis plus. aronnez-le-moi.

pourtant combien je voudrais dire ma joie et ma fierté au milieu de votre jeunesse et de me croire encore un un des vôtres! Votre Congrès occupe une place si belle es fêtes inoubliables de l'église et de la patrie canadiennes, a bonheur à y apporter son concours, comme il y aura à se dire plus tard: j'y étais. Vous aurez été autant que utres, dans ce IIIe centenaire, la lumière qui réjouit l'in- nce, l'émotion heureuse qui fait battre le cœur, le talent, vail et la piété courageuse qui rassurent le présent et nt de rayonnantes espérances pour l'avenir.

ous avez compris—et permettez-moi de vous en exprimer élicitations qui débordent—que l'heure est venue pour les de ne plus laisser faire sans rien dire, de rester isolés i tous les adversaires concentrent dans l'ombre et asso- leurs forces. (*Applaudissements.*)

ous voulez dès maintenant l'union dans l'espoir et le r, afin de compter plus tard les succès dans la force. Vous

martyrs, et conquise, par la vaillance et la sainte opiniâtreté de nos pères, à la civilisation et à la liberté. (*Applaudissements répétés.*)

Le R. P. Louis LALANDE, S. J., devait faire une causerie sur l'un de nos préjugés en matière d'éducation. Fidèle au rendez-vous, il arrivait à la dernière heure des Etats-Unis, où il avait fait une série de conférences et de longs voyages. Une extinction de voix devait nous priver du plaisir de l'entendre exposer ses vues sur cette intéressante question. L'éminent orateur voulut bien nous dire en quelque paroles tout l'intérêt qu'il porte à l'A. C. J. C. et se contenta de la courte allocution qui suit.

DISCOURS DU R. P. LOUIS LALANDE, S. J.

Mes chers jeunes camarades,

J'aurais pu peut-être traiter le sujet qui m'est assigné, et le faire encore plus mal que vous ne vous y attendiez. J'ai choisi de ne dire qu'un mot pour dire que je ne parlerai pas.

Vous saurez tout à l'heure, en écoutant celui qui a bien voulu prendre ma place, ce que vous avez gagné à mon choix et vous me remercierez de vous avoir, même involontairement, procuré tant de jouissance.

C'était trop présumer de mes forces que de m'engager à faire une conférence chaque soir et à voyager des centaines de milles chaque jour pendant une semaine. Je viens d'arriver, mais ma voix éteinte vous prouve assez que je n'y suis plus. Pardonnez-le-moi.

Et pourtant combien je voudrais dire ma joie et ma fierté d'être au milieu de votre jeunesse et de me croire encore un peu l'un des vôtres! Votre Congrès occupe une place si belle dans ces fêtes inoubliables de l'église et de la patrie canadiennes, qu'il y a bonheur à y apporter son concours, comme il y aura gloire à se dire plus tard: j'y étais. Vous aurez été autant que tous autres, dans ce IIIe centenaire, la lumière qui réjouit l'intelligence, l'émotion heureuse qui fait battre le cœur, le talent, le travail et la piété courageuse qui rassurent le présent et chantent de rayonnantes espérances pour l'avenir.

Vous avez compris—et permettez-moi de vous en exprimer mes félicitations qui débordent—que l'heure est venue pour les jeunes de ne plus laisser faire sans rien dire, de rester isolés quand tous les adversaires concentrent dans l'ombre et associent leurs forces. (*Applaudissements.*)

Vous voulez dès maintenant l'union dans l'espoir et le labeur, afin de compter plus tard les succès dans la force. Vous

avez inscrit, dans votre devise trois mots, qui sonnent l'appel comme trois coups de clairon : vous vous êtes appelés à *l'étude,* —car il faut l'effort pour devenir quelqu'un, pour secouer les oisifs endormis et empêcher les arrivistes d'être trop malfaisants et l'ignorance d'être trop heureuse dans ses succès de superficialité. (*Applaudissements.*) Vous y avez inscrit la *piété,* élément essentiel de tous les idéals, sachant bien que pour mieux voir la beauté il faut d'abord faire belle son âme. Vous y avez ajouté l'*action,*—l'action libre, sans entraves de parti, afin de mieux aimer et aider tous vos frères, de mieux servir les grandes causes de la justice, de la race et de la foi, d'être vraiment les fils de l'Eglise et du Canada, et non les serviteurs de chefs politiques qui vous auraient enrégimentés et parqués dans ces vieux cadres des vieux partis, d'où ne sortent que des moitiés d'hommes au service d'une moitié de pays. (*Applaudissements prolongés.*)

Par là-dessus faites briller les rayons de votre gaieté franche. Vous ne vous piquez pas encore d'être revenus de tout. Et vous auriez très tort d'éteindre les feux de votre enthousiasme (*Chaleureux applaudissements.*)

Si les laideurs de la vie parfois vous désabusent, n'en devenez pas pour cela égoïstes.

Votre travail sera peut être, pour un moment, sans fruits apparents, ce n'est pas là une défaite. Aussi bien, le succès n'est pas tout notre affaire. Nous ne sommes tenus que de le mériter. C'est souvent avec nos vains efforts que Dieu fait des victoires. (*Vifs applaudissements.*)

Si âpres que soient les luttes et si mordants que soient les déboires et les ingratitudes, si répugnant que soit le contact de ceux qui ne jouent des coudes dans le monde que pour conquérir l'argent et le pouvoir, vous n'en serez pas abattus et n'en perdez pas un seul élan du cœur. L'âge lui-même qui met des rides sur le front et des neiges sur la tête ne vous empêchera pas de croire que Dieu mérite bien qu'on l'aime et le serve, la patrie qu'on la défende, et les âmes qu'on souffre pour elles et qu'on les sauve ! (*Salves répétées d'applaudissements.*)

L'HON. THOMAS CHAPAIS.

L'hon. Thomas CHAPAIS, conseiller législatif et ancien ministre dans le gouvernement de Québec, succéda au R. P. Lalande, et dans une vibrante allocution pleine d'un chaud patriotisme insista au point de vue national sur le *devoir qui nous incombe d'étudier,* afin de mettre en valeur toutes nos aptitudes intellectuelles et toutes nos ressources matérielles, afin de contribuer à faire de la province de Québec, tant au point de vue de la culture scientifique et littéraire qu'au point de vue du développement agricole, commercial et industriel, la province modèle de la Confédération. L'éminent orateur ne cache point sa haute estime et sa grande admiration pour l'A C. J. C., qui manquait à la jeunesse d'autrefois. Après les splendides fêtes auxquelles il avait pris comme orateur officiel une importante et brillante part—il croit même pouvoir affirmer " que ce congrès restera comme l'un des événements les plus mémorables de cette semaine historique."

Spontanément les jeunes font une enthousiaste ovation au citoyen distingué, qui a si bien deviné leurs aspirations intimes et leur donne, par sa chaude parole comme par l'exemple de sa laborieuse vie, de nobles leçons et de pratiques conseils; qui sait apprécier leurs efforts actuels et leur témoigner pour l'avenir une confiance presque illimitée et stimulatrice des plus généreuses résolutions.

S. G. MGR BEGIN ET S. G. MGR MEREL.

Mgr Bégin, archevêque de Québec, se lève alors pour présenter à l'auditoire un orateur qu'un mois auparavant personne n'aurait seulement rêvé avoir l'avantage d'entendre au congrès: Mgr Mérel, évêque de Canton. Point n'est besoin de dire combien fut goûtée la parole originale et bien française du distingué visiteur et quelles impressions profondes cet apôtre du Christ venu des contrées lointaines devait laisser dans les jeunes âmes que n'effraient point les plus sublimes dévouements.

Cette mémorable séance clôturait le deuxième jour du congrès. "On aurait pu croire, remarquait l'*Action Sociale,* que ces jeunes en vacances se fatigueraient d'entendre parler des choses aussi sérieuses que celles traitées par tous les orateurs. Illusion! Ces jeunes gens sont d'une vaillance et d'un entrain admirables. Ils applaudissent les orateurs avec une sincérité, une ardeur qui se communiquent à ceux dont les fronts dénudés ou blanchis annoncent qu'ils ne sont plus jeunes, au moins par l'âge."

LE VENDREDI, 26 JUIN,

FETE DU SACRÉ-CŒUR AU COLLÈGE DE LÉVIS.

"Ce matin, raconte l'*Action Sociale,* a eu lieu dans la belle et blanche chapelle du Collège, toute parée de ses plus riches tentures, la réunion des jeunes gens congressistes, certes la plus féconde et la plus empoignante. A l'autel que domine dans un flot de lumière l'image bénie du Sacré-Cœur, Monseigneur Roy a célébré la Sainte Messe assisté de M. Lachance et M. Lemieux, supérieur et assistant-supérieur du Collège.

Mgr l'auxiliaire a prononcé un sermon, où il fait passer tout son amour pour le Sacré Cœur et son ardent désir de voir toujours pure et meilleure cette jeunesse qu'il a sous les yeux.

Le moment qui a le plus remué nos cœurs, qui a fait monter à nos yeux des larmes de reconnaissance et de joie, c'est quand nous avons vu tous ces jeunes gens (deux cents au-delà), venir pieusement s'agenouiller pour recevoir dans leur âme ce Jésus à qui ils veulent donner leur âme, toute leur vie, leurs plus enthousiastes élans Une voix chaude et vibrante chantait : *J'ai vu l'agneau victime au sanctuaire.* Il nous semble qu'il y avait alors dans la chapelle comme des battements d'ailes, que les anges se penchaient sur la terre pour voir ce beau et consolant spectacle, qui fait naître en toutes les âmes de belles et légitimes espérances. Oh! oui, comme le disait hier soir M. Chapais, demain sera beau.

Et à la fin de la messe, quand toutes les voix eurent chanté bien fort et avec un entrain irrésistible le cantique du Sacré-Cœur *En avant, marchons!* au nom de tous, M. le président Beaupré lut ce bel acte de consécration que tous ont répété dans leur âme, qu'ils ont terminé par un *Ainsi soit-il!* bien sincère et bien ému.

ACTE DE CONSECRATION AU S. CŒUR DE JESUS.

Seigneur Jésus,

Vous venez de nous rappeler, par la bouche du Docteur que vous vous êtes choisi, les devoirs qui nous incombent en retour de votre amour pour nous. L'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française, fidèle à son programme ne saurait être sourde à votre voix.

Elle s'engage donc aujourd'hui pour toujours à vivre pour vous en témoignant hautement de sa foi en vous.

Elle s'engage à développer dans son cœur les espérances éternelles, à se dévouer donc au point de conquérir à leurs espoirs l'âme de la patrie.

Elle s'engage enfin à vivre en vous comme vous voulez vivre en elle. Et pour réaliser ce vœu, elle vous promet de venir souvent recevoir à la Table Sainte Celui qui est la voie, la vérité et la vie.

Puissions-nous, Cœur divin, par notre union intime avec vous apparaître aux yeux des autres les chevaliers de votre cause, les sergents de vos bataillons, ardents à maintenir ferme le drapeau de la foi planté par nos pères sur le rocher même où nous vous prions.

Que, si au cours de notre vie nous perdions de vue cet idéal, souvenez-vous, ô Cœur de Jésus, que l'étincelle qui s'échappe du brasier n'en éteint pas l'ardeur. Nous pourrons vous soustraire des parcelles de notre vie; mais son foyer même, c'est à votre flamme qu'il brûlera toujours, parce que nous le voulons, parce que vous le voulez comme nous.

Cœur de Jésus, le cœur de la jeunesse canadienne se consacre à vous et se donne à vous comme vous vous êtes donné à elle sans partage et sans retour. A l'exemple du chevalier de jadis, elle contracte avec vous ce pacte d'union à la vie, à la mort.

A l'orgue, M. Ed. Bernard a chanté *Pitié mon Dieu!* cantique au Sacré-Cœur; M. Alfred Poulin, *Je crois en Dieu;* M. Marie-Louis Belleau, *Tu va remplir l'espoir de ma tendresse;* M. Jules Labrecque, le cantique si plein d'espérance à la Vierge aimée: *J'irai la voir un jour;* M. Gaud. Cambray, *J'ai vu l'agneau victime au sanctuaire,* cantique d'amour et d'extase devant l'Eucharistie."

Dans la *Vie Nouvelle,* de Paris, M. Pierre Gerlier, notre cher camarade d'outre-mer, raconte en ces termes ses impressions de la fête du Sacré-Cœur :

"Le vendredi matin eut lieu, au collège de Lévis, la cérémonie la plus touchante du congrès. Dans la chapelle trop petite pour contenir les jeunes gens, une messe solennelle fut célébrée, au cours de laquelle tous les congressistes s'approchèrent de la Table sainte pour y puiser la force nécessaires à l'accomplissement du devoir qu'ils entendaient s'imposer. Ce fut un imposant spectacle, bien fait pour réconforter ceux qui se dévouent là-bas à l'avenir de notre race, et qui explique sans doute pour une grande part cette parole d'un ancien ministre de la province: "Le congrès de la J. C. demeurera peut-être l'événement le plus mémorable de cette semaine historique."

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* disait :

"Inoubliable surtout dans sa grandeur, l'acte qui s'accomplit dans la chapelle du collège de Lévis, au matin du jour de clôture, et par lequel deux cents jeunes gens vinrent s'agenouiller au pied de l'autel, recevoir dans leur cœur le Dieu vivant et se consacrer à lui sans retour! Quelle promesse d'avenir de les voir incliner devant le Christ l'entier de leur être plein de force et de vie ! Quel splendide couronnement, d'une suprême beauté, des longues heures de travail en commun, que cette offrande à Dieu de tout ce qui s'est dit, de tout ce qui s'est fait dans ce congrès pour sa plus grande gloire. Avec M. Gerlier, toute la jeunesse de France semblait communier à nos côtés, et si l'intimité, la chaleur des premières relations avait été impuissante à soudre nos cœurs batttant

côte à côte, le Christ lui-même est venu opérer, dans cet instant d'une ineffable joie, l'union d'âme de la jeunesse canadienne-française avec son aînée de là-bas."

Parlant de cette communion générale et de la consécration au Sacré-Cœur, M. Omer Héroux avait tout de suite écrit, dans un premier-Québec de l'*Action Sociale* :

"La grandeur de l'acte a été soulignée par Mgr Roy en des termes sur lesquels nous ne reviendrons pas, mais nous pouvons dire quelle joie c'était, et quel promesse d'avenir ! de voir tous ces jeunes gens qui venaient si crânement, et d'une si belle humeur, d'affirmer l'amour de leur langue et le mépris de tous les dogmatismes de parti, incliner devant le Christ leur intelligence et leur cœur et mettre à leur front de patriotes et d'hommes libres la beauté suprême: le rayonnement d'une foi nette et franche, sans bigoterie et sans respect humain. Ceux qui virent ce spectacle ne l'oublieront point et il vivra dans leur mémoire plus longtemps encore que le souvenir des périodes vibrantes et des retentissantes acclamations."

Après la messe tous se rendaient à un joyeux déjeuner offert par les autorités du collège. Mgr Roy présidait.

Dans la jolie salle académique eurent lieu les séances du Conseil fédéral et les élections, intéressante page d'histoire racontée par le secrétaire, M. le docteur Baril, dont le rapport a été publié dans le *Semeur* d'août-septembre 1908. Nous le reproduisons presque au complet en y intercalant le discours du président, M. V.-E. Beaupré.

REUNION DU CONSEIL FEDERAL.

PREMIÈRE SÉANCE À 9 H. 30.

Le vendredi, 26 juin, fête du Sacré-Cœur, les membres de l'A. C. J. C. se rendaient au Collège de Lévis.

A 7 heures 30, une messe fut dite dans la chapelle du collège par Sa Grandeur Mgr Roy. Sa Grandeur daigna nous adresser quelques conseils et nous encourager à continuer l'œuvre que nous avons entreprise. Il y eut communion générale. Après la messe, le camarade Beaupré, s'agenouillant dans le sanctuaire, y lut l'acte de consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus.

Puis délégués et congressistes firent honneur au déjeuner que nous offraient les autorités du Collège de Lévis. Après quelques minutes de récréation, vers 9 h. 30, on passa dans la salle des délibérations.

S. G. Mgr Roy daigna nous faire l'honneur d'assister aux séances du Conseil. Dès l'ouverture, les délégués exhibent leurs lettres de créance. Ce sont les camarades: Dr. F. Lachance, cercle La Vérandrye de Saint-Boniface; A. Laprise, cercle Crémazie, Québec; Jos.-Jean Guay, cercle Racine, Chicoutimi; Léon Gagnon, M. Laliberté, V. Germain, cercle Laval, Québec; H. Nadeau, cercle Plessis, Montréal; Mercure, cercle LaSalle, Longueuil; A. Cambray, Adj. Savard, cercle Morin, Sainte-Marie de la Beauce; E. Proulx, Ch.-Ed. Brunelle, A. Verville, cercle Saint-Alphonse de Liguori, Nicolet; Belleau, cercle Chevalier de Lévis; Louis Dupuis, cercle Saint-François-Xavier, L'Assomption; Gustave Monette, cercle Routhier, Sainte-Thérèse; Alph. Fortin, cercle Saint- Joseph, Rimouski; H. Fortier, cercle Pie X, Montréal; J. Bergeron, cercle Saint-Ferdinand, d'Halifax; Jos. David, cercle Bourget, Rigaud; Edouard Boulay, H.-E. Thériault, cercle Duhamel, Ottawa ; C.-A. Raymond, cercle Saint-Thomas, Trois-Rivières ; P.-A. Juneau, cercle LaRocque, Sherbrooke; L. Beaudry, cercle

Saint-Hyacinthe (ville); Joachim Primeau, cercle Bernard, Saint-Hyacinthe (séminaire); Guy Vanier, E. Dussault, cercle Sainte-Marie; Albert Blais, cercle Saint-Jean-Baptiste, Saint-Laurent; E. Savignac, L.-C. Farly, cercle Saint-Michel, Joliette; W. Paradis, cercle Saint-Yves, Québec; C. Tessier, cercle Saint-Louis, Montréal; G. Ruel, M. Dupré, A. Legendre, E. Dumas, cercle Saint-Augustin, Lévis (collège); J.-E. Légaré, cercle Loyola, Québec; Laliberté, cercle de Victoriaville; F. Vandry, cercle St-François de Sales, Québec; Elz. Lavergne, cercle Lamennais, Montréal.

Quand toutes les formalités sont remplies, le Président prie Mgr Roy de réciter la prière Dès le début de la séance, le camarade Baril propose qu'à l'avenir il soit tenu un cahier des rapports des séances des conseils fédéraux, afin d'y inscrire le récit des événements que des raisons majeures demandent de ne pas publier dans LE SEMEUR. Ces rapports devront être complets. Adoptés. Puis le Président prend la parole.

DISCOURS DE M. V.-E. BEAUPRE.

Chers camarades.

Après avoir en des séances mémorables, passé en revue la situation actuelle de notre nationalité, nous venons maintenant dans l'intimité, dans la tranquillité paisible de cette maison hospitalière, examiner le bilan de notre association, nous compter de nouveau, et mettant à profit les leçons du passé, nous préparer à faire l'avenir plus fécond.

Et d'abord, je ne veux pas tarder à adresser un cordial merci aux autorités du collège de Lévis, pour l'empressement et la générosité qu'elles ont mis à recevoir chez elles les membres de l'Association pendant ces journées de congrès.

Nous connaissons trop leur dévouement à la cause de l'Association, leur patriotisme éclairé et ardent, pour douter que ces messieurs n'aient été heureux de contribuer par tous les moyens au succès de nos réunions ; nous leur devons des remerciements d'autant plus vifs, que leur amabilité a été plus franche et plus spontanée.

Merci également à vous, Monseigneur, qui après nous avoir, ce matin, distribué le pain des forts et nous avoir donné les conseils que vous suggéraient votre expérience et votre sollicitude pour nous, avez bien voulu encore nous faire l'honneur de présider cette séance.

Nous savons trop l'intérêt que vous portez aux œuvres catholiques pour ne pas être assurés que notre Association fera toujours l'objet de votre attention, et que nous trouverons toujours en vous un ami et un protecteur, ce dont nous nous réjouissons sincèrement.

L'année qui vient de s'écouler, messieurs, nous a apporté bien des satisfactions et même des succès, accompagnés toutefois de quelques regrets.

de leurs connaissances, d'approfondir leurs études antérieures sur l'histoire, la philosophie, l'économie politique, et autres sujets. C'est à ce moment qu'ils pourront surtout commencer à exercer une influence bienfaisante autour d'eux, qu'ils devront s'habituer à l'action.

Il serait donc grandement à désirer qu'ils ne laissent pas s'éteindre le beau feu dont ils brûlaient autrefois, mais qu'ils continuent à mettre au service de l'Association toute l'activité, tout le désintéressement, toute l'ardeur de leur âme de vingt ans.

Ceux qui nous quittent, je veux bien le croire, ne sont pas une perte totale pour l'Association; ils seront toujours un peu des nôtres. Ce n'est pas impunément que l'on s'est enthousiasmé un jour pour une grande cause; l'âme en conserve toujours des affinités puissantes pour ce qui est noble et beau.

Mais il n'en est pas moins regrettable que de semblables défections se produisent parfois, et que certains camarades après leur sortie des collèges, rendus à l'université ou dans les affaires, ne continuent pas à faire partie d'un cercle, ou n'y apportent qu'un concours quelque peu apathique.

Il serait à désirer que l'on vît chaque membre s'employer dans la mesure de ses forces, à faire de son cercle un foyer d'où rayonnerait la chaleur et la vie. Une société ne peut avoir de vitalité qu'autant que ceux qui la composent en possèdent eux-mêmes et lui en communiquent. Ce sont les hommes aux fortes convictions qui, apportant à l'Association la force qu'ils ont en eux-mêmes, assurent le maintien et le succès de pareilles entreprises. L'indifférence pour l'œuvre de l'Association, l'apathie voilà le grand ennemi, le grand danger.

C'est pourquoi j'ai cru devoir vous le signaler.

J'ai bon espoir d'ailleurs que l'an prochain verra des progrès notables s'effectuer sous ce rapport, comme en ont vu les années passées; les éléments jeunes et nouveaux qui vont se répandre dans tout le corps de l'Association ne pourront que lui donner un regain de vigueur.

Vous allez aujourd'hui, camarades, être appelés à délibérer sur des sujets qui intéressent à un haut degré la vitalité de

notre Association. Vos décisions ne seront pas sans influer sur sa marche et son bon fonctionnement.

Je vous invite donc à apporter à ces débats toute l'attention, tout l'intérêt que peut vous inspirer votre désir de voir notre Association prospère et toujours animée du même esprit de patriotisme et de catholicisme militants.

Le président fut suivi du secrétaire général et du trésorier qui successivement firent part au conseil de leurs rapports adoptés à l'unanimité.

Et l'on passe à la nomination de la commission d'élections. Le camarade Tessier propose d'abord que le camarade Baril soit président de cette commission.

En amendement, le camarade Laprise suggère que les camarades Thériault, Dupré et Fortier soient les membres de la commission d'élections. Le camarade Tessier retire sa motion et celle du camarade Laprise est adoptée à l'unanimité.

Suit la lecture des rapports des délégués. Quatre minutes est le temps accordé à chaque rapporteur. Le secrétaire est chargé de faire observer les règlements; il n'eut à agiter sa sonnette qu'une couple de fois.

A 2 h. 15 la séance est levée. Le dîner, véritable banquet, se prit au collège. Pendant une courte récréation, employée à se mieux connaître, un amateur prend quelques photographies, et vers deux heures l'on se remet au travail.

DEUXIEME SEANCE,

A 2 H. DU SOIR.

Au début de la séance, le camarade Président nous donne lecture d'une dépêche amicale du président Lerolle de l'A. C. J. F. Le camarade Gerlier se lève pour remercier les délégués de l'accueil sympathique qu'ils font à cette dépêche. En même temps il remet au camarade Beaupré et au camarade Dupré, président du Comité Régional de Québec, l'insigne de l'A. C. J. F. " Cet insigne cimentera, dit-il, les liens qui nous unissent." Remerciements des deux camarades décorés. Le camarade Gerlier se retire et la lecture des rapports recommence. Quand elle est achevée, le camarade Baril propose que l'on publie en entier les discours du Congrès. Cette proposition est adoptée et le Comité central est autorisé à faire les démarches nécessaires à cette fin.

Puis le camarade Beaupré propose que le camarade Dr Lachance présente au Souverain Pontife, lors de son passage à Rome, l'hommage de notre soumission filiale.

Il s'élève alors une petite discussion à la suite des rapports de la commission d'élections. Elle provient de ce que les Statuts indiquent que la commission doit proposer dix noms au choix des électeurs, et que la commission actuelle, se basant sur ce qui s'est pratiqué les années précédentes plutôt que sur le texte de la constitution, n'en propose que trois.

Le camarade Monette en fait la remarque et demande pourquoi l'on ne se conforme pas à la constitution. Après quelques raisons justificatives apportées de part et d'autres, le Père aumônier-directeur explique ce qui, par le passé, a pu induire le Conseil fédéral à ne pas se conformer à la lettre de la constitution : c'est que les délégués venant de partout connaissent difficilement ceux qui sont les plus aptes à remplir les fonctions du Comité central et que, *dix* noms leur étant présentés, ils ne savent trop sur qui arrêter leur choix. La commission d'élections, elle, mieux renseignée au sujet des candidats, facilite le choix aux délégués en l'attirant *spécialement* sur trois membres, tout en laissant la liberté de donner son suf-

frage à l'un des sept autres compris dans la liste Elle permet même à tout délégué de proposer *spécialement* certains noms qui ne viendraient pas en tête de la liste.

Le camarade Monette objectant qu'il y aurait gêne à cela, le camarade Cambray, pour dirimer le débat sur une question de formalité, propose que le camarade Beaupré soit élu président par acclamation. Suivent des acclamations prolongées et universelles par toute la salle.

On passe à la vice-présidence. Nouvelle proposition d'élections par acclamation. Mais comme celles-ci sont plus restreintes et que l'auditoire ne se compose pas que d'électeurs, on conclut immédiatement à l'inconvénient d'un pareil mode d'élections qui, somme toute, gêne la liberté du vote et peut à la rigueur ne pas donner la majorité à l'élu. S. G. Mgr Roy se permet donc un conseil : " Vous feriez mieux, dit-il, de procéder régulièrement, quitte à statuer plus tard un mode d'élections qui ne donnera lieu à aucune discussion ; autrement vous ne vous en tirerez pas."

Le conseil fut accepté avec reconnaissance et, après un assez long temps, les élections se terminaient à la satisfaction de tout le monde.

Président : Elzéar Beaupré ;

Vice-présidents : Joseph Versaille, Georges-Hermyle Baril ;

Secrétaire : Félix Desrochers ;

Secrétaires-correspondants : Camille Tessier, Elzéar Lavergne ;

Trésorier : Amédée Turcot ;

Administrateur : Emile Girard.

Puis on passe à l'examen des motions publiées dans *Le Semeur* de juin-juillet, p. 333.

I.—"L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a appris avec une grande joie la fondation à Québec de l'Œuvre de l'Action Sociale Catholique.

Elle se réjouit surtout de la naissance du journal l'*Action Sociale* et considère comme un devoir sacré de travailler avec la plus grande énergie à sa diffusion au milieu du peuple."—Adoptée.

II.—Le cercle Saint-Augustin propose:

" Que le Bureau central de l'A. C. J. C. se charge d'organiser un Comité de Propagande avec le pouvoir de s'adjoindre des membres dans toutes les parties de la province.'—Adoptée.

III.—' Sur la demande qui lui en a été faite, le Comité central propose au Conseil fédéral d'examiner si l'enrôlement en masse de cercles ou de clubs déjà existants n'est pas de nature à altérer l'esprit de l'Association?

Ces cercles ou ces clubs ont leur mentalité toute faite ou leurs traditions. Peut-on espérer que du jour au lendemain ils les transformeront pour les adapter aux nôtres? "

Motion.—Le Comité central a mis à l'étude la question de l'enrôlement des membres. Doit-il se faire en masse ou par unité? Le camarade Dupré nous parle des dangers de l'enrôlement en masse. Ceux qui entrent ainsi dans l'A. C. J. C. ne connaissent pas tous l'Association, son but, ses moyens d'action, etc.

M. l'abbé Marcoux, aumônier-directeur du cercle Saint-Augustin, suggère que l'on compose une formule, que chaque membre devra signer Après discussion, le camarade Baril, secondé par le camarade Dupré, propose:

" 1. Que, à partir de ce jour, l'A. C. J. C. émettra une formule contenant le but et les moyens d'action de l'A. C. J. C.

2. Cette formule, entr'autres choses, portera que les jeunes gens de l'A. C. J. C. s'engagent à faire passer les intérêts religieux et nationaux avant les intérêts de parti.

3.—Tous les membres de l'A. C. J. C. devront signer cette formule."

Après quelques explications de la part du proposant, cette motion est adoptée.

IV.—" Par suite de représentations faites sur l'abonnement obligatoire des membres au *Semeur*, le Comité central propose de mettre de nouveau la question à l'étude, afin qu'après une discussion sérieuse on en vienne à une décision à laquelle tous devront se conformer."

Cette motion vient du Comité central. Il remet à l'étude la question de l'abonnement obligatoire. Une demande est for-

mulée de réduire l'abonnement du cercle Morin. Le Conseil fédéral remet entre les mains du Comité central la charge de régler ce cas particulier.

Un camarade demande alors s'il faut absolument que les motions soient connues un mois à l'avance. Cette question est réglée par le Conseil fédéral dans l'affirmative il y a deux ans.

V.—"Pour éviter tout malentendu au sujet des membres et des cercles dans l'Association, le cercle Saint-Louis demande au Conseil de préciser le sens du mot *Canadien-français* (art v des Statuts) et de déterminer en particulier si ce mot doit être pris dans le sens *politique* ou *national*.."

Après explication du délégué, le camarade Tessier, il est décidé unanimement que le terme *Canadien-français* dans les Statuts soit pris au sens national du mot.

Que 2. des sujets de langue française et naturalisés Canadiens pourront être admis dans l'A. C. J. C., mais chaque cas devra être étudié séparément par le Comité central.

3. Qu'un des camarades de cette dernière catégorie ne pourra arriver aux charges du Comité central.

Le délégué du cercle Saint-Louis annonce alors que vu l'heure avancée de la séance et l'impossibilité d'en tenir une autre, il retire la motion suivante, se réservant le droit de la présenter l'an prochain.

Le camarade Farly, qui, pour des raisons de santé, n'a pu communiquer son travail " la Juiverie " à la séance du congrès où il devait parler, émit le vœu " que les membres de l'A. C. J. C. étudient cette question durant l'année et s'appliquent à n'avoir avec les Juifs que les relations *strictement* indispensables."

Des remerciements sont votés: à S. G. Monseigneur Roy, aux autorités du Collège de Lévis, aux officiers sortant de charge et en particulier à M. Edmond Hurtubise, qui occupait le poste de trésorier depuis la fondation de l'Association, au camarade Maurice Dupré, président du Comité Régional de Québec, pour le zèle qu'il a déployé dans l'organisation du Congrès, et l'on se sépare joyeux, vers 6 h. 15, pour reprendre après souper le chemin de Québec où avait lieu la séance solen-

nelle de clôture du Congrès. Tous les camarades, j'en suis sûr, garderont de cette journée de vraie camaraderie un souvenir ineffaçable. Il y eut plusieurs discussions stériles, que nous nous efforcerons de bannir à l'avenir. Mais ces discussions furent amicales et jamais il ne nous fut donné d'entendre exprimer tant d'opinions diverses avec autant d'énergie sans que cependant la bonne entente ne cessât de régner. Il ressort de là que l'entente et l'union la plus parfaite règnent dans nos rangs. C'est un précieux encouragement pour l'année qui s'ouvre et que nous ferons encore plus fructueuse que les précédentes. A l'œuvre donc.

G.-H. Baril,
Secrétaire du Conseil fédéral.

CLOTURE SOLENNELLE DU CONGRES, A 8 H. DU SOIR,

A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Le soir on se retrouvait à l'Université pour la séance de clôture, avec le nom flamboyant de M. Henri BOURASSA au programme. L'éloquent orateur, retenu par la maladie, ne devait point, à la déception d'un grand nombre qui se rappelaient ses viriles paroles à notre Congrès de Montréal en 1904, se faire entendre ce soir-là.

" La séance de clôture du Congrès de la Jeunesse, dit l'*Action Sociale,* a été un succès de cordiale sympathie et d'admiration enthousiaste de la part de la population québecoise. La vaste salle des promotions était archi-comble. Tout ce que Québec compte de meilleur parmi ses citoyens s'y était donné rendez-vous. Comme on avait senti que la réunion n'avait aucun caractère politique, on a pu voir dans la salle, des hommes de tous les partis, ordinairement retenus chez eux par des considérations que nous n'avons pas à apprécier. La jeunesse surtout était représentée par un contingent dont l'enthousiasme ne s'est pas démenti pendant toute la durée du congrès. Aussi, chaque phrase caractéristique, chaque affirmation généreuse, chaque allusion aux misères qui entravent notre action, a-t-elle été soulignée par des applaudissements toujours placés au bon endroit.

Aux premiers rangs de l'assistance, à côté du président, M. Beaupré, nous avons remarqué entre autres, Sa Grandeur Mgr Bégin, S. G. Mgr Roy, S. G. Mgr Merel, Mgr Mathieu, le R. P. H. Lalande, M. l'abbé Camille Roy, les honorables MM. Chapais et de la Bruyère, M. C. J. Magnan, M. l'abbé Lortie, M. Jules Dorion, M. Amédée Denault, M. Adjutor Rivard, et le

reste. Nous ne voulons pas entreprendre de nommer tous ceux qui étaient présents; ce serait à n'en plus finir."

M. Henri FORTIER, du cercle Pie X, de Montréal, dans un bref discours, très clair et fort énergique, vient nous dire *ce que doit être le patriotisme des Canadiens-français du XXe siècle,* s'ils veulent accomplir leur mission.

DISCOURS DE M. HENRI FORTIER.

Ce que doit être le patriotisme des Canadiens-Français au XXe siècle

---

Monseigneur,

M. le Président,

Messieurs.

Comment le cercle Pie X de Montréal, que j'ai le plaisir de représenter à ce congrès, entend le devoir du patriotisme pour les jeunes Canadiens-français du XXe siècle, voilà ce dont j'aurai l'honneur de vous entretenir durant ces quelques minutes.

Les définitions que je donnerai, les jugements que je porterai, le programme que je proposerai, ne plairont peut-être pas à tous; je dirai néanmoins ce que je crois être la vérité, car je n'ignore pas votre bienveillance envers les coupables d'une trop grande franchise de langage et d'autres témérités de la jeunesse.

***

Pour accomplir dignement leur mission dans le pays colonisé par leurs ancêtres, les Canadiens-français du XXe siècle ont besoin d'acquérir de très bonne heure un patriotisme à la fois *sincère, éclairé* et *pratique.*

Le patriotisme sera *sincère,* s'ils ont le courage de se former des convictions raisonnées et inébranlables, si dans leur estime ils placent toujours les intérêts primordiaux de la religion et les intérêts bien entendus de la nationalité au-dessus des considérations d'un ordre inférieur.

Pour être *éclairé,* le patriotisme exige de plus une étude consciencieuse des problèmes religieux et nationaux de l'heure présente. Sur les questions complexes, difficiles, le Canadien-français doit avoir à l'avance des idées nettes et claires; il doit savoir ce qu'il veut, pourquoi il le veut et comment il le veut. Ce n'est pas au fort de la mêlée que se décide le plan de campagne.

Enfin, le patriotisme sera *pratique,* si la conviction de l'intelligence, fortifiée par une étude approfondie des questions détermine la volonté à agir pour réaliser les beaux projets et les nobles résolutions. " L'action, disait Pie X dans sa première encyclique, voilà ce que réclament les temps présents."

* * *

Les Canadiens-français des générations précédentes ont-ils toujours compris et pratiqué le devoir patriotique? L'histoire impartiale peut seule fournir une réponse, et cette histoire n'a pas encore été écrite pour la période de la Confédération. Il est tout de même assez facile de constater les faits accomplis et de rattacher les principaux événements à leurs causes véritables.

Au point de vue *national* (et par là j'entends *canadien-français* et *catholique*), sommes-nous en 1908 plus avantagés par la loi qu'à toute autre date depuis 1867? Bref, gagnons-nous du terrain, en perdons-nous? Questions délicates, car elles appellent des réponses... peu enthousiasmantes. Où sont, en 1908, nos droits légaux à l'école catholique dans le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta? Où sont nos droits légaux au libre usage du français dans le Manitoba et les nouvelles provinces de l'Ouest? Y a-t-il eu perte ou gain? Qu'avons-nous retiré des honorables compromis?

Prenez garde, me dira-t-on, vous parlez de politique! Pas au sens redouté du mot, je constate des faits, des faits connus de tout le monde, inscrits dans les documents officiels, des faits absolument indéniables.

C'est bon, il y a eu recul, me direz-vous, mais à qui la faute, sinon aux exploiteurs du fanatisme francophobe et anti-catholique.—Plût au ciel qu'il en fût ainsi, mais hélas! la vérité oblige à reconnaître que la faute a été largement partagée par des Canadiens-français, par nos fondés de pouvoir. Ceux que l'assertion offusque n'ont qu'à relire l'encyclique *Affari vos* et les débats parlementaires. (*Applaudissements.*)

Mais pourquoi toucher à ces questions? Parce que la jeunesse d'aujourd'hui a le droit de savoir quel héritage lui laissent ses devanciers, si la tactique adoptée par eux pour la défense de nos droits est efficace, si le patriotisme dont ils ont fait montre est le patriotisme sincère qu'il faut professer (*Longs applaudissements.*)

Dirons-nous que le patriotisme de nos devanciers n'a pas été sincère! Non, il a pu l'être, si l'on donne aux termes l'élasticité voulue, (*rires*), mais alors il ne répond plus à notre définition, il ne peut servir de modèle au nôtre, qui toujours doit placer les intérêts primordiaux de la religion et les intérêts bien entendus de la nationalité au-dessus des considérations d'un ordre inférieur. (*Applaudissements.*)

* * *

Depuis la Confédération le patriotisme des Canadiens-français a-t-il été *éclairé?* Partiellement, mais il aurait pu l'être davantage. Vous êtes-vous déjà demandé comment la moitié de notre peuple a passé sur la terre d'exil sans qu'on ait pu découvrir la cause du mal et apporté le remède? Vous êtes-vous demandé comment dans un pays aussi riche que la province de Québec, un peuple qui a autant d'aptitudes pour l'agriculture et l'industrie que le nôtre a pu se voir forcé de quitter le sol natal? Il n'a peut-être pas eu la direction éclairée qu'il était en droit d'attendre du patriotisme de ses chefs.

"Qui de nous, fervents du Canada, écrivait le géographe Onésime Reclus à l'hon. M. Tarte, en juillet 1900, qui de nous aurait jamais cru qu'à l'aurore du vingtième siècle, vous ne seriez guère chez vous que 1,600,000 (quand on comptait

sur 3,000,00), que vous n'enverriez pas de pionniers au Nord-Ouest, que vous laisseriez envahir ce pays de votre avenir par tous les toqués, les sectaires et les plus grossiers paysans de l'Europe, que vous perdriez un million d'hommes au profit des usines de vos ennemis de tout temps; que vous ne modifieriez pas vos règlements de terres à bois et terres de colonisation, tous faits au profit des spéculateurs autant que pour la ruine des honnêtes paysans; enfin, et c'est ce que personne en France n'aurait osé supposer, que, dans la province de Québec, il y aurait un subside pour l'immigration anglaise et pas de subvention à la française." (1)

Le R. P. Martineau dans sa brochure sur les coopératives de colonisation, et M. Georges Pelletier dans l'*Action Sociale* du 27 mai ont donné sur le dépeuplement de la province de Québec et l'abandon de la culture des chiffres à faire frémir. M. Errol Bouchette dans une étude trop peu connue a montré tout ce que pouvait être notre développement industriel. On écrirait un volume sur ce que nous aurions pu et dû faire et que ,faute de direction éclairée, nous n'avons pas fait.

Quelles sont les causes de ce manque de direction compétente? Une des principales peut-être c'est que nos législateurs n'avaient pas étudié d'une façon sérieuse les questions sociales et économiques; ils les ont traitées avec la compétence d'individus que les exigences d'un accident subit improvisent médecins, ils n'ont pas organisé sur les bases d'un système rationel le développement de nos ressources. Et pourquoi ne pas le dire? Toute notre énergie a été gaspillée dans d'idiotes luttes de partis dans lesquelles des gens réputés intelligents discutaient à perte d'haleine sur le grave problème de savoir si Pierre était vraiment un peu plus rouge ou un peu plus bleu que Paul, si Jean était né trois pieds en dedans de la limite du comté ou trois pieds en dehors, si le député François donnerait un pont au comté ou si un pont donnerait au comté le député François. (*Hilarité et applaudissements.*)

(1) Voir *Le Nationaliste*, 22 Déc. 1907.

Enfantillages dont on rirait volontiers si les conséquences n'en étaient si profondément tristes ; à la même heure peut-être un colon exténué goûte à la misère noire et des familles entières prennent le chemin des Etats-Unis.

Dans l'*Avenir du peuple canadien-français* Edmond de Nevers a sur notre politique provinciale des pages que je regrette de ne pouvoir citer, mais que je vous recommande : elles sont à méditer.

Constatons les faits, déplorons-les, ne blâmons pas trop amèrement ceux qui dans leur jeunesse n'ont pas eu comme nous l'avantage des cercles d'études et mettons-nous à l'œuvre avec méthode et constance. Pour faire de la bonne besogne il faut que le patriotisme soit éclairé. Ne perdons pas notre temps à discuter sur des bagatelles ou des sujets fantaisistes. Nous voulons être patriotes : étudions les questions vitales et travaillons ferme. (*Longs applaudissements.*)

* * *

Le patriotisme est *pratique* quand il se traduit en actes. C'est d'ailleurs le seul logique : les déclarations sentimentales suivies de lâches abandons ne sont point l'apanage des cœurs virils. Il n'est pas nécessaire d'avoir longtemps vécu pour savoir qu'après d'admirables discours et de superbes programmes plus d'un Canadien-français réputé grand patriote, a fléchi au moment de l'action : les tirades de la Saint-Jean-Baptiste sont légendaires.

Pour mériter la force d'âme nécessaire à l'action il faut être *catholique,* mais pas catholique quelconque, à gros grains, non : catholique pratiquant, catholique instruit de ses devoirs, catholique dont la vie entière est imprégnée de l'esprit religieux. Si la religion est vraie—et elle l'est—elle doit dominer toute la conduite. Pour subir cette influence il faut en connaître les principes théoriques et s'efforcer de les appliquer.

Catholique d'abord et *canadien-français* ensuite : canadien d'esprit et de cœur. Si la mission providentielle de notre peuple n'est pas un vain mot—et qui donc oserait le prétendre ?—

nous devons l'estimer, l'aimer, nous dévouer généreusement pour elle. (*Applaudissements.*)

La troisième marque du patriotisme pratique, ou agissant, c'est l'*indépendance*. Ne nous enrôlons pas à l'aveugle, ne sacrifions pas notre liberté, car elle est un don divin. Les automates politiques sont déjà assez nombreux; ils se recruteront toujours facilement. Les hommes indépendants sont plus rares; l'Association a surtout pour but de former des hommes. (*Applaudissements prolongés.*)

J'ai fini d'exposer ce que je crois être les conditions requises pour le patriotisme de la jeunesse canadienne-française au XXe siècle. Peut-être n'ai-je pas été assez exigeant, peut-être l'ai-je été trop; à vous de me corriger si je fais erreur. Je suis porté à croire tout de même que le membre de l'Association qui traduira dans sa vie la formule proposée sera bon patriote et n'aura à redouter les reproches ni de sa conscience, ni de ses camarades, ni de la postérité. (*Vifs applaudissements.*)

Quelques membres du groupe du collège Sainte-Marie interprètent alors, sur une scène improvisée dont l'unique décor était une double haie de journalistes, le dialogue *Vers l'Idéal*. Ce fut vraiment le clou de la soirée.

Est-ce parce que trois jours de discours, avaient préparé les âmes? est-ce parce que la forme simple et vivante de la conversation captive mieux l'esprit? A écouter ces jeunes, le regard clair, la voix mâle, parler de la patrie et de l'Eglise, chanter leurs aspirations, élaborer leurs projets d'avenir, le rôle élevé que poursuit l'Association apparut dans toute sa splendeur.

Les légendes moqueuses ou méchantes se cristallisent facilement autour des œuvres chevaleresques que ne peuvent comprendre les âmes vulgaires. L'Association n'a pas échappé à ce phénomème. Ces légendes ont pénétré les milieux universitaires. Quelques étudiants s'en servent pour dauber deux membres de l'A. C. J. C. Congrégation de dévots don-quichot-

tisme, cagots, rêveurs : toute la kyrielle des expressions du genre y passent. Mal en prend à nos deux railleurs. Quand ils ont épuisé leur vocabulaire et leur verve, leur tour est arrivé de poser devant l'opinon. Et ce n'est pas ici une caricature fantaisiste, mais le portrait véritable de l'étudiant arriviste, hâbleur, politiqueur, que dessine à traits bien accusés l'un des membres de l'A C J. C. Puis il refait le vrai type du jeune homme catholique tel que l'association le veut et le forme pieux mais joyeux, chevaleresque mais pratique, soldat avant tout de la patrie et de l'Eglise. Sur les entrefaites, des compagnons sont entrés. Ils s'intéressent à la discussion. Elle fait la lumière dans leur esprit et les délivre de maints préjugés. Presque tous son conquis par le seul exposé de la vérité.

Rendu avec brio—prononciation parfaite, conviction pénétrante, souplesse de ton et d'allure—ce dialogue enleva l'auditoire. Les nombreux applaudissements qui soulignèrent les professions de patriotisme et de foi, les déclarations nettes, les aspirations élevées de ces jeunes apôtres durent leur faire comprendre que l'Association n'avait pas conquis seulement ce soir-là les quelques étudiants de la scène.

M. BOURASSA.

M. Henri Bourassa avait accepté de prononcer le discours de clôture du congrès et il devait traiter : *Le citoyen catholique.* Mais, à la dernière heure le député de St-Jacques se trouva indisposé au point de ne pouvoir faire le voyage de Québec. Il s'excusa par un télégramme où après avoir indiqué les causes de son absence, il exprimait ses regrets de faire ainsi faux bond.

Une large salve d'applaudissements succéda au premier désappointement lorsque le président annonça que le député de Montmagny, acceptait de dire quelques mots à la place de son ami empêché.

M. ARMAND LAVERGNE.

Catholique et français

En quelques phrases nettes et simples, terminées par une chaude péroraison, M. Lavergne indique ce que devait être, à son avis, le jeune homme formé par l'Association Catholique de la Jeunesse, et sa définition tient en deux mots: *catholique* et *français*. Le jeune orateur demande que l'on soit catholique non seulement dans l'intime de son cœur et dans le secret de sa maison, mais dans toutes les manifestations de la vie publique et privée. Il veut que notre catholicisme ne soit pas seulement une religion de parade ou de surface, mais une religion vécue, une action constante et salutaire. Il montre que nous pourrions trouver en Belgique et en Allemagne notamment d'utiles exemples.

M. Lavergne insiste également sur la nécessité qui nous incombe de rester français de langue, de coutumes et de convictions, tout en nous enracinant chaque jour plus profondément dans le sol canadien.

Il parle de nos relations intellectuelles avec la France, devenues plus fréquentes en ces dernières années, et demande que nous recevions avec la méfiance qui convient certains des hommes et des idées de là-bas, mais que nous tendions cordialement la main à ceux, qui comme M. Gerlier, nous apportent le salut de la France catholique et traditionnelle.

L'orateur indique ensuite, à grands traits, les devoirs qui nous incombent à titre de Canadiens: devoirs envers la métropole, envers la Confédération, envers nous-mêmes.

Envers la métropole : loyalisme absolu, mais vigilance constante afin de déjouer tous les complots qui pourraient être formés contre nos libertés et notre légitime autonomie. Vis-à-vis de la Confédération : sincérité complète, exécution du pacte fédéral dans son esprit et son texte ; devoir donc d'exiger que l'égalité absolue des races et la liberté religieuse y règnent en fait comme de droit. Envers nous-même ; devoir de conserver intact, l'héritage de nos traditions, notre foi et tout ce qui fait notre force, d'accroître chaque jour l'influence de notre race, de nous respecter pour imposer à tous le respect.

Dans sa finale, émue et vibante, l'orateur s'adresse particulièrement aux jeunes gens et les félicite de leur œuvre. Il dit son espérance de voir germer et grandir la semence qu'ils jettent en terre, parle des outrages auxquels ils s'exposent par leur courage et dit que, même s'ils ne doivent point voir se lever la moisson future, même s'ils doivent tomber avant l'heure du succès, ils seraient heureux puisqu'ils auront accompli leur devoir et choisi la meilleure part, en dessinant sur le ciel " le geste auguste du semeur."

Une longue salve d'applaudissements couvre les dernières paroles de l'orateur.

M. PIERRE GERLIER.

M. Gerlier lui succède à la tribune.

Le délégué des jeunes catholiques de France dit que la sympathie dont il a été l'objet depuis son arrivée à Québec, l'enthousiasme, même, avec lequel on a salué chacun de ses discours, ont fait naître pour lui des obligations très lourdes, et il craint de n'être pas à la hauteur de ce qu'on attend de lui.

M. Gerlier veut surtout remercier les membres de l'Association de la Jeunesse Canadienne de l'accueil qu'ils ont fait au délégué des jeunes catholiques de France. Il les assure que si jamais ils vont à Paris, ils trouveront là, pour les recevoir, de bons cœurs de Français et de catholiques, des cœurs de frères.

M. Gerlier supplie les Canadiens de ne pas juger la France sur les apparences, c'est-à-dire sur les actes de ses gouvernants et les nouvelles envoyées à l'étranger. Il n'y a pas en France que des ruines. Il s'y trouve encore des éléments de régénération. Il est vrai que l'histoire des persécutions subies par les catholiques depuis 1880 n'est pas de nature à encourager. M. Gerlier rappelle brièvement les différentes phases par lesquelles la législation persécutrice a passé, depuis Jules Ferry jusqu'à Clémenceau, en passant par Waldeck-Rousseau et Combes. Il met les Canadiens en garde contre les entreprises de laïcisation et leurs conséquences progressives; il leur dit: "Défiez-vous ! et rappelez-vous notre expérience de 1882."

M. Gerlier adresse ensuite au Canada des adieux émus. Il dit qu'il va nous quitter, mais il se demande s'il est possible de rêver un spectacle plus consolant que celui qui lui est offert depuis qu'il est à Québec, et il se rappelle les différenets péripéties des démonstrations si catholiques et françaises dont il a été témoin. Ce n'est pas sans regret qu'il quittera notre vieux rocher de Québec. Et même avant de partir, il se demande s'il ne vaudrait pas mieux pour lui de rester ici. Mais s'il lui

fallait choisir, il aimerait encore mieux retourner en France. Car, dit-il, votre rôle est beau ; vous avez de belles causes à servir. Mais j'oserai dire que le nôtre est encore plus beau. Soldat du Christ, je le remercie de m'avoir appelé à l'heure du combat et je n'entends pas manquer à la mission qu'ont aujourd'hui à remplir tous les catholiques de France.

L'assistance a fait à M. Gerlier une ovation superbe où on sentait qu'elle avait mis tout son cœur.

M. ADJUTOR RIVARD.

Avant de lire le poème de Gustave Zidler, M. Rivard annonce à l'assemblée une heureuse nouvelle.

"Votre pétitionnement, dit-il, commence à produire son effet. J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'un monsieur haut placé, des plus haut placés qui me dit que les compagnies de chemin de fer ayant résolu de mettre en français certains avis ou documents, il désirerait avoir l'aide de la Société du Parler Français. Et j'ai répondu de suite, ce soir même, que la Société est en vacances, mais que Québec contient autant de bons traducteurs que d'habitants, que la Société du Parler Français et l'A. C. J. C. ont des membres partout qui se prêteront volontiers à ce travail, que dans tous les cas il pouvait envoyer les documents, nous allons les traduire."

Une salve d'applaudissements très prolongée accueillit les paroles et cette nouvelle—mais il faudra une loi!

Le talentueux diseur nous fait ensuite goûter le charme des strophes de Zidler qui publiera son nouveau volume de poésies à Québec même pour les fêtes du troisième centenaire.

Le président donna lecture de la réponse au câblogramme des congressistes, faite au nom de Sa Sainteté Pie X par le secrétaire d'Etat, Son Em. le cardinal Merry del Val, et annonça les résolutions du congrès.

RESOLUTIONS DU CONGRES.

I.—Les membres de l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,* réunis en congrès à Québec, renouvellent avec bonheur l'expression de leur entier attachement au Saint-Siège, de leur parfaite soumission à toutes les décisions de l'Eglise et de leur filial dévouement au Saint Père, aux Evêques et aux autres représentants autorisés de l'autorité ecclésiastique.

II.—Vu l'importance extrême de la science religieuse à notre époque, il est désirable que tous les jeunes gens de la classe instruite fassent une étude approfondie de la doctrine catholique, pour la sauvegarde de leur foi et la conservation de celle du peuple. Vivre sincèrement un catholicisme éclairé, c'est répondre au programme de l'Association de la Jeunesse et employer le vrai moyen de devenir apôtre.

III.—En raison des rapports intimes qui ont existés, et existent encore au Canada français, entre la question religieuse et la question nationale, les membres de l'A. C. J. C. doivent s'efforcer d'acquérir des notions exactes sur ces deux questions, au double point de vue des droits légaux et de la meilleure méthode de défendre ces droits.

IV.—Le congrès réprouve l'aveugle esprit de parti politique et blâme les capitulations injustifiées dont il a été cause. L'A. C. J. C. entend réclamer le maintien, ou le rétablissement, des droits scolaires et des droits à l'usage de la langue française, tels que reconnus dans l'acte de la Confédération et les autres actes fédératifs illégitimement modifiés depuis.

V.—Pour conserver leur part d'influence religieuse et sociale, les jeunes Canadiens-français doivent favoriser, de préférence à toutes autres, les associations ou sociétés à la fois catholiques et nationales, et s'efforcer de diminuer les pertes faites dans le passé au profit d'adversaires ou d'ennemis.

VI.—L'heure est venue d'opposer une résistance efficace à l'envahissement maçonnique. Il faut répondre à l'association par l'association et démasquer hardiment ceux qui s'enrôlent

dans les loges, ou obtiennent certains avantages, grâce à leur connivence avec les francs-maçons. Il faut aussi renseigner, éclairer, et, au besoin, dénoncer ceux qui font inconsciemment le jeu de nos ennemis.

VII.—Pour prévenir les difficultés économiques dont souffrent d'autres pays, il importe, tout en laissant aux Juifs établis parmi nous l'usage des libertés ordinaires, d'exiger l'application stricte des lois sur l'immigration et, dans nos rapports sociaux, politiques ou commerciaux avec les Juifs, de ne rien faire qui soit au préjudice des intérêts canadiens.

VIII.—Afin de développer en eux le sens social, les membres de l'A. C. J. C. tâcheront d'orienter les travaux de leurs cercles vers les questions et les œuvres sociales; ils s'efforceront d'organiser des œuvres à leur portée: surveillance de la presse, conférences populaires, etc., et, selon les circonstances, d'adjoindre à leurs groupes un bureau de renseignements, un secrétariat du peuple, un cercle de *Parler Français,* une conférence de Saint-Vincent de Paul, etc., afin de s'initier, par les méthodes mises en œuvre, au système des enquêtes sociales.

IX.—Les membres de l'A C. J. C. doivent s'intéresser de façon particulière au succès des œuvres qui peuvent avoir au Canada une grande portée sociale. De ce nombre est l'*Action Sociale Catholique* de Québec, que tous doivent tenir à honneur de recommander et aider dans la pleine mesure de l'influence dont ils disposent.

X.—A cause du grand bien qu'il en résulte, les membres du congrès ont vu avec plaisir l'établissement des Caisses d'Epargne et de Crédit populaires et scolaires. Dans les cercles de l'A. C. J. C. on s'efforcera d'étudier le mécanisme de ces caisses et de favoriser le plus possible leur établissement.

XI.—Dans le but de conserver à notre peuple ses glorieux titres de race agricole et colonisatrice, et pour enrayer le dépeuplement des campagnes, les congressistes souhaitent qu'une croisade active et permanente de colonisation intensive et systématique, d'après le projet de coopératives du R P. Martineau, ou tout autre jugé efficace, soit organisée au Canada français, et que l'A. C. J. C. y donne son plus dévoué concours.

XII.—Parmi les œuvres post-scolaires, le congrès estime urgente en chaque paroisse la fondation, pour les jeunes gens, de patronages, de cercles ruraux ou ouvriers, affiliés à l'A. C. J. C., afin d'enrôler la jeunesse catholique et de la fédérer en une vaste et puissante organisation.

XIII.—Le congrès croit à la nécessité d'une vigoureuse campagne en faveur de la tempérance. Il souhaite l'adoption d'un programme uniforme, et l'organisation d'un mouvement d'ensemble, par les diverses ligues et sociétés anti-alcooliques, auxquelles l'A. C. J. C. promet son plus actif concours.

XIV.—Il faut lutter contre le mauvais livre et la mauvaise presse, en surveillant les librairies et les diverses publications, en formant des ligues de protection et de défense, en dénonçant ceux qui empoisonnent les sources publiques, en provoquant au besoin des campagnes de désabonnement, ou en instituant le boycottage légitime de certaines boutiques pornographiques. Il faut de plus encourager les libraires honnêtes et faire une active propagande en faveur de la bonne presse.

XV.—Le patriotisme des jeunes Canadiens-français du XXe siècle doit être sincère, éclairé et pratique. Combattant en eux-mêmes l'égoïsme, la vanité, le laisser-aller, l'anglomanie, etc., les membres de l'A. C. J. C. doivent être, par l'action résultant des principes conquis par l'étude et appliqués dans la conduite, les ennemis de l'erreur sous toutes ses formes et les champions de la vérité intégrale. C'est le moyen d'assurer le respect des droits et d'établir au pays, sur de solides bases, le règne de la paix.

M. Maurice Dupré, qui présidait la réunion, remercie tous ceux qui ont apporté au congrès leur part de dévouement, et la dernière prière de la dernière séance vient clôturer par un élan vers le ciel ces jours trop rapides où les âmes se sont retrempées pour les luttes de l'avenir.

Le lendemain, c'était l'excursion charmante sur la côte de Beaupré jusqu'à la Bonne Sainte-Anne, la fête champêtre à l'historique *Kent House,* près des chutes Montmorency, le doux repos dans la franche gaieté et la plus cordiale camaraderie après les jours de labeur et l'intime satisfaction du devoir accompli. Puis ce furent les dernières poignées de main... Adieu! Québec!... Adieu! les camarades!...

Adieu! Non!... Québec devait nous revoir un mois plus tard pour saluer son héroïque fondateur et inaugurer la série des fêtes du troisième centenaire par une démonstration d'une grandiose magnificence, qui a fait acclamer l'A. C. J. C. par des milliers de personnes, rempli dans les journaux de toutes nuances, des colonnes, ou plutôt des pages entières d'un lyrisme débordant, et provoqué les commentaires les plus sympathiques dans la presse de Londres et de Paris.

Le comité des fêtes du troisième centenaire avait accepté la proposition de nos camarades de Québec et confié à l'A. C. J. C. l'honneur d'organiser la première manifestation qui devait marquer l'ouverture de ces patriotiques solennités.

DISCOURS DE M. EDOUARD FABRE-SURVEYER

La liberté religieuse au Canada (1)

Lorsque, pour répéter un distique connu,

" Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
" Ferma son aile blanche et repassa les mers,"

dans quelle situation furent placés au point de vue religieux les Français restés au Canada et cédés à l'Angleterre ? Leurs nouveaux maîtres leur imposèrent-ils une religion d'Etat? Leur condition empira-t-elle?

Telle est la première question qu'il convient de se poser. Pour la résoudre, il faut d'abord présumer *omnia rite esse acta,* et se demander comment elle devrait être résolue d'après le droit naturel.

Et d'abord, qu'est-ce que le droit naturel? Cicéron, qui a si souvent et si éloquememnt parlé de cette loi " qui n'est pas écrite, mais qui est née, qui n'est pas autre à Rome, autre à Athènes, autre maintenant, autre plus tard " a un jour défini le droit naturel " la première société de la raison humaine avec

(1) Le travail que j'avais présenté au Congrès de l'A. C. J. C. n'ayant été ni sténographié, ni même résumé, je ne puis, à quatorze mois d'intervalle, écrire dans le silence du cabinet, un discours qui devait à l'indulgente sympathie de l'auditoire, le plus clair de ses qualités. Je renonce donc à le refaire, me contentant de reproduire les principales citations faites alors, et de dire avec Montaigne : "Cecy n'est pas de moy ; de moy n'est que le fil qui les a reliées." Le lecteur trouvera d'ailleurs, la substance de tout ce que l'on peut dire sur ce sujet dans l'excellent ouvrage du juge Pagnuelo : "Etudes historiques et légales sur la liberté religieuse en Canada." (*Beauchemin & Valois, 1872*) et dans le volume intitulé : " La grande cause ecclésiastique," (*Montréal, Lovell, 1894*), qui reproduit textuellement la procédure, les témoignages et les plaidoiries dans l'affaire de la "Canada-Revue contre Mgr. Fabre," où la poursuite avait appelée à son aide toute la doctrine gallicane.

Dieu," définition qui correspond exactement à celle qu'en donnera plus tard Saint-Thomas: " La participation de la loi éternelle dans une créature raisonnable."

Les jurisconsultes ont admis sans conteste l'existence de ce droit.

" On peut, dit Domat, admirer dans les livres du droit romain les lumières que Dieu a données à des infidèles, dont il a voulu se servir pour composer une science du droit naturel."

Un auteur plus moderne, Troplong, dans la préface de son " Commentaire sur la vente," s'exprime ainsi:

" Je crois à l'existence d'un droit naturel supérieur à l'homme, condition de sa nature sociale... A mon sens il est des règles antérieures à toutes les lois positives, et je ne saurais admettre que les mouvements de la conscience et l'idée de droit soient l'ouvrage du législateur. Ce n'est pas la loi qui a fait la famille, la propriété, la liberté, l'égalité, la notion du bien et du mal, etc. Elle peut sans doute organiser toutes ces choses, mais elle ne fait alors que travailler sur le fonds que la nature lui a donné, et elle est d'autant plus parfaite qu'elle se rapproche de ces lois éternelles, immuables, incréées que le Créateur a placées dans nos cœurs."

L'orateur qu'on a justement surnommé le Cicéron de l'Angleterre, Edmund Burke, prononçait un jour ces éloquentes paroles:—

" Il y a dans la nature des sources de justice d'où toutes les lois découlent comme des ruisseaux, et de même que les eaux prennent la teinte et le goût des différents terrains qu'elles traversent, ainsi les lois civiles varient avec les régions et les gouvernements des diverses contrées quoique provenant des mêmes sources."

Or, que nous enseigne ce droit naturel. C'est la question qui nous occupe. Des auteurs de tous les pays vont nous le dire.

* * *

Voici d'abord ce qu'enseigne Tissot, dans ses " Principes de droit public ", au sujet de la liberté des cultes:

" Le droit de la liberté religieuse se fonde sur des raisons négatives et positives tout à la fois, tirées du but de la société et de la mission des pouvoirs qui la régissent. C'est pour que nos droits naturels soient respectés, c'est-à-dire pour que nous puissions librement faire chacun tout ce qui ne nuit à personne, et subsidiairement, pour nous entr'aider. Or, tant que les opinions et les pratiques religieuses d'un membre de la cité ne portent aucune atteinte directe aux droits de ses concitoyens, le pouvoir protecteur de la société n'a rien à faire.

L'Etat n'a aucune espèce d'autorité en matière de religion, positive ou naturelle. Son devoir, à cet égard, n'est pas seulement de *tolérer*— le terme serait impropre, puisqu'on ne tolère que ce qui est mal—mais de *protéger* tout acte religieux qui n'a rien d'essentiellement et de directement contraire à la morale publique et au bon ordre de la société, c'est-à-dire à l'ordre qui doit être.

Si sous prétexte de prévenir le mal, de procurer indirectement le bien, un gouvernement voulait faire de la religion, toucher à la liberté de conscience, il substituerait le droit de tyrannie au devoir de protection.

Un autre auteur s'exprime ainsi :—

" On peut regarder la religion comme un droit naturel à l'homme. La religion est un bien considérable pour l'homme par elle-même. En effet qu'y a-t-il de plus important pour l'homme que de connaître l'Etre qui l'a créé, duquel il dépend en toute manière, et de savoir comment il peut s'attirer sa bienveillance et sa protection.

" Il s'en suit nécessairement que *chaque homme a un droit naturel* et primitif de se choisir la religion qu'il juge être la véritable, et la plus propre à lui procurer la protection de Dieu, et que *d'un autre côté les autres hommes sont dans une obligation indispensable de respecter ce droit* et de ne lui donner aucune atteinte. Car, 1o. Puisque la raison et la loi naturelle assurent à l'homme l'exercice de sa liberté dans toutes les choses qui sont essentielles à son bonheur, pourvu que d'ailleurs il ne fasse aucun tort à autrui, pourquoi l'homme n'aurait-il pas à l'égard de la religion, le même droit, la même préroga-

tive, que par rapport à toutes les autres choses qui sont nécessaires à son bonheur.

"2o. Une seconde preuve se tire de la nature même et de la fin de la religion. L'essence de la religion consiste, dans les jugements que notre esprit forme de Dieu et dans les sentiments de respect, de crainte et d'amour que nous avons pour lui. Le but, la fin de la religion, c'est de nous rendre la divinité propice et favorable. Or, il est certain que la religion ne pourrait produire cet avantage, qu'autant que les sentiments que nous avons en nous sont réels et sincères. C'est donc sur l'évidence des raisons et sur les sentiments de la conscience, que la religion de chaque particulier doit être fondée, et les seuls moyens que l'on puisse employer pour cela sont l'examen, les raisons, les preuves, la persuasion.

" C'est un droit naturel et analiénable que celui d'avoir une pleine liberté d'agir selon sa conscience, surtout en ce qui regarde le plus grand des intérêts. On ne trouve rien de si respectable que la liberté de l'homme en matière de religion, et c'est sans doute, de ce sentiment intime gravé au fond de son cœur, que naît la violence avec laquelle il se raidit contre toute espèce d'oppression en ce genre.

" Les peuples ont un droit aussi naturel et aussi incontestable de défendre leur religion par les armes contre un souverain qui veut les contraindre d'y renoncer, ou leur en interdire l'exercice, que de défendre leur vie, leurs biens et leur liberté contre les entreprises d'un tyran. Ce droit est même plus respectable qu'aucun autre, puisqu'il regarde le plus grand de tous les intérêts, et la plus forte de toutes les obligations, ou plutôt celle qui est le fondement et la source de toutes les autres, je veux dire, la nécessité indispensable où chacun est, de suivre les lumières de sa conscience."

Un auteur italien, de Felice, applique ces principes au cas d'une conquête :—

" Il faut surtout ne pas ôter aux vaincus l'exercice libre de leur religion, à moins qu'ils ne vinssent à être persuadés de la vérité de celle dont le vainqueur fait profession ; non seulement cette complaisance est par elle-même très agréable aux

vaincus, mais le vainqueur est absolument obligé de l'avoir pour eux; il ne saurait les violenter à cet égard sans tyrannie. Ce n'est pas que le vainqueur ne doive tâcher d'amener les peuples vaincus à la vraie religion, mais il ne doit employer pour cela que les moyens proportionnés à la nature de la chose et au but qu'il a en vue, et qu'ils n'aient en eux-mêmes rien de violent et de contraire à l'humanité."

* * *

Si du droit national nous passons au droit international, nous trouvons les mêmes principes. Je cite Bluntschli, à ce sujet :—

" Le droit international protège relativement peu la liberté religieuse contre les persécutions dont une confession privilégiée par l'Etat pouvait se rendre coupable. On peut cependant constater quelques traces de la protection internationale de la liberté religieuse. On laisse avec raison aux différents états le soin de protéger la liberté de conscience et celle des cultes, et l'on craint dans les cas douteux ou peu importants de porter atteinte à l'indépendance des états; mais en cas de lésions graves, le monde civilisé ne reste plus muet; il manifeste ses opinions, donne des conseils, avertit, blâme; enfin si le manque de tolérance devient un abus trop grossier des devoirs qu'impose le nom d'homme, on verra les états qui y sont particulièrement appelés, recourir aux armes pour défendre leurs coreligionnaires, ou plutôt pour faire respecter les droits de l'humanité en général."

* * *

Voyons maintenant si le droit constitutionnel anglais accepte ces règles du droit naturel et du droit international.

Clark, " Colonial Law", à la page 8, s'exprime ainsi:

" Ces colons n'apportent avec eux que cette partie de la loi anglaise qui est applicable à leur situation et à la condition d'une jeune colonie.....

" Le mode de pourvoir au soutien du clergé établi, la juridiction des cours spirituelles, et une multitude d'autres dispositions, ne leur sont ni nécessaires ni convenables et par conséquent ne sont pas en vigueur."

On trouvera dans l'ouvrage de M. le juge Pagnuelo, (pages 4 à 9), de nombreux extraits des traités de droit constitutionnel, et des décisions des tribunaux anglais sur ce sujet.

Reste donc à savoir si nos vainqueurs, en prenant possession de leur nouvelle colonie, ont songé à renverser les principes séculaires acceptés par la métropole, et imposer au Canada des obligations nouvelles.

Examinons les divers traités intervenus à ce sujet.

Voici d'abord l'article 6 de la Capitulation de Québec, qui eut lieu, comme on le sait, en 1759.

Demande : " Que l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine sera conservé; que l'on donnera des sauvegardes aux maisons ecclésiastiques, religieux et religieuses, particulièrement à Monseigneur l'Evêque de Québec, qui, rempli de zèle pour la religion, et de charité pour les peuples de son diocèse, désire y rester constamment, exercer librement et avec la décence que son état et les sacrés ministères de la Religion Romaine requièrent, son autorité épiscopale dans la ville de Québec, lorsqu'il le jugera à propos, jusqu'à ce que la possession du Canada ait été décidée par un traité entre sa Majesté très-chrétienne et sa Majesté Britannique."

Réponse: " Libre exercice de la Religion Romaine, sauvegardes à toutes personnes religieuses, ainsi qu'à M. l'Evêque, qui pourra venir exercer librement et avec décence, les fonctions de son état, lorsqu'il jugera à propos jusqu'à ce que la possession du Canada ait été décidée entre Sa Majesté Britannique et sa Majesté très-chrétienne.

L'année suivante, (1760), eut lieu la capitulation de Montréal, la plus importante des deux, non seulement parce que les deux belligérants se trouvaient représentés par leurs plus hauts dignitaires: la France par le gouverneur de la colonie, et l'An-

gleterre par le général en chef de ses armées, mais aussi parce que cette capitulation fut suivie de la reddition du pays tout entier.

Voici l'article 27 de cette capitulation, article sur l'importance duquel nous aurons à revenir :—

Demande: " Le libre exercice de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine subsistera *en son entier,* de sorte que tous les états et le peuple des villes et des campagnes, lieux et postes éloignés, pourront continuer de s'assembler dans les églises et de fréquenter les sacrements comme ci-devant, sans être inquiétés en aucune manière, directement et indirectement. Ces peuples seront obligés par le gouvernement anglais à payer aux prêtres qui en prendront soin, les dîmes et tous les droits qu'ils avaient coutume de payer sous le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne."

Réponse: *Accordé pour le libre exercice de leur religion; l'obligation de payer les dîmes aux prêtres dépendra de la volonté du roi.*

Le traité de Paris (1763) qui cède le Canada à l'Angleterre contient une disposition spéciale permettant aux habitants de professer la religion catholique. Voici l'article IV:

" Sa Majesté Britannique de son côté consent d'accorder la liberté de la religion catholique aux habitants du Canada. Elle donnera, en conséquence les ordres les plus efficaces pour que les nouveaux sujets catholiques romains puissent professer le culte de leur religion, selon les rites de l'Eglise de Rome, autant que les lois d'Angleterre le permettent."

Il faut bien se rappeler que les lois de l'Empire étaient alors des plus sévères contre les catholiques. Est-ce à dire que ces lois devaient s'appliquer à la colonie nouvellement conquise? Evidemment non; car cette interprétation blesserait et les capitulations et l'intention évidente des parties qui stipulaient expressément la liberté de la religion catholique en faveur du Canada.

Il suffit de rappeler les principes sur le droit public des colonies anglaises, même de celles établies par les Anglais dans les pays nouvellement découverts, et la faveur spéciale dont la

couronne de France entourait la religion catholique en Canada, pour se convaincre que les représentants des deux gouvernements n'ont pas stipulé une absurdité quand ils ont ajouté : "Autant que les lois d'Angleterre le permettent."

En effet, les lois pénales contre les dissidents ou la liberté du culte formaient partie du droit public; si le gouvernement français exigeait de celui de l'Angleterre la promesse d'accorder cette liberté aux habitants du Canada, ce n'était donc pas pour l'empêcher d'y porter atteinte par une loi spéciale du Parlement, qui aurait pu changer à notre désavantage la loi commune et générale; mais en même temps, les diplomates anglais n'ignoraient pas que la religion catholique avait été religion d'Etat dans la Colonie, et peut-être pouvaient-ils craindre que les premières expressions du traité ne prêtassent à une interprétation trop étendue, et qui irait jusqu'à considérer encore la religion catholique comme religion d'Etat. La restriction qu'ils mirent en faveur du culte des habitants catholiques par ces mots : " autant que les lois d'Angleterre le permettent," ne signifie rien autre chose que ceci: Liberté, mais non privilège en faveur de l'Eglise Romaine.

Voici ce que Lord North disait, devant les débats sur l'Acte de Québec de 1774 :

" Quand au libre exercice de leur religion, l'acte n'accorde rien de plus que ce qui leur est garanti par le traité autant que les lois de la Grande-Bretagne permettent l'exercice libre et entier et toute religion, différente de celle d'Angleterre, *dans les Colonies*. Nos lois pénales ne s'étendent pas aux colonies; c'est pourquoi je crois que nous ne devons pas les appliquer au Canada."

" Il est absurde, disait Lord Mansfield, que les Anglais aient transporté avec eux dans les colonies toutes les lois d'Angleterre; ils n'apportent que celles qui conviennent à leur position."

L'Acte de Québec, 1774, confirme de la manière la plus positive la liberté des cultes accordée par la capitulation et le traité de Paris.

Voici comment se lit la clause cinq :

" Et pour la plus entière sûreté et tranquillité des esprits des habitants de la dite province, il est par ces présentes déclaré, que les sujets de Sa Majesté, professant la Religion de l'Eglise de Rome dans la dite province de Québec, peuvent avoir, conserver et jouir du libre exercice de la religion de l'Eglise de Rome, soumise à la suprématie du Roi, déclarée et établie par un acte fait dans la première année du règne de la Reine Elizabeth sur tous les domaines et pays qui appartenaient alors ou qui appartiendraient par la suite à la Couronne Impériale de ce Royaume, et que le clergé de la dite Eglise peut tenir, recevoir et jouir de ses dûs et droits accoutumés, eu égard seulement aux personnes qui professeraient la dite religion."

L'Acte constitutionnel de 1791 maintient en vigueur toutes les lois et ordonnances alors en force, (section 33.)

" Il faut, écrivait en 1789 Lord Grenville, ministre des Colonies, à Lord Dorchester, en lui soumettant le projet, donner tout le soin possible pour assurer aux habitants français la jouissance de ces droits civils et religieux qui leur furent *garantis* par la capitulation de la Province ou qui leur ont été accordés depuis par l'esprit libéral et éclairé du Gouverneur Anglais."

Une des dernières dispositions statutaires concernant la liberté des cultes se trouve dans l'Acte 175 de la 13-14 Victoria (1850-51.)

Voici le préambule de cet acte :

"Attendu que l'admission de l'égalité aux yeux de la loi de toutes les dénominations religieuses est un principe reconnu de la législation coloniale ; et attendu que dans l'état et la condition de cette province à laquelle il est particulièrement applicable, il est à désirer que ce principe reçoive la sanction directe de l'Assemblée Législative qui reconnaisse et déclare qu'il est le principe fondamental de notre politique civile ; à ces causes, il est déclaré et statué.....

" Que le libre exercice et la jouissance de la profession et du culte religieux, sans distinction ni préférence, mais de manière à ne pas servir d'excuse à des actes d'une licence outrée,

ni de justification de pratiques incompatibles avec la paix et la sûreté de la province, sont permis par la constitution et les lois de cette province à tous les sujets de Sa Majesté en icelle."

Enfin les Statuts Revisés de Québec (1888) contiennent la clause suivante :—

Art. 3439.—" La jouissance et le libre exercice du culte de toute profession religieuse, sans distinction ni préférence, mais de manière à ne pas servir d'excuse à la licence, ni à autoriser des pratiques incompatibles avec la paix et la sûreté de la province sont permis par la constitution et les lois de cette province à tous les sujets de Sa Majesté qui y vivent."

Cette déclaration formelle dissipe tous les doutes que les capitulations et les premières chartes du pays avaient pu faire naître. Liberté sans licence, voilà ce que la constitution de ce pays garantit à tous les cultes. Nous constatons que l'Eglise Catholique jouit pleinement de cette liberté et que la loi lui garantit l'exercice efficace de tous les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre sa fin.

* * *

Du reste, l'Eglise catholique jouit de plus de liberté que sous le régime français. Déjà en 1810, le gouverneur Craig écrivait à Lord Liverpool, ministre des colonies : " *De fait,* " l'Evêque catholique, quoique non reconnu comme tel, exerce " une autorité bien plus étendue que du temps de la domination " française, parce qu'il s'est arrogé tous les pouvoirs que l'Etat " possédait alors sur les affaires religieuses."

Les catholiques dans le Canada ne sont pas soumis au droit gallican de la France, tel qu'il était en force sous l'absolutisme de ses rois, avant 1759, lorsqu'il y avait une religion d'Etat. Le droit gallican a disparu lors de la conquête du pays par un souverain qui n'était plus observateur des saints canons, que ce droit gallican professait de mieux faire observer et de mieux interpréter que les représentants de l'autorité ecclésiastique et religieuse elle-même.

Si le nouveau souverain avait voulu voir exercer dans le pays, nouvellement soumis à sa domination l'autorité judiciaire du parlement français en matière d'appel comme d'abus dans les causes ecclésiastiques, il aurait établi des tribunaux à cette fin, dont l'autorité aurait correspondu à celle du parlement du royaume de France et à leur image.

Les cours ne peuvent aucunement s'attribuer juridiction en matière spirituelle et ecclésiastique. S'il en était autrement il n'y aurait rien pour contrôler les tribunaux, lesquels étant choisis par un souverain qui n'est pas observateur des causes de l'Eglise de Rome, et qui n'est pas lié par serment, comme l'était le roi de France, à la faire observer, pourraient encore plus facilement tomber dans les excès de juridiction dans lesquels sont tombés si souvent les tribunaux civils en France, à l'égard des ecclésiastiques et de l'Eglise, sous l'empire du droit gallican.

Ce serait contraire à ce qui a été garanti par les articles du traité de Paris aux catholiques du pays, c'est-à-dire la liberté entière du culte catholique romain, suivant les rites de cette Eglise, avec sa complète indépendance en tout ce qui s'y attache, dans le libre exercice et l'observation de ses canons et de ses règles de discipline.

Les différentes dénominations religieuses vivent en harmonie en Canada parce que toutes sont également libres et protégées devant la loi par un système de tolérance judicieuse, égale à la liberté des cultes.

A chacune d'elles on peut appliquer l'expression de *Cavour*, et chaque membre de ces différentes dénominations religieuses peut répéter avec lui: "Mon Eglise est libre dans l'Etat libre." Voilà ce que nous avons au Canada.

* * *

Des deux Capitulations, celle de Montréal est la plus importante, non seulement parce que les deux belligérants se trouvaient représentés, la France, par le gouverneur de la colonie, et l'Angleterre, par le général en chef de ses armées, mais aussi

parce que cette capitulation fut suivie de la reddition du pays tout entier. On remarquera qu'on a demandé une chose déraisonnable, savoir *que l'évêque fut nommé par le roi de France.* Cette exigence qui ne pouvait qu'être rejetée par les vaincus, fit également rejeter les articles de la capitulation qui avaient trait aux fonctions et aux pouvoirs de l'évêque. Ce fut la cause de nombreuses difficultés dans les premières années qui suivirent la conquête.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant ces remarques de feu Sir H. T. Taschereau, dans la cause du *Canada Revue vs* Mgr Fabre :—

"Avant d'entrer dans l'examen de la cause au fond, je crois nécessaire d'éliminer immédiatement du débat la question de l'existence en ce pays de *l'appel comme abus,* tel qu'exercé en France et même ici, avant la cession du Canada à l'Angleterre. Je ne puis que rendre hommage à l'habileté et aux patientes recherches de l'avocat de la demanderesse, qui a fait sur ce sujet un travail digne de figurer dans une histoire des parlements de France. Mais il n'a pu me convaincre que ce recours antique, spécial à la France et à son régime, ou le Souverain, représenté par ses Parlements, était le protecteur de la religion d'Etat, l'exécuteur des saints canons de l'Eglise, ait survécu chez nous à la domination française et puisse être exercé sous notre nouveau régime, qui ne connaît plus de religion d'Etat.

La cession du pays a opéré en cela un changement radical: notre nouveau Souverain n'est le protecteur d'aucune religion, il n'y a plus de religion d'Etat, l'Eglise catholique n'est plus qu'un corps religieux auquel on est libre d'appartenir, mais qui n'est plus soumis au contrôle spécial, pas plus qu'il est entouré de la protection particulière de l'Etat Le Roi, en France, c'est-à-dire le Parlement pour lui, s'était réservé, à tort ou à raison, l'interprétation suprême des lois de l'Eglise et l'arbitrage final des conflits qui s'élevaient entre laïques et gens d'Eglise. Le conseil supérieur, ici, s'arrogeait sur les matières ecclésiastiques absolument les mêmes pouvoirs, comme représentant, dans la Nouvelle-France, les Parlements de la Mère Patrie. Maintenant, la source même de ces pouvoirs est tarie, par la substitu-

tion d'un gouvernement absolument neutre en fait de religion à une administration civile qui prétendait contrôler à la fois l'Eglise et l'Etat, et s'érigeait, au besoin, en tribunal ecclésiastique de dernier ressort. Non-seulement, l'Etat chez nous n'a plus la même prétention, mais il ne reconnaît même pas de tribunaux ecclésiastiques d'aucune sorte et leur refuse toute sanction. Notre code de procédure n'en contient pas la moindre mention, nos lois statutaires les ignorent absolument.

Il y a plus. Notre Statut 14 et 15 Victoria, ch. 175 en proclamant l'égalité absolue de toutes les dénominations religieuses et en faisant de cette égalité le principe fondamental de notre constitution, a rendu impossible le recours antique de l'appel comme d'abus, lequel, par une anomalie étrange, et inadmissible, ne serait pas à la portée des sectes protestantes et des autres cultes, et serait encore accessible aux catholiques."

Voici le résumé du discours prononcé par M. Omer Héroux, à la séance de l'Académie Commerciale :—

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES

L'action maçonnique s'exerce surtout par infiltration et rayonnement. Beaucoup de gens qui, soit dégoût, soit scrupules religieux, ne voudraient mettre les pieds dans une loge, subissent docilement l'influence maçonnique qui leur arrive par voie détournée.

Pour assurer et développer son influence, la maçonnerie s'est efforcée de saturer en quelque sorte la grande presse, de s'emparer des sociétés existantes et d'en créer de nouvelles au besoin. Mais tout cela à la sourdine et d'une façon indirecte.

M. Laflamme vous a parlé des sociétés neutres qui infestent le Canada et les Etats-Unis, qui doivent pour une large part leur origine aux Frères maçons et dans la haute direction

desquelles, comme chez les Forestiers Indépendants et le Royal Arcanum, on se heurte aux chefs du maçonnisme américain. Je ne reviendrai pas là-dessus.

En France, pour prendre celui des pays européens que nous connaissons le mieux et qui nous intéresse le plus, la liste est longue des sociétés où les spécialistes ont retracé la main du Grand Orient et qui centuplent son effort.

Pour abréger, nous ne prendrons qu'un exemple et qui illustrera tous les autres.

La " Ligue française de l'Enseignement " est une société puissante, qui compte plus d'un million de membres, alors que tous les groupements maçonniques n'atteignent pas trente mille. Au convent maçonnique de 1898, l'un de ses chefs, qui était en même temps un maçon fervent, M. Adrien Duvant, déclarait qu'elle a fait " voter les lois scolaires de la République." Au lendemain de la mort de son fondateur, Jean Macé, M. Challemel-Lacour, président du Sénat, disait à ses collègues: " Le Pape et le clergé catholique ont accusé la franc-maçonnerie de la révolution qui s'est accomplie dans les idées et dans le système scolaire de ce pays. Il m'a toujours paru qu'il y avait là une méprise et comme un reste de superstition à l'endroit du rôle qu'on prêtait jadis aux sociétés secrètes. L'Eglise se serait moins trompée si elle avait rendu responsable des lois scolaires la *Ligue de l'Enseignement.*"

Ces deux témoignages suffiront à édifier sur l'influence de la Ligue. Quant à son caractère maçonnique, les preuves abondent. Il suffirait de rappeler qu'au convent maçonnique de 1900, le F. Lecoy, député de la Loge d'Avignon, disait : " Nous ne devons pas oublier qu'à côté de la Franc-Maçonnerie, il y a la fille de la Franc-Maçonnerie, la Ligue de l'Enseignement " et que, dès 1872, à Strasbourg, Jean Macé portait ce toast: "A l'entrée de tous les Maçons dans la Ligue! C'est leur œuvre qui se fait là." ("Monde Maçonnique", mars-avril, 1872, p. 582).

Et c'est ainsi que les centaines de mille membres de la Ligue, dont beaucoup ignorent même ce que sont les Loges, activent et propagent l'œuvre maçonnique.

Il en est de même de nombre d'autres sociétés où les Maçons sous un prétexte quelconque réussirent à se glisser. Mais cet exemple suffit à montrer le caractère et la gravité de ce danger.

Une digression. Nous possédons depuis 1896 une Loge dépendant du Grand Orient de France, dont l'activité est considérable et qui—l'incident Kleckowski l'a prouvé avec éclat—se tient en intimes relations avec les Maçons de France. Est-ce l'effet d'une sinmple coïncidence que la fondation de cette Loge ait été suivie de la création d'une *Ligue de l'Enseignement* qui, sans qu'on ait pu savoir comment, s'est un beau jour trouvée affiliée à la Ligue française, en même temps que, parmi ses fondateurs, figuraient—au milieu de très braves gens—la plupart de ceux que la rumeur publique désigne comme les chefs du maçonnisme à Montréal?

La Ligue canadienne a déclaré que, malgré la publication faite dans les organes officiels de la Ligue française, elle n'avait jamais adhéré à cette dernière et elle a même, dans les premiers jours de février 1904, autorisé son secrétaire correspondant à " s'enquérir des faits qui ont pu induire la Ligue française à s'affilier celle de Montréal." Voici quatre ans de cela, et le secrétaire ne paraît pas avoir obtenu de renseignements de ce côté. Avait-il besoin d'aller si loin les quérir?

Peut-être que M. Louis Herbette, l'encombrant monsieur qui nous reviendra le mois prochain à titre officiel et dont la *Correspondance Hebdomadaire* de la Ligue française disait dans son numéro du 14 décembre 1902: " C'est grâce aux démarches de M. Herbette, membre du Conseil général, qu'un cercle de la Ligue a pu être constitué à Montréal "; peut-être M. Herbette pourrait-il nous renseigner là-dessus? C'est une question qu'il faudra lui poser avec quelques autres.

Nous concluons. Il faut donc combattre non seulement la Maçonnerie, mais toutes les œuvres qui peuvent subir son influence. N'appartenons point à la race des naïfs qui, bêtement, aident à renverser la vieille demeure nationale.

DEMONSTRATION DE L'A. C. J. C.

AU

MONUMENT CHAMPLAIN (1)

LE DIMANCHE, 19 FÉVRIER 1908.

L'organisation

Les jeunes de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française sont libres de tous liens politiques. Aussi s'aperçurent-ils bientôt que, si on laissait libre carrière à certaines idées, les fêtes du IIIe centenaire de la Fondation de Québec seraient peut-être entachées d'impérialisme.

Pour prévenir ce malheur ou amoindrir cette tache, en payant de leur personne à la glorification du "bon Français de Saintonge", ils décidèrent d'organiser une grande manifestation des jeunes catholiques canadiens-français au pied du monument Champlain.

Ils voulaient imprégner, dans la mesure de leurs forces juvéniles, un caractère essentiellement catholique et national aux célébrations festivales auxquelles ils pouvaient participer ou dont l'organisation leur était possible.

Le Comité régional de Québec conçut l'idée d'une grandiose manifestation à Champlain et l'exposa au Comité central qui applaudit au patriotique projet. Les jeunes de Québec se mirent immédiatement à l'œuvre.

(1) Le présent rapport nous a été transmis de Québec par le camarade Maurice Dupré. Faute d'espace nous avons dû abréger quelques parties moins importantes, afin de pouvoir ajouter certaines notes complémentaires en justice pour les camarades de Québec qui parfois s'oubliaient trop eux-mêmes.—Le Comité de Rédaction.

Organiser une démonstration de ce genre sans un sou vaillant (1) pour payer même les frais de déplacement, de poste ou d'imprimerie, n'était pas chose très tentante au point de vue pécuniaire. Mais chez nous il faut s'habituer à se dévouer, à payer de sa personne et même de sa bourse. D'ailleurs ce n'était pas la première difficulté que les camarades cherchaient à surmonter. Ils en avaient vu bien d'autres lors du pétitionnement et du congrès, entrepris pendant les classes et en pleine préparation du baccalauréat, ou autres fameux examens. Aussi, sans compter le temps à leur disposition, regardant tout au plus, avant de s'engager, si leur bourse contenait encore quelques sous, les camarades commencèrent le travail avec prodigalité... de zèle.

Une fois les grandes lignes arrêtées, il fallait faire connaître cette manifestation, la rendre populaire. A cet effet, les membres du Conseil régional créèrent des comités et avec leurs amis tinrent plusieurs assemblées dans Québec, Lévis et les environs

I.—Comité à St-Sauveur. Président: M. Alphonse Patry.

II.—Comité de St-Roch. Président: M. Alexandre Morency.

III.—Comité de Lévis, formé par le Cercle Chevalier de Lévis. Président: M. Lorenzo Auger.

IV.—Comité à l'Ancienne Lorette. Président: M. Victor Huot.

Le Comité régional prit charge des autres endroits.

Les comités étaient à peine formés que déjà les membres se mettaient en campagne avec l'ardeur de zélés propagandistes. Les journaux ont raconté en détail chacune de ces brillantes réunions où se firent acclamer les jeunes orateurs. Nous ne pouvons malheureusement donner ici qu'un bref compte-rendu.

Le comité de Saint-Sauveur ouvrit le feu, débutant par une magnifique assemblée de deux ou trois mille personnes sur la place Saint-Pierre. Quand la fanfare Lambillotte eut lancé

(1) Le Comité Exécutif des fêtes du IIIe centenaire refusa le bonus de $200, demandé par le Comité Régional.

ses notes joyeuses, les orateurs se succédèrent dans l'ordre suivant: MM. Alph. Patry, président du comité d'organisation; Maurice Dupré, président du Comité régional; Ernest Légaré, président du cercle Loyola; Léon Paradis, président du cercle Saint-Yves; Eugène Dussault, le notaire Louis Savard et Alfred Cambray.

Quelques jours plus tard, le Comité régional convoquait les jeunes gens de l'Ancienne-Lorette. Trois cents répondirent à l'appel. Ont prononcé des discours: MM. Victor Huot, président du cercle dramatique de Lorette; M. Dupré, E. Légaré, Moreau, Grenier, Laprise, Côté et M. l'abbé Proulx.

Saint-Roch devait voir la troisième assemblée le 12 juillet. On estime l'auditoire à 1,500 personnes. Les orateurs furent: MM. M. Morency, président de la Garde Indépendante Champlain; M. Dupré, L. Bergeron, E. Légaré et E. Dussault.

Pierre Sanz a raconté dans l'*Action Sociale* le succès de la quatrième assemblée, organisée par le cercle Chevalier de Lévis et tenue dans la salle du collège de Lévis M. Auger, architecte, présidait. Voici la liste des orateurs: M. Alphonse Bernier, maire; M. l'abbé Lecours, M. Blouin, député; MM. Alex. Darveau, Lætare Roy et Arthur Carrier.

Les camarades Cambray et Dussault parlèrent aussi à Beauport et à l'Ange-Gardien.

Partout l'éloquence fut vibrante; partout l'accueil fut enthousiaste.

Mais le dimanche du 19 arrivait. Le temps ne nous permit pas de répondre à toutes les invitations de prêcher la patriotique croisade.

Quelques jours avant la démonstration, l'*Action Sociale*, appuyant nos efforts, lança un chaleureux appel à la jeunesse. *L'Evénement* et *le Soleil* firent écho.

" C'est donc dimanche après-midi, que sous les auspices de l'A C. J. C., la jeunesse canadienne-française accourue d'un peu partout, défilera dans les rues de Québec avec fanfares et drapeaux, et s'en ira aux pieds de Champlain déposer des tributs floraux, emblème d'une reconnaissance et d'une admiration qui ne meurent pas. Les commandements retentiront en bon fran-

çais: Présentez les armes! et près d'un millier de jeunes volontaires membres de nos gardes d'honneur, feront au Père de la patrie, le salut militaire, et les fanfares lanceront aux échos du grand fleuve l'hymne national si empoignant et si grandiose: O Canada, terre de nos aïeux! Certes le spectacle sera beau. Et l'Association de la Jeunesse Canadienne-française aura droit d'être fière d'elle-même. Ses fondateurs ont eu pour but de grouper en faisceau toutes les activités jeunes et catholiques, de faire appel à toutes les énergies, afin de maintenir en ce pays la belle et douce langue française et avec elle toutes nos traditions ancestrales, toutes nos aspirations religieuses, en un mot l'influence civilisatrice et bienfaisante de l'Eglise

Et dimanche prochain, réunis pour chanter d'un même cœur la gloire de Champlain, pour saluer dans une commune et vibrante acclamation cet immortel pionnier de la foi en notre pays des jeunes gens de toutes les conditions sociales proclameront bien haut que le programme de l'A. C. J. C est bien celui de toute la jeunesse canadienne-française. Eloquente et saisissante manifestation de foi et de patriotisme qui arrachera à tous les étrangers présents dans nos murs, à tous les pays ou les journaux porteront cette nouvelle, une même parole: Elle ne peut pas mourir la nation qui en un pareil jour rassemble aux pieds de son fondateur, de si puissantes légions d'hommes jeunes tout frémissants d'enthousiasme et d'indéfectibles espérances.

Aussi nous avons confiance que tous les jeunes canadiens-français de Québec y viendront, que se joindront à eux de nombreuses délégations des principaux centres de notre province, afin que le spectacle soit digne d'une race forte et unie que n'ont jamais abattue les défaites et qui toujours sous les pires coups s'est relevée victorieuse.

Nous donnons aujourd'hui le programme. Déjà plusieurs paroisses y ont pris place. D'autres viendront sans qu'on les invite, nous en sommes sûrs. Car, dans ces rangs formés par le patriotisme tout jeune canadien-français doit avoir sa place, il doit la prendre sans y être invité."

La démonstration

A une heure et demie, ralliement sur la place Jacques-Cartier. De toutes parts les jeunes étaient accourus nombreux et enthousiastes.

On distribue les insignes, on assigne les postes et à deux heures et un quart la procession se met en marche.

Le carillon de l'église Saint-Roch sonne à toute volée. Foule compacte sur le parcours entier de la procession qui défile par les rues St-Joseph, du Palais, St-Jean, d'Auteuil et St-Louis. A toutes les fenêtres apparaissent de nombreuses têtes. Voici l'ordre du cortège :

1.—Le Chef de Police, M. Trudel avec un détachement d'hommes de police.

2.—Le cortège des fleurs et les pages.

3.—Les officiers généraux et les membres de l'A. C. J. C.

4.—Les présidents des associations canadiennes-françaises de Québec et d'ailleurs.

5.—La fanfare de l'Union Lambillotte.

6.—Les Chasseurs de Salaberry avec drapeau.

7.—Les jeunes gens de St-Sauveur avec drapeau.

8.—Les jeunes gens de St-Malo avec drapeau.

9.—La Garde Jacques-Cartier avec drapeau.

10.—Les jeunes gens de Jacques-Cartier avec drapeau.

11.—L'Harmonie de Montmagny.

12.—Les jeunes gens de Montmagny et des paroisses du comté avec drapeau.

13.—Le Cercle Dramatique de Montmagny.

14.—Les jeunes gens de Rimouski avec drapeau.

15.—Les jeunes gens de la Rivière-du-Loup avec drapeau.

16.—La Garde Montcalm de la Jeune Lorette, avec drapeau.

17.—Les jeunes gens de la Jeune Lorette avec drapeau.

18.—Le Cercle Dramatique de Notre-Dame de l'Ancienne Lorette avec drapeau.

19.—Les jeunes gens de l'Ancienne Lorette avec drapeau.

20.—La fanfare de Lévis.

21.—Le Cercle Chevalier de Lévis avec drapeau.

22.—Le jeunes gens de Lévis avec drapeau.

23.—Le jeunes gens de St-Romuald avec drapeau.

24.—Les jeunes gens de St-David avec drapeau.

25.—Les jeunes gens de Bienville et de St-Joseph de Lévis avec drapeaux.

26.—La Garde Salaberry de Beauport avec fanfare et drapeau.

27.—Les jeunes gens de Beauport avec drapeau.

28.—Les jeunes gens de l'Ange-Gardien avec drapeau.

29.—Les jeunes gens de Montmagny avec drapeau.

30.—Les jeunes gens de Ste-Anne avec drapeau.

31.—Les jeunes gens de St-Hyacinthe avec drapeau.

32.—Les jeunes gens de Trois-Rivières avec drapeau.

33.—Les jeunes gens de Charlesbourg avec drapeau.

34.—La fanfare de la Garde Indépendante Champlain avec drapeau.

35.—La Garde Indépendante Champlain.

35.—L'Union Commerciale avec drapeau.

37.—La Société des commis-marchands avec drapeau.

38.—La Soiciété St-Damase de la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec avec drapeau.

39.—Les jeunes gens de St-Jean-Baptiste avec drapeau.

40.—Les jeunes gens de Montcalmville avec drapeau.

41.—Les jeunes gens de la Haute-Ville avec drapeau.

42.—Les jeunes gens d'Ottawa.

43.—Corps de jeunes gens représentant les artilleurs qui combattirent sous Montcalm.

44.—Corps de jeunes gens représentant les marins de Montcalm sous le commandement de l'amiral Vauquelin.

45.—Les Zouaves Pontificaux.

De toutes parts, pendant le défilé, les applaudissements éclatent et les "bravo les jeunes" se font entendre.

En nous voyant passer les vieux n'y tiennent plus et prennent place dans les rangs de la procession. C'est ainsi que des députés, des directeurs de journaux, de vieux commerçants se

joignent à nous. "Bravo les amis, bravo," nous crient-ils. "Vive l'A. C. J. C."! Et ils marchent bras dessus bras dessous avec nous jusqu'au monument.

A la rue Desjardins la foule est si nombreuse que les premiers rangs ne peuvent avancer. Heureusement la garde de police fait une trouée et la procession longue de plus d'un mille et composée de 5,000 jeunes gens arrive au pied de la statue de Champlain.

Sur la Place d'Armes, entre le Château Frontenac et le Palais de Justice, 25,000 personnes nous voient défiler et nous acclament. Un peloton de cavalerie et un cordon de police maintiennent l'ordre.

Au pied du monument les gardes indépendantes, les soldats de Montcalm et les Zouaves forment le carré et sous le commandement du chevalier C.-E. Rouleau, colonel des Zouaves, présentent les armes.

"La foule acclame à tour de rôle les Cercles qui viennent se ranger dans l'espace libre Les drapeaux de chaque corps sont placés autour de la plateforme. Plus haut que tous les autres claquent au vent le drapeau papal et le Carillon-Sacré-Cœur. Puis on offre au Père de la Nouvelle-France des tributs floraux sous forme de magnifiques couronnes placées au bras de la Renommée qui orne le piédestal et l'immense assemblée chante : *O Canada, terre de nos aïeux.*

Le tribut de fleurs de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française était une énorme couronne de forme ovale de sept pieds de hauteur par cinq de largeur, portant l'inscription: *A Champlain les Jeunes.* Cette immense couronne était surmontée de lettres initiales de l'Association: A C. J. C. en fleurs de lys. Ce tribut, œuvre d'art des Religieuses du Sacré-Cœur, était porté sur un brancard par quatre marins de Vauquelin escortés de petits pages François Ier et Henri IV richement vêtus."

D'autres couronnes sont offertes par le Cercle Chevalier de Lévis, les jeunes de Saint-Sauveur et de Saint-Malo, la Garde Jacques-Cartier.

Les deux estrades construites près du monument regorgent de monde. Monsignori, prêtres, religieux, hommes de profession, journalistes, commerçants, ouvriers, membres de l'A. C. J. C. se coudoient.

Notre aumônier, le Père Hermas Lalande, était venu de Montréal pour la circonstance.

Le président du Comité régional s'avance sur la tribune et lit la lettre suivante de Son Honneur Sir J. Georges Garneau, maire de Québec.

Québec, 17 juillet 1908.

M. Maurice Dupré,

Président du Comité régional québecois de l'A .C .J. C.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception avec remerciements, de votre lettre du 15 courant, m'invitant à porter la parole au pied du monument Champlain, dimanche prochain, lors de la démonstration de l'Association de la Jeunesse Catholique.

Je vous assure, monsieur le président, qu'il m'aurait été bien agréable d'accepter votre invitation si cordiale, mais à mon grand regret, des engagements officiels pris antérieurement à la réception de votre lettre et auxquels, il m'est absolument impossible de me soustraire, me privent du plaisir que j'aurais eu de me joindre à vous dans la démonstration que vous avez préparée à la gloire de Champlain.

J'ai même attendu jusqu'aujourd'hui pour répondre à votre lettre, espérant toujours que les circonstances venant à changer, me permettraient de vous donner une réponse affirmative ; malheureusement, mon espoir a été déçu.

Veuillez donc être assez bon, vous, monsieur le président et vos camarades, d'agréer mes excuses les plus sincères et de croire aux sentiments réels de regret que j'éprouve d'avoir à décliner votre invitation.

Quoique absent, je serai de cœur avec vous, et je souhaite ardemment que cette démonstration organisée par vos jeunes gens, ait le plus grand succès et soit un digne prologue aux fêtes grandioses qui commencent.

Agréez, monsieur le président, les meilleurs sentiments de

Votre dévoué,

J. G. GARNEAU,

Maire de Québec.

Le camarade Maurice Dupré présente alors à l'assemblée M. Adjutor Rivard, membre de la Société Royale du Canada, secrétaire-général de l'*Action Sociale Catholique,* secrétaire de la Société du Parler Franaçis au Canada.—Monsieur Rivard, avec le rare talent d'élocutionniste qu'on lui connaît déclame le poème suivant de Gustave Zidler, un bon Lorrain qui n'a pas oublié ses frères de la Nouvelle-France de jadis:

LA PRIERE DU CANADIEN-FRANÇAIS AU PERE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Depuis ce jour, Champlain, bon Français de Saintonge
Où ta barque accosta l'ancien Stadaconé,
Depuis qu'à coups de hache a pris forme ton songe,
A l'horloge du Temps trois cents ans ont sonné!
Et nous, fils des héros qu'un triple siècle embrasse,
Sur ta tombe, devant ton image, à genoux,
Par tout le cher pays où nous baisons ta trace,
Nous t'allons demandant, nous ton sang, nous ta race:

O Père! es-tu content de nous?

Es-tu content de nous, Père, qui nous contemples,
Toujours présent, d'un ciel de gloire et de vertu?
Avons-nous profité de tes virils exemples?
Pour tes nobles desseins avons-nous combattu?

De la Croix que ta main planta sur cette grève,
Qu'avons-nous renié, couvert d'un sombre oubli?
Au-delà de ta vie impuissante et trop brève
Par nos cœurs et nos bras ton vaste et puissant rêve
S'est-il tout entier accompli?

Père, ce que tu fus, nous aussi nous le sommes;
Pour tes fils, défricheurs et soldats tout à tour,
Tout fut dur, les hivers, la forêt et les hommes...
Et pourtant cette terre est notre unique amour!
De sueurs et de sang plus notre terre est faite,
Plus elle nous aspire et plus elle nous prend;
Et tu nous vois encore à son nom seul en fête,
Tous tels que tu revins, conquis par ta conquête,
Mourir aux bords du Saint-Laurent.

Nous portions trop au cœur ces graves paysages
Pour n'en pas refouler nos ennemis,—les tiens!
Avec les Cinq-Tribus et de Pâles Visages
Nous avons prolongé les sanglants entretiens.
Montcalm succomba... Mais l'âme toute meurtrie,
" Plus grand que son malheur ", et vainqueur de l'échec,
Comme toi, sans changer de foi ni de patrie,
Le Canadien français en France pense et prie,
Libre sur son roc de Québec!

Es-tu content, semeur? Vois ces plaines, ô Père,
Sur la cendre des bois dérouler leurs grands blés!
Dénombre en cet instant ta famille prospère,
Pour le même banquet tes enfants assemblés!
Ajoute aux premiers fruits de ta persévérance
De trois siècles d'efforts les robustes présents:
Tu pourras, exalté d'orgueil et d'espérance,
Retrouver la saveur de ton pays de France
Dans le pain de nos paysans!

"Croissez! multipliez!" Au mot sacré fidèles,
Nous avons su grandir avec l'épi des champs:
Autour du premier nid battent des milliers d'ailes
Dans l'érable plus dru qu'emplissent d'anciens chants.
Sois tranquille! Où tu bus tout un peuple s'abreuve!
Nous veillons sur ton cœur, inlassables gardiens;
Et d'un cours plus puissant, en dépit de l'épreuve,
S'étend et s'élargit, parallèle au grand fleuve,
Le beau sang de tes Canadiens!

Samuel de Champlain, ô patriarche! apôtre!
Si ton divin appui, nos soins l'ont mérité,
Si tu sens rajeunir ta vaillance en la nôtre,
Elu de Dieu, du haut de ton éternité,
Bénis de nos sillons cette moisson féconde
Que d'un immense vœu déjà tu caressais!
Bénis nos fils! bénis nos filles! et seconde
Le rêve que par toi nous vivons dans ce monde!
Bénis ton Canada Français!

M. Maurice Dupré, président du Comité régional prononce le discours qui suit :

La Jeunesse Catholique au pied du Monument Champlain.

DISCOURS DE M. MAURICE DUPRÉ.

Messieurs,

La solennité qui nous a réunis au pied de ce monument est pour notre cœur à tous une source de joie et d'espérance.

—C'est le suprême hommage d'une jeunesse vaillante qui n'a pas oublié l'histoire de ses ancêtres, et qui, sincèrement émue au souvenir de leurs hauts faits s'en vient rendre un tribut d'admiration et de reconnaissance à celui d'entre eux qui a mérité le titre si véritablement grand de " Père de la Patrie."

C'est en l'honneur de l'immortel Champlain qu'ont été organisées ces fêtes; il était juste de permettre aux jeunes de montrer qu'ils en ont l'intellignece et qu'ils veulent garder le culte du souvenir!

Messieurs, le culte que l'on rend aux grands hommes est salutaire. C'est la vie, la force même d'une nation. Car, une nation a besoin d'idéal pour grandir; le terre à terre des soins de l'existence l'amoindrit. Or, quel plus puissant moyen de raviver cet idéal, de le présenter plus vivement à la pensée que de rappeler le souvenir de ceux qui l'ont le mieux compris, et qui se sont efforcés davantage de le réaliser? Quel plus fort encouragement à marcher sur les traces de nos héros que le souci de la nation de conserver le souvenir de ceux qui l'on rendue glorieuse?

Messieurs, l'antiquité n'offre pas d'exemples de peuple fort qui n'ait trouvé dans le culte de ses grands hommes de nouvelles incitations à accroître la grandeur de la patrie; et la gloire d'Athènes et de Rome ne commença à pâlir que le jour où ces villes fameuses, en donnant droit de cité aux satisfactions coupables et corruptrices, mirent en oubli les héros de leur histoire! En est-il un seul parmi nous qui désirerait voir disparaître

de ce continent la race généreuse et vaillante qui eut l'honneur insigne d'être appelée par le Souverain Pontife: " la noble nation canadienne? " Soyons donc fiers d'une manifestation comme celle d'aujourd'hui. C'est l'expression du légitime orgueil que nous inspire le souvenir de nos héros; c'est la solennelle affirmation que leur mémoire est impérissable dans nos âmes.

Messieurs, nous chantions il y a quelques semaines, la gloire d'un grand évêque, d'un évêque préoccupé, comme ils le sont tous du reste, et les nôtres surtout, des intérêts matériels de la patrie aussi bien que des intérêts spirituels des âmes. C'est maintenant le tour de Champlain, fondateur de cette ville et de la Nouvelle-France, de Champlain aussi profondément religieux dans sa vie publique et privée qu'il s'est montré soucieux du bien-être temporel de ceux auxquels il voua toutes les forces de son intelligence et de son cœur.

En élevant ces monuments, la patrie canadienne leur a rendu à tous deux un suprême hommage. S'ils ont été élevés à quelques pas l'un de l'autre, c'est pour montrer aux descendants de ces vaillants pionniers qui vinrent ouvrir à la civilisation les forêts vierges du Nouveau-Monde, que la race française, grâce à leur dévouement bien assise sur cette terre de liberté, les enveloppe tous deux d'une commune admiration, d'un même amour, parce qu'ils ont consacré généreusement leur vie à sa prospérité et à sa grandeur!

Messieurs, une éloquente leçon se dégage du rapprochement que nous venons de faire. Si Mgr de Laval eut le cœur aussi français qu'il eut une âme d'apôtre; Champlain se montra aussi bon chrétien qu'il fut soucieux de promouvoir les intérêts de sa patrie adoptive. Tous deux ont fait preuve du même zèle pour la religion et la patrie. Ce qui constitue à l'un comme à l'autre leur gloire véritable, c'est qu'ils comprirent que l'Eglise et l'Etat doivent marcher la main dans la main, rester toujours étroitement unis pour fonder des œuvres durables, et qu'il n'y a pas de malheur plus grand pour un royaume que l'oubli de cette vérité. L'Histoire a là-dessus de redoutables leçons, de profonds enseignements. Aussi, Champlain n'a pas plus failli

en cet ordre d'idées que celui que l'on acclamait il y a quelques semaines : l'un prêta le concours de sa grande autorité religieuse dans l'œuvre si difficile de l'organisation d'une colonie nouvelle ; l'autre se fit un devoir de réclamer à l'Eglise ses plus salutaires influences pour civiliser les sauvages et mieux asseoir l'autorité de la France sur ce continent.

Mgr de Laval ne voulut pas, Messieurs, circonscrire son influence à sa sacristie ; il alla au peuple, il étudia ses besoins et fit des intérêts de ses ouailles les siens propres. Champlain, de son côté, fit voir nettement par ses actes que l'idéal de son christianisme ne se bornait pas à la vie privée, mais que celui d'un homme d'Etat digne de ce nom devait rayonner au dehors et ses actes publics porter l'empreinte de sa foi Et, c'est de ce christianisme ainsi compris par nos premiers évêques et nos hommes publics que devait naître la colonie française du Canada, le plus beau joyau de la couronne de France !

Quand dans la paix, Messieurs, les rôles sont aussi compris de part et d'autre, on est fort dans l'adversité. Aux jours sombres de la domination anglaise, lorsque le peuple canadien-français voulut offrir une résistance invincible à ceux que les préjugés avaient fait ses ennemis, il crut devoir plus que jamais reserrer les liens qui l'unissaient à son clergé, et s'en remettre à lui pour la sauvegarde de ses institutions et de sa langue, précieux restes d'un passé dont il entendait conserver intact le souvenir. Témoin depuis longtemps du dévouement de ses évêques et de ses prêtres, le peuple se jeta spontanément dans leurs bras, et le cœur des uns et des autres battant d'un même souffle patriotique, animé de la même foi et des mêmes espérances, parut n'en plus former qu'un seul ; une seule âme sembla animer la nation tout entière ; c'était l'âme des Champlain et des Laval, aussi religieuse que patriote, capable de tous les sacrifices, prête à faire face à tous les lendemains ! Et cette âme sauva la patrie !

Messieurs, profitons des leçons de l'histoire. Rappelons-nous ce qui a fait notre force autrefois, et que l'avenir emprunte au passé son expérience ! Nous ne sommes pas encore rendus à la fin de notre course comme peuple. Nous avons la

conviction profonde de n'en être qu'au début. Jusqu'ici nos efforts ont été marqués d'éclatants succès, si nous nous aidons nous-mêmes, le ciel nous aidera à marcher dans les voies qui nous attendent. Evidentes sont dans notre histoire les marques de sa providentielle intervention. Voulons-nous devenir un peuple puissant, aussi redoutable dans la lutte que soucieux de la paix? Soyons comme Champlain de fidèles enfants de l'Eglise, chrétiens sur le forum comme dans le sanctuaire de la famille et l'intérieur de nos temples! Comme Champlain, ne séparons jamais nos intérêts religieux de nos intérêts nationaux, convaincus que la ruine des uns entraînerait celle des autres. A chaque jour notre clergé nous donne des preuves vivantes d'une sollicitude profonde; donnons-lui en retour des marques de vénération et de fidélité. Notre clergé va au peuple et prend part à sa bonne comme à sa mauvaise fortune; allons à lui aux jours de deuil comme aux jours de joie! Restons fidèles, et d'une façon inébranlable aux traditions de notre race et jurons au pied de ce monument de mettre à profit les exemples de nos grands hommes: exemples de dévouement et de sacrifice que le marbre et le bronze ont immortalisés. C'est le moyen d'ajouter encore de belles pages à notre histoire, et la postérité n'aura pas plus à rougir de nous, que nous de nos aïeux !

—O Champlain! Au pied de ce monument qui rappelle à nos yeux ta grande figure, vois tes jeunes fils qui se souviennent et qui te rendent ton salut! Bénis-les du haut du ciel où tu ne cesses de veiller! Il sont venus les premiers, en ces jours de fêtes, t'offrir l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance Nous inspirant de tes luttes et de tes inlassables efforts, nous te redisons, à toi l'ancien, cette parole qui retentit naguère dans ta patrie d'outre-mer: " Où a passé le père, passera bien l'enfant "!

Hommage donc à toi d'être venu implanter sur cette partie prédestinée du Nouveau-Monde la civilisation française et catholique et d'être mort au milieu de tes œuvres!

Hommage à toi, Champlain, père de la patrie canadienne! A trois siècles de distance, permets aux conscrits de la nation

de crier leurs saluts et leurs acclamations à ton nom et à ton œuvre qui brillent déjà tous deux dans le rayonnement de l'immortalité!

Le beau discours de M. Dupré—il nous permettra d'intercaler ce mot d'appréciation à son rapport incomplet sur ce point—fut entrecoupé de bravos, d'acclamations et de vigoureux applaudissements. La péroraison fut spécialement soulignée par l'immense auditoire.

Le vice-président général de l'A. C. J. C., M. le docteur Georges-H. Baril s'avance alors sur l'estrade. Sa parole ardente, enflammée, soulève aussitôt l'enthousiasme de la foule. On l'applaudit à outrance; on l'interrompt et on lui donne la réplique par des acclamations multipliées.

DISCOURS DE M. GEORGES-HERMYLE BARIL.

Il y a 300 ans, un marin français, homme de caractère et de conviction, quittant famille et foyer, bravant les fureurs de l'Océan et les hasards d'une expédition à travers des pays inconnus et sauvages, venait planter la croix sur la pointe de Québec, afin de réaliser le rêve de sa vie, celui " de se servir " de l'art de naviguer pour la destruction du paganisme et l'éta- " blissement du Christianisme dans les pays les plus reculés de " la terre." (Mémoires de Champlain.)

Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans cet événement pour qu'à son seul souvenir, après tant de siècles écoulés, je ne dirai pas tout un peuple, mais tout l'univers reporte son attention sur l'homme qui en a été le héros et que la jeunesse de tout le pays vienne se grouper au pied de son monument?

J'en vois deux raisons, messieurs: la première, c'est que ce Saintongeois n'était pas un simple aventurier comme tant de marins célèbres de son époque, mais un véritable héros: la seconde, c'est que la poignée d'hommes qu'il conduisait en ces terres du Canada est devenue un peuple valeureux et grand, dont la prospérité est intimement liée à la fidélité, aux traditions et aux vertus de son fondateur.

A vingt ans, Samuel de Champlain avait un idéal: procurer la gloire de Dieu et l'honneur de son roi et son unique ambition était de consacrer toute sa vie à la découverte de contrées lointaines pour y établir des colonies où flotterait à côté de l'étendard du Christ, le drapeau de la France.

Doué d'un jugement droit et ferme, il avait durant sa jeunesse puisé dans des études sérieuses les fortes convictions qui font, de l'homme d'ailleurs courageux et persévérant, le type du bienfaiteur de l'humanité, voire même le héros.

Aussi, Messieurs, les œuvres nées d'une inspiration bien française et bien catholique que Champlain a acomplies, font-elles rejaillir sur son nom, par leur merveilleux développement, une gloire immortelle que tout un peuple est heureux de chanter en cet anniversaire de la naissance de la Nouvelle-France. Il appartenait à la jeunesse de Québec, que dis-je, à la jeunesse canadienne-française catholique de tout le pays, d'acclamer la première l'illustre marin et de jeter aujourd'hui aux échos du grand fleuve pour qu'il fasse retentir par tout le Nouveau-Monde l'hommage vibrant de sa chaude et patriotique admiration.

Pourquoi cet enthousiasme chez les jeunes?

Parce que les jeunes, et en particulier ceux de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-franaçise, dont j'ai l'inappréciable honneur d'être le porte-parole en ce moment, reconnaissent en Champlain celui, qui dans l'histoire de leur pays, est le modèle le plus accompli, la personnification la plus vivante de la conception qu'un jour ils se sont faite de l'homme d'action, du catholique sincère et du patriote véritable.

Eux aussi, les jeunes, il y a quatre ans, ont décidé de mettre leur vie toute entière au service d'une noble cause: ils ont levé leurs regards vers un autre idéal que le terre-à-terre des passions assouvies et de l'égoïsme satisfait: pour réaliser plus sûrement ce rêve de vingt ans, ils se sont groupés en une vaste association et, il y a à peine trois semaines, dans cette même vieille cité de Champlain aux pieds de la statue de Mgr de Laval, ils renouvelaient l'engagement d'être demain comme aujourd'hui des hommes de principes, des hommes d'action, des apôtres dont tous les efforts sont inspirés par une même idée: la gloire de Dieu et de la patrie.

Connaissant maintenant, l'union très intime que fait naître entre le cœur de Champlain et le cœur des jeunes de l'A. C. J. C. la communauté d'idéal, vous étonnerez-vous que ces jeunes acclament avec tant de frénésie le père de la patrie et qu'ils aient voulu venir au pied de son monument s'ancrer davantage dans la poursuite de leur généreuse entreprise.

Les sachant avides d'apostolat et désireux de travailler au succès de leur association, vous étonnerez-vous qu'ils aient conçu et réalisé le projet d'amener en face de cette statue d'autres jeunes qui ne sont pas leurs camarades mais qui sont leurs compatriotes, afin que de cet hommage commun de leur admiration à Champlain, de ce pèlerinage pour ainsi dire qu'ils font ensemble aux actes glorieux de sa vie germe une union plus plus étroite de toute la jeunesse canadienne-française des classes pauvres et des riches, union par suite qui nous permettra de conserver dans toute leur intégrité et leur puissance ces traditions de foi et de patriotisme qui ont fait jusqu'ici la vigueur et la gloire du Canada français.

Et puisque j'ai parlé de pèlerinage aux actes de Champlain, il en est un devant lequel je voudrais m'arrêter quelques minutes afin que nous puissions nous pénétrer tous ensemble de l'enseignement fécond qui s'en dégage.

Cet acte, " c'est l'acte principal de la vie ", auquel il a consacré toutes ses énergies et dont nous fêtons aujourd'hui le trois-centième anniversaire, la fondation de votre hospitalière et vaillante ville de Québec.

Quelle est la pensée qui inspire et domine cet acte? Est-ce la gloire personnelle, l'intérêt pécuniaire?

Non, messieurs, le but de Champlain est très clair et très précis: il veut donner à son roi de nouvelles terres, à son Dieu de nouvelles âmes. Son roi et son Dieu, ce sont les deux visions qui hantent sans cesse son esprit et font germer dans son cœur les plus généreux dévouements.

Et, pendant que les armateurs français de l'époque se bornaient à entrevoir dans la naissance de la Nouvelle-France une ère nouvelle de prospérité pour leur commerce, et considéraient l'établissement de Québec comme un vulgaire comptoir, Champlain, lui, y voyait un territoire nouveau ouvert à la civilisation et au Christianisme.

Il suppliait sa Majesté très chrétienne de former des compagnies qui, tout en s'occupant de la traite des pelleteries, s'engageraient à subvenir à l'existence matérielle de la colonie et à lui envoyer des missionnaires, les seuls hommes capables, à son

avis, de transplanter un rameau de la France chevaleresque sur les rives fécondes du St-Laurent.

Un homme aux vues si élevées et si désintéressées avait heurté dans son projet bien des ambitions. Aussi, eut-il de nombreux adversaires; les uns travaillèrent dans l'ombre, les autres au grand jour; tous avaient un même culte, celui du veau d'or; ils étaient guidés par une même pensée: l'intérêt personnel.

Rapelez-vous l'odieux complot tramé dans l'ombre en 1608, par quelques hommes d'équipage. Eblouis, assoiffés d'or, ils formèrent le projet de livrer la colonie naissante aux Espagnols. Ils savaient bien qu'un tel marché ne pouvait que dégoûter leur capitaine; sa mort fut résolue.

Rappelez-vous encore l'opposition des marchands français au renouvellement des privilèges concédés au Sieur de Champlain: tous les moyens leur parurent bons pour abattre ce rêveur, cet illuminé. Mais quelque forme que revêtit l'opposition qu'il rencontra, qu'elle fût sourde, secrète ou publique, jamais Champlain ne recula devant le devoir qu'il s'était imposé.

Aussi, lorsqu'il mourut le 25 décembre 1635, il put se rendre le témoignage d'être toujours resté, dans sa vaste entreprise, en dépit des difficultés sans nombre, le vaillant et irréductible soldat de la France et de l'Eglise. Jamais son patriotisme n'a faibli, jamais sa foi n'a chancelé, jamais son idéal n'a dévié!

Remercions la Providence, messieurs, remercions-la à deux genoux, d'avoir placé, au berceau de notre colonie pour guider dans les sentiers du catholicisme notre nationalité naissante, un homme aussi énergique, un patriote aussi éclairé, un chrétien aussi fervent que fut le Père de la Nouvelle-France, ce héros dont nous célébrons aujourd'hui l'immortel souvenir, le valeureux Samuel de Champlain!

Remercier la Providence, messieurs, c'est bien, mais il y a quelque chose, vous le savez de mieux à faire.

Notre but c'est de reprendre le plan sublime de Champlain et de travailler, chacun dans sa sphère d'action, à sa complète réalisation.

Cette œuvre, nous l'avons adoptée, nous les jeunes de l'A. C. J. C. Nous l'avons adoptée avec ardeur en face des obligations que nous impose notre passé et de la lutte qui s'engage, non plus cette fois autour du berceau d'une colonie naissante mais contre des traditions saintes, vieilles de 12 siècles.

Oh! je ne voudrais pas affirmer que l'on trahit notre nationalité! Mais, messieurs, n'est-il pas vrai, qu'on a déjà insinué perfidement que la nation canadienne serait plus grande, plus prospère, et que nous Canadiens-français serions plus riches si nous étions fusionnés avec l'élément anglais dans ce pays? N'est-il pas vrai que tous les jours, on nous a prêché à nous Canadiens-français, que la paix dans ce pays, repose nécessairement sur de mutuelles concessions? N'est-il pas vrai que dans la pratique ces concessions n'ont pas été mutuelles, mais toujours à la charge d'une race, de la même, de la nôtre?

Pourquoi chercher des exemples lointains? Lorsqu'une association de jeunes se lève pour réclamer à la lumière des enseignements de l'histoire un droit incontestable, il se trouve à notre époque des gens, qui après avoir vainement essayé de séduire par des promesses trompeuses et l'Association et ceux qui l'appuient de leur influence et de leur parole, emploient contre elle pour l'arrêter dans sa marche, l'arme la plus vile et la plus lâche, l'odieuse calomnie.

N'est-il pas vrai, encore, que, des idées malsaines s'infiltrent dans les esprits, les principes maçonniques prennent racine dans ce pays, qu'on attaque directement nos traditions en proposant de changer notre système d'éducation sous prétexte qu'il ne ferait de nous que des arriérés, des rétrogrades.

N'en est-on pas venu jusqu'à méconnaître en certains milieux, l'œuvre accomplie pour cette sainte cause de l'éducation par notre admirable clergé?

Eh bien! messieurs, en cette fête, on peut se demander, ce qu'il serait advenu du Canada et des peuplades sauvages qui l'habitaient si on eût réussi en 1608 à éloigner Champlain ou à le faire céder devant les obstacles et les réclamations intéressées des armateurs français, on peut bien se demander de même, ce qu'il adviendrait de la race canadienne-française et de ses

croyances religieuses, si, séduite par les promesses alléchantes et les écrits des endormeurs, elle en venait à renier ses traditions, à secouer la tutelle salutaire de l'Eglise et à sacrifier par parcelles ces droits incontestables que nous ont conquis sur les champs de bataille et dans les parlements nos valeureux aïeux héritiers directs des vertus de Champlain.

Ce serait, messieurs, la mort de notre race, un vrai suicide national.

Or, nous en avons, nous les jeunes, et d'autres avec nous plus âgés, l'intime conviction, cette mort est imminente si nous ne savons pas nous unir en phalanges serrées et nous tenir debout appuyés sur notre foi, cramponnés à nos droits.

La lutte est commencée : nous l'acceptons sans aigreur comme sans faiblesse Les obstacles seront nombreux, nous le savons. Avec l'aide de Dieu nous les surmonterons ! Sous les pieds, " le respect humain" et en haut l'union ! C'est le secret de la victoire, c'est la grande résolution que nous devons prendre au pied de ce monument, nos yeux dans les yeux de Champlain !

Tous nos efforts seront nuls, toutes nos énergies s'effriteront si nous avons peur du qu'en dira-t-on, si nous ne sentons pas les coudes et les battements de coeurs amis dans la mêlée.

Jeunes gens de l'A C. J. C., jurez donc en ce jour mémorable, face à votre modèle, de rester fidèles quoiqu'il en coûte, au programme que vous avez adopté en vous enrôlant dans notre association. Jurez de partager votre vie entre la prière, l'étude et l'action.

Et vous, messieurs qui n'êtes pas de l'A. C. J. C., mais qui sentez battre comme nous dans vos poitrines un cœur jeune, patriotique, élevé, n'écoutez pas les voix de haine et d'ambition déçues qui nous représentent comme des grincheux et perturbateurs : examinez plutôt notre programme, scrutez nos actes et, si vous sentez dans vos âmes les mêmes amours que nous, la même sève de dévouement et de généreux sacrifices, donnez-nous la main, une main loyale et énergique et joignez vos forces aux nôtres pour faire s'épanouir sur la terre d'Amérique non une race de parias et d'exclaves, de libre-penseurs et de

chevaliers de l'équerre, mais une race telle que la voulait celui qui, sur ce rocher de Québec creusa le premier sillon et y jeta la semence de son cœur, une race au verbe français et à l'âme catholique.

D'autres, immortel Champlain, et de plus illustres que nous, viendront durant cette semaine qui s'ouvre, déposer à tes pieds l'hommage de leur admiration. Aucun, sois-en sûr, n'apportera plus de respect pour ta mémoire, plus d'amour pour les causes que tu défendis, plus d'ardeur pour continuer ton œuvre que chaque membre de la vaillante jeunesse inclinée pieusement en ce moment sous ton regard.

En retour, fais descendre dans leurs âmes la fierté qui animait la tienne, défends leur esprit contre les doctrines perverses et tendancieuses, unis leurs cœurs dans une infrangible charité, et, je te le promets, la race canadienne-française vivra, elle illuminera le Nouveau-Monde de ses rayons de vaillance, d'idéal et de foi

---

M. Léon Paradis, président du Cercle St-Yves, composé d'étudiants en droit, est le troisième orateur. Comme ses prédécesseurs à la tribune, M. Paradis remporte un magnifique succès et l'auditoire ne lui ménage pas les témoignages laudatifs.

DISCOURS DE M. LEON PARADIS.

M. le Président,
Mesdames,
Messieurs.

Il est, dans nos vieilles et nombreuses familles canadiennes-françaises une belle et touchante coutume. Chaque année, au premier jour de l'an, tous les enfants d'un même foyer s'en vont, dès l'aurore, en troupe joyeuse, présenter leurs hommages à l'aïeul, au père de la famille, et se ployer sous sa main bénissante. Cette cérémonie s'accomplit dans l'intimité du foyer paternel, et avant que le bruit des réceptions n'ait rempli la demeure familiale de ses éclats tapageurs.

De même, au premier jour des fêtes de Champlain, la jeune famille canadienne-française accourt, en foules nombreuses, présenter ses hommages à son premier aïeul, au glorieux fondateur de notre patrie!

Champlain et la jeunesse, c'est l'avenir saluant le passé; c'est le passé éclairant l'avenir!

En effet, messieurs, en ces solennités qui marquent notre histoire nationale comme un point lumineux, le jeune canadien-français s'arrête; il s'arrête et contemple d'un côté, tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux, et, de l'autre, il scrute l'avenir et ses secrets.

Si loin que son œil peut percer la nuit des temps, il regarde dans le passé; et soudain une figure héroïque, tout auréolée de gloire apparaît à ses yeux éblouis: c'est celle de Champlain, le glorieux fondateur de ce pays que l'on nomme aujourd'hui une nation!

Et puis, c'est devant ses yeux, comme en un trait de lumière, toute la galerie de nos grands hommes, de nos héros, de nos martyrs.

Il voit des scènes tour à tour magnifiques ou horribles. Nos premiers ancêtres luttant contre la forêt et l'Iroquois féroce. La civilisation et la foi germant dans le sang des martyrs. Il voit une colonie pauvre, abandonnée de la France qui en jeta les bases succombant avec gloire dans un combat inégal et terrible. Il voit le prêtre, au peuple qui pleure son drapeau, montrer la croix qui brille à ses clochers. Il voit la grande figure de Lafontaine et la conquête de nos libertés constitutionnelles. Il voit Cartier et la fondation de cette Puissance du Canada, où nous grandissons tout en restant nous-mêmes. Il voit enfin le grain de sénevé planté par Champlain devenu une forêt, une forêt victorieuse de la cognée perfide et de tous les orages, une forêt poussant toujours plus avant ses racines et ses branches plus loin.

Oui, messieurs, nous nous sentons bien chez nous sur ce sol d'Amérique où nous avons pris racine! Aussi avec quelle confiance et quelle fierté le jeune canadien-français envisage-t-il l'avenir qui s'offre à lui dans tout l'éblouissement d'un idéal enchanteur.

Nos ancêtres ont ouvert ce sol à la civilisation; ils nous ont conquis ces libertés constitutionnelles dont nous sommes si justement fiers. Mais ne reste-t-il plus rien à faire encore? Serons-nous donc les témoins oisifs du passé?

Messieurs, nous aimons nous représenter le Canada français jouant sur ce sol d'Amérique le rôle de la France en Europe; nous aimons à la voir, toujours française et catholique, à la tête de la civilisation toujours; que les français canadiens fassent fleurir les lettres, les sciences et les arts sur ce continent, nous le voulons bien!

Mais l'idéal que nous avons rêvé s'envole encore plus haut! Nous voulons pour notre race la puissance et la force qui appellent le respect! Nous voulons que chez elle, dans sa riche province, elle soit le cerveau qui conçoit et la main qui féconde. Car nous croyons que pour grandir il faut à la nation les sueurs de l'ouvrier aussi bien que l'effort du penseur.

Messieurs, répandons à pleines mains l'instruction et les lumières parmi le peuple qui peine! Faisons en sorte que le

travailleur, celui de l'atelier et celui de la terre, soit industrieux et pratique et exploitons nons-mêmes les trésors dont la Providence a comblé notre jeune pays! Et avant longtemps on verra les immensités de nos régions incultes sillonnées en tous sens de voies de communication et de transport; on verra fleurir sur ces bords le commerce et l'industrie, la prospérité pousser une sève féconde dans toutes les branches de l'arbre social, et nos compatriotes des Etats-Unis réintégrer leurs foyers déserts. Messieurs, je salue dans l'ouvrier canadien-français le sauveur de la patrie canadienne, le véritable pionnier de son indépendance et de sa grandeur!

Et cette grandeur de la patrie, nous sommes convaincus qu'elle prend sa source dans les trésors du passé.

Notre religion, notre douce langue française, nos institutions et nos lois ces choses-là sont sacrées comme les vases de l'autel! Et que jamais un traître ne se lève pour porter sur ces trésors une main sacrilège, car l'on verra alors, à l'appel des jeunes, tout un peuple se lever pour flageller le traître!

Messieurs, nous protestons de notre loyauté à la Couronne Britannique; mais avant le respect de l'Empire, nous plaçons l'intérêt du Canada, notre patrie, et le premier de nos amours est pour notre chère province!

Illustre Champlain, cette province qui est restée la tienne, nous la voulons glorieuse et prospère, nous la voulons française et catholique, nous la voulons digne de toi, digne de la race qui l'habite!

M. Ernest Légaré, président du Cercle Loyola, prononce ensuite un vibrant discours dont voici le texte:

DISCOURS DE M ERNEST LEGARE.

Camarades! Levez les yeux, contemplez cette fière statue qui se dresse au-dessus de notre historique rocher. Ah! si ce bronze pouvait s'animer, si ses yeux pouvaient réellement voir, si sa poitrine pouvait se dilater sous le souffle de la vie, de quelle émotion ne serait-il pas saisi en voyant réunis autour de lui cette phalange enthousiaste et vibrante de jeunes Canadiens-français.

Oh oui! combien vive serait, je l'imagine, la joie du fondateur de Québec, en constatant que malgré les tempêtes et les désastres même qu'on aurait pu croire irréparables, son œuvre n'a point péri. Non, il n'a pas été stérile le grain de sénevé que le marin de la Saintonge vint jeter en terre ici-même au pied de ce promontoire. Non, il n'a pas été stérile, nous sommes ici des milliers pour l'attester!

Notre race a crû et grandi en se gardant pure de tout mélange et de tout apport étranger. Elle ne s'est point développée comme d'autres nations du Nouveau-Monde. Elle n'est pas une agglomération des races les plus diverses. Mais la race canadienne-française, race loyale, chevaleresque comme pas une est restée sans tache comme les lys de son drapeau. Cela suffit pour que nous ne nous mettions au-dessous de personne. Oui, je l'affirme, aucune nation sur ce continent ne s'est conservée plus pure que dans notre chère Province de Québec. Dès lors, n'avons-nous pas raison d'aimer, de célébrer la France, ses héros, ses traditions et ses gloires? Ce serait exiger d'un fils de ne pas respecter sa mère, de ne pas aimer ses gloires familiales. Et qui pourrait exiger un pareil sacrifice, quand il s'agit de gloires éblouissantes, fascinatrices comme celle de la France?

Ah! ces gloires je ne les ferai pas passer devant vos yeux. Elles jalonnent toutes les routes de l'univers, resplendissent au

front des séculaires pyramides, aux bords du Jourdain comme sur ceux de l'Indus, du Gange et de la Moskova! Les gloires de la France! elles marquent à la suite de nos découvreurs et de nos missionnaires les étapes de la civilisation sur ce continent. Mais nulle part elles sont gravées en caractères plus indélébiles que sur ce vieux rocher de Québec où se sont illustrés tant de hauts seigneurs, tant de fiers capitaines.

Nos ancêtres n'ont pas toujours été victorieux, mais même dans la défaite ils ont toujours donné des marques immortelles de vaillance et de courage. Il est vrai, une date fatidique sépare l'histoire de France, 89 et ses convulsions sanglantes sont venus jeter un voile sur ce radieux tableau.

Mais grâces soient rendues au Ciel! Dieu ne voulut pas même pendant ce temps de terreur que nous n'eussions qu'à pleurer les erreurs de la France. Tandis qu'à l'intérieur un peuple se déchirait de ses propres mains, au-dehors les armées françaises se couvraient de gloire! Valmy, Jemmapes, Marengo, Austerlitz, Iéna! font contrepoids aux horreurs de la guillotine et aux terreurs de la révolution. Ainsi en va-t-il encore aujourd'hui, les fils de la Révolution ont beau essayer de jeter sur la France un voile qui éclipserait son grand passé, ce passé n'est pas de ceux qu'on peut voiler, il surgit malgré tout et domine les petitesses et les mesquineries des fils de Voltaire. Ils n'ont pas d'ailleurs réussi à écraser les fils des Croisés, car ceux-ci sont encore nombreux là-bas, ils sont l'espérance d'une France nouvelle et catholique.

Nous en avons vu tout récemment un fils de Croisés, c'est celui que nous acclamions avec tant d'enthousiasme et de sympathie: le camarade Gerlier! Ne nous est-il pas apparu comme un digne fils de la Patrie de Champlain! N'avait-il pas comme lui le même idéal: " Tout pour la plus grande gloire de Dieu! "

Il n'est pas le seul là-bas. Ils sont des milliers en qui la France met tout son espoir.

Non, quand même tous ses ennemis s'acharneraient contre elle, la France ne périra pas! Dieu n'abandonnera pas sa fille aînée.

Ce beau titre qu'elle s'est acquis dès son berceau elle a continuée à le mériter à travers les siècles en promenant partout le flambeau de la Foi et en versant pour le Christ le sang des milliers de ses enfants. Encore aujourd'hui, toute persécutée qu'elle soit, elle poursuit ce même apostolat. " Fille aînée de l'Eglise," " Bon sergent du Christ ", voilà des titres que Dieu ne laissera jamais s'effacer de son front glorieux.

La France des braves, des héros et des martyrs! La France des S. Louis et des Jeanne d'Arc! La France des Laval, des Montcalm et des Lévis! La France des Brébœuf et des Lallemand, des Vincent de Paul, des Maynard et des Jean-Baptiste de la Salle! La France des Charette et des de Mun! La France le Soldat de Dieu! La France Immortelle! C'est celle-là que nous saluons en te saluant ô Champlain, toi qui par ton génie, ton dévouement et ta foi, a mérité d'être appelé " le Père de la patrie.'

Comme ses confrères, l'orateur avait été fréquemment interrompu par les salves d'applaudissements; sa finale provoqua de nouvelles et enthousiastes manifestations.

Après ces discours de juvénile ardeur qui furent l'expression hardie et convaincue de la mentalité de la plus grande partie de notre jeunesse, la foule spontanément chanta de nouveau l'hymne national; et se dispersa aux cris de " Vive Champlain! Vive la France! Vive le Roi! "

Succès sur toute la ligne que cette démonstration. Tous les camarades de l'A. C. J. C. montrèrent, comme lors du pétitionnement et du congrès, qu'ils peuvent faire de l'action bien comprise et la bien faire.

* * *

" Cette démonstration, notait *le Semeur,* a fait acclamer l'A. C. J. C. par des milliers de personnes, rempli dans les journaux de toutes nuances des colonnes, ou plutôt des pages entières

d'un lyrisme débordant, et provoqué les commentaires les plus sympathiques dans la presse des Etats-Unis, de Londres et de Paris"

Voici ce que disait l'*Action Sociale* dans son compte-rendu de la manifestation :

" L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a donné hier, une preuve de vie et de puissance, dont elle a droit d'être fière. Elle voulait conduire à Champlain tous les jeunes canadiens-français, les y conduire dans une grandiose manifestation qui fût à la fois un hommage et une promesse. Or, pour les rassembler tous elle n'avait à offrir ni faveur, ni argent, mais elle demandait à tous des sacrifices, du dévouement, de la bonne volonté.

A son appel, de toutes parts, généreux, enthousiastes, des milliers et des milliers ont répondu : Présent. Et sous le ciel radieux, la bonne brise canadienne faisant claquer leurs drapeaux, Québec les a vus passer, crânes et fiers, et Québec les a acclamés. Aussi leur défilé restera-t-il comme l'un des plus sympathiques, des plus spontanément enthousiastes de tous ceux que verra notre ville en ce troisième centenaire.

Ils étaient là, marchant à l'ombre de leurs drapeaux, ceux de Saint-Sauveur et de Saint-Malo, ceux de Saint-Roch et de Jacques-Cartier, ceux de la Jeune et de l'Ancienne Lorette, ceux de Saint-Romuald et de Saint-David, ceux de Bienville et de Saint-Joseph de Lévis. Ils étaient là aussi, les patriotes de Charlesbourg, de Beauport, de l'Ange-Gardien et de Montmorency, de Montcalmville et le Haute-Ville, les membres de l'Union Commerciale de Saint-Roch, de la Société des Commis-Marchands, de l'Union Saint-Damase, de Saint-Jean-Baptiste, de l'Association Loyola, et de l'Union Notre-Dame du Patronage et les jeunes gens de Château-Richer.

On voyait aussi une centaine de jeunes gens venus tout exprès de Montmagny, avec le drapeau du Sacré-Cœur ; les membres du Cercle Chevalier de Lévis, à l'ombre d'un drapeau tout respendissant d'or, portant les armes de Lévis ; les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, les

officiers généraux de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, et les présidents des différentes sections.

Au milieu de ces rangs pressés, de temps à autre brille le riche costume de nos gardes indépendantes, toujours à la peine et toujours à l'honneur de nos fêtes patriotiques et religieuses: Garde indépendante Champlain, les Chasseurs de Salaberry, la Garde Jacques-Cartier, la Garde Salaberry de Beauport et les Zouaves.

Les fanfares mêlent aux chants patriotiques leurs notes sonores et joyeuses. Elles sont de Lévis, de Beauport, et de la Garde Indépendante Champlain.

Le cortège parti de la place du marché Jacques-Cartier a suivi les rues St-Joseph, la Côte du Palais, les rues St-Jean, d'Auteuil et St-Louis, et quand il débouche en face du Château-Frontenac, les applaudissements éclatent dans la foule qui se presse autour du monument Champlain, difficilement contenue par un peloton de cavalerie et un cordon de police municipale.

Sur les estrades ont pris place des prêtres et des dignitaires ecclésiastiques, des hommes de profession et les représentants de la presse.

La rue Saint-Louis, la Place d'Armes et les environs de la terrasse sont couverts d'une multitude innombrable en habits de fête. On nous assure qu'il y avait là de 25,000 à 30,000 personnes.

Le spectacle était grandiose, surtout quand la foule entonna: " O Canada, terre de nos aïeux ", pendant que les gardes présentaient les armes.

Le *Chronicle* de Québec du 20 juillet:

There was an immense gathering of people at the Champlain Monument yesterday afternoon, when an interesting ceremony was carried out under the auspices of the Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, who assembled to do honor to the memory of the great founder of Quebec. A number of large and handsome wreaths were deposited on the Monument and there were speeches appropriate to the occasion. The ceremony was preceeded by an immense procession,in which

representatives from nearly forty French-Canadian societies, independant guards, Zouaves, etc., with bands playing and flags flying, marched through densely thronged streets to the Champlain Monument. The procession was headed by Chief Trudel and mounted police, and the floral tributes were borne by a detachment in the uniforms of one of Montcalm's army, several other bodies of men representing units of the same force also having place in the ranks. The procession assembled on the St. Peter's and Jacques Cartier Markets and marched through St. Joseph, Palace, St. John, d'Auteuil, and St. Louis streets to the Monument, where the different societies massed, the banners of each society being drawn up together before it. The gaily floating banners made a pretty sight and the masses of people, which filled the two stands and covered the streets and grounds in the vicinity to the outer extremity of the Place d'Armes was a remarkable spectacle The ceremonies started with the depositing of the wreaths on the Monument, which was performed amid thunders of applause.

Compte-rendu de *la Patrie* du 20 juillet:

La première page du programme des fêtes du troisième centenaire devait être réservée de droit au fondateur de la ville, et c'est, en effet, à Samuel de Champlain que dans son premier jour de fêtes la ville de Québec reconnaissante offrit le tribut de son hommage et de son souvenir Et c'est la jeunesse canadienne-française, c'est-à-dire l'avenir de la nation qui combina tous ses efforts pour glorifier par une éclatante démonstration la mémoire de celui qui fut le père de cette race vigoureuse et énergique. Sous leur enveloppe de bronze les mains de Samuel de Champlain ont dû tressaillir de joie quand des milliers de poitrines de tous ces braves enfants qui se pressaient autour du monument élevé à sa mémoire sont sortis ces chants patriotiques célébrant la gloire de ce grand pays et de ce beau peuple et vénérant le souvenir du hardi navigateur qui les créa tous les deux.

Grandiose devait être la démonstration faite à Champlain. Grandiose elle fut. Autour de la statue qui lui est élevée sur la

Terrasse, et qui domine comme elle y a droit cet admirable port de Québec, une foule nombreuse se pressait bien avant l'heure de l'arrivée du cortège, foule empressée, foule enthousiaste, foule curieuse par la disparité de ses éléments. Marins et soldats de différentes nationalités, anglais et français, québecois et étrangers, tout cela formait un ensemble des plus curieux à regarder et à étudier.

Quelques minutes après trois heures, un remou considérable se produisit. Le cortège arrivait. Il fallait lui faire place, travail considérable que la police montée réussit à effectuer non sans peine. Et là, au milieu de cette multitude entassée sur les trottoirs, à gauche, à droite, sur le rond du chêne et dans toutes les rues avoisinantes, le long et imposant cortège de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française effectua son défilé. Quel joli spectacle, quel beau coup d'œil, et aussi quel afflux de souvenirs que l'apparition soudaine de ces gardes françaises dans leur bel habit bleu de roi, culottes courtes et perruques à poudre! Quelle belle remémoration de ce dix-septième siècle, le grand siècle de France, et aussi le grand siècle du Canada. Gardes françaises qui aviez escorté le noble gentilhomme, vous ne pouviez mieux faire que de revêtir encore une fois le noble uniforme bleu pour venir déposer à ses pieds trois cents ans après, ces belles couronnes de fleurs, dont vous avez fait hommage à sa mémoire aujourd'hui!

Et puis, après les gardes françaises, les corps de musique, les cadets, les habits rouges des soldats anglais, les gardes habillés de blanc, les zouaves pontificaux et l'interminable défilé de cette belle jeunesse canadienne-française chantant avec enthousiasme les hymnes patriotiques et les chants nationaux.

Aux fenêtres du Château Frontenac qui dominent le monument apparaissaient quantité de curieux. Les deux estrades élevées de chaque côté de la statue, avaient été envahies par la foule, malgré les efforts de la police pour la retenir, et du haut même de ces estrades on pouvait apercevoir un océan de têtes serrées les unes contres les autres, jeunes hommes, enfants, s'étendant sur toute la place, se répandant dans les rues voisines. Et le bleu, le rouge, le blanc, le gris, le marron des uni-

formes et des costumes mêlés aux couleurs claires des vêtements féminins, formait un ensemble de couleurs des plus intéressants et des plus pittoresques.

Les applaudissements frénétiques avaient salué l'apparition des gardes françaises, des pages portant les couronnes, et de toutes les différentes organisations qui avaient pris part au cortège et l'enthousiasme ne s'arrêta que quand tout ce monde s'étant massé au pied du monument, toutes les têtes se découvrirent pour entonner l'hymne national " O Canada " que dix mille poitrines jetèrent au vent avec toute l'ardeur d'une foi sincère et ardente dans la beauté, la grandeur et l'avenir d'un pays qui leur est si cher.

Et puis, les discours, discours éminemment patriotiques, où les paroles les plus sincères et les plus nobles furent prononcées par des gens qui ne faisaient qu'exprimer leurs idées, que traduire leurs sentiments et ceux de la foule qui les entourait.

L'hommage à Samuel de Champlain a été un heureux prélude des fêtes qui vont suivre. L'affluence et l'enthousiasme ont été remarquables. Il ne fera que grandir maintenant chaque jour, et des fêtes du Troisième Centenaire de la ville de Québec sortira glorieuse.

La démonstration d'hier après-midi au pied du monument Champlain a été le digne prélude de la série des fêtes du Troisième Centenaire. *Pro Deo et Patria,* la fière devise nous revenait plus que jamais en mémoire, hier, quand des milliers de jeunes gens, tous sortis de la race brave et fière à laquelle appartenait Champlain, vinrent d'un commun accord, et dans une démonstration d'indescriptible enthousiasme, rendre de solennels hommages et saluer la statue de l'immortel fondateur du berceau de la Nouvelle-France.

Ce fut une imposante manifestation, où toutes ensemble d'un même souffle frémissant des milliers de jeunes poitrines ont proclamé leur fidélité et leur ardente admiration, comme aussi leur amour profond, à celui qui fut un grand patriote et un grand chrétien. C'était l'avenir qui venait saluer le passé et ce fut touchant.

C'était vraiment un spectacle qu'il ne nous est pas donné de voir souvent, que cette manifestation d'une noble et généreuse inspiration; bien capable de charmer et d'émouvoir tous ceux qui en ont été les heureux témoins; ne comportait-elle pas une réclamation solennelle que donnait d'une voix vibrante une race qui veut vivre; vivre à la fois dans le passé, par les souvenirs et dans l'avenir par les résolutions prises pour les jours à venir.

Ce spectacle enfin a été bon pour tous; il a été utile et fortifiant pour les jeunes surtout qui ont voulu jeter loin d'eux d'un noble geste, les chaînes humiliantes du respect humain, par un acte public de foi sincère.

Dès une heure, une foule énorme envahissait toutes les rues de la ville. Aux plus beaux jours des grandes réjouissances québecoises, il y a toujours foule, c'est vrai; toute la population se masse alors dans les rues, au passage d'un cortège; mais que dire de la réjouissance d'hier à laquelle assistait à peu près autant d'étrangers que Québec compte de population!

Au travers de toute cette population, faites circuler cinq mille militaires, officiers et soldats, aux costumes variés et les plus pittoresques; mille matelots français, ou anglais, au grand collet bleu, et vous aurez une idée du cachet pittoresque que présente les rues de la vieille capitale.

Chaque cercle arrivant au monument au son de la fanfare ou au chant de " O Canada ", venait se placer en face du monument, dans l'espace réservé entre les deux estrades amphithéâtres que l'on vient de construire en cet endroit. Leur arrivée était saluée d'enthousiastes applaudissements par la foule qui remplissait littéralement le Rond-de-Chêne, la Terrasse, une partie de la rue St-Louis, une partie de la rue Ste-Anne et la rue du Fort. Des hauteurs des estrades, le spectacle de cette mer humaine était réellement impressionnant.

Sur son piédestal, Champlain, que l'on a représenté saluant Québec, semble s'adresser à toute cette foule amassée à ses pieds. Le père de la patrie devait être content à cette heure des jeunes fils de son vieux Québec.

De chaque coté de son monument éloquent, deux grands drapeaux, l'un du Sacré-Cœur et l'autre pontifical. Les contours et les angles se dessinent en lumières électriques.

Les tambours cessent de battre, les clairons de sonner et dans le silence coupé seulement des claquements des drapeaux, la voix harmonieuse de M. l'avocat Adjutor Rivard s'élève et fait entendre à la foule émue la belle prière du Canadien-français, au Père de la Nouvelle-France, belle pièce de vers au souffle pathétique, tiré de l'œuvre que le sympathique poète, Gustave Zidler, vient de consacrer à notre pays qu'il aime à l'égal de nos plus ardents patriotes. On trouvera ci-contre sa belle poésie récitée avec tant d'art par M. Rivard.

Vinrent ensuite les orateurs. Leurs discours furent écoutés avidement et applaudis à plusieurs reprises par le très vibrant auditoire auquel ils s'adressaient. Il suffit de lire ces discours pour en apprécier toute l'ampleur, toute la noblesse et toute la poésie. Comment dire la puissance de la parole des orateurs ; comment exprimer le charme entraînant de leur diction ? Tous reçurent de sincères félicitations et des remerciements. Il convient de faire une mention du discours de M. Geo. Baril, vice-président de l'A C. J. C.. C'était chaud, vivant, coloré comme une ouverture de Rossini. Avant lui, M. Maurice Dupré, président du Comité régional qui s'est montré orateur de réel mérite et qui a eu d'heureuses envolées. M. Léon Paradis, président du Cercle Saint-Yves de Québec, a été le dernier orateur, mais non le moindre Son discours, très sympathique, a soulevé de vifs applaudissements.

L'imposante démonstration des jeunes s'est terminée à 4 heures. Toute la foule qui y assistait gardera, nous n'en doutons pas, le souvenir le plus ému, car jamais Québec n'a été témoin d'une manifestation plus sympathique.

La température était belle à souhait comme celle dont nous avons été si heureusement gratifiés durant les fêtes de Laval. Toutefois, le vent sud-ouest nous fouettait la figure un peu plus que nous l'aurions voulu et, durant les discours des orateurs, faisait clapoter les drapeaux un peu trop fort à notre gré.

L'ordre a été parfaitement maintenu durant la cérémonie. Un piquet de cavalerie d'une cinquantaine d'homme n'a cessé de circuler à travers la foule.

L'estrade à gauche du monument, était occupée par les membres du clergé et une partie des membres de l'Association de la Jeunesse.

Quelques détails

Les différentes gardes qui faisaient partie de la procession étaient sous les ordres des commandants dont les noms suivent: MM. J. P. Robert, pour les Chasseurs Salaberry; major J. A. Hamel, pour la Garde Jacques-Cartier; M. L. Z. Joncas, pour la Garde Salaberry; M. Nap. L'Heureux, commandait les soldats de Montcalm; M. G. Gagné, les marins du "Vauquelin"; M. Morency, la Garde Champlain; M. C. E. Rouleau, les Zouaves.

* * *

Le Cercle Chevalier de Lévis étrennait, dimanche, un drapeau remarquablement beau. Ce sont les Dames du Précieux-Sang de Lévis qui l'ont confectionné. Il est en soie blanche fleurdelysée; au centre sont les armes du chevalier de Lévis—que le Cercle a déjà adoptées pour siennes.—Ces jeunes gens méritent de vives félicitations pour le zèle qu'ils ont déployé à organiser la démonstration sur la côte de Lévis. Sous l'habile direction de leur bien dévoué directeur, M. l'abbé Eugène Carrier et de leur président M. Lorenzo Auger, ils ont fait rude et bonne besogne. Le succès a pleinement couronné leurs efforts.

* * *

Nous avons remarqué aussi une délégation du Cercle Crémazie, de la ville de Nicolet. C'étaient MM. Emile Smith, président, Joseph St-Pierre, vice-président, André Laperrière, secrétaire.

Le Cercle Sainte-Marie de Montréal, était représenté par Hervé Roch et Eugène Dussault.

* * *

Le Cercle Duhamel avait envoyé d'Ottawa, pour le représenter M. Boulay et quelques autres membres.

* * *

Noms des pages qui accompagnaient les tributs floraux : Philippe Blagdon, Jules Blagdon, Ludger Beaudry, Carl Bender, Paul Fontaine, Maurice Myrand, Elzébert Pouliot, André Turcot.

* * *

Nous devons remercier spécialement M. Alexandre Morency, président du comité d'organisation de St-Roch, ainsi que M. Alphonse Patry, président du comité d'organisation de St-Sauveur pour le dévouement qu'ils ont manifesté pour notre cause. C'est grâce à eux et à leur compagnons de comités si un si grand nombre de jeunes de St-Sauveur et de St-Roch ont assisté à la procession.

* * *

Le Comité régional et les divers cercles de l'A. C. J. C., à Québec ont été à la peine et à l'honneur. Outre le président Dupré on a remarqué au passage les noms des camarades: Légaré, président du cercle Loyola; P. A. Turcot, A. Laprise, E. Moreau, etc. Pour donner la liste complète il faudrait faire l'appel des membres de chaque cercle.

Voici l'article bien senti que publiait le lendemain, M. Omer Héroux, dans l'*Action Sociale.*

" Québec verra peut-être ces jours-ci des fêtes plus savamment, plus luxueusement organisées, que la manifestation d'hier, il ne verra rien, croyons-nous, qui par la spontanéité, par la signification profonde et par son haut symbolisme, la puisse dépasser.

Les jeunes gens de l'Association Catholique et leurs camarades des autres groupes ont le droit d'être fiers. Ils ont apporté au Père de la Patrie un grandiose hommage, ils donnent aux fêtes du Troisième Centenaire une inoubliable préface.

Père, ce que tu fus, nous aussi nous le sommes...
Comme toi, sans changer de foi ni de patrie,
Le Canadien-français en français pense et prie,
Libre sur son roc de Québec!

Pendant que, sur les lèvres de son éloquent interprète chantaient, rythmées par les acclamations de la foule, les strophes enflammées où Zidler fit monter vers Champlain la prière des Canadiens-français reconnaissants, tous les cœurs battirent d'une commune émotion; tous sentirent que nul hommage ne pouvait être plus cher à l'âme du Héros que ce tribut d'un peuple qui, par la parole des plus jeunes de ses fils, affirmait la pérennité de sa foi et de ses traditions.

Champlain fut essentiellement un chrétien et un Français. Sur le sol du Nouveau-Monde il cherchait des âmes à conquérir et des terres où dresser l'étendard de son roi. Le vieux drapeau ne flotte plus sur nos citadelles, mais, sur les lèvres de tout un peuple, vibre encore la langue des aïeux et vers le Ciel monte toujours, ainsi que s'exprimait jadis Zidler :

La prière du Christ en syllabes de France.

Les formes politiques peuvent changer et l'évolution américaine n'a pas dit son dernier mot, mais nous avons recueilli, nous avons vécu, nous voulons vivre l'essentiel du rêve héroïque que, sur le vieux roc de Stadaconé, caressait le sublime découvreur.

Nous sommes les héritiers de la civilisation française et catholique. Pas plus que Champlain, nous ne séparons notre foi de notre langue. Nous savons qu'elles furent dans le passé, nous voulons qu'elles soient dans l'avenir leur mutuelle sauvegarde. Au Héros, nous n'apportons pas un hommage stérile et purement verbal; nous lui demandons d'éternelles et fécondes leçons, nous promettons de continuer et de grandir son œuvre.

Et il appartenait à la Jeunesse, à celle qui peut engager l'Avenir, puisqu'elle le fera, de porter à Champlain cette parole de fidélité et de noble dévouement.

Que les Anglo-Canadiens, que les Français, les Américains et les Anglais, qu'amis et adversaires d'hier viennent maintenant acclamer le Père de la Nouvelle-France. Il appartient à l'humanité et sa gloire rayonnera d'âge en âge.

Mais, grâce à vous, jeunes gens, ceux de sa race, ceux qui gardent, avec son sang, tout le trésor des vieilles traditions, lui ont d'abord apporté un salut qui à tous dira: Nous sommes les premiers, nous sommes les enfants de la maison et nous avons le droit de faire monter vers l'Ancêtre une affection plus ardente, plus cordiale et plus intime; nous n'abandonnons rien non plus de ce qui fit sa grandeur et sa force...

* * *

Le poète des "Deux Frances", qui vient de s'acquérir d'impérissables titres à notre reconnaissance, apercevait déjà, dans une éblouissante vision qui franchissait le temps et l'espace, la scène que nous vécûmes hier, lorsqu'il s'écriait:

Oh! oui, nous veillons tous sur ta cendre immortelle!
Trois cents ans ont passé, mais ton peuple fidèle,
Sans rien oublier, la garda!

. . . . . .

Vois tous tes descendants en long pèlerinage
Venus pour saluer ton héroïque image
Devant l'autel du piédestal,
Où pour te façonner une digne statue,
Belle âme, de constance et d'honneur revêtue,
Il fallait le plus pur métal!

Ah! oui! l'on te vénère, ô vaillant, comme on prie;
Et quand nous contemplons, Père de la Patrie,
Ton bronze fortement campé,
Tu mets une fierté dans notre jeune fibre,
Qui fait qu'on se respecte et qu'on veut rester libre
Des Grands Lacs aux bords de Gaspé!

Que cette leçon de fierté, de courage, de fidélité à toutes les nobles traditions couronne et domine les fêtes du Troisième Centenaire !

OMER HEROUX.

On nous sauré gré de reproduire de l'*Univers* la lettre que M. Pierre Gerlier a adressé à M. le comte de Mun à son retour en France et le bel article, "Au pays de Champlain", qu'il a publié dans la *Vie Nouvelle* du 9 août 1908. On sait que M. Gerlier est maintenant président de l'Association de la Jeunesse Française.

LETTRE DE M. GERLIER A M. DE MUN.

Paris, le 7 août.

Monsieur le comte,

Revenu depuis quelques jours du Canada, j'ai voulu me présenter chez vous sans retard pour vous rendre compte de mon voyage, et je regrette bien que votre absence de Paris m'ôte la possibilité de le faire de vive voix, dès à présent. Je me permettrai de vous demander un rendez-vous lorsque vous serez de retour ; mais je ne veux pas attendre ce moment pour vous dire l'enthousiasme avec lequel les catholiques canadiens, et, spécialement les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne, ont accueilli votre souvenir et acclamé votre nom.

C'est à la séance solennelle d'ouverture du congrès de J. C., au soir même du jour où s'achevaient les magnifiques fêtes de Laval, et en présence de Son Excellence le délégué apostolique et d'un grand nombre de prélats canadiens, que j'ai donné lecture de la lettre adressée par vous aux organisateurs du congrès. J'ai été témoin alors d'une manifestation inoubliable. Les quelques phrases dans lesquelles je m'étais efforcé, tout d'abord, de rappeler ce que vous doivent les catholiques de France ont été soulignées d'applaudissements frénétiques et, lorsque j'ai terminé la lecture de votre lettre, interrompue à chaque ligne par les bravos, la salle toute entière s'est levée en une indescriptible et émouvante ovation. Les acclamations se sont prolongées pendant plusieurs minutes, et je ne saurais vous dire le sentiment de joie que j'ai éprouvé, comme catholique, en constatant à quel point votre nom et votre œuvre sont populaires dans ce pays demeuré si catholique et si français. Ce sentiment n'a fait que se confirmer d'ailleurs durant tout mon séjour et lorsque j'ai entendu des personnes de tous milieux, et de tout âge, évêques, prêtres et laïques, hommes politiques et simples gens du peuple, me parler de vous, en déplorant votre absence, avec une admiration et je puis dire avec une reconnaissance touchantes.

Permettez-moi d'ajouter, monsieur le comte, que j'ai été particulièrement fier de m'acquitter de la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier, et je tiens à vous en remercier, car si, modeste délégué de la Jeunesse catholique, j'ai reçu là-bas un chaleureux accueil, j'ai clairement vu que je le devais tout d'abord à ce seul fait que vous m'aviez demandé d'être votre interprète.

Je rapporte de mon voyage au Canada des impressions délicieuses. Les fêtes qui se sont déroulées à Québec, à l'occasion de l'inauguration du monument de Mgr de Laval ont été véritablement grandioses ; j'ai assisté à des manifestations religieuses telles qu'aucun autre pays au monde n'en pourrait, j'imagine, offrir aujourd'hui de semblables, et qui évoquaient pour moi le souvenir de la vieille France chrétienne, mais aussi l'image et l'espoir de la résurrection catholique. Ee ce n'est pas sans une émotion réelle et profonde à certains moments, que j'ai retrouvé dans ce peuple, aujourd'hui entièrement loyal à la couronne, un amour toujours fidèle de la France et j'ai vu flotter dans toutes ces solennités le drapeau français.

Le congrès de la Jeunesse catholique a été extrêmement intéressant et vivant. Je ne doute pas que l'Association ait un bel avenir, car elle a, en ce moment même, de l'aveu des hommes les plus compétents, un rôle capital à jouer au Canada. Au cours des longues séances où l'on étudiait les moyens les plus efficaces pour l'accomplissement de cette mission, votre nom a été prononcé à bien des reprises, et, chaque fois, les acclamations se sont renouvelées comme au premier jour.

Un grand nombre de personnalités canadiennes m'ont prié de vous exprimer, avec l'extrême regret que leur causait votre absence, leurs sentiments de respectueuse reconnaissance. Entre tous, Mgr Bégin, archevêque de Québec, et Mgr Bruchési, archevêque de Montréal m'ont demandé de les rappeler à votre souvenir.

Veuillez agréer, monsieur le comte, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

PIERRE GERLIER.

AU PAYS DE CHAMPLAIN.

Il est peu de pays au monde, ou, plus exactement, il n'en est pas qui, pour un Français catholique, soit plus invinciblement attirant que cette terre canadienne, où, depuis trois siècles, notre race a donné l'exemple d'un si merveilleux développement. Un voyage au Canada, c'est pour nous presque un pèlerinage, et aisément se figure-t-on, avant même de l'entreprendre, tout le charme émouvant qu'il peut renfermer.... Et pourtant, si prévenu que je fusse à cet égard, je ne soupçonnais pas, en vérité, que l'on y pût éprouver des satisfactions et des émotions aussi vives que celles que j'ai ressenties durant mon passage rapide au pays de Champlain.

Mais à l'heure où, très simplement, je voudrais traduire pour nos amis quelques-unes des impressions que m'ont laissées les journées inoubliables de Québec, je sens avec une netteté particulière combien l'expression les affaiblit ou les déforme, et je constate qu'il est à tout le moins malaisé d'analyser avec précision le sentiment complexe qu'évoquent en nous les spectacles de la Nouvelle-France.

Il est fait de tant de choses! C'est la joie de retrouver, dans un autre pays et sous un autre drapeau, des Français fiers de leur race, jaloux de son autonomie, inviolablement fidèles au souvenir et à l'amour de la mère-patrie, de saisir sur leur visage, dans leurs mœurs et leurs institutions, dans leur langue surtout, conservée si pure, et dans leurs caractères l'ineffaçable empreinte du génie de la France. C'est la satisfaction, intime et profonde, de respirer au milieu d'eux cette atmosphère de foi robuste où jadis se sont fortifiés nos pères, et où se reconstituera demain l'énergie nationale. C'est l'orgueil aussi de constater que, victorieux de tous les obstacles, la pensée catholique et française a conquis là-bas droit de cité. Et tout cela s'unit harmonieusement en un sentiment

indéfinissable, tour à tour mélancolique et joyeux, qui fait qu'en revenant de ce pays, on se sent à la fois plus heureux encore d'être catholique et plus fier d'être Français.

Comment en effet, un catholique pourrait-il n'être pas profondément remué en présence de manifestations religieuses comme celles dont on est témoin sur cette terre privilégiée et où la nation tout entière s'unit dans l'affirmation de sa foi! Comment ne pas s'enorgueillir de l'extraordinaire vitalité de cette race qui, des 60,000 laboureurs qui constituaient en 1763 la colonie française, a fait un peuple de plus de deux millions d'habitants?

Et, si nous admirons la foi de ce peuple, n'est-il pas juste en même temps de rappeler qu'elle fait partie du patrimoine apporté de France il y a trois siècles par ses ancêtres? Les Canadiens d'ailleurs ne l'oublient pas, et ce dont ils ont le plus de gratitude à la vieille France c'est de leur avoir donné, avec le catholicisme, la garantie la plus efficace de bonheur individuel et de conservation ethnique. Aussi est-ce à la France catholique qu'est toujours allée, que va aujourd'hui encore toute l'ardeur de leurs sympathies. Ils l'aiment avec passion, au point que, profondément, ils souffrent de ses épreuves et vénèrent ceux qui la défendent et qui l'honorent. J'en ai eu la preuve saisissante dans l'enthousiasme vraiment impressionnant avec lequel, au moment où s'ouvrait le congrès de Québec, ils saluèrent longuement, d'une acclamation unanime, le nom du Comte Albert de Mun.

Ce ne fut pas la seule émotion de ce congrès, auquel se rattachent tous les plus charmants souvenirs de mon séjour. Car c'est là que j'appris à connaître ce qu'est cette *Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,* à la naissance de laquelle nous avions applaudi naguère, et à laquelle nous unissent désormais des liens que rien ne saurait relâcher. De toutes les formes qu'a revêtues chez nos frères d'outre-mer l'action catholique et nationale, il n'en est pas de plus intéressante ni de plus opportune. Instruits par un siècle et demi d'histoire, les Canadiens-Français savent que la conservation religieuse est pour eux la condition première de la conservation

nationale, que les deux choses en réalité, n'en font qu'une, et que pour l'accomplissement de leur destinée providentielle, il est indispensable que la race et la foi continuent chex eux à se protéger mutuellement. Pour cette œuvre, à laquelle doivent se consacrer tous ceux qui ont souci de l'avenir de la nationalité française au Canada, on a fait appel au dévouement et à l'apostolat des jeunes. Et généreusement, ils ont répondu.

L'Association peut donc saluer avec joie et avec orgueil sa sœur canadienne. Car il est facile d'entrevoir le rôle considérable et bienfaisant, qu'elle est appelée à jouer et la façon dont déjà elle s'y prépare garantit qu'elle ne restera pas inférieure à la lourde et patriotique tâche qu'elle a assumée. Aussi bien a-t-elle déjà fait ses preuves, et la première manifestation de son action publique a été pour elle un triomphe. Prenant en mains une revendication maintes fois formulée sans succès, l'A. C. J. C. a oragnisé un vaste pétitionnement en faveur de l'emploi obligatoire de la langue française, concurremment avec l'anglais, dans tous les bureaux et services publics. Dans la seule province de Québec, la pétition a recueilli 500,000 signatures, et ce chiffre suffit à démontrer que le mouvement, dont l'initiative appartient aux jeunes catholiques, a pris désormais trop d'importance pour qu'il soit possible de la négliger ou de l'éconduire. Avant longtemps, la pétition sera devenue une loi, et l'A. C. J. C. enregistrera sa première victoire.

En même temps qu'elle poursuit cette action extérieure, la Jeunesse Catholique Canadienne n'a garde de négliger l'ordre primordial du perfectionnement individuel de ses membres : par la piété et par l'étude, elle s'attache à former d'abord des hommes de conviction et de talent, dignes de personnifier, en attendant qu'ils le réalisent, le beau programme proposé à leur dévouement.

Avec le salut de l'Association, c'est son remerciement cordial que je voudrais adresser ici, et de tout cœur, à nos camarades Canadiens. C'est bien l'association, en effet, qu'ils ont fêtée. C'est à elle qu'ils ont fait ce chaleureux accueil,

dont le souvenir est toujours présent à ma mémoire. Qu'ils me permettent de leur dire, d'un simple mot, notre gratitude profonde.

Qu'ils me permettent surtout d'ajouter que, de tous les témoignages qu'ils m'ont prodigués, aucun ne m'a été plus sensible que l'affirmation répétée de la confiance qu'ils conservent de saluer un jour la renaissance catholique de leur ancienne patrie. Qu'ils sachent bien que ce dont nous leur sommes le plus reconnaissants, c'est, alors que tant d'autres se laissaient dominer par l'impression lamentable de nos défaites passagères, de n'avoir pas, eux du moins, désespéré de la France catholique; c'est d'avoir dit, et de m'avoir fait sentir, qu'en dépit des nuages amoncelés sur son horizon, ils avaient foi toujours en l'avenir que Dieu lui réserve; c'est en un mot, d'avoir compris que suivant la belle parole d'un homme dont le nom et l'œuvre leur sont chers autant qu'à nous, M. René Bazin, " la France a une mission qu'elle peut contrarier, mais non pas abolir, terre de foi, terre de chevalerie, et, à cause de cela, terre de résurrection."

PIERRE GERLIER.

La Vie Nouvelle, 9 août 1908.

TABLE DES MATIERES

Bureau de direction de l'A. C. J. C. 2

Préface, par l'Hon. Thomas CHAPAIS. 3

Ce qu'est l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. 9

LE CONGRES DE QUEBEC

Déclaration du Comité de Rédaction. 14

Programme du Congrès. 16

LE MARDI, 23 JUIN

Séance d'Ouverture à l'Université Laval

Le congrès de Québec. 20

Séance d'ouverture. 21

Discours de M. V.-E. BEAUPRE, ingénieur civil, professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal et président de l'A. C. J. C.

Sujet: "Union intime du catholicisme et de la race française en Amérique". 22

Discours de Mgr O.-E. MATHIEU, P.A., recteur de l'Université Laval.

Sujet: "Ce qu'on attend de l'Association de la Jeunesse." 32

Discours de Son Exc. Mgr SBARRETTI, Délégué Apostolique au Canada.

Sujet: "Ce que doit être l'Association de la Jeunesse." 37

Discours du R. P. Hermas LALANDE, S.J., aumônier-directeur de l'A. C. J. C.

Sujet: "L'Association et l'union". 39

Discours de M. Pierre GERLIER, avocat au Barreau de Paris, délégué au congrès de M. le comte de Mun et de l'Association de la Jeunesse Française. 49

Lettre de M. le comte de MUN aux congressistes. 50

Discours de S. G. Mgr BRUCHESI, archevêque de Montréal.

Sujet: "Le passé et l'avenir de l'Association de la Jeunesse.". 53

LE MERCREDI, 24 JUIN

A la Chapelle du Séminaire

Allocution de S. G. Mgr BEGIN, archevêque de Québec. . . . 57

Première Séance, à l'Université Laval

Discours de M. Jos. VERSAILLES, négociant, vice-président actuel et premier président de l'A. C. J. C.

Sujet: "L'Association depuis sa fondation." 60

Discours de M. Edouard FABRE-SURVEYER, avocat au Barreau de Montréal et professeur à l'Université McGill.

Sujet: "La liberté religieuse au Canada." 66, 391

Discours du T. R. P. GONTHIER, O.P., prieur du couvent de Saint-Hyacinthe.

Sujet: "Quel catholicisme doit être le nôtre?". . . . 68

Deuxième Séance, à l'Université Laval

Discours de M. Chs-Ed. LAVERGNE, du cercle Bourget (Rigaud)

Sujet: "Quelle doit être la piété d'un membre de l'Association?" 83

Discours de M. l'abbé J.-A. BALTHASARD, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Sujet: "Le maçonnisme". 90

Discours de M. J.-L. K.-LAFLAMME, directeur de *la Revue Franco-Américaine.*

Sujet: "Les sociétés neutres et leurs dangers." 116

Discours de M. L.-C. FARLY, du cercle Saint-Michel (Joliette).

Sujet: "La question juive.". 118

Discours de M. Omer HEROUX, secrétaire de la rédaction à l'*Action Sociale.*

Sujet: "Les infiltrations maçonniques". 135, 403

Discours de M. Guy VANIER, du cercle Sainte-Marie (Montréal)
Sujet: "Erreurs et demi-vérités". 136

Troisième Séance, à la Salle Loyola

Discours de M. l'abbé Camille ROY, de la Société Royale du Canada, professeur au Séminaire de Québec.

Sujet: "Les lectures des jeunes gens." 146

Discours de M. C.-J. MAGNAN, professeur à l'Ecole Normale et directeur de l'*Enscignement Primaire.*

Sujet: "L'instituteur catholique et les oeuvres post-scolaires.". 156

Discours de M. Paul-A. TURCOT, du cercle Loyola (Québec).

Sujet: "Combattons l'égoïsme et la vanité." . . . 166

Discours de M. Ths-L. BERGERON, du cercle Saint-Yves (Québec).

Sujet: "L'Association veut des hommes de caractère et de conviction." 171

Discours de M. l'abbé Auguste MARCOUX, préfet des études au Collège de Lévis.

Sujet: "Notre mentalité." 178

LE JEUDI, 25 JUIN

Première Séance, à l'Université Laval

Discours de M. Gustave MONETTE, du cercle Routhier (Sainte-Thérèse).

Sujet: "Il faut être apôtre." 190

Discours de M. l'abbé Emile CHARTIER, ancien élève des universités de Rome, Athènes et Paris, docteur en philosophie, licencié ès lettres de la Sorbonne, étudiant inscrit au Collège libre des Sciences Sociales (Paris), et professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Sujet: "Le rôle social des jeunes." 199

Discours de M. Amédée DENAULT, directeur du *Pionnier* de Nominingue et secrétaire de la *Coopérative des Colons du Nord.*

Sujet: "La colonisation, salut du catholicisme et de la race française au Nord de l'Amérique." 219

Discours de M. Elzéar LAVERGNE, du cercle LaMennais (Montréal).

Sujet: "Allons à l'ouvrier." 240

Discours de R. P. Marcel MARTINEAU, S.J., curé fondateur de Nominingue.

Sujet: "Les coopératives paroissiales de colonisation et le rôle que doivent y jouer les groupes de l'A. C. J. C. à la campagne." 247

Discours de M. Alphonse DESJARDINS, fondateur de la *Caisse Populaire* de Lévis.

Sujet: "Les caisses populaires." 262

Deuxième Séance, à l'Académie Commerciale

Discours de M. Fortunat LACHANCE. docteur en médecine, et président du cercle LaVérendrye (Saint-Boniface).

Sujet: "Les voix du Manitoba." 278

Discours de M. l'abbé Antonio HUOT, de Pass Christian, Mississippi.

Sujet: "Coup d'oeil sur l'histoire de la Louisiane et sur les conditions actuelles du français en Louisiane." 287

Discours de M. Georges-H. BARIL, secrétaire de l'A. C. J. C. et président du cercle Saint-Louis (Montréal).

Sujet: "Comment l'Association doit entendre l'action." 296

Discours de M. Omer HEROUX, secrétaire de la rédaction à l'*Action Sociale*.

Sujet: "Les objections au pétitionnement pour le français." 304

Discours de M. Armand LAVERGNE, avocat, député de Montmagny à la Législature.

Sujet: "Les droits de la langue française." 305

Discours de M. A.-E. THERIAULT, du cercle Duhamel (Ottawa)

Sujet: "Notre anglomanie." 316

Discours de M. Achille VERVILLE, du cercle St-Alphonse de Liguori (Nicolet).

Sujet: "Sur quelles bases doit reposer la paix au Canada." 321

Troisième Séance, à l'Université Laval

Discours de l'Hon. Sir François LANGELIER, juge en chef de la Cour Supérieure.

Sujet: "La tempérance." 327

Discours de M. Amable LAPRISE, du cercle Crémazie (Québec)

Sujet: "La tempérance pour les jeunes." 331

Discours de S. G. Mgr P.-E. ROY, évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de Québec, directeur de l'*Action Sociale Catholique*.

Sujet: "L'Action Sociale Catholique." 339

Discours de M. Maurice DUPRE, du cercle St-Augustin (Lévis) président du Comité régional de Québec.

Sujet: "La bonne et la mauvaise presse." 345

Discours du R. P. Louis LALANDE, S.J. 353

Discours de l'Hon. Thomas CHAPAIS, conseiller législatif et ancien ministre.

Sujet: "Le devoir qui nous incombe d'étudier." . . 355

Discours de NN. SS. BEGIN archevêque de Québec et MEREL, évêque de Canton. 356

LE VENDREDI, 26 JUIN

Réunions au Collège de Lévis

La fête du Sacré-Coeur de Jésus. 357

Consécration de l'A. C. J. C. au Sacré Coeur. 358

Réunion du Conseil fédéral. 363

Rapport de M. G.-H. BARIL, secrétaire du Conseil fédéral. . 361

Discours du président, M. V.-E. BEAUPRE. 363

Cloture Solennelle du Congrès à l'Université Laval

Séance de clôture. 373

Discours de M. Henri FORTIER du cercle Pie X (Montréal).

Sujet: "Ce que doit être le patriotisme des Canadiens français au XXe siècle." 375

"Vers l'idéal", dialogue sur l'A. C. J. C. 380

Le discours de M. Henri BOURASSA sur "Le citoyen catholique" 381

Discours de M. Armand LAVERGNE: "Catholique et français." 382

Discours d'adieu de M. Pierre GERLIER. 384

M. Adjutor RIVARD et le poème de M. Gustave Zidler. . . . 386

Câblogramme de S. E. le cardinal MERRY DEL VAL. . . . 386

Résolutions du Congrès. 387

DEMONSTRATION AU MONUMENT CHAMPLAIN

L'organisation. 406

La démonstration. 410

"La prière du Canadien français au Père de la Nouvelle-France", poésie de M. Gustave ZIDLER récitée par M. Adjutor RIVARD. 414

Discours de M. Maurice DUPRE, président du Comité régional 417

Discours de M. Georges-H. BARIL, président du Cercle St-Louis 422

Discours de M. Léon PARADIS président du Cercle St-Yves 429

Discours de M. Ernest LEGARE, président du Cercle Loyola 432

Echos de la presse. 434

Lettre de M. Pierre GERLIER à M. le comte de MUN. . . . 448

"Au pays de Champlain", article de M. GERLIER, dans *la Vie Nouvelle*. 450

Le congrès de la jeunesse
à Québec en 1908.

BQT
2814
.Y6
A25